

# Histoire



Ces notes d'histoire « universelle » sont initialement destinées aux étudiants de l'enseignement supérieur non-universitaire (Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique). Elles tentent de combler une lacune dans la mesure où il n'existe pas de manuel d'histoire destiné à ce public. Elles ne sont, au départ, pas conçues comme une somme d'éléments à maîtriser en fin de cycle, mais plutôt comme un horizon heuristique que l'étudiant peut parcourir afin de résoudre des problèmes historiques ou afin de construire sa vision synthétique de l'histoire humaine.

Olivier Donneau, juin 2013

! Les dates « lointaines » données ici sont calculées à partir de notre présent (ex : lorsqu'il est dit que le **Paléolithique** moyen commence en 300 000, cela signifie 300 000 ans avant 2011). Les dates « récentes », celles qui concernent le **Néolithique** et les périodes suivantes, sont à calculer à partir du début de notre ère (an 1). Elles sont accompagnées de la mention ACN (*Ante Christum natum* : avant la naissance du Christ) ou de la mention PCN (*Post Christum natum* : après la naissance du Christ).

## LA TERRE, L'ESPÈCE HUMAINE ET L'HOMME « CULTUREL »

### Chronologie générale

*Big Bang* : 15 milliards d'années

*Formation du système solaire* : 4,4 milliards d'années

*Premières traces de vie sur Terre (bactéries)* : 3 milliards d'années

*Éponges, méduses, algues* : 600 000 millions d'années

**Ère primaire : 570 millions d'années** (vie aquatique, début de la vie hors de l'eau)

*Végétaux et insectes hors de l'eau* : 400 millions d'années

*Vertébrés hors de l'eau* : 350 millions d'années

**Ère secondaire : 220 millions d'années** (reptiles)

*Dinosaures* : 170 millions d'années

*Oiseaux* : 150 millions d'années

*Mammifères* : 100 millions d'années

*Extinction des dinosaures* : 70 millions d'années

**Ère tertiaire : 60 millions d'années** (mammifères)

*Primates moderne* : 30 millions d'années

*Hommes* : 3 millions d'années

**Ère quaternaire : 2 millions d'années** (homme)

*Hommes moderne* : 40 000 ans

L'histoire de l'humanité est à replacer dans le contexte de l'histoire de l'Univers, de la Terre et de la vie sur Terre. La division de l'histoire de la Terre en quatre **Ères géologiques** (primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire) est abandonnée aujourd'hui par les chercheurs mais reste la façon la plus commode d'appréhender l'évolution de la planète et de ses habitants. Pendant ces quatre périodes, les masses émergées (continents) ne cessent de bouger, formant un bloc unique (Pangée) ou se séparant.

Les premiers primates sont les **prosimiens** (60-70 millions d'années), animaux de petite taille munis d'une queue souvent préhensible habitant dans les forêts denses. On en trouve encore aujourd'hui (lémuriens de Madagascar). Leurs descendants sont les **simiens** (« singes »). Parmi eux, les **hominidés** ou grands singes (chimpanzé, gorille) sont établis en Afrique. Le **proconsul**, un **hominidé** apparu vers 18 millions d'années, a de claires tendances bipèdes. Vers cinq millions d'années apparaissent les **australopithèques** (« singes du Sud », c'est-à-dire singes retrouvés en Afrique), **hominidés** bipèdes qui, parce qu'ils ont les pattes antérieures libres, peuvent manipuler des objets. Dans la mesure où, avec leurs mains, ils préparent la nourriture qu'ils ingèrent (découper en morceaux, enlever les noyaux, les os, etc.), leurs mâchoires, qui n'ont plus besoin d'être aussi puissantes, vont perdre du volume. Cette évolution va permettre au cerveau, de plus en plus sollicité, de se développer. L'**australopithèque** ne vit plus en forêt mais en terrain découvert. Il doit donc courir afin de fuir les prédateurs. Sa cage thoracique conique se modifie et devient peu à peu cylindrique, lui permettant de respirer pendant un effort prolongé.

L'**australopithèque Lucy** (*Australopithecus Affarensis*) a vécu il y a trois millions d'années. Des fragments de son squelette furent découverts en 1974 en Éthiopie par une équipe de chercheurs internationaux comprenant notamment le **paléontologue** français Yves Coppens. Le surnom Lucy lui fut donné en référence à la chanson des Beatles *Lucy in the sky with Diamonds*.

Les **empreintes de pas de Laetoli** (Tanzanie) furent découvertes en 1976. Il s'agit de traces de pas de trois **hominidés** bipèdes, probablement **australopithèques**, préservées miraculeusement par des conditions géologiques favorables. La trajectoire des pas semble suggérer que deux des **hominidés** marchaient côte à côte. Les reconstitutions réalisées pour le grand public évoquent souvent un couple ou une mère accompagnée de son petit. Rien ne peut confirmer ces hypothèses.

Entre trois et deux millions d'années apparaît le genre **homo** dont on ne sait s'il descend de l'**australopithèque** ou s'il constitue une espèce indépendante. L'**homo habilis** (« homme habile ») et l'**homo ergaster** (« homme artisan ») manipulent des outils, vivent dans des espaces clairement délimités (naissance de l'habitat) et chassent (la viande des animaux des plaines dégagées remplace peu à peu les végétaux de la forêt). Les outils utilisés sont des **choppers**, c'est-à-dire de simples galets dont un bord a été transformé afin de devenir tranchant. Il n'est pas toujours facile de savoir si l'outil utilisé était le galet ou l'éclat séparé du galet.

L'*homo erectus* (de +/- deux millions d'années à 400 000 ans) s'installe également en Asie et en Europe. En Europe, il est à l'origine de la souche de l'homme de Neandertal (*homo neanderthalensis*). En Afrique, il est à l'origine de la souche de l'homme moderne (*homo sapiens*) qui s'imposera sur tous les continents. Il connaît le feu et l'usage de la parole. L'*homo erectus* (« homme debout ») a été découvert avant l'*homo habilis* (« homme habile »). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que son nom fasse référence à une aptitude (la bipédie) déjà acquise par ses prédécesseurs.

Les squelettes d'*australopithèques* et des différents représentants du genre *homo* ont tous été retrouvés en Afrique orientale, à l'est du grand Rift, cette faille de 6 000 km de long qui traverse l'Afrique du nord au sud (de la Mer Rouge au Zambèze). Selon une théorie défendue notamment par Yves Coppens, la formation de Rift (dix millions d'années) aurait provoqué une coupure climatique instaurant deux grandes zones à la couverture végétale dissemblable. L'ouest reste humide et couvert de forêts. Les primates y demeurent arboricoles. L'est, sec, est couvert de savanes. Les primates doivent y devenir bipèdes afin de guetter les proies et les prédateurs. Cette théorie est remise en cause par la découverte en 2001 d'un *hominidé* probablement bipède, Toumaï (« espoir de vie » en langue locale ; *Sabelanthropus Tchadensis* de son nom scientifique), à l'ouest du Rift (Tchad). Toumaï aurait vécu il y a sept millions d'années et présente des caractéristiques qui le rapprochent du genre *homo*.

L'étude de la Préhistoire soulève une série de questions philosophiques très actuelles concernant la définition de l'homme, sa place dans l'univers et son rapport avec la nature. Au fil des millénaires, la biologie animale se modifie afin de s'adapter à l'environnement (« évolution des espèces » ; ex : apparition de fourrure lors d'une période de refroidissement). Inversement, l'espèce humaine maîtrise et modifie l'environnement pour le bien de sa propre biologie (« progrès » ; ex : éradiquer les espèces animales nuisibles, transformer la forêt en champs cultivés, etc.). L'homme semble aujourd'hui menacé par sa propre maîtrise de la nature. Ce qui différencie l'homme de l'animal est la culture. Souvent, la culture humaine progresse selon des enchaînements. Une découverte est utilisée dans un autre contexte et permet le développement de nouvelles découvertes. Par exemple, la chasse fournit l'homme en viande mais aussi en peaux utilisables pour confectionner des vêtements. La couture s'avère être la façon la plus pratique d'assembler ces peaux. Bien plus tard, la technique de la couture servira à suturer des plaies. Ensuite, elle sera utilisée afin de refermer des corps ouverts afin de pratiquer une intervention chirurgicale. Chacune de ces innovations permet de soulager la biologie (ici, lutter contre la faim, lutter contre le froid, lutter contre les blessures, lutter contre la maladie).

## LE PALÉOLITHIQUE

Pour la période historique, ce qui est « haut » (ex : la Haute Antiquité) précède ce qui est « bas » (ex : la Basse Antiquité). Ainsi, dans nos régions, le Haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) est la période de la création des royaumes francs par les dynasties mérovingienne et carolingienne. Le Bas Moyen Âge est la période d'affirmation de la culture urbaine et de la bourgeoisie (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Pour les périodes préhistoriques, les termes « supérieur », « moyen » ou « inférieur » font références aux couches terrestres fouillées par les archéologues. Ce qui est supérieur vient donc, chronologiquement, après ce qui est inférieur.

Le *Paléolithique* (« ancienne pierre », c'est-à-dire pierre taillée) s'oppose au *Néolithique* (« nouvelle pierre », c'est-à-dire pierre polie). La période intermédiaire entre ces deux phases est le *Mésolithique* (« pierre moyenne », c'est-à-dire, « âge moyen de la pierre »). Les vestiges *lithiques* (en pierre) sont souvent les seules traces laissées par les populations anciennes. La plupart des outils et des objets de la vie quotidienne étaient pourtant en matières périssables (bois, peaux, etc.). Notre perception est donc faussée. Les cultures anciennes étaient probablement plus riches qu'on ne le pense.

La périodisation basée sur l'outillage a été créée par les savants du XIX<sup>e</sup> siècle qui vivaient à une époque d'industrialisation où le progrès technique était perçu comme le principal facteur d'évolution de l'humanité. Les chercheurs actuels, bien qu'ils maintiennent ce découpage chronologique imposé par l'usage, privilégient les critères culturels centrés sur les modes de vie (ex : chasse et cueillette ⇔ agriculture et élevage).

### Paléolithique inférieur (trois millions d'années - 300 000 ans)

Le *biface* apparaît en Afrique il y a un million et demi d'années mais n'arrive en Europe que vers 600 000 ans. Il s'agit d'un outil de pierre (*silix* mais pas seulement) entièrement taillé sur ses deux faces qui préfigure la sculpture. Il permet de travailler le bois (forer, fendre, trancher), les peaux (couper, racler), l'os (forer) ou les végétaux (couper). Parfois, il n'apporte par d'amélioration fonctionnelle aux outils rudimentaires (*chopper*), ce qui laisse supposer une fonction symbolique. Il peut s'agir, par exemple, d'un marqueur d'une identité collective, chaque groupe humain se distinguant par sa façon de tailler la pierre (signature culturelle).

L'outillage *lithique* est le seul dont disposent les archéologues pour ces périodes reculées. Il ne faut donc pas en exagérer l'importance. Souvent, les *bifaces* ne servent qu'à façonner d'autres objets (en bois ou en os) qui constituaient l'essentiel de l'outillage mais qui n'ont pu être conservés.

L'homme tire les moyens de sa subsistance de la chasse et de la cueillette (il est « *chasseur-cueilleur* »). Les ossements des proies animales retrouvées permettent de

connaître l'alimentation des groupes humains (bovidés, chevaux, cervidés, mammouth, lapins, etc.). On constate que l'homme gère la biodiversité en choisissant l'âge de ses victimes pour garantir la survie des espèces nourricières.

Les dépouilles des humains font l'objet de soins. On retrouve des os décorés de dessins primitifs.

On retrouve les traces au sol d'habitats (huttes) qui protégeaient le groupe pendant la nuit et imposaient une cohésion sociale et des règles de sociabilité.

### **Le mythe de l'homme des cavernes**

Les représentations populaires font de l'homme préhistorique un animal mal dégrossi à la forte pilosité, habitant des grottes, s'exprimant par grognements et agressant ses congénères grâce à des outils rudimentaires (gourdins). Le fait que certaines grottes soient décorées (peintures *pariétales*) ou que les entrées de cavernes aient été aménagées par l'homme préhistorique n'indique pas que celui-ci fut cavernicole. Les peintures semblent liées à des *rituels* et font des grottes des lieux sacrés et non des habitations. L'homme a parfois utilisé les porches des grottes ou les encorbellements de rochers comme abris. Cela ne signifie pas qu'il s'agit là de son habitat préféré et encore moins qu'il habitait au fond des grottes. Une fois encore, nous sommes tributaires des conditions de conservation. Protégées des intempéries par la roche, les traces d'habitats en entrées de grottes se sont mieux conservées.

L'habileté et la délicatesse de l'homme préhistorique sont clairement démontrées par la finesse de la taille des pierres que, dans des conditions et avec un outillage similaires, l'homme actuel aurait bien du mal à reproduire

Rappelons que l'homme préhistorique et les dinosaures n'ont pas pu se croiser (plus de soixante millions d'années les séparent !).

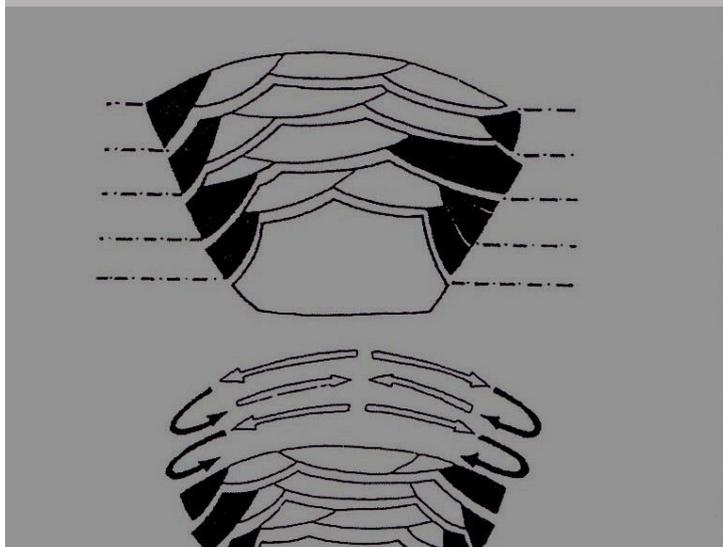
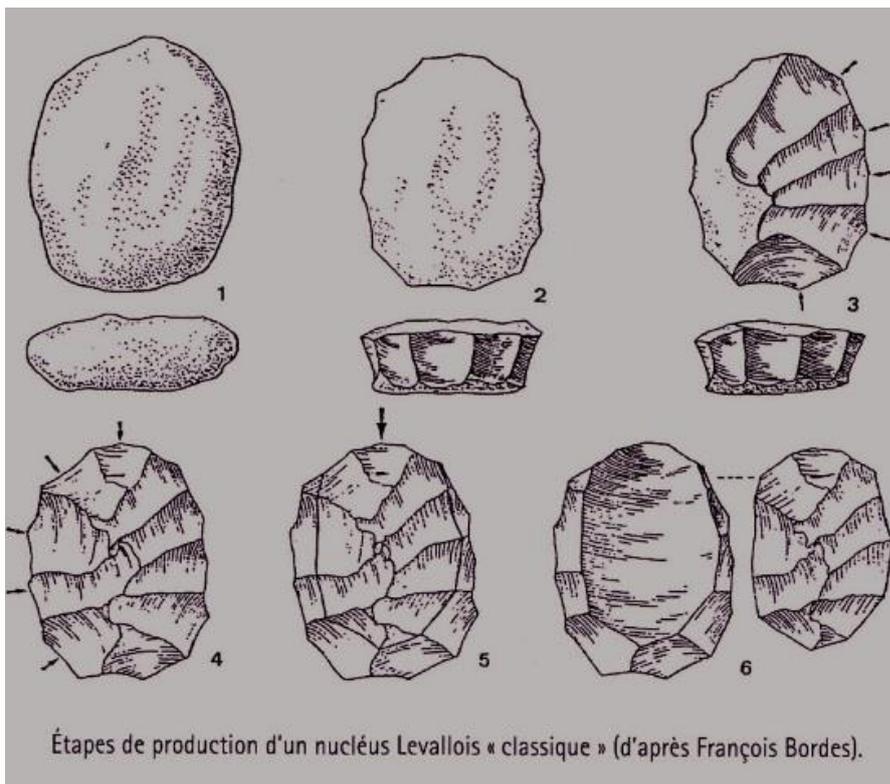
### **Paléolithique moyen (300 000 - 40 000 ans)**

Vers 130 000 ans apparaissent les premiers individus comportant toutes les caractéristiques de l'homme de Neandertal. L'homme de Neandertal occupe l'Europe et le Proche Orient. En ce qui concerne l'Europe, il n'y a rien d'étonnant à ce que s'y développe une espèce particulière d'humanité dans la mesure où il s'agit d'un continent isolé (péninsule) et soumis aux glaciations.

L'homme de Neandertal constitue une espèce humaine séparée dont nous ne sommes pas les descendants. Sa morphologie est particulière (crâne allongé vers l'arrière, bourrelet osseux au niveau de l'arcade sourcilière, grosse mâchoire, front fuyant).

Neandertal développe une culture élaborée où le symbolique prend souvent le pas sur le fonctionnel. Il prend particulièrement soin de ses morts. Il crée des tombes collectives où les cadavres placés en position fœtale sont recouverts d'ocre (poudre colorante d'origine minérale) et accompagnés de cornes de bovidés ou de bois de cerf symbolisant peut-être la force et la renaissance. Il collectionne les objets insolites (fossiles, roches brillantes, etc.). Il fabrique des instruments de musiques (flute en os).

L'industrie *lithique* dite *moustérienne* propre au Neandertal suppose une incroyable maîtrise. La technique de taille dite *Levallois* permet d'obtenir plusieurs lames de pierre à partir d'un bloc de départ (*nucleus*) préparé afin de comporter deux faces convexes (forme de galet). Le bloc est frappé à l'aide d'un percuteur en pierre, en os ou en bois. Les bords du *nucleus* sont rognés puis percutés afin de détacher de petites lamelles de la surface. Un coup permet de détacher une lame de l'ensemble. L'opération pourra être répétée sur le même *nucleus*.



Technique Levallois  
selon Marcel OTTE,  
*Vers la Préhistoire :  
une initiation,*  
Bruxelles, De  
Boeck ; 2007 ;p. 79.

## Les glaciations

Selon un mécanisme peu connu peut-être lié à l'oscillation de l'orbite terrestre, des zones tempérées connaissent un refroidissement important qui se caractérise par la formation d'énormes glaciers continentaux (*inlandsis*) mais aussi, par conséquent, par la baisse du niveau de la mer, ce qui permet la migration humaine dans des zones isolées. Lors de certaines phases glaciaires, la Grande Bretagne était ainsi rattachée au continent.

### Tableau chronologique des glaciations récentes en Europe

Première période glaciaire (Günz) 600 000 - 540 000

*Première période interglaciaire (Günz-Mindel)*

Deuxième période glaciaire (Mindel) 480 000 – 430 000

*Deuxième période interglaciaire (Mindel-Riss)*

Troisième période glaciaire (Riss) 240 000 – 180 000

*Troisième période interglaciaire (Riss-Würm)*

Quatrième période glaciaire (Würm) 120 000 – 10 000

*« Quatrième période interglaciaire »*

L'homme de Neandertal ainsi que son successeur l'homme moderne subissent la quatrième glaciation.

On nomme « petite glaciation » une période récente qui va du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle pendant laquelle la température s'est sensiblement abaissée. Ce refroidissement aurait culminé entre 1645 et 1715, période pendant laquelle les hivers rigoureux et les famines sont effectivement fréquents. La phase précédente, plus chaude, a permis aux Vikings de s'installer dans l'Atlantique Nord : Groenland (« terre verte »), Vinland (« pays du vin d'airielle » ou « pays des pâturages », c'est-à-dire Terre-Neuve).

## Paléolithique supérieur (40 000 - 10 000 ans)

Vers 40 000 ans apparaît l'homme moderne (*homo sapiens*), probablement originaire d'Asie. Cette apparition semble provoquer la disparition de l'homme de Neandertal. On ne sait s'il y a eu concurrence ou hybridation. L'arrivée de l'homme moderne était naguère considérée comme le début de l'aventure culturelle humaine. Les découvertes récentes concernant l'art de l'homme de Neandertal conduisent plutôt à penser que l'homme moderne ne fait que prolonger des tendances préexistantes.

La technologie *aurignacienne* de l'homme moderne se caractérise par un usage de matières dures d'origine animale (os, bois de cervidés, cornes), utilisées notamment pour confectionner des pointes d'armes. Les pierres taillées deviennent des longues lames qui, bien qu'elles servent elles-mêmes d'outils, sont également des *nucleus* dont on peut extraire des lames plus petites. L'outillage se perfectionne. Des pointes barbelées ou des

harpons permettent de pêcher à la lance. L'arme reste fichée dans la proie. Il est possible de la récupérer. Les *propulseurs* augmentent la force de jet des lances et donc la vitesse et la force de pénétration dans le corps de l'animal. À la fin du *Paléolithique* supérieur, l'art *lithique* aboutit à la confection d'impressionnants outils en « feuille de laurier ».

L'animal reste la ressource principale. La viande nourrit la tribu. Il semble qu'elle soit distribuée en lots correspondant peut-être avec le rang social des membres. Les peaux sont utilisées pour les vêtements mais aussi pour les tentes qui, par ailleurs, sont parfois structurées grâce à des os ou à des défenses de mammoth. La graisse peut être brûlée afin d'éclairer l'intérieur des tentes. Les os deviennent des pointes d'armes et les nerfs, du fil. Apparaissent des parures, elles aussi d'origine animale : colliers de dents ou de coquillages peut-être destinés à rythmer des danses *rituelles*. Les premières œuvres artistiques figuratives qui apparaissent sur les parois des grottes mais aussi sur les objets quotidiens représentent naturellement des animaux. La maîtrise de l'homme sur l'animal s'accroît ainsi de façon réelle (chasse) et symbolique (apparition de représentations animales).

#### « Neandertal » et « Cro-Magnon »

Le site de Neandertal (autre nom de la vallée de la Düffel) près de Düsseldorf (Allemagne) où fut retrouvée en 1856 une calotte crânienne donnera son nom à toute cette espèce humaine (*homo neanderthalensis*), bien que des ossements néandertaliens aient été retrouvés précédemment, notamment en région liégeoise.

On a longtemps désigné l'homme moderne qui s'impose au *Paléolithique* supérieur par l'expression « homme de Cro-Magnon », du nom du site où a été retrouvée une série d'ossements (Dordogne, France). On distinguait cet *homo sapiens* de l'homme actuel (*homo sapiens sapiens*). Ces appellations sont aujourd'hui abandonnées. On parle d'*homo sapiens* sans faire de distinction entre l'homme moderne du *Paléolithique* et l'homme actuel.

Apparaissent les premières sculptures en *ronde-bosse* (sculptures en relief dont on peut faire le tour) ou en *bas-relief* (sculpture sur paroi) qui représentent des animaux ou des femmes (*Vénus*) aux attributs sexuels très prononcés. De petite taille et parfois munies d'un anneau de suspension, certaines de ces statuettes ont peut-être été portées en pendentif (*amulettes*). Les matériaux utilisés sont la pierre, l'os mais aussi la terre cuite qui fait son apparition. L'art *pariétal* (sur des parois de grottes) et l'art *rupestre* (sur des rochers à l'air libre) se développent en Europe de l'Ouest. Les représentations animales sont majoritaires mais on trouve également des représentations de chasseurs ou des empreintes de mains en négatif (signe d'appropriation). Les grottes peintes ne sont pas habitées. On peut supposer qu'il s'agissait de sanctuaires où se déroulaient des *rituels* liés à la chasse. Certaines figures représentant des hommes dansant couverts de peaux d'animaux et coiffés de bois de cerf ressemblent aux actuels *shamans* des peuples

traditionnels de Sibérie. Dans une culture reposant sur la chasse, le *shaman* garantit des échanges fructueux entre l'homme et la nature en communiquant avec les esprits des animaux et donc en devenant, rituellement, lui-même animal. Par manque de preuves, on ne peut cependant assimiler la religion préhistorique au *shamanisme*.

Des séries de signes gravés sur des os font penser à des calendriers lunaires. La lune, très visible dans les nuits de la période glaciaire, fournit aux hommes nomades un repère temporel cyclique (calendrier lunaire, comme le calendrier musulman actuel d'abord utilisé par les peuples nomades de la péninsule arabe).

Les ensevelissements se font souvent en position fœtale. Les sépultures sont souvent recouvertes d'une dalle ou d'une omoplate de mammouth.

### Le Paléolithique ailleurs... et maintenant

De nombreuses populations *paléolithiques* n'ont pas connu les changements ultérieurs et ont vécu, jusqu'à une période récente, à un « degré » de civilisation correspondant au *Paléolithique* supérieur. C'est le cas des aborigènes d'Australie, très isolés, que les explorateurs britanniques découvrent au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est également le cas des populations sibériennes et de certains amérindiens (Amazonie).

## LE MÉSOLITHIQUE

Après la fin de la dernière époque glaciaire (10 000), le continent européen prend peu à peu son apparence actuelle. Les troupeaux de grands mammifères disparaissent. La forêt se développe, imposant l'usage de l'arc à flèche, plus précis et plus rapide que la lance propulsée. La nouvelle technologie s'adapte également à la pêche avec l'apparition de flèches-harpons traînant un fil. On pêche également avec des paniers (nasse) posés dans les rivières à contre-courant. La technologie *lithique* se modifie avec l'apparition des *microlithes*, de petits outils *lithiques* qui sont souvent des pointes de flèches. Des échanges entre le continent et les îles britanniques, à présent séparés par la Manche et la Mer du Nord, témoignent des progrès de la navigation. Les cueillettes deviennent intensives. L'homme devient agriculteur sans néanmoins domestiquer les espèces végétales. Au Proche-Orient apparaissent des faucilles et des meules permettant le traitement des céréales sauvages.

Les populations se sédentarisent peu à peu. Les huttes de bois remplacent les tentes des chasseurs nomades. Apparaissent des cimetières qui recueillent les dépouilles de tous les morts de la communauté. Les bois de cerf sont toujours associés aux restes humains. L'homme vit davantage au rythme des saisons. Le calendrier devient solaire. L'animal perd sa valeur symbolique et devient une simple ressource. L'art *pariétal* présente désormais l'homme, souvent équipé d'un arc, comme le maître de la nature.

## Petite histoire des sciences préhistoriques

Les traditions monothéistes, chrétiennes notamment, font du monde et de ses habitants des créatures de Dieu qui ont reçu de lui une forme définitive. La source principale sur l'histoire humaine ancienne est la Bible qui fait remonter la création de l'homme à quelques milliers d'années et explique comment, en quelques générations, l'être humain a appris à chasser, à cultiver le sol, à créer des villes, etc. Cette tradition donne une importance énorme et disproportionnée aux trois principaux peuples anciens que l'on connaît alors, les Hébreux, les Grecs et les Romains. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des érudits considèrent que les pierres taillées que l'on retrouve parfois en labourant sont l'œuvre d'hommes ayant vécu à une époque très reculée. On pensait précédemment qu'il s'agissait de pierres tombées du ciel pendant les orages. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des penseurs, comme Denis Diderot, envisagent la possibilité d'une évolution physique des espèces au fil du temps. Au même moment, on découvre les chronologies chinoises et aztèques qui font remonter les débuts de l'histoire humaine à une date bien plus éloignée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des scientifiques comme Jean-Baptiste de Lamarck ou Charles Darwin, établissent les règles de l'évolution. Vers 1820, le médecin liégeois Philippe-Charles Schmerling découvre des restes d'homme fossilisés (à Engis, en fait un néandertalien) ainsi que des outils préhistoriques. Les découvertes ultérieures (Neandertal en 1856, Spy en 1885) confirment la possibilité d'une évolution biologique de l'espèce humaine. Les chercheurs vont alors se focaliser sur la recherche du « pithécantrope » (homme-singe), chaînon manquant entre le singe et l'humain. Cette quête est l'occasion du plus fameux des canulars scientifique. Le crâne de l'homme de Piltdown, retrouvé en Angleterre en 1812, sera considéré comme un témoignage important de l'évolution humaine... jusqu'à ce qu'on réalise, en 1952, qu'il s'agissait d'un crâne humain récent monté sur une mâchoire de singe. La découverte des chefs d'œuvres de l'art *pariétal* préhistorique (Altamira 1870, Lascaux 1940) permet peu à peu d'abandonner l'image d'un homme primitif et sauvage.

## LE NÉOLITHIQUE

Au *Néolithique*, l'homme sédentarisé va domestiquer les espèces animales et végétales, devenant ainsi agriculteur et éleveur. Le basculement radical que constitue cette « révolution *néolithique* » survient à des moments divers, tôt en Europe orientale et en Orient (ca 8 000 ACN), tard en Europe occidentale (5 000 ACN). Les céréales sauvages qui seront domestiquées sont d'origine orientale. Les plantes à gousses (pois, fèves, etc.) sont d'origine européenne. La domestication implique des modifications morphologiques. L'homme devient créateur de nouvelles espèces animales ou végétales. Le mouflon devient le mouton, le bouquetin devient la chèvre, le sanglier devient le cochon et l'aurochs devient la vache. Domesticquées, les espèces perdent leur caractéristiques défensives (cornes, défenses, etc.). La sédentarisation rend l'homme bien plus sensible aux maladies transmises par les animaux. Les épidémies commencent à faire partie du destin humain. Une nouvelle conception du monde s'impose peu à peu. Jadis, le chasseur entretenait un dialogue avec la nature. Désormais, l'*agriculteur-éleveur* impose sa

domination sur la nature. Le *Néolithique* ( nouvelle pierre) doit son nom à l'apparition de la technique du polissage de la pierre qui permet de réaliser des tranchants fins et réguliers particulièrement adaptés aux tâches de la vie sédentaire (ex : hache pour abattre le bois afin de construire des maisons ou des enclos).

## Au Proche Orient

Les civilisations *néolithiques* se développent bien plus rapidement au Proche Orient qu'en Europe. Les récipients lourds en terre cuite, propres à des populations sédentaires amenées à stocker des aliments, apparaissent rapidement. Les agglomérations se développent jusqu'à former de véritables villes de plusieurs milliers d'habitants. Les tentes et les huttes rondes cèdent la place à des maisons orthogonales (carrées, par exemple) à toit plat. Le tissage se développe. Les espèces animales élevées sont le mouton et la chèvre.

<b>Chronologie du Néolithique au Proche Orient</b>	
Sédentarisation	11 000 ACN
Maisons en briques crues avec revêtement de sol	9 500 ACN
Agriculture	8 500 ACN
Élevage	8 000 ACN

La figure féminine symbolisant la fécondité se maintient. Elle est désormais aussi associée à la fertilité. Un culte des morts s'exprime par le sur-modélage des crânes humains (reconstitution du visage sur le crâne du défunt à l'aide de terre cuite). Les têtes sur-modélées sont conservées dans les habitations.

### Catal Höyük

La ville de Catal Höyük (Turquie) qui connaît son extension maximale vers 6 000 ACN abrite 5 000 habitants. Ses maisons, faites de briques crues enduites et, parfois, peintes, sont massées les unes contre les autres sans laisser de place pour des rues. Il n'y a pas de portes. L'accès se fait par les toits plats. La ville comporte un temple. La figure divine d'une « déesse mère » s'impose. Les têtes de bovidés ou les félins sont également fréquemment représentés. Les habitants pratiquent le commerce. Des produits parfois d'origine lointaine transitent par la ville.

## En Europe

Les technologies nouvelles originaires de l'Orient se diffusent via les Balkans puis remontent le Danube. En Europe centrale et occidentale, elles donnent naissance à la culture de la céramique rubanée (5 500-5 000 ACN) ainsi nommée selon les motifs à rubans qui ornent les poteries. Ces poteries, dont on a retrouvé des exemplaires lors de fouilles place Saint-Lambert, sont destinées à recevoir le produit des récoltes. Elles sont parfois munies d'excroissances perforées qui permettent de les suspendre au plafond afin de les protéger des rongeurs. Les maisons sont en bois. Leurs toits sont en pente pour résister au climat pluvieux. Les agglomérations sont parfois entourées d'enceintes, ce qui laisse supposer l'existence de conflits entre les communautés agricoles ou avec les communautés de chasseurs *mésolithiques*. Les fortifications deviennent de plus en plus élaborées et comprennent parfois plusieurs enceintes concentriques. Les espèces animales élevées sont le porc et les bovidés. Les agriculteurs qui ont besoin de place défrichent partiellement la grande forêt européenne qui s'est imposée après la dernière glaciation. Vers 4000 ACN, les technologies *néolithiques* atteignent les côtes atlantiques et les îles britanniques.

### Ötzi

En 1991, un homme du *néolithique* momifié naturellement (3 000 ACN) est retrouvé dans les Alpes autrichiennes. Cette momie, baptisée Ötzi, livre de précieux renseignements sur la culture matérielle *néolithique* : habillement, tatouages thérapeutiques, armement, etc.

À partir de 3000 ACN apparaît la culture dite de la céramique cordée, ainsi nommée car les poteries qu'elle produit sont ornées de motifs réalisés avec une corde avant cuisson. Il s'agit probablement là de la manifestation de l'arrivée d'une population migrante originaire de l'est. Il pourrait s'agir d'une première vague d'*Indo Européens*.

### Le village néolithique de Darion (Geer, Hesbaye)

Dans les années 1980, les traces d'un village *néolithique* occupé en 5 000 ACN ont été retrouvées à Darion (Hesbaye), entre la rivière Geer et un de ses affluents. Les poteries retrouvées sur place permettent de rattacher le site à la culture de la céramique rubanée. Le village qui couvre une superficie de deux hectares est protégé par un système défensif (fossés et palissades). Les sept maisons sont regroupées dans la partie sud du village. La partie nord était probablement utilisée pour la pâture ou la taille du *silex*. Une maison de Darion a été reconstituée au Préhistosite de Ramioul.

Le *mégalithisme* se développe en Méditerranée et sur la façade atlantique. Les premiers sites (Malte) remontent à 5 200 ACN. Les raisons qui ont poussé les hommes du *Néolithique* à réaliser ces sites impressionnants restent obscures. Parmi les hypothèses habituellement formulées, la volonté d'imposer la marque de la communauté dans le paysage, de symboliser la maîtrise de l'homme sur la nature, de permettre des observations astronomiques ou de célébrer des *rituels* liés au soleil ou aux saisons. Les *menhirs* sont des pierres dressées pouvant s'insérer dans de gigantesques alignements. Les *cromlechs* sont des cercles de pierres dressées parfois recouvertes de linteaux (Stonehenge). Les *dolmens* sont des galeries *mégalithiques* originellement recouvertes d'une colline artificielle appelée *tertre*, *tumulus* ou, lorsqu'elle est uniquement en pierre, *cairn*. Ils servent de tombes, parfois collectives, et sont parfois accompagnés de *menhirs*. Certains *dolmens* sont orientés afin d'accueillir la lumière du matin au solstice d'été.

### Le site mégalithique de Wéris (Durbuy)

Principal site *mégalithique* de Belgique, le site de Wéris comporte quatre alignements de monuments *mégalithiques* s'étendant sur plus de sept kilomètres. Le site a été aménagé vers 3 000 ACN. Il comprend des *menhirs* et des *dolmens* « dénudés ».

## L'ÂGE DES MÉTAUX

Le cuivre, métal malléable, est utilisé à froid dès 7 500 ACN en Anatolie. On pense ensuite à le chauffer afin de le travailler plus facilement. En Europe, on l'utilise dès 2 500 ACN. La période où le cuivre est utilisé en complément à un outillage de pierre est appelée le *Chalcolithique* (« chalcos » = cuivre). Allié à l'étain, le cuivre devient du *bronze*, un métal bien plus résistant (1 800 ACN en Europe). La métallurgie permet la réparation, le recyclage des matériaux et, grâce au moule, la reproduction à l'infini. Elle s'appuie sur les techniques de la céramique (cuisson de la poterie dans un four). Des procédés élaborés de façonnage voient le jour. La technique de la cire perdue consiste à créer un modèle en cire de l'objet que l'on veut obtenir, à enrober ce modèle dans un moule en argile, à faire fondre la cire grâce à une cuisson légère et à couler dans le moule un métal en fusion qui prendra la place auparavant occupée par la cire. Il suffit alors de casser le moule pour obtenir la version métallique de l'objet de cire.

### Chronologie de l'âge des métaux en Europe

<i>Chalcolithique</i>	2 500-1 800 ACN
<i>Bronze</i>	1 800-750 ACN
Fer (Hallstatt)	700-500 ACN
Fer (La Tène)	depuis 450 ACN

L'Europe dispose d'abondantes ressources métallifères. Le travail du métal génère des échanges économiques entre des communautés parfois regroupées en de grandes agglomérations. Outre les métaux eux-mêmes, l'*ambre*, produit nordique, voyage également à travers toute l'Europe. Les moyens de communication évoluent. On trouve de plus en plus de représentations de chars, témoignage de la domestication du cheval, et de bateaux. Il semble que des conflits violents ont accompagné ce développement économique. La maîtrise des zones métallifères et de la chaîne de production des objets entraîne des rivalités. Les métaux permettent par ailleurs de fabriquer des armes nouvelles qui amplifient les conflits, comme l'épée, prolongement du poignard de pierre du *Néolithique*. Apparaissent également des épingles et des agrafes (*fibules*) permettant d'attacher les vêtements. Parfois très décorées, elles semblent être le reflet de la position sociale de celui qui les porte.

Le feu qui apporte à l'homme les objets de métal est également utilisé pour incinérer les morts. Depuis 1 250 ACN, des champs d'urnes renfermant les cendres des défunts remplacent par endroit les *tumulus* (« Civilisation des champs d'urnes »). Des objets culturels retrouvés évoquent souvent le soleil (char solaire) qui est lié aux cycles agricoles mais aussi à la chaleur des fourneaux.

Les Hittites d'Anatolie sont les premiers fabricants d'objets en fer. Le fer est cependant très difficile à travailler. Il faut disposer de fourneaux au charbon de bois. Apparaissent des armes défensives : boucliers, casques, cuirasses, jambières, etc. Le fer étant plus résistant que le *bronze*, les civilisations possédant des armes de fer ont un avantage tactique évident.

## Les Indoeuropéens

Pendant l'âge des métaux se produisent de nombreuses migrations. Probablement originaires des steppes du nord de la Mer Noire, les peuples *indoeuropéens* s'établissent dans une large bande de territoires allant de l'Inde aux îles britanniques en passant par l'Iran, la Turquie actuelle et l'Europe continentale. Ils parlent des langues qui semblent avoir une origine commune et se seraient imposés, notamment, grâce à leur maîtrise de la domestication du cheval.

Les langues indoeuropéennes					
	Sanskrit	Latin	Grec	Anglais	Français
<b>Roi</b>	Raja (roi) Maharaja (grand roi)	Rex (roi)			Roi, Royal, etc.
<b>Cheval</b>	Asva	Equus	ἵππος (hippos)		Équitation, hippique, hippopotame, etc.
<b>Bœuf</b>		Bos	Βοῦς (bous)	Cow, Cow Boy, etc.	Bœuf, Bovidé, etc. Cow Boy

Parmi les populations *indoeuropéennes* :

-Les Hittites s'installent en Anatolie vers 2 000 ACN. De 1 600 à 1 100 ACN, leur royaume domine une grande partie du Proche Orient.

→ cf. *La Mésopotamie*

-Les Aryens s'installent dans l'Iran actuel (qui leur doit son nom) vers 1 500 ACN. Ils fondent les empires *perses* achéménide (ca 600- ca 300 ACN), parthe (ca 250 ACN – ca 200 PCN) puis *sassanide* (ca 200 – ca 650 PCN).

→ cf. *Les Perses*

-Les Aryas (« Aryens » en sanskrit) atteignent l'Inde vers 1 500 ACN. En s'assimilant aux populations locales, ils donnent naissance à la culture védique : religion védique qui deviendra peu à peu l'hindouisme, société structurée, langue écrite (le sanskrit), etc.

-Parmi les Grecs, les Achéens (Mycéniens) occupent la Grèce pendant l'époque archaïque (1 500-1 000 ACN). La guerre de Troie est supposée se dérouler à cette époque.

→ cf. *La Grèce*

-Les Latins pénètrent en Italie (Latium) vers 1 200 ACN. Ils y créent la bourgade de Rome vers 700 ACN.

→ cf. *Rome*

-Les Celtes répandent, à partir de 800 ACN, leur culture à travers l'Europe centrale et atlantique.

→ cf. *Les Celtes*

-Les Germains s'installent en Europe du Nord puis rayonnent vers le sud, aux confins du monde celtique. Leur pénétration dans l'Empire romain qu'ils contribuent à détruire jette les bases de la société médiévale.

→ cf. *Le Haut Moyen Âge*

-Les Germains restés au nord de l'Europe donnent naissance aux nations scandinaves. À partir du IX<sup>e</sup> siècle, certains scandinaves partent à la conquête de nouvelles terres sous le nom de Vikings.

→ cf. *Expansion européenne*

-L'expansion européenne entamée au XV<sup>e</sup> siècle impose les langues *indoeuropéennes* dans les quatre coins du monde.

→ cf. *Expansion européenne*

## Aryens et nazisme

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on qualifie d'Aryens l'ensemble des populations *indoeuropéennes*. Des théoriciens racistes, comme Joseph Arthur de Gobineau, considèrent que la souche originelle de la « race » aryenne était composée d'individus blancs aux yeux bleus et aux cheveux blonds, intellectuellement supérieurs aux autres « races ». Selon les théories nazies, le berceau originel de la « race » aryenne est l'Allemagne.

-En dehors du monde *indoeuropéen*, des peuples aux origines inconnues comme les Sumériens, les Crétois et les Égyptiens développent des civilisations très avancées en Méditerranée orientale et en Mésopotamie.

→ cf. *La Mésopotamie*

→ cf. *La Grèce*

→ cf. *L'Égypte*

NÉOLITHIQUE & ÂGE DES MÉTAUX				
Chronologie comparée : quelques sites, dates (très !) approximatives				
En blanc, les civilisations utilisant l'écriture				
	Europe atlantique	Europe méditerranéenne	Égypte	Orient
6 000 ACN				Ville de Catal Höyük ( <i>Néolithique</i> )
5 000 ACN	<i>Mégalithes</i> à Malte ( <i>Néolithique</i> )			
4 000 ACN	Menhirs de Carnac ( <i>Néolithique</i> )			
3 000 ACN	<i>Mégalithes</i> de Wéris ( <i>Néolithique</i> )		Pyramide à degrés de Saqqarah ( <i>Néolithique</i> )	Ville d'Ur ( <i>bronze</i> )
2 000 ACN		Palais de Cnossos ( <i>bronze</i> )		Ville hittite de Hattusha (fer)
1 000 ACN		Ville de Mycène ( <i>bronze</i> )	Temple de Louxor (fer)	
100 ACN	<i>Oppidum</i> celte de Bibracte (fer)			

## Écriture & Protohistoire

On estime que l'invention de l'écriture marque la fin de la préhistoire et le début de l'histoire (comprise comme une période). L'écriture apparaît dans divers foyers de civilisation isolés les uns des autres (Moyen Orient 3300 ACN, Chine 1500 ACN, Amérique centrale 900 ACN). Elle se répand lentement et, aujourd'hui encore, les populations dites primitives n'y ont pas accès. Avant l'expansion coloniale européenne (XVI<sup>e</sup> –XIX<sup>e</sup> siècle), les peuples sans écritures étaient largement majoritaires. Faire cesser la préhistoire en 3300 ACN est donc une simple convention artificielle. Les civilisations sans écriture après 3300 ACN sont dites *protohistoriques*. On les connaît habituellement par les écrits laissés par d'autres civilisations. Ainsi, les Celtes et les Germains qui font partie de la *protohistoire* sont connus par les écrits des Grecs et des Romains.

## MÉSOPOTAMIE

**A**u sens strict, la Mésopotamie est le « pays entre les fleuves », c'est-à-dire la région traversée par le Tigre et l'Euphrate, deux fleuves qui prennent leur source dans le Taurus (massif montagneux de l'est de la Turquie) et qui traversent parallèlement l'Irak actuel jusqu'au Golfe persique. Les deux fleuves relient les différents royaumes qui les bordent et sont des vecteurs d'unification culturelle. La région envisagée ici est cependant plus large. Elle comprend l'Anatolie (péninsule turque), et les régions méditerranéennes (actuels Syrie, Liban, Israël, Jordanie). Contrairement à l'Égypte qui fascine un large public, les civilisations mésopotamiennes soulèvent rarement l'enthousiasme des foules. Les **ziggourats** de briques crues et les caractères **cunéiformes** sont moins vendeurs que les pyramides et les hiéroglyphes. Les cultures mésopotamiennes ont pourtant eu une influence décisive sur le destin du monde.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les civilisations mésopotamiennes sont essentiellement connues par la Bible ou par les œuvres des historiens grecs, des textes souvent hostiles aux cultures orientales. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Européens qui, profitant du déclin de l'Empire **ottoman**, tentent de s'imposer au Moyen Orient, entament des campagnes de fouille archéologiques. La première civilisation qu'ils identifient est celle des assyriens. La discipline qui étudie les civilisations anciennes du Moyen Orient prend donc le nom d'assyrologie. Depuis la Seconde guerre mondiale, la zone est caractérisée par une instabilité politique qui gêne considérablement le travail scientifique. Ainsi, en 2003, lors de la Seconde guerre du Golfe, les importantes collections archéologiques du musée de Bagdad sont pillées.

### UNE HISTOIRE POLITIQUE COMPLEXE

L'apparition de l'écriture dans ces régions (ca 3 200 ACN) permet d'isoler deux populations. Au sud de la Mésopotamie, les Sumériens utilisent une **langue agglutinante** (les mots sont composés d'unités monosyllabiques qui se combinent pour désigner les réalités complexes) d'origine inconnue. Au nord, les Akkadiens utilisent une langue sémite. Les Babyloniens et les Assyriens descendent des Akkadiens et imposent la langue akkadienne à tout l'Orient. Des populations **indoeuropéennes** (les Hittites en Anatolie, les Mèdes et les **Perses** en Iran) apparaissent vers 2 000 ACN. Au 1<sup>er</sup> millénaire, les Araméens, d'autres sémites, imposent leur langue comme langue internationale au détriment de l'akkadien. L'araméen est encore, au 1<sup>er</sup> siècle PCN, la langue de Jésus-Christ.

La Mésopotamie et l'Égypte sont habituellement considérées comme le berceau de notre civilisation. Reliées par la côte méditerranéenne, elles forment un ensemble géographique en forme de croissant. Ce croissant est qualifié de « fertile ». L'agriculture s'y serait rapidement épanouie et aurait permis le développement rapide de civilisations. Pourtant, l'**agriculture sèche** n'est possible que sur la côte méditerranéenne. Ailleurs, les conditions hygrométriques imposent le recours à un système d'irrigation. Et c'est sans surprise sur la côte méditerranéenne que l'agriculture apparaît, et non en Égypte ou en Mésopotamie (cf. *Préhistoire*). C'est d'ailleurs là que les **céréales panifiables** poussent à

l'état sauvage. Des chercheurs actuels proposent d'ailleurs de limiter l'expression « croissant fertile » aux régions côtières. De plus, on peut supposer que le développement culturel spectaculaire de la Mésopotamie et l'Égypte est du au fait que, afin d'irriguer les terres, les Mésopotamiens ou les Égyptiens ont été amenés à se lancer dans de vastes projets coordonnant plusieurs communautés et à se donner une organisation sociale complexe. C'est donc paradoxalement parce qu'elles occupaient les zones « infertiles » du prétendu « croissant fertile » que les civilisations égyptienne et mésopotamienne ont prospéré. Le **bronze** est connu en Mésopotamie dès le IV<sup>e</sup> millénaire ACN (il n'est connu en Europe qu'à partir de 2 000 ACN). Il sera utilisé intensivement au millénaire suivant. Il est donc, dans ces régions, contemporain de l'écriture.

Dès le VI<sup>e</sup> millénaire, des groupes familiaux gèrent de petits villages. Dès le IV<sup>e</sup> millénaire, les régions de Sumer et d'Akkad comportent des villes fortifiées qui dominent la campagne environnante (Ex à Sumer : Uruk, Ur, Kish, etc.). Les villes sont dirigées par des rois. Les guerres sont fréquentes, notamment motivées par les problèmes d'accès à l'eau. Les objets précieux retrouvés dans les tombes témoignent d'une organisation sociale complexe. Les armes sont en **bronze** (Âge du **bronze** : cf. *Préhistoire*). La roue est connue. Contrairement à ce que prétendent de nombreux documents pédagogiques, il n'y a pas de ville de Sumer. Sumer est le nom d'une région. Il y aurait eu une ville d'Akkad, capitale de la région d'Akkad, mais elle n'a pas été retrouvée par les assyrologues.

En 2 330 ACN, Sargon d'Akkad unifie la Mésopotamie (Akkad et Sumer). Ses successeurs, suivant les deux fleuves vers leurs amonts, conquièrent un territoire qui s'étend jusqu'en Syrie et en Iran. Les anciennes villes royales de Mésopotamie deviennent des chefs-lieux de province. Des raids nomades mettent fin à ce premier empire. Le morcellement permet au roi d'Ur Ur-Nammu (2 100 ACN) de jeter les bases d'un royaume sumérien indépendant. C'est à cette époque que sont construites les premières **ziggourats** et que sont rédigés les premiers codes de lois et les grands cycles épiques (Gilgamesh). Le royaume s'effondre vers 2 000 ACN, à nouveau sous la pression d'invasions nomades (les Amorrites).

En 1790, un descendant de nomade amorrite, Hammourabi, parvient à restaurer l'unité de toute la Mésopotamie. Il fixe sa capitale à Babylone et impose une loi unique aux peuples dominés en installant de grandes **stèles** reprenant les différents articles de loi aux quatre coins de son empire (code d'Hammourabi). Parmi ses descendant figure Nabuchodonosor I<sup>er</sup>.

Au fil du II<sup>ème</sup> millénaire ACN, d'autres états se forment : le royaume du Mitanni (Syrie, XVI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ACN), celui des Hittites (premiers à maîtriser le fer, Anatolie, XV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ACN) et celui des Assyriens (nord de la Mésopotamie, depuis 1 300 ACN). Parmi les royaumes de moindre importance, celui d'Ugarit (XIV<sup>e</sup> siècle ACN, Syrie actuelle) où un premier alphabet **cunéiforme** est utilisé. L'Égypte voisine fait parfois irruption en Orient. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la bataille de Qadesh (Syrie) oppose les Hittites aux Égyptiens menés par Ramsès II. Au XII<sup>e</sup> siècle, une population inconnue que les Égyptiens appellent « peuples de la mer » ravage les côtes méditerranéennes. Cette invasion provoque la chute du petit royaume d'Ugarit, menace l'Égypte et contribue peut-

être à la chute de l'empire Hittite. Elle libère les cités phéniciennes (Liban actuel) de l'emprise de ces grands voisins.

Les Assyriens s'imposent entre les X<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles et dominent tout l'Orient et l'Égypte (rois Sargon II, Assurbanipal, etc.). L'activité économique se recentre alors sur le nord de la Mésopotamie (échanges avec l'Anatolie et la Méditerranée). Leur capitale est Assur, cité protégée par le dieu du même nom (divinité **poliade** et **éponyme**). La Babylonie profite de l'essoufflement de l'empire assyrien pour se redresser (empire néo-babylonien VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles). La ville de Babylone est rénovée. Ses bâtiments publics sont ornés de briques **émaillées** (porte d'Ishtar). Le territoire néo-babylonien s'étend jusqu'à la côte méditerranéenne. Nabuchodonosor II détruit le temple de Jérusalem et déporte une partie de la population du royaume de Juda (Juifs).

L'empire néo-babylonien doit affronter la poussée de populations **indoeuropéennes** (Aryens) installées en Iran (Mèdes et **Perses**). En 539, Nabonide, dernier roi de Babylone, est renversé par les prêtres du dieu Marduk (dieu **poliade** de Babylone) qui livrent la ville à Cyrus, roi des **Perses**. La Mésopotamie cesse dès lors de dominer l'Orient, le centre de l'empire **perse** se situant en Iran. En 331, Alexandre le grand détruit l'empire **perse** et établit sa capitale à Babylone. Il respecte les divinités locales et restaure les bâtiments publics.

## DES ROIS

Avec la constitution d'états urbains, le pouvoir est transmis par la communauté à un roi chargé de la protéger et de la rendre prospère. Lorsque les états urbains s'étendent pas conquête, les rois sont amenés à diriger d'autres communautés. Au fil du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> millénaire ACN, certains états urbains soumettent d'autres cités.

La royauté est sacrée. Le pouvoir vient des dieux. Les chroniques royales évoquent des rois légendaires vivant avant le Déluge qui auraient vécu plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'années. Le roi n'est cependant ni un dieu, ni un prêtre (le palais et le temple sont deux institutions séparées). Il est l'intermédiaire entre les dieux et les hommes. Le titre royal est héréditaire. Si il n'y a pas d'héritier, il faut, grâce à la divination (**hépatoscopie** ou astrologie), identifier l' élu des dieux qui montera sur le trône. Les reines (mères ou épouses) n'accèdent au pouvoir qu'en cas de vacance. La mort du roi déclenche un impressionnant deuil national (pleureuses, cérémonies funéraires). Le nouveau roi reçoit l'investiture dans un temple. Il reçoit parfois l'**onction**. Le cercle et le bâton d'**arpenteur** sont des symboles souvent associés au souverain. Ils symbolisent la maîtrise territoriale et la mesure (sagesse, patience). Sargon d'Akkad est le premier à porter la **tiare** à cornes qui, précédemment, était seulement réservée aux dieux. Les rois sont polygames. Ils épousent les filles des souverains voisins afin de sceller des alliances. Les princesses peuvent également être attachées à un temple.

Les palais, centres et symboles du pouvoir, sont de plus en plus grands et complexes. Celui de Mari, miraculeusement préservé grâce à la destruction brutale de la

ville par Hammourabi (1760 ACN) couvre plus de trois hectares et comprend deux étages. Il est fortifié, doté de cheminées, de citernes, de latrines, de salles de bain et d'un système d'évacuation des eaux usées. La salle d'audience où le pouvoir royal se met en scène est impressionnante. Des *bas-reliefs* montrent les activités officielles du roi (audiences, sacrifices, chasse au lion). Le palais comprend un quartier réservé aux femmes. Dans ce « harem » qui abrite plus de six cents personnes résident les nombreuses épouses du roi, sa mère, les servantes et des eunuques. Le palais abrite également l'administration centrale du royaume.

Les fonctions royales sont diverses. Le roi préside aux grandes fêtes religieuses, comme la fête du nouvel an, et à certains sacrifices. En tant que lien entre les dieux et les hommes, il doit guetter les présages envoyés par les dieux pour lui dicter sa conduite. Les naissances anormales d'animaux et les phénomènes astrologiques (éclipses) sont interprétés par les devins. Si les présages menacent le roi, on utilise un faux roi (« roi-substitut ») qui subira la colère divine à la place du souverain. Pendant que le vrai roi se cache, le « roi-substitut », souvent un simple d'esprit, un criminel ou un prisonnier de guerre, est couronné et participe à la vie publique en compagnie d'une fausse reine. Après un nombre de jours calculés par les devins, le faux couple royal est exécuté puis enterré en grandes pompes et le vrai roi remonte sur le trône. Le caractère religieux de la fonction royale est également exprimé par les missions de bâtisseur que se donnent les souverains (*ziggourats*).

Le roi est également un juge suprême qui tranche les conflits qui n'ont pas pu être résolus par la juridiction ordinaire et un législateur qui doit agir avec sagesse. Comme Hammourabi, il publie des « codes » de lois qui sont en fait des recueils de *jurisprudences*, c'est-à-dire de sentences de justice déjà prononcées par le roi. La *stèle* du code d'Hammourabi montre le roi recevant de Shamash, dieu du soleil et de la justice les insignes royaux. Le roi est également un lettré qui reçoit une formation de scribe (lecture, écriture, astrologie, mathématique, *exorcisme*). Le roi est, enfin, un guerrier qui apporte la prospérité à son peuple en annexant les territoires voisins. L'iconographie le représente foulant des pieds les têtes de ses ennemis.

À la suite des historiens grecs, on considère habituellement les rois orientaux comme des despotes sanguinaires dont les pouvoirs n'ont pas de limites. Il faut nuancer ce portrait. Les rois mésopotamiens ont l'obligation de servir leur peuple et de respecter les lois et les traités d'alliance avec les autres rois. S'ils ne le font pas, les dieux se manifestent par des prodiges et le roi, s'il ne s'amende pas, sera maudit.

## DES VILLES

En Mésopotamie, les villages apparaissent dès le VI<sup>e</sup> millénaire. L'irrigation apparaît au IV<sup>e</sup> millénaire. L'eau des deux fleuves, bien plus difficile à maîtriser que celle du Nil, a une valeur ambiguë : elle est à la fois source de vie et de mort. Le sud de la Mésopotamie forme un marécage inexploitable qui gagne chaque année du terrain sur le Golfe persique. La terre jouxtant ce marécage a tendance à se saliniser et à devenir, elle aussi,

inexploitable. Les *crues* sont moins régulières et moins maîtrisables qu'en Égypte. Le mythe du Déluge, évoqué dans les textes mésopotamiens puis, plus tard, dans la Bible, évoque probablement le souvenir d'une *crue* particulièrement forte. La maîtrise des fleuves exige le recours à des techniques complexes recourant à des *chadoufs* et à un système de canalisation élaboré comprenant des *aqueducs*. La maîtrise des travaux hydraulique permettra aux Babyloniens d'arroser, grâce à une *vis d'Archimède*, des jardins suspendus (jardins de Ninive et, peut-être, jardins de Babylone dont l'existence n'a pas été prouvée mais qui figurent néanmoins sur la liste des sept merveilles du monde antique). Les canaux permettent la navigation. Le grand canal de Mari fait plus de cent kilomètres de long. L'entretien du système d'irrigation est extrêmement coûteux et mobilise des centaines d'hommes.

### Des noms reflétant le pouvoir royal

Le roi a le pouvoir de nommer les édifices qu'il construit. Il nomme par ailleurs les années, qui ne sont donc pas numérotées. Ces noms à rallonge reflètent la puissance royale et relève de la propagande. Hammourabi qui a nommé un canal « Hammourabi est la richesse de son peuple et le favori des dieux Anu et Enlil », nomme l'année correspondante « Année où le canal *Hammourabi est la richesse de son peuple et le favori des dieux Anu et Enlil* a été creusé ».

Lorsque la société est uniquement rurale, les activités ne sont pas diversifiées. Tout le monde exerce plus ou moins le même métier (agriculteur-éleveur-artisan). La constitution d'états urbains suppose une division du travail et une diversification des activités (médecins, administratifs, artisans, commerçants, militaires, etc.). Elle suppose dès lors une amélioration des rendements agricoles. Nourrir des gens qui ne produisent pas eux-mêmes de la nourriture suppose la création d'un surplus.

Les villes sont entourées de murailles et comportent une série de bâtiments spécialisés (temples, administration, etc.). Elles dominent une petite région agricole qui la fournit en vivres. Au fil du temps, les villes grandissent au point de former de véritables mégapoles (Ninive = 8 km<sup>2</sup>, Babylone = 10 km<sup>2</sup>). La ville est traversée par un réseau des ruelles étroites qui, à la manière d'un *souk*, permettent de marcher à l'ombre. De gigantesques voies processionnelles pouvant faire trente mètres de large, utilisées lors des fêtes religieuses, traversent l'espace urbain. Les places sont rares et petites. Il n'y rien de semblable au *forum* des romains ou à l'*agora* des grecs. Les proclamations officielles se font aux portes des temples ou des palais. C'est là aussi que l'on accroche les documents officiels (traités de paix, lois, réglementation des poids et mesures). Les marchés se tiennent probablement aux portes des villes. C'est là que sont humiliés et suppliciés les vaincus (rois empalés au milieu des têtes décapitées de ses soldats).

La pierre et le bois sont rares. On construit donc en briques (argile et paille, séchées au soleil). Il en fallu trente-six millions pour réaliser la *ziggourat* de Babylone (I<sup>er</sup> millénaire ACN). Les toits des maisons ordinaires sont en roseau tressé. Le *bitume* est

utilisé comme isolant. Les murs peuvent être chaulés. Des briques *émaillées* ou du métal décorent des bâtiments officiels qui sont de plus en plus impressionnants, chaque nouveau roi tentant de faire mieux que son prédécesseur. Le mode de construction est relativement rapide. Une ville nouvelle pouvait voir le jour en dix ans.

## DES SOCIÉTÉS

Les vallées irriguées et verdoyantes contrastent avec les steppes et les déserts environnants, traversés par des populations nomades ou semi-nomade pratiquant l'élevage et le pillage. Ces nomades sont à l'origine de la ruine de plusieurs états mésopotamiens. Attirés par les civilisations des fleuves, ils s'assimilent et, parfois, jettent eux-mêmes les bases d'un nouvel état.

La société sédentaire du III<sup>e</sup> millénaire ACN est composée de deux classes d'hommes aux statuts juridiques distincts : les hommes libres et les esclaves. Ensuite, au II<sup>e</sup> millénaire ACN, un critère économique scinde le groupe des hommes libres en deux classes : les hommes libres proprement dits, c'est-à-dire des notables ou des nobles disposants d'une fortune, et les mesquins (*mouchkinous*) aux revenus modestes. La différence juridique entre hommes libres et *mouchkinous* s'exprime notamment en cas de réparation. Lorsqu'un homme libre est lésé, il a droit à une compensation plus élevée car son honneur est en jeu.

Les esclaves sont des captifs ou des descendants de captifs (les enfants de mères esclaves sont esclaves). On peut également devenir esclave à cause de dettes. Un homme endetté qui ne peut rembourser peut se vendre lui-même après avoir vendu ses enfants et sa femme. Les esclaves peuvent, comme du mobilier, être vendus ou loués selon le prix du marché. L'esclave peut cependant accumuler de la richesse et racheter sa liberté. Un homme qui a vendu ses enfants ou sa femme peut également les racheter afin de les libérer. Les esclaves sont marqués (longue mèche de cheveux, tatouage ou marque au fer rouge). Le propriétaire peut prouver ses droits en effectuant un moulage du pied de l'esclave dans l'argile avec mention du nom de l'esclave. Le maître est obligé de nourrir suffisamment son esclave.

Les hommes sont habituellement monogames. Seul le roi a plusieurs épouses. Les enfants mâles héritent des biens. Une part plus importante peut être réservée à l'aîné. Les filles n'héritent pas mais reçoivent une *dot*.

## UNE ÉCONOMIE

L'agriculture est le fondement de l'économie. Les salaires sont d'ailleurs versés en mesures de céréales. Les céréales sont cultivées sur l'ensemble du territoire. Dans le sud, on trouve aussi des palmeraies de dattiers. Les fruits servent pour l'alimentation et les fibres du tronc pour la vannerie. Les dieux (= les temples) et le roi (= les palais) sont les principaux propriétaires terriens. Ils possèdent également de nombreux esclaves. Les conquêtes de territoires assurent la dynamique économique. Le roi distribue les terres conquises aux notables ou aux soldats. Il peut également les confier aux nomades qu'il veut sédentariser. Trois types de propriétés voient donc le jour : les terres du roi, les terres que le roi cède en échange de services et la propriété privée. Les terres des temples fournissent les offrandes alimentaires faites aux dieux et servent à l'entretien du personnel religieux.

L'élevage n'est pas réservé aux seuls nomades. Les sédentaires le pratiquent. Les troupeaux sont parfois de très grande taille. Ils sont principalement composés d'ovins qui fournissent la laine (habillement) et sont consommés lors des cérémonies sacrificielles ou divinatoires (*hépatoscopie*). Les ânes sont utilisés comme animaux de traits (chariots) ou de portage. Les porcs et les bovins sont plus rares. Les bovins sont réservés à la table du roi ou des dieux. La chasse et la pêche ne disparaissent pas avec la sédentarisation.

Dès le IV<sup>e</sup> millénaire existent des échanges commerciaux lointains, notamment avec l'Égypte ou les villes de la vallée de l'Indus (Harappa et Mohenjo-Daro). C'est naturellement le sud (Sumer), plus proche du Golfe persique et contrôlant donc les voies maritimes, qui s'impose d'abord économiquement. Ensuite, le déclin brutal des civilisations de l'Indus, la salinisation des terres de Sumer et le recul du Golfe persique entraîne un transfert économique vers le nord : échanges avec l'Anatolie et la Méditerranée. Les produits échangés sont nombreux (huile de Palestine, vin des régions méditerranéennes, poissons séchés du Golfe persique, *lapis-lazuli* d'Afghanistan, bois du Liban (cèdres), pierre du Taurus ou de l'Arabie). Le *bitume* mésopotamien est utilisé en Égypte pour la momification. Dès le XI<sup>e</sup> siècle ACN, les ports de Phénicie (Sidon, Tyr, Byblos : Liban actuel) développent des relations commerciales avec toute la Méditerranée et installent des colonies jusqu'en Tunisie actuelle (Carthage) ou en Espagne. Les phéniciens pratiquent la *navigation hauturière*. Ils commercialisent notamment la *pourpre*, teinture rouge violacée extraite d'un coquillage (le murex). Le nom « phénicien » vient d'un mot grec désignant cette teinture.

Le transport se fait par bateau ou par route. Des navires à voiles circulent sur le Golfe persique dès le IV<sup>e</sup> millénaire. Des embarcations en roseau ou en peau *bitumée* sont utilisées sur les fleuves et les canaux. On peut également trouver des « radeaux pneumatiques » (outré gonflées) utilisés pour transporter les matériaux lourds (pierres, statues...). La descente des fleuves s'effectue à la *gaffe*. La remontée se fait par *halage*. Les deux fleuves unissent le Golfe persique aux régions méditerranéennes et, au-delà, à l'Égypte. Les routes sont à péages. Des relais permettent aux caravaniers de s'abriter et de se restaurer. Les chars à ânes ou à bœufs sont connus depuis le IV<sup>e</sup> millénaire ACN. Le dromadaire est utilisé depuis le I<sup>er</sup> millénaire ACN. Les routes permettent également aux

messagers royaux de circuler entre les différents centres administratifs. Des *guildes* de marchands organisent des opérations commerciales de grande ampleur.

## DES GUERRES

Au III<sup>e</sup> millénaire ACN, les guerriers mésopotamiens sont équipés d'un casque de cuir ou de cuivre, d'un long manteau clouté, d'un bouclier rectangulaire et d'une longue pique. Les épées recourbées et les haches sont plus rares. Ils manœuvrent en rang serrés à la manière des *phalanges* grecques. Les chars lourds, tirés par des ânes, semblent avoir été utilisés. À la fin du III<sup>e</sup> millénaire ACN apparaît l'*arc composite*. Très flexible, il est composé de plusieurs essences de bois et de corne. L'armement défensif est plus léger. Au II<sup>e</sup> millénaire ACN apparaissent des chars légers tirés par des chevaux. Ils sont capables d'effectuer de véritables *charges*. Des archers y sont installés. Ils peuvent ainsi pénétrer dans les lignes ennemies en surplombant les fantassins. Au I<sup>er</sup> millénaire ACN apparaît la cavalerie (chevaux et dromadaire) et des navires de guerre adaptés aux fleuves ou à la mer.

La *poliorcétique* se perfectionne. L'armement offensif (*arc composite*, rampes d'attaques, *béliers* suspendu à une machine de siège comportant six roues et deux tours d'assaut) et défensif (murailles de plus en plus hautes, tours en saillie afin d'effectuer un tir croisé sur les assaillants, *glacis*, fossés remplis d'eau, jet d'eau bouillante) sont de plus en plus élaborés.

Si l'on en croit l'iconographie royale, le traitement réservé aux vaincus est cruel. Les *bas-reliefs* des palais montrent la puissance du roi en mettant en scène les supplices qu'il inflige à ses ennemis (têtes coupées, yeux arrachés, etc.). Le *butin* joue un rôle économique et symbolique important. Afin de montrer leur domination, les Assyriens ramènent des obélisques d'Égypte. Depuis le IX<sup>e</sup> siècle, les rois exigent également un tribut annuel des populations vaincues. Les déportations sont courantes. Les déportés les plus célèbres sont les Juifs du royaume de Juda déportés par Nabuchodonosor II (l'exil à Babylone de la Bible). Les Assyriens déportent quatre millions de personnes au I<sup>er</sup> millénaire ACN. Ces déplacements de populations permettent de prévenir d'éventuelles rébellions et de profiter du savoir-faire des vaincus. Les déportés sont effectivement sélectionnés pour leurs compétences (métallurgiste, médecins, scribes). Les déplacements peuvent également compenser les pertes démographiques... qui peuvent elles-mêmes être dues à une défaite militaire suivie d'un prélèvement de population par l'ennemi... voire un vide que le roi a lui-même créé afin de mater une province de son territoire. Les déportés participent à l'édification de bâtiments publics. Les élites sont incorporées dans l'appareil d'état.

## DES DIEUX

Les dieux mésopotamiens sont au départ des personnifications d'éléments naturels que l'homme veut maîtriser. Ils vivent dans le ciel. Le *panthéon* reflète la structure sociale mésopotamienne. Il est essentiellement masculin, structuré selon des rangs sociaux

et dirigé par un roi. À l'image des hommes, les dieux naissent, vivent, font la guerre, se reproduisent, forment des familles... et meurent. Avant la création de l'homme, ils doivent même travailler pour subsister. Ils émettent un rayonnement lumineux qui terrifie les hommes qui les croisent. Chaque région à ses propres dieux. L'apparition de figures masculines a du concurrencer le culte de la déesse mère (cf. *La Préhistoire*). Le dieu royal et combattant est souvent la principale divinité (Marduk à Babylone et Assur à Assur). Les liens entre les dieux et la politique sont évidents. Les dieux sont souvent *poliades*, c'est-à-dire qu'ils protègent une cité en particulier (ici encore, Marduk à Babylone et Assur à Assur). Lorsque les cités s'affrontent, les dieux eux-mêmes sont engagés dans le combat. Ainsi, au VII<sup>e</sup> siècle, Sennachérib qui détruit Babylone emmène Marduk, c'est-à-dire la statue de Marduk, à Assur afin d'y être jugé par un jury présidé par le dieu Assur. Nabonide, dernier roi de Babylone, est renversé par les prêtres de Marduk qui lui reprochent d'avoir essayé de concurrencer le culte de ce dieu par celui du dieu Sin qu'il tente d'imposer dans tous les temples.

Des mythes *cosmogoniques* expliquent la création de l'univers et de l'homme. La version babylonienne veut que Marduk ait créé le monde avec le cadavre d'une divinité vaincue. Le centre de ce monde est bien évidemment Babylone (Babylone = étymologiquement « porte des dieux »). La terre est une reproduction du ciel : le temple de Marduk à Babylone est la réplique de la maison céleste du dieu.

L'homme a une double nature, matérielle et divine. Son corps est fait d'argile mais son âme a été fabriquée, encore une fois, à partir du cadavre d'une divinité. Les hommes sont créés par les dieux pour permettre à ces derniers de cesser de travailler. Ils entretiennent la terre et nourrissent les divinités par le biais de sacrifices animaux. L'homme a donc une nature divine. Il n'y a pas de coupure entre le monde des hommes et le monde des dieux. Tous font partie du même univers. Le déluge fut envoyé contre les hommes car, devenant trop nombreux, ils faisaient trop de bruit. Afin de limiter leur nombre, les dieux ont diminué leur temps de vie (avant le déluge, les hommes vivaient plusieurs siècles) et ont rendu certaines femmes stériles.

La partie divine de l'homme, son « âme », ne disparaît pas avec la mort. Elle rejoint les Enfers. Il s'agit d'une ville souterraine à l'accès difficile. On doit, notamment, pour la rejoindre, traverser une rivière grâce à un passeur et sa barque (cf. Charon chez les Grecs et les Romains). Un tribunal infernal attribue une place aux arrivants. Cette place est attribuée en fonction du statut terrestre du mort et non en fonction de ses bonnes actions. Au II<sup>e</sup> millénaire ACN, on décrit l'Enfer comme un endroit triste et neutre. Dès le I<sup>er</sup> millénaire ACN, l'Enfer devient un lieu effrayant peuplé de démons.

Les noms des hommes et des dieux ont un pouvoir magique. Ils symbolisent la vie de ceux qui les portent. Les noms des hommes sont souvent des *incantations* (ex : « Nabuchodonosor » signifie « Que le dieu Nabu protège ma descendance »). Conserver la mémoire du nom des ancêtres revient donc à prolonger leur existence. Les inscriptions royales des rois vaincus sont martelées afin d'effacer les noms des souverains et détruire ainsi leur existence. Les noms des dieux sont parfois jugés trop puissants pour être prononcés. On dit donc « bēl », c'est-à-dire « seigneur » pour désigner une divinité, d'où

le nom du dieu phénicien Baal qui s'impose à travers toute la Méditerranée. Une autre stratégie est d'utiliser le nombre attribué au dieu (ex : Sin = la lune = 30 car une lunaison fait +/- 30 jours). Une prudence comparable est de mise en ce qui concerne les représentations des dieux. Ces derniers ne sont pas toujours représentés sous leur forme *anthropomorphe*. Parfois, on ne représente que leur attribut (lion pour Ishtar, dragon pour Marduk). La peur de prononcer le nom de la divinité ou de la représenter se retrouve également dans une autre religion de la région, le judaïsme. Chez les Mésopotamiens, cette crainte ne va pas jusqu'à l'interdiction pure.

Les dieux sumériens sont repris par les Akkadiens. Les attributions évoluent par glissement (ex : Shamash en tant que dieu du soleil parcourt l'univers et est donc au courant de toutes les actions commises par les hommes : il devient naturellement le dieu de la justice).

En sumérien	En akkadien	Sexe	Attribution
Enki	Ea	♂	Intelligence, Civilisation
An	Anu	♂	Ciel
Enlil	Elil	♂	Royauté
Utu	Shamash	♂	Soleil, Justice
Nanna	Sin	♂	Lune
Inanna	Ishtar	♀	Amour, guerre, planète Vénus

Les démons, gouverné par Pazuzu, hantent les déserts en lisière de la civilisation et apportent les calamités aux hommes des vallées. Ils s'opposent aux anges, créatures *composites* (ex : lions ailés avec visages humains). Ces « Kéroub » deviendront les Chérubins (anges) de la Bible des Juifs et des chrétiens.

Les mythes incorporent également des héros humains. L'*épopée* de Gilgamesh, composée au II<sup>e</sup> millénaire ACN, pose la question du but de l'existence humaine. Gilgamesh aurait régné sur Uruk vers 2 700 ACN. Au cours de ses aventures, il prend conscience de son statut de mortel, puis tente de conquérir l'immortalité puis, enfin, accepte de vivre comme chaque homme, c'est-à-dire en se sachant condamné. Centrés sur la morale, les mythes servent également de matériel pédagogique pour les futurs rois.

Le temple est la maison terrestre du dieu. Il abrite la statue de la divinité, placée sur une estrade dans une pièce dont l'accès est réservé aux prêtres et au roi. Dans cette pièce sont déposées des statues représentant des hommes en prières (*orants*). Ces statues ont pour but d'attirer sur la personne représentée la bénédiction du dieu. La statue du dieu est en bois recouvert d'or. À l'issue d'une cérémonie de consécration, le dieu vient habiter la statue. La statue devient alors le dieu. Il faut donc effacer toute trace de la fabrication humaine de celle-ci. L'artisan qui l'a fabriquée jure qu'il n'en est pas l'auteur. On fait semblant de lui couper la main. La statue, comme un être vivant, est lavée et habillée. On la nourrit par le biais de sacrifices (animaux). Le dieu prend ce dont il a besoin. Le reste est consommé par le personnel du temple. Le temple est également un employeur et un centre économique important. Il comprend des greniers où sont stockées les récoltes. Il peut également être utilisé par le roi comme lieu de dépôt du *butin* de guerre. Le

personnel du temple comprend des laboureurs, des cuisiniers, des brasseurs, des trésoriers, des scribes et, bien entendu, des prêtres. Des femmes peuvent également être consacrées aux dieux, en tant qu'épouses terrestres d'une divinité, en tant que religieuses cloîtrées (dans ce cas, elles ne peuvent pas avoir d'enfants), ou en tant que prostituées sacrées au service d'Ishtar. Souvent installé sur une terrasse, le temple prend parfois des allures de *ziggourat*.

Les *ziggourats* sont des pyramides à degrés surmontées d'un temple. Elles sont souvent peintes ou construites en briques *émaillées*. La première *ziggourat* fut construite à l'époque du roi sumérien d'Ur Ur-Nammu aux environs de 2 100 ACN. La *ziggourat* de Babylone, la tour de Babel de la Bible, comprend sept étages. Ces sept étages renvoient aux sept astres observés par les Mésopotamiens (Soleil, Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne). La fonction des *ziggourats* est donc peut-être d'allier la religion et l'observation astronomique, peut-être dans une optique divinatoire (observer les astres pour connaître la volonté des dieux). Ces grands bâtiments qui s'élancent vers le ciel sont également des points de contact entre les dieux et les hommes. Ils faut les distinguer des pyramides d'Égypte (= tombeaux) auxquelles ils ressemblent.

Les grandes fêtes religieuses permettent l'intégration des différentes populations. Tous participent à un *rituel* exaltant les dieux de la cité et le roi. Les *processions* sacralisent l'espace de la ville (le dieu, c'est-à-dire la statue du dieu, sort du temple et parcourt toute la ville). Lors de la fête du nouvel an, les statues des dieux sortent de la ville qui est purifiée en leur absence. Le retour des statues est triomphal.

## UNE CULTURE

### Écrire

L'écriture naît à Sumer entre 3 400 et 3 200 ACN. Elle n'est, au départ, pas connectée avec la langue orale dans la mesure où les signes qui la composent sont des *pictogrammes* (un signe représente une chose) ou des *idéogrammes* (un signe représente une idée). Ces signes sont soit des dessins de la chose représentée (« hommes » = silhouette humaine) ou une partie de la chose représentée (bœuf = tête avec corne), soit des symboles arbitraires (mouton = rond avec une croix). L'écriture se pratique par incision de l'argile grâce à un stylet en roseau taillé (*calame*) aux deux extrémités. L'une des extrémités est triangulaire (pour écrire les mots), l'autre est arrondie (pour écrire les chiffres). L'art d'écrire sur les tablettes d'argile se codifie peu à peu. On écrit dans des cases de gauche à droite. Au fil du temps, les signes basculent d'un quart de tour vers la gauche. Il n'est pas facile de reproduire les courbes des *idéogrammes* et des *pictogrammes* sur l'argile. On schématise donc, en réduisant les dessins à des séries de traits en forme de clou (*cuneus* en latin d'où écriture *cunéiforme*). Cette écriture pratiquée par incision est en trois dimensions et la profondeur des traits a une importance. Les signes se combinent. Parfois les combinaisons correspondent à celles effectuées dans la langue orale (ex : roi en sumérien = LU (homme) GAL (grand) : en *cunéiforme* = combinaison du dessin qui

représente « homme » et de celui qui représente « grand »). Parfois, elles n'ont aucun rapport avec la langue orale (ex : manger en sumérien = KU : en *cunéiforme* = combinaison du dessin représentant « bouche » (KA en sumérien) et du dessin représentant « pain » (NINDA en sumérien)). Contrairement à notre actuel alphabet, l'écriture ne reproduit donc pas les sons de la langue orale.

### Bulles à calculi

Les mésopotamiens, Sumériens ou Akkadiens, utilisent principalement l'argile comme support d'écriture, les métaux ou la pierre étant réservés aux inscriptions officielles prestigieuses. On supposait jadis que les tablettes avaient pour ancêtres les bulles à *calculi*. Ces bulles d'argile contenant une série de petits pions (*calculi*), eux aussi en argile, servaient à compter les ressources (ex : nombre de moutons dans un troupeau). La bulle garantissait l'inaltération des données (ex : un berger malhonnête ne pouvait pas enlever ou ajouter un pion). Ces bulles au fil du temps se seraient transformées en tablettes et les pions se seraient transformés en signes gravés dans l'argile. On sait aujourd'hui que le système de la bulle a survécu à l'invention de l'écriture.

Les Akkadiens adoptent l'écriture *cunéiforme* sumérienne. Ils maintiennent certains *pictogrammes* et *idéogrammes* tout en donnant à d'autres signes une valeur syllabique (un signe = une syllabe). On parle alors de *phonogramme* (un signe = un son : ici, une syllabe, c'est-à-dire une combinaison de sons). La langue écrite et la langue orale commencent donc à se rejoindre. La langue akkadienne donne naissance au babylonien et à l'assyrien. Le sumérien devient une langue morte seulement utilisée par les intellectuels. Les langues et les écritures mésopotamiennes deviennent internationales (ex : Pharaon écrit en babylonien à un roi chypriote). Les autres populations gardent cependant leur propre système (ex : hiéroglyphes en Égypte ou chez les Hittites).

Les *sceaux-cylindres* mésopotamiens, des cylindres de pierre ornés de représentations souvent religieuses, permettent de réaliser des impressions sur l'argile. Il s'agit au départ de marques personnelles signifiant la possession. Un propriétaire peut ainsi laisser sa marque sur une *jarre* afin d'affirmer sa possession sur le contenu. L'argile marquée scelle la *jarre* (d'où « sceau »-cylindre). Par la suite, le *sceau-cylindre* sert à signer un document (ex : marque du roi sur un document officiel). Des cylindres similaires peuvent être recouverts de textes. Il s'agit, des millénaires avant l'imprimerie, d'un mode de reproduction de documents.

Au XIV<sup>e</sup> siècle ACN, le petit royaume d'Ugarit (Syrie actuelle), utilise un nouveau système d'écriture. Les signes, toujours *cunéiformes*, ne font plus référence à des objets ou à des syllabes (combinaisons de sons), mais à des sons simples. Ces signes sont en si petit nombre que l'on peut en apprendre la liste par cœur. Ils portent le nom d'un mot qu'ils peuvent servir à écrire. Ainsi, le premier signe, désignant la lettre « A », est appelé Alpum (bœuf en Akkadien => Aleph en hébreux, Alpha en grec). Le second signe, désignant la lettre « B », est appelé Bîtum (maison en Akkadien => bêt en hébreux, bêta

en grec). Etc. Le système est connu sous son nom grec qui associe le nom des deux premières lettres (« Alpha-bet »). Il se diffuse partout, notamment grâce aux marchands phéniciens, présents en Orient et dans toute la Méditerranée. Les langues sémites qui passent à l'alphabet s'écrivent désormais de droite à gauche. L'alphabet permet d'écrire rapidement (écriture cursive) à condition que le support d'écriture soit adapté. Les supports souples (*papyrus* ou *parchemin*) remplacent donc l'argile. Les pinceaux et l'encre remplacent les *calames*. Ce nouveau dispositif permet en outre d'écrire avec des courbes. L'araméen, nouvelle langue internationale s'impose de la Méditerranée à l'Inde. Les langues akkadiennes et les tablettes en *cunéiforme* ne sont plus utilisées que pour les textes religieux.

## « A »

Le signe *cunéiforme* signifiant bœuf qui représente une tête de bovidé (*pictogramme*) est utilisé par l'alphabet d'Ugarit et, ensuite, par tous les autres alphabets (phénicien, hébreux, grec, latin, etc.). Notre « A » actuel est donc une tête de bœuf qui, avec le temps, s'est renversée et tend ses cornes vers le bas.

La culture écrite mésopotamienne est très développée. Les tablettes d'argiles se conservent relativement bien. L'historien dispose donc pour les civilisations mésopotamiennes d'une documentation parfois bien plus abondante que pour des civilisations plus récentes (Grèce ou Rome antique). On dispose de récits mythiques, d'histoire officielle, de comptabilités, de lettres, de documents juridiques, etc. Le passage à l'araméen (I<sup>er</sup> millénaire) complique le travail des assyrologues. L'araméen se rédige avec une écriture plus souple (alphabet) nécessitant l'usage de *papyrus* ou de *parchemin*, bien plus fragile que les tablettes.

Le nombre de Mésopotamiens sachant lire et écrire est relativement élevé. Outre les scribes professionnels, les rois et les princes, les notables, les fonctionnaires et les marchands maîtrisent l'écriture. De nombreuses femmes y ont également accès. Contrairement aux Grecs ou aux Romains, les Mésopotamiens ont fait de l'écrit un outil du quotidien. Le métier de scribe est héréditaire. Des écoles apparaissent dès le III<sup>e</sup> millénaire ACN. La formation comprend une initiation au modelage des tablettes, un apprentissage de signes de plus en plus complexes, des séances de copie de textes et, pour certains élèves, une spécialisation comprenant des éléments de musique et de mathématique.

Des bibliothèques conservent les tablettes. Certains particuliers peuvent en posséder une. Les plus impressionnantes sont les bibliothèques royales, comme celle de Ninive (30 000 tablettes). Le roi se préoccupe de l'accroissement des collections. Il organise les copies de tablettes situées ailleurs ou demande aux villes secondaires de lui envoyer leur collection. La bibliothèque royale devient ainsi semblable à nos bibliothèques nationales. La guerre permet également l'accroissement. Les tablettes des vaincus sont emmenées par le vainqueur qui veut profiter du savoir de son ennemi. L'idée de

centraliser le savoir dans de grandes bibliothèques attachées au palais sera repris par les successeurs des Mésopotamiens : rois *perses* ou *hellénistiques* (ex : bibliothèque d'Alexandrie).

L'écriture sert à diffuser les récits mythiques, à composer des documents diplomatiques mais, aussi, à participer à la propagande royale. Les inscriptions royales qui ornent les monuments glorifient les rois victorieux. Les annales ou les chroniques royales dressent la liste des victoires du roi. L'écriture sert également à transmettre la sagesse (recueils de proverbes insistant sur les valeurs familiales ou la modération).

## S'habiller

Les renseignements rassemblés par les historiens concernent surtout les personnes représentées dans l'iconographie : souvent des hommes, presque toujours des notables ou des rois. La jupe de laine est le vêtement masculin principal au III<sup>e</sup> millénaire ACN. Elle sera ensuite concurrencée par des tuniques en étoffe légère (soie, etc.). Les femmes de notables semblent avoir adopté le voile lors de leurs déplacements en public. Les Akkadiens et, à leur suite, les Assyriens et les Babyloniens portent cheveux longs et barbe bouclées. Des perruques ont probablement été utilisées. Les parures jouent un grand rôle. Des bijoux très élaborés en or, en argent ou en fer (considéré alors comme un métal précieux) sont portés par les hommes et les femmes. Ils les accompagnent dans la tombe. Certains ensembles de tombes livrent jusqu'à cinquante kilos de bijoux en or. Les pierreries comme le *lapis-lazuli* sont également utilisés. Le maquillage, pour les hommes et les femmes, est également très présent (ex : *khôl* pour souligner le regard). Le parfum est abondamment utilisé, l'absence d'odeur étant une des caractéristiques du royaume des morts.

## Manger et boire

La base de la nourriture est l'eau et le pain comme le laissent supposer la construction des *idéogrammes* sumériens « manger » et « boire » (manger = pain + bouche ; boire = eau + bouche). En Akkadien, le mot « pain » et le mot « manger » ont la même racine. La transformation des produits (ex : céréale => pain) signifie, pour les Mésopotamiens, le passage de l'animalité à l'humanité. Ainsi, Enkidu, l'homme sauvage qui deviendra le compagnon de Gilgamesh, devient un homme lorsqu'il cesse de se nourrir d'herbe et de fruits et qu'il accepte d'avaler du pain et de la bière. La bière locale est la boisson préférée. On la sert dans des tavernes qui sont aussi des maisons de prostitution. La bière et l'ivresse, tout comme la prostitution d'ailleurs, sont associées à certaines cérémonies religieuses. Le vin, lui, doit être importé des régions méditerranéennes. Le lait ne supporte pas la chaleur et doit donc être caillé (ajout de *présure* contenant des enzymes gastriques) et, éventuellement, transformé en fromage.

Les repas royaux, pour lesquels nous disposons de davantage d'informations, sont des festins réglés par un cérémonial très contraignant et accompagnés de musiciens. Au

palais, bières et vins se boivent frais. Ils sont conservés dans des glacières souterraines contenant des blocs de glaces venant des régions montagneuses.

### Dicton sumérien (authentique)

« Ce qui est bien, c'est la bière, ce qui est mauvais, c'est la route. »

### Comprendre le monde

Les mathématiques mésopotamiennes reposent sur un système en base soixante. Ce système perdure jusqu'à nous (heures divisées en soixante minutes de soixante secondes, cercle divisé en six fois soixante degrés). Le zéro est connu (il n'apparaîtra en Occident qu'au milieu du Moyen Âge). Les élèves qui s'initient aux mathématiques travaillent sur des problèmes de calculs de surface de parcelles. On a par ailleurs retrouvé des plans cadastraux à l'échelle dont la réalisation a nécessité de nombreux calculs. L'héritage mathématique se transmet aux *Perses* puis aux *Arabes*.

La médecine combine les efforts de trois spécialistes : le devin qui émet les pronostics de guérison, le médecin qui traite les symptômes et l'*exorciste* qui, grâce à des gestes *rituels* ou des *incantations*, éloigne le mal. Le médecin est juridiquement responsable de la vie de son patient. Il refusera donc de traiter des cas que le devin estime désespérés. Les *rituels* d'*exorcisme* comprennent l'usage de représentations des malades (semblable aux poupées vaudou) et de cercles de protection tracés sur le sol. La divination est la science suprême dans la mesure où elle permet d'interpréter la volonté des dieux. Les devins qui influencent les décisions royales jouent un rôle important dans la société. La divination peut reposer sur l'examen du foie d'un animal (*hépatoscopie*). On a retrouvé des maquettes de foie d'animaux utilisées par les devins afin de faciliter leurs diagnostics. La divination peut également reposer sur l'observation des astres (astrologie). Ces observations reposent sur une bonne connaissance des réalités astrales (astronomie). Les messages des astres sont adressés au seul roi et concernent toute la communauté. Les astres ne font qu'exprimer le message des dieux. L'astrologie *perse*, héritière de l'astrologie mésopotamienne, ressemble déjà davantage à « notre » astrologie : les astres ont un pouvoir réel sur les hommes (et donc ils sont plus que de simples expression des décisions des dieux) et leurs messages concernent les individus et non plus la collectivité représentée par le roi.

Le calendrier est luni-solaire. L'année solaire est divisée en plusieurs mois lunaires dont le nombre est donc variable. L'année commence habituellement au printemps. Pendant les jours néfastes fixés par les devins, certaines activités sont interdites. Des horloges à eau (*clepsydres*) permettent de mesurer le temps qui passe.

## Mourir

Les Mésopotamiens ne momifient pas leurs morts. Le corps, fait par les dieux à partir d'argile, a peu d'importance. Seule l'âme parvient aux Enfers. Les morts sont enterrés habillés et parés de bijoux, parfois sous les maisons des vivants qui les nourrissent et les abreuvent grâce à des canalisations ou à une trappe de visite. Les morts enterrés sous les habitations protègent les vivants. Des *rituels* commémoratifs permettent de préserver le souvenir des morts des générations précédentes. Les objets retrouvés dans les tombes sont peut-être des cadeaux destinés aux divinités infernales. Les Mésopotamiens n'espèrent pas de monde meilleur dans l'au-delà.

## Les Juifs

Parmi les petits royaumes soumis à l'influence des empires mésopotamiens figure le royaume de Juda dont la capitale, Jérusalem, est prise par Nabuchodonosor II en 586 ACN. Des habitants de Juda sont exilés à travers l'empire babylonien. Ils sont libérés lorsque les *Perses* mettent la main sur la Mésopotamie (538 ACN). Juda est un des petits états pratiquant la religion juive. Les croyances et les pratiques religieuses juives se rapprochent souvent de la religion mésopotamienne (chérubin, Déluge, tour de Babel, craintes de prononcer le nom divin ou de représenter la divinité). Elle possède également ses traits propres (monothéisme, interdits alimentaires). Le livre sacré des Juifs, la Torah, est mis par écrit à l'époque du royaume de Juda. Il s'agit d'un récit retraçant l'histoire des Juifs et de leurs ancêtres les Hébreux (création du monde, Déluge, voyage d'Abraham, exode en Égypte, œuvre législatrice de Moïse, constitution de royaumes avec David et Salomon). L'archéologie ne confirme pas toujours ces récits. Ainsi, à l'époque des rois David et Salomon, Jérusalem n'est qu'un village sans murailles.

**L'**Égypte a toujours fasciné l'Europe. Les Grecs et les Romains, puis les humanistes de la Renaissance ont développé leur propre image du pays des pharaons. La construction de notre conception scientifique actuelle commence avec l'expédition militaire de Napoléon Bonaparte (1798) qui emmène avec lui de nombreux savants et avec Jean-François Champollion qui parvient à décrypter les hiéroglyphes (1822) grâce à la Pierre de Rosette découverte par l'expédition Bonaparte. Peu à peu, l'Égyptologie progresse grâce aux fouilles (archéologie) et à l'étude des textes (philologie). Les conditions climatiques égyptiennes permettent la conservation de nombreux vestiges (**papyrus**, mobilier en bois, tissus, etc.). Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Égypte ancienne est d'autant plus fascinante qu'elle est incompréhensible. Les savants de la Renaissance supposaient alors habituellement que les hiéroglyphes préservaient le secret d'une sagesse mystérieuse. L'Égypte était alors connue grâce à la Bible qui décrit le séjour des Hébreux dans le pays des pharaons et leur sortie d'Égypte (Exode). Elle est également connue par les textes antiques (grecs ou romains), notamment ceux rédigés par les Grecs installés en Égypte après les conquêtes d'Alexandre.

## UN PAYS

Le Nil prend une des ses sources sur le haut plateau éthiopien qui reçoit annuellement les pluies des moussons de l'Océan Indien. Ces pluies gonflent l'eau du fleuve qui déborde une fois par an (**crues**), en Égypte, entre août et octobre selon la latitude. Les **crues** amènent les **limons** noirs fertiles du fleuve sur ses berges. Le barrage d'Assouan construit dans les années 1960 empêche actuellement les **crues** de se produire. Le trajet du Nil est ponctué par six **cataractes** (= des rapides avec obstacles rocheux) numérotées du nord au sud. La première **cataracte**, près d'Assouan, est la première frontière sud de l'Égypte ancienne. L'embouchure du Nil forme un **delta** qui, pendant l'Antiquité était traversé par cinq bras du fleuve. La région du **Delta** se compose de marécages, de terre cultivables et de butes propices à la construction. Le Nil est bordé à l'est par le désert arabe et à l'ouest par le désert libyque. Ces étendues désertiques sont parfois montagneuses et peuvent donc fournir des pierres pour la construction. Les rives du fleuve sont également rocheuses et peuvent, elles aussi, fournir des matériaux. La ressource métallifère principale est le cuivre. À l'ouest, il y a des oasis, dont celui du Fayoum, alimenté par une branche du Nil. Le climat alterne, sur le long terme, phases humides et phases arides. Au **Néolithique**, le climat est humide puis s'assèche peu à peu. Vers 2 000 ACN, il est semblable à celui que nous connaissons (désert). L'aridité progressive renforce le rôle du Nil qui devient peu à peu seule source de vie. La faune peuplant déserts et vallée, bien plus diversifiée qu'à notre époque, influence le **panthéon** Égyptien (lion, chacal, scorpion, scarabée, scorpion, hippopotames, crocodiles, vautour, faucon, ibis). Outre la faune aquatique (nénuphar, **papyrus**, jonc), on trouve des palmiers dattiers et de la vigne. Les céréales et le lin sont également présents. La vallée, que les Égyptiens appellent « la noire » (allusion au **limon**) s'oppose au désert que les Égyptiens appellent « la rouge » (allusion à la chaleur du feu et aux couchers de soleils sur l'horizon désertique).

Deux entités politiques se partagent ce territoire. La Basse Égypte comprend le *Delta* et une petite partie du cours du Nil (la frontière se situe peu au sud de Memphis). La Haute Égypte comprend la vallée fluviale jusqu'à la première *cataracte*. La Basse Égypte est la « terre du *papyrus* » et est protégée par la déesse cobra Ouadjet (en écriture hiéroglyphique, « *papyrus* » et « Ouadjet » sont identiques). La Haute Égypte est la « terre du jonc » protégée par la déesse vautour Nekhbet (en écriture hiéroglyphique, « jonc » et « Nekhbet » se ressemblent). *Papyrus* et jonc servent à symboliser l'union des deux Égypte. Ils sont alors unis par le hiéroglyphe « union » qui est une représentation de la trachée artère unifiant les deux poumons. Pendant toute l'époque pharaonique, l'Égypte est considérée comme un pays double.

La population Égyptienne est probablement née d'un métissage entre populations du sud (« négroïdes »), de l'ouest (berbères) et de l'est (sémitique). Ce mélange unique explique pourquoi les Égyptiens se voient comme un peuple différent. Au sud de la première *cataracte* s'étend la Nubie (« pays de Kouch ») d'où les Égyptiens tirent leur or. À l'ouest se trouve la Lybie, peuplée de nomades. À l'est, la péninsule du Sinaï est, elle aussi, peuplée de nomades, les bédouins.

### Vocabulaire

La plupart des mots égyptiens anciens utilisés habituellement ne sont pas d'origine égyptienne mais sont grecs (Anubis, Memphis, Thebes, etc.) ou *arabes* (*mastaba*, Deir el-Medina, Abou Simbel, etc.). En égyptien, Memphis = Inebou Hedjou, Anubis = Inepou, Thebes = Ouaset, Deir el-Medina = Set Maât her imenty Ouaset.

### CHRONOLOGIES

Manéthon, un prêtre Égyptien vivant sous le pharaon lagide Ptolémée II (III<sup>e</sup> siècle ACN), compose une histoire d'Égypte qui répartit les pharaons en trente dynasties. Ce travail, moyennant quelques aménagements, est la base de toutes les chronologies ultérieures. On répartit habituellement ces trente dynasties en trois phases principales (Ancien, Moyen et Nouvel Empire). Notre chronologie actuelle, inspirée de celle de Manéthon est plus précise.

**Période thinite** : ca 3100-ca 2700 ACN : dynasties I et II

**Ancien Empire** : ca 2700-ca 2200 ACN : dynasties III à VI : dont Djéser, Khéops, Khéphren et Mykérinos

**Première Période intermédiaire** : ca 2200-ca 2000 ACN : dynasties VII à XI

**Moyen Empire** : ca 2000-ca 1800 ACN : dynasties XII et XIII : dont les Sésostri

**Deuxième Période intermédiaire** : ca 1800-ca 1550 ACN : dynasties XIV et XV

**Nouvel Empire** : ca 1550-ca 1050 ACN : dynasties XVI et XVII : dont les Amenhotep, les Thoutmosis, Hatschepsout, Akhenaton, Toutânkhamon et les Ramsès

**Troisième Période intermédiaire** : ca 1050-ca 700 ACN : dynasties XVIII à XXIV

**Basse Époque** : ca 700- 332 ACN : dynasties XXV à XXXI : dont les Psammétique

**Période lagide ou ptolémaïque** : 332 ACN-30 ACN : dont les Ptolémée et Cléopâtre  
**Période romaine puis byzantine (empire romain d'Orient)** : 30 ACN-640 PCN  
**Invasions arabe** : 640 PCN

Certaines dynasties sont locales, le pharaon contrôlant seulement la Haute, la Basse Égypte ou une zone plus réduite. Plusieurs dynasties peuvent donc coexister. Le découpage en dynastie hérité de Manéthon est souvent fantaisiste : certaines familles s'étendent sur plusieurs dynasties, certaines dynasties n'ont jamais existé. La distinction entre les « empires » et les « périodes intermédiaires » est peu claire. Certaines phases des « empires » sont plus confuses et chaotiques que les « périodes intermédiaires ».

Le cuivre et l'or sont les seuls métaux utilisés pendant l'Ancien et le Moyen Empire (*chalcolithique*). L'alliage cuivre-étain (= *bronze*) n'est utilisé qu'à partir de la Deuxième Période Intermédiaire (ca 1 800 ACN, c'est-à-dire au même moment qu'en Europe). Le fer apparaît au Nouvel Empire (ca 1 200 ACN). La pierre polie reste très longtemps l'élément préféré des fabricants d'outils. L'écriture est déjà connue à l'époque de la I<sup>ère</sup> dynastie. L'Égypte rentre donc tôt dans l'histoire mais reste longtemps « *néolithique* » ou « *chalcolithique* ».

## UNE HISTOIRE POLITIQUE COMPLEXE

Une culture *néolithique* est attestée dans la vallée dès 5 300 ACN (culture céréalière, céramique). Deux groupes culturels différents apparaissent, l'un en Haute Égypte, l'autre en Basse Égypte. Des *palettes à fard* présentent des caractéristiques artistiques proches de l'art égyptien classique. Vers 3 100 ACN, Abydos est le centre le plus prospère. On y retrouve les premières traces de hiéroglyphes. Un pouvoir royal centralisateur y est exercé. Les dynasties thinites (installée à This, près d'Abydos), unifient les deux Égypte (cf. la *palette à fard* de Narmer où le pharaon Narmer porte successivement les couronnes de Haute et de Basse Égypte).

Dès l'Ancien Empire, l'Égypte s'ouvre vers l'Orient et la Méditerranée (échanges économiques avec les civilisations de la mer Égée et du Proche-Orient). Des expéditions menées via la Mer rouge vers le mystérieux pays de Pount (rive sud-ouest de la Mer rouge ?) ramènent de l'or, des parfums et même un pygmée. La Nubie est partiellement annexée. La capitale est fixée à Memphis. Lors de la première période intermédiaire (ca 2 200-2 000 ACN), l'autorité centrale s'affaiblit. Les gouverneurs (*nomarques*) des provinces (*nomes*) exercent la réalité du pouvoir et se font la guerre. La production agricole pâtit d'une sécheresse. Des envahisseurs orientaux s'installent dans le *Delta*. Thèbes devient la ville principale du pays.

Les pharaons du Moyen Empire restaurent l'unité, récupèrent les territoires s'étendant jusqu'à la deuxième *cataracte* et reprennent les contacts commerciaux avec la mer Égée (on trouve des objets *minoens* en Égypte). L'Égypte rayonne culturellement jusqu'au Liban où l'on retrouve des écritures hiéroglyphiques. Les arts et la littérature trouvent leur forme classique. Les pharaons laissent s'installer dans le *Delta* des

populations orientales qui accèdent peu à peu à l'autonomie et menacent le pouvoir central. Lors de la Deuxième Période Intermédiaire, une peuplade sémite que les Égyptiens appellent Hyksos s'installe dans le **Delta** et s'impose sur la Basse Égypte. Ils s'égyptianisent. Leurs rois gèrent le pays en véritables pharaons (leurs dynasties sont d'ailleurs prises en compte dans la liste de Manéthon). Les Hyksos enseignent aux Égyptiens les usages militaires du **bronze** et du cheval.

Les premiers pharaons du Nouvel Empire restaurent l'unité du pays et reprennent la politique d'expansion vers le sud et l'est. L'Égypte devient alors une grande puissance régionale dont l'influence s'étend de l'Euphrate à la cinquième **cataracte**. Elle doit se positionner sur l'échiquier politique oriental, s'opposant d'abord au royaume du Mitanni puis s'alliant avec ce dernier contre les Hittites de plus en plus menaçants. Le règne de Ramsès II (ca 1250 ACN) correspond à l'apogée politique et militaire de l'Égypte ancienne. Thèbes dont le clergé, de plus en plus ambitieux, inquiète le pouvoir central, est abandonnée au profit d'une nouvelle capitale, Pi-Ramsès, près du **Delta**. Ramsès II affronte les Hittites à la bataille de Qadesh qu'il célèbre comme une écrasante victoire mais qui semble bien avoir été un match nul. À l'issue de la bataille, le premier traité international de l'histoire est signé entre les deux pays. Après la mort de Ramsès II, l'arrivée des mystérieux Peuples de la Mer fragilise le pays. Ramsès III (ca 1180 ACN), le dernier grand pharaon parviendra à les repousser. Des troubles dynastiques mènent à la Troisième Période Intermédiaire. Les tombeaux de la vallée des rois sont pillés. Le pays est à nouveau coupé en deux. La Haute Égypte est sous la coupe des prêtres d'Amon de Thèbes. La capitale de Basse Égypte est Tanis, dans le **Delta**. Des dynasties libyennes règnent sur le **Delta**. La montée en puissance de l'Assyrie menace l'Égypte. La Nubie reprend son indépendance. Profondément égyptianisée (pyramides, temple d'Amon), elle s'organise sur le modèle égyptien. Vers 740 ACN, les pharaons nubiens conquièrent l'Égypte (dynasties « kouchites » ou « éthiopiennes »).

La Basse Époque commence avec le règne des pharaons nubiens (« pharaons noirs ») qui se considèrent comme les héritiers naturels des pharaons égyptiens. Les Assyriens battent les Nubiens en 671 ACN. Pour la première fois, un envahisseur parvient à remonter le Nil et à ravager Thèbes. Les Nubiens se replient dans leur pays d'origine. Une dynastie locale, les saïtes, parvient à chasser les Assyriens (ca 650 ACN). De nouveau indépendante, l'Égypte doit compter avec les nouvelles puissances, dont les cités grecques. De nombreux commerçants grecs s'installent dans le **Delta**. En 525, les **Perses** de Cambyse II conquièrent l'Égypte qui devient une **satrapie**. Les rois **perses** sont pharaons et maintiennent les anciennes structures. Des troubles dynastiques en **Perse** permettent aux Égyptiens de retrouver leur indépendance de ca 400 à ca 340 ACN. Les **Perses** reviennent brièvement puis sont débordés par le conquérant macédonien Alexandre le Grand qui conquiert pacifiquement l'Égypte en 332 ACN. Il devient pharaon après avoir consulté l'**oracle** d'Amon.

**Le pharaon saïte Nekao II**, selon Hérodote, aurait, avec l'aide de marins Phéniciens, organisé une expédition navale qui, en trois ans, serait parvenue à faire le tour de l'Afrique. Cette information est douteuse. Il est par contre certain que Nekao II est l'auteur de la première tentative de percement d'un canal entre la Méditerranée et la Mer rouge (ancêtre du canal de Suez).

Pendant la Période ptolémaïques (ou lagide : 332-30 ACN), le général macédonien Ptolémée, fils de Lagos, et ses descendants règnent sur l'Égypte. Les cultures grecques et égyptiennes se mêlent. Le dernier souverain lagide est Cléopâtre VII qui ne peut résister à la montée en puissance des Romains qui annexent le pays (30 ACN). Les empereurs romains seront pharaons. La Nubie (royaume de Méroé) préserve l'héritage de l'Égypte ancienne jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle PCN.

## DES ROIS, UNE ADMINISTRATION

Le terme pharaon est biblique. Il n'est presque jamais utilisé en Égypte. Le Pharaon est représenté coiffé du pschent qui cumule les couronnes de Haute et de Basse-Égypte, et vêtu d'un pagne à queue de taureau. Il tient deux sceptres, l'un en forme de crosse, l'autre en forme de fouet (il existe de nombreux autres modèles de couronnes et de sceptres). Il porte une barbiche, souvent postiche, longue et droite. Le pharaon porte cinq nom différents qui le rattachent aux dieux et louent sa grandeur. Ces noms s'écrivent inscrit dans un *cartouche*, espace délimité par une corde qui, à la manière du cercle des rois mésopotamiens, symbolise l'étendue du pouvoir du monarque. Les sphinx qui associent un corps de lion à la tête du pharaon représentent l'union entre le dieu solaire Ré et le souverain. Le pharaon est le médiateur entre les hommes et les dieux qu'il est en théorie le seul à pouvoir servir (culte). Il est le garant de l'équilibre (Mâat). Afin de garder son énergie divine, il doit, après trente ans de règne, se régénérer lors d'une cérémonie appelée fête-sed pendant laquelle il doit faire la preuve de sa vigueur en effectuant, notamment, une course à pied. Le pharaon est en théorie le propriétaire du pays. Il dispose de la terre qu'il distribue aux notables. Il dispose du butin de guerre amassé lors des expéditions. Il organise les expéditions commerciales et l'exploitation des carrières. Il est également, en théorie, souverain du monde. Il nomme les prêtres et les fonctionnaires. Il promulgue les lois. Le pouvoir du pharaon est cependant concurrencé par celui des prêtres, notamment des prêtres d'Amon de Thèbes, qui, pendant la Troisième Période Intermédiaire, exercent la réalité du pouvoir.

### **La reine Hatchepsout** (Nouvel Empire, ca 1 450 ACN)

Profitant du jeune âge et de la santé fragile des héritiers officiels, la *régente* Hatschepsout, membre de la famille royale, exerce la réalité du pouvoir. Elle décide de passer le pas et se fait reconnaître comme pharaon. Elle doit légitimer son pouvoir et rend public des textes racontant sa naissance divine. Elle porte tous les attributs traditionnels du pouvoir, y compris la barbiche. Ses successeurs tenteront d'effacer son souvenir en détruisant ses représentations et ses inscriptions.

Le pays est centralisé et a donc besoin d'une administration développée. Le chef de cette administration a été, rétrospectivement, appelé *vizir*, par allusion aux ministres des *califes* musulmans du Moyen Âge. Il supervise notamment les travaux agricoles (suivi de la *crue*, entretiens des canaux), la justice et est chargé de la construction du tombeau du pharaon. Les différents départements administratifs sont le Grenier qui perçoit les impôts perçus en céréales, le Trésor qui gère les métaux précieux accumulés et le Domaine qui gère les terres relevant directement du pharaon. L'Égypte est divisée en quarante-deux *nomes* qui s'étendent le long du Nil. Les *nomes* sont dirigés par un gouverneur (*nomarque*) qui récolte les impôts et convoque les populations soumises à la corvée. De très nombreux fonctionnaires subalternes travaillent dans les secteurs civils, militaires ou religieux. Ces scribes sont formés dans les écoles attachées au palais, à un temple ou à une administration. Le cycle d'apprentissage dure cinq ans et comprend un enseignement de l'écriture, de la lecture et des mathématiques. La formation se termine par un stage auprès d'une administration. Le scribe officie dans les nombreux bureaux de l'administration royale (ou de l'administration d'un temple) mais il effectue également des tournées à l'extérieur, afin de réaliser des cadastres ou des inventaires de récolte. Les charges sont souvent héréditaires mais le pharaon peut en décider autrement.

### **DES VILLES**

Contrairement aux temples et aux tombeaux, les habitats civils sont peu connus. Les maisons des paysans sont en briques séchées. Le toit est en branchages. Le sol est en terre battue. Les agglomérations villageoises sont compactes. Les conditions sanitaires devaient être épouvantables.

Les villes se composaient de divers quartier dont un quartier central abritant les temples, les palais et les administrations. Elles n'étaient pas nécessairement entourées de murailles. Elles pouvaient s'articuler sur un axe principal, une route longue et large. Il n'existe pas de système d'évacuation des eaux usées. L'habitat, réalisé en brique crues, se compose habituellement d'un vestibule menant à une cour intérieure, d'une salle de réception et d'un espace privé comprenant chambre et cuisine. Le toit plat sert de chambre à coucher pendant les mois chauds et de lieu de stockage des combustibles (pailles et excréments). Les maisons des notables étaient entourées d'un jardin et d'un mur. Elles comprenaient des salles de bain et des latrines. Le palais du pharaon ne diffère

des maisons des notables que par sa taille. Les villes de l'époque ptolémaïque (dont Alexandrie) sont plus connues.

## ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

L'agriculture est la base de l'économie (blé et orge, fruits & légumes ; lin). Le pain et la bière sont la base de l'alimentation. La *crue* rythme le travail des hommes en trois saisons. Pendant les quatre mois de l'inondation, le travail est impossible. Les paysans sont donc disponibles pour la corvée due au roi. Vient ensuite la saison des semailles et de la remise en état des canaux. Enfin, la saison des récoltes. Les outils restent rudimentaires (*houe, araire* en bois ; faucilles en bois ou en *silex*). L'irrigation se fait grâce aux canaux et à des récipients portés avec des *palanches* ou grâce à des *chadoufs* (apparus au Nouvel Empire). Les animaux domestiqués sont l'âne, les ovins, les caprins, les porcins, les abeilles et les volailles. Le cheval, connu grâce aux Hyksos (Deuxième période intermédiaire, ca 1600 ACN), n'est utilisé que pour la guerre. Les bovins tirent l'*araire*. La chasse et la pêche complètent l'alimentation. La vie du paysan est dure. Soumis à l'impôt et à la corvée royale (participation aux grands chantiers royaux, travail dans les mines ou les carrières), ils sont attachés à la terre et tentent parfois de s'enfuir.

Le travail en carrière occupe également des professionnels. Les carrières sont à la fois des lieux d'extractions et de façonnage (ex : sculpture des statues), ce qui nécessite la présence d'ouvrier et d'artisans spécialisés. Les métaux précieux, relativement malléables, sont connus depuis longtemps. L'or que l'on importe de Nubie est utilisé pour la fabrication d'objets funéraires ou religieux. Le travail du bois est complexe. Il y a peu d'arbres en Égypte. Il faut importer (ex : cèdres du Liban).

Les scribes forment une caste privilégiée. Ils détiennent le secret des écritures qui les distinguent de la population analphabète. Dans ce monde stable, leur métier peut être un facteur d'élévation sociale.

L'esclavage est attesté mais ne semble pas très répandu. Les prisonniers de guerre sont contraints aux travaux forcés. Au Moyen Empire, il semble que des Égyptiens de souche puissent être achetés et vendus. Sous le Nouvel Empire, grâce aux campagnes militaires des Ramsès, les prisonniers de guerre sont plus nombreux. On codifie alors les droits et les devoirs des maîtres par rapport aux esclaves. À la Basse Époque, l'Égypte se repliant sur elle-même, les prisonniers de guerre disparaissent. Les victimes de l'esclavage semblent à nouveau être des Égyptiens précarisés qui se mettent sous la protection d'un puissant.

La cellule de base de la société est la famille. Les liens verticaux qui unissent les enfants à leurs parents, à leurs aïeux et, au-delà, à leurs ancêtres défunts sont primordiaux dans la mesure où les descendants doivent, par le culte des morts, entretenir la mémoire des défunts. Les Égyptiens sont monogames (seuls les pharaons ont plusieurs épouses). Le mari doit à son épouse un cadeau de mariage (*dot*). Le divorce est autorisé mais il implique pour celui qui veut rompre l'union le paiement d'une grosse somme à son

conjoint. Les femmes ont accès à diverses professions (artisans, médecin, etc.). Les femmes s'émancipent peu à peu. À la Basse Époque, elles possèdent une personnalité juridique et peuvent donc faire des contrats, acheter des esclaves et aller en justice. Afin de renforcer les liens dynastiques, les pharaons épousent parfois leur sœur ou leur fille sans que l'on puisse savoir si ces unions étaient consommées. Ce type d'union rappelle alors celle d'Osiris et Isis dont le fils, Horus, est le prototype du pharaon.

Le pharaon, propriétaire des richesses du pays, gère les échanges économiques et les expéditions d'approvisionnement en Nubie ou en Orient. Les transports se font via le fleuve, sur de longues embarcations à rames et à voile dans le cas des pierres de carrière. L'âne (et non le cheval) est utilisé pour le transport terrestre. Les Égyptiens ignorent l'usage de la monnaie. Les métaux précieux peuvent parfois servir aux transactions. Mais le troc est la base de l'économie.

### **Deir el-Medina : un village d'ouvrier au Nouvel Empire**

Près de Thèbes, les pharaons du Nouvel Empire ont installé un village d'ouvriers chargés de travailler à la réalisation des tombes royales. Le village, habité par plusieurs centaines de personnes est entouré de murailles et divisé en deux quartiers, de part et d'autre de la route centrale, correspondant à deux équipes de travailleurs. Chaque côté est dirigé par un chef d'équipe. Un scribe coordonne le tout. Chaque équipe comprend des *carriers*, des décorateurs et des sculpteurs. Les journées de travail durent huit heures. On a retrouvé des petits temples consacrés à divers dieux et des chapelles privées dans les habitations. Le village possède sa propre cour de justice. Les ouvriers sont égyptiens ou originaires des marges l'empire (Lybie, Nubie, Syrie, etc.).

La petite société de Deir el-Medina est remuante. Les plaintes enregistrées par la cour de justice sont nombreuses. Les archéologues résolvent parfois des affaires criminelles avec 3 000 ans de décalage, lorsqu'ils retrouvent des pièces à conviction dans les tombes d'ouvriers soupçonnés de vol par les juges locaux. Sous Ramsès III (Nouvel Empire, ca 1150 ACN), les structures sociales traditionnelles se fragilisent. La corruption entrave le bon déroulement de l'État. La première grève de l'humanité éclate à Deir el-Medina où les ouvriers, payés en céréales, ne reçoivent plus leur salaire.

## **DES GUERRES**

L'armée permanente n'apparaît que sous le Nouvel Empire. Auparavant, les paysans se faisaient soldats, accompagnés des gardes du palais et de mercenaires nubiens. Le char de guerre apparaît grâce aux Hyksos (Deuxième période intermédiaire, ca 1600 ACN). Les armes sont la massue, l'arc, la lance et le bouclier de bois. Les pointes sont en *silex* ou en cuivre jusqu'au Nouvel Empire. Ensuite apparaissent les épées et les pièces défensives en *bronze*.

Les soldats étaient casernés dans des forteresses dans les zones sensibles, la Nubie par exemple. Les murs défensifs, crénelés et dotés de meurtrières, pouvaient atteindre huit mètres de profondeur. Pendant le Moyen Empire, un mur gigantesque situé à l'est du *Delta* protégeait l'Égypte des invasions orientales.

## DES DIEUX

Les communautés *néolithiques* qui vont former l'Égypte ont, chacune, une mythologie propre centrée sur une divinité principale. Au cours de l'unification du pays, ces polythéismes vont fusionner sans jamais aboutir à une totale cohérence. On connaît donc plusieurs traditions *cosmogoniques* et des centaines de dieux dont certains (Ré, Amon, Atoum, Osiris, Isis, Seth, Thot, Horus, Anubis, Sobek, Hathor, Nephtys, Sekhmet, Thoueris, etc.) parviennent à s'imposer partout. C'est le cas de Maât, déesse de la justice, de l'ordre et de l'équilibre devant qui le pharaon doit prouver qu'il a bien gouverné le pays et devant qui le défunt doit prouver qu'il a vécu en respectant les règles morales. Lorsqu'une ville devient capitale, la mythologie locale s'impose à tout le pays. Ex : Ré et Ptah, dieux de Memphis, capitale sous l'Ancien Empire, puis Amon, dieu de Thèbes, capitale sous le Nouvel Empire. Les dieux « classiques » cumulent les attributs de plusieurs dieux précédents. Ainsi, Osiris, à la fois dieu de la royauté, roi du royaume des morts et dieu de la fertilité a absorbé les attributs de trois autres dieux. Au fil du temps, la valeur accordée à certains dieux peut donc évoluer. Seth est ainsi à la fois le dieu du chaos et du mal et un dieu protecteur de la monarchie.

### Cosmogonies

Selon la tradition d'Héliopolis (Basse Égypte), au départ est l'élément liquide (Noun) d'où surgit Atoum qui fait surgir une butte de terre sur laquelle il se manifeste sous la forme du soleil (Ré). De sa salive naît le dieu Chou (l'air) et la déesse Tefnout (l'humidité) qui engendrent le dieu Geb (la terre) et la déesse Nout (le ciel) qui eux-mêmes engendrent Seth, Osiris, Isis et Nephtis. Horus, fils d'Osiris, est le premier pharaon. Des larmes de Ré naissent les hommes. -- Un peu plus au sud, à Memphis, on considère que, sur la butte de terre émergeant des eaux, le dieu Ptah a conçu l'univers dans son cœur puis qu'il l'a réalisé par sa parole. -- Encore plus au sud, à Hermopolis, on pense que le dieu Thot a déposé un œuf sur la butte et que de cet œuf est sorti le soleil. Etc.

Les mythes égyptiens font échos aux réalités physiques qui conditionnent la vie quotidienne. Ainsi, les *crues* du Nil rappellent l'élément liquide qui permet la création du monde. Les dieux de la fertilité Osiris et Min sont associés à la couleur noir du *limon* de la vallée. Seth, dieu du chaos, est associé à la couleur rouge du désert.

Le *panthéon* au fil du temps a tendance à se solariser, la plupart des dieux devenant associés d'une façon ou l'autre au soleil. Au Nouvel Empire, le dieu thébain Amon devient le dieu prédominant et s'impose partout au point d'éclipser les autres dieux

(*hénouthéisme*). Son clergé est très puissant. Quatre-vingts pourcents des biens distribués aux dieux par Ramsès III (Nouvel Empire, ca 1160 ACN) l'ont été au seul Amon (temples de Karnak).

Vers 1350 ACN (Nouvel Empire), le pharaon Amenhotep IV décide de combattre les prêtres d'Amon et tente d'imposer le culte du dieu solaire Aton. Il change son nom en Akhenaton et fonde une nouvelle capitale, Akhetaton (sur le site d'El-Amarna, d'où religion « amarnienne »). Aton était, précédemment, une divinité secondaire liée au soleil. Il devient le dieu principal, voire unique, représenté sous la forme du disque solaire muni de rayons prolongés par des mains tenant des croix *ankh* symbolisant la vie (pas de représentation *anthropomorphe* ou *zoomorphe*). Pharaon est son *prophète*. La nouvelle religion est une religion révélée, comme le seront les trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, *islam*). Mais la religion amarnienne n'est pas un monothéisme : les autres dieux sont maintenus mais sont encore plus écrasés par Aton qu'ils l'étaient par Amon. Le culte se pratique en plein air afin de permettre le contact entre le dieu et son *prophète* (pharaon). D'un point de vue architectural, il y a une rupture avec le temple classique, toujours couvert. La famille royale est associée aux *rituels*. La reine Néfertiti et les enfants du couple royal sont représentés sur les *bas-reliefs*. L'expérience d'Akhenaton prolonge d'une certaine façon la tendance à la solarisation du *panthéon* égyptien. Les successeurs d'Akhenaton rompent brutalement avec l'atonisme et détruisent la plupart des monuments évoquant Akhenaton et la religion dissidente. Amon reprend sa place.

**Toutânkhamon**, fils d'Akhenaton, sous le règne duquel est restaurée la religion traditionnelle, est un pharaon sans grande importance historique dont la célébrité est due à la découverte de son très riche tombeau en 1922. La mort prétendue surnaturelle, épinglée par la presse, de certains archéologues ayant découvert ce tombeau contribue également à cette notoriété.

Sous les Lagides (Époque ptolémaïque), les dieux grecs apparaissent, ainsi que des nouveaux dieux de synthèse, comme Sérapis qui associe plusieurs caractéristiques de dieux égyptiens et qui est associé aux personnages du mythe d'Osiris.

À ces dieux s'ajoutent des hommes divinisés. C'est le cas des pharaons, nouveaux Horus, fils de Ré puis, lorsque le culte d'Amon devient prédominant, fils d'Amon, qui étaient parfois divinisés de leur vivant et étaient donc amenés à rendre un culte à eux-mêmes. C'est également le cas d'Imhotep, architecte du pharaon Djéser (Ancien Empire, ca 2680 ACN). À l'époque romaine, Antinoüs, favori de l'empereur Hadrien qui meurt en Égypte en 130 PCN est lui aussi divinisé.

Le nom des dieux renferme la puissance divine. Connaître ce nom revient donc à dominer le dieu, d'autant que nommer signifie créer. Nommer un dieu revient à inverser le rapport entre l'homme et le dieu (qui est créateur de l'homme). Aussi, les dieux cachent-ils leur vrai nom qui n'est connu que d'eux. Comme les hommes, les dieux possèdent un *ba* et un *ka*. Le *ba* est le double immatériel de l'individu. Dans le cas des

dieux, le **ba** qui permet les manifestations divines sur terre. Le **ka** est l'énergie vitale. Les hommes en possèdent un qui survit à la mort s'il est correctement alimenté. Les dieux peuvent en avoir plus de dix. L'or est la chaire divine et sert donc à la fabrication des statues des dieux.

Le temple n'est pas un lieu de prière mais la maison du dieu. Le temple est aussi une représentation de la butte de terre qui émergea des flots (création du monde) et, également, une représentation de l'univers. Le temple classique du Nouvel Empire est composé d'un ensemble d'éléments en enfilade qui permettent de passer peu à peu de la lumière à l'ombre et de pénétrer dans le secret de la divinité. Une allée éventuellement bordée d'obélisque mène vers l'entrée qui est marquée par le pylône, sorte de massif composé de deux grandes structures trapézoïdales, qui représentent l'horizon qui borde le monde miniature qu'est le temple. Vient ensuite une cour menant à la salle **hypostyle**. Cette salle comporte de nombreuses colonnes dont les chapiteaux évoquent les palmiers ou les **papyrus** et donnant l'impression d'une forêt. Elle mène au **naos**, le lieu sacré où se trouve la statue du dieu. Les décorations murales représentent les dieux et les exploits du pharaon. Le temple peut aussi accueillir un animal sacré, incarnation terrestre du dieu qui lui confie son **ba** (ex : à Memphis, le taureau Apis, **ba** du dieu Ptah). L'animal sera embaumé et enterré. La vénération finit par s'étendre à tous les individus de l'espèce concernée. Apparaissent ainsi des nécropoles renfermant des milliers d'ibis, de chats, faucons, etc. L'animal choisi est souvent celui que la mythologie associe au dieu (ex : Thot-Ibis).

## Obélisques

Les obélisques qui bordent les allées menant aux temples sont des manifestations de Ré et symbolisent les rayons solaires. Ils exercent une certaine fascination sur les étrangers qui les ont souvent déplacés pour orner leurs lointaines capitales. Les empereurs romains en installent à Rome et à Constantinople. On en trouve aussi à Londres ou à Munich. L'obélisque de la place de la Concorde à Paris est un don du souverain égyptien obtenu par l'entremise de Champollion (1836).

Le rôle du prêtre est de nourrir quotidiennement la statue qui est également parfumée et lavée. Les temples gèrent des domaines immenses destinés à l'entretien du dieu et de ses prêtres. Ces domaines sont souvent exemptés de l'impôt. Le pharaon, fils de dieu, est en principe le seul vrai prêtre autorisé à approcher les statues. Les autres prêtres sont ses délégués. Les prêtres doivent en permanence se purifier (**ablutions** régulières ; interdiction de porter des vêtements d'origine animale ; ils sont circoncis, rasés et épilés). Outre les grands prêtres qui approchaient la statue, on trouve de nombreux prêtres subalternes chargés des sacrifices ou de la copie des textes sacrés. Il y a également des médecins et des magiciens qui reçoivent leurs patients dans le temple. Les prêtresses ne sont pas rares. Certaines sont les épouses du dieu. Lors des grandes fêtes, le peuple pouvait voir la statue divine. Lors de la fête de l'Opet, Amon quitte son temple de Karnak afin de visiter son harem de Louqsor. Le dieu se déplace en barque et est accompagné par

le pharaon. Le peuple festoie pendant plusieurs jours. Les *processions* sont accompagnées de musiciens et de danseuses.

La piété populaire se traduit notamment par la présence de chapelles privées dans les habitations (dieux protégeant le foyer).

### Les colosses de Memnon

Près de Thèbes, deux statues d'Amenhotep III (Nouvel Empire, ca 1350 ACN) assis de vingt mètres de haut gardent l'entrée d'un temple aujourd'hui disparu. L'une d'entre-elles est supposée émettre un son à l'aube, peut-être à cause d'un phénomène physique de réaction à la chaleur. Les Grecs l'ont assimilée au héros de la guerre de Troie Memnon, fils de l'Aube saluant sa mère. La statue devient un but de pèlerinage, le son émis faisant office d'*oracle*.

## UN LANGAGE ARTISTIQUE

Représenter dans la pierre ou par le dessin une réalité revient à lui donner vie par magie. Les représentations artistiques ont donc un but utile. Il s'agit de présenter une réalité aux dieux. Les styles évoluent lentement. Les codes artistiques sont établis une fois pour toute. Liés au sacré, ils sont naturellement immuables. Les sujets représentés doivent être identifiables, notamment par les dieux. Les Égyptiens mêlent donc schématisme (pour présenter des généralités : corps humains, végétaux, animaux) et réalisme (pour présenter des individus : visages). Dans le cas d'une représentation en deux dimensions, il faut présenter entièrement les corps. Le « profil égyptien » présente donc les individus en les tordant en une position naturellement impossible à reproduire : le visage et les membres de profil, le reste du corps de face. De même, les différentes parties d'un bâtiment seront dessinées dans le prolongement de la façade sans tenter de reproduire les trois dimensions de l'objet à représenter. La perspective est ignorée. La taille des personnages reflètent leur importance. Dieux et pharaons sont d'une taille égale, nettement supérieure à celle des autres personnes représentées. Les proportions sont fixées par une grille de dix-neuf cases reproduite sur les murs à décorer ou les blocs de pierre à tailler avant que l'artisan ne commence son travail (une case pour les cheveux, deux pour le visage et le cou, dix pour une zone allant du cou au genou, etc.). Les couleurs renvoient à un code (ocre rouge = peau des hommes, ocre jaune = peau des femmes, blanc = vêtement, bleu = eau et ciel, vert = végétal, rouge (couleur de Seth) = déserts, etc.). Les images sont faites pour être lues et ressemblent à des bandes dessinées. Dans les espaces laissés libres apparaissent des textes expliquant la scène représentée ou de véritables phylactères. L'écriture et l'art sont d'ailleurs liés. Les pylônes placés à l'entrée des temples et qui symbolisent l'horizon ont la forme du hiéroglyphe qui signifie « horizon » (soleil levant entre deux montagnes).

Les représentations doivent être éternelles, ce qui explique le choix de la pierre comme matériaux de construction des œuvres sculptées en *ronde-bosse* ou en *bas-relief*. Le pharaon se fait représenté debout ou assis. Les particuliers ont, eux aussi, accès à des œuvres sculptées. Des formes originales apparaissent, comme la statue-cube, représentant un personnage assis par terre enveloppé de ses vêtements.

La période amarnienne (Akhenaton) semble rompre avec les canons de l'art qui semblaient figés pour l'éternité. Les corps paraissent déformés, parfois androgynes sans que l'on sache s'il s'agit là de représentations réalistes d'un pharaon au physique ingrat ou d'une tentative de rupture avec la tradition qui accompagnerait la rupture religieuse voulue par Akhenaton. Le pharaon s'humanise. Akhenaton apparaît avec sa famille dans des scènes quotidiennes. Les sentiments sont exprimés.

Pendant la période ptolémaïque, une fusion avec l'art *hellénistique* s'opère.

### Quelques sites (en remontant le Nil du sud au nord)

**Abou Simbel** : temples réalisés par Ramsès II (Nouvel Empire, ca 1 250 ACN), creusés à flanc de rocher, le soleil éclaire le fond du temple deux fois l'an ; quatre colosses représentant Ramsès assis en façade du plus grand des temples ;

**Île de Philae** : temple réalisé aux époques ptolémaïque et romaine : dernier temple païen en activité en Égypte : transformé en église par l'empereur byzantin Justinien (535 PCN) ;

**Edfou** : temple réalisé à l'époque ptolémaïque : le mieux conservé d'Égypte :

**Karnak (Thèbes)** : temples (très vaste complexe couvrant 2 km<sup>2</sup>) principalement dédiés à Amon, construction étalée du Moyen Empire à l'époque ptolémaïque ;

**Louqsor (Thèbes)** : temple fondé au Nouvel Empire (ca 1 350 ACN), une des obélisques orne à présent la place de la Concorde à Paris ;

**Nécropoles thébaines (dont la Vallée des rois et Deir el-Medina)** : tombeaux des pharaons de la fin du Moyen Empire et du Nouvel Empire ; colosses de Memnon ;

**El-Amarna (Akhetaton)** : capitale d'Akhenaton (Nouvel Empire, ca 1350 ACN) ;

**Gizeh, Saqqarah, etc. (Memphis)** : pyramides érigées pendant l'Ancien Empire ;

**Alexandrie (Delta)** : ville fondée par Alexandre-le-Grand (322 ACN).

## ÉCRIRE

La langue égyptienne est chamito-sémitique, c'est-à-dire qu'elle combine des éléments africains et des éléments orientaux (sémites). L'écriture hiéroglyphique apparaît dès la fin du IV<sup>e</sup> millénaire ACN. Elle est utilisée jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle PCN. Elle connaît trois formes : les hiéroglyphes proprement dits (qui se maintiennent jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle PCN), le hiératique, c'est-à-dire une forme *cursive* apparue dès la III<sup>e</sup> dynastie (Ancien empire, ca 2700 ACN), et le démotique, dérivé du hiératique, apparu sous la XXVI<sup>e</sup> dynastie (Basse Époque, ca 600 ACN). Au III<sup>e</sup> siècle PCN apparaît le copte qui mêle l'alphabet grec et démotique.

L'écriture hiéroglyphique compte jusqu'à trois mille signes à l'époque romaine. Elle combine *pictogrammes*, *idéogrammes*, *phonogrammes* et déterminatifs. Les *pictogrammes* ou *idéogrammes* doivent parfois être accompagnés de *phonogrammes* pour en préciser le sens. Ces *phonogrammes* renvoient à un ensemble de sons ou à un son unique. Il s'agit de *pictogramme* dont on ne conserve que la valeur phonétique (le mot en entier, ou le premier son du mot). Les signes ainsi assemblés fonctionnent, dans le cas des signes renvoyant à un ensemble de sons, comme les éléments d'un rébus et, dans le cas des signes renvoyant à un seul son, comme une écriture alphabétique. L'ensemble des *phonogrammes* renvoyant à un seul son compose une sorte d'alphabet regroupant vingt-quatre consonnes. On ne note pas les voyelles (tout comme dans les écritures sémitiques). Ainsi, le hiéroglyphe *idéogramme* représentant un pied et signifiant « endroit » (c'est-à-dire « là où on pose le pied ») a, en *phonogramme*, la valeur « bw » (groupe de sons) ou la valeur « b » (un seul son). Afin d'éviter les confusions, des déterminatifs sont employés afin, à nouveau, de préciser le sens. Les textes peuvent être orientés de quatre façons : de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite, de droite à gauche. Les hiéroglyphes fascinent les étrangers et les civilisations postérieures. Dès l'Antiquité apparaissent en Orient des monuments de style égyptien couverts de faux hiéroglyphes (qui ne veulent rien dire).

### Pierre de rosette

Le texte de la pierre de rosette est un décret du roi lagide Ptolémée V (ca 200 ACN). Il est rédigé dans trois écritures différentes : hiéroglyphe, démotique et grec. Le *cartouche* où, dans la version rédigée en hiéroglyphe, est inscrit le nom du pharaon en *phonogramme* permet à Champollion de découvrir la partie phonétique de l'écriture hiéroglyphique. Par comparaison avec d'autres documents, le savant français découvre les déterminants et déchiffre les *pictogrammes* et *idéogrammes*.

Les signes du hiératique sont des hiéroglyphes simplifiés. Le scribe, afin de rédiger plus rapidement, ne note qu'une partie du *pictogramme* ou de l'*idéogramme*. Le signe perd ainsi sa valeur représentative et devient arbitraire. Le démotique poursuit cette évolution et remplace le hiératique. Enfin, l'écriture copte qui est purement alphabétique et mêle signes grecs et signes démotiques est la dernière étape de l'histoire de l'écriture égyptienne.

### Les coptes, l'écriture copte et la langue copte

Le mot copte vient du mot grec « (Ai-)guptos » (Égyptien). Le copte est une langue qui descend de l'égyptien ancien. Elle est la langue de culte des chrétiens d'Égypte (les coptes) qui descendent des populations chrétiennes qui occupaient le pays avant l'arrivée, au VII<sup>e</sup> siècle, des *Arabes* musulman qui imposent la langue et l'écriture *arabe* au détriment du copte et de l'écriture copte, lointains descendants de la langue et de l'écriture des pharaons. Un dixième de la population égyptienne actuelle serait copte.

L'écriture n'est pas que le support d'un appareil administratif, c'est également l'expression du sacré. Les hiéro-glyphes, « écritures sacrées » en grec, sont les paroles divines. Les textes religieux sont pieusement recopiés. Ils semblent être habités par la divinité.

Les instruments permettant l'écriture sont le *calame* (roseau taillé), les pastilles d'encre rouge (pour les titres) et noire (pour le texte) renfermées dans une tablette et le godet d'eau dans lequel le scribe humidifie son *calame* afin de l'encre. Le support est le *papyrus*, ou, pour les brouillons, des tablettes de bois ou des éclats de poterie (= *ostraca*). Le scribe écrit assis en tailleur. Le *papyrus* est fabriqué à partir de la plante du même nom. Des fines lamelles humidifiées de la tige de la plante sont alignées et placées en couches perpendiculaires. Le tout est compressé puis séché. De la colle est ajoutée afin de permettre à l'encre de se figer. Les livres réalisés prennent la forme de rouleaux. La fabrication est complexe, ce qui rend les coûts élevés. Le *papyrus* s'exporte pourtant à travers toute la Méditerranée. Les feuilles peuvent être assemblées afin de composer des rouleaux de plusieurs dizaines de mètres.

## COMPRENDRE LE MONDE : LITTÉRATURE ET SAVOIRS

La littérature égyptienne est abondante et touche tous les champs du savoir et de l'imaginaire : sagesse, politique, religion, récits historiques ou récits de vie, contes et romans, astronomie, mathématiques, médecine, magie, etc.

Les « textes d'enseignements » énumèrent des conseils. Ils peuvent traiter de diverses matières (politesse, morale, religion). La *Satyre des métiers* met en scène un scribe qui démontre à son fils que son métier est préférable à tout autre et, pour ce faire, passe en revue toutes les occupations des hommes. Parmi les textes royaux, on trouve des testaments politiques contenant les conseils du pharaon défunt à ses successeurs.

Des annales historiques énumèrent les prouesses militaires des Pharaons. Le *Poème de Pentaour* rédigé à la gloire de Ramsès II décrit ainsi la bataille de Qadesh. Plus modestement, des récits biographiques ornent les parois des tombes des notables. Ils énumèrent les bonnes actions réalisées en vue du jugement d'Osiris et retracent ainsi parfois toute la vie du mort.

Parmi les romans et les contes, citons les *Aventures de Sinouhé*, rédigé pendant le Moyen Empire, qui raconte l'histoire d'un Égyptien obligé de s'exiler en Orient et de vivre parmi les Bédouins. Le *Conte du naufragé* qui date de la même époque met en scène un voyageur découvrant une île merveilleuse qui est engloutie par les flots lorsqu'il la quitte.

L'astronomie est une science importante en Égypte. Elle sert à fixer les dates des grandes fêtes et à orienter les pyramides. Les Égyptiens observent Vénus, Mars, Mercure, Jupiter et Saturne. Les plafonds de certains tombeaux étaient décorés de cartes astronomiques. Le calendrier égyptien est solaire (évidemment) et comporte 365 jours de vingt-quatre heures répartis en douze mois. Les heures ont une longueur variable selon les

saisons dans la mesure où elles correspondent à 1/12<sup>ème</sup> du jour ou de la nuit. Les Égyptiens ont adopté le système décimal. Ils ignoraient le zéro.

Médecine et magie sont intimement liées. On dispose de nombreux textes médicaux énumérant les différents cas, identifiant les symptômes et prescrivant les remèdes. Ils connaissaient la trépanation, les prothèses, la cautérisation et la suture. De nombreuses substances médicamenteuses sont utilisées : de la mandragore aux excréments d'hippopotame. La formation se donnait au temple. Les **incantations** sont utilisées, surtout quand la cause du mal est invisible.

## **S'HABILLER, MANGER ET BOIRE**

Les vêtements sont en lin blanc. Le peuple est peu vêtu (pagne pour les hommes, jupes pour les femmes : tout le monde est torse-nu ; sandale en **papyrus**). Les vêtements des notables s'enrichissent peu à peu : pagnes plus longs, couleurs, tissus orientaux plus légers, sandales en cuir). Les perruques sont très prisées. Les **fards** sont attestés dès l'origine de l'histoire égyptienne (**khôl, henné**). Hommes et femmes portent des bijoux.

Le pain et la bière sont la base de l'alimentation. Les fruits (dattes, figes, grenades, raisin) et les épices (cumin, coriandre) sont appréciés. On fait du vin. Le peuple ne mange de la viande que lors des fêtes. Il s'agit alors de viande d'ovins ou de caprins. Les bovins sont consommés par les notables. Le porc, associé au dieu Seth, est peu prisé. Les volailles et les poissons apportent un complément en protéine.

## **MOURIR**

Les Égyptiens pensent au départ que le mort survit dans son tombeau. Il faut donc alimenter celui-ci en nourriture, physiquement (offrandes faites au mort) ou symboliquement (**fresque** représentant des moissons). Afin de pouvoir jouir de cette vie après la mort, le corps du défunt doit être conservé intégralement, d'où les pratiques d'embaumement. Sur cette base viennent se greffer les pratiques liées aux mythes concernant la vie après la mort.

La première tradition à s'imposer naît à l'époque des Pyramides. Elle évoque un paradis solaire que le mort atteint grâce à la barque du dieu solaire Ré. Le **salut** est au départ réservé au pharaon. La pyramide est comme une antenne reliant le mort qui y est enterré et les astres. Ensuite, les pratiques mortuaires se démocratisent. Le *Texte des pyramides* explique le périple qui mène jusqu'au paradis solaire.

Une autre tradition met en scène Osiris, fils de Geb et Nout, qui est assassiné par son frère Seth puis ressuscité par son épouse Isis et, enfin, vengé par son fils Horus. Seth est alors rejeté dans le désert et Osiris s'installe dans le royaume des morts (champs d'Ialou) où il accueille les humains décédés. Osiris est représenté comme un homme momifié dont le visage est souvent peint en vert ou en noir (couleurs de la fertilité, donc

de la renaissance après la mort). Il juge les morts. Anubis, qui a un visage de chacal, aide Isis à embaumer le corps d'Osiris tué par Seth et est donc le dieu de l'embaumement (et non de la mort !). Il accompagne également les défunts vers le tribunal d'Osiris. Maât, symbolisée par une plume, est la référence universelle permettant de juger les morts. Elle est placée sur un plateau d'une balance. Le cœur du défunt est placé sur l'autre plateau. S'il n'est pas en équilibre avec la plume, le monstre Âmmit (« la dévorante ») le dévore. Thot, dieu scribe à tête d'Ibis consigne les résultats du jugement. Le *Livre des morts* explique le périple qui mène jusqu'au royaume d'Osiris.

Les traditions se mêlent et les *rituels* deviennent complexes et incohérents. On finit par supposer que le mort partage son temps entre l'occupation de son tombeau, des visites aux champs d'Ialou et des excursions en barque solaire.

Ces évolutions se traduisent par l'architecture des tombeaux. Les premiers pharaons sont enterrés dans des fosses creusées à même le roc. Des tombes secondaires abritent les dépouilles de leurs proches. Ces tombes sont recouvertes d'édifices en briques crues (*mastaba*). Le pharaon Djéser et son architecte Imhotep (Ancien Empire, ca 2680 ACN) innovent en remplaçant le *mastaba* par un édifice de pierre à degré (pyramide à degrés de Saqqarah). Le pharaon Snéfrou (Ancien Empire, ca 2600 ACN) se fait construire une authentique pyramide (après un essai peu concluant au niveau de la pente, la pyramide rhomboïdale de Dahchour). Ses successeurs Khéops, Khéphren et Mykérinos (Ancien Empire, ca 2600-2500), construisent les pyramides de Gizeh qui demeurent les chefs d'œuvre du genre. Autour des pyramides, on trouve de nombreuses annexes (temples, rampes d'accès, *cénotaphes*, etc.). Les parois des chambres funéraires sont parfois ornées du *Texte des pyramides*. Les souverains du Nouvel Empire abandonnent les sépultures pyramidales au profit des *hypogées*, tombeaux creusés à flanc de rocher. Les murs sont décorés de scènes représentant le pharaon avec diverses divinités et de scènes extraites du *Livre des morts*. La Vallée des rois, près de Thèbes, qui comprend soixante-quatre tombeaux, combine les deux types de traditions dans la mesure où le site naturel est surplombé par un pic montagneux en forme de pyramide.

Les tombeaux des particuliers sont au départ de simples fosses contenant quelques objets usuels. Sous l'Ancien Empire, les notables font construire des *mastabas* au dessus de leur caveau. Puis l'*hypogée* l'emporte (Moyen et Nouvel Empire). Les tombeaux contiennent un *autel* pour les offrandes destinées à alimenter le défunt. Les murs présentent des scènes liées à la vie du mort et illustrant ses mérites et les récompenses que le pharaon lui a accordées. Les ouvriers de Deir el-Medina, qui étaient constamment en contact avec les tombes royales, ont tendance à reproduire pour leur propre compte les caractéristiques des tombeaux des pharaons (*Livre des morts*, etc.). On assiste tout au long de l'histoire égyptienne, à une démocratisation progressive des *rituels* funéraires jadis réservés au souverain.

Les *rituels* funéraires se déroulent dans une maison de purification. Le cadavre est décervelé et éviscéré. Les organes sont enfermés à part dans quatre vases *canopes* dédiés aux quatre fils d'Horus. Le corps est ensuite salé grâce à du *natron* pendant un mois. Il est ensuite bourré de tissus et de parfum. On l'emmailote dans des bandelettes et on masque

la tête (masque en carton pour les pauvres, en or pour les pharaons). On le place enfin dans un *sarcophage*.

### Hérodote en Égypte

Parmi les extraits de l'*Histoire* d'Hérodote qui ont marqué notre conception de la civilisation égyptienne : « L'Égypte est un don du Nil » ; « Il n'y a personne au monde qui recueille les grains avec moins de travail. » ; « Les Égyptiens sont les plus religieux des hommes », etc.

**L**es **Perses** achéménides établissent le premier empire multinational universel. L'histoire des différents empires **perses** s'étale sur plus de mille ans. La civilisation **perse** influence les différentes cultures antiques.

## Population

Les Mèdes et les **Perses** sont des descendants des Indo-européens (Aryens) qui s'installent vers 1 500 ACN sur le plateau iranien. Ce plateau qui est une zone de passage entre le monde méditerranéen et l'Inde et la Chine est composé de grands espaces arides nécessitant la maîtrise de l'irrigation et la construction de routes. Les Perses sont au départ installés dans la province de Fars qui leur doit son nom (« **Perses** »-« Fars »).

## Trois empires (558 ACN-651 PCN)

Cyrus, roi des **Perses** conquiert l'Anatolie puis la Mésopotamie (chute de l'empire néo-babylonien en 539 ACN). Il atteint la Méditerranée. Son fils Cambise II conquiert l'Égypte en 525 ACN et est reconnu comme Pharaon. Après une période de querelles dynastiques, le nouveau roi Darius Ier de la famille des Achéménides reprend la politique d'extension, atteignant l'Indus à l'est et la Thrace à l'ouest. En 499 ACN, la révolte des cités grecques d'Asie mineure suivie de la défaite de Marathon face aux Grecs stoppe l'expansion vers l'ouest (première Guerre médique). Selon les Grecs, il s'agit d'une défaite majeure. À l'échelle du gigantesque empire **perse**, il ne s'agit que d'un incident de frontière. Les Grecs remportent également un second affrontement (seconde Guerre médique). Ils triomphent du roi **perse** Xerxès, fils de Darius (batailles des Thermopyles, de Salamine (480 ACN) et de Platée (479 ACN)). L'Empire **perse** se maintient cependant. Les successeurs devront lutter contre des forces centrifuges apparaissant aux quatre coins de l'empire. L'Égypte doit ainsi être évacuée de 400 à 340 ACN. Le macédonien Alexandre le Grand affronte Darius III, dernier achéménide, et conquiert la totalité de l'Empire **perse**. Après la mort d'Alexandre (323 ACN), son général Séleucos et ses descendants (Séleucides) se maintient en Orient jusqu'en 125 ACN. Les Séleucides sont menacés par les Romains à l'ouest et par une population **perse**, les Parthes, à l'est. Après la défaite des Séleucides, l'Empire parthe qui s'étend sur l'Iran, la Mésopotamie et le pourtour du Golfe persique devient un rival sérieux de l'Empire romain. L'Euphrate sert souvent de frontière entre les deux empires. Les conflits sont récurrents. Les Parthes fragilisés par ces siècles de lutte cèdent la place aux **Perses sassanides** qui implantent un troisième empire **perse** (224 PCN-651 PCN). Les **Sassanides** reprennent les offensives contre Rome et parviennent même à capturer l'empereur Valérien en campagne en Orient (260 PCN). Les **Sassanides** repoussent vers l'est les frontières **perses** et vont bien au-delà de l'Indus. Le conflit avec l'Empire romain d'Orient (Empire byzantin) tourne parfois à l'avantage des **Sassanides** qui parviennent même à mettre la main sur l'Égypte et menacent Constantinople (626 PCN). En 651 PCN, les **Arabes** musulmans détruisent l'Empire

*sassanide* alors miné par des querelles dynastiques. Les **Perses** ne retrouveront leur indépendance qu'en 1502 avec la dynastie des **Séfévides** (quatrième empire *perse*). En 1979, le dernier Shah (empereur) d'Iran est chassé par la révolution qui débouche sur l'instauration du régime islamiste actuel (Ayatollah Khomeiny).

## L'Empire achéménide (558 ACN-330 ACN)

Le gigantesque état élaboré par les **Perses** est un véritable Empire, multiculturel et multiethnique. La domination *perse* ne peut s'exercer que grâce au respect des pratiques locales et à l'intégration des élites. Les souverains *perses* étaient donc tolérants et n'étaient pas les despotes autoritaires et débauchés dénoncés par leurs ennemis grecs. Le roi est le « roi des rois », ce qui souligne l'hétérogénéité de son empire. Cette hétérogénéité empêche l'établissement d'une véritable capitale. Le roi et sa cour se déplacent sans cesse entre différentes villes principales dont Persépolis (dans la province de Fars, au centre géographique de l'empire). Le pouvoir du roi est absolu. Son administration centrale est *perse* mais les aristocraties locales sont intégrées dans le gouvernement des différentes provinces. Ces dernières sont dirigées par des *satrapes*.

La survie de l'empire dépend également des infrastructures routières. La gigantesque route royale s'étend sur plus de 2 000 km et relie la Perse à l'Asie mineure. Les routes permettent le passage des messagers et des troupes. Les messages pouvaient également être communiqués visuellement par un système de signaux de fumée ou de signaux lumineux transmis via une série de postes d'observation situés sur les hauteurs.

La société *perse* est traditionnellement divisée en quatre groupes (prêtres, guerriers, paysans, artisans). Il n'y a pas de mobilité sociale. Les mariages mixtes sont interdits. L'esclavage est connu mais peu développé. Ces considérations valent pour les populations iraniennes et non pour l'ensemble de l'empire dont les différentes provinces maintiennent leurs structures sociales.

Les **Perses** perfectionnent les techniques d'irrigations mésopotamiennes. Les *qanâts* sont des canaux souterrains qui acheminent l'eau des nappes phréatiques. Des puits creusés à la verticale du canal permettent d'y puiser afin d'irriguer les champs. Les échanges économiques avec l'Orient (Inde) et la Méditerranée sont importants. Les caravanes marchandes utilisent le chameau. Les **Perses** poursuivent la politique de déportation de leurs prédécesseurs, acheminant des artisans vers les chantiers des grandes villes iraniennes. Les **Sassanides**, en déplaçant des populations chrétiennes, ont ainsi contribué à la diffusion du christianisme en Orient.

Sous les Achéménides, l'écriture est réservée à l'administration. La langue des souverains achéménides est le vieux *perse* pour lequel on invente une notation *cunéiforme* particulière comprenant des *phonogrammes* et des *picto/idéogramme*. La langue administrative commune est l'araméen, noté grâce à un alphabet et permettant l'usage de matériaux souples (*parchemins, papyrus*).

## Religions (558 ACN-330 ACN)

Les religions iraniennes sont *dualistes*. Elles opposent le principe du bien et le principe du mal. Elles sont des religions de la *rédemption*, proposant le *salut* aux croyants. Elles sont, parmi les religions antiques, celles qui s'approchent le plus des trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, *islam*) qu'elles influencent, directement ou indirectement.

**Zoroastrisme** : Le *prophète* Zarathoustra (= Zoroastre) aurait vécu vers 2 000 ACN. Son enseignement est la base d'un recueil d'abord diffusé oralement puis mis par écrit appelé l'Avesta. Zarathoustra réforme une religion préexistante centrée sur le personnage du dieu Ahura Mazda. Dans le Zoroastrisme, Ahura Mazda reste le dieu principal qui domine tellement les autres divinités qu'on peut probablement parler d'*hénothéisme*. Ahura Mazda est la vérité qui s'oppose au mensonge. D'autres dieux, comme Mithra, s'affirmeront plus tard et concurrenceront Ahura Mazda. Le croyant, après sa mort, est jugé. Ceux qui ont fait le bien et accompli les sacrifices ont accès à la maison d'Ahura Mazda. Le culte du feu a une importance centrale. Les Achéménides pratiquent une forme de zoroastrisme qu'ils ont adapté à leurs buts politiques. Le zoroastrisme a survécu à l'islamisation du Moyen Orient. On estime aujourd'hui que subsistent 200 000 zoroastriens en Iran, en Inde, aux USA et en Grande Bretagne.

Le nom de la marque automobile japonaise **Mazda** fait à la fois référence au fondateur de l'entreprise (Matsuda) et à Ahura Mazda, dieu « asiatique » incarnant des valeurs positives.

**Manichéisme** : Le *prophète* Mani a vécu vers 200 PCN. Il est l'auteur de textes sacrés exposant sa doctrine. La religion proposée est *synchrétique* et se définit comme une prolongation du zoroastrisme, du christianisme et du bouddhisme. Elle radicalise l'opposition des deux principes hérités du zoroastrisme : l'histoire de l'univers est ramenée à un combat entre la lumière et les ténèbres. Le monde est un mélange des deux principes. Il faut réinstaurer une séparation et récupérer toutes les particules de lumières tombées dans le monde. La victoire finale de la Lumière implique la fin du monde et le jugement des hommes. Persécutés en Perse, les manichéens diffusent leur doctrine à travers le monde (Empire romain, Arabie, Chine). Ils se soumettent à une série de préceptes moraux qui intègrent des éléments chrétiens et juifs et annoncent les cinq piliers de l'*islam* (jeûne, prière, aumône, confession de foi). En français, « manichéisme » renvoie également à une opposition radicale entre deux principes sans connotation religieuse.

**Mithraïsme** : Mithra est un dieu du *panthéon* zoroastrien qui connaît de façon inattendue un succès énorme auprès des soldats romains casernés en Orient. Le culte de Mithra adopté par les romains se répand au III<sup>e</sup> siècle PCN à travers tout l'Empire. Le culte de ce Mithra « romain » est marqué par le *dualisme* iranien. Mithra y est lié au soleil. Les cérémonies sont secrètes et nécessitent une initiation. Des similitudes frappantes

existent entre mithraïsme et christianisme (ex : résurrection, utilisation cultuelle du pain et du vin, célébration de la naissance du dieu le 25 décembre, célébration le dimanche).

Les traditions religieuses semblent hostiles à une mise par écrit des doctrines. Ce n'est que sous les *Sassanides* que les textes religieux, notamment ceux de Mani, sont mis par écrit.

Aujourd'hui, six régions d'Europe se disent de tradition celtique. Elles sont réparties dans les îles britanniques (Écosse, Irlande, Pays de Galles, Cornouaille), en France (Bretagne) et en Espagne (Galice) et font donc partie de la façade atlantique européenne. Certains habitants de quatre d'entre elles, l'Écosse, l'Irlande, le Pays de Galles et la Bretagne, parlent encore quotidiennement une langue celte. Ces régions militent, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, pour la survie de leur identité culturelle celte. Parallèlement, une culture celte, très éloignée de celle que reconstituent patiemment les historiens, passionne les touristes et les amateurs d'artisanat ou de spiritualité. Il est pourtant certain que les Celtes, qui n'ont jamais été unifiés politiquement, n'ont pas développé de culture homogène. Les Celtes jouent également un grand rôle dans l'identité nationale de certains pays européens (Belgique, France : Ambiorix ou Vercingétorix, « nos ancêtres les Gaulois », etc.)

Ceux que nous appelons aujourd'hui Celtes sont apparus pendant l'Antiquité mais, utilisant peu l'écrit, ils sont essentiellement connus par des traces archéologiques et par les écrits des peuples voisins. Les Grecs, en contact avec des tribus celtes via leur colonie de Marseille (600 ACN), les appellent « Keltoi » (« Celtes »). Le premier texte les mentionnant est l'*Histoire* d'Hérodote (V<sup>e</sup> siècle). Par « Keltoi », les Grecs finissent par désigner toutes les populations européennes installées au nord des Alpes, en incluant les Germains. Depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle ACN, les Romains utilisent le mot « Galli » (Gaulois) pour désigner les tribus celtes qui ravagent Rome en 390 ACN. Les Grecs utilisent un mot proche, « Galataï » (Galates), pour désigner, au III<sup>e</sup> siècle, les Celtes qui déferlent sur la Grèce et s'installent en Anatolie. On ne connaît pas l'origine des mots Celtes, Gaulois et Galates. Il s'agit peut-être des noms que se donnaient les Celtes eux-mêmes. Aujourd'hui, on utilise le mot « Celtes » pour désigner l'ensemble des populations celtiques, le mot Gaulois pour désigner les Celtes installés en Gaule (= +- France + Belgique actuelle).

## Civilisation

Les textes grecs et romains donnent de ces « Celtes » une image cohérente. Ils en font des barbares violents et irrationnels ayant un grand sens de l'honneur, pratiquant des sacrifices humains et disposant d'une caste de prêtres, les **druïdes**. Cette image assez négative est parfois liée à la propagande. Dans sa *Guerre des Gaules*, César noircit l'image des Celtes afin de justifier ses conquêtes (58-52 ACN). Il fallait combattre ces sauvages qui avaient jadis détruit Rome et qui représentaient un danger.

Les Celtes parlent un groupe de langues indo-européennes. Il est impossible de dater avec précision leur établissement en Europe centrale. À la fin de l'âge du **bronze**, les différentes populations d'Europe occidentale et centrale adoptent des traits culturels communs, peut-être grâce au commerce des métaux qui s'intensifie. Un de ces traits communs est l'usage d'urnes funéraires (« culture des champs d'urnes »). On ignore si, parmi ces populations, se trouvent déjà des Celtes. L'une de ces populations, établie dans une large zone comprenant le site archéologique de Hallstatt (Autriche), développe, de 1 200 à 450 ACN, des traits culturels nouveaux qui sont, cette fois, considérés par les

archéologues comme celtiques. Les Celtes de la civilisation de Hallstatt se répartissent en de petites chefferies dominées par une classe aristocratique. Ils utilisent des motifs décoratifs géométriques. À partir de 800 ACN, ils travaillent le fer (« Premier âge du fer »). Les *torques*, bijoux celtes par excellence, apparaissent. On importe des produits méditerranéens, provenant probablement de Marseille. Les tombes d'aristocrates (*tumulus*), comportent un important mobilier funéraire comprenant des chars ou des vases grecs. Les contacts avec la Grèce influencent également l'architecture (la citadelle en briques de Heuneburg a probablement été réalisée par un architecte grec). La culture de Hallstatt s'étend peu à peu vers l'ouest. Des populations celtes (« celtibères ») installées en Espagne dès le VI<sup>e</sup> siècle développent une culture hallstattienne. Les traits de la civilisation de Hallstatt disparaissent au V<sup>e</sup> siècle (sauf en Espagne).

### La tombe de la « princesse » de Vix

À Vix (Bourgogne), une prestigieuse tombe à *tumulus* abrite les restes d'une dame étendue dans un char dont les roues ont préalablement été démontées et posées contre une paroi. La fosse contient également des bijoux dont un *torque* en or pesant cinq-cents grammes et le plus grand vase grec connu (1 000 litres de contenance).

D'autres traits culturels celtes apparaissent dans une région centrée autour du site archéologique de La Tène (lac de Neuchâtel, Suisse). La culture de La Tène (« Second âge du fer ») se caractérise par l'emploi de motifs décoratifs courbés ou entrelacés (ex : *triscèle*). Les structures sociales ne changent pas (chefferies aristocratiques). Les citadelles, installées sur des collines, se multiplient. Elles sont les demeures des chefs de tribus et servent également de refuge pour les populations. Les fortifications sont faites de palissades de bois renforcées par des talus artificiels. Le mobilier des tombes se fait plus guerrier. Les tumuli sont abandonnés au V<sup>e</sup> siècle ACN au profit de tombes plates. Au II<sup>e</sup> siècle ACN, l'incinération est de nouveau la norme. Les différentes tribus semblent être en concurrence permanente. Les affrontements sont nombreux. La culture de La Tène se diffuse à travers toute l'Europe centrale et occidentale, îles britanniques comprises. Les motifs décoratifs entrelacés resteront la marque définitive de la culture celtique. On la retrouvera au fil des siècles... des enluminures irlandaises médiévales à l'artisanat proposé aux touristes visitant actuellement les pays celtes (ex : *triscèle* breton).

### Expansion

Au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle, certaines tribus celtes, chassées par la pression démographique ou par les querelles internes divisant les tribus, conquièrent de nouveaux territoires. Des Celtes, établis en Italie du nord depuis le VI<sup>e</sup> siècle, affaiblissent la civilisation étrusque et ravagent Rome (390 ACN). Ils exigent des vaincus une énorme quantité d'or. Les Celtes boïens donneront leur nom à la ville de Bologne. Certains celtes installés en Italie deviennent ensuite mercenaires au service des cités grecques du sud de l'Italie (*Grande-Grèce*). En 218 ACN, les Celtes d'Italie soutiendront Annibal contre

Rome. En 336 ACN, des Celtes d'Europe centrale s'installent aux abords de la Macédoine, alors dominée par Alexandre le Grand. Des émissaires celtes rendront visite au conquérant à Babylone. En 300 ACN, ils prennent la Macédoine. Le successeur d'Alexandre meurt lors d'une des batailles. Les Celtes ravagent ensuite la Grèce *hellénistique* et tentent, en vain, de s'emparer de la ville de Delphes où les cités grecques entreposent leurs trésors. Des groupes isolés s'installent autour de la Mer noire (Crimée). En 275, d'autres se dirigent vers l'Anatolie où ils s'installent (Galatie). Des Celtes sont engagés comme mercenaires par divers souverains *hellénistiques*, dont les pharaons de l'époque ptolémaïque. En 240 ACN, les tribus de Galatie sont défaites par Attale Ier, roi *hellénistique* de Pergame. Elles subsistent néanmoins. Les Romains, installés en Asie mineure, les défont en 189 ACN, mais ce n'est qu'en 25 PCN qu'elles sont intégrées dans l'Empire. La culture galate se maintient. Les Galates chrétiens reçoivent une épître de l'apôtre Paul que l'on retrouve dans le Nouveau Testament. Une langue celte sera utilisée en Anatolie jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle PCN.

## Urbanisation

Aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles ACN, les Celtes d'Europe construisent des *oppida*. Ces agglomérations fortifiées et organisées selon un plan cohérent sont installées en plaine. Elles sont des centres politiques, économiques et monétaires (on y frappe des monnaies imitant les pièces grecques). Les maisons celtes sont rondes (Espagne, îles britanniques) ou rectangulaires (Europe centrale ou occidentale). Elles ne comportent souvent qu'une pièce. Des poutres forment l'armature. Les murs sont en *clayonnage* enduit d'argile. Le toit de chaume ne comporte pas de cheminée afin de ne pas perdre de chaleur ou de ne pas laisser entrer la pluie. La zone supérieure de l'habitation peut-être ainsi utilisée pour fumer les viandes. Les fermes sont entourées de bâtiments annexes pour abriter les animaux. Les échanges économiques sont essentiellement motivés par les besoins des nobles qui, afin de se distinguer, consomment des produits de luxes originaires de Méditerranée, comme le vin qui est bu dans des coupes grecques ou étrusques. Les Celtes contrôlent la route de l'*ambre* qui relie la Méditerranée et la Baltique. En Gaule, l'arrivée de ces éléments méditerranéens et la constitution de sociétés urbaines préparent la romanisation.

### Statère gaulois

Des mercenaires gaulois à la solde de Philippe II de Macédoine († 336), père d'Alexandre le Grand, ramène en Gaule leur solde composée de statères d'or (pièces de monnaies). Les Gaulois imitent ces pièces de monnaies en s'appropriant les motifs (tête d'Apollon et char à deux chevaux). Au fil du temps et des frappes, ces motifs se déstructurent et deviennent des ornements celtiques classiques (art de La Tène) sans aucun rapport avec les éléments grecs.

## Religion

Les Celtes sont polythéistes. Le *panthéon* n'est pas structuré. Chaque tribu possède ses divinités propres, souvent associées à des sites naturels. Quelques dieux sont connus dans une zone plus vaste. Le dieu Lug, associé au soleil, est connu en Gaule, en Espagne et dans les îles britanniques. Le culte est célébré dans des bois sacrés ou dans des temples comprenant un enclos en bois et des niches où sont conservés des crânes humains qui faisaient peut-être l'objet d'un culte. Le dialogue avec les dieux repose sur le sacrifice. On offre aux dieux des hommes, des animaux ou des objets précieux (dons *volitifs*). Des fosses à sacrifices accueillent les offrandes. Une caste de prêtre, les *druïdes*, se charge de ces échanges. Les *druïdes* suivent une longue formation comprenant la mémorisation d'un savoir oral à la fois religieux, juridique, magique et historique. Selon les sources grecques et romaines, il existe d'autres responsables religieux, les *bardes*, poètes chanteurs chargés de la conservation de la tradition orale, et les *vates*, chargés de la voyance et des prédictions.

### Les hommes des tourbières

On retrouve dans des tourbières des îles britanniques, du Danemark, de l'Allemagne et des Pays-Bas des être humaine momifiés naturellement dont la mort, parfois violente, remonte à l'âge du fer. Il s'agit souvent de Celtes ou de Germains. Les corps portent parfois la trace de meurtres *rituels* qui pourraient renvoyer à des sacrifices humains pratiqués dans les marais. Les conditions de conservation exceptionnelles permettent de retrouver des éléments d'habillement, de parure et même de coiffure. L'homme de Clonycavan (Irlande, III<sup>e</sup> siècle ACN) est coiffé à l'iroquoise. Le gel capillaire utilisé pour rigidifier la chevelure est originaire de l'Espagne ou du sud de la France, ce qui laisse supposer des échanges commerciaux entre les Celtes irlandais et les Celtes du continent.

## Guerre

La civilisation celte est guerrière. Les tribus sont en concurrence armée constante. Les Celtes basent leur stratégie sur une *charge* dévastatrice où les chars de guerre et le bruit des *carnyx* peuvent jouer un rôle. La guerre n'est pas perçue comme une série d'opérations coordonnées en vue d'obtenir une victoire collective, mais comme le lieu d'exploits individuels. Les guerriers vont donc parfois nu au combat.

## Gaule

L'apparition des *oppida* accompagne la formation de petits états. Ainsi, les Celtes de la Gaule, influencés par les Romains installés en Provence, se structurent en petits royaumes disposant de magistrat élus, prélevant un impôt, et stockant les marchandises

dans des entrepôts communs. Les Romains conquièrent le sud de la Gaule à partir de 124 ACN. La zone maîtrisée est nommée *Provincia romanica* (d'où Provence). Les régions indépendantes du nord sont qualifiée de *Gallia comata*, « Gaule chevelue » en référence à la chevelure longue portées par les Celtes non-romanisés. La romanisation de la Provence fut préparée par les Grecs de Marseille qui y ont introduit la vigne, l'olivier et l'alphabet grec. Entre 58 et 52 ACN, Jules César, gouverneur de la *Provincia romanica*, entreprend la conquête de la Gaule. Son but est politique. Les institutions de la République romaine sont grippées. César qui veut s'imposer comme dirigeant doit accroître son prestige en conquérant un vaste territoire. Il peut jouer sur la peur que les Romains ont des Celtes qui ont jadis ravagé leur ville. Le prétexte mis à profit par César pour intervenir militairement dans le nord est le désordre causé par une migration de Celtes helvètes qui ont quitté la région des Alpes afin de s'installer en Gaule. Les Celtes éduens, installés dans l'est de la Gaule et alliés aux Romains, demandent l'aide de César contre les Germains qui menacent leur frontière. Jules César en profite pour affronter les autres nations gauloises en commençant par les Belges, installés au nord de la Gaule. Il mène également une expédition en Grande-Bretagne afin de dissuader les britanniques d'aider les Gaulois. En 54 ACN, Ambiorix, roi des Éburons, basé à Tongres, se soulève contre l'envahisseur. La révolte est réprimée mais elle est contagieuse. Vercingétorix, chef des Arvernes, profite de l'absence de César, retourné à Rome, pour envahir la Provence. Les Romains réagissent. Ils sont battus à Gergovie puis triomphent à Alésia (52 ACN). Vercingétorix est capturé et, ramené à Rome où il est exhibé lors du *triomphe* de César puis sera exécuté. Les Romains, bien moins nombreux que les Gaulois, doivent leur victoire à leur discipline et à leur armement supérieur. De plus, les différents royaumes gaulois ne sont pas parvenus à s'unir contre l'ennemi. Les Romains grignotent également les territoires d'Europe centrale qui sont, par ailleurs, harcelés par les Germains.

Les récentes évolutions politiques celtes ont paradoxalement facilité la conquête. Maîtriser une zone constituée de royaumes centralisés est plus facile que dominer des zones peuplées de tribus turbulentes. L'essor économique des régions du nord rend la conquête d'autant plus rentable. En mettant la main sur la Gaule, les Romains peuvent, de plus, contrôler les routes commerciales menant aux îles britanniques, riches en étain. Les Gaulois se romanisent peu à peu (civilisation gallo-romaine). Les nouveaux territoires sont divisés en quatre provinces (Gaule Belgique au nord, Gaule germanique à l'est, Gaule Lyonnaise au centre, Gaule aquitaine au sud-ouest). Le latin s'impose. Vers 400 PCN, la langue celte a totalement disparu (sauf en *Armorique*). L'aristocratie adopte le mode de vie romain et fonde des grands centres d'exploitation agricole (*villae*). Les populations sont intégrées à la vie politique de l'Empire. Les Gallo-romains peuvent devenir sénateurs. La religion gallo-romaine fusionne des éléments celtes et romains. Le sacrifice humain est interdit. La déesse celte Épona, associée au cheval, est vénérée par les cavaliers romains casernés en Gaule. Le christianisme fait son apparition au II<sup>e</sup> siècle. La Gaule est totalement christianisée vers 400. En 212, l'empereur Caracalla accorde la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'Empire. L'intégration est alors achevée. L'Empire connaît au III<sup>e</sup> siècle une crise politique et économique. Les populations germaniques menacent la Gaule. Des bandes gauloises, les bagaudes, en profitent pour commettre des pillages. De 260 à 274 PCN, les Gaulois décident d'assurer eux-mêmes leur défense. Le gallo-romain Postumus devient empereur des Gaules. Il règne sur la Gaule, la Grande-Bretagne et une

partie de l'Espagne. Les Romains parviendront à reprendre le contrôle des territoires conquis. L'empire se disloque au V<sup>e</sup> siècle. Les Francs s'installent. La Gaule devient la Francia (d'où « France »).

## [Grande]-Bretagne & Irlande

Le peuplement celtique des îles britanniques reste un mystère. Les courants culturels continentaux (Hallstatt et, surtout, La Tène) touchent les insulaires mais on ne dispose pas de trace de migration. Il y a au contraire une continuité depuis l'âge du **bronze**, ce qui laisse certains historiens supposer que les Celtes étaient largement répandus en Europe avant l'apparition de la culture de Hallstatt. Les langues pratiquées dans les îles sont indubitablement celtiques.

### Brochs et crannogs

La concurrence permanente entre les tribus celtes des îles britanniques est l'occasion de nombreux échanges violents qui entraînent la création de lieux fortifiés originaux. Les **brochs** sont des tours de pierre qui peuvent atteindre plus de dix mètres de haut. Ils abritent un espace de vie monofamilial, probablement destiné à la famille dominante de la tribu. Ils sont utilisés entre le II<sup>e</sup> siècle ACN et le II<sup>e</sup> siècle PCN. Les **crannogs** sont connus dès le **Néolithique**. Il s'agit d'îles artificielles fortifiées installées au milieu des lacs.

Les Celtes des îles britanniques ne sont pas considérés comme Celtes ou comme Gaulois par les Romains qui les distinguent en trois populations, les Bretons (Angleterre actuelle), les Calédoniens (Écosse actuelle) et les Hiberniens (Irlande). L'île habitée par les Bretons et les Calédoniens est appelée Bretagne. Au I<sup>er</sup> siècle PCN, les Bretons développent, avec un siècle de retard sur la Gaule, une centralisation politique. Des **oppidums** apparaissent et la monnaie se diffuse. À partir de 43 PCN, les petits royaumes ainsi constitués sont, à leur tour, envahis par les Romains qui tentent de s'emparer de toute l'île mais doivent renoncer à dominer les zones demeurées tribales. Les Romains construisent une ligne fortifiée marquant la frontière avec la Calédonie, imprenable et ingérable (mur d'Hadrien 122 PCN). La conquête de l'Irlande sera à peine envisagée par Rome. En Calédonie se développe, à partir du III<sup>e</sup> siècle PCN, la civilisation celtique des Pictes (apparition de pierres gravées de symboles). Les Scots [d'où « Écosse »], d'autres Celtes originaires d'Irlande, entrent en concurrence avec les Pictes qui disparaissent vers 800 PCN. Des contacts existent cependant. Les Irlandais mettent au point un alphabet **oghamique** qui est lointainement inspiré de l'alphabet romain. Les lettres sont composées de barres obliques tracées de part et d'autre d'un axe. Ce type d'écriture est facile à reproduire sur des matériaux durs en trois dimensions. Une arête peut alors servir d'axe séparateur.

La romanisation est bien plus superficielle dans les îles que sur le continent. Les garnisons romaines peinent à repousser les Scots et les Pictes au nord, et les Germains (Angles et Saxons) à l'est. Les îles ne sont pas une priorité pour Rome qui concentre ses forces sur le continent. Les Romains quittent massivement la Grande-Bretagne à partir de 410 PCN. Les responsables locaux se débarrassent des administrateurs romains. L'île se re-celtise rapidement. Les royaumes celtes réapparaissent et organisent la résistance contre les envahisseurs. C'est l'époque pendant laquelle aurait vécu le légendaire roi Arthur qui aurait, vers 500 PCN, vaincu les Saxons à la bataille de Mount-Badon. Les légendes concernant Arthur circuleront abondamment pendant tout le Moyen Âge et seront associées à l'idéologie de la chevalerie. Les Angles et les Saxons s'établissent d'abord dans le sud est de l'île (« Angleterre »). La Cornouaille, le pays de Galles et l'Écosse demeurent celtes.

Le seul héritage romain durable est la christianisation qui atteint l'Irlande au V<sup>e</sup> siècle (saint Patrick) où se développe une culture monastique qui marque profondément la société tribale irlandaise. Les monastères irlandais sont des centres culturels et économiques importants. Ils compensent les carences de l'urbanisation (à peu près inexistante) et de la hiérarchie ecclésiastique (les *abbés* remplacent souvent les *évêques*). Ils produisent des manuscrits enluminés où l'on retrouve les motifs décoratifs de La Tène. Les moines irlandais entreprennent de longues tournées d'évangélisation (*Peregrinatio pro deo*). Ils évangélisent les zones britanniques peu touchées par le christianisme (Écosse) et l'Islande. Sur le continent, de nombreux irlandais, dont saint Colomban, se mettent au service des rois francs afin de convertir les nations païennes de l'Europe centrale.

### [Petite-] Bretagne

L'*Armorique* romaine accueille depuis ca 300 des Bretons originaire de Grande-Bretagne. Elle sera, en conséquence, elle aussi, appelée Bretagne. Cette « petite » Bretagne est composée d'un ensemble de royaumes placés sous l'autorité théorique de Rome. Après la chute de l'empire, les Bretons de [Petite-] Bretagne résistent efficacement face aux Francs qui ne parviennent pas à les dominer. La langue bretonne se maintient jusqu'à nos jours. Au Moyen Âge, le duché de Bretagne est soumis aux influences anglaises et françaises. Il n'est définitivement rattaché à la France qu'en 1532. Les Bretons installés en [Petite-] Bretagne ont aidé à la diffusion vers le continent des légendes arthuriennes.

**L**es textes littéraires antiques, rassemblés par les humanistes, ont longtemps été les seules sources utilisées afin de connaître la Grèce ancienne. Parallèlement, les artistes et les collectionneurs de la Renaissance s'intéressent à l'architecture, à la statuaire, aux vases et aux monnaies antiques. Cet engouement pour les traces matérielles prépare le travail de l'archéologie moderne (XIX<sup>e</sup> siècle). Henri Schliemann découvre en 1870 le site d'Hisarlik qu'il identifie à la ville de Troie. Il fouille ensuite Mycènes. Quelques décennies plus tard, en Crète, Arthur Evans découvre la civilisation **minoenne** et restaure, de façon fantaisiste, les palais crétois. Depuis, l'archéologie a considérablement modifié notre vision de la Grèce antique.

## UN PAYS

La Grèce politique actuelle se compose de l'extrémité sud de la péninsule balkanique, que prolonge la presqu'île du Péloponnèse, des îles de la mer Égée (appelées Cyclades car elles forment un cercle autour de l'île de Délos) et de l'île de Crète qui barre le sud de la mer Égée. Elle s'étend également sur le rivage nord de la mer Égée (Thrace, Macédoine, Chalcidique). La Grèce antique de l'époque classique (ca 500-323 ACN) comprend, en plus, la côte occidentale de l'Anatolie (Asie mineure) où sont installées des populations grecques. Par contre, la Macédoine, la Chalcidique et la Thrace ne font pas à proprement parler partie du monde grec antique, même si la culture grecque influence les populations de ces régions. À cet ensemble géographique peut s'ajouter les nombreuses colonies fondées par des Grecs dans toute la Méditerranée, surtout en Sicile et en Italie du sud (= « **Grande-Grèce** »). La Grèce continentale est montagneuse (point culminant, Mont Olympe ca 2 900 mètres). Les rares plaines se trouvent au nord (Thessalie). Les côtes sont dentelées. La mer est toujours proche.

## CHRONOLOGIE

La période classique, l'âge de l'apogée d'Athènes, de la création de la démocratie et de l'épanouissement de la culture grecque, ne dure qu'un peu plus d'un siècle et demi, ce qui, à l'échelle de l'histoire totale de la Grèce antique (ca 2 000 ACN-476 PCN), est très peu de choses. Il s'agit de la période la plus courte que compte le découpage chronologique traditionnel :

- Période mycénienne (ca 2000-ca 1100 ACN)
- « Siècles obscurs » (ca 1100– ca 700 ACN)
- Période archaïque (ca 700-ca 500 ACN)
- Période classique (ca 500-323 ACN)
- Période hellénistique (323-31 ACN)
- Période romaine (31 ACN-476 PCN)
- ... puis période byzantine (476-1453 PCN), période ottomane (1453-1830 PCN)...

## AVANT L'ARRIVEE DES INDO-EUROPEENS

Vers 2 350 ACN, on trouve sur tout le territoire grec des villages fortifiés. Certains habitats monumentaux laissent supposer l'existence d'une stratification sociale. La polyculture méditerranéenne est déjà pratiquée (céréales, pois, lentilles, figues, olives). Les espèces domestiquées sont le bétail commun (bovins, ovins, caprins), l'âne et le chien. Le travail du *bronze* est déjà maîtrisé. Dans les Cyclades, on trouve dans les tombes des figurines de marbre aux formes stylisées évoquant l'art moderne (« art des Cyclades »). Des traces de destruction apparaissent vers 2 000 ACN, laissant supposer l'arrivée d'une autre population (Mycéniens).

## LA CRETE MINOENNE (2000 ACN-1450 ACN)

La Crète n'est pas touchée par ces bouleversements. La civilisation crétoise est dite *minoenne*, en référence au roi Minos de la mythologie grecque. Des centres urbains (dont Cnossos) se développent, structurés autour de « palais » dont on ignore la fonction exacte. Les palais se composent d'un ensemble de pièces rectangulaires d'un ou deux étages centrés autour d'une cour. Ils sont vastes (13 000 m<sup>2</sup> à Cnossos) et comportent des zones d'habitation, d'apparat, d'artisanat, de stockage et d'archivage. L'économie (production et commerce) semble donc centralisée et aux mains d'une aristocratie. L'écriture, sur tablette d'argile, est *pictographique* puis syllabique (*linéaire A*). La langue n'est pas indo-européenne et est incompréhensible. La plupart des documents semblent administratifs. Les différentes cités vivent en paix (pas de trace de fortifications). Les Crétois sont des marins et des commerçants qui entretiennent des liens avec l'Égypte et qui se procurent en Grèce les métaux qu'ils ne trouvent pas sur leur île, pauvre en gisements. Les Crétois colonisent diverses îles de la mer Égée (dont Santorin-Théra). Les *fresques* des palais représentent des activités religieuses dont elles ne détaillent que les aspects humains (*processions*, cérémonies *tauromachiques*, sacrifices). On n'a pas pu identifier avec certitude des divinités (sauf peut-être une déesse aux serpents). La double hache semble avoir été un symbole religieux important. Vers 1700 ACN, les centres urbains sont détruits, peut-être par un énorme tremblement de terre. Ils sont reconstruits et l'activité économique et artistique repart de plus belle. Vers 1450 ACN, les palais crétois sont à nouveau détruits. L'explosion du volcan de Santorin-Théra était jadis évoquée pour expliquer cette deuxième destruction des palais. On sait aujourd'hui qu'elle était nettement antérieure à 1450 ACN. Les responsables de ces destructions sont peut-être les Mycéniens qui s'installent alors sur l'île.

## Civilisation minoenne et mythologie grecque

Selon les mythes grecs, la Crète est le pays du roi Minos. Pasiphaé, la femme de ce souverain ayant été séduite par le dieu Poséidon qui prit pour l'occasion la forme d'un taureau, accoucha du Minotaure, un monstre mi-homme, mi-taureau que son époux enferma dans un labyrinthe. Il s'agit peut-être là du souvenir des *rituels* liés aux taureaux et des énormes palais qui comptaient des dizaines de pièces. L'archéologue Arthur Evans qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, fouilla le palais de Cnossos était, en tout cas, persuadé d'avoir mis au jour la résidence du roi Minos.

## LA CIVILISATION MYCENIENNE (CA 2 000 ACN-CA 1100 ACN)

Les Mycéniens (de Mycènes, principal site archéologique pour cette époque) ou Achéens (selon Homère qui appelle ainsi les Grecs qui participent à la Guerre de Troie) sont des Indo-Européens qui s'installent en Grèce vers 2 000 ACN. Lorsque, vers le XIV<sup>e</sup> siècle ACN, ils adopteront un système d'écriture (*linéaire B*), la langue transcrite sera une forme de grec. De cette langue unique proviennent les différents dialectes utilisés après la période mycénienne.

L'arrivée des Mycéniens provoque un recul généralisé (habitat dispersé et peu sophistiqué). Après une période de transition pendant laquelle la domestication du cheval et l'usage de tombes en *tumulus* apparaissent, une civilisation brillante s'épanouit peu à peu en Grèce continentale et, surtout, dans le Péloponnèse. Du XVII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle ACN, le pays est dominé par des villes entourées de murailles si impressionnantes que les Grecs classiques imagineront qu'elles ont pour constructeurs des cyclopes (*murs cyclopéens*). Mycènes, Pylos et Tirynthe sont des centres importants. Sparte (= Lacédémone) et Athènes existent déjà mais restent modestes. Les espaces urbains sont vastes. Les voies sont pavées. Certaines villes, comme Mycènes, comprennent une *acropole* sur laquelle se situe un palais à *mégaron* (pièce d'apparat rectangulaire avec foyer central et colonnes). Des éléments décoratifs architecturaux apparaissent (lions, chars, guerriers).

Les tombes contiennent un extraordinaire mobilier : masques funéraires en or, feuilles d'or recouvrant les corps, couronnes en or, objets usuels en or (rasoirs, épées, etc.) et quelques objets précieux d'origine égyptienne. Au XIV<sup>e</sup> siècle apparaissent les monumentales tombes à *tholos*, comprenant une vaste coupole (atteignant parfois plus de dix mètres de haut). Les tombes sont réutilisées au fil des générations (le locataire précédent et son mobilier sont repoussés dans un coin). Le mobilier est destiné à fournir au défunt ce dont il a besoin dans le royaume des morts. Les cérémonies mortuaires sont peu connues. On suppose que des banquets funéraires étaient tenus lors des funérailles.

Le mobilier des tombes prouve l'existence d'une aristocratie guerrière et dynastique dominant chaque ville. La Grèce n'est alors pas unifiée. Les rois des différents palais disposent d'une administration qui perçoit l'impôt payé en nature par les hommes libres qui forment le *damós* (le peuple) qui est considéré comme une personne juridique unique. L'existence d'esclaves est attestée. Le roi et les hauts-fonctionnaires possèdent directement de grands domaines. Les autres terres sont attribuées aux hommes libres.

Le territoire contrôlé par les Mycéniens est difficile à définir. Outre la Grèce continentale, ils occupent certaines îles grecques (la Crète après la destruction de la civilisation *minoenne*, certaines Cyclades). Ils sont également présents en Sicile et dans des cités cosmopolites situées sur la côte d'Asie mineure. Cette présence ne se traduit pas par une domination territoriale mais par l'établissement de quelques comptoirs commerciaux, peut-être temporaires. On ne peut pas parler d'empire ou de colonialisme mycénien.

Des échanges commerciaux sont donc attestés. Les marchandises circulent de régions en régions (ex : *ambre* de la Baltique qui transite via les peuples d'Europe centrale). L'étain, nécessaire à la fabrication du *bronze* mais introuvable en Méditerranée, vient d'Orient, voire de Grande-Bretagne. Des échanges directs s'opèrent avec la Crète qui manque de métaux puis, après l'annexion de la Crète, avec l'Égypte. Des échanges avec les tribus installées en Italie et les royaumes du Proche-Orient sont également attestés.

L'économie est essentiellement agricole (céréales, huile, vin). La viande est rarement consommée, sauf lors de sacrifices. Les ovins sont surtout élevés pour leur laine. L'artisanat spécialisé, souvent dépendant directement du palais qui organise le travail de milliers d'ouvriers, est diversifié : textile, huiles parfumées, orfèvrerie, etc. Du point de vue stylistique, l'influence crétoise est dominante. Des artisans crétois ont probablement travaillé pour les aristocrates mycéniens. Ensuite, l'art mycénien s'émancipe du modèle crétois. L'aristocratie est avide de produits de luxe, ce qui stimule les échanges commerciaux.

L'écriture (*linéaire B*) qui apparaît en Grèce continentale vers 1400 ACN est syllabique et sert essentiellement à l'administration. Elle est inspirée du *linéaire A*, ce qui indique à nouveau l'existence de contacts avec la Crète.

La religion mycénienne est mal connue. On sait que les mycéniens vénèrent un *panthéon* stable qui comprend certains des dieux de la mythologie grecque classique (Zeus, Poséidon, Héra, Athéna, etc.), qu'ils ont des lieux de culte où ils pratiquent des sacrifices, parfois des sacrifices humains, et qu'ils organisent des fêtes religieuses qui fédèrent l'ensemble de la communauté. Certains lieux naturels semblent avoir été adoptés comme lieux de culte. Les palais abritent parfois des petits temples. Il est possible également que les *megara* des palais aient été utilisés comme lieux de culte.

Du XIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle ACN, des vagues de destruction successives anéantissent les sites mycéniens. On constate des migrations (de réfugiés ?) vers les îles. Une longue

période de régression (les « Siècles obscurs ») commence. Ces destructions correspondent chronologiquement à l'apparition de l'âge du fer ce qui peut laisser supposer l'arrivée d'une autre peuplade équipée d'un armement en fer, plus solide. En s'appuyant sur une tradition mythologique grecque classique, on estimait jadis que les Doriens, envahisseurs venus du nord et maîtrisant la fabrication d'arme en fer, ont déferlé sur la Grèce. Ils auraient imposé leur langue, le dialecte grec dorien, parlé pendant la période classique dans le Péloponnèse, en Crète, à Rhodes et dans les Cyclades du sud. Pourtant, il n'y a pas apparition de traits culturels nouveaux et le dorien semble être un des dialectes grecs qui apparaissent après la fin du monde mycénien, et non une langue nouvelle imposée par des envahisseurs. De plus, les zones où sera pratiqué le dialecte dorien semblent encore plus dépeuplées que les autres après la période de troubles. Les « Peuples de la mer » qui menacent à cette époque l'Orient et l'Égypte sont également soupçonnés par les historiens d'être responsables de la fin de la civilisation mycénienne. Mais, il semble que des Mycéniens, fuyant leur pays, aient fait partie des peuples qui ravagent l'Orient et menacent l'Égypte, ce qui confirme qu'une grave crise secoue la Grèce... mais qui exclut une identification des « Peuples de la mer » avec des envahisseurs qui auraient ruiné la civilisation mycénienne. Les autres pistes explicatives ne sont pas plus satisfaisantes. Ainsi, une guerre entre les différents palais aurait du déboucher sur la victoire d'un état qui aurait conservé les grands traits mycéniens. La disparition de la civilisation mycénienne reste donc un mystère. La période de destruction s'étend sur deux siècles, ce qui pourrait peut-être suggérer des troubles sociaux et politiques... ?

La dégradation de la langue mycénienne commune en dialectes provient d'une fragmentation de la société due à un repli des différentes régions. Les principaux dialectes provenant du mycénien sont le dorien (Péloponnèse, Cyclades du sud, Crète, Rhodes sud de l'Asie mineure), l'ionien (Attique, Eubée, Cyclades du nord, centre de l'Asie mineure) et l'éolien (Thessalie, nord de l'Asie mineure).

### LES SIECLES OBSCURS (CA 1100-CA 700 ACN)

Si la base culturelle reste proche de la civilisation mycénienne, de nouvelles caractéristiques se manifestent. La maîtrise du fer apparaît à cette époque. Ce progrès survenant dans une phase de régression s'explique par la pénurie de cuivre et d'étain due à la crise. La crémation remplace l'ensevelissement dans des tombeaux monumentaux. Le bois remplace la pierre comme matériaux de construction des habitations. Le savoir-faire architectural est totalement perdu. Tout, dans ce domaine, est à réinventer. L'écriture (*linéaire B*) disparaît. Le pouvoir politique se morcèle. Les chefs locaux sont rivaux. Les petits territoires qui apparaissent seront le cadre de la *polis* classique.

Vers 850 ACN, les échanges commerciaux reprennent, avec l'Orient, via les communautés grecques d'Asie mineure, et avec les Étrusques qui exportent des métaux. Le plus important apport oriental est l'alphabet, emprunté aux Phéniciens, qui comble le vide laissé par la disparition du *linéaire B*. Les Grecs modifient l'alphabet oriental afin de l'adapter à leur langue. Ils ajoutent des voyelles, absentes des alphabets sémites. L'alphabet grec permettra de rédiger des comptes, de fixer par écrit les récits mythologiques, et, plus

tard, de publier les textes officiels promulgués par les cités et d'élaborer des concepts mathématiques ou philosophiques.

Des temples apparaissent sur des sites qui deviendront les grands centres religieux *panhelléniques* classiques (Olympie, Éleusis, Épidaure, Delphes, etc.). La première *olympiade* est datée de 776 ACN. Certains temples de bois ressemblent déjà aux temples classiques. Les agglomérations deviennent plus importantes mais ne sont toujours pas fortifiées. Le prestigieux passé mycénien n'est pas oublié. On voue un culte aux héros du passé dont les prouesses sont décrites par les *épopées* des *aèdes*. Homère (*Iliade* et *Odyssée*, ca 750) synthétise ces récits nostalgiques. Les nouvelles entités politiques tentent, via le culte des héros mycénien, de se donner un passé prestigieux.

Les **jeux olympiques**, organisés tous les quatre ans de 776 ACN à 393 PCN (lutte contre le *paganisme* des empereurs romains chrétiens) étaient une fête religieuse célébrée en l'honneur de Zeus olympien à Olympie. Il s'agit de la plus célèbre des compétitions sportives *panhelléniques* (d'autres concours du même type existent : jeux isthmiques de Corinthe, jeux pythiques de Delphes, etc.). Les jeux sont organisés et arbitrés par des magistrats locaux. Les athlètes sont originaires de tout le monde grec, y compris des colonies et des états *hellénistiques*. Afin de faciliter les déplacements, une trêve d'un mois est imposée aux cités grecques en guerre. Les jeux s'ouvrent par une cérémonie religieuse (sacrifices). Alors que les *barbares* et les esclaves peuvent assister aux jeux, les femmes sont exclues de l'enceinte olympique. Les jeux ne durent qu'une semaine. Les épreuves sont diverses : épreuves hippiques (courses à deux et à quatre chevaux, course montée), gymniques (pentathlon : lancer du disque, lancer du javelot, saut en longueur, course à pied, lutte), diverses courses à pieds (distances allant de 4 000 à 100 mètres), épreuve lourdes (lutte (but = projeter son adversaire au sol), pugilat (boxe : on vise principalement la tête, but = KO), pancrace (tout les coups sont permis sauf toucher les yeux de l'adversaire)) et, enfin, course en armes. Les vainqueurs reçoivent un bandeau et une couronne d'olivier. De retour dans leur patrie, ils peuvent être exemptés d'impôts ou recevoir des récompenses. Bien des éléments du folklore olympique moderne (ex : flamme olympique) n'existent pas dans l'antiquité.

Vers la fin de la période, le peuplement est de plus en plus dense. Les villes d'Asie mineure sont maintenant totalement grecques. Hésiode, l'autre grand auteur qui apparaît à cette époque, décrit dans *Les travaux et les jours*, une société rurale et des paysans libres mais soumis à la pression fiscale de l'aristocratie qui domine les villes. Les paysans sont, de plus, menacés par l'esclavage pour dette.

## LA PERIODE ARCHAÏQUE (CA 700-CA 500 ACN)

La *polis* classique se met peu à peu en place. Elle est tout d'abord dominée par une aristocratie. Les aristocrates forment de grandes familles de propriétaires terriens aisés qui recherchent les produits luxueux, élèvent des chevaux et apprécient la chasse. Leurs réseaux familiaux dépassent le cadre des cités. Des mariages unissent les grandes familles de toute la Grèce. Les aristocrates gèrent les cités par un système d'assemblées (ex : l'*aréopage* à Athènes). Des fonctions publiques sont attribuées à des candidats. Des lieux de délibération et des espaces publics apparaissent sur des *acropoles* sur lesquelles s'installent également des temples. L'économie est essentiellement agricole. Les paysans sont souvent des citoyens. Ils sont répartis en *tribus* et sont soumis à une forte pression fiscale.

Un système politique original s'installe peu à peu. Des dizaines de cités-états indépendantes apparaissent. Elles sont toutes différentes mais partagent néanmoins des traits communs (importance de la communauté, rôle central de la ville, etc.). Parmi ces traits communs, l'existence de lieux de sociabilité commun centré sur des activités commerciales (*agora*) ou sportives (gymnases). Il y a donc une unité dans la diversité. Les Grecs sont également unis par la langue. Ils s'opposent aux *barbares*, les étrangers qui ne parlent pas un des dialectes grec et émettent donc des sons incompréhensibles (« barbar ») lorsqu'ils s'expriment. Les cités sont pourtant rivales et perpétuellement en guerre.

De 700 à 500 ACN, les Grecs établissent des colonies à travers toute la Méditerranée. Les causes des départs sont multiples : manque de terre, querelles entre aristocrates, surpopulation. Le commerce n'est pas une motivation première : les établissements sont des *colonies de peuplement* et non des *comptoirs*. Les colons sont avant tout des agriculteurs. L'intensification des échanges économique n'est qu'une conséquence. Les embarcations sont performantes (*pentécontères* à cinquante rameurs, puis *trières* à cent-septante rameurs répartis sur trois rangs) et permettent la navigation par *cabotage* sur de longues distances. Les colonies s'établissent dans toute la Méditerranée septentrionale et la Mer noire. L'Italie du sud (*Grande-Grèce*) et la Sicile sont particulièrement prisées. En Afrique, seuls la Cyrénaïque (Lybie) et le *Delta* (Égypte) attirent les colons grecs. Le sud du bassin méditerranéen est d'ailleurs plutôt exploité par les colonisateurs phéniciens. En Gaule, des Grecs de Phocée (Asie Mineure) fondent Marseille. De Marseille partira le navigateur Pytheas qui explore vers 300 ACN les côtes atlantiques de l'Europe. La colonisation permet une exportation à grande échelle des modèles politique (la *polis*), culturel (alphabet, vases) et militaire. Les colonies prennent souvent leur indépendance par rapport à la *métropole* avec qui elles entrent parfois en guerre. Certaines colonies abritent des populations originaires de différentes *métropoles*.

## L'influence du milieu

On explique traditionnellement (notamment dans les écoles !) la civilisation classique grecque par l'influence du milieu. Les chaînes montagneuses divisent le pays en petites unités qui deviendront les cités-états. Le manque de terres cultivables explique la colonisation.

Il ne faut pas abuser de ces explications qui ont été formulées avant la découverte de la civilisation mycénienne. Les chaînes montagneuses n'ont pas empêché la création d'états mycéniens de tailles relativement importantes. De même, les Mycéniens n'ont pas ressenti la nécessité de créer de nombreuses colonies. Il n'y a donc pas de déterminisme géographique.

En Grèce (Grèce continentale, Cyclades et Asie mineure) et dans les colonies, la *polis* est profondément transformée par des bouleversements sociaux. L'aristocratie perd peu à peu son pouvoir et de nouveaux acteurs politiques issus du peuple (*démós*) apparaissent. Ces bouleversements n'aboutissent pas à la formation d'une bourgeoisie de commerçants ou d'artisans. La société urbaine reste profondément rurale. Trois révolutions expliquent ces bouleversements sociaux.

→ Révolution agraire : les petits propriétaires pressurés par les aristocrates réagissent face aux inégalités. La communauté est soudée. L'esclavage pour dette qui menace les paysans ruinés est perçu comme un scandale. L'égalité des droits et, parfois, de la propriété, devient une valeur communément admise.

→ Révolution *hoplitique* : l'art de la guerre évolue. Les cités sont à présent fortifiées. Les conflits opposent des masses compactes d'*hoplites*, combattants lourdement armés (lance, jambières (*cnémides*), cuirasse, casque à *cimier*, bouclier). La victoire n'est plus due à la valeur personnelle de héros mais à la cohésion de la communauté. Les guerres incessantes nécessitent l'engagement de nombreux hommes. Tous les hommes libres capables de payer l'équipement sont réquisitionnés. Les aristocrates perdent donc la main. La guerre devient pour les membres de la communauté un moyen de défendre leur patrie. Le sens civique se substitue aux valeurs aristocratiques. Les paysans aisés qui participent aux combats peuvent imposer leurs revendications.

→ Révolution monétaire : la monnaie apparaît en Grèce vers 600 ACN. Dans un premier temps, sa fonction n'est pas économique (le troc reste la règle) mais civique. Elle sert à calculer de façon équitable l'impôt et les rémunérations des fonctions publiques.

L'aristocratie perd pied partout. Des *tyrans* profitent de la situation pour s'imposer. Ils prennent le contrôle de nombreuses cités en s'appuyant sur le mécontentement populaire. Ils contentent les petits paysans en redistribuant les terres et en instituant un régime tendant vers l'égalitarisme. Les causes des changements de régime

sont cependant plus complexes. Parfois, ce sont des conflits entre *tribus* qui conduisent les *tyrans* au pouvoir. Dans les cités d'Asie mineure, les *tyrans* sont parfois établis par les *Perses* qui renforcent ainsi leur pouvoir en Anatolie. Dans les colonies peuplées de Grecs originaires de différentes *métropoles*, les *tyrans* s'appuient sur une des factions. Le *tyran* peut aussi s'imposer en remportant des victoires militaires contre un ennemi extérieur. C'est le cas des *tyrans* des colonies du nord de la *Grande-Grèce*, menacées par les Étrusques.

Les phases de tyrannie alternent avec des phases de réorganisations des structures politiques. Les cités qui se débarrassent des *tyrans* n'optent pas nécessairement pour un modèle démocratique. Ce sont souvent des *oligarchies* qui prennent les rênes du pouvoir. Athènes est une exception. Ces transformations sont attribuées par la tradition à des législateurs, qui sont parfois des figures légendaires. Les législateurs sont supposés être inspirés des dieux. Ils ramènent la stabilité lors de période de crise, en instaurant une loi (*nomos*) qui s'impose à toute la société. Souvent, les révolutions brusques attribuées par les Grecs aux législateurs sont en fait de lentes évolutions qui ne peuvent pas être l'œuvre d'un homme seul. Parfois, la cité tombe ou retombe dans la tyrannie après l'intervention réelle ou supposée d'un législateur. À Sparte (ou Lacédémone, dans la région de Laconie), la réforme attribuée au législateur Lycurgue établit un système institutionnel original. La cité est régie par deux assemblées, la *gérousia* qui réunit trente anciens et l'*apella*, l'assemblée souveraine du *demos*. Deux rois, qui ont droit de siéger à la *gérousia*, règnent sur la cité.

Athènes et son territoire (l'Attique) ont connu divers régimes politique avant la réforme attribuée au législateur Solon : partage du pouvoir entre trois responsables (dont un roi) élu tout d'abord à vie puis pour des périodes de plus en plus courtes, confiscation du pouvoir par l'aristocratie et un premier essai de législation attribuée à Dracon. Solon, un second législateur, qui a probablement réellement existé, réduit les inégalités liées à la propriété terrienne sans cependant instaurer l'égalité. La légende lui attribue également l'établissement des institutions athéniennes classiques. Ses réformes mécontentent à la fois les aristocrates dont le prestige social est diminué et le *demos* qui espérait l'instauration d'un système égalitaire. Le mécontentement est exploité par Pisistrate qui s'impose comme *tyran* (ca 560 ACN). Ses fils lui succèdent jusqu'en 510 ACN. Les *tyrans* sont à l'origine de mesures importantes : introduction de la monnaie (*drachme* : pièces ornées du visage d'Athéna et, au revers, d'une chouette, attribut de la déesse), mesures agraires en faveur du *demos*, embellissement de la ville, protection pour les artistes et les écrivains. L'aristocratie aidée des Spartiates renverse le *tyran*.

Clisthène, un troisième législateur, opère alors de profondes réformes. Il réorganise la répartition territoriale. Il répartit la population en dix *tribus* (il y en avait quatre auparavant). Chaque *tribu* est désormais composée de trois unités (*dème*) : un groupe habitant la ville, un groupe habitant la côte, un groupe habitant le centre du pays. Les *tribus* ne sont donc plus des populations établies dans un secteur du territoire mais de simples unités politiques regroupant des individus issus de secteurs différents. Les anciennes solidarités territoriales sur lesquelles pouvaient s'appuyer les aristocrates ou les *tyrans* sont ainsi brisées. Au sein de chaque *tribu*, on tire au sort chaque année cinquante

représentants, les *prytanes*, qui forment une assemblée de cinq-cents personnes, la *boulè*, qui contrôle les magistrats et convoque l'*ecclèsia*, l'assemblée populaire. Ces deux assemblées concurrencent l'*aréopage*, ancienne assemblée aristocratique. L'*ostracisme*, permet d'éloigner temporairement de la cité les individus jugés dangereux pour l'équilibre politique. Tous les Athéniens sont désormais égaux devant la loi. Ce système permettra, plus tard, l'instauration de la démocratie.

## LA PERIODE CLASSIQUE (CA 500-323 ACN)

### Économie et société

Les structures économiques archaïques se maintiennent : les Grecs sont avant tout des agriculteurs. Ils produisent du vin, des légumes, des fruits et de l'huile en abondance mais peu de céréales. Il faut donc importer. L'outillage est rudimentaire (*araire, houe, faucille*). L'élevage est peu répandu. Les ovins sont majoritaires (viande, laine). Les bovins servent essentiellement comme animaux de trait et sont consommés uniquement lors des sacrifices. Les chevaux ne servent qu'à la guerre. La participation à la vie de la cité est réservée aux propriétaires terriens.

Les artisans travaillent le métal ou l'argile (céramique, par exemple à figures noires puis rouges en Attique). Certains grands ateliers emploient de nombreux esclaves. Les rouages de base du capitalisme sont inconnus. Les bénéfices ne servent pas à produire davantage à moindre coût mais sont investis dans la politique (cadeaux faits aux assemblées pour influencer sur une décision ou construire une carrière politique) ou dans des achats de luxe. Le profit est considéré comme une rente et pas comme un moyen de stimuler l'économie. Les techniques ne progressent donc quasiment pas. L'artisanat est méprisé dans la mesure où l'artisan, contrairement à l'agriculteur, travaille pour un autre (le client). De plus, s'il n'est pas aussi propriétaire, l'artisan ne participe pas à la vie politique. Les artisans athéniens ne parviendront que très lentement à obtenir le droit de citoyenneté. Ils sont souvent assimilés à des étrangers, contrairement aux agriculteurs qui se partagent le pays et s'imaginent être là depuis toujours.

La nécessité d'importer du blé et le cloisonnement des territoires par des chaînes de montagne favorisent le commerce maritime. Le blé provient de *Grande-Grèce* ou du Pont-Euxin (Mer noire). La mer Égée est paradoxalement plus facile à traverser que le pays. Les Cyclades permettent d'atteindre l'Asie Mineure par la mer sans quitter la terre des yeux (*cabotage*). Les marchands, comme les artisans, sont souvent étrangers à la cité sans droit de participation à la vie politique. Les expéditions marchandes nécessitent la rédaction de contrats et la réalisation d'emprunts (prêt à intérêt).

## Religion

Les poètes grecs racontent les vies des dieux. Ils les décrivent comme des personnes qui connaissent de multiples aventures. L'ensemble de ces récits forme une mythologie qui, pendant des siècles, a constitué notre seule source sur la religion grecque. Les découvertes archéologiques récentes donnent une toute autre image de cette religion. Les noms des dieux grecs associés à des lieux de culte sont accompagnés d'*épicleses* qui insistent sur des caractéristiques des divinités (ex : Sur l'*acropole* d'Athènes se dresse un temple dédié à Athéna Nikè, déesse de la victoire). Les *épicleses* ajoutent ainsi une nuance. Par exemple, sur l'*acropole* d'Athènes, Athéna peut-être vénérée, au *Parthénon*, en tant qu'Athéna Parthénos (déesse de la pureté) et, dans le temple d'Athéna Nikè, en tant que déesse guerrière « qui apporte la victoire ». Les dieux ont donc, selon les endroits, des personnalités différentes. La religion est basée sur le *rite* civique. Les dieux de la cité (ex : Athéna, déesse *poliade* et *éponyme* d'Athènes) sont honorés par la communauté. Les prêtres sont des magistrats comme les autres. Les réunions politiques sont précédées de sacrifices. De grandes fêtes religieuses réunissent tous les citoyens. Ainsi, à Athènes, lors de la fête des Panathénées, célébrées tous les quatre ans en l'honneur d'Athéna, se tient une énorme *procession*, d'ailleurs représentée sur les *frises* du *Parthénon*. Toujours à Athènes, les Grandes-Dionysies, consacrées à Dionysos, sont l'occasion de représentations théâtrales. Les sacrifices animaux relient les hommes et les dieux mais renforcent également la cohésion de la société. La nourriture, parfois très abondante (*hécatombe* : cent bœufs sacrifiés), est partagée entre les hommes (la viande et les entrailles) et les dieux (le reste de l'animal).

Des grands centres religieux abritent des *oracles*, c'est à dire des personnes qui entrent en contact avec la divinité afin de guider les décisions des hommes (ex : la *Pythie* à Delphes). Les *oracles* sont consultés afin d'établir les stratégies militaires ou de préparer les expéditions colonisatrices.

### La Pythie

Selon la mythologie, le sanctuaire d'Apollon à Delphes a été fondé par le dieu lui-même qui, après avoir vaincu le serpent Python, y a placé un *oracle*, la *Pythie*. Selon la tradition, la *Pythie*, installée sur un trépied placé dans une fosse d'où s'échapperait des gaz toxiques, répond aux questions des visiteurs en entrant en contact direct avec Apollon via une *transe*. Les paroles incompréhensibles de la *Pythie* sont ensuite traduites et mises en vers par un assistant. La fosse où est installée la *Pythie* comporte également la pierre de l'*omphalos*, le nombril du monde, qui marque, pour les Grecs, le centre de l'univers.

La religion grecque est donc essentiellement civique. Il n'y a pas de lien personnel entre un dieu et le croyant. Il n'y a pas de *dogme*, mais essentiellement des pratiques unissant la communauté. Une exception : les cultes à mystères. Il s'agit de *rituels* secrets n'engageant que des initiés. Ils sont généralement consacrés à Déméter (ex : Éleusis en

Attique) ou à Dionysos. Ils semblent promettre le *salut* à leurs fidèles et préparent le terrain pour les cultes orientaux (christianisme, mithraïsme, cultes isiaques, etc.).

## Arts

L'architecture classique distingue trois ordres architecturaux : le dorique (massif), l'ionien (plus léger avec colonnes à cannelures et chapiteaux à volutes) et le corinthien (chapiteaux à feuilles d'acanthe). Les temples se composent d'une salle rectangulaire où est conservée la statue de la divinité (*naos*) précédé d'un portique (*pronaos*). Le tout est entouré de colonnes et surmonté d'un toit à double pentes. Les autres bâtiments publics sont construits sur le même modèle. Il existe également des temples circulaires (*tholos*, à ne pas confondre avec les tombes mycénienne). La sculpture sert au départ à orner les temples : statues (*ronde-bosse*), *frises* et *frontons* (*bas-relief*). Les proportions adoptées restituent à la perfection le corps humain dont on exalte la beauté. Seuls les vases peints nous donnent une idée de ce qu'était la peinture grecque. Les temples étaient pourtant recouverts de *fresques*.

## Les Guerres médiques et l'apogée d'Athènes

En 499 ACN, les cités ioniennes d'Asie mineure se révoltent avec l'aide d'Athènes contre les *Perses* qui dominent leur territoire en leur imposant des *tyrans* qui leur sont favorables. Les *Perses* l'emportent et leur roi, Darius, veut s'imposer à la Grèce continentale. En 490, les Athéniens seuls parviennent à repousser les *Perses* à Marathon (première Guerre médique). Thémistocle, leader athénien, parvient à convaincre la cité d'investir alors les ressources provenant d'un filon d'argent récemment découvert dans une gigantesque flotte de guerre. En 480, Xerxès, le fils de Darius, se lance dans une offensive plus massive (seconde Guerre médique). Les cités grecques sont désormais alliées. L'affrontement a lieu sur terre aux Thermopyles (le roi Léonidas et ses spartiates) et sur mer au large du cap Artémision (la flotte athénienne). Les Grecs doivent reculer. Les Athéniens évacuent leur ville livrée au pillage. Puis, à Salamine, la flotte athénienne écrase la flotte *perse* et, sur terre, les Grecs remportent la bataille de Platée. L'empire *perse* connaît alors des tensions internes. Xerxès renonce à se venger. La victoire est interprétée par les Grecs comme le triomphe des hommes libres, civilisés et disciplinés contre les *barbares* esclaves de leur roi. Athènes en profite pour s'imposer comme protectrice de la Grèce. Elle met sur pied la Ligue de Délos qui fédère les cités du pourtour de la mer Égée contre le péril *perse*. Le Péloponnèse, dominé par Sparte, reste à l'écart.

L'épreuve sportive du **Marathon** (course à pied sur une distance de ca 40 km) est un hommage à un messenger qui, selon la tradition, mourut en effectuant en un temps record les quarante kilomètres qui séparent le site de la bataille de Marathon de la ville d'Athènes où il devait se rendre afin de prévenir les autorités de la victoire.

Pendant cinquante ans, Athènes va connaître un essor politique, militaire, artistique, culture et économique sans précédent. La ville change d'aspect. Le complexe architectural de l'**acropole** est profondément remanié. Une voie fortifiée, les « longs murs », relie Athènes à son port, le Pirée, afin d'assurer, même en cas de siège, un accès à la mer.

### L'acropole d'Athènes à l'époque classique

L'**acropole** est fortifiée. De longues volées d'escaliers mènent aux propylées, un vaste bâtiment qui permet de pénétrer dans le site. Les propylées permettent également l'accès au temple d'Athéna Nikè qui se trouve à l'extérieur des enceintes, sur un promontoire. Après avoir passé les propylées, on fait face à la gigantesque statue de **bronze** d'Athéna Promachos. Derrière la statue se dresse l'ancien temple d'Athéna et l'Érechthéion, temple dédié à Athéna et à Poséidon. L'Érechthéion contient des **reliques** liées à la querelle qui opposa ces deux dieux pour le patronage de la cité (marque du trident de Poséidon, olives offertes par Athéna) ainsi que le Palladium, statue d'Athéna tombée du ciel. À gauche se dresse la maison des arrhéphores, quatre jeunes filles consacrées qui jouent un rôle religieux dans les **processions** panathénées. À droite, le **Parthénon** est le grand temple d'Athéna Parthénos (« Athéna la vierge » ou « la pure »). Il contient une statue **chrysléphantine** de la déesse. C'est là qu'est conservé l'or de la ligue de Délos. Entre le **Parthénon** et les propylées se dressent le sanctuaire d'Artémis Brauronia (déesse de la fécondité et protectrice des femmes enceintes) et la Chalcothèque où sont stockés des objets précieux en **bronze**. Parmi les architectes qui ont collaboré au remaniement du site à l'époque classique, mentionnons Phidias, collaborateur de Périclès, qui construit l'Érechthéion, le **Parthénon**, la statue de **bronze** d'Athéna Promachos et la statue **chrysléphantine** d'Athéna Parthénos. Il est également l'auteur de la statue **chrysléphantine** de Zeus à Olympie, une des sept merveilles du monde.

La population athénienne de l'époque classique est subdivisée en citoyens, **métèques** et esclaves. Les citoyens sont des hommes libres, d'origine athénienne. Ils forment un corps qui regroupe 40 000 individus au V<sup>e</sup> siècle, 120 000 si l'on compte les femmes et les enfants. Ils appartiennent à une des dix **tribus**. Les femmes sont exclues du jeu politique. Elles restent mineures toute leur vie, toujours soumises à l'autorité d'un homme (leur père puis leur mari). Le mariage est un arrangement entre le père de l'épouse et son futur mari. Une **dot** est offerte par le père qui peut la récupérer en cas de divorce. Les femmes sont cloîtrées dans le **gynécée** et ne sortent que lors de fêtes religieuses.

Les **métèques** sont des étrangers établis en Attique pour des raisons économiques (attrait de l'économie athénienne) ou politiques (exilés politiques). Ils sont moins nombreux que les citoyens (40 000, femmes et enfants compris ?). Ils sont soumis à l'impôt et au service militaire. Ils ne peuvent posséder de terres et sont exclus de la vie politique.

Les esclaves sont aussi nombreux que les citoyens. Ce sont les victimes des évolutions sociales athéniennes : les grands propriétaires qui doivent peu à peu renoncer à opprimer les petits paysans trouvent en eux une main d'œuvre à bon marché. Les esclaves réalisent les grands travaux publics qui feront l'Athènes classique. Ils sont présents dans tous les secteurs économiques (agriculture, artisanat, mines, service domestique, constructions navales, etc.). Ils sont considérés comme des biens mobiliers et peuvent donc être loués, mais sont cependant protégés par la loi en tant que personne physique (interdiction de les tuer). Il s'agit souvent de *barbares* vendus sur les marchés aux esclaves. Les familles d'esclaves n'ont pas de reconnaissance légale. Il semble que les maîtres empêchaient d'ailleurs souvent leurs esclaves de se reproduire, dans la mesure où nourrir un esclave enfant, et donc improductif, coûtait plus cher que s'en procurer un d'âge adulte.

La démocratie athénienne se met en place au V<sup>e</sup> siècle. Les pouvoirs de l'*aréopage* sont limités (jugement de certains crimes graves). La flotte de guerre de Thémistocle permet à de nombreux petits propriétaires athéniens, incapable de payer leur équipement d'*hoplite*, de devenir rameurs et de participer aux victoires. Les rameurs, comme les *hoplites* avant eux, vont profiter de la guerre pour s'imposer comme acteurs politiques. Les réunions de l'*ecclésia* deviennent régulières. Elles sont organisées à tour de rôle par les *prytanes* de chaque *tribu* et présidées par un *épistate* originaire de la *tribu* en charge. L'*ecclésia*, qui réunit le *demos*, exerce le pouvoir souverain (démocratie directe). Ses compétences sont la politique étrangère et militaire, la gestion de la Ligue de Délos, la religion, les *ostracismes* et les grands travaux. Les votes particulièrement importants nécessitaient un *quorum* de six mille citoyens présents. La *boulè* se maintient. Ses membres tirés au sort sont âgés d'au moins trente ans et ne peuvent siéger plus de deux fois. Elle fixe l'agenda des délibérations de l'*ecclésia*, elle examine le bilan des magistrats en fin de mandat et gère l'administration (trésor public, flotte, sacrifices). Le tribunal populaire de l'*héliée* se compose de six mille membres du *demos* de l'*ecclésia* tirés au sort et se subdivise en cinq tribunaux spécialisés selon les cas à traiter. Certaines fonctions étaient rétribuées afin de permettre aux moins aisés de les exercer. Les magistrats sont souvent élus pour un an. Les principaux sont les *archontes* qui sont tirés au sort et ont des attributions judiciaires et les dix *stratèges*, choisis par l'*ecclésia* parmi les citoyens riches. Les *stratèges* ont des fonctions militaires et peuvent être réélus. Il s'agit du poste clé du pouvoir athénien. Périclès, le grand politicien athénien du V<sup>e</sup> siècle ACN, sera élu *stratège* chaque année de 443 à 429. Cette structure complexe n'empêche donc pas les grandes familles aristocratiques de dominer la scène politique, d'autant que les citoyens riches peuvent influencer les décisions populaires (*démagogie*), notamment en distribuant des cadeaux. Avec le temps, les *démagogues* et les magistrats seront de plus en plus souvent issus des classes moyennes ou populaires. Les réunions de l'*ecclésia* ont lieu sur la colline de la Pnyx, aménagée afin de permettre aux citoyens de siéger. L'*agora*, la grande place commerçante de la ville basse est le lieu de socialisation des citoyens qui y discutent des décisions politique à prendre.

La ligue de Délos va devenir un moyen pour Athènes d'imposer son pouvoir sur la mer Égée. Les membres de la ligue délèguent à Athènes la prise en charge de la défense militaire commune en échange d'un tribut. Des délégations des états alliés doivent se

déplacer à Athènes pour verser le tribut et honorer les dieux de la cité, ce qui s'apparente à une soumission. Les alliés ne participent pas à l'élaboration du budget. Les assemblées populaires athéniennes décident des affectations des sommes versées. Athènes va ainsi contrôler la politique étrangère de tous les états alliés et va intervenir directement dans la vie politique de certaines cités, en soutenant la mise en place de régimes démocratiques. Elle installe partout des garnisons que les alliés doivent entretenir en octroyant des terres (*clérouquies*) aux soldats. Elle impose aux alliés l'usage de sa monnaie. La flotte de guerre sert souvent à escorter des navires marchands à destination ou en provenance d'Athènes, ce qui stimule l'économie athénienne qui est alors florissante comme l'atteste la présence dans tout le pourtour méditerranéen des céramiques athéniennes à figures rouges.

## Les guerres du Péloponnèse et l'apogée de Sparte

La société spartiate classique est très différente. La répartition de la population spartiate en trois entités peut faire penser à la répartition athénienne. Les situations sont pourtant très différentes. Les *homoioi* (« semblables ») sont les seuls à participer à la vie politique au sein de l'*apella*, l'assemblée qui élit les magistrats (*éphores* et *gérontes*). Cette *apella* n'a pas les pouvoirs étendus de l'*ecclesia* athénienne. Elle se contente simplement d'approuver ou de rejeter, sans émettre de commentaires, les propositions de décisions formulées par les magistrats. Les cinq *éphores* forment le gouvernement de la cité. Les *gérontes* forment la *gérousia*, l'assemblée aristocratique. Les deux rois héréditaires sont maintenus. Ils ont des pouvoirs militaires et religieux.

Sparte n'est pas une démocratie. Les *homoioi* sont de riches propriétaires qui vivent chacun d'un domaine, entretenu par des *hilotes*. Une partie de ce domaine, le *cléros*, est destiné à subvenir aux frais militaires des *homoioi* qui sont, avant tout, des guerriers. Les femmes d'*homoioi* sont moins marginalisées que les femmes des citoyens athéniens : elles peuvent participer à la gestion du patrimoine et disposent de la *dot* offerte par leur père. Les *périèques* vivent dans des agglomérations situées autour de Sparte. Ils pratiquent les activités interdites aux *homoioi* (artisanat, commerce). Ils participent aux opérations militaires et sont reconnus comme spartiates, même s'ils n'ont aucun droit politique.

Les *hilotes*, qui sont peut-être les descendants de populations soumises par les Spartiates sont attachés à la terre qu'ils cultivent pour entretenir les *homoioi*. Les *homoioi* ne peuvent cependant pas disposer d'eux. Ce ne sont pas des esclaves mais des hommes aux libertés réduites qui, une fois payées la redevance due aux *homoioi*, peuvent entreprendre d'autres activités pour leur propre compte. Les *hilotes* se révoltent régulièrement et doivent donc être encadrés par les *homoioi* qui leur font subir des sévices *rituels* (chasses *rituelles* d'*hilotes*).

Des traditions, souvent pédagogiques et militaires, qui remontent à l'époque archaïques et qui disparaîtront peu à peu à l'époque classique, sont destinées à maintenir la cohésion de la cité : élimination des nouveaux nés faibles par projection dans un gouffre ; éducation, essentiellement militaire, par la communauté, sous la supervision d'un

magistrat et non par les familles qui cèdent leurs enfants à la cité ; relations particulières (sexuelles ?) entre jeunes en formation et soldats plus expérimentés afin d'accélérer la formation des novices et de conforter la cohésion de l'armée nationale ; repas en commun ; service militaire permanent, etc. Ces traditions sont surtout connues grâce à des auteurs athéniens, parfois postérieurs, qui ont pu fortement exagérer les faits. Ainsi aucun squelette d'enfant n'a été retrouvé par les archéologues dans le gouffre mentionné par ces auteurs.

Les *laconismes* (de « Laconie », la région de Sparte) attribués aux Lacédémoniens contribuent également au mythe de Sparte. Il s'agit de phrases brèves mettant en évidence le courage, la sobriété et l'ironie des Spartiates. Cette sobriété oppose, une fois de plus Sparte à Athènes, qui est la ville de la parole (délibérations politiques, débats philosophiques). Quelques *laconismes* :

-Le législateur Lycurgue à un Spartiate proposant d'introduire la démocratie à Sparte : « Commence donc par ta propre famille ».

-Léonidas aux Thermopyles répondant à Xerxès qui lui propose à lui et à ses hommes la vie sauve s'ils rendent les armes : « Viens les prendre ».

-Dienekès, Spartiate participant au combat des Thermopyles, à qui l'on apprend que les archers *perses* sont si nombreux que, lorsqu'ils tirent une volée de flèches, le ciel s'obscurcit : « Tant mieux, nous nous battons à l'ombre ».

-Les Spartiates à Philippe de Macédoine qui les menace militairement et leur fait savoir que si il remporte la guerre, il traitera impitoyablement les vaincus : « Si ».

Sparte et Athènes sont les communautés les moins mal connues de la Grèce classique. Elles ne sont pas représentatives pour autant. Les autres cités ont pu développer des systèmes sociopolitiques très différents et tout aussi originaux.

La guerre du Péloponnèse (431-404) oppose Athènes, dont l'impérialisme maritime contrecarre les projets de nombreuses autres cités, et Sparte, qui domine le Péloponnèse. Les Athéniens, maîtres des mers, ne disposent pas d'une importante armée de terre. Périclès décide donc de rassembler la population de l'Attique à l'intérieur des murailles de la cité, la flotte se chargeant du ravitaillement grâce aux « longs murs ». Mais Athènes est frappée par la peste, dont la propagation est favorisée par la forte concentration de population réfugiée. L'épidémie emporte d'ailleurs Périclès. Par le jeu des alliances entre cités et des liens entre colonies et *métropoles*, la guerre s'étend à toute la Grèce et à la Sicile. Pour financer la guerre, Athènes met sous pression fiscale ses alliés qui profitent des troubles pour quitter la Ligue de Délos. Les *Perses* soutiennent Sparte. Athènes est vaincue.

Le « siècle d'or » athénien ne dure donc que quelques décennies. Ce n'est qu'un court instant de l'histoire de la Grèce antique (quarante-neuf ans sur une période de près de deux mille ans). C'est pourtant cette très courte période qui, dans la mémoire collective et scolaire, devient la référence. L'importance qu'on lui accorde est due au fait que l'essor artistique, culturel et politique d'Athènes aura une grande influence sur notre civilisation

(sculpture, littérature, architecture, démocratie). Cette influence peut cependant être relativisée. La démocratie athénienne, par exemple, est fort éloignée des régimes occidentaux contemporains : démocratie directe et non parlementaire, manipulation des assemblées par des aristocrates, exclusion d'une large partie de la population (femmes de citoyens, *métèques*, esclaves), prise de décision engageant le destin d'autres états alliés dans le cadre de la Ligue de Délos, recours à l'esclavage afin d'assurer le bon fonctionnement de l'état, etc.

Au fil du IV<sup>e</sup> siècle, Sparte peine à maintenir son hégémonie sur la Grèce. Athènes parvient à nouveau à dominer une confédération d'alliés. Les rivalités entre cités se poursuivent. La cité de Thèbes parvient à tirer son épingle du jeu et domine la Grèce lorsque Philippe de Macédoine commence ses conquêtes. Les structures politiques et sociales sont ébranlées par les conflits. Des *tyrans* prennent le contrôle de certaines cités. Sparte connaît une crise importante. Les *homoioi* qui détiennent le pouvoir sont de moins en moins nombreux.

## LA PERIODE HELLENISTIQUE (CA 323 ACN-31 ACN)

### L'empire d'Alexandre

La Macédoine est un état situé sur la frontière nord du monde grec. Elle est en grande partie hellénisée. La dynastie régnante est, selon la légende, d'origine grecque et descendante d'Héraclès. À ce titre, les Macédoniens participent aux jeux olympiques. Les rois macédoniens installés à Pella disposent d'une armée puissante et de gisements d'argent qui permettent une large diffusion de la monnaie (cf. les pièces macédoniennes de Gaule : → *Les Celtes*). La Macédoine exporte du bois, notamment aux Athéniens, grands constructeurs de bateaux. Le roi Philippe de Macédoine (couronné ca 350 ACN) domine toutes les régions situées au nord de la Grèce et menace les positions athéniennes du nord de l'Égée. Il intervient dans les rivalités des cités et conquiert la Thessalie. Les Grecs se liguent contre les Macédoniens qui, à leurs yeux, sont des *barbares* mal hellénisés. Philippe l'emporte mais ne modifie pas les régimes politiques des cités. Il fédère les Grecs dans une alliance anti-*perse*, la Ligue de Corinthe (337 ACN). L'Asie, dominée par un Empire *perse* achéménide agonisant est en effet un débouché colonial intéressant. Philippe est assassiné avant d'avoir pu débarquer en Asie et Alexandre devient roi de Macédoine et protecteur des cités grecques (336 ACN).

L'aventure militaire d'Alexandre le Grand (336-323 ACN) et les destins des grands royaumes *hellénistiques* (-31 ACN) relativisent l'importance des anciennes cités grecques qui deviennent à présent marginales. Si la Grèce cesse de jouer un rôle historique déterminant, la culture grecque va s'imposer, grâce aux conquêtes, de l'Inde aux déserts africains. Alexandre pénètre en Asie avec, tout d'abord, l'intention de réaliser le plan de son père, protéger la ligue de Corinthe du péril *perse*. À la tête d'une armée composée de Grecs et de Macédoniens, il libère les cités d'Asie Mineure qui se débarrassent des *tyrans* imposés par les *Perses* (bataille du Granique 334 ACN). Le roi *perse* Darius III réagit mais

est battu à Issos (334 ACN). Alexandre est maître de toute l'Anatolie et a rempli ses engagements. Il décide contre toute attente de poursuivre l'aventure. Il s'empare du Proche Orient (Phénicie) et libère sans effort l'Égypte (331 ACN) où il s'impose comme pharaon après avoir consulté l'**oracle** d'Amon. Il y fonde Alexandrie. Darius III qui s'est retiré vers l'est, est assassiné par un **satrape** qui se proclame roi. Cette usurpation facilite la tâche d'Alexandre qui peut s'imposer comme l'héritier légitime des rois Achéménides. Alexandre décide de poursuivre vers l'est et s'empare des villes royales (Babylone, Persépolis). Il doit s'imposer à la manière d'un souverain oriental, obligeant ses sujets à se prosterner devant lui (**proskynèse**), ce que refusent de faire de nombreux soldats. Grâce aux trésors royaux **perses**, il peut engager des troupes de mercenaires afin de remplacer ces rebelles et poursuit ses conquêtes vers l'est. Il s'empare de la vallée de l'Indus mais, face à la lassitude de ses troupes, doit renoncer à pousser jusqu'au Gange. Après avoir épousé Rhoxane, fille d'un dignitaire **perse**, il rentre à Babylone où il projette la conquête de l'Arabie et où il doit faire face à une série de complots. Il se fait vénérer dans tout son empire comme un dieu vivant. Il meurt subitement en 323 ACN, probablement assassiné.

À la mort d'Alexandre, Athènes tente de se soulever contre les Macédoniens. Ces derniers l'emportent et imposent une révision de la constitution qui met fin à la démocratie athénienne. L'empire s'enfonce dans les troubles. Complots et assassinats politiques se succèdent. Parmi les victimes, Alexandre IV, le jeune fils d'Alexandre et de Rhoxane, dernier descendant de la famille royale macédonienne. Les généraux d'Alexandre (**diadoques**) se partagent l'empire et se proclament roi. La situation en Macédoine est compliquée par l'invasion celte (300 ACN). Les grands royaumes issus de l'empire d'Alexandre se stabilisent vers 280 ACN : la Macédoine et la Grèce (rois antigonides), l'Égypte (rois lagides : les Ptolémée), Asie (rois séleucides). Les luttes entre royaumes se poursuivent cependant. Le gigantesque royaume séleucide décline rapidement (constitution du royaume Parthe, création de petits royaumes **hellénistiques** en Asie, dont le royaume de Pergame sous les rois Attalides vainqueurs des Galates en 240 ACN). À partir de ca 200 ACN, les dissensions amènent les rois **hellénistiques** à solliciter l'aide des deux grandes puissances occidentales, alors en conflit (Guerres Puniqes), Rome et, dans une moindre mesure, Carthage. Rome devient l'arbitre des conflits **hellénistiques**. Elle met ainsi le doigt dans un engrenage et est contrainte de s'immiscer de plus en plus dans les affaires **hellénistiques**. Elle intervient militairement en Grèce qu'elle finit par occuper, liquidant les derniers régimes démocratiques au profit d'**oligarchies** qui lui sont favorables. En 133 ACN, le dernier des Attalides lègue son royaume de Pergame à Rome qui prend pied en Asie. Ce territoire est menacé par Mithridate, roi du Pont (royaume **hellénistique** bordant la Mer noire), ce qui oblige, une fois de plus, Rome à intervenir. En 63 ACN, Pompée, le concurrent de Jules César, parvient à mater le royaume du Pont et réorganiser l'Asie. Rome domine alors toute l'Anatolie et la Syrie. Le seul royaume **hellénistique** survivant, l'Égypte lagide dirigée par Cléopâtre VII, sera incorporé dans l'Empire à la suite de la bataille d'Actium (31 ACN). Rome maîtrise alors tous le monde grec.

## Structure politiques hellénistiques

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	82
---	-----------------------------	----

Pendant son court règne, Alexandre n'a pas installé de nouvelles structures politiques. Comme les **Perses** avant lui, il s'est contenté de maintenir les systèmes des pays conquis, y compris en Grèce. Il a cependant créé un nouveau type de pouvoir royal, proche du pouvoir impérial, qui subsistera dans tous les royaumes **hellénistiques**. Le roi a désormais des pouvoirs étendus. Son autorité n'est plus, comme dans les monarchies de la Grèce classique, contrebalancé par des assemblées. Il n'est plus le garant des institutions de la **polis**, mais le dominateur d'un vaste territoire exerçant un pouvoir théoriquement sans limite sur ses sujets. Cette conception est influencée par la monarchie orientale de type **perse** qui inspirait aux Grecs de l'époque des Guerres médiques un profond dégoût.

Ces bouleversements des structures politiques rendent la vieille religion civique grecque obsolète. Les cultes orientaux vont dès lors séduire de nombreux Grecs. Des dieux synthétisant les éléments grecs et indigènes vont voir le jour (Sérapis en Égypte). Les rois **hellénistiques** ne peuvent se permettre de bouleverser les structures administratives anciennes. Ils se contentent souvent de placer des Grecs ou des Macédoniens aux postes-clés.

Les **sept merveilles du monde antique** (liste la plus courante parmi les nombreuses listes dressées par des auteurs grecs **hellénistiques**) :

- la pyramide de Khéops à Gizeh (Égypte actuelle) : Égypte, Ancien Empire (la plus ancienne et la seule encore visible) ;
- les jardins suspendus de Babylone (Irak actuel) : Mésopotamie, Empire néo-babylonien (existence mise en doute) ;
- la statue **chrysléphantine** de Zeus en majesté dans son temple d'Olympie, en Élide, réalisée par Phidias (Grèce actuelle) : Grèce, Période classique ;
- le temple d'Artémis à Éphèse, appelé aussi l'Artémision, en Ionie, Asie Mineure (Turquie actuelle) : Grèce, Période archaïque ;
- le tombeau du **satrape** Mausole, dit le Mausolée, à Halicarnasse, en Carie, Asie Mineure (Turquie actuelle) : **Perses** : Période achéménide ;
- la statue de **bronze** d'Hélios, dite le Colosse de Rhodes en Grèce : Grèce : Période **hellénistique** ;
- la tour-fanal de Pharos, dite le Phare d'Alexandrie (Égypte actuelle) : Égypte, Époque ptolémaïque (**hellénistique**).

## Économies et sociétés hellénistiques

La domination par des Grecs et des Macédoniens de l'Orient et de l'Égypte peut être envisagée comme une colonisation à grande échelle, des milliers de Grecs partant s'installer dans les royaumes **hellénistiques**. Les royaumes **hellénistiques** permettent des échanges économiques sur de longues distances. La Méditerranée est désormais reliée à des régions jadis inaccessibles comme l'Inde ou l'Asie centrale. Des produits de luxe

circulent. Les éléphants de guerre sont ainsi utilisés jusqu'en Grèce (Pyrrhus roi d'Épire entreprend ca 280 ACN une campagne militaire contre Rome et débarque en Italie avec des éléphants de guerre). Alexandrie devient un centre rayonnant qui permet l'acheminement vers les ports méditerranéens du blé égyptien dont la production est étroitement contrôlée par les pharaons Ptolémée qui, comme leurs prédécesseurs égyptiens, sont les possesseurs uniques de la terre. Le développement urbain s'accélère. Les rois *hellénistiques* fondent de nombreuses cités où cohabitent Gréco-macédoniens et indigènes. Les Gréco-macédoniens y transposent leur style de vie (gymnases, théâtres). L'élite indigène s'hellénise rapidement et adopte ce style de vie. Les structures sociales locales demeurent. L'esclavagisme grec, par exemple, ne s'impose pas massivement en Égypte.

## Cultures hellénistiques

Les bouleversements les plus importants sont d'ordre culturel. Les conquêtes d'Alexandre ont permis une large diffusion de la culture grecque en Orient et en Égypte. La langue grecque s'impose partout. Ainsi, les juifs hellénisés d'Alexandrie réalisent une traduction grecque de la Torah (Bible des Septante).

Athènes demeure un centre intellectuel important. Cependant, les rois *hellénistiques* orientaux veulent attirer les intellectuels et dotent leurs capitales d'institutions culturelles. À Alexandrie, les Ptolémée fondent la Bibliothèque et le Musée, un établissement accueillant les artistes et les savants et fonctionnant comme un centre de recherches. Ces institutions *hellénistiques* permettent la sauvegarde du patrimoine littéraire grec.

La culture *hellénistique* permet à Rome d'intégrer l'héritage classique.

Le site de **Pétra** (Jordanie actuelle) est profondément influencé par l'art *hellénistique*. Cette ville, capitale du petit état nabatéen, est idéalement située sur la route commerciale des épices et des parfums. Les *Arabes* nabatéens vont profiter de cette situation économique favorable, comme en témoigne les somptueux tombeaux sculptés à même le roc. Le petit état sera annexé par les romains au II<sup>e</sup> siècle PCN.

## L'HERITAGE CULTUREL GREC

## Les œuvres littéraires de l'antiquité : 2 500 ans de transmission

Les textes d'Hérodote, de Platon, d'Aristote ou, du côté latin, de Cicéron, de Tite Live ou de Sénèque sont aujourd'hui disponibles en livres de poche dans toutes les librairies et font partie du patrimoine littéraire commun de l'humanité. Au départ, ces textes sont rédigés sur des rouleaux (*rotulus* (rouleau vertical) ou *volumen* (horizontal)) composés de feuilles de *papyrus* assemblées afin de composer un ensemble mesurant approximativement sept mètres de long. Ce dispositif n'est pas pratique. Il faut, afin de pouvoir lire la totalité du manuscrit, dérouler de la main droite le rouleau qui se ré-enroule naturellement du côté gauche. En fin de lecture, le rouleau lu est naturellement roulé à l'envers, il faut le ré-enrouler. Ce système contraignant qui n'autorise que des lectures linéaires ne permet que de consigner par écrit l'équivalent de soixante pages A4 imprimées. De plus, le *papyrus* ne se conserve correctement qu'en Égypte. Sa dégradation progressive amène les copistes à faire des choix car il n'est pas possible de recopier l'intégralité du bagage littéraire grec. Ainsi ne connaissons-nous presque rien de l'œuvre du philosophe alexandrin Aristarque dont les textes, trop complexes et trop raffinés, n'ont pas été jugés dignes d'être recopiés. Des bibliothèques abritent les rouleaux. En Grèce, elles sont associées aux temples. Les bibliothèques *hellénistiques* sont plus connues. Celle d'Alexandrie connaît trois incendies avant l'invasion *arabe* du VII<sup>e</sup> siècle PCN et ne contenait dès lors plus grand chose lorsqu'elle cessa ses activités. Au IV<sup>e</sup> siècle PCN, on adopte le *parchemin*, un autre support d'écriture, d'origine animale et non plus végétale, bien plus durable que le *papyrus*. Le *parchemin* doit son nom à la ville de Pergame, un autre centre culturel *hellénistique* important. Le *parchemin* est également plus pratique car il permet l'apparition d'une nouvelle forme de livre, les *codices*, composés de feuilles reliées entre elles et formant un carnet (= notre livre actuel). Le *codex* permet des lectures transversales, voire hypertextuelles. La réalisation d'un *codex* suppose l'abatage de nombreux animaux et est donc extrêmement chère. La transposition sur *parchemin* des œuvres de l'Antiquité classique (grecques ou latines) n'est donc pas automatique. Une fois encore, un choix s'est opéré.

En Occident, pendant le Moyen Âge, les moines copistes établis dans les ateliers d'écriture (*scriptoria*) des monastères préservent l'héritage littéraire antique en recopiant des textes, essentiellement latins. En Orient, des institutions comme l'université impériale de Constantinople, permettent la conservation de textes grecs. La survie de certains titres ne tient parfois qu'à un fil. Les œuvres du tragédien grec Euripide ne nous sont connues que par une seule copie médiévale... qui aurait très bien pu être détruite par un incendie ou une inondation. La guerre et les pillages font également peser une lourde menace sur la transmission des œuvres. Le pillage de Constantinople par les croisés de la Quatrième *croisade* (1204) cause des dégâts énormes dans les bibliothèques de la ville.

Des contacts entre l'Occident et le monde *arabe* permet la redécouverte d'Aristote qui sera la base du savoir scolastique qui domine la vie intellectuelle en Occident au Moyen Âge. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, des lettrés humanistes collectent les œuvres antiques et les éditent. L'imprimerie permet la multiplication des exemplaires et garantit, enfin, la

survie des œuvres. L'étude des auteurs grecs et romains devient la base des études... et le restera jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (humanités). Fuyant la pression turque *ottomane*, des savants byzantins se réfugient en Italie avec de nombreux manuscrits grecs qui complètent le corpus. (→ *Carrefour des civilisations & Vie intellectuelle en Occident*).

Nous vivons actuellement, avec le passage aux formats électroniques, une mutation des supports de l'écriture comparable à celle du passage du *volumen* au *codex* (IV<sup>e</sup> siècle) ou du *codex* manuscrit au *codex* imprimé (XV<sup>e</sup> siècle).

## Les genres

### *Poésie et théâtre*

La poésie lyrique se développe à l'époque archaïque (Homère, Hésiode, Pindare, Sapho). Elle est liée à la culture des cours aristocratiques. Le théâtre se développe dans l'Athènes classique. Il rassemble toute la communauté et s'intègre dans les structures civiques démocratiques. Les tragédies (notamment les œuvres de Sophocle, Euripide, Eschyle) et les comédies (notamment les œuvres d'Aristophane) étaient jouées lors d'un concours organisé dans le cadre des Grandes-Dionysies. Les théâtres, construits en plein air, sont des lieux civiques importants.

### *Sciences et philosophie*

Philosophie et sciences se confondent. Le principe de base de ces disciplines est d'ailleurs unique : expliquer les phénomènes autrement que par le mythe. Dès l'époque archaïque apparaissent de nombreux penseurs, souvent originaires des cités grecque d'Asie mineure qui abordent des problèmes philosophiques, mathématiques ou physiques : Thalès de Milet (ca 600 ACN), Pythagore de Samos (ca 500 ACN), Démocrite d'Abdère (ca 400 ACN), Hippocrate de Cos (400 ACN), etc.

Au V<sup>e</sup> siècle, des penseurs athéniens dont certains sont qualifiés de *sophistes* développent une pensée critique soumettant au doute toutes les vérités établies, y compris, parfois, les vérités religieuses. Ils sont parfois accusés de corrompre la jeunesse et de saper les bases de la société. L'un d'entre eux, Socrate, qui s'interroge sur la moralité humaine, est condamné à mort.

Au IV<sup>e</sup> siècle, Platon, élève de Socrate, et Aristote, élève de Platon, approfondissent la réflexion sur la politique, en opérant des comparaisons entre les différents régimes (démocratie, monarchie, etc.). Aristote, précepteur d'Alexandre le Grand, aborde tous les domaines scientifiques et compose une œuvre gigantesque qui influencera toute la pensée occidentale (notamment la philosophie du Moyen Âge).

La philosophie *hellénistique* met l'accent sur l'individu et sur sa quête du bonheur que l'on obtient par l'absence de trouble (épicurisme) ou la soumission du sage à la Raison immuable qui domine le monde (stoïcisme). Les mathématiques et la physique continuent leur progression (Euclide, Archimède). Ces avancées restent théoriques et débouchent rarement sur des applications techniques.

## *Histoire*

La discipline historique telle que nous la percevons aujourd'hui est, dans ses grandes lignes, un produit grec. Hérodote et son élève Thucydide proposent un récit expliquant les faits par des causes humaines. Ces récits traitent le plus souvent d'histoire contemporaine (Guerres médiques, Guerres du Péloponnèse). L'histoire sert, pour eux, avant tout, à conserver la mémoire des événements importants.

### **Les auteurs et les œuvres**

Hésiode (VIII<sup>e</sup> siècle ACN), poète (*aède*), rédige la *Théogonie* (récit mythique sur les origines des dieux et du monde) et *Les travaux et les jours* (récits mythologiques, description de la vie paysanne, conseils agricoles).

Homère (VIII<sup>e</sup> siècle ACN), poète (*aède*), rédige l'*Iliade* et l'*Odyssee* narrant la Guerre de Troie et le retour des guerriers grecs dont Ulysse (Odusseus en grec). Les textes d'Homère sont ambigus. Ils décrivent un passé légendaire et glorieux mais adapté aux réalités contemporaines de l'auteur (« siècles obscurs »). Homère décrit donc davantage la société grecque du VIII<sup>e</sup> siècle que la société achéenne... ce qui rend son œuvre difficile à exploiter.

Sappho (Lesbos, VII<sup>e</sup> siècle ACN), poétesse, chante l'amour (dont l'amour homosexuel : « Lesbos »-« Lesbien »).

Hérodote (Halicarnasse, VI<sup>e</sup> siècle ACN), historien, auteur de l'*Histoire*, grand voyageur qui se donne pour but d'expliquer les Guerre médiques mais compose surtout des descriptions du monde de l'époque (Égypte, Orient, etc.). Sa méthode repose sur l'interview de témoins. Son objet est l'histoire contemporaine.

Socrate (Athènes, V<sup>e</sup> siècle ACN), philosophe n'ayant laissé qu'une œuvre orale transmise par ses disciples (dont Platon), accusé de corrompre la jeunesse et de saper les bases religieuses de la cité, il est condamné à mort. Sa philosophie morale est basée sur la connaissance que l'homme peut avoir de sa nature (« connais-toi toi-même »).

Thucydide (Athènes, V<sup>e</sup> siècle ACN), auteur de la *Guerre du Péloponnèse*, créateur d'une méthode critique annonçant notre pratique de l'histoire, défenseur d'une approche scientifique contredisant les explications populaires. Principalement intéressé par l'histoire contemporaine dont il a été un acteur.

Eschyle (Athènes, V<sup>e</sup> siècle ACN), poète tragique auteur de tragédies (*Les sept contre Thèbes*, *Les suppliantes*, etc.).

Sophocle (Athènes, V<sup>e</sup> siècle ACN), poète tragique auteur de nombreuses tragédies (*Edipe roi*, *Antigone*, etc.).

Euripide (Athènes, V<sup>e</sup> siècle ACN), poète tragique auteur de nombreuses tragédies (*Les Troyennes*, *Iphigénie en Tauride*, etc.).

Aristophane (Athènes, V<sup>e</sup> siècle ACN), poète comique auteur de nombreuses comédies (*Les oiseaux*, *La paix*, *Les nuées*, *L'assemblée des femmes*, etc.) où il se moque des philosophes, des utopies sociales et des travers de la société athénienne.

Platon (Athènes, IV<sup>e</sup> siècle ACN), philosophe, disciple de Socrate, fondateur de l'école philosophique de l'Académie, auteur de dialogues philosophiques. Par l'allégorie de la caverne, il explique comment la réalité échappe à l'homme qui, sur terre, ne peut accéder qu'aux reflets des réalités, (=les « idées »). Dans deux de ses dialogues, il évoque la civilisation de l'Atlantide.

Aristote (Macédoine et Athènes, IV<sup>e</sup> siècle), philosophe, disciple de Platon, précepteur d'Alexandre le Grand, fondateur de l'école philosophique du Lycée. Œuvre énorme qui couvre tous les aspects du savoir. Grande influence sur l'occident médiéval (*scolastique*).

Démosthène (Athènes, IV<sup>e</sup> siècle), orateur politique qui dénonce le danger que représente pour la Grèce les Macédoniens. Auteurs de nombreux discours.

Diogène de Sinope (Asie mineure, Athènes, IV<sup>e</sup> siècle), philosophe cynique sujet de nombreuses traditions légendaires (« Ôte-toi de mon soleil », il aurait vécu dans une grande jarre etc.). Le cynisme (« philosophie du chien ») est une philosophie contestataire prônant la désinvolture, le matérialisme, et le relativisme.

Épicure (Athènes, début du III<sup>e</sup> siècle), philosophe, fondateur de l'école philosophique du Jardin, aborde les problèmes physiques (les objets sont constitués de groupuscules insécables appelés atomes) et moraux (le but de l'existence est l'*ataraxie*, l'état de repos caractérisé par l'absence de souffrances que l'on obtient par une sage gestion des plaisirs).

Pyrrhon d'Élis (Athènes, début du III<sup>e</sup> siècle), philosophe, initiateur du scepticisme, courant philosophique considérant que la vérité est inatteignable et faisant consister l'*ataraxie* en l'abandon des certitudes et de *dogmes*.

Zénon de Citium (Chypre puis Athènes, début du III<sup>e</sup> siècle), fondateur de l'école philosophique du portique (stoïcisme). Le but de l'existence est, là aussi, d'atteindre l'*ataraxie*, mais celle-ci n'est atteignable que si l'on se conforme à la raison universelle qui guide chaque chose, c'est-à-dire en atteignant la perfection morale et en acceptant le destin (fatalisme).

Euclide (Alexandrie, III<sup>e</sup> siècle ACN), mathématicien qui jette les bases de notre système mathématique et géométrie.

Polybe (Rome, II<sup>e</sup> siècle ACN), militaire grec au service de Rome, il est témoin des succès de Rome face aux royaumes *hellénistiques* qu'il essaye d'expliquer dans ses *Histoires* qui décrivent notamment les Guerres puniques.

Archimède (Syracuse, III<sup>e</sup> siècle ACN), mathématicien et physicien, associé, ce qui est assez rare dans le monde grec, à des innovations techniques (*vis d'Archimède*, etc.).

Strabon (Asie Mineure, I<sup>e</sup> siècle ACN), auteur de la *Géographie*, description géographique et ethnographique du monde connu, de la Gaule à l'Inde.

Plutarque (Béotie, I<sup>er</sup> siècle PCN), auteur des *Vies parallèle des hommes illustres*, traitant en parallèle les biographies de Romains et de Grecs célèbres.

**L'***Empire romain qui intègre les différentes contrées qui bordent la Méditerranée est l'héritier des cultures grecques classiques et hellénistiques. Il propose un modèle politique et culturel qui fascinera les hommes du Moyen Âge et de l'Époque Moderne. Au fil de son incroyable développement, l'État romain doit peu à peu assimiler les peuples conquis et leurs cultures. Il devient un véritable empire multiculturel proposant à ses habitants un projet de civilisation commun.*

## L'ITALIE ET SES VOISINS

La péninsule italienne est située au centre du bassin méditerranéen. Elle est bordée à l'est par la mer adriatique et à l'ouest par la mer Tyrrhénienne. Trois grandes îles limitent la mer Tyrrhénienne : la Sicile au sud, la Corse et la Sardaigne à l'ouest. L'espace italien est délimité au nord par l'arc alpin. Une chaîne de montagne, les Apennins, la traverse du nord au sud. Le Pô coule entre les Alpes et les Apennins dans une large plaine (= Plaine padane). Sur la côte ouest de la péninsule se succèdent du nord au sud les régions de Toscane (région d'origine des Étrusques), du Latium (Rome), de Campanie (Naples) et de Calabre.

Vers 753 ACN (date légendaire de la fondation de Rome), l'Italie est soumise à diverses influences : dans le sud (**Grande Grèce**) commencent à s'installer des colonies grecques. À partir du VII<sup>e</sup> siècle ACN, la colonie phénicienne de Carthage (Tunisie actuelle) commence à exercer une grande influence en Méditerranée occidentale. Grecs et Carthaginois entrent en concurrence en Sicile. En Italie même, un peuple, les Étrusques, que les Grecs appellent Tyrrhéniens, développe une civilisation originale. L'origine des Étrusques est mystérieuse (origines locales, orientales, mélange de populations ?). Leur langue, encore fort mal connue, n'est pas indoeuropéenne. Elle s'écrit, depuis ca 650 ACN, grâce à un alphabet adapté de l'alphabet grec et qui sera la base de l'alphabet latin (et donc de notre alphabet). Les Étrusques connaissent l'esclavage. Ils sont polythéistes. Les dieux qu'ils vénèrent sont plus ou moins assimilables aux divinités du panthéon grec. Leurs noms sont à l'origine des noms de dieux romains. Les rites funéraires étrusques évoluent au fil du temps : crémation (urnes cinéraires en forme de cabanes) puis enterrement dans des nécropoles (sarcophage représentant des époux banquetant). L'art étrusque est profondément influencé par l'art grec mais, tout comme les Celtes, les Étrusques adaptent les règles de l'art grec classique, par exemple en déformant intentionnellement les corps. À son extension maximale, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, l'« empire » étrusque couvre l'Italie de la Plaine padane à la Campanie (et donc Rome) ainsi que la Corse. Les Étrusques sont alliés aux Carthaginois et affrontent régulièrement les cités grecques de **Grande-Grèce**. Les Étrusques reculent au VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle, notamment car leurs bases toscanes étaient attaquées par les Celtes.

## LES ORIGINES DE ROME ET LA ROYAUTE (« 753 »-508 ACN)

Les légendes, mises par écrit bien après les faits, qui concernent la fondation de Rome mettent en scène deux frères, Romulus et Rémus, fils du dieu Mars et d'une vestale nommée Rhéa Sylvia. Leur grand-oncle, le roi de la ville d'Albe-la-longue Amulius, les fait jeter dans le Tibre. Ils sont recueillis par une louve qui les allaite. En 753 ACN, ils fondent Rome. Après avoir tué son frère, Romulus devient le premier roi de la ville à qui il donne son nom. Influencés par les légendes grecques qui estiment que le prince troyen Énée, exilé en Italie après la chute de Troyes, est le fondateur de la ville, les Romains vont considérer que Romulus et Rémus sont les descendants d'Énée et que le peuple romain est issu d'un métissage entre Latins et Troyens. Une série de rois semi-légendaires succèdent à Romulus, dont Numa Pompilius.

Les découvertes archéologiques donnent une autre version. Le site de la ville est occupé continuellement dès l'âge du fer (IX<sup>e</sup> siècle ACN) par une population utilisant des tombes à puits cylindrique renfermant des urnes funéraires en forme de cabanes. Les sept collines de Rome abritent des villages formant une communauté liée par des fêtes religieuses agricoles. Ce genre de structures se retrouve partout dans le Latium, la région de Rome. Vers 750 ACN, la colline du Palatin est fortifiée. Dès 600 ACN, les Étrusques prennent le contrôle de la ville. Les rois étrusques de Rome, dont les deux Tarquins, influencés par la culture grecque, donnent à la cité un rayonnement régional. La structure urbaine se précise. Entre les sept collines, le **forum**, le lieu où se tiennent les grands événements public, est aménagé et doté d'un système d'égouttage (*cloaca maxima*). Une muraille entourant la ville est construite. Un lieu destiné aux grands jeux apparaît (*circus maximus*). Sur la colline du Capitole, on édifie un temple dédié à Jupiter, Junon et Minerve (= **triade capitoline**) au détriment de l'ancien trio Jupiter-Mars-Quirinus (= **triade pré-capitoline**). Des artistes étrusques, influencés par la culture grecque, contribuent au chantier.

### La trifonctionnalité

Selon Georges Dumézil, les Romains, comme tous les indoeuropéens, conçoivent le monde selon trois fonctions : Justice/souveraineté, force et fécondité. Les trois dieux principaux des premiers romains, Jupiter, Mars et Quirinus, correspondent à ces trois fonctions (**triade pré-capitoline**). Cette trifonctionnalité indoeuropéenne influence, selon Dumézil, la division de la société en trois ordres imaginée par les intellectuels du Moyen Âge (*oratores*-clergé, *bellatores*-nobles, *laboratores*-paysans) qui se maintient en France jusqu'en 1789 (clergé—noblesse--tiers-état).

La société se structure. La **gens** est la cellule de base. Il s'agit d'un ensemble de familles reliées à un ancêtre commun qui lui donne leur nom (= **gentilice**). Chaque famille formant la **gens** est soumise à l'autorité d'un **pater familias** qui dispose du droit de vie ou de mort sur tous les membres de la famille. Le **pater familias** est le patron d'une clientèle,

au départ constituée des domestiques de la famille. Les clients recherchent la protection des familles puissantes et leur rendent des services en contrepartie. Patrons et clients sont liés par un engagement (*fides*). Peu à peu apparaît une classe populaire, la *plèbe*, exclue du système de la *gens*. La *plèbe* se compose de petits propriétaires, de commerçants et d'artisans. Face à la *plèbe*, les *gentes* se transforment en une caste de plus en plus fermée. Elles monopolisent les fonctions politiques ou religieuses et forment le *patriciat*. L'esclavage est pratiqué, notamment l'esclavage pour dette. Les esclaves affranchis deviennent les clients de leurs anciens maîtres.

Des structures politiques se superposent à ces structures sociales. La population est divisée en trois *tribus* (puis davantage au fur et à mesure de l'extension). Chaque tribu se subdivise en dix *curies*. Le *curio* d'origine patricienne anime la vie religieuse de chaque *curie*. Une assemblée, les *Comices curiates*, rassemble les diverses *curies* et joue un rôle politique à côté du roi. On ignore si la *plèbe* en faisait partie. Le *Sénat* regroupe les *patres familiarum* les plus puissants. Il conseille le roi et joue un rôle religieux. La monarchie n'est pas héréditaire. Les rois, souvent étrusques, sont désignés par les *auspices* pratiqués par le *Sénat*. Par l'intermédiaire des *auspices*, les dieux confèrent au roi une autorité civile et militaire absolue (*impérium*). Le souverain est également investi d'un pouvoir religieux : il est le chef des prêtres. Des attributs symboliques marquent la puissance du roi (couronne, sceptre surmonté d'un aigle, chaise en ivoire, toge pourpre, escorte de douze *licteurs* armés d'une hache). Le roi organise le calendrier de douze mois en fixant les jours fastes et néfastes. Il administre également la justice publique (la justice privée est du ressort du *pater familias*). À la manière des *tyrans* grecs, les rois s'appuient sur le peuple (les *plébéiens*) afin de limiter le pouvoir des notables (*patriciens*).

Les Romains adoptent le système étrusque des trois noms (*tria nomina*). Chaque personne possède un prénom qui le distingue individuellement, un *gentilice* qui désigne la *gens* dont il est issu et un surnom qui désigne la branche de la *gens* dont il est issu (Ex : Jules César = Caius (prénom) Julius (gentilice) Caesar (surnom))

Sous l'influence des colonies grecques de *Grande-Grèce*, Rome se dote d'une armée de citoyens équipés à leurs frais d'armes défensives et offensives lourdes rappelant les corps d'*hoplites* grecs.

## APOGEE DE LA REPUBLIQUE (509 ACN-133 ACN)

### Institutions

Le dernier roi étrusque, Tarquin le Superbe, est détrôné vers 509 ACN. La République se met lentement en place. Selon l'étymologie, la République (*res publica*) est la « chose publique », un ensemble d'institutions dont les magistrats sont désignés par des assemblées représentant l'ensemble de la cité. On est cependant très loin d'un système démocratique.

Les pouvoirs des anciens rois sont séparés. Un magistrat, le *rex sacrorum*, est chargé des fonctions religieuses. Il sera supplanté par le *pontifex maximus*. Deux magistrats, les *consuls*, héritent des fonctions politiques et militaires (*impérium*) et administrent la cité pendant une année. Les *consuls* donnent leur nom à l'année en cours et sont, chacun, accompagnés de douze *licteurs*. Ils sont assistés par des *questeurs* dont les attributions sont, notamment, financières. Les *plébéiens* peuvent devenir *consul*, même si les *patriciens* s'arrangent habituellement pour monopoliser la charge. Face à un danger majeur, les deux *consuls* nomment un *dictateur* pour une durée réduite. Celui-ci dispose des pleins pouvoirs (et donc de vingt-quatre *licteurs*). Les *préteurs* héritent des fonctions judiciaires. Les *censeurs* sont chargés d'établir la liste des citoyens et de leurs biens. La fin de la monarchie renforce le pouvoir des *patriciens*.

Les *comices* sont maintenues : aux *comices curiates* s'ajoutent les *comices tributes*, *calates* et *centuriates* qui réunissent les *patriciens* selon différents critères et exercent diverses compétences législatives ou exécutoires. Par exemple, les *comices centuriates* réunissent les *patriciens* par *centuries* (subdivision militaire) afin de voter les lois et d'élire les *consuls*, les *censeurs* et les *préteurs*.

Les plébéiens, à la suite de révoltes, obtiennent d'être représentés par des *tribuns de la plèbe* (ca 490 ACN). Les *tribuns de la plèbe* ont le droit de bloquer les décisions officielles si elles ne respectent pas les droits de la *plèbe*. Ils sont assistés par des *édiles*. Ils peuvent réunir le *conseil de la plèbe*, l'équivalent populaire du *sénat*. La plèbe dispose d'un temple dédié au trio Cérès-Liber-Libera et qui est l'équivalent populaire du temple du Capitole dédié au trio Jupiter-Junon-Minerve. Les tensions entre *plèbe* et *patriciat* conduisent à la rédaction d'un code de loi fondamental, les XII tables (ca 450 ACN). Une partie de la population, des *patriciens* mais également quelques *plébéiens*, se spécialise dans l'exercice des différentes magistratures. Les carrières sont donc jalonnées par l'obtention successive des diverses magistratures. L'ordre d'obtention de ces magistratures est le *cursus honorum*. Les magistrats sont habituellement élus pour un an. Au fil du temps, le *Sénat* impose son pouvoir dans tous les domaines et donne ses instructions aux différents magistrats. Il se réunit dans un bâtiment nommé *curie* et situé sur le *forum*.

Aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles, la classe dominante est l'*ordre équestre*, composés de « chevaliers » (les *equites*), des propriétaires terriens, mais aussi de riches commerçants, qui, lors des campagnes militaires, combattent à cheval. Ses membres ne font pas nécessairement partie de la classe sénatoriale. Ils occupent la plupart des magistratures et participent au *cursus honorum*.

## Guerre

L'armée de citoyens se subdivise en *légions* regroupant plusieurs milliers d'hommes subdivisées en *centuries* regroupant cent soldats. Des bataillons de cavalerie (*equites*) accompagnent les légionnaires fantassins. Les Romains pratiquent des rituels guerriers déconcertants. Dans une situation désespérée, le chef de guerre peut décider de se sacrifier en chargeant seul les troupes ennemies. Si les dieux acceptent son sacrifice, ils

donneront la victoire à l'armée romaine. Les Romains n'hésitent pas à pratiquer des massacres, notamment contre les populations qui ont abandonné l'alliance romaine pour rejoindre un ennemi. Par contre, ils s'abstiennent de piller les temples, craignant la vengeance des dieux étrangers. Ils punissent sévèrement les officiers qui osent détourner à leur profit le patrimoine religieux des villes annexées. Les **triumphes**, défilés solennels des troupes à Rome, sont l'occasion pour le triomphateur d'organiser des jeux très populaires. Les généraux peuvent ainsi renforcer leur popularité auprès du peuple et augmenter leurs chances d'être élus à une magistrature.

## Expansion

Malgré la fin de la monarchie à Rome, l'influence étrusque, tout comme l'influence grecque, reste importante mais l'« empire » étrusque décline. Les colonies grecques repoussent les Étrusques du sud de l'Italie. Rome commence alors son expansion en contrôlant la vallée du Tibre jusqu'à la mer (site du port d'Ostie), puis en dominant toutes les petites villes du Latium où, comme à Rome, le latin était la langue parlée. À la fin du VI<sup>e</sup> siècle ACN, Rome est en contact diplomatique avec Carthage. Dans un premier temps, l'arrivée des Celtes qui attaquent les villes étrusques de Toscane profite à Rome qui s'étend vers le nord (prise de la ville étrusque de Veies en 396 ACN). Cependant, les Celtes sont également un danger pour Rome qui est ravagée en 390 ACN. La ville finit pourtant par s'imposer définitivement en Toscane étrusque. Les populations soumises sont parfois intégrées dans le système de **tribus** et obtiennent le droit de citoyenneté. Rome devient une puissance territoriale et doit défendre ses frontières. Des colonies de citoyens romains sont installées dans les zones menacées. Rome doit ensuite affronter les Samnites, une population d'éleveurs des Apennins particulièrement remuante, qui s'allie aux Celtes toujours présents dans le nord. Les luttes se prolongent jusqu'en ca 280 ACN. Entretemps, en continuant sa progression vers le sud, Rome s'impose comme une puissance internationale et entre en contact diplomatique avec Alexandre le Grand. Afin de soumettre les cités grecques de Grande Grèce, Rome s'entend avec Carthage, l'autre grande puissance de Méditerranée occidentale, pour délimiter des zones d'influence : les Carthaginois s'engagent à ne pas débarquer en Italie, les Romains s'engagent à ne pas débarquer en Sicile. Les Grecs d'Italie appellent à la rescousse Pyrrhus roi d'Épire, un royaume hellénisé situé près de la Macédoine. Pyrrhus débarque en Italie en 280 ACN. Il remporte de nombreuses batailles, notamment grâce à ses éléphants de guerre, mais ne parvient pas à profiter de ses succès (d'où l'expression « victoire à la Pyrrhus »). Rome et Carthage sont alors alliées, dans la mesure où Pyrrhus débarque également en Sicile. Après une série de campagnes vaines, Pyrrhus retourne en Épire. Les cités grecques de **Grande-Grèce**, écœurées par l'aventure de Pyrrhus, se soumettent à Rome qui domine ainsi toute l'Italie.

Une fois maître de l'Italie, Rome entre fatalement en concurrence avec Carthage (première Guerre punique 264-241 ACN : le mot « punique » dérive du mot « phénicien »). Affronter la puissance navale qu'est Carthage nécessite la création d'une flotte. Les Romains n'étant pas des marins, ils transforment les affrontements maritimes en affrontements terrestres grâce au *corvus*, un pont mobile qui harponne les navires

ennemis et permet de débarquer en masse. Rome débarque en Afrique. Hamilcar Barca, général carthaginois, débarque en Italie. Rome finit par l'emporter et s'empare de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse. Les Romains s'efforcent ensuite de mater les Celtes installés dans le nord. Les Alpes deviennent la frontière naturelle de l'État romain. À la fin de la première Guerre punique, Rome est devenue une puissance maritime méditerranéenne importante. Sa domination de la **Grande-Grèce** la lie inévitablement avec la Grèce proprement dite, soumise aux rois hellénistiques de Macédoine.

### Les oies du capitole et « Vae victis »

Selon la légende, les troupes romaines apeurées par l'arrivée des Celtes se réfugièrent sur le Capitole. Les Celtes tentèrent alors d'escalader la colline fortifiée de nuit, mais les oies sacrées à Junon avertirent par leurs cris les assiégés qui purent repousser l'ennemi. Le chef celte Brennos promet de partir en échange d'une énorme quantité d'or. Les Romains virent que la balance qui devait permettre de peser l'or était truquée et s'en plainquirent à Brennos. Ulcéré, celui-ci rajouta son épée sur le plateau en criant « Vae Victis ! » (« malheur aux vaincus »).

Les différentes cités soumises en Italie sont soit intégrées au système politique romain (leurs habitants deviennent citoyens romains), soit soumise à un traité d'alliance. Par contre, la conquête de la Sicile, un grand territoire situé hors de la péninsule, oblige Rome à modifier son système de gestion de conquête. C'est la naissance du système provincial. La province, entité géographique soumise à Rome et située en dehors de la péninsule italienne, est soumise à un préfet. Deux Provinces sont établies : Sicile d'une part, Corse et Sardaigne d'autre part.

La cause de la seconde Guerre punique (218-202 ACN) est l'annexion par Carthage de la côte orientale de l'Espagne. La progression des Carthaginois inquiète la colonie grecque de Marseille, alliée des Romains. Rome tente de bloquer l'avancée carthaginoise mais Hannibal, fils d'Hamilcar, passe à l'offensive et, soutenus par les Celtes du nord et du sud des Alpes, atteint l'Italie après une traversée difficile des Alpes. Il ravage l'Italie et bat les Romains à Cannes (Italie du sud) mais ne peut soulever contre Rome les cités italiennes, preuve que la politique de Rome vis-à-vis de ses conquêtes était un succès. Le conflit est très traumatisant pour Rome où l'on pratique des sacrifices humains afin de calmer les dieux. Le général romain Scipion l'Africain lutte efficacement contre les carthaginois en Espagne. Hannibal qui ne parvient pas à prendre Rome doit embarquer pour Carthage où Scipion a déjà débarqué. Les Romains écrasent les Carthaginois à Zama. Carthage a perdu la guerre et son empire. Rome s'est solidement établie en Espagne.

La Seconde guerre punique débouche naturellement sur des interventions de Rome en Orient dans la mesure où la Macédoine était alliée à Carthage, ce qui a incité Rome à traiter avec des cités grecques susceptibles de se révolter contre Philippe V, roi antigonide de Macédoine. Rome devient de fait la protectrice des Grecs contre leurs

maîtres macédoniens. Sollicités par les cités grecques, les Romains débarquent en Macédoine et remportent la bataille de Cynoscéphales (197 ACN). Philippe V doit renoncer à dominer les cités qui pensent retrouver leur indépendance... mais qui tombent en fait sous domination romaine. Antiochos III roi hellénistique séleucide menace alors la Grèce et s'allie à Hannibal qui cherche sa vengeance. Rome et Philippe V de Macédoine s'allient contre ce danger. Les forces romaines débarquent en Asie, soutenus par le royaume de Pergame et les cités grecques d'Asie mineure qui souhaitent se débarrasser des Séleucides. Rome l'emporte et domine l'Asie mineure. Elle ne tente pas d'annexer les terres débarrassées des Séleucides. Elle se contente de devenir l'arbitre des conflits et la protectrice des cités grecques de Grèce et d'Asie mineure, notamment contre les Galates (cf. *Les Celtes*).

Les Romains doivent à nouveau intervenir contre la Macédoine qui tente à nouveau de dominer toute la Grèce. Ils remportent la bataille de Pydna (168 ACN). Rome augmente son influence mais refuse à nouveau d'annexer les régions conquises. Les choses changent lorsqu'Attale III de Pergame décide de léguer son royaume au peuple romain (133 ACN). Parallèlement, des troubles contraignent Rome à annexer la Macédoine qui devient une province, traversée par une voie romaine. À partir de la Macédoine, les légions romaines surveillent les cités grecques remuantes.

Au fil du II<sup>e</sup> siècle, Rome soumet définitivement le nord de l'Italie, peuplé de tribus gauloises qui s'étaient alliées avec Hannibal. Elle étend son pouvoir sur le sud de la Gaule, déjà hellénisée par les Grecs de Marseille. Elle organise ainsi une route terrestre vers ses possessions espagnoles. La côte méditerranéenne est, de l'Espagne à la Grèce, totalement dominée par Rome qui s'impose définitivement sur toute l'Espagne après des campagnes militaires extrêmement violentes contre les Celtibères (siège de Numance 133 ACN : les assiégés sont réduits à pratiquer le cannibalisme, la ville est totalement rasée).

La menace carthaginoise obsède les Romains. Carthage qui a pu redresser son économie se heurte aux Numides, alliés de Rome. Rome intervient et rase Carthage. La cité est totalement détruite. Du sel est semé sur le territoire de la ville afin que rien n'y repousse. Une province romaine d'Afrique est créée. (Troisième Guerre punique 149-146 ACN)

### **Carthago delenda est**

Selon la légende, le sénateur romain Caton l'Ancien, obsédé par la menace carthaginoise, terminait tous ses discours par « Carthago delenda est » (« il faut détruire Carthage »). Afin de démontrer que la ville punique était une menace directe pour Rome, il apporta une figue au Sénat. À ses collègues qui admiraient la fraîcheur du fruit, il avoua qu'il avait été cueilli il y a trois jours à Carthage, ville bien plus proche et donc bien plus menaçante qu'ils le croyaient.

### **Économie et société**

Vers 300 ACN, de grands travaux sont entrepris : création de la Via Appia qui relie Rome au Latium et, au-delà, au sud de l'Italie. Cette voie est longée par le premier grand **aqueduc** qui assure l'approvisionnement en eau d'une population sans cesse croissante. Ces réalisations sont influencées par la culture hellénistique. Rome est alors une grande ville prospère peuplée d'artisans qui produisent des céramiques de qualité qui s'exportent en Méditerranée occidentale. La ville se couvre également de nombreux temples dont la construction est financée par les conquêtes.

L'économie agricole traditionnelle est, elle, bouleversée par ces conquêtes. Les guerres rendent l'approvisionnement de Rome en blé difficile. Elles nécessitent l'absence fréquente des soldats (qui sont également les citoyens de la cité). Afin de rétribuer ces soldats, Rome crée des colonies militaires. Des portions des terres conquises sont cédées aux légionnaires. D'autres portions de terre restent dans le domaine public (**ager publicus**) et sont louées à des exploitants. Les **patriciens** ont tendance à exploiter le domaine public sans payer de redevance et à spolier les petits propriétaires partis à la guerre, ce qui augmente les tensions entre la **plèbe** et le **patriciat**. Les conflits à répétition provoquent l'arrivée à Rome de nombreux esclaves qui vont modifier le système de production. De vastes domaines agricoles **latifondiaires** (**villae**) sont désormais uniquement exploités par des groupes d'esclaves, au détriment de la main d'œuvre libre. Les **plébéiens** s'endettent. L'esclavage pour dette les menace. À partir du II<sup>e</sup> siècle, des révoltes d'esclaves éclatent régulièrement.

Les ateliers de production de céramiques deviennent immenses. Le travail est à la chaîne. Les produits s'exportent dans toute la Méditerranée. Le luxe grec et oriental s'impose à Rome. Il contraste avec les valeurs de simplicité et de frugalité que les Romains associent au fonctionnement de la République. Des politiciens conservateurs, comme Caton l'Ancien, vont s'y opposer en promulguant des **lois somptuaires**. La ville change d'apparence. Des architectes hellénistiques construisent des bâtiments publics en utilisant le marbre et le bronze. On établit un réseau d'égout, on construit des ponts en pierres et des portiques. Cependant, les jeux et les représentations théâtrales s'effectuent dans des infrastructures provisoires en bois, le Sénat ne voulant pas accorder au peuple des lieux de réunions prestigieux et confortables.

## Religion

La piété, c'est à dire l'aptitude à se comporter de manière à plaire aux dieux, est, pour les Romains, la base de la vie sociale et publique. La religion romaine repose sur des rituels publics assurés par des prêtres. Les dieux réclament un service précis qu'il convient de respecter à la lettre. La religion romaine est formaliste. Si les formes sont respectées, les dieux sont satisfaits et les hommes n'ont rien à craindre. Les **augures** et les **haruspices** sont chargés de décrypter les signes, bon ou mauvais, notamment avant de prendre une décision politique ou militaire. Ces signes sont de nature diverse : trajectoire du vol des oiseaux, rêves, naissance de monstres, catastrophes naturelles. En cas de danger grave, quinze spécialistes consultent un ensemble de textes sacrés, les **livres Sibyllins**. Le culte

peut prendre de nombreuses formes. Par l'invocation, on utilise une formule précise afin d'attirer l'attention d'un Dieu. Les sacrifices sont souvent sanglants (sacrifices d'animaux, exceptionnellement d'êtres humains). Les jeux, y compris les combats de gladiateurs, font, au départ, partie du culte. Ils sont organisés à date fixe et sont célébrés en l'honneur des dieux qui sont ainsi invités à accorder leur protection à la cité. Parmi les rituels, citons la coutume d'ouvrir les portes du temple de Janus en temps de guerre. Le culte privé est organisé par le *pater familias*. La flamme du foyer familial est sacrée. Chaque maison abrite les effigies des *pénates* (dieux protecteur du foyer), les *lares* (dieux protecteurs du domaine familial) et le Génie (sorte d'Ange Gardien) du *pater familias*. La naissance est un moment impur. La mère et l'enfant doivent subir des rituels de purification. L'enfant porte ensuite une *bulle*, supposée le protéger. Les funérailles n'ont pas vraiment de dimension religieuse. Les âmes survivent à la mort et réclament des soins des vivants. Si elles sont mécontentes, elles déclenchent des catastrophes naturelles. La ville de Rome, tout comme les familles privées, possède un foyer sacré, situé dans le temple rond du *forum* et entretenu par six jeunes filles appelées Vestales. Au fil des contacts avec d'autres populations, des dieux grecs et orientaux sont peu à peu accueillis dans le panthéon romain. Les dieux romains primitifs sont assimilés à certains dieux grecs (ex : Jupiter-Zeus) mais gardent néanmoins leur caractère primitif (ex : Mars demeure un dieu important, alors que l'Arès des Grecs est une figure plutôt secondaire et souvent ridicule). L'ouverture aux religions extérieures permet de s'approprier la protection des dieux étrangers.

Les contacts avec les autres civilisations et les traumatismes dus aux conflits encouragent les Romains à accueillir des dieux étrangers. Ainsi, lors de la seconde Guerre punique, après consultation des *livres sibyllins*, Rome décide d'accueillir dans son panthéon une déesse nourricière d'Asie, Cybèle. Le roi de Pergame envoie à Rome une pierre sacrée qui est la manifestation terrestre de la déesse. Un temple lui est construit. Grâce à ce type d'innovations, la religion traditionnelle romaine va peu à peu se transformer.

## Hellénisation de la culture

L'expansion orientale met Rome en contact direct avec la Grèce et l'Asie mineure. Elle a donc un accès direct aux sources du style artistique hellénistique qui s'impose définitivement au grand dam des défenseurs de l'esprit républicain. Les Romains sont à la fois fascinés et dégoûtés par la culture grecque qui les charme par sa sophistication mais qui heurte leur « simplicité républicaine »... ce qui ne les empêche pas d'acheter des œuvres d'art grecques et de confier leurs enfants à des précepteurs venus de Grèce ou d'Asie. Comme l'écrit le poète Horace, « la Grèce vaincue s'empara de son farouche vainqueur et fit pénétrer les arts dans l'agreste Latium ».

La littérature romaine est, évidemment, très influencée par les genres littéraires grecs. La langue grecque est d'ailleurs parfois utilisée par les auteurs latins qui parviennent cependant à préserver leur originalité. La philosophie grecque influence profondément Rome. Le *stoïcisme* devient l'idéologie dominante de l'élite romaine.

La figure semi-légitime de **Lucius Quinctius Cincinnatus** (ca 450 ACN) incarne les vieilles valeurs républicaines. Il est nommé dictateur alors que la République est menacée. Lorsqu'on lui annonce sa nomination, il laboure son champ. Il résout la crise en quelques jours puis retourne chez lui, reprend sa charrue et termine ses sillons.

## DE LA REPUBLIQUE A L'EMPIRE

De 133 ACN à 31 ACN, une série d'événements vont peu à peu saper les bases de la République. Une crise agraire éclate, notamment à cause de la paupérisation des petits propriétaires concurrencés par les grandes exploitations latifonduères et à cause de la gestion de l'*ager publicus*, ces domaines conquis qui doivent en principe appartenir à l'ensemble des Romains mais qui sont souvent accaparés par les riches propriétaires, souvent sénateurs. La paupérisation d'une partie de la population (les *proletarii*) est un danger pour une République en guerre permanente car les pauvres sont exclus du service militaire. L'armée romaine risque donc de subir une réduction d'effectifs. Deux frères, Tiberius Sempronius Gracchus et Caius Sempronius Gracchus, que l'on surnomme les Gracques, vont tenter une réforme agraire. Le premier devient tribun de la plèbe (130 ACN) et propose de distribuer des lots de terre au *proletarii* et de débusquer les riches propriétaires qui ont spolié les pauvres et l'*ager publicus*. Le Sénat entre en conflit avec les Gracques. Tiberius et une partie de ses partisans sont massacrés. Caius, élu à son tour tribun de la plèbe, poursuit le combat politique. Il connaîtra le même sort que son frère. Le recours à la violence s'est ainsi imposé afin de « résoudre » le conflit.

Parallèlement, les généraux, comme Marius qui matraque le roi numide Jugurtha (104 ACN), préfèrent désormais s'appuyer sur des armées de volontaires pauvres et non plus sur l'armée républicaine basée sur le service militaire. Les généraux évitent ainsi de mécontenter la population et gardent leur chance d'être élus (*cursus honorum*). Afin de contrôler ce nouveau type de soldats, les généraux doivent leur promettre une part de butin, éventuellement sous forme de distribution de terres. La politique militaire est de plus en plus souvent prétexte à modifier les traditions républicaines. Ainsi, le même Marius profite des troubles créés en Provence (Provincia romana) et en Italie du nord par l'arrivée des tribus germaniques des Cimbres et des Teutons pour se faire élire consul six fois de suite, ce qui est en principe interdit. Le recours à la violence et au meurtre dans le cadre de l'activité politique devient courant. Ce sont désormais les chefs militaires qui vont exercer officieusement le pouvoir.

Les révoltes d'esclaves (« révoltes serviles ») sont de plus en plus importantes et difficiles à réprimer. Ainsi, la Sicile, devenue le grenier à blé de Rome, est ravagée par des esclaves révoltés de 134 à 101 ACN. De 91 à 87 ACN, une « guerre sociale » oppose Rome à des populations italiennes révoltées. Ces alliés (« socii », d'où « guerre sociales ») reprochent à Rome de s'accaparer les profits des conquêtes auxquelles ils participent pourtant et réclament le même statut légal que les citoyens romains. Ils menacent Rome qui doit négocier et accorde la citoyenneté à tous les hommes libres d'Italie. Rome compte alors 900 000 citoyens. De 87 à 79 ACN, la République se déchire entre deux factions

dirigées, d'une part, par Marius et Cinna et, d'autre part, par Sylla. Les deux camps tentent de s'imposer via les institutions traditionnelles qu'ils détournent à leur profit. Des massacres sont perpétrés dans toute l'Italie. Sylla l'emporte et est élu, contre toutes les traditions républicaines, dictateur à vie (il démissionnera cependant après trois ans). Il promulgue des lois destinées à renforcer le pouvoir du Sénat et à rétablir l'ordre républicain.

Le calme ne revient pas pour autant. En Asie mineure, Rome doit lutter contre Mithridate roi du Pont. En Espagne, Sertorius soulève contre Rome une partie des Celtibères et des colons romains (71 ACN). En Méditerranée, des pirates alliés à Mithridate s'en prennent aux intérêts romains. En Italie, Spartacus, un esclave gladiateur fugitif ravage l'Italie à l'aide d'une troupe de rebelles (73 ACN). La révolte est matée. Six mille rebelles seront crucifiés le long de la Via Appia entre Rome et Capoue. Les généraux Crassus, César et Pompée parviennent à défendre la République agonisante contre ces divers périls. Ils profitent de la situation pour s'imposer politiquement en obtenant des pouvoirs extraordinaires. En outre, Pompée, vainqueur de Mithridate et pacificateur de l'Asie mineure y est adoré comme un dieu par la population. Le consul Cicéron, le plus grand auteur et le plus grand orateur romain, s'illustre également en déjouant un complot ourdi par Catilina afin de déstabiliser la République (62 ACN). Bien que concurrents, César, Crassus et Pompée s'allient contre le Sénat qui leur est hostile et forment le premier *triumvirat*. Les généraux repartent en campagne avec des moyens humains augmentés. César gère la Provincia Romana d'où il part à la conquête de la Gallia comata (Gaule chevelue) entre 58 et 52 ACN (cf. *Les Celtes*). Crassus part combattre les Parthes (cf. *Les Perses*). Son expédition est un fiasco. Il meurt en Asie. Pompée reste à Rome où il concentre tous les pouvoirs et réprime violemment l'opposition. César et Pompée deviennent concurrents directs. César décide de revenir en Italie. Il franchit avec son armée le Rubicon, cours d'eau marquant la frontière nord de l'Italie où ne peuvent en principe pénétrer des armées. C'est le début de la Guerre civile (49 ACN) Pompée se réfugie en Grèce avec ses partisans. César s'installe à Rome où il alterne les postes de dictateur et de consul. La Grèce, l'Afrique, l'Espagne et l'Asie restent fidèles à Pompée. César soumet l'Espagne puis s'embarque pour la Grèce où il vainc Pompée à Pharsale. Pompée fuit en Égypte à l'invitation du pharaon Ptolémée Aulètes qui le fera pourtant assassiner. César le suit et se lie avec Cléopâtre, la sœur du pharaon et la vraie souveraine de l'Égypte. L'Égypte rentre dans l'orbite de Rome. Elle devient le fournisseur principal en blé de la ville, toujours menacée par des difficultés d'approvisionnement. César passe ensuite en Afrique et soumet les derniers partisans de Pompée.

De retour à Rome, César célèbre son triomphe et devient dictateur avec un mandat de dix ans et obtient de fait tous les pouvoirs. Il reçoit le droit de porter en public la couronne de laurier, il se fait surnommer « *imperator* » (« commandant ») et, comme un roi hellénistique, fait frapper monnaie à son effigie. On donne son *gentilice* à un mois de l'année (juillet). Il renonce à devenir roi et meurt assassiné en 44 ACN (« ides de mars » : 15 mars). Il sera divinisé après sa mort. Il avait entretemps entrepris de grandes réformes : modification du calendrier avec l'aide d'un astronome égyptien (Calendrier julien), grands travaux à Rome (création d'un nouveau *forum*). La ville se couvre de statues rapportées de Grèce et datant parfois de l'époque archaïque (cf. *La Grèce antique*). À côté des grands

bâtiments publics réalisés par des triomphateurs ambitieux afin de s'imposer aux yeux du peuple, les quartiers populaires restent misérables et insalubres.

### Du calendrier romain traditionnel au calendrier grégorien

Le calendrier romain traditionnel est à l'origine divisé en dix mois qui portent des noms de dieux (ex : martius : Mars). Il se termine par le mois de december (« 10<sup>e</sup> mois »), précédé des mois de september (« 7<sup>e</sup> mois »), october (« 8<sup>e</sup> mois »), november (« 9<sup>e</sup> mois »). Il repose à la fois sur les lunaisons (cycle de 29,53 jours = un mois) et le cycle solaire (cycle de 365,242190517 jours = un an). Aux dix mois de 30 jours (mois lunaires) s'ajoutent des jours intercalaires afin de faire correspondre le calendrier à l'année solaire. L'année débute ainsi à l'équinoxe de printemps (1<sup>e</sup> jour du mois de martius). Afin de stabiliser le calendrier, on ajoute deux mois supplémentaires (januarius & februarius) et on diminue le nombre de jours intercalaires. Ce système complexe est géré par les prêtres de la ville et les consuls qui ont parfois tendance à manipuler le nombre de jours intercalaires afin, par exemple, de retarder la date de paiements. À la longue, un décalage de nonante jours avec l'année solaire s'instaure.

Les années sont comptées depuis la fondation de Rome (753 ACN) et, bien plus tard, à partir du début du règne de Dioclétien (284 PCN : ère dioclétienne). Les jours au sein des différents mois ne sont pas numérotés de façon continue mais par rapport au jour repère qui les suit. Les trois jours repères sont : les calendes (1<sup>e</sup> jour du mois), les nones (5<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> jour du mois), les ides (13<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> jour du mois). Ex : le 4 mars = le 9<sup>e</sup> jour avant les ides de mars.

La réforme que Jules César, en tant que *pontifex maximus*, initie consiste à réaligner l'année solaire et l'année du calendrier. L'an 46 ACN, année préparatoire à l'établissement du nouveau système, dure donc 445 jours. Afin d'éviter de futurs décalages, le nombre de jours par mois est modifié pour obtenir une année de 365 jours. On ne maintient qu'un seul jour intercalaire ajouté en février tous les quatre ans (jour bissextile). Le jour du début de l'année est déplacé au 1<sup>er</sup> janvier. Ce *calendrier julien* compte donc une moyenne de 365,25 jours. Reste un décalage de 0,012190517 jour par ans.

En 1582 (PCN), le décalage accumulé par le *calendrier julien* est de dix jours. Le pape Grégoire XIII impose alors aux pays catholiques l'adoption de notre actuel *calendrier grégorien*. On opère à nouveau un réalignement : le lendemain du jeudi 4 octobre 1582 est le vendredi 15 octobre 1582. Afin de limiter le décalage à l'avenir, on supprime des années bissextiles (les années de siècles (ex : 1800) ne sont désormais bissextiles que si elles sont divisibles par quatre : ex : 2000 fut bissextile). Les pays protestants adoptèrent le *calendrier grégorien* au fil des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le règne de César affaiblit définitivement les institutions républicaines. Sa succession débouche sur une nouvelle guerre civile qui oppose Marc Antoine, fidèle lieutenant de César qui se lie à Cléopâtre, et Octavien (ou Octave), son fils adoptif. Avec Lépide, ils forment un triumvirat éphémère. Octavien contraint Lépide à se retirer de la politique et affronte Marc-Antoine et Cléopâtre à Actium (Grèce) en 31. Octavien poursuit ses ennemis jusqu'à Alexandrie et soumet définitivement l'Égypte. Un nouveau régime, le *principat*, va s'imposer.

## L'EMPIRE : ORIGINE ET APOGEE DU PRINCIPAT

Choisi par les dieux pour restaurer la paix et la concorde entre les Romains et fils de dieu lui-même, Octavien va recevoir une série de titres qui confortent son pouvoir. Il reçoit notamment le surnom Auguste (« sacré ») et le prénom Imperator (« commandant »). Ce prénom sera repris également par ses successeurs et qualifiera donc les détenteurs du *principat* (« empereurs romains »). L'« empereur » est un magistrat romain comme les autres dans la mesure où la République est, en théorie, conservée. Mais il est compétent dans tous les domaines et dispose d'un pouvoir supérieur à tous les magistrats. Il dispose d'une garde personnelle, la garde prétorienne. Il est, de plus, un personnage sacré. Il est donc un véritable souverain, considéré comme un surhomme, supérieur à tous en richesses et en vertus. Octavien, devenu Auguste, est désormais associé à la déesse Roma, personnification de la ville de Rome, sans être lui-même considéré comme un dieu de son vivant. Un mois du calendrier lui est consacré (août).

Les successeurs d'Auguste recevront systématiquement la charge de *Pontifex maximus* et seront parfois divinisés après leur mort (on peut également, au contraire, condamner la mémoire d'un mauvais empereur décédé en faisant marteler les inscriptions qui le concerne). La cérémonie de divinisation (*apothéose*) est impressionnante : une effigie de l'empereur est brûlée sur un immense bûcher. On lâche un aigle qui emporte l'âme du souverain au ciel parmi les dieux.

Auguste réorganise les institutions républicaines dont le pouvoir est considérablement affaibli. L'administration repose sur l'ordre sénatorial et l'ordre équestre. Les sénateurs, dont le nombre est porté à six-cents, doivent posséder au moins un million de sesterces. Ils peuvent participer au *cursus honorum* et devenir *tribun, édile, questeur, consul*, etc. Mais personne ne peut plus accéder à ces charges sans le consentement de l'Empereur. Au fil des siècles, les sénateurs originaires des provinces d'Occident, d'Orient ou d'Afrique seront de plus en plus nombreux. L'ordre équestre est ouvert à toute personne désignée par l'empereur et possédant plus de 400 000 sesterces. C'est parmi ces « chevaliers » que l'empereur choisit les fonctionnaires gérant les provinces. Dans la mesure où ils devaient leur promotion à l'empereur, ils étaient particulièrement obéissants. L'obtention des magistratures repose donc sur un système *censitaire*. Les tribuns de la plèbe n'ont plus de pouvoir réel et les plébéiens n'auront plus de poids politique. L'empereur est le protecteur des droits des citoyens et des autres sujets de l'empire. Ces droits ne sont plus politiques. Il s'agit essentiellement de la liberté individuelle (liberté de jouir de ses biens, droit d'aller en justice, etc.). L'empereur est un législateur. Il émet des

édits (lois applicables dans tout l'Empire), des décrets (jugements qui font jurisprudence) et des lettres impériales (réponses à des questions posées par un administrateur pour régler des problèmes particuliers). Les particuliers peuvent introduire des requêtes à l'Empereur qui y répond par un rescrit qui a, lui aussi, force de loi. L'empereur prend traditionnellement l'avis de son conseil, une assemblée informelle composée de personnages officiels proches du souverain. L'empereur a le droit de rendre personnellement la justice.

Auguste réorganise également l'administration des territoires conquis (l'« Empire romain »). Les provinces pacifiées sont placées sous le contrôle du Sénat (« provinces sénatoriales ») et gouvernées par un proconsul. En tant que chef militaire, l'Empereur administre directement les provinces instables ou menacées par un envahisseur (« provinces impériales ») où il se fait représenter par un propréteur. Dans chaque province, un procureur supervise la fiscalité (perception des impôts et financement des administrations et des armées). Le pouvoir de l'Empereur sur l'Égypte est encore plus direct. En tant que Pharaon, Auguste et ses successeurs sont considérés comme les souverains directs du pays. Les provinces sont divisées en cités (*civitas*) respectant le découpage indigène (ex : anciennes cités-états en Grèce, tribus en Gaule). Les cités sont dirigées par des citoyens romains qui élisent les magistrats locaux. Les anciennes institutions locales sont conservées afin que les cités aient l'impression de rester maîtresses de leur destin. À Athènes, par exemple, l'*Aréopage*, les *archontes* et les *stratèges* sont maintenus. Dans les provinces s'installent des colonies, agglomérations nouvelles peuplées de Romains, souvent des anciens soldats (vétérans) qui y reçoivent un lot de terre en récompense de leur service militaire. Ces colonies permettent de romaniser des zones situées loin de Rome et d'urbaniser le territoire. Les élites locales reçoivent la citoyenneté romaine, ce qui leur permet en théorie d'accéder à l'ordre sénatorial et à l'ordre équestre. Mais la citoyenneté est surtout un statut prestigieux qui sera un facteur de romanisation des territoires conquis.

Auguste va également limiter le nombre de légions afin d'éviter qu'un autre chef de guerre ne vienne le concurrencer. L'Empire romain s'étend, selon la propagande officielle, sur tout le monde connu dans la mesure où les Romains considéraient les Parthes, qui avaient accepté de traiter avec Auguste, comme des alliés soumis. La Méditerranée devient *mare nostrum*, « notre mer ». La paix romaine (« pax romana ») est imposée partout.

Auguste réorganise, enfin, la vie religieuse romaine. La religion est considérée comme la base de l'unité sociale et politique. Après les troubles des guerres civiles qui pouvaient laisser croire que les dieux avaient abandonné Rome, il fallait donc renforcer les anciennes institutions religieuses de la République (dont le groupe des Vestales) et restaurer les temples. Auguste fait également construire le Panthéon, temple dédié à l'ensemble des dieux, l'*Ara pacis*, autel de la paix évoquant son rôle pacificateur et le Mausolée, tertre géant destiné à recevoir les cendres des membres de la famille impériale.

La gestion de l'Empire nécessite le développement d'une administration énorme. Des bureaux spécialisés installés à Rome gèrent les finances, la poste officielle, les réponses aux requêtes des particuliers, la gestion des routes, la conservation des archives,

etc. Il ne faut pas exagérer l'efficacité de la fonction publique romaine. Des provinces immenses étaient gérées par une poignée de fonctionnaires.

Dans la mesure où l'empereur n'est en théorie qu'un magistrat de la République, il ne peut y avoir de règles de succession strictement définies. Il est cependant admis que la famille d'Auguste et de César a un statut particulier. La notion de famille est, chez les Romains, assez souple, notamment grâce à l'adoption. Le second empereur, Tibère, est le fils adoptif d'Auguste (14 PCN). La famille de Jules César, les julio-claudiens, exerce la fonction impériale de 14 à 68 PCN (après Tibère viennent Caligula, Claude et Néron). La concentration de pouvoir au niveau de la famille de Jules César favorise les intrigues, les mariages consanguins et les assassinats politiques. Ainsi, Agrippine, nièce et épouse de Claude le fait assassiner afin de faire monter sur le trône son fils Néron qu'elle compte bien manipuler mais qui la fera, à son tour, assassiner. Le pouvoir absolu est mentalement difficile à gérer (Caligula devient fou, Néron se désintéresse des affaires de l'État pour se consacrer aux arts et est soupçonné d'avoir déclenché l'incendie de Rome (64 PCN) afin de lui fournir un décor idéal à la déclamation d'un poème sur l'incendie de Troie).

Les julio-claudiens n'ont plus d'héritiers crédibles à imposer. Une guerre civile éclate et Vespasien, de la famille des Flaviens, l'emporte. La victoire militaire est perçue comme un signe d'élection divine. Les Flaviens peuvent donc dominer l'Empire de 69 à 96 PCN (après Vespasien viennent Titus puis Domitien qui meurt assassiné). Les julio-claudiens et les Flaviens se contentent de renforcer les frontières sans entreprendre de nouvelles conquêtes. Les tribus germaniques menaçant les frontières rhénanes et danubiennes sont pacifiées, ainsi que les Numides qui menacent les provinces africaines. Le contrôle de l'Arménie est l'occasion d'affrontements avec les Parthes. Rome doit également affronter une révolte de Juifs de Judée. Jérusalem est pacifiée en 70 PCN (destruction du temple de Jérusalem). Les Juifs se dispersent alors dans tout le bassin méditerranéen (*diaspora*). La seule conquête notable est celle de la [Grande-] Bretagne (43 PCN) (cf. *Les Celtes*).

Afin d'éviter une nouvelle guerre civile, les assassins de Domitien proposent comme empereur le sénateur Nerva, un vieux politicien romain respectable. La dynastie des Antonins, issue de Nerva, domine Rome de 96 à 192 PCN (après Nerva viennent Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle et Commode). Pour la première fois, deux empereurs règnent conjointement : conformément à la volonté d'Antonin, Marc Aurèle doit, au début de son règne, partager le pouvoir avec son frère Verus. La mort de Commode, empereur cruel et détesté dont la mémoire sera officiellement condamnée, ouvre une nouvelle période de troubles. Septime Sévère s'impose militairement mais aussi « dynastiquement », puisqu'il parvient, grâce à une procédure étrange, à se faire adopter officiellement et à titre posthume par Marc-Aurèle (alors mort depuis dix-sept ans !). Les Sévères dirigent l'Empire de 193 à 235 PCN (Septime Sévère, Caracalla et d'autres). Les Antonins et les Sévères s'attachent à repousser les Daces qui menacent la frontière danubienne (construction à Rome de la Colonne Trajane célébrant la victoire de Trajan), à contenir les Calédoniens qui menacent les possessions romaines en [Grande-]Bretagne (construction du mur d'Hadrien) et les tribus germaniques menaçant la ligne de défense Rhin-Danube (fortification du *limes* Rhin-Danube). C'est à ce moment que se font sentir

les premiers effets de la pression des populations germaniques : les tribus de Scandinavie, pour des raisons obscures, migrent vers le sud, pressant les populations limitrophes contre la frontière romaine. Marc-Aurèle repousse des tribus germaniques qui étaient parvenues jusqu'en Italie. En Orient, les empereurs annexent le royaume nabatéen de Pétra (Cf. *La Grèce antique*). Si la menace la plus sérieuse vient des mouvements migratoires germains, l'ennemi par excellence reste les Parthes, remplacés dès 224 PCN par les Sassanides (Cf. *Les Perses*).

L'Empire connaît à cette époque sa plus grande extension territoriale. Ses habitants se persuadent peu à peu qu'il est éternel. L'Empereur, personnage sacré, toujours victorieux, et supposé amener le bonheur à tous ses sujets, est le garant de cette éternité. Le culte des empereurs décédés se répand. Les sujets des provinces éloignées de Rome veulent marquer leur loyauté en y participant. L'édit de Caracalla (212 PCN) qui accorde la citoyenneté romaine à tous les hommes libres intègre définitivement les populations conquises dans une immense communauté dont les membres sont invités à partager des valeurs communes.

La cohésion de l'Empire est en partie assurée par l'armée. Les légions romaines sont composées de volontaires (abandon du service militaire obligatoire). Les légionnaires sont en principe des Romains ou des Italiens, mais les provinciaux vont rapidement y être majoritaires. Les légions, souvent au nombre de trente, comptent approximativement cinq mille hommes. Chaque légion porte un numéro et un surnom. Le légionnaire est, comme au temps de la République, un fantassin lourdement armé. L'engagement dure vingt ans. Les légions sont accompagnées de troupes auxiliaires légères, composée de soldats recrutés dans les diverses provinces de l'Empire. Ces troupes sont commandées par des chevaliers ou des sénateurs. Elles logent dans des forts appelés *castra*. À ces armées s'ajoute la garde prétorienne de l'empereur, seule troupe armée dont la présence est acceptée en Italie. La flotte militaire ne joue plus un grand rôle dans la mesure où, depuis Auguste, Rome ne doit plus affronter de menaces maritimes. L'effectif global est d'approximativement 300 000 soldats... ce qui est peu pour défendre 10 000 kilomètres de frontières. Les *limes* sont au départ de simples frontières matérialisées par une route. Elles peuvent se fortifier peu à peu : création de *castra*, de tours de guet... voire d'un mur continu (Mur d'Hadrien).

La *pax romana* permet la libre circulation des marchandises. La Méditerranée est sillonnée de navires. L'économie repose sur des initiatives privées. Seul l'approvisionnement de Rome en blé dépend de l'État. En Occident, les grands domaines latifondiaires (*villae*) se développent. On passe d'une économie de subsistance à une économie de production agricole (blés, vins, huile, *garum*). Les activités artisanales se développent. Les grands ateliers se développent et fusionnent parfois au point de ressembler à des entreprises industrielles. La production céramique (les amphores, notamment), circulent dans tout l'Empire. Les produits de luxe circulent en plus petites quantités mais génèrent d'importants profits (papyrus d'Égypte, bijoux et tapis d'Orient, parchemin de Pergame, etc.). Les techniques de fabrication du verre, mises au point en Orient, se diffusent dans tout le bassin méditerranéen. Les politiques de grands travaux

(monuments, *limes*, routes) et les besoins monétaires stimulent l'activité des carrières, des mines et des briqueteries.

La ville de Rome atteint une taille gigantesque (peut-être un million d'habitant). Les empereurs organisent la lutte contre les incendies qui ravagent régulièrement la cité en créant des brigades de vigiles équipés d'un matériel adéquat. Le ravitaillement en blé de la ville pose de plus en plus de problèmes. L'aménagement urbain progresse au gré de la politique de grands travaux des empereurs successifs qui veulent tous imposer leur marque sur la capitale de l'univers. Ils créent de nouveaux *fora* (ex : *forum* de Trajan avec la Colonne Trajane) et de nouveaux temple (ex : temple de Sérapis par Caracalla). Les palais impériaux situés sur la colline du Palatin deviennent de plus en plus imposants. Les empereurs offrent au peuple de Rome des lieux de loisir : théâtres (avant l'avènement de l'Empire, Rome ne comptait qu'un théâtre, bâti par Pompée) *cirques* où se déroulent les compétitions hippiques (ex : Circus maximus), arènes où se déroulent les combats de gladiateurs (ex : Colisée) et thermes (dont ceux de Caracalla : enceinte de 300 mètres de côté et capacité de 1 500 personnes).

Les villes de l'Empire adoptent souvent le plan en damier développé autour de deux axes perpendiculaires se croisant à la hauteur du *forum*, la place principale bordée de bâtiments publics comme la *basilique* où est rendue la justice et le temple de la divinité *poliade*. Certaines villes possèdent un *amphithéâtre* ou un *cirque*, des thermes publics alimentés par un *aqueduc* et des arcs de triomphe commémorant les victoires des empereurs. On retrouve ces bâtiments typiquement romains jusque dans les cités anciennes de Grèce et d'Orient. Des routes passant par des tunnels ou des ponts relient ces agglomérations et facilitent les échanges commerciaux et les déplacements de troupes. La plus célèbre de ces villes provinciales est Pompéi, miraculeusement préservée grâce à l'éruption du Vésuve (79 PCN).

Si, sur le plan religieux, l'empereur est, en tant que *pontifex maximus*, avant tout le gardien des anciennes traditions, il ne s'oppose cependant pas aux cultes étrangers et ne tente en aucun cas d'imposer la religion romaine dans les provinces. Ils se contentent de favoriser les cultes de ses prédécesseurs et d'interdire les sacrifices humains, en Gaule notamment. Les divinités locales sont assimilées aux divinités romaines (ex : Tanit, la grande déesse carthaginoise devient Junon), sans que leur culte local soit modifié. Ce sont les colons qui vont répandre les cultes romains en organisant leurs agglomérations autour d'un temple rappelant le temple du Capitole. Cette diffusion de la religion romaine fonctionne peu en Orient et en Grèce où les anciens cultes sont maintenus (ex : panathénées à Athènes (cf. *La Grèce antique*)). Les cultes orientaux qui sont introduits à Rome dès la seconde guerre punique (Cybèle) connaissent de plus en plus de succès. Les empereurs diffusent le culte d'Isis et Sérapis. Le mithraïsme et le manichéisme perses connaissent un certain succès (cf. *Les Perses*). Des divinités orientales surnommées, conformément à la vieille tradition mésopotamienne, « Bâal » sont également très populaires et sont assimilées à Jupiter (cf. *Mésopotamie*). Enfin, parmi ces cultes orientaux, mentionnons le judaïsme, qui fait peu d'adeptes mais qui, par le biais de la *diaspora*, est diffusé à travers tout l'Empire, et le christianisme qui, lui, se diffuse rapidement (cf. *Christianisme*). Ces cultes sont surtout appréciés des nombreux Orientaux installés en Italie

et des anciens militaires qui ont connus ces divinités lors de leur service. Certains de ces cultes sont liés à la promesse d'un salut après la mort, ce qui peut également expliquer leur succès. Ils sont tous, en tout cas, plus émotionnels, plus intérieurs et plus mystiques que les cultes traditionnels romains et répondent donc à d'autres besoins spirituels.

## L'EMPIRE : CRISES, RENOUVEAUX ET DECLIN

Après la mort du dernier Sévère (235 PCN), les troubles dynastiques reprennent et dégénèrent en guerre civile. Les armées prennent l'habitude de proclamer leur chef empereur et entrent ainsi en conflit avec le Sénat. Les empereurs militaires tentent de repousser les ennemis extérieurs et ne séjournent pas à Rome où ils sont peu populaires. Les Perses Sassanides et les Germains profitent des troubles et fragilisent les frontières. Des tribus germaniques pénètrent jusqu'au sud de la Gaule et jusqu'à Athènes. Plusieurs empereurs règnent simultanément. L'empereur Postumus fait sécession en Gaule (cf. *Les Celtes*) et l'empereur Valérien est capturé par les Sassanides (cf. *Les Perses*). La colonie romaine de Palmyre (Syrie) fait elle aussi sécession et, sous la conduite de l'impératrice autoproclamée Zénobie, parvient à dominer pour quelques temps l'Orient et l'Égypte.

Les troubles provoquent une crise économique grave, accentuée par la mauvaise qualité des monnaies émises. Dans la mesure où la valeur réelle des pièces (c'est à dire leur poids en métal précieux) est plus basse que leur valeur officielle, les prix montent (inflation). Les Chrétiens, soupçonnés d'être la cause des problèmes de l'Empire dans la mesure où ils refusent les cultes païens publics qui assurent la survie de l'Empire, sont persécutés. Les ordres de persécution des empereurs sont cependant de moins en moins suivis. Le christianisme devient de plus en plus respectable. (cf. *Christianisme*).

Les empereurs affaiblis tentent d'accentuer leur sacralité afin de restaurer leur pouvoir. Ils imposent le cérémonial oriental de la *proskynèse*. Ils tentent également d'imposer un nouveau culte à l'ensemble de la population, celui du Soleil invaincu (*Sol invictus*), protecteur de l'Empire. Afin de calmer les habitants de Rome, terrorisés par les Germains, ils entourent la ville d'une muraille de dix-huit kilomètres de long (mur d'Aurélien). En 285 PCN, Dioclétien est reconnu comme empereur unique. Les ennemis sont repoussés. Le territoire de l'Empire romain retrouve son intégrité. Le système monétaire est réformé : le sou d'or (*aureus solidus* : solidus = solide : d'où « sou ») devient la référence. Il est cependant thésaurisé par les particuliers (*loi de Gresham*) et peine à s'imposer : l'inflation continue.

Dioclétien met au point un système de gestion de l'Empire original : la *tétrarchie*. Quatre personnages, deux Augustes et deux Césars, assurent la gestion et la protection d'une portion de territoire. La responsabilité de la défense du territoire est ainsi répartie sans que l'unité de l'Empire ne soit menacée. Les tétrarques fonctionnent par paire : chaque Auguste choisit son César et le fait acclamer par ses troupes. Le César est choisi en fonction de son mérite et de son expérience et non en fonction de ses origines. Les Augustes ne peuvent donc pas promouvoir leurs fils. Après un certain laps de temps, les Augustes doivent renoncer au pouvoir et se faire remplacer par leur César qui, à son tour,

choisit un César de remplacement. Un des Augustes garde le pouvoir impérial. Les tétrarques ne résident plus à Rome mais dans des villes proches des frontières sensibles.

Le système éclate dès la mise en place de la seconde génération (305 PCN) : la transition s'opère sans problème et les quatre tétrarques privent donc leurs fils du pouvoir. Les fils écartés, Constantin et Maxence, se révoltent et affrontent les quatre actuels tétrarques et les deux tétrarques retraités (dont Dioclétien). Après des années de lutte ne subsistent que Constantin, Maxence et l'Auguste Licinius. Constantin bat Maxence à la bataille du Pont-Milvius (312 PCN) et règne en tant qu'Auguste sur l'Occident, Licinius contrôlant encore l'Orient. En 324 PCN, Constantin écrase Licinius et devient empereur unique. Constantin, converti officiellement au christianisme sur son lit de mort, est le premier empereur à s'estimer chef de l'Église chrétienne. Avec Licinius, il avait, en 313 PCN, pris une série de mesures (connue sous le nom d'édit de Milan) accordant une liberté de conscience aux chrétiens. Constantin est, avant sa conversion, un adorateur de *Sol invictus* auquel il vouait un culte exclusif (*hénouthéisme*) (cf. *Christianisme*). Comme ses successeurs chrétiens le feront après lui, Constantin reste *pontifex maximus*.

L'image de l'Empereur s'orientalise (il porte désormais une couronne comme les anciens souverains hellénistiques) et se christianise (il est un nouveau Moïse qui guide le peuple élu à travers la Mer rouge). Ce basculement vers l'Orient est également matérialisé par la fondation de Constantinople sur le site de l'ancienne colonie grecque de Byzance. Cette nouvelle Rome devient la résidence principale de l'empereur.

Les héritiers de Constantin sont chrétiens et favorisent le christianisme face au paganisme. L'empereur Julien (361 PCN) que les chrétiens surnomment l'apostat (c'est-à-dire « celui qui a renié sa religion ») veut favoriser le paganisme sans grand succès. Les empereurs à venir seront tous chrétiens.

Les affrontements avec les Germains se poursuivent. De nombreux germains servent pourtant dans les armées romaines et obtiennent des charges importantes (généraux... parfois même consuls). Les empereurs épousent parfois des princesses germaniques afin de sceller des alliances. La pression qu'exercent les Huns, venus d'Asie et installés en Europe centrale, incite les populations germaniques à pénétrer dans l'Empire. Face aux envahisseurs, les Romains hésitent entre la lutte armée et des politiques d'intégration. Lorsqu'une dynastie ne parvient pas à s'imposer, la fonction impériale est très souvent conférée par les armées. Les empereurs désignés sont parfois des enfants, manipulés par des régents. Dans la mesure où les frontières gauloises, menacées par les populations germaniques, et les frontières orientales, menacées les Perses mais également par d'autres tribus germaniques (Danube), sont les plus fragiles, on assiste souvent à un partage du pouvoir : un César et un Auguste règnent simultanément. L'Auguste est, en principe, supérieur au César, mais chacun règne de façon indépendante. Les affrontements armés entre empereurs rivaux ne facilitent pas la défense de l'Empire. La ville de Rome n'est plus un lieu de résidence impériale.

Théodose parvient à rétablir un semblant d'ordre et l'unité de l'Empire. Il prend des mesures légales pour affaiblir le paganisme qui est de plus en plus marginal. À sa mort

(395 PCN), l'Empire est divisé entre ses deux fils (Arcadius en Orient, Honorius en Occident).

Il n'y a pas à proprement parler d'invasion barbare. Démographiquement, les populations germaniques sont bien moins importantes que les populations de l'Empire. De plus, il n'y a pas eu un déferlement sauvage de « barbares », dans la mesure où les empereurs jouant la carte de l'intégration avaient laissé entrer dans l'Empire de nombreuses tribus qu'ils espéraient stabiliser. Enfin, les « envahisseurs » sont fascinés par Rome. Ils ne souhaitent pas abattre la puissance romaine mais intégrer l'Empire, notamment pour échapper aux Huns. Les politiques d'intégration sont aussi dictées par des nécessités économiques. La grande crise économique du III<sup>e</sup> siècle prive l'Empire d'une grande partie de ses revenus. Il devient difficile d'entretenir des armées et de gérer les territoires. Accueillir au sein de l'Empire des soldats et des paysans « barbares » semble donc être une bonne solution. Cet accueil est ratifié sous la forme d'un *foedus*, un traité d'alliance entre Rome et une population « barbare ». Ainsi, Alaric roi des Wisigoths est stabilisé par un *foedus* qui l'installe en Macédoine. L'intégration échoue et Alaric poursuit sa migration vers l'Occident et ravage la ville de Rome (410 PCN).

### Stilicon

De nombreux officiers de l'armée romaine sont en fait des barbares romanisés. C'est le cas de Stilicon, fils de vandale devenu neveu par alliance de Théodose, général en chef des armées d'Occident qu'il mène victorieusement au combat contre les « barbares » et régent de l'empire d'Occident pendant la minorité d'Honorius dont il est par ailleurs le beau père. Il fait les frais des sentiments anti-barbares d'une partie de la population romaine et est fait assassiner par son protégé Honorius en 408 PCN.

Les rois des populations germaniques installées en Occident vont assurer la fonction des gouverneurs des anciennes provinces de l'Empire tout en respectant les structures romaines. Ainsi, les Wisigoths, qui finissent par s'établir dans le sud de la Gaule (420 ACN) et en Espagne participent à la défense de l'Empire contre les Huns et laissent l'administration romaine fonctionner normalement. Il en va de même des Burgondes installés, à la même époque, dans l'ouest de la Gaule. Les Vandales qui s'installent en Afrique vers 440 PCN constituent un royaume indépendant de Rome, mais maintiennent les anciennes structures sociales et politiques locales. Le Hun Attila crée un empire barbare axé sur le Danube mais espère lui aussi s'intégrer au sein de l'Empire en épousant la fille de l'empereur d'Occident Valentinien III. Il tente d'envahir la Gaule mais est arrêté à la bataille des Champs catalauniques (451 PCN) par une coalition de gallo-romains et de « barbares » menée par le général Aetius. Les Francs installés dans le nord de la Gaule se considèrent comme des soldats de l'Empire. La défaite d'Attila, perçue comme une grande victoire pour Rome, étant due en grande partie à des troupes « barbares », le rapport de force s'inverse. Les populations germaniques installées gèrent indépendamment les territoires qui leur ont été « confiés ». Les empereurs, postés à Ravenne, ne gèrent plus que l'Italie. Ils sont souvent les jouets de rois « barbares » qui se permettent de les

nommer ou de les déposer. Après 476 PCN et la déposition du dernier empereur d'Occident (Romulus Augustule par Odoacre, chef de guerre skire au service de Rome), ce qui reste de l'administration romaine s'effondre. Les dynasties « barbares » gèrent désormais les territoires.

L'Orient a moins subi la poussée « barbare » que l'Occident. Le pouvoir impérial s'y est maintenu. Les historiens ont pris l'habitude de parler d'Empire byzantin pour qualifier l'Empire romain d'Orient à partir du règne du grand empereur Justinien (527-565 PCN) (cf. *Carrefour des civilisations*). Les structures de l'empire en Occident s'effondrent, malgré les tentatives d'aide des empereurs d'Orient.

## **L'HERITAGE CULTUREL ROMAIN**

Caton le censeur (200 ACN) : auteur d'un traité d'agronomie et de discours politiques défendant les idéaux de la République.

Plaute (ca 200 ACN) : auteur de comédies inspirées du théâtre hellénistique mais qui garde un côté très rural (jeux de mots, allusions scatologiques, etc.).

Terence (ca 170 ACN) : auteur de comédies inspirées du théâtre hellénistique destinées à un public raffiné.

Cicéron (50 ACN) : orateur, philosophe et homme d'état : vulgarisateur de la pensée philosophique grecque, auteur de discours, considéré comme l'auteur latin classique par excellence.

Salluste (50 ACN) : historien et homme d'état : rédige l'histoire des événements politiques qui lui sont contemporains (Guerre contre Jugurtha, etc.).

Jules-César (50 ACN) : mémorialiste et homme d'état : rédige dans un but de propagande, des mémoires relatant ses propres campagnes militaires (dont les *Commentaires sur la guerre des Gaules*).

Vitruve : (50 ACN), ingénieur militaire dont l'œuvre influencera l'architecture jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (*De architectura*).

Lucrèce (50 ACN) : philosophe épicurien, très critique envers la religion.

Horace : (20 ACN) : poète (*Satires, Odes, Épîtres*).

Virgile : (10 PCN), poète louant les vertus de l'Empire naissant, (*Bucolique, Géorgiques, Énéide*)

Tite-Live : (30 PCN), historien de Rome. Il loue lui aussi la grandeur de l'Empire naissant (*Histoire de Rome depuis sa fondation*).

Sénèque : (50 PCN), philosophe *stoïcien* précepteur de Néron.

Pétrone : (50 PCN), auteur présumé du *Satiricon*, roman décrivant de façon critique et burlesque des débauches de la société romaine.

Marc Aurèle : (150 PCN), empereur et philosophe, auteur de *Pensées pour moi-même* rédigées en grec

Pline l'Ancien : (ca 60 PCN), naturaliste, mort en observant l'éruption du Vésuve (*Histoire naturelle*)

Tacite : (100 PCN), historien, auteur d'*Histoires* et d'*Annales* retraçant l'histoire de l'Empire sous les Julio-Claudiens

Suétone : (100 PCN), historien, auteur d'une *Vie des douze Césars* retraçant le règne des douze premiers empereurs.

Apulée : (150 PCN), moraliste, auteur des *Métamorphoses*, roman mettant en scène un jeune homme transformé en âne

*L*a culture occidentale médiévale résulte du mélange des éléments romains, germaniques et chrétiens réalisé sous le règne des rois mérovingiens et carolingiens (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles). Cette période est habituellement qualifiée de Haut Moyen Âge. Elle précéderait le Moyen Âge classique (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), âge d'or de la féodalité, qui, lui-même, précéderait le Bas Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), époque de l'affirmation des villes et de la bourgeoisie.

Le Haut Moyen Âge serait une époque de transition entre l'Antiquité romaine et le Moyen Âge. Notons que cette « transition » est plus longue que les deux époques qu'elle est supposée articuler. La période comprise entre la fin de l'Antiquité (476) et la mort du dernier roi carolingien (Louis V † 987) est plus longue que le Moyen Âge classique et le Bas Moyen Âge réunis. Elle est également plus longue que la période impériale romaine. Il y a autant de distance entre Childéric (premier roi mérovingien † 481) et Louis V († 987) qu'entre la réalisation de la Joconde (1503-1506) et nous-mêmes (2013).

Le concept d'« époque de transition » est, de plus, particulièrement ambigu, toute période pouvant être qualifiée ainsi. Ne pourrait-on pas considérer la période impériale romaine comme une transition entre l'Antiquité et la période franque ? Les périodes qualifiées d'« époque de transition » sont souvent dévalorisées dans la mesure où on les envisage essentiellement par rapport à ce qui précède et ce qui suit.

Les Francs, tout comme les Celtes, doivent être envisagés dans un cadre européen transfrontalier. Souvent trop rapidement assimilé à la France, le territoire contrôlé par les Francs s'étendait pourtant sur dix pays européens actuels.

Les Francs ne furent pas les seuls peuples germaniques à s'installer durablement dans des régions dépendantes de l'Empire romain. Les Wisigoths d'Espagne (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles) et les Anglo-saxons d'Angleterre (V<sup>e</sup> siècle-1066) développent une culture brillante. Les souverains francs s'entoureront d'ailleurs de Wisigoths fuyant les conquêtes *arabes* et de missionnaires anglo-saxons.

## INSTALLATION, CONQUETES, DECLIN

### Des invasions barbares ?

Les peuples germaniques (*indoeuropéens*) sont établis en Europe du Nord (Scandinavie et nord de l'Allemagne actuelle) et se répandent à travers l'Europe centrale et orientale dès le V<sup>e</sup> siècle ACN. Ils entravent le développement de l'Empire romain vers le Nord et sont contenus derrière les *limes*.

Les sociétés romaines et germaniques sont radicalement différentes. Dans l'espace culturel romain subsiste l'ancienne notion républicaine de bien public (*Res Publica*). L'Empereur n'est pas le propriétaire de l'Empire mais son gestionnaire. Il fait partie de l'appareil institutionnel dont il est le garant. La loi et la justice publique organisent la vie en commun. Pour les tribus germaniques, le roi est avant tout un chef de guerre qui conduit ses hommes à la victoire. Il possède en propre, au nom de son peuple, le butin accumulé (mobilier ou immobilier). L'honneur est une valeur fondamentale. La justice est souvent privée et s'organise sur le mode de la vendetta.

Ces différences n'empêchent pas les Romains de pratiquer avec les peuplades germaniques une politique de clientélisme en les « fédérant », c'est-à-dire en contractant avec elles un traité (*foedus*) permettant leur installation sur le territoire impérial à condition qu'ils contribuent à sa défense. Les armées romaines comptent de plus en plus de germains dans leurs rangs. La pression exercée par les « barbares » est constante. Les « Grandes Invasions » du V<sup>e</sup> siècle ne sont qu'une intensification du mouvement, provoquée par l'arrivée de tribus asiatiques (Huns).

L'installation massive des peuplades germaniques ne fait qu'accélérer la transformation culturelle, sociale et économique de l'Empire que l'histoire traditionnelle a assimilé à une décadence. Avant l'installation massive des peuplades germaniques, la demande économique des élites avait baissé. Les grands échanges entre provinces diminuaient. Les régions de l'Empire avaient tendance à se replier sur elles-mêmes en oubliant les grandes institutions centrales de l'Empire. Des potentats locaux apparaissaient.

Par ailleurs, le modèle romain attire et fascine les élites des peuplades germaniques qui y chercheront toujours leur légitimité et se considéreront comme les héritiers des empereurs.

Il n'y a pas eu à proprement parler d'invasion barbare mais une longue infiltration que les Romains tentent de canaliser par la concertation. La fin de l'Empire romain (476 : déposition du dernier empereur par un chef germanique) ne correspond pas à une rupture nette mais n'est qu'une étape d'un long processus.

<b>Peuplades germaniques et toponymie européenne</b>	
France	Francs
Bourgogne (France)	Burgondes
Normandie (France)	Normands
Jutland (Danemark)	Jutes
Angleterre	Angles
Lombardie (Italie)	Lombards
Allemagne	Alamans
Deutschland (« Allemagne » en allemand)	Teutons
Duitsland (« Allemagne » en néerlandais)	
Tedesco (« Allemand » en italien)	
Germany (« Allemagne » en anglais)	Germaines
Saxe (Allemagne)	Saxons
Andalousie (Espagne)	Vandales (! : étymologie contestée)

## Les Francs

« Francs » veut dire « libres » ou « hardis ». Il s'agit d'un peuple païen et peu romanisé qui s'installe au V<sup>e</sup> siècle dans le nord de la Gaule (Belgique actuelle : *Francs saliens*) et le long du Rhin autour de Cologne (*Francs rhénans* ou ripuaires). La famille régnante tient son nom de Mérovée, un ancêtre légendaire, fils d'un démon marin. Les Saliens sont, au milieu du V<sup>e</sup> siècle, dominés par le roi Childéric qui meurt à Tournai en 481. Sa tombe révèle une synthèse entre les éléments romains et germaniques. Il fut enterré avec ses chevaux et ses armes, mais aussi avec un anneau sigillaire qui le montre vêtu comme un général romain.

Les Francs n'occupent au départ que le nord de la Gaule. Le sud ouest est occupé par les Wisigoths et le sud est par les Burgondes. Au nord de la Loire, la Gaule se compose de cités devenues autonomes sous le contrôle de leurs *évêques*. Les derniers représentants officiels de l'Empire romain, Aetius, qui repoussa les Huns en 453 et son fils Siagrius tentent de contenir les Francs au nord.

Clovis, fils de Childéric, qui règne de 481 à 511 et unifie les *Francs saliens* et rhénans, bat Siagrius (486), les Alamans (peuplade germanique établie à l'est du Rhin, bataille de Tolbiac, 506) et les Wisigoths (bataille de Vouillé, 507). Il domine donc toute la Gaule à l'exception de la Bourgondie et de la côte méditerranéenne qui reste sous la domination des Wisigoths à l'ouest et des Ostrogoths à l'est. Clovis fait preuve de sens politique en exploitant habilement les clivages religieux. Païen, il n'hésite pas à se marier à une chrétienne catholique (Clothilde, fille du roi des Burgondes) et à s'allier à des chrétiens ariens (les Burgondes). Il tente de plaire aux *évêques* des villes gallo-romaines en jouant la carte de la continuité avec l'autorité romaine. Dans une perspective très romaine, il fait ainsi mettre par écrit la loi des *Francs saliens (loi salique)* et choisit Paris, ancienne cité gallo-romaine, comme résidence principale. Probablement influencé par Clothilde, il reçoit le *baptême* en 508 (la date de 498 ou 499 était anciennement retenue)

à Reims, de l'*évêque* saint Remi. La cérémonie, destinée à décider les nobles francs à l'imiter, est grandiose. Sa *triste* est baptisée en même temps que lui, afin de symboliser l'adhésion de tout le peuple franc. Clovis devient dès lors le protecteur naturel des catholiques romains de Gaule contre les païens et les ariens. S'imposant comme un chef spirituel, il convoque, comme les empereurs romains, un *concile* à Orléans (511) afin de réorganiser son Église. Il est enterré à Paris, dans la basilique des Saints-Apôtres qu'il a fait construire sur le tombeau de sainte Geneviève, sa contemporaine, probablement franque elle-même et protectrice de Paris qu'elle a miraculeusement sauvé des Huns. La tombe de Clovis n'a plus rien de païen.

### Les christianismes au V<sup>e</sup> siècle

Les chrétiens étaient divisés quant à la nature du Christ. Certains estimaient qu'il était un homme élu de Dieu pour porter son message. D'autres, que le Christ était Dieu lui-même. Pour les premiers, la *Trinité* n'existe pas en tant que telle, le Fils et l'Esprit étant deux créations de Dieu. Pour les seconds, Dieu se compose de trois personnes (Père, Fils, Saint-Esprit). On connaît aujourd'hui l'histoire de ces querelles *christologiques* par ce qu'on bien voulu nous en dire les vainqueurs, à savoir les partisans de la divinité du Christ et de la *Trinité*. Les noms utilisés pour désigner les deux camps ont, par exemple, été choisis par ces derniers. Aux « catholiques », partisans de la foi « universelle » s'opposent les « ariens », sectateurs de l'hérétique Arius qui défendait la thèse du Christ-homme. Les deux camps étaient pourtant équilibrés. L'arianisme a été, par moment, la religion officielle imposée par les empereurs. Les *conciles* retenus par les catholiques comme œcuméniques (universels) sont ceux qui ont condamné l'arianisme (ex : *concile* de Nicée 325). Mais d'autres *conciles* ont été favorables à « l'hérésie ». Au IV<sup>e</sup> siècle, des missionnaires ariens ont converti les Burgondes, les Vandales et les Wisigoth. La reine Clothilde, bien que Burgonde, est catholique.

### Un *regnum*, trois *regna* : le royaume mérovingien

Conformément à la tradition, les quatre fils de Clovis se partagent le royaume. Ils poursuivent l'expansion, conquérant la Burgondie (534) et atteignant les Pyrénées. Les Francs s'allient aux Byzantins à l'époque des reconquêtes de Justinien (Guerre des Goths 535-553 : cf. ci-dessous *Au carrefour de trois civilisation*) contre les Wisigoths et les Ostrogoths. L'arrivée des Lombard dans le nord de l'Italie empêche l'extension au sud-est (568). L'extension à l'est face aux Alamans se poursuit. Au gré des partages successoraux, quatre entités émergent.

- a) L'Austrasie (royaume)
  - au nord-est
  - actuellement : Belgique, Lorraine, Rhénanie
  - résidence royale principale : Metz
  
- b) La Neustrie (royaume)
  - au nord-ouest

- actuellement : France du nord-ouest (Île de France, Normandie, Champagne, limitée au sud par la Loire)
- résidence royale principale : Paris
- c) La Bourgogne (royaume)
  - au sud-est
  - actuellement : Bourgogne, vallée du Rhône, Provence, Suisse
  - résidence royale principale : Orléans, Châlon
- c) L'Aquitaine (territoire partagé entre les rois, puis duché autonome)
  - au sud-ouest
  - actuellement : France du sud-ouest

Ces quatre composantes forment un royaume (*regnum*) parfois réuni (si les branches s'éteignent localement) mais le plus souvent divisé en trois *regna*. Les régions périphériques comme l'Aquitaine sont placées sous l'autorité d'un *duc* qui aura tendance à se considérer comme un souverain indépendant. Cette répartition favorise la naissance des identités locales. Des rivalités éclatent entre les diverses branches dynastiques. L'aristocratie profite de ces dissensions pour s'émanciper. La *faide* royale (575-613) oppose Sigebert d'Austrasie à Chilpéric de Neustrie et se prolonge au-delà de la mort des deux protagonistes.

Clothaire II et Dagobert I<sup>er</sup> (613-639) parviennent à réunir le royaume qui est alors à son apogée. La fonction de *maire du palais* apparaît dans l'administration royale. Les membres de la famille austrasienne des Pippinides (de Pépin de Landen, début du VII<sup>e</sup> siècle) qui possède de nombreuses terres et de nombreuses *abbayes* occupent souvent cette fonction. Dans les partages dynastiques, Neustrie et Bourgogne sont souvent associées.

L'Austrasie dont le pouvoir est noyauté par les Pippinides inflige à la Neustrie-Bourgogne la défaite de Tertry (687). Le centre de gravité politique et économique du royaume bascule vers le nord (Meuse, Rhin, Frise : débouchées maritime vers l'Angleterre ou la Scandinavie).

Le Pippinide Charles Martel, *maire du palais* d'Austrasie s'impose comme sauveur de la *Chrétienté* en repoussant l'invasion musulmane (Poitiers 732). Son prestige lui confère l'autorité de fait sur les trois *regna*. Il est le « *Dux et Princeps francorum* ». Il est cependant obligé de régner derrière une façade mérovingienne, les aristocrates ne voulant pas tous le reconnaître comme maître. Comme un authentique souverain, il partage le royaume entre ses fils. L'un d'eux, Pépin le Bref, déposera le dernier Mérovingien. Les derniers Mérovingiens, relégués dans des monastères par les Pippinides qui les en sortaient lorsqu'ils en avaient besoins ont joué de malchance. Ils meurent très rapidement et ne peuvent s'imposer face aux Pippinides qui on la chance de vivre relativement vieux et donc de pouvoir s'impose plus facilement.

## La fondation de Liège

Sous l'Empire romain, Tongres est le siège administratif de la *civitas tongrorum*. Comme de nombreuses capitales de *civitas* romaine, Tongres abrite, dès le IV<sup>e</sup> siècle, un siège *épiscopal*. L'*évêque* séjourne fréquemment dans la basilique de Maastricht, autre ville de la *civitas*, abritant les restes de saint Servais, un des premiers *évêques* de Tongres. Le prestige de ces *reliques* incite les *évêques* à faire de Maastricht leur nouveau siège *épiscopal* (V<sup>e</sup> siècle ?). Au début du VIII<sup>e</sup> siècle, l'*évêque* Lambert, protégé du roi mérovingien Childéric II et du *maire du palais* d'Austrasie Pépin de Herstal (père de Charles Martel), est assassiné dans le village de Liège, non loin de Jupille et de Herstal, domaines des Pippinides. Selon la légende, saint Lambert aurait reproché sa polygamie à Pépin de Herstal. Alpaïde, la seconde épouse de Pépin, aurait, par vengeance, organisé le meurtre de l'*évêque*. Saint Hubert, successeur de Lambert, organise le culte des *reliques* du « *martyr* » et s'installe à Liège qui devient le nouveau centre du *diocèse*.

## Des Mérovingiens aux Carolingiens

Le nom « Carolingiens » par lequel on a l'habitude de désigner les Pippinides après leur prise du pouvoir vient de Charlemagne qui n'est pourtant pas le fondateur de la dynastie. Pépin le bref (741-768) et son frère Carloman héritent du royaume Francs alors que les Mérovingiens sont encore officiellement au pouvoir. Carloman, peut-être sous la pression de son frère, se retire dans un monastère, laissant Pépin la totalité du territoire. Afin de déposer le dernier roi mérovingien, Pépin a recours au pape, seule autorité « supranationale » en Occident. Le pape Zacharie est par ailleurs intéressé par une alliance avec les Pippinides dont il a besoin pour contrer les incursions des Lombards sur ses territoires. Il veut, de plus, affirmer les pouvoirs temporels de la *papauté*. Il répond donc favorablement à la demande de Pépin : celui à qui appartient la *potestas* doit aussi posséder le *nomen*. Le roi Childeric III retourne donc dans son monastère. L'assemblée des nobles reconnaît Pépin comme roi. Il est sacré une première fois en 751 et une seconde en 754 par le pape Étienne II, venu spécialement de Rome. Il reçoit à cette occasion le titre de patrice des Romains, ancienne fonction remontant à Constantin qui, dans ce nouveau contexte, rappelle les devoirs de protection que le nouveau roi a vis-à-vis de Rome. Ses fils Charles et Carloman sont également sacrés à ce moment afin de maximiser les chances de maintenir la couronne dans la famille. Pépin défait les Lombards en 756 et lègue une partie de ses conquêtes au pape. C'est la naissance des États pontificaux qui survivront jusqu'en 1870 (unification italienne) et dont l'existence sera légitimée par la fausse Donation de Constantin. Pépin chasse les *Arabes* qui s'étaient maintenus au nord des Pyrénées et contient les Saxons à l'Est. C'est le début de la *dilatatio regni* que poursuivra Charlemagne. À la mort de Pépin, le royaume est à nouveau partagé entre ses fils Carloman et Charles (Charlemagne).

## Histoire et pouvoir

Les historiens contemporains des Francs sont souvent des ecclésiastiques. C'est le cas de Grégoire, *évêque* de Tours, aristocrate gallo-romain et auteur d'une *Historia Francorum* (594). Son récit est teinté de providentialisme. Clovis qui, miraculeusement, adhère au catholicisme est le continuateur des empereurs romains et le défenseur de la vraie foi.

Cf. l'anecdote du vase de Soisson que relate Grégoire : lors des campagnes contre Siagrius, les hommes de Clovis, alors encore païens, s'emparent d'un vase liturgique (un calice ou un ciboire). L'*évêque* Rémi demande à Clovis de restituer le vase. Clovis accepte mais, lors du partage, un homme fend le vase avec sa hache. Un an plus tard, lors d'une assemblée, Clovis tue cet homme à coup de hache en disant « Ainsi as-tu fait au vase de Soisson ». Clovis est ainsi présenté comme le défenseur des biens de l'Église. Alors qu'il est encore païen, il est déjà bienveillant envers les ecclésiastiques.

Les historiens carolingiens sont proches du pouvoir et discréditent les rois mérovingiens afin de légitimer l'usurpation de Pépin le Bref. Éginhard, un *laïc* auteur d'une *Vita Karoli* (ca 830, biographie de Charlemagne), décrit les derniers mérovingiens comme des « rois fainéants » se déplaçant en char à bœufs. Charlemagne, en quête de légitimité, tente cependant de s'imposer comme le successeur légitime des Mérovingiens en appelant ses fils Lothaire (= Clothaire) et Louis (= Clovis).

Les Mérovingiens seront réhabilités par les historiens français du Moyen Âge qui verront dans le *baptême* de Clovis le début de leur histoire nationale.

## Charlemagne

Carloman meurt en 771, laissant à Charles (768-814) le pouvoir sur tous les *regna*. Après une nouvelle victoire, définitive celle-là, contre les Lombards (777), Charles devient « roi des Francs et des Lombards ». Il poursuit les campagnes contre les Saxons (774-799) qu'il tente parallèlement d'évangéliser, détruisant l'Irminsul, un arbre géant divinisé. Toujours à l'est, il affronte les Avars, descendants des Huns, établis dans la vallée du Danube (795-796). Enfin, au-delà des Pyrénées, il affronte les *Arabes* omeyyades (778). De retour de campagne, son arrière-garde sera attaquée par des montagnards basques à Roncevaux. Un des officiers de Charlemagne, Roland, y sera tué. En 799, la *dilatatio regni* est à son apogée. Fort de ses succès, Charles ajoute « Magnus » à sa titulature dès 775.

Haute École de la Ville de Liège		Histoire		118	
Catégorie pédagogique		Olivier Donneau			
Département secondaire					

## Roncevaux : de la chanson de geste à Tchantchès

La *Chanson de Roland* est une chanson de geste (poèmes épiques relatant les actions (« gestes ») de héros légendaires) de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Elle raconte l'épisode de Roncevaux en modifiant radicalement le récit. Les Sarrasins (et non des Basques), avec l'aide du traître Ganelon, attaquent l'armée de Charlemagne à Roncevaux. Roland, neveu de Charlemagne, son compagnon Olivier et l'archevêque Turpin périssent. Roland meurt en soufflant de toutes ses forces dans son olifant après avoir tenté de briser son épée Durandal.

Le récit connaît un grand succès au Moyen Âge et pendant l'Époque moderne. Deux des douze personnages du jeu de carte traditionnel sont issus du cycle héroïque de Charlemagne (roi de cœur = Charlemagne, valet de Pique = Ogier le danois). Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le poète italien L'Arioste publie une adaptation du récit sous le titre *Orlando Furioso* (Roland furieux).

Les marionnettistes liégeois du début du XIX<sup>e</sup> siècle utiliseront la *Chanson de Roland* comme trame scénaristique du récit des aventures de leur héros Tchantchès. Tchantchès, prince d'Outremeuse né entre deux pavés, est un intime de Charlemagne, de Roland et de Turpin. Il participe à la bataille de Roncevaux qu'il aurait remportée à lui seul si il n'avait pas décidé d'aller faire une sieste en plein combat.

En 790 débutent les travaux de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle. Charles rêve de créer un Empire franc axé sur le nord et centré sur cette nouvelle capitale. L'idée impériale était restée présente en Occident, notamment dans les milieux pontificaux où l'on considère le pape comme un souverain spirituel élevé au-dessus des rois. Le  *Césaropapisme*  byzantin où l'Empereur romain gère également la sphère religieuse est également un modèle attirant. Les conditions sont d'ailleurs optimales pour une restauration de l'Empire romain. À Constantinople, l'impératrice Irène usurpe le titre impérial en renversant et en crevant les yeux de son fils Constantin VI, ce qui indignes les Occidentaux... et beaucoup d'Orientaux qui envisagent de proposer la couronne à Charles (une femme ne peut être empereur). De plus, le pape Léon III doit faire face à une révolte des nobles romains et doit se réfugier sur les terres de Charles qui le remettra sur son trône. Léon III estime, comme Zacharie, que le *nomen* et la *potestas* doivent aller de pair. Le jour de Noël 800, il couronne Charles en suivant le cérémonial byzantin. Le pape prend cependant garde de faire savoir qu'il considère la *proskynèse* (adoration de l'empereur, ici en l'occurrence par le pape), comme une simple attitude de déférence et non comme une reconnaissance de supériorité. De même, le pape inverse la phase du couronnement et celle de l'acclamation par les nobles. À Byzance, l'acclamation précède le couronnement afin de montrer que le choix du peuple est à la base de l'élection impériale. Pour Léon III, l'acclamation n'est qu'un entérinement du couronnement qui procède du pape seul. Selon certaines sources, Charles n'a pas apprécié de recevoir le titre de cette façon. En 803, Byzance reconnaît le nouvel Empereur à condition qu'il ne porte pas le titre d'empereur des romains, réservé au *basileus*. Le rayonnement de la cours franque est à son zénith. Le *calife* Haroun al-Rachid offre un éléphant au

souverain franc. Charles a pris le soin d'indiquer ses trois fils. Un texte de 806, la *Divisio regnum*, organise le traditionnel partage des territoires. Il est prévu que le titre impérial disparaisse. La mort de deux des trois fils empêche la dislocation. Louis, seul héritier, sera couronné empereur par son père en 813 (il est associé au pouvoir impérial).

Charlemagne a effectué la *renovatio imperii*. Tous les chrétiens d'Occident, sauf ceux du nord de l'Espagne et des îles britanniques, sont réunis dans un même Empire. La *christianitas* devient une réalité politique. Le Christianisme devient le ciment de l'Empire. Cependant, la loi de succession franque et les forces centrifuges limiteront l'apogée à une courte période (768-825).

## Apogée et déclin

Louis le Pieux (814-840) poursuit avec éclat le travail de son père jusqu'en 825, lorsque les divisions entre héritiers déchireront l'Empire. Louis poursuit les campagnes contre les Musulmans, les Bretons, les Saxons, etc. La guerre est toujours une source de prestige et de richesse (butin). Mais l'Empire adopte rapidement une position défensive. Le pouvoir se cléricalise. Les ecclésiastiques sont de plus en plus nombreux à la cour et ont une influence énorme sur l'Empereur à qui ils infligent une *pénitence* publique (822). Louis le Pieux, contrairement à son père, ne détourne pas les terres ecclésiastiques afin de payer ses nobles. Le pape obtient la garantie que les Empereurs n'interviendront pas dans l'élection papale. En 816, Louis est sacré une seconde fois, cette fois-ci par le pape qui se déplace à Reims. Cette seconde cérémonie laisse supposer que le couronnement *laïc* est insuffisant sans confirmation papale. Le texte de l'*Ordinatio imperii* de 817 organise la succession. Louis le Pieux veut garder l'unité de l'Empire contre la tradition franque. Le pape est de cet avis également : l'Empire est le moteur du christianisme en Occident. Le fils aîné devra donc accéder au titre impérial et au pouvoir sur tout le *regnum*. Les deux cadets reçoivent chacun un sous-*regnum* qui n'est qu'une subdivision de l'Empire. Louis couronne donc son fils aîné Lothaire (817) qui est, lui aussi, couronné une seconde fois par les papes à Rome (823). La naissance d'un quatrième fils remet tout en question. L'impératrice parvient à décider son mari de créer un sous-*regnum* supplémentaire. Une longue guerre civile divise les membres de la famille. L'Empire est fragilisé et les nobles, qui vendent leurs services aux différents rois, en sortent renforcés. Louis le Pieux sera relégué dans un monastère puis libéré. Les Vikings et les *Arabes* profitent de l'occasion pour faire des incursions.

En 841, Lothaire, partisan de l'unité, perd la bataille de Fontenay-en-Puisaye face à ses frères Louis et Charles, partisans d'une partition traditionnelle. En 843, un arrangement est trouvé (traité de Verdun dont le texte ne nous est pas parvenu). Lothaire obtient les territoires compris entre le Rhin et une ligne tracée par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône (*Francia media*). Il conserve Aix-la-Chapelle, l'Italie et un titre impérial valable uniquement sur ses terres. Louis le Germanique obtient tout ce qui est à l'est (*Francia orientalis*) et Charles le Chauve, tout ce qui est à l'ouest (*Francia occidentalis*). Ces lignes de partages « fluviales » sont approximatives. Il y a de

nombreuses exceptions. Prise en sandwich et très allongée, la *Francia media* est stratégiquement intenable.

**Le Serment de Strasbourg** tenu entre Charles le Chauve et Louis le Germanique en 842 est une alliance offensive des deux frères contre leur aîné Lothaire. Afin de se faire comprendre de tous et de montrer aux fidèles des deux camps leur bonne volonté, les deux frères utilisent la langue des guerriers de l'autre. Charles, basé à l'ouest, utilise donc la langue vernaculaire orientale (le tudesque, ancêtre de l'allemand). Louis, basé à l'est, utilise donc la langue vernaculaire occidentale (le roman, ancêtre du français). Les deux serments seront retranscrits par l'historien Nithard, lui aussi petit fils de Charlemagne (par une lignée féminine). Le Serment est le premier long texte vernaculaire conservé. On dispose de fragments de textes en langue vernaculaire plus anciens.

#### Extrait du serment

(selon [http://www.departamentofilologiauah.com/pdf/JairoGarcia/Juramentos\\_Estrasburgo.pdf](http://www.departamentofilologiauah.com/pdf/JairoGarcia/Juramentos_Estrasburgo.pdf))

Louis (en Roman) : Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunqua prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

Charles (en Tudesque) : In godes minna ind in thes christianes folches ind unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo dage frammordes, so fram so mir got gewizci indi mahd furgibit, so haldih tesan minan bruedher, soso man mit rehtu sinan brudher scal, in thiu thaz er mig so sama duo, indi mit Ludheren in nohheiniu thing ne gegango, the minan willon imo ce scadhene werdhen.

Traduction : "Pour l'amour de Dieu, pour le peuple chrétien et pour notre salut commun, je jure que dorénavant, autant que Dieu m'en donnera savoir et pouvoir, je secourrai mon frère [Charles] que voici, lui apportant aide et toute chose, comme on doit secourir son frère selon le droit, à condition qu'il fasse de même à mon égard. Avec Lothaire, je ne tiendrai aucun plaid qui de ma volonté puisse porter tort [à mon frère Charles que voici.]"

Selon les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle (et la tradition scolaire !), le traité de Verdun marque la naissance de l'Europe des nations en distinguant la France de l'Allemagne et en instaurant, entre les deux, une zone médiane qui sera disputée (Alsace-Lorraine). Cette affirmation, marquée par l'antagonisme franco-germanique (1870, 1914-1918, 1939-1945), est à nuancer. Le partage se fait sans respecter de zones culturelles ou linguistiques. Seul le royaume de Charles le Chauve est culturellement homogène.

L'Empire se disloque au grand dam de l'Église qui en avait largement profité. À l'ouest, le péril extérieur s'intensifie. Charles le Chauve doit affronter les Vikings qui remontent les fleuves et ravagent les grandes villes du royaume (entre 843 et 857 : Nantes, Toulouse, Paris, Poitiers). Afin de les combattre, le roi doit accepter de faire des concessions à la noblesse. À l'est, Louis le Germanique doit faire face aux Slaves et poursuivre l'évangélisation. Au centre, Lothaire ne peut gérer efficacement que le nord de son territoire. Les *Arabes* pillent Rome en 846. Lothaire tente de maintenir l'unité de l'ancien *regnum* en organisant des réunions des trois frères afin d'organiser les secours mutuels... sans grand succès. Louis le Germanique soutiendra la révolte des Aquitains contre son frère Charles.

Lothaire meurt en 855. Son « Empire » est partagé en trois. Le nouvel Empereur, Louis II, ne règne que sur l'Italie où il lutte efficacement contre les *Arabes*. Lothaire II règne quant à lui sur la partie septentrionale qui portera son nom (« *Lotharingie* » : d'où « Lorraine »). Les trois fils de Lothaire meurent sans héritiers. Leurs deux oncles se partagent la *Francia media*. Charles le Chauve parvient à se faire élire empereur (875) à Rome. Louis meurt en 876 et Charles en 877.

## Les derniers carolingiens

En Francie (*Francia occidentalis*), Louis II le Bègue succède à Charles le Chauve. À sa mort (879), ses deux fils, Louis III et Carloman, se partagent le territoire. Boson, qui n'est pas carolingien, parvient à se faire couronner roi d'une partie du sud du royaume.

En Germanie (*Francia orientalis*), Charles III le Gros se fait couronner Empereur et s'empare de la Francie après la mort de Louis III et de Carloman. L'Empire est réunifié pour la dernière fois. Charles III le Gros est incapable de réagir contre les Vikings qui prennent Paris en 885. À sa mort, l'Empire est de nouveau partagé. Le titre impérial survit jusqu'en 924. La résistance aux Vikings est menée par une autre famille, les Robertiens, descendants de Robert le Fort. Le robertien Eudes parviendra même à se faire élire roi de Francie (888). Les rois sont alors élus par la noblesse, de plus en plus indépendante.

En 911, les nobles de Germanie établissent sur le trône des membres d'autres familles. En 919, il s'agit du *duc* de Saxe Henri l'oiseleur. Son fils Otton I<sup>er</sup> (936-973) établit la dynastie des Ottoniens. Il poursuit la politique carolingienne de conquête à l'est (Drang nach Osten) et défait les Hongrois à Lechfeld (955). Il s'appuie sur les *évêques* pour contrer les nobles. Il restaure le titre impérial (962). Le principe de la division entre héritiers est abandonné. L'Empire romain de la nation germanique est né.

## Liège et l'Église impériale

Les empereurs germaniques doivent, comme les rois de Francie, affronter de grandes familles aristocratiques. Ils ne disposent pas de deniers publics et doivent gérer l'Empire sur fonds propre. Afin de surmonter ces difficultés, les empereurs germaniques Ottoniens (962-1024) et leurs successeurs Saliens (1024-1125) vont mettre au point le système de l'Église impériale. Ils interviennent dans l'élection du pape et parviennent souvent à imposer leur candidat. Ils recourent, comme les Carolingiens, au service des *évêques* et des *abbés* afin de gérer leurs territoires. Poussant la logique plus loin, ils vont nommer eux-mêmes ces prélats en leur conférant la crosse et l'anneau. Les *évêques* deviennent des gestionnaires de territoires. Après la mort de l'*évêque*, les terres qui lui sont confiées reviennent à l'Empereur qui les attribue à un nouveau candidat. Ne pouvant avoir d'héritiers légitimes, les *évêques* sont moins dangereux que des vassaux *laïcs* et ne risquent pas d'aliéner des portions de territoire. La Querelle des investitures qui oppose les papes aux empereurs (1075-1122) naît de la volonté du pape de contester le droit de l'empereur à nommer les *évêques* et, plus généralement, de contester à l'Empereur tout pouvoir spirituel.

Liège est une des nombreuses principautés ecclésiastiques fondées par les empereurs. Notger, un moine de l'*abbaye* de Saint-Gall, est placé sur le trône *épiscopal* en 972 par Otton I<sup>er</sup>. En 980, les terres *épiscopales* liégeoises sont immunisées, c'est-à-dire soustraites à l'autorité des puissances *laïques*. L'*évêque* devient un prince territorial (« Prince-*Évêque* »). (Sur le système de l'Église impériale, cf. *Christianisme*)

En Francie, Carolingiens et Robertiens se succèdent sur le trône jusqu'en 987. Les Carolingiens sont soutenus par le pape et par l'archevêque de la ville de Reims où sont sacrés les rois. Là aussi, on renonce au principe du partage entre héritiers. L'aîné obtient tout le royaume. Le carolingien Charles le Simple parvient à stabiliser les Vikings en offrant à leur chef Rollon un duché qui portera leur nom : la Normandie (traité de Saint-Clair-sur-Epte 922). En échange du soutien d'Otton I<sup>er</sup> contre les Robertiens, les Carolingiens de Francie renoncent à leurs prétentions sur la *Lotharingie* (942). L'actuelle Belgique francophone est ainsi définitivement intégrée à la Germanie. Après la mort du dernier Carolingien de Francie, Louis V, le Robertien Hugues Capet devient roi de France (987) avec le soutien d'Adalbéron, un archevêque de Reims sympathisant des Ottoniens.

## Les trois races

Les historiens au Moyen Âge et à l'Époque moderne répartissent traditionnellement les rois français en trois « races » : Mérovingiens, Carolingiens et Capétiens. Les Capétiens sont les Robertiens descendant d'Hugues Capet. À la Révolution française, devant trouver un patronyme pour le roi Louis XVI (qui n'avait qu'un prénom !), les juges révolutionnaires l'appelèrent Capet. Capet n'est à l'origine qu'un surnom, peut-être lié à la cape de Saint-Martin. Hugues était en effet *abbé laïc* de Saint-Martin de Tours.

## EXERCER LE POUVOIR

### Une monarchie guerrière

Le roi franc est avant tout un guerrier qui se fait enterrer entouré de ses armes. Il est investi du *Mund*, puissance magique qui lui garanti la victoire. Il règne, au départ, sur un peuple semi-nomade et non sur un royaume. La territorialisation se fera peu à peu grâce à la conquête de la Gaule. Son royaume est un butin de guerre dont il dispose au nom du peuple Franc. La guerre permet l'extension du territoire et répond donc à une demande démographique. Elle est également une source de revenu, alimentant l'économie. Après la conquête de la Gaule, des Gallo-romains ou des membres d'autres tribus germaniques sont acceptés dans les rangs de l'armée. Le guerrier mérovingien est équipé de la *spatha* (épée), de la *francisque* (hache de jet) et d'un bouclier à *umbo*.

La *francisque* deviendra le symbole national français et une décoration honorifique sous le régime de Vichy (1940-1944).

La culture militaire ne changera pas sous les Carolingiens. La victoire armée reste le moteur de l'état. L'armée franque (*l'ost*) a alors atteint un niveau technique remarquable et est nettement supérieure, qualitativement et quantitativement, à celles des nations voisines. L'armée théoriquement mobilisable par les souverains carolingiens comporte 100 000 piétons et 35 000 cavaliers. Elle n'est pas permanente et repose sur le système du service militaire obligatoire de chaque homme libre valide (*évêques* compris) à chaque campagne militaire. Le devoir militaire est sévèrement sanctionné par une amende exorbitante en cas de désertion. Ce système a le désavantage d'affaiblir la production agricole, les hommes valides devant abandonner leur travail pendant les mois d'été (les campagnes ont lieu pendant la bonne saison). Les soldats sont vêtus de la *broigne* (cuirasse de cuir recouverte de plaques de métal) et d'un casque. Ils sont toujours armés de la *spatha* (épée) et d'un bouclier de bois à *umbo* métallique (la *francisque* se fait rare). La stratégie de combat repose sur la *charge* de la cavalerie lourde

qui disperse les rangs ennemis. Les manœuvres sont facilitées par les perfectionnements techniques récents (éperons, fer à cheval, étriers). La cavalerie lourde fait merveille contre les bandes compactes *arabes*, slaves ou germaniques. Elle est nettement moins efficace contre un ennemi mobile et dispersé (les Basques à Roncevaux, les Vikings). Les aristocrates émancipés de la fin de l'époque carolingiennes qui lèveront de petites armées et construiront des forteresses seront plus à même de repousser les Vikings.

## Fiscalité

Le *fisc* (« trésor ») est la base de la fiscalité franque. Il s'agit du butin de guerre de la nation, administré par le roi. Il se compose d'une partie mobilière (objets en métaux précieux, *reliques*, monnaies) et d'une partie immobilière (les domaines royaux). Il est le fruit des conquêtes mais aussi des confiscations aux nobles rebelles, des déshérences et de l'imposition. Les impôts indirects sont préférés aux impôts directs, très impopulaires et peu rentables. Ils consistent notamment en droit de passage (*tonlieux*) et sont perçus par un particulier qui en a obtenu la concession et qui prélève une partie des recettes. Ce système sera celui de la perception de l'impôt (direct ou indirect) pendant tout l'Ancien Régime. Ces sources de revenu sont insuffisantes. Les souverains mérovingiens et carolingiens compenseront en s'appropriant les biens d'Église.

## Un *regnum*, des *regna*

À la mort du souverain, le royaume (*regnum*) est partagé en autant de portions (*regna*) qu'il y a d'héritiers mâles. Si le défunt roi n'a pas eu de fils, les terres vont à ses frères ou, à défaut, à un autre membre de la lignée de Mérovée, un autre roi mérovingien par exemple. Le royaume franc est donc régulièrement divisé et recomposé. Ce système incite les princes peu scrupuleux à supprimer les autres héritiers ou à obtenir d'eux, par l'intimidation par exemple, qu'ils renoncent à leur droit et se réfugient dans un monastère. Dans le cadre d'une succession, un fils mineur sera préféré à un frère. Cela permet aux veuves de régner (régence). Une femme ne pouvant conduire l'armée, socle du pouvoir franc, l'autorité des *régentes* ne sera jamais totale.

Haute École de la Ville de Liège	Histoire	125
Catégorie pédagogique	Olivier Donneau	
Département secondaire		

## Brunehaut

Pendant la *faide* royale qui opposa l'Austrasie et la Bourgogne à la Neustrie (575-613), la reine Brunehaut d'Austrasie régna en tant que *régente* au nom de son fils puis des fils de celui-ci. Clothaire II de Neustrie qui régnera sur le royaume réunifié, l'emporte et supplicie Brunehaut en l'attachant à la queue d'un cheval indompté. Les routes romaines en Belgique et dans le nord de la France reçoivent dans la tradition populaire le nom de « chaussées Brunehaut ». Il en va ainsi de la chaussée romaine Tongres-Aix-la-Chapelle qui traverse la Meuse au niveau des domaines pippinides de Herstal et Jupille et qui, sur le plateau de Herve est appelée « route Charlemagne ». Selon une des légendes liées à ces sites, les routes figurent la trajectoire rectiligne du cheval qui emporta le corps de Brunehaut lors de son supplice. Le long d'une de ces chaussées, dans une commune du Hainaut qui, lors de la fusion, prit le nom de Brunehaut, se trouve la « pierre Brunehaut », le plus grand *mégalithe* de Belgique. Il fut dressé, selon la légende, à l'endroit où le cheval s'arrêta et commémore la mort de la reine.

## Symboles et rituels du pouvoir

Les rois mérovingiens ont les cheveux longs (*reges criniti*). La chevelure symbolise la capacité du roi à régner. Les jeunes princes destinés au trône échappaient à la coupe *rituelle* des cheveux que subissaient tous les jeunes Francs sortis de l'enfance. Les Pippinides, désireux de retirer un « roi fainéant » d'un monastère afin de légitimer leur pouvoir, devaient attendre que les cheveux du prince aient repoussé avant de pouvoir l'utiliser.

La cérémonie d'entrée en fonction du roi mérovingien se limite à une acclamation des nobles, représentant tout le peuple franc, exprimant une reconnaissance de légitimité. La cérémonie n'a donc aucune connotation religieuse. La monarchie repose théoriquement sur un contrat qui unit le peuple et son roi et qui laisse supposer que le peuple peut déposer un roi dont il n'est pas satisfait. Le roi, à l'image des empereurs romains tardifs élus par les légions, peut également être hissé sur un bouclier. Le *rituel* romain de l'intronisation sera également utilisé.

Amenés à régner sur plusieurs peuples, les Mérovingiens ont cherché une légitimité en intégrant des éléments romains ou chrétiens. Le roi devient un personnage sacré, choisi par Dieu. Cette alliance avec l'Église sera confirmée par les Carolingiens qui ont besoin d'une aura sacrée supplémentaire afin de légitimer leur usurpation. Pépin le Bref sera le premier roi sacré (751). Cette cérémonie est inspirée de l'*onction* des rois de l'Ancien Testament et consiste à verser sur la tête du roi le saint Chrême (huile aromatisée), symbole des bénédictions que Dieu répand sur celui qu'il a choisi. Un second sacre de Pépin, par les mains du pape Étienne II, aura lieu à la basilique Saint-Denis (près de Paris) en 754. Les fils de Pépin seront également sacrés à cette occasion afin de maintenir la couronne dans la lignée des Pippinides. Le choix de Saint-Denis, église dédiée à l'évangéliste de la Gaule et choisie comme nécropole par de nombreux

rois mérovingiens, est significatif. Pépin reçoit également le titre de Patrice des Romains (ancien titre romain) qui souligne le rôle de protecteur qu'il doit jouer vis-à-vis de la *papauté*. Le pouvoir se cléricalise : le souverain devient presque un ecclésiastique.

**Les rituels royaux français** sont construits sur ces bases franques. Le sacre se maintient jusqu'en 1825 (Charles X). L'*onction* est réalisée grâce au liquide contenu dans la sainte Ampoule. Selon la légende codifiée par Hincmar de Reims (IX<sup>e</sup> siècle), la sainte Ampoule aurait été apportée à saint Remi par une colombe et aurait servi à sacrer Clovis lors de son *baptême*. Elle fut détruite par les révolutionnaires français. Lors du sacre, les *regalia*, objets symboliques de la royauté, sont transmis au roi (parmi ceux-ci, la main de justice, le sceptre à fleur de lys et la couronne). Le roi élu de Dieu a des pouvoirs thaumaturgiques. Il guérit les scrofuleux (personnes atteintes d'une maladie tuberculeuse) en leur touchant les écrouelles (fistules purulentes). Sacre et couronnement sont deux cérémonies distinctes. Les rois de France sont enterrés dans la nécropole royale de Saint-Denis, là où fut sacré Pépin le Bref.

## Les lieux du pouvoir

Les royaumes francs n'ont pas de capitale. Le roi circule en permanence entre plusieurs résidences (palais) avec sa cour (également appelée palais). Ce « nomadisme » s'explique peut-être par la nécessité de disposer de domaines forestiers regorgeant de gibiers afin de permettre au roi et à ses nobles de chasser. Dans la mesure où ces résidences sont souvent situées dans une même région, il est peu probable que les déplacements de la cour soient, comme on l'a longtemps cru, motivés par des situations de crises locales qu'il s'agit d'apaiser. Les palais sont souvent des palais romains reconvertis (ex. en Neustrie : Paris, Orléans, Reims). Ils se situent dans le nord de la Gaule. Dès le départ, les Francs négligent le sud et la Méditerranée, où se situait le centre de gravité de la Gaule romaine. Paris sera légèrement plus attirante que les autres « capitales », notamment grâce au culte de sainte Geneviève et à l'église que Clovis édifie sur sa tombe (cf. *supra*).

Les officiers palatiaux, qui deviendront les grands officiers royaux du Moyen Âge et de l'Époque moderne, sont supposés administrer tout le royaume. On est cependant très loin de la machine administrative romaine. Domaines public et privé se confondent. Le *comte du palais* rend la justice au sein du palais. Le *référendaire* publie les actes officiels du roi. Le *chambellan* est le trésorier, administrateur de la partie mobilière du *fisc*. Il s'agit parfois d'un orfèvre, comme saint Éloi, *chambellan* de Dagobert I<sup>er</sup>. Le *sénéchal* dirige les domestiques du palais. Le *connétable* supervise la logistique militaire. Le *maire du palais*, au départ simple intendant des domaines royaux (partie immobilière du *fisc*), va prendre une grande importance dans la mesure où il effectue la distribution des terres royales aux nobles méritants. Administration des biens privés du roi, du domaine royal et du royaume se confondent. Les titres des officiers palatiaux témoignent

de cette situation. Le *connétable* (« *comte* de l'étable ») n'est à l'origine que le responsable de l'écurie royale. Le *chambellan* (« *chambrier* ») est à l'origine le responsable de la chambre du roi.

**La comptine *Le bon roi Dagobert*** met en scène le roi mérovingien Dagobert et son *chambellan* Éloi de Noyon, habille orfèvre, *évêque* et saint patron des orfèvres et des métallurgistes. La chanson qui ridiculise le roi Dagobert aurait été composée à l'époque de la Révolution française afin de critiquer indirectement Louis XVI et la monarchie.

Le palais carolingien ne diffère pas radicalement du palais mérovingien. La confusion entre privé et public est maintenue. L'administration se perfectionne néanmoins. La fonction de *maire du palais* est, bien évidemment, supprimée. Celles de *chambellan*, de *comte du palais*, de *sénéchal* et de *connétable* sont maintenues. Le *référendaire* est désormais nommé *chancelier*. La *chancellerie* se développe (l'écrit prend de plus en plus d'importance). Habituellement gérée par un ecclésiastique, elle est de plus en plus liée à la chapelle royale, église privée du palais qui doit son nom à la *relique* de la chape (cape) de saint Martin qu'elle abrite. De manière générale, les Carolingiens ont davantage recours aux services des ecclésiastiques (cléricalisation du pouvoir).

Le palais des rois francs est également une école de cadres. Les *nutriti*, jeunes nobles placés au palais en apprentissage, y apprennent à servir le roi. Sous les Carolingiens, les *nutriti* reçoivent également une formation scolaire dans l'école du palais dont Alcuin, conseiller de Charlemagne, sera un des maîtres.

Le *plaid* est une assemblée printanière de tous les hommes libres du royaume qui délibère sur des décisions de politique générale, notamment sur les campagnes militaires à venir. Avec le temps, le *plaid* ne rassemble plus que les nobles, les *abbés* et les *évêques*. Les textes de loi promulgués sont appelés *capitulaires*. Ils mêlent matières religieuses et matières séculières.

## L'administration locale

Les agents nobles du roi chargés d'administrer les différents districts du royaume sont appelés *comtes*. Le terme est d'origine romaine et désignait, sous le Bas-Empire, tous les responsables territoriaux. Les *comtes* sont amenés à collaborer avec les *évêques*, détenteurs du pouvoir local depuis l'affaiblissement de l'administration romaine. Le ressort du pouvoir comtal est le *pagus*. Les *comtes* y exercent la justice et le recrutement militaire. Les *ducs* sont des chefs militaires investis de compétences territoriales souvent installés dans les zones frontalières. Il s'agit, là aussi, d'une ancienne fonction romaine. Les charges (*honores*) de *comte* et de *duc* sont des simples délégations du *ban* (pouvoir royal). Elles ne sont ni définitivement attachées à un territoire fixe, ni héréditaires. Elles sont liées à un revenu prélevé sur le *fisc*. Les rois tentent d'empêcher la territorialisation

des **comtes** en leur faisant exercer leur fonction loin de leur région d'origine et en les déplaçant.

Sous les Carolingiens, les **comtes** sont parfois assistés d'un **vicomte**. Soupçonnés, à juste titre, de vouloir profiter de leur charge afin de mettre la main sur des territoires, ils sont désormais surveillés par les **missi dominici** (« envoyés du seigneurs »). Alors que les **comtes** ne disposent que de la *potestas* (pouvoir d'exécution), les **missi** disposent de l'*auctoritas* (autorité souveraine). Ils rendent donc le roi présent dans tous ses territoires. Ils fonctionnent en binôme (un **laïc** et un ecclésiastique). Leur mission est en principe d'une durée d'un an (entre deux **placets**). Les **missi** eux-mêmes auront tendance à se sédentariser et à pérenniser leurs charges. Le système se sclérose au cours du IX<sup>e</sup> siècle, les **missi** devenant parfois les inspecteurs de leur propre province. Le système des **missi** avait déjà été utilisé sous les Mérovingiens. Ici encore, les Carolingiens n'innovent pas totalement.

D'autres fonctions apparaissent, comme celle de **marquis** (« **comte** de la marche »). Gérant les zones frontalières (« marches »), ils ont le droit, en cas d'incursion ennemie, de lever l'armée sans attendre l'ordre du palais.

### Gestion territoriale franque et toponymie européenne

Danemark : la marche des Danes (tribu germanique)

Autriche : Austria / Öster-Reich : royaume de l'est (peuplé par les Avars)

Palatinat (région d'Allemagne) : territoire géré par un **comte** palatin (après la période carolingienne)

### Les nobles

Les nobles (les **leudes**) sont au départ liés au roi dont ils constituent l'état-major. Certains d'entre eux forment la **truste**, la garde personnelle du souverain. Les nobles ne jouissent pas d'un statut juridique particulier, la **loi salique** ne reconnaissant que deux types d'hommes, les libres et les esclaves. Si la noblesse franque fonde son pouvoir sur ses aptitudes guerrières, la noblesse gallo-romaine avec laquelle elle va fusionner, base le sien sur les magistratures qu'elle exerce. Naît donc, par contamination, une nouvelle noblesse à la fois guerrière et administrative, sans cesse en quête d'**honneurs**. Le roi fait prêter serment aux **leudes** afin de se constituer un réseau d'hommes de confiance. La chasse royale devient un **rituel** rassemblant les nobles et le roi. Ce dernier a le privilège d'achever les grosses pièces (on trouve encore des aurochs dans les forêts gauloises !). Le roi se doit d'être généreux avec ses **leudes** (distribution d'argent ou de terres). Les **leudes** sont parfois à la tête d'un énorme patrimoine foncier qu'ils mettent en valeur par la création d'**abbayes**. Les Pippinides, grands propriétaires terriens austrasiens, fondent les **abbayes** de Stavelot-Malmedy, de Nivelles, de Fosses-la-Ville, d'Andenne et d'Echternach.

Charlemagne fait prêter serment d'allégeance à tous les hommes libres de son royaume. En outre, il systématise le recours au lien vassalique qui unit le roi à ses nobles. Un lien privé devient ainsi un outil de gestion publique. La cérémonie de la recommandation, futur *rituel* de l'hommage, s'institue. Le vassal prête serment en plaçant ses mains entre celles du roi. Il s'agit d'un échange. Le vassal offre ses services, le souverain offre sa protection ainsi qu'un bien foncier. Le but du roi est de contrôler tous les propriétaires du royaume. Il encourage pour ce faire ses vassaux à avoir eux-mêmes des vassaux. Une pyramide vassalique structure ainsi peu à peu toute la société. Le système fonctionne tant que le pouvoir central reste fort. Avec les divisions survenues sous le règne de Louis le Pieux et de ses successeurs, il va créer un écran entre le souverain et les étages subalternes de la pyramide.

Au X<sup>e</sup> siècle, la pyramide va se consolider au détriment du pouvoir royal. Les *comtes* et les *ducs*, gérant des territoires de plus en plus vastes, vont exercer le pouvoir en leur nom propre. Ils vont usurper les pouvoirs régaliens (pouvoirs du roi) : frappe de la monnaie, construction de forteresse, levée de troupes. Les *honores* vont devenir héréditaires et ne seront plus considérés comme une charge d'utilité publique. L'obtention d'un bien (*fief*, d'où « féodalité ») qui était au départ secondaire devient l'objet de la transaction. La tendance sera renforcée par la nécessité de résister aux invasions vikings, sarrasines et hongroises. Les Carolingiens de Francie devront accepter officiellement ces évolutions à l'assemblée de Quierzy (877). La constitution, via le système des *villae* carolingiennes de patrimoines fonciers gigantesques, parfois dispersés dans tous l'Empire, va favoriser l'émergence d'une noblesse puissante. Très tôt, les nobles vont également comprendre l'intérêt de concentrer toute la richesse foncière dans les mains d'un seul héritier.

La noblesse combat à cheval. L'homme libre non-noble ne peut se payer l'équipement nécessaire. Cette distinction militaire va devenir une distinction sociale : naissance de la chevalerie.

## Lois et justice

Chaque ethnie composant la population du royaume des Francs a sa propre loi. Les gallo-romains sont toujours soumis à la loi romaine telle que l'a codifiée le roi Wisigoth Alaric pour ses sujets non-Wisigoths (*Bréviaire d'Alaric*).

La justice du roi est exercée par le *comte* palatin ou, dans les *pagi*, par les *comtes*. Elle est accessible à chaque homme libre qui est par ailleurs tenu d'assister aux assemblées de justice (il s'agit, avec le service militaire, des deux devoirs attachés à la qualité d'homme libre). Le *comte* est assisté par des assesseurs non-permanents (les Rachimbours). L'*ordalie* (eau bouillante, fer rouge, épreuve des bras en croix) et le duel judiciaire font partie des procédures utilisées. La loi franque prévoit une tarification des peines basée sur le *werfeld* (prix du sang) qui diffère selon les classes sociales. La charge de la preuve incombe à la défense et non à l'attaque. La justice privée (*faide*, c'est-à-dire vengeance de l'honneur familial entraînant souvent la vendetta) se substitue souvent à la

justice du roi. Les *faides* peuvent survenir au sein de la famille royale et opposer ainsi les différents *regna* (cf. la querelle opposant les Austrasiens aux Neustriens et se terminant par la mort de Brunehaut). Elles sont « légales » mais cependant combattues par les souverains.

Les Carolingiens ne modifient pas ces principes fondamentaux. La loi demeure « ethnique » mais, afin de simplifier les procédures, les responsables territoriaux imposent la loi de la majorité ethnique comme loi unique dans leur territoire. Les *capitulaires* se multiplient. Comme ceux-ci ont une portée universelle, ils tendent à une certaine uniformisation. Les *faides* sont interdites.

## ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

### Les « non-nobles »

Les auteurs Mérovingiens et Carolingiens distinguent trois types d'hommes libres : les membres du clergé régulier, les membres du clergé séculier et les autres. Cette répartition n'est pas celle qui s'imposera à la fin de l'époque carolingienne et au Moyen Âge classique entre clergé (*oratores*), paysans (*laboratores*) et guerriers (*bellatores*) en suivant le modèle de la trifonctionnalité *indoeuropéenne*. Pour les Francs, il n'y a pas de différence entre *laboratores* et *bellatores*. Le franc est un guerrier qui a besoin d'un lopin de terre pour lui permettre de subsister et de financer son matériel militaire.

L'espérance de vie est de trente-cinq ans pour les hommes et de vingt-neuf pour les femmes, fragilisées par les accouchements à répétition. Ces données sont valables pour tout le Moyen Âge. Une médecine plus raffinée qu'il n'y paraît permet de contrer l'effet des conditions de vie. On retrouve dans les tombes des trépanés et des amputés à prothèses qui ont survécu aux opérations.

Le nom triple romain (ex : Marcus Tullius Cicero) disparaît au profit du nom germanique unique qui fait à la fois office de prénom et de patronyme dans la mesure où ses composantes rappellent les noms des autres membres de la famille. Les éléments maternels et paternels peuvent se croiser.

#### Une famille de paysans d'Île de France du IX<sup>e</sup> siècle

Le père : **Giroinus**

La mère : Waldegardis

Les enfants : **Geroardus**, **Girois**, **Geroildis**, Madalindis ;

À la fin de l'époque carolingienne, les noms du père s'imposent systématiquement : naissance du nom médiéval et renforcement de l'importance de l'ascendance masculine.

Les enfants sont éduqués dans un univers féminin (mères, gouvernantes, servantes) jusqu'à l'âge de sept ans puis sont initiés au métier (guerre et/ ou agriculture) par les hommes.

### La trifonctionnalité

Selon le spécialiste des cultures *indoeuropéennes* Georges Dumézil (1898-1986), les sociétés *indoeuropéennes* sont structurées selon trois fonctions : le sacré (religion et législation), la valeur physique (sports, guerre) et la production (fécondité, fertilité). La fonction sacrée est le domaine des prêtres. La force est le domaine des guerriers. La production est le domaine des agriculteurs. On retrouve ces trois fonctions dans la société médiévale où l'on distingue les *oratores* (ceux qui prient : le clergé), les *bellatores* (ceux qui font la guerre : les nobles) et les *laboratores* (ceux qui labourent : les paysans). Cette répartition de la société en trois « États » durera officiellement en France jusqu'à la Révolution. Cette trifonctionnalité se retrouve également dans les mythologies des peuples *indoeuropéens*. Cf. les trois grands dieux des premiers Romains : Jupiter (le sacré), Mars (la guerre), Quirinus (l'agriculture).

### Production et échanges

Les Francs arrivent dans un monde vide. La crise démographique et économique du III<sup>e</sup> siècle a dépeuplé la Gaule. La reprise n'aura lieu qu'au VII<sup>e</sup> siècle. Les villes déclinent et la société se ruralise. Les villes ne sont d'ailleurs que des milieux semi-urbains comprenant des zones de production agricole. Les bâtiments publics romains (*forum*, théâtres, etc.) sont abandonnés ou reconvertis. Les murailles demeurent.

L'immense majorité de la population vit à la campagne. Les paysans sont souvent libres et dépendent donc directement du roi. Leurs petites exploitations concurrencent le système latifondiaire et esclavagiste antique (*villa*) qui déclinait déjà bien avant l'arrivée des peuplades germaniques, la demande internationale et urbaine s'étant tarie.

La charrue, inventée quelques siècles auparavant, se diffuse au VIII<sup>e</sup> siècle. Le rendement céréalier antique (de 3 à 5 grains récoltés pour un grain semé) se maintient. Le paysan a recours à la jachère. Les bœufs sont rares. Les labours devaient donc être pénibles. Les cochons, plus nombreux, paissent dans la forêt. La chasse n'est pas réservée aux nobles. Nobles et souverains auront, par la suite, tendance à s'appropriier les forêts.

Les céréales, consommées sous forme de pain, de bouillie ou de bière, constituent la base de l'alimentation. Viennent ensuite les légumes (chou), les fruits et les fromages. La viande est consommée bouillie (rôtie chez les nobles).

Dans son ouvrage *Mahomet et Charlemagne* (1937), l'historien belge Henri Pirenne postule que l'invasion musulmane va « créer » le Moyen Âge occidental. Entre les invasions germaniques et la conquête musulmane, la Méditerranée demeure le centre culturel et économique des anciennes provinces romaines. La conquête musulmane va obliger l'occident à se replier sur lui-même. Le cœur politique, culturel et économique de l'empire de Charlemagne se situe donc au nord (importance des régions rhénanes et mosanes, capitale à Aix-la-Chapelle, etc.). Si le constat de départ est correct (repli vers le nord des centres culturels, économiques et politiques accompagnant des modifications économiques), l'explication *arabe* semble aujourd'hui caduque. L'économie antique était en crise avant l'arrivée des Francs et les échanges de produits avec l'Orient avaient déjà diminué. Ici encore, les invasions germaniques ne font qu'accélérer une tendance. Un des signes de ce déclin est la concurrence du *papyrus* par le *parchemin* (dès le VII<sup>e</sup> siècle). Parmi les produits exportés par les Francs dans le cadre de ces échanges réduits figurent les denrées agricoles et les esclaves slaves. Le mot français « esclave » est d'ailleurs une déformation du mot « slave ».

Les échanges commerciaux se déplacent donc peu à peu vers le nord. Les Frisons organisent des échanges avec l'Angleterre et la Scandinavie (exportation de produits agricoles, importation de fourrures, cuirs, *ambre*, etc.).

Le sou (solidus) d'or romain reste la monnaie de référence. Il est frappé à l'effigie des empereurs d'Orient jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle. Il le sera ensuite à l'effigie des rois mérovingiens. Le denier d'argent, mieux adapté à la diminution des volumes d'échanges, fait son apparition avant la prise du pouvoir des Pippinides. Les Carolingiens l'imposeront. Le « système monométallique argent » basé sur le denier carolingien se maintiendra jusqu'en 1789. La monnaie est un vecteur de la propagande royale. Circulant mieux que le sou mérovingien, le denier carolingien diffuse le *monogramme* de Charlemagne avec la mention « Charles roi des Francs » puis, à la romaine, son buste avec mention « Charles Empereur *Auguste* ». Les échanges locaux augmentent grâce à cette monnaie à plus faible valeur.

Les Carolingiens renforceront la grande propriété en favorisant l'économie domaniale aux mains des nobles ou des *évêques*. Les défrichements entrepris aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles indiquent une certaine expansion économique et démographique. Les *villae* carolingiennes sont cependant bien différentes des *villae* romaines basées sur l'exploitation d'esclaves. Leur domaine est divisés en *terra indominita* (réserve seigneuriale) et en *tenures* (ou *manses*, lopins de terre accordés au paysans). Les paysans cultivent leur *tenure* qu'ils reçoivent du seigneur du domaine et doivent, en contrepartie, payer une redevance et effectuer des corvées sur la *terra indominita*. Ces paysans sont soit des descendants d'esclaves affranchis, soit des descendants de petits propriétaires dont les terres libres (*alleux*) ont été annexées par le seigneur. La petite propriété tend en effet à disparaître. Une nouvelle classe d'hommes, ni réellement libres, ni réellement esclaves, apparaît. Ce seront les *serfs* du Moyen Âge classique. Ils sont dispensés du service militaire.

À l'époque carolingienne, les techniques de gestion du sol s'améliorent. L'*assolement* triennal remplace parfois la simple mise jachère. Les *villae* s'équipent de moulins à eau, de brasseries, de pressoirs. Les rendements s'améliorent, permettant de sortir par endroit de la logique autarcique. Certains domaines développent un artisanat. Les marchés et les foires se multiplient.

<i>L'assolement triennal</i>			
L'opération se déroule simultanément et en décalage sur trois parcelles. Le mot « blé » est à l'origine un terme générique désignant toutes les céréales. La céréale que nous désignons aujourd'hui ainsi est le froment.			
	An 1	An 2	An 3
Automne	Emblavement blé d'hiver (froment)	Vaine pâture (fumage)	Labours sans semailles (aération)
Hiver		Vaine pâture (fumage)	Jachère
Printemps		Emblavement blé de printemps (orge, avoine)	Jachère
Été	Récolte blé d'hiver (froment)	Récolte blé de printemps (orge, avoine)	Jachère
			Etc.

Le déplacement vers le nord des centres économiques se confirme. Des ports naissent le long des fleuves (Dinant, Namur) et sur la Mer du nord (Quentovic dans le Pas-de-Calais). La Méditerranée occidentale confirme son déclin. Venise fera exception. Juifs, Lombards et Frisons vont se spécialiser dans le commerce et la finance. Les villes connaissent une légère renaissance. La ville de Liège se développe dans ces circonstances favorables. La situation politique explosive et les invasions des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles annuleront les effets de ce décollage économique carolingien.

## ÉGLISE

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	134
---	-----------------------------	-----

Clovis a choisi le catholicisme et non l'arianisme. Ce choix va sceller l'avenir des royaumes francs qui pourront bénéficier d'un réseau d'*évêques* dévoués, issus de grandes familles gallo-romaines qui se transmettent le titre parfois de père en fils (!). Le pouvoir *épiscopal* est une alternative au pouvoir aristocratique. Les souverains ont donc tout intérêt à utiliser cette structure hiérarchique plus efficace que leur administration.

En échange de ces services, le roi poursuit la christianisation, inachevée, notamment, en Austrasie. Partout, d'ailleurs, la christianisation reste superficielle (du mot *pagus* vient « paysan » mais aussi « païen »).

L'alliance entre le roi et le christianisme est confirmée aux yeux du peuple par des symboles forts. Les rois francs jouissent de la protection spéciale de saint Martin (le plus important des saints occidentaux de l'Antiquité). Ils conservent d'ailleurs la cape du saint dans leur trésor royal (*fisc*).

Dès la IV<sup>e</sup> siècle, le *monachisme* se développe à partir de la Méditerranée. Les moines soutiennent spirituellement les rois par le *laus perennis*, prière chantée de façon ininterrompue (les moines se relayent) pour le *salut* du roi. La règle de saint Benoît s'impose un peu partout (8h prière, 8h travail, 8h repos). Les monastères seront des enjeux de pouvoir. Il s'agit là des seules institutions dont le patrimoine est inaliénable. Ils ne cessent donc de s'accroître au fil des donations. Les Pippinides contrôlent un réseau de monastères à la tête desquels ils placent des membres de leur famille. Les *scriptoria* monastiques sont des lieux de culture où est préservée la littérature de l'antiquité à une époque où le latin est contaminé par les langues vulgaires émergentes.

Le pape n'a pas d'autorité directe sur le clergé des Gaules. Les *évêques* sont en principe nommés par leurs collègues et par le peuple. Dans la pratique, le roi intervient dans la nomination. Ce sont les *conciles* qui sont les véritables lieux de décision. Sur le modèle oriental, ils sont convoqués par le roi qui y intervient également. On y traite de la conversion des païens et des hérétiques (ariens) et de la *réforme* morale du clergé (le célibat peine à s'imposer).

L'évangélisation se poursuit notamment grâce aux missionnaires irlandais et anglo-saxons. L'Irlande est la seule contrée européenne qui n'a été touchée ni par l'invasion romaine, ni par l'invasion barbare. Le christianisme irlandais est très particulier. Il est essentiellement monastique : les *abbés* y font fonction d'*évêque*. Les moines sont soumis à une discipline rigoureuse comprenant la *perigrinatio pro deo*, un périple missionnaire obligatoire. C'est ainsi que les missionnaires irlandais débarquent sur le continent. Saint Colomban (irlandais 540-615) fonde les *abbayes* de Luxeuil en Bourgogne, Saint-Gall en Suisse (Gall est un compagnon irlandais de Colomban) et Bobbio en Italie. Ses relations avec le pouvoir mérovingien sont parfois houleuses. Saint Feuillen (ou Pholien, irlandais, VII<sup>e</sup> siècle) est protégé par les Pippinides et fonde l'*abbaye* de Fosses-la-Ville. Willibrord (anglo-saxon 657-739) traverse l'Austrasie et évangélise les futurs Pays-Bas (Utrecht). Son disciple Boniface (anglo-saxon, de son vrai nom Wynfrid, 680-754) évangélise la Germanie et fonde l'*abbaye* de Fulda. Les conversions sont collectives. Sur le modèle du *baptême* de Clovis, le chef païen converti entraîne tout son peuple. La structure

ecclésiastique qui s'installe après le passage du missionnaire doit approfondir cette première christianisation.

Le culte des saints et des *reliques*, qui constitue une réification de la religion chrétienne, est influencé par l'animisme païen. Il s'agit, pour l'autorité ecclésiastique, de canaliser l'attachement païen aux idoles et aux lieux magiques. L'apparition de saints douteux est également attribuable à des résurgences païennes. Saint Sigo devient *sanctus sequanus*, le saint de la Seine et succède donc à la déesse Sequana comme personification du fleuve. Des pratiques survivent jusqu'à nos jours (arbres à clous, *procession* dansante en l'honneur de saint Willibrord à Echternach).

La concentration des *reliques* et les trafics qui en résultent sont souvent le fait de protecteurs *laïcs* qui veulent rehausser le prestige de l'institution. Les vertus des *reliques* incitent les nobles à se faire ensevelir auprès d'elles afin de bénéficier de leur rayonnement pendant la mort. Cette situation débouche sur une privatisation de certains lieux saints.

Sous les Carolingiens, l'interpénétration du religieux et du pouvoir civil s'accélère. L'Église soutient le coup d'État des Pippinides. L'*onction* royale fait du roi une espèce de prêtre. Le rôle du roi est de créer la cité de Dieu sur terre (saint Augustin). Le titre de « patrice des romains » fait des Carolingiens les protecteurs de l'Église. Charlemagne se comportera davantage en chef spirituel qu'en protecteur. Les assemblées *laïques (plaid)* et ecclésiastiques (*conciles*) semblent se confondre. Les *capitulaires* traitent à la fois d'affaires civiles et ecclésiastiques (ex : un texte de Louis le Pieux de 817 impose la règle de saint Benoît à tous les monastères). Ils abordent même les matières dogmatiques (*christologie* contre les ariens, *filioque* contre les byzantins).

Les *évêques* carolingiens sont des fonctionnaires comme les autres. Ils vont aux *plaid*s et participent aux expéditions militaires. L'empereur dispose des biens ecclésiastiques et en dote les nobles qui deviennent des *abbés laïcs* cumulards. *A contrario*, l'Église profite de l'État. Elle lui suggère une idéologie unitaire (empire) contradictoire avec la logique franque des partages et encourage son expansion (*dilatatio imperii*) qui est le moteur de la christianisation de l'est de l'Europe.

Les terres abbatiales poursuivent leur croissance. Saint-Germain des Prés possède vingt-cinq *villae*. Saint-Gall (Suisse) est un centre de production agricole florissant. Les domaines sont partagés en deux *menses* (« table » : à ne pas confondre avec les *manses*) : la *mense* abbatiale nourrit l'*abbé*. La *mense* conventuelle nourrit les moines. Charlemagne veut faire des *abbayes* des lieux culturels rayonnants, ce qui n'est guère en accord avec l'esprit des origines ni avec celui des missionnaires irlandais. Les monastères se dotent de bibliothèques, de *scriptoria* et d'écoles monastiques. La culture monastique stagne au IX<sup>e</sup> siècle puis repart de plus belle au début du X<sup>e</sup> siècle avec la fondation de Cluny (Bourgogne, 909). L'*abbaye* de Cluny ne dépend que du pape et est donc indépendante de tout pouvoir temporel (et, dans la pratique, de tout pouvoir spirituel). Elle va multiplier les filiales et va constituer un véritable empire monastique.

Apparaissent les *chanoines* dont le rôle est au départ de chanter la *liturgie* dans la *cathédrale*. Ils reçoivent des règles monastiques et deviennent peu à peu des personnages importants qui, comme l'*évêque*, reçoivent les revenus d'une partie du domaine *épiscopal* (divisé en *mense* canoniale et *mense épiscopale*).

Le niveau du clergé de base ne s'améliore pas. Les desservants sont souvent incapables de lire les livres liturgiques, voire de réciter les prières. Ils vivent parfois de façon *laïque* (avec femme et enfants) et, malgré la dîme (revenu qui leur est versé directement par les paroissiens), doivent exercer des activités profanes pour survivre.

Sous Louis le Pieux, l'Empire se cléricalise et, profitant des déchirements du pouvoir civil, l'Église devient prépondérante dans le binôme Église-État. Les *évêques* n'hésitent pas à infliger une *pénitence* publique à l'empereur qui s'y soumet. Cette tendance va de pair avec une montée en puissance de la *papauté* qui prétend à présent contrôler les *évêques* et avoir l'exclusivité du sacre des empereurs.

## LA RENOVATION CULTURELLE CAROLINGIENNE

Comme les Wisigoths ou les Anglo-saxons, les Francs se distinguent par leur maîtrise du travail du métal. Excellents orfèvres, ils adaptent leurs arts aux exigences de leur nouvelle religion en produisant des calices, des patènes ou des *reliquaires*. L'orfèvrerie cloisonnée (le métal cloisonne des émaux ou des pierreries) qui est d'origine byzantine, va devenir leur spécialité. Le plus célèbre des orfèvres mérovingiens est pourtant un gallo-romain : saint Éloi, *chambellan* de Dagobert.

La culture écrite antique, chrétienne et païenne, va devenir le monopole des moines. Les modèles architecturaux antiques (art paléochrétien) inspirent les bâtisseurs d'édifices ecclésiastiques. La période se caractérise par l'apparition du « groupe cathédral », un complexe comprenant la *cathédrale*, le palais *épiscopal*, le baptistère et des bâtiments annexes. La *cathédrale* est l'église principale du *diocèse* où l'*évêque* a sa cathèdre (trône). L'existence de baptistères séparés est justifiée par le fait qu'en ces temps de christianisation, les *baptêmes* d'adultes et les *baptêmes* de groupe sont fréquents.

Les Carolingiens ont une politique culturelle qui conforte le basculement vers le nord déjà constaté au niveau des échanges économiques. Aix-La-Chapelle, « capitale » de Charlemagne doit devenir une nouvelle Athènes. Le symbole de la civilisation chrétienne contre la barbarie païenne. La culture chrétienne est utilisée pour encadrer la population. Les interventions des rois dans les domaines culturels sont directes. Charles le Chauve accueille l'irlandais Jean Scot Érigène et lui confie la traduction de certains auteurs grecs. Louis le Germanique correspond avec Raban Maur. Les *scriptoria* monastiques deviennent des écoles de calligraphie et d'enluminures. Les livres précieux rejoignent parfois les trésors royaux (*fisc*). La minuscule caroline, les plats de reliures en ivoire, la systématisation du *parchemin*, l'usage de la plume s'instaurent et vont marquer l'univers culturel médiéval. La connaissance du grec reste rare. Charlemagne ouvre l'école palatine

(la fameuse « création des écoles ») à Aix pour former les élites (*nutriti*). Il stimule la création d'*écoles cathédrales* afin de former le clergé. Dans les *abbayes*, une école monastique pour externes jouxte parfois l'école des *oblats*. On assiste à la naissance d'une culture non-latine : on traduit en langue vernaculaire les lois ethniques.

Alcuin (735-804), collaborateur proche d Charlemagne et précepteur de ses enfants, est un théologien anglo-saxon ramené d'Italie par l'empereur. Il enseigne à l'école palatine et révisé la version latine de la bible. Éginhard (755-840), élève d'Alcuin, est le biographe de Charlemagne. La production écrite est tributaire du pouvoir. On rédige des Annales et des poèmes épiques sur les exploits des souverains.

Le groupe palatial d'Aix-la-Chapelle (construction 794-805) est une tentative de restauration de l'architecture impériale antique. Aix est la résidence principale de l'empereur qui apprécie ses sources chaudes. Le complexe comprend une chapelle hexadécagonale (devenue, depuis, *cathédrale*) qui inspirera les constructeurs de l'Église Saint-Jean de Liège. Elle est reliée au palais par une galerie. Elle doit son nom à la chape ou cape de saint Martin qu'elle abrite. L'inspiration romaine et byzantine domine (réutilisation de colonnes en porphyre prises à Ravenne, influence de Saint-Jean du Latran et de la chapelle palatine de Constantinople). L'empereur se pose d'emblée comme un continuateur. Le trône situé dans la chapelle correspond à la description du trône de Salomon. Il est placé dans une galerie à mi-hauteur du bâtiment. L'empereur est le lien entre la Terre et le Ciel.

## VILLES ET CAMPAGNES (1000- 1800)

Haute École de la Ville de Liège  
Catégorie pédagogique  
Département secondaire

Histoire  
Olivier Donneau

138

**D**e 1000 à 1900, l'Europe occidentale connaît l'apogée de la féodalité puis la construction de l'État moderne qui subsistera pendant l'Ancien Régime. Se mettent alors en place les bases rurales et urbaines de notre cadre de vie actuel. La Révolution française met fin à un monde où les Ordres sociaux et les traditions empêchent la mobilité de la société... Mais les villes et les campagnes médiévales et modernes étaient-elles vraiment immobiles ?

## MOYEN ÂGE (1000-1500)

Le Moyen Âge n'existe pas. Il n'y a, tout d'abord, peu de chose en commun entre, d'une part, le Haut Moyen Âge (cf. *Le Haut Moyen Âge*) qui se caractérise par la formation de royaumes germaniques où se mêlent des éléments gréco-romains et des éléments protohistoriques et, d'autre part, les siècles qui suivent. Après l'an mil, deux types de sociétés se développent successivement, premièrement une société rurale marquée par un émiettement du pouvoir royal et par l'affirmation de la féodalité, ensuite une société partiellement plus urbaine, davantage soumise aux états modernes qui se mettent peu à peu en place. Il serait préférable de faire du Haut Moyen Âge une période distincte et de séparer le « Moyen Âge » restant entre un premier Moyen Âge rural et un second Moyen Âge urbain, correspondant plus ou moins à ce qu'il est coutume d'appeler le Moyen Âge classique et le Bas Moyen Âge. Il faut cependant remarquer qu'il est impossible de marquer clairement la séparation entre le premier et le second Moyen Âge. Les campagnes continuent à jouer un rôle économique prédominant jusqu'en 1500 et au-delà. Certaines villes se développent alors que la société féodale est encore bien en place. De plus, ces changements surviennent à des moments différents selon les régions. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, alors que les Portugais et les Espagnols évangélisent les Indiens et les Amérindiens, la Lituanie est toujours païenne et l'Irlande a conservé des institutions celtiques pré-féodales. La société médiévale est plurielle. Au sein d'un même royaume, chaque région possède ses institutions, sa structuration sociale, ses pratiques juridiques, sa monnaie, son système de poids et mesures, etc. L'installation des Francs avait provoqué l'apparition de langues nouvelles, issues d'un mélange de latin et de langues germaniques. Il s'agit en fait de dizaines de langages que l'on peut répartir en une famille romane (Italie, Espagne, France, et actuelle Belgique francophone) et une famille germanique (Allemagne actuelle, Angleterre, Flandre) selon le dosage entre éléments latins et éléments germaniques. En France, deux groupes linguistiques apparaissent (langue d'Oïl au nord de la Loire, langue d'Oc au sud) mais de nombreuses régions disposent d'un dialecte propre (ex : langue celtique en Bretagne). Face à cet émiettement, le Latin reste plus que jamais la langue internationale, utilisée dans les textes officiels et dans les œuvres des savants.

On doit aux humanistes l'habitude de qualifier de « Moyen Âge » la période qui s'écoule de la chute de l'Empire romain à la Renaissance. Cet âge moyen sépare l'époque des grands auteurs grecs et romains (Antiquité) de l'époque de la redécouverte de ces textes par les humanistes. La fin de ce « Moyen Âge » est très floue. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des savants italiens s'intéressent aux auteurs grecs et romains. Parmi ces premiers humanistes, Pétrarque utilise déjà l'expression « Moyen Âge » pour désigner les siècles qui le séparent de l'Antiquité. Pour les humanistes, le Moyen Âge est une période obscure et sans intérêt. Ils déplorent l'oubli des textes anciens, détestent la scolastique qui s'est imposée comme la

seule forme de pensée, et trouvent hideuse l'architecture gothique. Ce mépris pour le Moyen Âge s'impose jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le Moyen Âge est alors réhabilité, notamment par les auteurs romantiques (ex : Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*) et par les architectes (architectures néo-romanes ou néo-gothiques : Eugène Viollet-le-Duc). C'est également à partir du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on prend l'habitude scolaire de faire terminer le Moyen Âge en 1453 ou en 1492, la redécouverte des textes antiques par les humanistes étant plus difficile à dater précisément que la chute de Byzance ou la découverte de l'Amérique.

## Géopolitique

Des ruines de l'Empire carolingien émergent deux nations : la France (*Francia occidentalis*) et l'Empire romain de la nation germanique (*Francia orientalis*). Au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle, l'Empire germanique des Otton et de leurs successeurs est la première puissance politique d'Europe. Le rêve de restauration impériale ne survit pas à la Querelle des investitures qui affaiblit l'empereur (cf. *Christianisme*) et le système de l'Église impériale. En 1356, l'empereur devra accepter le principe de l'élection, ce qui empêchera l'établissement d'une dynastie durable (**Bulle** d'or : l'empereur est élu par sept grands électeurs). Il doit, *a fortiori*, abandonner ses rêves de monarchie universelle. Malgré la **Bulle** d'or, les Habsbourg parviennent à s'imposer de 1440 à 1806 (date de la dissolution de l'Empire par Napoléon), mais l'Empire n'est alors plus qu'une association d'États largement autonomes. Les **Diètes** qui réunissent les nobles n'ont plus qu'un rôle consultatif. Le pouvoir central se réduit à peu de chose. Chaque État de l'Empire dispose de la plupart des **pouvoirs régaliens**. Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, l'expansion de l'Empire vers l'est initiée par les Carolingiens se poursuit (ruée vers l'est : **Drang nach Osten**). Les Allemands, notamment l'ordre de moine soldat des Chevaliers teutoniques, affrontent les Slaves païens et établissent des colons.

La France connaît un destin inverse. Les rois capétiens qui la dirigent à partir de 987 (et, avec quelques interruptions, jusqu'en 1848) ont au départ peu de pouvoir. Ils vont peu à peu s'imposer jusqu'à instaurer, à l'Époque Moderne, la plus efficace des monarchies absolues. Philippe II Auguste (XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècle) lutte contre les rois Plantagenets d'Angleterre qui possèdent de nombreux territoires en France (bataille de Bouvines, 1214 cf. plus bas). Louis IX (saint Louis, XIII<sup>e</sup> siècle, mort à la croisade) renforce l'administration royale. Philippe IV le Bel lutte efficacement contre la théocratie papale (cf. *Christianisme*).

L'Angleterre où se sont installés lors des « invasions » barbares les peuplades germaniques angle et saxonne (cf. *Les Celtes* et *Le haut Moyen Âge*) est envahie en 1066 par le duc de Normandie Guillaume le conquérant (bataille de Hastings). Le duché de Normandie a été cédé par le roi de *Francia occidentalis* (911, traité de Saint-Clair-sur-Epte) aux envahisseurs Normands (d'où « Normandie »). D'autres Normands de Normandie vont chercher l'aventure en Italie où ils combattent les Byzantins et les Arabes (Royaume de Sicile, cf. *Carrefour des civilisations*).

**La « tapisserie » de Bayeux** est une broderie de soixante-huit mètres de long retraçant l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066). Le point de vue développé est bien entendu celui des vainqueurs. Harold, beau-frère du roi anglais Édouard le Confesseur est le prisonnier d'un seigneur français. Guillaume le libère et lui fait prêter serment de défendre ses prétentions au trône d'Angleterre (Guillaume aurait été désigné comme héritier par le roi Harold). Mais Harold revient sur sa parole et se fait proclamer roi. Guillaume débarque donc en Angleterre et remporte la bataille de Hastings. La tapisserie est un document précieux sur la civilisation médiévale. On y voit le passage de la comète de Halley, des scènes de chasse, de repas, de navigation, de guerre un serment prêté sur des reliques, la construction d'une flotte, etc.

La petite-fille de Guillaume le conquérant, héritière des couronnes anglaises et normandes, épouse un noble français, Geoffroy V Plantagenet, qui possède de très importants domaines situés dans l'ouest de la France. Les Plantagenets vont ainsi régner sur l'Angleterre et, en tant que sujets du roi de France, sur une bonne partie du territoire français (dont la Normandie) de 1154 à 1399. Le mariage d'Henri II Plantagenet avec Aliénor d'Aquitaine, épouse répudiée de Louis VII de France, va encore agrandir le territoire Plantagenet. Parmi les rois Plantagenet figurent également Richard I<sup>er</sup> Cœur de lion et son frère Jean I<sup>er</sup> sans terre. Ce dernier perd une bonne partie de ses possessions françaises face à Philippe II Auguste.

### **Robin des bois**

Robin des bois, en anglais Robin Hood (« Robin au chaperon », et non Robin Wood), est un personnage qui apparaît dans les récits populaires anglais à la fin du Moyen Âge mais qui repose certainement sur une vieille légende celtique. Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que les auteurs de fictions qui se sont emparés de ce thème populaire vont fixer l'action à l'époque de Richard cœur de Lion. Les éléments de la version actuelle du mythe se fixent peu à peu au fil des siècles (Lady Marian, Sherwood, forêt de Nottingham, etc.).

La péninsule ibérique occupée par les Arabes est peu à peu reconquise par les petits royaumes chrétiens du nord (*Reconquista*). Le Portugal se libère dès le XII<sup>e</sup> siècle. Le mariage d'Isabelle de Castille et de Fernand d'Aragon unifie l'Espagne. Ces « rois catholiques » annexent la dernière poche de résistance arabe (Grenade) en 1492. Ils sont les grands parents maternels de Charles Quint. La jeune nation espagnole construit son identité sur un christianisme militant. Les juifs et les musulmans sont traqués par l'*inquisition* royale dirigée par Torquemada (cf. *Christianisme*). Les convertis, surnommés *conversos* (les « convertis ») ou *marranes* (les « porcs ») doivent sans cesse prouver la sincérité de leur christianisme. Ils sont exclus des fonctions officielles.

Les États italiens sont de natures diverses : villes commerçantes indépendantes (Florence, Venise, Gène), États pontificaux, Royaume de Naples et de Sicile, etc. Florence se développe dès le XIII<sup>e</sup> siècle et parvient à dominer économiquement puis militairement

la Toscane. La ville est dirigée par de riches familles marchandes. L'une de ces familles, les Médicis, prennent le contrôle de la ville. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ils deviennent d'authentiques princes territoriaux (grands-ducs de Toscane). (Pour Venise et Gène, cf. *Expansion européenne*.)

De 1337 à 1455, la France et l'Angleterre s'affrontent (Guerre de cent ans). Les causes du conflit sont multiples. Le roi de France tente de conforter son pouvoir sur la Flandre, région liée économiquement à l'Angleterre et sur le duché de Guyenne, *fief* que les rois d'Angleterre possèdent en France. Afin de défendre ses intérêts, Édouard III réclame la couronne de France. Il est effectivement héritier direct de Philippe le Bel et a autant de droit que Philippe VI, le roi officiel. Afin de défendre leur souverain, les juristes français invoquent la *loi salique* qui précise que la couronne ne peut se transmettre par les femmes... or Édouard III ne descend pas de Philippe le Bel en ligne masculine directe. La guerre a lieu essentiellement en France. Le pays est déstabilisé. Les grands seigneurs féodaux se révoltent contre le roi et s'allient à l'occasion avec les Anglais. Jeanne d'Arc, une bergère lorraine qui se prétend inspirée de Dieu participe, à la résistance française. Elle sera brûlée comme sorcière par les Anglais en 1431. L'Angleterre sombre dans une guerre civile (Guerre des deux roses) qui oppose les familles d'York et de Lancaster. La France en profite pour chasser les Anglais qui perdent leurs possessions françaises à l'exception de la ville de Calais. Les rois de France parviennent à mater les grands seigneurs et renforcent le pouvoir de l'État. En Angleterre, Henry VII Tudor, père d'Henry VIII, profite de la Guerre des deux roses pour s'imposer comme roi et établir la dynastie des Tudor (1485-1603).

Les ducs de Bourgogne profitent de la Guerre de cent ans pour se construire un énorme domaine transnational débordant sur la France (duché de Bourgogne, comté de Flandre) et l'Empire (comté de Namur, duché de Luxembourg, duché de Brabant, comté de Hainaut, comté de Hollande, etc.). Ils exercent une influence directe sur la principauté de Liège qui est prise dans la tourmente des luttes entre les ducs de Bourgogne et le roi de France. Les territoires rassemblés sur le territoire de l'actuel Benelux seront gérés comme un État, alors qu'ils dépendaient en principe de la France ou de l'Empire. Ils forment les Pays Bas (Belgique actuelle plus Luxembourg actuel plus Pays-Bas actuel, moins la principauté de Liège). Une administration centrale est créée avec des pouvoirs fiscaux et militaires. Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, meurt en tentant de conquérir les territoires qui permettraient d'unir la Bourgogne aux Pays Bas et de reformer le royaume de Lotharingie. Le roi de France s'empare de la Bourgogne. La fille de Charles, Marie de Bourgogne, parvient à sauver les Pays Bas. Elle épouse l'empereur Maximilien de Habsbourg. Les Pays-Bas passent aux Habsbourg. Marie et Maximilien sont les grands parents paternels de Charles Quint.

### La destruction de Liège (1468)

Haute École de la Ville de Liège  
Catégorie pédagogique  
Département secondaire

Histoire  
Olivier Donneau

142

Afin de contrôler la principauté de Liège qui se trouve au milieu des principautés bourguignonnes des Pays Bas, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, veut imposer un de ses neveux, Louis de Bourbon, comme prince-évêque. Les Liégeois, alliés au roi de France Louis XI, s'y opposent. Ils perdent les batailles de Montenaken et Brustem. Les Liégeois tentent de surprendre Charles le Téméraire, fils et successeur de Philippe le Bon, dans son campement installé sur les hauteurs de Liège (Gosuin de Streel, Vincent de Bueren et les six-cents Franchimontois). Charles le Téméraire décide de brûler entièrement la ville. Seuls les bâtiments religieux sont épargnés. Le perron, symbole des *libertés* de la ville, est emmené à Bruges. La mort de Charles le Téméraire permet la restauration de la principauté et le retour du perron (1478). En 1471, Charles le Téméraire avait offert un reliquaire en or à la cathédrale. Ce geste sera interprété comme une expression des remords du destructeur de la ville. En fait, l'objet avait été commandé à un orfèvre lillois un an avant le sac de Liège. Le reliquaire représente Charles le Téméraire protégé par saint Georges, le saint des armées. L'objet est donc plutôt destiné à rappeler le pouvoir de Charles le Téméraire sur la ville soumise.

À l'est, les Ottomans, qui, en 1453, parviennent enfin à prendre Constantinople, s'installent durablement dans les Balkans, combattent efficacement les royaumes slaves et menacent l'Empire. Les Vénitiens et les Génois perdent leur empire maritime.

## Un Premier Moyen Âge rural

### Vassalité, féodalité

L'émiettement du pouvoir carolingien, accéléré par les raids vikings, sarrasins et hongrois, débouche sur la création de royaumes. L'autorité des souverains de ces royaumes est très limitée dans la mesure où les grandes familles d'administrateurs carolingiens (comtes, ducs, etc.) s'imposent à la tête de principautés où ils exercent la réalité du pouvoir. Dans la France (*Francia occidentalis*) des premiers capétiens (fin du X<sup>e</sup> siècle) on trouve ainsi un comté de Flandre, un duché de Bourgogne, un duché de Normandie (aux mains de vikings stabilisés par les derniers capétiens), etc. Ces principautés sont, elles-mêmes, peu à peu travaillées par des forces centrifuges. C'est, au final, au niveau des seigneuries que le pouvoir va s'exercer. Les seigneurs sont des *officiers* locaux placés par les ducs et les comtes qui, à leur tour, usurpent l'autorité. Ils sont installés dans des châteaux. La construction de ces lieux fortifiés est en soi une usurpation d'autorité dans la mesure où ce genre de travaux relève en principe de l'autorité royale (*pouvoir régalien*). Le territoire dominé est souvent très petit. En Germanie (*Francia orientalis*), le morcellement est moins marqué. Les Otton, qui restaurent le titre impérial (Saint Empire romain de la nation germanique) parviennent à s'imposer, notamment grâce au système de l'Église impériale (cf. *Christianisme*).

Le système féodo-*vassalique* qui se met en place accompagne ces modifications et accélère le morcellement. La *vassalité* est d'origine franque. Il s'agit au départ d'un lien

personnel entre un puissant (*suzerain*) et son client (*vassal*) s'appuyant sur un serment qui établit l'échange qui lie les deux hommes (*recommandation*) : le *vassal* doit des services au *suzerain* qui, en retour, lui doit sa protection. Les souverains carolingiens avaient utilisé ce système afin de fortifier leur administration. Les grands fonctionnaires (ducs, comtes) prêtaient serment au souverain et faisaient eux-mêmes prêter serment à leurs subalternes, et ainsi de suite. Une pyramide *vassalique* encadrant toute la population se dessine peu à peu. La charge administrative, souvent l'administration d'un territoire, que le souverain veut confier à son fonctionnaire, fait partie de l'échange. On va peu à peu considérer que c'est le territoire lui-même (*fief*), et non plus la gestion de ce territoire, que le souverain confie au *vassal*. C'est ainsi que féodalité (fait de confier un *fief* à quelqu'un) et *vassalité* (fait d'établir un lien entre *suzerain* et *vassal*) vont se mêler. Le *fief* devient rapidement héréditaire. On quitte alors le principe d'une fonction publique et d'une autorité publique inspirée de l'antiquité (des fonctionnaires administrent des territoires) pour un nouveau système qui est, en quelque sorte, une privatisation de l'autorité publique (des nobles possèdent les territoires à administrer et y exercent en leur nom les *pouvoirs régaliens*). Le régime de propriété est cependant particulier : le *fief* (bien dont la jouissance dépend d'un lien de *suzerain à vassal*) n'est pas un *alleu* (bien de pleine propriété). Les vassaux qui veulent accumuler les *fiefs* ont tendance à prêter serments à plusieurs *suzerains*, ce qui complique encore le paysage institutionnel (les historiens ont identifié un noble allemand du XIII<sup>e</sup> siècle tenant ses *fiefs* de quarante-six *suzerains* et ayant lui-même cent vassaux). La nature du pouvoir est essentiellement militaire. Les *vassaux* doivent avant tout protéger leur territoire. Au bas de l'échelle, on trouve de très petits *vassaux*, à peine capables de financer leur propre armement.

À tort, on utilise habituellement le terme *suzerain* pour désigner le seigneur d'un *vassal*. En principe, le *suzerain* est le seigneur de l'arrière-*vassal*, c'est-à-dire du *vassal* du *vassal*. Le lien de suzeraineté n'est donc pas le lien qui unit le seigneur à son *vassal*, mais le seigneur au *vassal* de son *vassal*. Par extension, on nomme *suzerain* toute personne qui se trouve au sommet d'une pyramide féodo-*vassalique* (un roi, par exemple).

La *recommandation* repose sur un rituel codifié, la cérémonie de l'*hommage*. Le *vassal* s'offre au *suzerain*. Il se présente donc tête nue, sans armes et agenouillé. Il place ses mains entre celles du *suzerain* (*immixio manuum*). Un échange de paroles (« Veux-tu être mon homme ? - Oui je le veux ») complète le rituel. Ensuite, lors d'une seconde partie de la cérémonie appelée *fidélité*, le *vassal* précise la nature de son engagement et prète serment en posant la main sur des reliques ou sur la Bible. La cérémonie peut se terminer par un baiser de paix échangé entre *vassal* et *suzerain*. La transaction se fait devant témoins. La rédaction d'un document officiel n'est pas nécessaire. C'est essentiellement le geste symbolique qui importe. Le rituel montre l'importance du serment, base de la société et du droit médiévaux.

Le contrat est *synallagmatique*. Le *vassal* doit aide et conseil au *suzerain* :

→ aide militaire, aide judiciaire (prêter serment, témoigner en faveur du *suzerain*), aide matérielle (le *vassal* engage ses biens pour soutenir son *suzerain* dans des circonstances exceptionnelles)

→ conseil : donner son avis au seigneur mais aussi participation au côté du seigneur aux prestigieuses assemblées festives (par ex. lors des grandes fêtes religieuses), participation aux cours de justice.

Le *suzerain* doit au *vassal* protection et entretien.

→ protection : défendre le *vassal* contre ses ennemis,

→ entretien : subvenir aux besoins matériels de son *vassal* en lui confiant un *fief*.

Le *fief* est confié lors de l'*investiture*, une seconde cérémonie qui suit habituellement celle de l'*hommage*. Le rituel distingue donc la *vassalité* (lien personnel) de la *féodalité* (attribution du *fief*). Lors de l'*investiture*, le *suzerain* donne au *vassal* un objet symbolique représentant le territoire confié (motte de terre, branche, etc.). Plus rarement, le *fief* n'est pas une terre mais une autre source de revenu (péages, revenus ecclésiastiques, etc.). Le contrat peut être rompu par une des deux parties. Si le *vassal* est mécontent de son *suzerain*, il jette au pied de ce dernier un fétu de paille (*exfestucatio*). S'il ne renonce pas pour autant au *fief*, la guerre éclate. Si le *suzerain* est mécontent de son *vassal*, il peut saisir le *fief*. Au fil des siècles, la féodalité prime de plus en plus sur la *vassalité*. Ce qui compte est avant tout le territoire confié et non plus le lien interpersonnel.

L'évolution du système féodo-*vassalique* varie selon les régions d'Europe. Il s'impose d'abord en France du nord. Dans l'Empire, il ne triomphe qu'après que la querelle des investitures a ruiné le système de l'Église impériale. En Italie, l'existence de nombreuses villes empêche le développement du système. Certains souverains, comme les rois normands d'Angleterre et de Sicile, parviennent à utiliser la pyramide féodo-*vassalique* à leur profit en s'imposant comme *suzerain* universel des terres conquises sur les Anglo-saxons ou les Arabes. Dans d'autres États, la France des premiers capétiens par exemple, de vastes régions sont possédées par de grands nobles qui ne sont vassaux de personne.

## Chevalerie

Le rôle de la noblesse est essentiellement militaire. Dans la mesure où la cavalerie est alors l'unité militaire la plus prestigieuse et la plus efficace, les nobles se considèrent d'abord comme des chevaliers, c'est à dire des cavaliers. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, le mot servant à désigner les nobles est « miles » (soldat, chevalier). La chevalerie se structure peu à peu. Elle se dote d'un idéal, modelé par l'Église (cf. *Christianisme*) et de rituels distinct des rituels féodo-*vassaliques*. Le plus important de ces rituels est l'*adoubement*, rituel d'entrée en chevalerie qui achève l'initiation du chevalier auquel on remet à cette occasion ses armes et auquel on accorde une *colée* à la base du cou.

Les étriers qui se généralisent alors permettent au cavalier d'adopter un équipement plus lourd (*haubert, heaume, écu*) et d'utiliser la lance comme arme de choc et non plus comme arme de jet. Ces nouvelles techniques de combat nécessitent un entraînement intensif axé sur des exercices (*quintaine*) et sur des compétitions (*tournoi, joutes*).

L'idéal chevaleresque marque les habitudes de vie des nobles au point de constituer une idéologie dictant un code de conduite (générosité, vie fastueuse, protection des faibles, exploits militaires, *amour courtois*) qui distingue le noble du reste de la société. Une culture chevaleresque se met peu à peu en place. La *littérature courtoise* (c'est-à-dire la littérature que l'on lit à la cour seigneuriale) présente la figure du chevalier généreux et amoureux, maîtrisant les belles manières qui distinguent la noblesse du reste de l'humanité. Ces récits versifiés composés en langue vernaculaire sont au départ destinés à être chantés (*chanson de geste*, c'est-à-dire chanson relatant les grandes actions d'un héros). Certains de ces romans de chevalerie sont inspirés de légendes celtiques (*Tristan et Iseult* ou le cycle de la Table ronde). Leurs auteurs sont les *trouvères* (en langue d'Oc, « *troubadours* »). Le plus célèbre est Chrétien de Troyes (XII<sup>e</sup> siècle). Les œuvres des *trouvères* sont interprétées par les *ménéstrels*.

## Seigneurie banale

La nature des domaines agricoles et le régime de propriété évoluent parallèlement au désagrégement politique. Au X<sup>e</sup> siècle, les grands domaines carolingiens se fragmentent. Les *tenures*, exploitées directement par les paysans, sont de plus en plus nombreuses. Cet éclatement renforce le pouvoir des petits seigneurs, possesseurs d'*alleux* ou *vassaux*, qui exercent une lourde pression sur les paysans (*corvées*, loyers, taxes). L'esclavage, encore d'actualité sous les carolingiens, disparaît au profit du servage qui, dans certaines régions, devient la condition sociale normale de tous les paysans (ailleurs, le statut d'homme libre peut se maintenir). Le *serf* est un non-libre qui est attaché à la terre. Contrairement à ce que semble indiquer l'étymologie (« *serf* » vient de « *servus* » : « esclave »), le *serf* n'est pas un esclave : il ne peut pas être considéré comme un bien mobilier comme les esclaves de l'Antiquité. Sa liberté est cependant réduite : il ne peut pas devenir ecclésiastique, il ne peut pas entamer une action judiciaire, il ne peut pas disposer de biens que lui confie le seigneur, il ne peut pas sortir de la seigneurie, il doit obtenir l'autorisation du seigneur afin d'épouser une femme résidant en dehors de la seigneurie et payer une taxe s'il rejoint son épouse sur le territoire d'un autre seigneur (*formariage*). Il doit cultiver sa *tenure* qui est supposée suffire à sa subsistance et doit participer en outre à l'exploitation de la *réserve*, la terre réservée au seigneur (= *corvée*). En plus de cette *corvée*, le *serf* doit également une contribution en nature (portion de récolte) ou en argent. Ces *redevances* peuvent être fixes (*cens*) ou proportionnelle au rendement agricole de l'année (*champart*). Le seigneur disposant du droit de *ban* (=> seigneurie *banale*) exerce sur les *serfs* le pouvoir judiciaire (haute et basse justice). Il peut percevoir des droits de passages sur les marchandises (*tonlieu*) ou lever des taxes ou des impôts qui s'ajoutent aux *redevances* : taxes directes (*taille*) ou indirectes (*aides*) dont une taxe indirecte sur le sel (*gabelle*). Il contraint les *serfs* à utiliser, moyennant paiement, les infrastructures *banales* qui lui appartiennent (four, moulin, pressoir). Il dispose d'une administration

embryonnaire reposant sur les *ministeriales*, des *serfs* favorisés qui sont chargés de la gestion quotidienne du domaine. Le seigneur se donne le droit de frapper monnaie. C'est donc l'ensemble des pouvoirs *régaliens* qu'il exerce.

Cette évolution est surtout marquée en France où, au sein d'une société de plus en plus violente, règne une certaine anarchie. Dans l'Empire, où l'autorité des empereurs se maintient, on retrouve encore des traits carolingiens, notamment de grandes communautés de paysans libres (*alleutiers*).

Les conditions de paysan et celle de noble sont devenues radicalement différentes. Il est donc logique de voir apparaître à cette époque dans les écrits des ecclésiastiques la répartition tripartite de la société distinguant le clerc, le noble et le paysan. L'idéologie noble est désormais marquée par la notion de *lignage*. Les *fiefs* héréditaires deviennent un patrimoine qu'il faut préserver de génération en génération. Les terres rassemblées par les familles nobles sont rarement d'un seul tenant. Les différentes portions de domaines sont parfois fort éloignées les unes des autres. Les politiques lignagières vont donc consister à unifier les unités dispersées en obtenant ou en annexant les pièces manquantes du puzzle.

La seigneurie *banale* évolue différemment dans les différentes régions d'Europe. En France, au fil du XI<sup>e</sup> siècle, les *corvées* sont peu à peu rachetées par les *serfs* qui préfèrent alourdir leurs *redevances*. La *réserve* est alors exploitée par des salariés puis est peu à peu démembrée en nouvelles *tenures*. À la fin du processus, le seigneur ne garde pour son usage propre que sa seule résidence. Le reste du territoire est uniquement composé de *tenures*. Au départ, après la mort du *serf*, ces dernières et l'ensemble des autres biens accumulés revenaient au seigneur qui pouvait décider de ne pas les accorder aux héritiers ou d'exiger un droit de succession (*mainmorte*). Peu à peu, les *tenures* vont devenir héréditaires. Le régime de propriété se rapproche peu à peu d'une location ou d'un *fermage*. Les *serfs* sont parfois en mesure de négocier des *chartes de franchises* limitant la pression fiscale seigneuriale et figeant, une fois pour toutes, les échanges (premières *chartes de franchises* rurales : Loris en Gâtinais et Beaumont en Argonne, XII<sup>e</sup> siècle). La portée de ces textes est perçue comme éternelle. Plusieurs siècles après leur rédaction, ils sont encore utilisés pour régler des conflits entre paysans et seigneurs. Souvent, les *chartes de franchises* s'achètent. Les *serfs* s'endettent parfois lourdement pour obtenir ces *privilèges*. Parfois, le seigneur cède sans contrepartie, craignant que les *serfs* ne quittent (illégalement) la seigneurie afin de rejoindre une ville ou une communauté déjà libérée. Les *chartes de franchises* accordent la liberté (affranchissement) aux *serfs* qui ne sont donc plus soumis aux obligations liées à leur condition de non-libres (*formariage*, *mainmorte*, etc.). Libérés, dans une certaine mesure, de l'autorité seigneuriale, les paysans doivent organiser leurs communautés (assemblées des hommes du village dirigée par des anciens issus des familles les plus aisées). À partir du XII<sup>e</sup> siècle, le mot « *serf* » s'efface au profit d'autres expressions moins péjoratives (« *manants* » ou « *villain* », par exemple).

## Agriculture

Haute École de la Ville de Liège	Histoire	147
Catégorie pédagogique	Olivier Donneau	
Département secondaire		

La terre est la base de l'économie et la source unique de la richesse et de la puissance. Le monde rural, du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle va peu à peu se transformer. Les petites communautés rurales isolées dans des clairières et séparées les unes des autres par la forêt, les marais ou la lande vont peu à peu défricher l'Europe et fabriquer le paysage campagnard que nous connaissons aujourd'hui. Les grands défrichements laissent des traces dans la toponymie (cf. dans nos régions, tous les noms de villages comprenant le mot « sart », qui signifie **essart** : Sart, Sart-Tilman, Sart-lez-Spa, Lodelinsart, etc.). Les défricheurs réduisent au maximum la surface laissée aux zones incultes, qui restent cependant nécessaire pour la production de bois, la pêche et la chasse.

Les améliorations techniques résultent davantage de la généralisation d'inventions ancienne, souvent antiques ou franques, que de véritables innovations. Au X<sup>e</sup> siècle déjà, le fer à cheval devient d'un emploi courant, les moulins à eau se multiplient, le collier d'épaule rigide apparaît, ainsi que la charrue à roue, **coutre**, **soc** dissymétrique et **versoir** permettant de retourner les sols lourds. Au XII<sup>e</sup> siècle, on trouve des moulins à vent. Au fil des siècles, l'usage d'outils en fer se généralise, ainsi que la **rotation triennale** (alterner les cultures sur une même parcelle en cycle de trois ans) et l'**assolement** triennal (alterner les cultures sur trois parcelles cf. *Le haut Moyen Âge*) et l'usage du cheval de labour. Les innovations techniques permettent de libérer de la main d'œuvres pour d'autres travaux (moulins).

L'amélioration des conditions de vie provoque un décollage démographique (victoire de la natalité sur la mortalité). L'Europe passe de +/- vingt millions d'habitants en 950 à +/- cinquante millions en 1350. La demande en produit est de plus en plus forte et de plus en plus diversifiée, les nobles exigeant de disposer de produits agricoles de luxe (bons vins, pain de froment, viande, etc.). Les seigneurs ont, par ailleurs, tout intérêt à stimuler l'essor démographique afin de bénéficier de davantage de ressources fiscales. Il est impossible de différencier les causes des conséquences du décollage. Seuls des schémas circulaires permettent de saisir ces modifications.

Exemples : améliorations techniques => meilleure alimentation => essor démographique => défrichement des terres désertes => décloisonnement des espaces habités => échanges économiques ou techniques => améliorations techniques => etc. etc. etc.).

Les villages actuels apparaissent à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Ils peuvent prendre différentes formes selon les régions (ex : dans le sud de la France, villages fortifiés et perchés sur un éperon rocheux). Les maisons sont le plus souvent en bois, parfois à étage (Méditerranée). Elles peuvent inclure l'espace de vie du bétail. Elles accueillent un mobilier simple (coffre, lit, banc, table). La cheminée est le centre de la vie familiale. C'est là que se tiennent les veillées pendant lesquelles se transmet la culture villageoise (recettes, remèdes, légendes, histoire familiale, etc.). La famille est réduite au noyau conjugal et à ses enfants. Les regroupements patriarcaux rassemblant plusieurs générations d'adultes sont rares. Les enfants sont nombreux (plus de cinq par famille malgré la mortalité infantile). Les femmes sont souvent enceintes et ont de ce fait une espérance de vie nettement inférieure à celle de l'homme. L'endogamie est généralisée. Le village est aussi une

paroisse, dont l'église, gérée par les paysans, est le centre. L'église sert aussi de lieu de réunion et, en vertu du **droit d'asile**, de refuge. Le cimetière entourant l'église est un lieu de sociabilité où peuvent se tenir des marchés. Avant le XII<sup>e</sup> siècle, les hommes sont désignés par un prénom parfois accompagné d'un surnom. Peu à peu, on prend l'habitude d'associer au prénom un nom de famille qui peut être à l'origine un surnom (Legrand, Legros, Lefort), une mention d'origine géographique (Deliège) ou une allusion au prénom d'un ancêtre (Martin). Dans les pays de langue germanique, la mention du prénom de l'ancêtre est accompagnée du suffixe « -sen » ou « -son » qui signifie « fils de » (Anderson, Janssen).

Avec le développement des activités artisanales urbaines se développent de nouvelles demandes et de nouveaux secteurs d'activité à la campagne. On cultive ainsi les plantes permettant de réaliser ou de teindre les draps que fabriquent les artisans des villes (ex : lin). De même, la demande en laine (à nouveau pour les draps) ou en viande augmente. L'élevage a donc tendance à se développer. Dans certaines régions, il remplace l'agriculture.

## Le temps des crises

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, une crise rurale touche le nord de l'Europe occidentale (France, Pays Bas, Empire germanique). Les défrichements s'arrêtent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les campagnes sont de plus en plus peuplées. La taille des parcelles diminue et suffit à peine à nourrir les familles. La croissance est freinée : les prix stagnent. L'économie féodale est grippée. L'essor démographique s'arrête. Les **soudures** sont difficiles et les famines fréquentes. Les villages sont parfois abandonnés. Les seigneurs ne renoncent pas à leur train de vie et compensent les pertes en pressurant davantage les paysans. Les **serfs** (ou les **manants**, **vilains**), qui, depuis les **affranchissements**, sont minoritaires doivent subir cette pression. Au XV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs ne parviennent plus à imposer leur loi. Les révoltes paysannes (**jacqueries**) sont nombreuses. Les paysans libres aisés recrutent les paysans ruinés comme **valets** et exploitent des propriétés de plus en plus grandes. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le **métayage** et le **fermage** deviennent les modes juridiques de possession de la terre les plus répandus. La **tenure** disparaît.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la peste, bubonique et pulmonaire, ravage l'Europe où elle fera des apparitions sporadiques jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'épidémie est originaire d'Asie. Elle se propage via des rats infestés embarqués dans des navires en direction de l'Occident. Selon les régions, la « Grande peste » du XIV<sup>e</sup> siècle fauche entre un huitième et deux tiers de la population. Certaines régions devront attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour atteindre le niveau de peuplement initial.

Les conditions climatiques des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont également défavorables. L'Europe entre dans une phase froide que les climatologues qualifient de « petite glaciation » (cf. *Préhistoire*). On abandonne la viticulture en Angleterre, les revenus céréaliers en Scandinavie s'écroulent. Les Scandinaves doivent abandonner les comptoirs du Groenland fondés par les Vikings.

Enfin, les guerres, qui sont de plus en plus longues et de plus en plus meurtrières (Guerre de cent ans) n'arrangent pas la situation.

## Châteaux

Le château est la demeure des seigneurs. Il s'agit d'une résidence familiale qui symbolise le *lignage* et son implantation terrienne. Dans la mesure où le seigneur concentre à échelle locale tous les pouvoirs, le château est également un centre politique, militaire, économique, juridique et parfois même religieux.

Les *mottes castrales*, butte de terre artificielle surmontées d'une tour en bois, se développent au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècle en devenant de plus en plus complexes. Les buttes atteignent quinze mètres de haut. Elles peuvent être entourées d'un fossé inondé entourant une palissade à pont-levis. L'enceinte comprend, outre la motte, une *basse cour* composée de divers bâtiments (écuries, granges, chapelle, logements de soldats, etc.). Les tours comprennent plusieurs niveaux. Le rez-de-chaussée est un magasin où sont stockées les provisions. Les étages sont habités par le seigneur et sa famille.

Le *donjon* en pierre, carré puis rond, remplace les tours de bois au XI<sup>e</sup> siècle. Beaucoup plus lourd, il doit être édifié sur une butte artificielle de taille réduite ou sur une colline.

Cet ensemble prend la forme classique d'un château fort vers le XII<sup>e</sup> siècle. Le *donjon* n'est plus surélevé. Il comprend, outre des magasins et les appartements de la famille seigneuriale, une cuisine, une chapelle et une salle de réception. Les divers bâtiments se concentrent dans un espace entouré d'une enceinte de pierre, elle-même entourée de *douves* ou, parfois, d'une deuxième enceinte moins haute. L'enceinte est surmontée d'un chemin de ronde et flanquée de tours permettant d'atteindre les assaillants grâce à des armes de jet (supprimer les angles morts).

Ces évolutions sont accélérées par les progrès de la *poliorcétique* : tour mobile de siège, *bélier*, échelles d'escalade, *sape*, *trébuchet*, puis, dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, canons. L'artillerie rend inutiles les fortifications seigneuriales. Parallèlement, les souverains qui luttent contre l'emprise des grands seigneurs s'efforcent de démanteler les châteaux-forts et de mettre fin aux guerres privées entre nobles. Le roi et son armée deviennent les seuls protecteurs d'un territoire qui n'est plus menacé que par les ennemis extérieurs. Les châteaux-forts sont dès lors inutiles et les demeures seigneuriales deviennent des lieux de plaisance non-fortifiés. La construction de fortifications capables de résister à l'artillerie est très complexe et coûteuse et est donc réservée aux souverains.

## Un second Moyen Âge urbain

Les villes ne sont pas apparues en Occident pendant le Moyen Âge. En Italie, les cités romaines (dont Rome !) ont survécu. Dans nos régions, des agglomérations relativement importantes subsistent. Paris, par exemple, est un ancien *oppidum* celte devenu cité gallo-romaine. Le phénomène est plutôt un redémarrage de l'activité urbaine accompagné de la création de nouvelles structures sociales propres à la ville médiévale. Si l'essor des villes médiévales peut correspondre à un second Moyen Âge correspondant, lui-même, plus ou moins, au Bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), le réveil économique des cités peut commencer bien plus tôt, dès le X<sup>e</sup> siècle en Italie et en Flandre. Le commerce international n'a d'ailleurs jamais totalement disparu, même à l'époque des invasions viking, sarrasine et hongroise.

Villes et campagnes sont étroitement liées. Les produits agricoles sont les bases de l'artisanat (vannerie, tannerie, tonnellerie, etc.) et du commerce (grains, viandes, vins) urbains. L'essor des villes dynamise l'économie rurale (augmentation de la demande), d'autant qu'il faut nourrir les artisans et les commerçants qui ne produisent pas leur propre nourriture.

## Commerce

Au X<sup>e</sup> siècle, les marchands, peu nombreux, sont méprisés. Les échanges se réduisent à peu de chose : essentiellement des biens de luxes consommés par une très petite minorité de nobles. Trois siècles plus tard, les marchands, plus nombreux, sont respectés. Ils dominent les villes et ne se contentent plus de vendre des produits de luxe mais vendent également de grandes quantités de produits de consommation courante. On passe peu à peu d'une économie autarcique à une économie d'échange.

En Italie, dès le XI<sup>e</sup> siècle, des villes côtières développent une intense activité commerciale. C'est le cas de Venise qui commerce avec les Byzantins (cf. *Expansion européenne*). Les échanges maritimes stimulent l'économie intérieure. Des villes éloignées de la côte connaissent également un essor économique. L'Italie bénéficie de plus du passage des croisades qui stimulent la demande en navires et en ravitaillement. Les croisades permettent également l'établissement de comptoirs italiens en Orient. L'Italie s'impose dès lors comme le lieu privilégié des échanges économiques entre Occident et mondes byzantin et musulman (épices, tissus précieux). En Flandre, de grands centres drapiers apparaissent (Gand, Bruges). Ils importent de la laine anglaise et exportent leurs draps dans l'Europe entière, notamment par le biais des marchands italiens. Les ports allemands de la mer Baltique s'organisent (Hanse : cf. *Expansion européenne*).

Les marchands italiens ou nordiques mènent une vie aventureuse. En chemin pendant toute la bonne saison, ils sont particulièrement vulnérables. Ils sont en outre menacés par les mauvais payeurs ou par la pression fiscale exercée par des autorités alléchées par les fortunes amassées. Ils forment donc des associations afin de se défendre. Ces *guildes* apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle en Flandres puis en régions rhénane et parisienne. Ces associations au départ religieuses organisent peu à peu la vie sociale et professionnelle des marchands. Elles mettent sur pied des expéditions commerciales, placent dans

diverses villes des représentants veillant, auprès des autorités locales, à leurs intérêts et tentent d'obtenir des monopoles.

Les voies de communications terrestres ne permettent pas de transporter d'importantes quantités. Les routes sont mauvaises et les ponts sont soumis aux **tonlieux**. Seules les marchandises de luxe, prenant peu de place et rapportant gros, transitent par la route. L'essentiel des transports se fait par voies fluviales. De plus, dans certaines régions comme la Flandre, des canaux relient les grandes villes. Les convois maritimes, parfois escortés (comme à Venise) par des vaisseaux militaires permettent le transport de grandes cargaisons. Une série d'innovations techniques permettent d'améliorer les conditions de navigation : boussole, **gouvernail d'étambot**, **portulans**, **astrolabe**, **kogges** dans les mers du nord, généralisation de l'utilisation de galères en Méditerranée, etc. (Cf. *Expansion européenne*).

Les foires permettent périodiquement des échanges entre marchands. Elles se tiennent, assez naturellement dans les régions les plus développées (Flandre, Italie, Angleterre, etc.). Les six foires annuelles de Champagne sont cependant les plus importantes (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Elles doivent leur succès à l'action des comtes de Champagne qui souhaitent stimuler l'économie de leurs villes. Ils accordent des **privileges** aux marchands, font construire des infrastructures nécessaires à l'accueil des visiteurs et sécurisent les routes. Les six foires se succèdent au fil de l'année. Les foires déclinent à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Les perfectionnements des techniques de paiement permettent alors aux marchands de devenir sédentaires. Les grandes compagnies possèdent des agents dans toutes les grandes places commerciales. Les opérations commerciales peuvent se faire à distance. De grandes compagnies familiales, souvent italiennes, mettent en place des réseaux de succursales et multiplient les secteurs d'activité.

Les produits échangés sont divers. En Méditerranée, les Italiens, surtout les Vénitiens, ont le champ libre grâce aux croisades (replis des commerçants byzantins et arabes). D'Italie vers l'Orient transitent des étoffes, souvent originaires de Flandres. De l'Orient vers l'Italie transitent des épices, des tissus précieux (**Mousseline** de Mossoul, **Damas** de Damas), des cuirs de Russie (via la Mer noire). Dans les mers du nord transitent des produits moins raffinés : blé, bois de construction, harengs, peaux. Les deux bassins commerciaux sont connectés par la terre ferme via les cols alpins et via l'Atlantique dans la mesure où les navires marchands italiens fréquentent les ports flamands.

Le système monétaire hérité des carolingiens basé sur le denier d'argent n'est pas adapté à l'intensification des échanges commerciaux. On frappe de nouvelles monnaies à plus grandes valeur comme le ducat d'or vénitien qui s'impose comme devise internationale (XIII<sup>e</sup> siècle). Même si l'intensification du commerce permet un afflux d'or provenant d'Afrique et d'Orient, les métaux précieux disponibles ne suffisent pas à couvrir les besoins. Les souverains se font parfois « faux monnayeurs » en émettant des monnaies d'un poids ne correspondant pas à leur valeur annoncée. Il faut donc recourir au crédit et à la monnaie scripturaire, en essayant de contourner l'interdiction du prêt à intérêt imposée par l'Église. Les opérations de change se multiplient. Les spécialistes

italiens ou, dans une moindre mesure, juifs, qui gèrent ce genre d'opération vont donner naissance à la banque et vont diversifier les transactions (dépôt, virement, etc.). La **lettre de change** (XIV<sup>e</sup> siècle) se généralise. Elle permet à un particulier de demander à une compagnie de payer un tiers. Grâce aux nombreuses filiales des compagnies commerçantes, elle permet des paiements à longue distance.

Les risques sont partagés par un actionnariat. Un assureur, moyennant une prime, peut se porter garant d'un éventuel remboursement en cas d'échec. C'est la naissance du capitalisme marchand et de l'assurance. Le système d'actionnariat permet également de créer des filiales autonomes. La maison mère garde le contrôle de ces filiales en demeurant leur actionnaire majoritaire. En cas de faillite d'une filiale, la survie de toute l'entreprise n'est pas compromise. Ce modèle remplace les grands réseaux de comptoirs familiaux. La **comptabilité à partie double** qui distingue les crédits et les débits s'impose au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle est, toujours aujourd'hui, la base de la comptabilité d'entreprise.

Il ne faut cependant pas exagérer l'influence du commerce et de la finance. Ce « précapitalisme » ne concerne qu'une petite minorité. Même la Flandre et l'Italie demeurent essentiellement rurales.

## Villes

Le commerce génère le redémarrage urbain (dès le XI<sup>e</sup> siècle). Les villes sont peuplées d'une population qui échappe à la classification traditionnelle de la société (**oratores-bellatores-laboratores**) qui ne peut par ailleurs jamais être considérée comme une analyse objective des classes sociales du Moyen Âge et de l'Époque Moderne. Les origines des villes médiévales sont diverses : anciennes villes romaines ou nouvelles agglomérations créées par des princes. Souvent, les villes ne sont que des centres d'échange de produits agricoles où se vendent les surplus des productions locales. Parfois, il s'agit de grands centres internationaux où transitent des produits d'origines lointaines. La croissance des villes se constate par l'élargissement progressif des murailles et par la multiplication des paroisses. La population augmente significativement (Paris ou Venise atteignent 100 000 habitants au XIII<sup>e</sup> siècle).

Les villes développent une identité propre, souvent liée à la religion. Les habitants de chaque ville vénèrent les mêmes saints patrons (ex : saint Lambert à Liège) et participent aux mêmes fêtes religieuses. Cette identité particulière repose sur le fait que les communautés urbaines sont politiquement autonomes. Chaque cité tente de trouver sa place dans le système féodal rural qui n'est pas prévu pour intégrer des agglomérations importantes. Ce mouvement communal tend à établir des institutions urbaines gérées par des magistrats. Les seigneurs renoncent à leur pouvoir sur le territoire urbain. Souvent, ils accordent volontiers des **privileges** politiques à la ville qui peut ainsi prospérer et enrichir le seigneur par le biais des **tonlieux** perçus auprès de marchands qui se rendent en ville. Les **privileges** sont accordés dans des chartes urbaines qui précisent l'organisation interne de la ville (la première est accordée à Huy en 1066). Une assemblée de magistrats (ex :

*échevins* dans nos régions) gèrent la cité. Dans certains cas, elles obtiennent des pouvoirs étendus (militaires, juridiques, financiers).

**La Charte de Huy de 1066** est accordée par le prince-évêque de Liège Théoduin de Bavière en échange d'un effort fiscal des Hutois destiné à la restauration de la collégiale Notre-Dame de Huy.

En milieu urbain, les différences de fortune au sein de la population sont importantes. Des classes sociales apparaissent. Les « grands » sont souvent de riches marchands, parfois de petits nobles qui décident de s'établir en ville. Les « petits » sont souvent artisans et ouvriers. Les « grands » forment un *patriciat* qui gère la vie politique de la ville. Ils possèdent de nombreux biens immobiliers au sein de la cité dont ils dominent parfois un quartier, ils se forment une *clientèle*, et construisent des monuments qui symbolisent leurs pouvoirs. Le *patriciat* tente également de dominer les *métiers* (*guildes*, *corporations*, etc.) où doivent s'inscrire les travailleurs de la ville. Chaque *métier* organise un type d'activité commerciale ou artisanale. Ils réglementent la fabrication, surveillent la qualité des produits, fixent les horaires et les salaires. Les *métiers* sont hiérarchisés. Les *maîtres* disposent des outils, des matières premières et des capitaux. Les *apprentis*, soumis aux *maîtres*, peuvent accéder à la maîtrise au terme de leur apprentissage. Après un certain temps, ils deviennent *valets* ou *compagnons* puis, après avoir réalisé un *chef-d'œuvre*, deviennent enfin *maîtres*. Les membres des *métiers* chargés d'activités liées à l'approvisionnement de la cité (boulangers, bouchers, etc.) sont moins riches et moins puissants que les membres des *métiers* liés au commerce international (marchands, drapiers, etc.). Ces derniers *métiers* peuvent rassembler un nombre impressionnant de membres (4 000 *tisserands* à Gand). La base de l'économie n'a rien de commun avec notre actuel libéralisme. Le monopole est la règle. La concurrence est évitée à tout prix. Les prix et les salaires sont fixés. Le « marché » n'impose pas directement sa loi.

### Les métiers à Liège

Le nombre de *métiers* de la ville de Liège augmente au fil du temps. À la fin du Moyen-Âge, le nombre est définitivement fixé à trente-deux. Chaque *métier* a un saint patron et un blason. Un célèbre vitrail de l'église Saint-Jacques (1525) représente les blasons des diverses *corporations*. Exemple : les Fèvres qui travaillent et vendent des objets en métal portent sur leur blason les outils de la forge (pince, marteau) et ont pour patron saint Éloi (cf. *Le Haut Moyen Âge*).

L'entrée dans un *métier* confère le droit de *bourgeoisie*. Les *bourgeois* (au départ « habitants du bourg ») jouissent de droits civiques et sont protégés par les lois de la cité. Le droit de *bourgeoisie* est donc également accordé aux « petits » et ne signifie donc pas que le détenteur peut automatiquement participer à la gestion de la cité qui est le privilège des familles *patriciennes*. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les « petits » se révoltent fréquemment

contre les « grands » qui contrôlent les prix à leur avantage et perçoivent des loyers abusifs.

### Le Mal Saint-Martin (1312)

À Liège, le conflit entre « grands » et « petits » aboutit à l'épisode du Mal Saint-Martin. La répartition des pouvoirs au sein de la ville et de la principauté est complexe. Le chapitre canonial de la cathédrale Saint-Lambert estime être le propriétaire, au nom de saint Lambert, de la principauté et veut donc réduire le pouvoir du prince-évêque. Il se donne notamment le droit d'élire le *mambour*, qui dirige la principauté pendant les périodes d'interrègne (entre la mort du prince-évêque et l'élection de son remplaçant). Bien que d'origine noble, les chanoines de la cathédrale agacent également la noblesse liégeoise dont ils menacent les *privilèges*. À Liège, il y a peu de différence entre la noblesse et les « grands ». Les grands *lignages* marchands et les *lignages* nobles font partie du même corps. Les riches *bourgeois* se font parfois chevaliers. Ce sont les grands qui gèrent la ville en occupant les postes d'*échevin* et de bourgmestre (il y a toujours simultanément deux bourgmestres). Les chanoines de la cathédrale ont donc tendance à s'allier avec les « petits » qui subissent la fiscalité des « grands ». Les « petits » font pression pour imposer une représentation des *métiers* de la cité au sein des instances dirigeantes. La mort du prince-évêque Thibaut de Bar (1312) entraîne un conflit supplémentaire entre, d'une part, les chanoines de la cathédrale et les « petits » et, d'autre part, les « grands », nobles et riches *bourgeois*. L'enjeu du conflit est la désignation du *mambour*. Le conflit dégénère en lutte armée. Les « grands » incendient la mangonie (halle aux viandes). Ils sont repoussés vers le Mont-Saint-Martin et s'enferment dans l'église Saint-Martin. Les petits mettent le feu à l'église et massacrent les « grands ». La paix d'Angleur (1313) impose le *métier* comme cadre politique fondamental de la cité. Les « grands » qui désirent être élus *échevin* ou bourgmestre doivent préalablement s'inscrire dans un *métier*. On prend également l'habitude d'élire simultanément comme bourgmestres un « petit » et un « grand ».

La ville attire, en outre, une population qui n'a pas le droit de s'intégrer dans le système des *métiers* et ne dispose donc pas du droit de *bourgeoisie* : mendiants, vagabonds, *serfs* fugitifs et juifs, souvent persécutés.

Physiquement, la ville médiévale est constituée d'un réseau de ruelles étroites et nauséabondes (pas d'égouts). Les habitations sont entassées les unes sur les autres. Les maisons disposant d'*encorbellement* à piliers empiètent sur des voies publiques, rarement pavées avant le XIII<sup>e</sup> siècle, qui dépassent rarement trois mètres de large et qui sont traversée, en leur centre, par un caniveau récoltant les eaux (et d'autre liquides!). Les activités artisanales sont polluantes (déchets et pollutions des eaux courantes dues notamment aux tanneries). La ville reste rurale. Elle comprend des jardins et des champs. Des animaux (volaille, porcs) circulent librement en rue. La promiscuité et les conditions d'hygiène favorisent les épidémies. Les artisans des différents *métiers* se regroupent dans une même rue ou un même quartier. Au XIII<sup>e</sup> siècle apparaissent les *enseignes* qui

permettent d'identifier les maisons ainsi que les noms de rues, inspirés du nom de l'activité qui s'y exerce (à Liège, quai des Tanneurs, degré des *Tisserands* ; à Bruxelles, rue des Bouchers), d'une institution religieuse qui s'y trouve (à Liège, rue des Carmes, rue des Augustins) ou d'une *enseigne* (à Liège, rue du Pot d'or, rue du Mouton blanc). Les différences sociales ne se marquent pas par quartiers. Grands et petits cohabitent, parfois au sein de la même maison (les pauvres occupent l'atelier et la boutique du rez-de-chaussée, les riches occupent les étages).

Des constructions typiquement urbaines apparaissent. Les *beffrois* sont des clochers civils de Flandre et du nord de la France. Les cloches rythment la vie civique de la cité. Elles convoquent la population lors des proclamations officielles ou lors des exécutions capitales, préviennent de l'arrivée d'une armée ennemie, etc. Les halles abritent les marchés. Elles peuvent être spécialisées et confiées à un seul *métier* (à Liège, la Halle au viandes ou Mangonie). Les *beffrois* flanquent souvent l'hôtel de ville qui est le siège du gouvernement de la ville. Dans les villes de la principauté de Liège (dont Liège elle-même), un perron symbolise les *libertés* urbaines. Des espaces urbains où s'affrontent pouvoir municipal, pouvoir seigneurial et pouvoir ecclésiastique, apparaissent (à Liège, la place du Marché : Hôtel de ville + perron (= les *bourgeois*) ⇔ Palais du prince-évêque (= le souverain) ⇔ Cathédrale (= les chanoines du chapitre de Saint-Lambert)).

Le temps est au départ rythmé par les *heures canoniales* des institutions religieuses, les cloches marquant les heures de prière de la journée des moines (matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies). Certains de ces moments correspondent à certaines des douze heures de la journée (prime, tierce, sexte, none). Le découpage en heures commence avec le lever du soleil et s'achève avec son coucher (= > none, la neuvième heure, correspond avec le milieu de l'après-midi). Les heures sont donc plus courtes en hiver qu'en été. Le temps laïc des populations urbaines va peu à peu remplacer ce temps religieux. Les horloges mécaniques qui apparaissent au XIII<sup>e</sup> siècle vont s'imposer sur les bâtiments civils (*beffrois*). Le système actuel se met alors en place : deux fois douze heures de même durée couvrant une journée et une nuit.

Des progrès technologiques permettent de doper la production artisanale. Le *rouet* remplace au XIV<sup>e</sup> siècle le *fuseau* et permet de *filer* à temps égal six fois plus de laine. À la même époque, le moulin hydraulique à fouler remplace le *fouillage* au pied. Apparaissent d'autres industries drapières (coton, lin, soie) qui concurrence la toile de laine flamande. La métallurgie progresse, notamment à Liège. Le *haut fourneau* permet d'améliorer la production. Les besoins en métaux entraînent les progrès de l'industrie minière. On exploite désormais le sous-sol en profondeur. L'exploitation minière permet par ailleurs aux souverains d'augmenter le volume monétaire. La verrerie se développe également. À la fin du Moyen Âge, le verre est utilisé pour boucher les fenêtres. L'imprimerie se développe. Si l'on sait, dès le XII<sup>e</sup> siècle, imprimer des motifs uniques (gravures primitives), la composition de textes n'est possible qu'avec l'invention des caractères métalliques mobiles de Gutenberg (Mayence, vers 1450). La gestion des grands chantiers, miniers notamment, nécessite un partage des risques. La propriété en est donc partagée entre différents actionnaires. C'est la naissance du capitalisme industriel. Ces innovations sont souvent combattues par les *métiers* pour qui l'univers économique et social doit

absolument demeurer stable. Les nouvelles professions doivent s'incorporer dans des *métiers* préexistants selon une logique parfois déroutante. Ainsi, à Liège, les peintres, qui utilisent l'or pour enluminer les manuscrits, dépendent du *métier* des orfèvres. C'est également le cas des imprimeurs, qui, comme les peintres, apposent des motifs sur des matériaux souples.

## **Le temps des crises**

Ville et campagnes étant liées, la crise rurale des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, frappe également les cités. La peste est encore plus virulente en ville où la promiscuité et les conditions d'hygiène aggravent la propagation. Les juifs, soupçonnés d'être la cause de l'épidémie sont parfois massacrés (*pogroms*). La peste contribue au climat anxieux de la fin du Moyen Âge (flagellants, danses macabres : cf. *Christianisme*). Les guerres contraignent les villes à renforcer leur dispositif militaire (renforcement des fortifications). La ville devient également un refuge pour les populations rurales menacées par les troupes de soldats pillards. Les échanges commerciaux sont menacés par les épidémies et l'instabilité politique (Guerre de cent ans).

Le calme revient au fil du XV<sup>e</sup> siècle. Les grandes découvertes vont alors bouleverser le commerce et l'artisanat urbain.

## **La restauration du pouvoir royal (XIV<sup>e</sup> siècle)**

La féodalité se maintient, en France, jusqu'en 1789. À cette époque, elle n'a plus la même importance sociale et économique. L'affirmation progressive de la monarchie qui récupère un à un les pouvoirs *régaliens* limite l'influence des seigneurs.

Au départ, l'autorité royale est personnelle et ne renvoie donc pas à l'État. Le roi de France doit d'ailleurs tirer ses revenus de ses propres domaines (le *domaine royal* ou la *mouvance royale*, essentiellement concentré autour de Paris). L'impôt est inconnu (seuls les seigneurs les perçoivent, pour leur propre compte). Le roi ne dispose pas d'une administration. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'idée d'État, abandonnée depuis les Carolingiens, refait surface. Le roi s'impose comme un personnage sacré. Ce caractère sacré est conforté par la cérémonie du *sacre (onction)* héritée des carolingiens. Le roi de France, oint de Dieu, a d'ailleurs des pouvoirs *thaumaturgiques* : il peut guérir les *scrofuleux* en touchant les *écrouelles*. Le roi de France parvient à créer une monarchie féodale en s'imposant, enfin, comme *suzerain* universel. Il lutte contre les guerres privées qui divisent les seigneurs féodaux. Le roi finit par dominer la pyramide féodale. Suzeraineté et souveraineté se confondent. Le roi devient le juge par excellence. On redécouvre alors le droit romain qui défend l'idée d'une justice indépendante du juge (code de loi) qui a pour but l'intérêt général. Le *domaine royal* s'étend, notamment par des conquêtes entreprises par le roi contre des seigneurs de son propre royaume (ex : croisade contre les cathares du sud de la France). Le roi doit également lutter contre le mouvement communal afin d'imposer son pouvoir dans les villes. L'impôt est restauré. Le roi prélève à son profit les taxes imposées

par les seigneurs (*tailles* et *aides*). Les taxes royales mécontentent les paysans et les citadins et sont une des causes des *jacqueries* rurales et de révoltes urbaines. Ces changements nécessitent la formation d'une administration. Les anciennes grandes fonctions carolingiennes retrouvent tout leur sens (surtout celle de *chancelier*). Ces *officiers* forment un Conseil non-structuré qui se réunit à la demande du roi. Peu à peu, le Conseil se subdivise en chambres spécialisées dont la Cour des comptes qui supervise les finances et une cour de justice nommée *Parlement* (XIV<sup>e</sup> siècle). Apparaît également un Conseil composé de grands seigneurs qui assiste le roi dans ses décisions politiques. Des techniciens du droit d'origine non-noble vont jouer un rôle de plus en plus grand dans la nouvelle administration. À l'échelon local, les prévôts et les baillis perçoivent l'impôt, et jugent les cas mineurs. Installés également sur les terres des nobles ne dépendant pas de la *mouvance royale*, ils vont contribuer à soumettre les grands seigneurs. L'État se fait également représenter hors de ses frontières. Des ambassades se mettent en place. Tout converge pour rétablir le principe de la fonction et de l'autorité publique héritée des Romains. Peu à peu émerge l'idée que le roi possède deux personnalités ou deux « corps » : un corps biologique mortel et un corps étatique immortel. Si le roi peut mourir, la royauté, elle, ne meurt jamais. Dès la mort du roi de France, son successeur, le dauphin, devient immédiatement roi. Il y a toujours continuité. Lors des cérémonies de funérailles royales française et anglaise du XV<sup>e</sup> siècle, un mannequin représentant le roi vivant accompagne le cadavre du roi. Les représentants de certaines institutions (le *Parlement* en France) ne portent pas le deuil du roi car l'État ne peut pas mourir.

Malgré les progrès de la fiscalité, les souverains n'ont pas les moyens de rétribuer régulièrement leur personnel. Ils préfèrent leur offrir irrégulièrement des cadeaux ou les laisser « s'arranger » avec leurs administrés. La population doit ainsi rétribuer les *officiers* du roi dont elle réclame les services. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, les charges les plus prestigieuses et les plus rentables sont mises en vente par le roi (*vénalité des offices*).

En Angleterre, les seigneurs féodaux sont d'abord soumis au roi normand qui, lors de la conquête, a mis la main sur un énorme *domaine royal* et qui, reprenant les traditions fiscales saxonnes, dispose de revenus supplémentaires. La cour du roi se subdivise rapidement en chambres spécialisées, dont une cour de justice et la chambre de l'*Échiquier* qui supervise les finances (le nom « *Échiquier* » vient d'un tapis quadrillé utilisé pour gérer les comptes à l'aide de jetons). L'administration centrale est relayée localement par les *shérifs* qui perçoivent les impôts, maintiennent l'ordre et jugent les cas mineurs. Ensuite, la noblesse parvient à résister aux pressions de la monarchie et obtient de Jean sans Terre la Grande Charte (1215) qui limite le pouvoir du roi, garantit l'autonomie des villes et soumet l'impôt royal à l'avis des nobles. Au fil du XIII<sup>e</sup> siècle, la cour de justice se transforme en un *Parlement* qui regroupe des représentants des villes, de la noblesse et du clergé. Contrairement au *Parlement* français, le *Parlement* anglais est représentatif de la société et a des compétences politiques limitant, à nouveau, le pouvoir du roi. Cette situation originale est due en partie au fait qu'en Angleterre, les *officiers* locaux (*shérifs*) sont, contrairement aux baillis français, des nobles locaux qui ne sont pas rétribués. Il y a donc une tradition de dialogue entre l'échelon local et le pouvoir central. Rien d'étonnant donc si c'est en Angleterre qu'apparaîtront, à la fin de l'Époque moderne, les formes de représentativité qui seront la base des démocraties modernes.

Cependant, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, il existe une forme de représentation populaire dans d'autres pays que l'Angleterre. Les souverains, afin d'éviter des soulèvements dus à l'augmentation de la pression fiscale centrale, réunissent des représentants des divers ordres de la société. En France, les **États généraux** conservent la répartition traditionnelle en trois ordres : **oratores** (clergé) **bellatores** (noblesse), **laboratores** (« **tiers état** » réunissant théoriquement paysans et **bourgeois** des villes mais essentiellement dominé par les riches familles urbaines). Contrairement au **Parlement** anglais, les **États généraux** français n'ont aucun pouvoir sur le roi et se contentent d'accepter ses décisions fiscales.

Les États nationaux deviennent peu à peu des réalités perceptibles par la population. Le sentiment national apparaît comme le prouve, en France, la popularité de Jeanne d'Arc. En France, la constitution d'une administration centralisée reliant la population au roi, fait de la personne royale le symbole national par excellence.

Le roi et les grands princes vont peu à peu s'approprier la guerre. L'affaiblissement de la structure féodale rend inefficaces les levées de troupes traditionnelles (le **suzerain** convoque ses vassaux). Les règles de la guerre changent. L'emploi systématique de bataillons équipés d'armes non chevaleresque (arc, arbalète) afin de soutenir la cavalerie nécessite l'embauche de soldats non-nobles. Les innovations techniques (armes à feu dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) nécessitent de gros investissements, d'autant que l'évolution des armes offensives entraîne le perfectionnement des armes défensives (armures intégrales au XV<sup>e</sup> siècle). Les cantons suisses, qui forment, dès le XV<sup>e</sup> siècle, un État quasi indépendant de l'Empire, s'imposent militairement grâce à l'usage de bataillons armés de longues piques, très efficace contre la cavalerie. Les Suisses sont engagés comme mercenaires (cf. les gardes suisses du Vatican). Seuls les souverains peuvent désormais entretenir ces armées qui deviennent permanentes et qui se composent d'un nombre de plus en plus important de combattants professionnels non-nobles.

Le renforcement du pouvoir royal qui s'appuie sur une fiscalité mal perçue par les habitants est la cause de nombreuses révoltes. Les villes flamandes dépendant du roi de France se révoltent en 1302 et massacrent les soldats du roi (= Matines brugeoise) et écrasent la chevalerie française lors de la bataille de Courtrai (= Bataille des éperons d'or, actuelle fête de la Communauté flamande de Belgique).

## ÉPOQUE MODERNE (1500-1789)

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	159
---	-----------------------------	-----

Selon le découpage scolaire, la Révolution française sépare l'Époque moderne (à laquelle correspond l'Ancien Régime) de l'Époque contemporaine (à laquelle correspond le Nouveau Régime). La notion d'Ancien Régime est ambiguë. Elle renvoie à une réalité politique (un régime politique) caractérisé par une monarchie traditionnelle excluant la possibilité d'une participation citoyenne au pouvoir. Le plus souvent, elle s'utilise, assez logiquement, pour parler des pays concernés par les changements apportés par la Révolution française (France, mais aussi Belgique, Luxembourg ou Pays-Bas). Elle s'applique mal à l'Angleterre où une participation partielle des sujets du roi au pouvoir est garantie par le **Parlement** et qui va peu à peu glisser vers la démocratie sans qu'une révolution ne modifie durablement et radicalement le régime politique. Habituellement, l'Ancien Régime est synonyme d'Époque moderne (1453 ou 1492 - 1789). Parfois, il désigne la totalité de la période concernée par les structures sociales mises en place au Moyen Âge classique (1000-1789).

## Géopolitique

### 1500-1598

Charles Quint hérite des Pays-Bas bourguignon de sa grand mère paternelle Marie de Bourgogne (1515), de l'Autriche (de son grand père paternel Maximilien de Habsbourg) ainsi que des royaumes espagnols (Castille + Aragon) et de leurs dépendances (Sicile et Italie du sud) qu'ont rassemblés ses grands-parents maternels Ferdinand et Isabelle. Il est en outre empereur (Empire germanique, 1519). À ces possessions s'ajoutent les colonies espagnoles (cf. *Expansion européenne*).

Son principal ennemi est la France qui est en grande partie entourée par ses possessions. Le roi de France François I<sup>er</sup> tente de s'opposer à Charles Quint par les Guerres d'Italie (Marignan 1515). Une des phases du conflit est le sac de Rome (1527) par les troupes de Charles Quint qui veut se venger du pape qui s'est allié avec François I<sup>er</sup>. Le conflit se poursuit pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié du siècle, Henry VIII d'Angleterre joue les arbitres.

Les Turcs ottomans continuent leur progression et mettent le siège devant Vienne sans succès (1529). Charles Quint tente de réprimer les princes protestants d'Allemagne (cf. *Christianisme*). Les Habsbourg deviennent les défenseurs de l'Occident contre les Turcs et les protestants. Les rois de France, par contre, afin de résister aux Habsbourg, n'hésitent pas à s'allier avec les Protestants et avec les Turcs.

En 1556, Charles Quint abdique. Ses possessions sont réparties entre son fils Philippe II (Espagne, Pays-Bas, Italie du Sud, Sicile, colonies) et son frère Ferdinand I<sup>er</sup> (Autriche, titre impérial). C'est la naissance des deux branches des Habsbourg (Habsbourg d'Espagne et Habsbourg d'Autriche). Philippe II poursuit la lutte contre la France (soutien aux parti catholique lors des Guerres de Religion cf. *Christianisme*) et les puissances protestantes (noces avec Marie Tudor, Invincible Armada : cf. *Christianisme*). Il

remporte une victoire navale éclatante contre les Turcs à Lépante (Grèce, 1571). Empêtrée dans des difficultés financières et incapable de s'imposer définitivement en Europe, l'Espagne décline (cf. *Expansion européenne*).

### *Les Pays Bas espagnols I*

En 1549, Charles Quint parvient à retirer les Pays-Bas bourguignons de l'emprise de ses deux souverains naturels (la France (en ce qui concerne la Flandre) et l'Empire (en ce qui concerne les autres provinces)). Les Pays Bas deviennent dès lors un état indépendant appartenant aux Habsbourg. Ils sont constitués de dix-sept provinces qui correspondent aux dix-sept principautés féodales annexées par les Bourguignons. Elles sont administrées par un gouverneur (ou, sous Charles Quint, par une gouvernante : Marie de Hongrie et Marguerite de Parme). Les Pays Bas sont riches. Le port d'Anvers est alors le plus actif du monde. Les impôts prélevés sur les villes flamandes et hollandaises apportent plus de revenus aux rois espagnols que les colonies.

La politique centralisatrice et intolérante de Philippe II conduit à la révolte des Pays Bas (Guerre de quatre-vingts ans : cf. *Christianisme*) et à l'indépendance des Provinces Unies (cf. *Christianisme & Expansion européenne*).

### *La principauté de Liège I*

Liège se reconstruit sous le règne d'Érard de La Marck (1505-1538, le plus célèbre des princes-évêques après Notger) qui donne au palais des princes-évêques son aspect actuel. Le peintre Lambert Lombard s'inspire de la renaissance italienne. L'industrie houillère et métallurgique reprend. Charbon et métal s'exportent dans les Pays-Bas. L'économie peine cependant à se redresser et le peuple se révolte parfois contre la cherté des vivres (ex : révolte des Rivageois en 1531).

La principauté est neutre et n'intervient donc pas dans la Guerre de quatre-vingt ans, ce qui n'empêche pas les Espagnols et les insurgés de la piller occasionnellement.

## **1598-1713**

La Guerre de Trente ans (1618-1648) qui prolonge les conflits religieux du XVI<sup>e</sup> siècle ravage l'Empire germanique (cf. *Christianisme*). La France poursuit la lutte contre les Habsbourg. Louis XIV parvient à repousser les frontières françaises à l'est et au nord au détriment de l'Empire et des Pays Bas espagnols. L'Espagne affaiblie n'est plus une menace. Louis XIV affronte alors les Provinces Unies et l'Angleterre qui concurrence la France d'un point de vue économique (pour le détail des conflits, cf. *Expansion européenne*). Les puissances européennes tentent alors de maintenir un équilibre empêchant la France d'imposer sa prédominance. La guerre de succession d'Espagne (1701-1713) est suscitée par la mort sans héritier de Charles II, dernier Habsbourg d'Espagne. Charles II a légué

ses possessions à Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, ce qui menace l'équilibre européen. L'Angleterre, les Habsbourg d'Autriche, les Provinces Unies etc. s'unissent contre Louis XIV. Le traité d'Utrecht (1713) qui met fin au conflit démantèle les possessions des Habsbourg d'Espagne. Philippe d'Anjou, devenu Philippe V, reçoit l'Espagne et les colonies. C'est le début des Bourbons d'Espagne.

Les Habsbourg d'Autriche affrontent à nouveau les Turcs qui, pour la seconde fois, assiègent Vienne, à nouveau sans succès (1683). L'Empire ottoman commence cependant à décliner et ne constitue plus une menace sérieuse pour l'Occident.

### **Croissants et viennoiseries**

Selon la légende, les boulangers de Vienne, travaillant de nuit, ont surpris les Turcs tentant une offensive pendant le siège de 1683 et, en avertissant les autorités à temps, ont ainsi sauvé la ville. Afin de célébrer l'événement, ils prirent l'habitude de réaliser une « viennoiserie » en forme de croissant (emblème de l'armée turque).

### *Les Pays Bas espagnols II*

Les archiducs Albert et Isabelle gouvernent les Pays-Bas espagnols de 1598 à 1621 (cf. *Christianisme*). La Guerre de quatre-vingt ans a ruiné la Flandre. La fermeture de l'Escaut par les Provinces Unies l'empêche de se redresser. Anvers périclité au profit d'Amsterdam. Les Espagnols tentent de résister aux menées françaises.

### *La principauté de Liège II*

La famille de Bavière parvient à monopoliser le titre de prince-évêque (de 1581 à 1763, seuls deux évêques ne sont pas issus de la famille des Wittelsbach, famille régnante en Bavière). Les princes-évêques de Bavière sont également archevêques de Cologne et donc électeurs de l'empire. Occupés ailleurs, les Wittelsbach résident peu à Liège. La principauté parvient à imposer par des traités son statut neutre mais doit admettre d'être perméable (c'est-à-dire que les troupes étrangères peuvent la traverser et y séjourner). La principauté est effectivement un endroit stratégique, entouré par les possessions des Habsbourg et par les principaux ennemis de ces derniers, les Provinces Unies et la France. Ce contexte militaire permet le développement de l'armurerie liégeoise et au munitionnaire Jean Curtius de faire fortune. La métallurgie liégeoise rayonne : des industriels s'installent en Angleterre et en Allemagne. Louis de Geer, un liégeois établit à Amsterdam, fonde en Suède une « colonie » de métallurgistes liégeois (1620). Rennequin Sualem construit la machine de Marly (gigantesque machine destinée à alimenter les bassins du parc du château de Versailles avec l'eau de la Seine). Le développement liégeois est facilité par le déclin économique des Pays Bas espagnols.

Le développement d'un capitalisme préindustriel accentue les disparités sociales. Des tensions apparaissent entre les *bourgeois* enrichis (Chiroux) et les artisans plus modestes (Grignoux). À ce clivage se superpose les questions de politique extérieure. Au prince-évêque partisan de l'alliance avec l'Espagne, s'oppose le bourgmestre Sébastien La Ruelle, défenseurs des petits artisans et partisan d'une alliance avec la France. La Ruelle est assassiné en 1637.

## 1713-1792

Les conflits se poursuivent et permettent de maintenir l'équilibre européen (Guerre de sept ans, Guerre de succession d'Autriche : pour le détail des conflits, cf. *Expansion européenne*). De nouvelles puissances apparaissent. En Russie, le Tsar Pierre le Grand (1689-1725) lance une politique de modernisation et d'occidentalisation. Il parvient à se garantir un accès à la Mer baltique et y affronte la Suède (Guerre du nord 1700-1721). En Prusse, un état de l'Empire germanique, Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> (1713-1740), père de Frédéric II (1740-1787), perfectionne l'armée et instaure un service militaire obligatoire. Prusse et Russie participent désormais aux grands conflits européens. Bien que concurrencée par la Prusse, l'Autriche s'affirme elle aussi comme une grande puissance. Elle repousse peu à peu les Turcs et commence à se développer vers l'Est. L'Empire germanique est, plus que jamais, une coquille vide.

### *Les Pays Bas autrichiens*

Le traité d'Utrecht donne les Pays-Bas espagnols à l'Autriche. Sous les souverains autrichiens, notamment sous l'impératrice Marie-Thérèse et sous son fils Joseph II (1765-1790), les Pays-Bas se centralisent. Le français devient la langue obligatoire de l'administration centrale. Joseph II, despote éclairé autoritaire et incompris, lance un ambitieux programme de réforme. Sa politique éclairée aboutit à l'autorisation du culte protestant (1781), à la suppression des ordres religieux contemplatifs (1783), à l'introduction du divorce (1784), et au remaniement de la justice (1787). Ces mesures mécontentent, sur le fond, les conservateurs (« statistes » regroupés autour d'Henri van der Noot) et, sur la forme (l'autoritarisme), les progressistes éclairés (« vonkistes » regroupés autour de Jean-François Vonk). Des troubles éclatent en 1787. Sous l'influence de la Révolution française, l'opposition reprend vigueur en 1789. En octobre 1789, l'autorité de Joseph II est rejetée et l'armée autrichienne doit fuir le pays. En janvier 1790, cette Révolution brabançonne aboutit à la création des États belgiques unis. Un drapeau tricolore aux bandes horizontales rouge, noire et jaune est adopté. Les Autrichiens rétablissent l'autorité de l'empereur en décembre 1790. En 1793, les troupes révolutionnaires françaises prennent le pays aux Autrichiens. À partir de 1795, la « Belgique » est annexée par la République française.

### *La principauté de Liège III*

Le prince-évêque François-Charles de Velbruck (1772-1784) est un prince éclairé qui encourage le développement des Lumières. Il tolère la publication et la diffusion de livres philosophiques. Afin de stimuler l'enseignement, il crée la Société d'émulation, un cercle de discussion artistique, littéraire et scientifique. Il ne lance cependant pas de réformes sociales ou politiques. Les nobles, le haut clergé et la haute *bourgeoisie* détiennent le pouvoir sur la ville et sur le pays. Le clergé, les chanoines de la cathédrale notamment, possèdent près d'un tiers des terres les plus fertiles de la principauté. Il est en outre immunisé fiscalement et prélève des *dîmes* impopulaires. La *bourgeoisie* liégeoise connaît alors son âge d'or. Elle stimule la vie littéraire et artistique (cf. le compositeur André-Modeste Grétry et le peintre Léonard Defrance). La bourgade de Spa devient un centre thermal renommé et attire des curistes aisés venus de toute l'Europe (dont Pierre le Grand et Joseph II).

César de Hoensbroek (1784-1792) qui succède à Velbruck est moins progressiste. Il mécontente rapidement la noblesse et la *bourgeoisie* dont de nombreux membres sont, malgré leurs *privilèges*, gagnés par les idées nouvelles. L'incident des salles de jeux de Spa est à l'origine de la Révolution liégeoise. L'évêque veut interdire l'ouverture d'une troisième salle de jeux. Son intervention musclée est perçue comme une preuve de l'arbitraire du prince par l'opposition qui fonde une « Société patriotique » afin de résister à la politique de Hoensbroek. La population, quant à elle, doit affronter de mauvaises récoltes.

Encouragés par l'exemple de la Révolution française (abolition des *privilèges* du clergé et de la noblesse 4 août 1789), les Liégeois opèrent une révolution pacifique le 18 août 1789. En septembre, le clergé et la noblesse renoncent à leurs *privilèges*. Des notables de Polleur ratifient une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen plus radicale que celle de Paris. En 1790, l'Empire, dont dépend encore la principauté, envoie des troupes afin de restaurer l'évêque et l'Ancien Régime. Les Liégeois résistent en entonnant un chant révolutionnaire : le *Valeureux liégeois*. Les impériaux, Prussiens et Autrichiens, l'emportent et les Liégeois doivent faire appel à la France révolutionnaire qui est alors en guerre avec l'Europe entière. Les Liégeois doivent renoncer à leur projet d'une république indépendante et doivent accepter le rattachement de leur pays à la France (1795). C'est la fin du Pays de Liège.

## Construction d'un état moderne : l'exemple de la France

### Situation

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	164
---	-----------------------------	-----

La France est le pays le plus peuplé d'Europe (15 millions d'habitants en 1500, près de 30 millions en 1789). Paris compte plus de 600 000 habitants. Les villes sont importantes mais la société reste essentiellement rurale (plus de 80% de la population habite à la campagne). Les céréales demeurent la base de l'alimentation. Aux « blés » traditionnels (froment, seigle, orge, avoine) s'ajoute le maïs d'origine américaine (début XVII<sup>e</sup> siècle). Les légumes sont parfois cultivés intensivement (ils passent du jardin aux champs). Là aussi, les contacts avec l'Orient et l'Amérique permettent davantage de diversité (tomates, concombre, artichaut, melon). Les pommes de terre sont connues mais peu utilisées et uniquement pour le fourrage animal. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'elles feront leur apparition dans les assiettes. Les cultures « industrielles » de produits destinés à être transformés se développent : culture du mûrier pour l'élevage du ver à soie, tabac. La viticulture se perfectionne. Au XVII<sup>e</sup> siècle se stabilisent les grands crus que nous connaissons actuellement (Bourgogne, Champagne).

Le commerce intérieur est bien plus important que les échanges extérieurs mais ceux-ci, de plus en plus tournés vers les produits coloniaux (sucre, café, tabac, *indigo*) et reposant donc sur l'esclavage, génèrent des profits plus importants... pour une minorité de négociants.

## Un pays morcelé

La France connaît deux régimes juridiques différents. Le sud vit sous le régime d'un droit écrit homogène basé sur le droit romain. Le nord vit sous le régime d'un droit oral *coutumier* qui varie selon les lieux (soixante-cinq *coutumes* générales relayées par plus de trois-cent *coutumes* locales). Les *coutumes*, qui sont des recueils d'anciennes pratiques acceptées par les institutions, se sont élaborées au cours du Moyen Âge. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, les rois de France imposent leur mise par écrit afin de les enregistrer dans les *parlements* locaux qui se sont créés dans diverses provinces sur le modèle du *parlement* de Paris. Ils ne parviendront jamais à les uniformiser. Le clergé possède, en outre, son droit propre, le *droit canon* qui s'impose aux ecclésiastiques catholiques du monde entier.

Le découpage administratif est, lui aussi, déconcertant. Les circonscriptions judiciaires, religieuses, et militaires ne se recoupent pas. Ces découpages se superposent à la mosaïque de milliers de seigneuries locales. Les seigneurs exercent encore une pression fiscale sur la population.

La société est, de plus, segmentée par les *privilèges*. Les *privilèges* constituent un ensemble d'avantages fiscaux, économiques ou judiciaires dont jouit un groupe social particulier. Ils reposent, par exemple, sur le découpage traditionnel de la société en trois ordres (clergé, noblesse, *tiers état*) et sont considérés comme voulus par Dieu. Ainsi, la noblesse et le clergé ne payent pas d'impôts et dépendent de cours de justice particulières. La situation du *tiers état* est plus complexe. Les *officiers* du roi disposent de *privilèges* particuliers ainsi que les membres des *corporations* qui peuvent, par exemple, disposer d'un monopole économique. Même les paysans disposent de *privilèges*, les *coutumes*

locales les protégeant, par exemple, de l'arbitraire des seigneurs. Les *privilèges*, aussi appelés *libertés* (au pluriel !), sont perçus par tous comme un élément positif permettant à chacun de prendre sa place au sein de la société.

Le découpage officiel de la société en ordres (clergé, noblesse, *tiers état*) est, encore plus qu'au Moyen Âge, incapable de donner une image correcte des différents niveaux sociaux de la société. Il laisse supposer que cette société est dominée par l'immobilité sociale... ce qui est totalement faux. Il existe en effet une mobilité sociale qui peut reposer, par exemple, sur le commerce et la finance. Les grands négociants de produits coloniaux mènent un train de vie luxueux qui s'approche de celui des grands nobles. Grands *bourgeois* et nobles s'allient fréquemment (mariage de nobles avec des filles de familles *bourgeoises* aisées). Les *bourgeois* peuvent également rentrer au service du roi en achetant une charge administrative (*office* mise en vente par le roi). Louis XIV, par exemple, s'entoure de collaborateurs non-nobles. Ces charges donnent souvent accès à l'anoblissement. On voit donc que, si en principe, ils sont totalement séparés, le *tiers état* et la noblesse peuvent se confondre dans la réalité. Rappelons enfin qu'entre un curé de village et un évêque, entre un paysan et un riche négociants, entre un petit seigneur et un duc, il existe des différences bien plus importantes que celles définies par la répartition traditionnelle en trois ordres.

Les institutions s'enchevêtrent et renforcent les particularismes locaux et personnels. Des représentants des trois ordres peuvent être rassemblés en *États généraux* qui expriment l'avis de la nation qui doit se combiner avec celui du roi. Les *États généraux* sont convoqués irrégulièrement. En cas de crise, par exemple pendant les guerres de religion, les réunions sont plus fréquentes. Certaines provinces ont le droit de réunir des États provinciaux. Ces réunions sont plus fréquentes. Leur but est de consentir à l'impôt royal (avec parfois un peu de résistance) et de faire remonter jusqu'au roi les *doléances*.

Les communautés urbaines sont, depuis le mouvement communal médiéval, déjà pourvues d'institutions solides (*échevins*, assemblées, etc.) qui gèrent la police et supervisent les activités commerciales et financières alors toujours soumises aux décisions des magistrats. Les communautés rurales se structurent peu à peu. Une assemblée des notables gère la police, le financement des institutions (ex : l'école lorsqu'il y en a une), la perception de l'impôt royal et les autres affaires locales. Cette assemblée se confond parfois avec la fabrique d'église qui gère la paroisse et entre parfois en conflit avec le seigneur local.

La justice fonctionne à trois niveaux. Des *officiers* royaux (baillis, prévôts, sénéchaux) exercent la justice au nom du roi. L'étage suivant est celui des *parlements* qui jugent en appel les crimes ordinaires et, directement, les crimes graves. Les *parlements* sont aussi des chambres d'enregistrement des lois. Ils peuvent dès lors entrer en conflit avec le roi, qui édicte les lois, en refusant l'enregistrement (ex : les *parlements* retarderont de dix ans l'enregistrement de l'Édit de Nantes (cf. *Christianisme*)). Le *parlement* le plus prestigieux est celui de Paris (cf. *Supra*). Les *parlements* français ne doivent pas être confondus avec le *parlement* anglais qui est un organe représentatif, ancêtre de nos

**parlements** actuels. Au sommet de la pyramide, le roi reste le juge suprême. Ce système concurrence la justice seigneuriale qui survit à certains endroits.

Le roi est représenté dans ses provinces par des gouverneurs recrutés dans la haute noblesse. Ils surveillent les nobles locaux et les **officiers** du roi et maintiennent la sécurité du territoire.

Au sommet de cet assemblage hétéroclite d'institutions concurrentes, il y a le roi assisté de son Conseil. Le Conseil du roi rassemble traditionnellement les grands nobles du royaume. Ses membres peuvent avoir des intérêts différents de ceux du monarque qui est donc contraint de composer avec eux.

Les charges officielles sont achetables (**vénalité des offices**) et, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, héréditaire moyennant une taxe (la « Paulette » instaurée par Henri IV en 1604). Elles peuvent même parfois être vendues de particulier à particulier. L'État a tendance à multiplier les **offices** afin d'augmenter ses revenus (de 1500 à 1650, on passe de 4000 à 50000 **officiers**). La « Paulette » est également une source de revenus importante pour le roi. Les **officiers** perçoivent un revenu. Leurs buts sont cependant davantage la promotion sociale, la conquête du pouvoir et éventuellement l'anoblissement consécutif à l'exercice de leur charge que l'acquisition de fortunes.

La France est en outre divisée religieusement. Depuis la signature de l'Édit de Nantes, deux communautés religieuses cohabitent. Les calvinistes disposent de places de sûreté, c'est-à-dire des villes fortifiées où ils peuvent se réfugier. Ils ont également le droit de tenir des assemblées politiques. Le parti protestant est, aux yeux du roi, un véritable État dans l'État. Les catholiques sont, par ailleurs, eux-mêmes divisés par la crise janséniste (cf. *Christianisme*).

La conception médiévale d'un pouvoir royal tempéré ouvert à l'influence de la noblesse survit jusqu'à la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Si les nobles se sentent exclus, par exemple si un roi décide de les exclure de son Conseil ou s'il confie la réalité du pouvoir à un ou plusieurs individus et, *a fortiori*, si ces individus ne sont pas issus de la grande noblesse française, ils se révoltent et prennent les armes. Ils ne luttent pas contre la monarchie mais, à leurs yeux, contre le roi « faible » qui, mal conseillé, trahit la monarchie. Le pays est donc constamment au bord de la guerre civile. Les Guerres de religion (1562-1598) sont également une guerre civile qui oppose des clans de nobles désireux de se rapprocher du roi (cf. *Christianisme*).

Les pressions fiscales sont durement ressenties par la population qui se révolte, elle aussi. Les révoltes antifiscales sont violentes, pouvant aller jusqu'à la mise à mort des agents du roi. Les soulèvements peuvent toucher des provinces entières, mais elles ne sont jamais organisées et elles sont rapidement (et sauvagement) réprimées par le pouvoir. Elles sont souvent soutenues par les élites locales (seigneurs ruraux, magistrats urbains) qui voient d'un mauvais œil l'autorité royale se renforcer.

## Un pays à unifier

Le *domaine royal* s'étend en incorporant de vastes ensembles féodaux : des terres sont confisquées à des alliés des puissances étrangères ennemies du roi, les nouvelles branches dynastiques (comme les Bourbon en 1589 : cf. *Christianisme*) joignent leurs *fiefs* aux domaines de la couronne. Peu à peu, *domaine royal* et royaume de France coïncident.

Alors que les Habsbourg d'Espagne (Castille, Aragon, Pays-Bas, etc.) les Stuart d'Angleterre (Angleterre, Écosse), ou les Habsbourg d'Autriche (Autriche, Bohême, Hongrie) doivent régner sur plusieurs États disposant eux aussi de particularismes, les rois de France peuvent tenter d'imposer leur volonté à un seul peuple, malgré ses particularismes. Le sentiment national s'affirme. Les mots « pays » et « patries » qui désignent au départ la région où l'on est né peuvent désormais désigner la France.

Les rois vont également tenter de soutenir les progrès de la langue française contre le latin et les langues locales. Depuis 1539 (édit de Villers-Cotterêts), le français est la langue obligatoire des textes officiels. Elle est habituellement adoptée par les élites locales qui veulent se démarquer du peuple. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir central soutient les efforts visant à épurer et perfectionner la langue française, notamment par la création de l'Académie française (1635).

Les voies de communication se perfectionnent grâce à l'impulsion royale. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on creuse des canaux reliant les voies fluviales. Le transport par eau permet le déplacement de grands volumes mais est freiné par les péages seigneuriaux et par les frais de *hallage* à la remontée des cours d'eau. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on aménage des routes pavées reliant Paris aux provinces. Ces voies de communication stimulent l'activité économique et renforcent le pouvoir de l'État sur les provinces.

Le pouvoir central a besoin de disposer de données fidèles concernant le royaume. Les recensements sont de plus en plus précis et peuvent faire l'objet de calculs statistiques. Les progrès de la cartographie permettent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de dresser des cartes précises du pays.

Depuis Colbert, ministre de Louis XIV, l'État français adopte une politique économique mercantiliste radicale. La doctrine mercantiliste considère que la puissance économique d'un État repose sur sa capacité à attirer et à retenir les métaux précieux en circulation. L'État, en concurrence avec ses voisins, doit donc faire baisser les importations et augmenter les exportations. Il faut donc produire sur place la plus grande quantité possible de produits de qualité et taxer les importations, ce qui génère des conflits armés avec les puissances étrangères, notamment l'Angleterre et les Provinces Unies. En conséquence, le roi soutient la création de grandes manufactures, comme celle des Gobelins (fabrique d'objets de luxe dont des tapisseries, devenue manufacture royale en 1662) qui regroupent parfois plusieurs centaines d'ouvriers spécialisés et qui préfigurent les usines du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le roi poursuit la politique religieuse initiée par Philippe le Bel (cf. *Christianisme*). L'État doit disposer d'une autonomie vis à vis de Rome. Avec le soutien du roi, l'Église catholique de France, c'est-à-dire l'Église gallicane, affirme son identité et ses particularités face aux prétentions du pape. L'« État dans l'État » que constitue le parti protestant pose problème aux souverains (« une foi, un roi, une loi »). En 1629, à la suite d'une guerre civile dont l'épisode le plus célèbre est la prise de la Rochelle, ils suppriment les *privileges* politiques des protestants (place de sûreté, assemblées). Louis XIV va organiser une persécution administrative contre ces protestants puis va, enfin, révoquer l'Édit de Nantes en 1685. À la même époque, il brime également les jansénistes (cf. *Christianisme*).

L'action du pouvoir central est soutenue par les doctrines absolutistes. L'absolutisme s'oppose aux doctrines politiques traditionnelles qui allient le roi et les trois ordres et insistent sur une représentation des habitants du royaume via les *États généraux*. Pour les monarches absolutistes, Louis XIV par exemple, le roi est au dessus de la nation et au dessus des lois. Il concentre tous les pouvoirs et peut régner sans l'avis des *États généraux*, des *parlements*, des nobles et de ses conseillers. Ce pouvoir absolu, le roi le tient de Dieu dont il est l'image sur Terre (*absolutisme de droit divin*). Le *sacre* du roi (cf. *Le Haut Moyen Âge*) devient une espèce de sacrement symbolisant cette fonction sacrée. Rappelons que les *parlements* français (celui de Paris et ceux installés dans les provinces) ne sont pas, comme en Angleterre, des organes représentatifs de la nation, mais des cours de justice par ailleurs soumises au roi qui peut, en cas de contestation, y imposer l'adoption d'une nouvelle loi lors d'une cérémonie appelée *Lit de justice*. L'usage de ces pouvoirs absolus dépend de la personnalité des souverains. Louis XIII (1610-1643) est introverti et a tendance à déléguer le pouvoir à un « principal ministre » (le cardinal de Richelieu). Louis XIV (1643-1715) accède très jeune au pouvoir. Il est alors secondé par un « principal ministre » (Le cardinal Mazarin) qui suscite le mécontentement d'une partie de la population. Ce mécontentement dégénère en guerre civile (la Fronde 1648-1653) qui traumatise le jeune roi. Après la mort de Mazarin (1661), ce dernier décide alors de se passer de « principal ministre » et d'exalter son pouvoir absolu afin d'éviter toute sécession future. Au contraire, son successeur Louis XV (1715-1774) s'investit peu dans les affaires du royaume. La minorité des rois est une période de faiblesse pour le pouvoir. Un régent, habituellement la reine mère ou un autre membre de la famille royale, dirige le royaume au nom du souverain (Marie de Médicis pour son fils Louis XIII (1610-1614), Anne d'Autriche pour son fils Louis XIV (1643-1651), Philippe d'Orléans pour son petit-neveu Louis XV (1715-1723)). Les grands nobles tentent alors de renforcer leur influence.

Les politiques des souverains français du début du XVI<sup>e</sup> siècle (François Ier, Henri II) peuvent déjà être qualifiées d'absolutistes. Les Guerres de religions (1568-1598), qui sont aussi des guerres civiles entre grands nobles, ralentissent le processus. Deux rois, Henri III et Henri IV, meurent assassinés par des fanatiques catholiques qui les soupçonnent de favoriser les protestants mais qui veulent également défendre l'idée d'une monarchie tempérée contre les excès absolutistes. Le processus absolutiste reprend grâce à Richelieu (« principal ministre » de Louis XIII), Mazarin (« principal ministre » de Louis XIV mineur) et à Louis XIV. L'absolutisme reste la doctrine politique de l'État français jusqu'à la Révolution française. L'absolutisme transforme le roi justicier médiéval en un roi administratif.

Le souverain absolutiste tente en effet de maîtriser les institutions et les corps constitués. Le roi évite d'accueillir dans son Conseil les grands nobles du royaume. Il n'y laisse entrer que des fidèles, parfois membres du *tiers état*, qui resteront obéissants. Les Conseils ressemblent de plus en plus à un exécutif moderne (Conseil des ministres). Ils peuvent être multipliés et se spécialiser (ex : Conseil des finances). Certains conseillers reçoivent le titre de « ministre » ou de « secrétaires d'État » et disposent d'un appareil bureaucratique nommé « ministère ». C'est à ce niveau du pouvoir que l'on retrouve les grands *officiers auliques* (lointains descendants des palais mérovingiens et carolingiens) comme le *chancelier*. Le choix des membres des Conseils repose sur le clientélisme : des familles particulièrement appréciées du roi (les Colbert par exemple) fournissent parfois simultanément trois ou quatre ministres.

La cour du roi devient un lieu extrêmement prestigieux où les grands nobles sont invités à séjourner. Les courtisans vivent au plus près du roi, l'accompagnant dans sa vie quotidienne : repas, messe, voire toilette, coucher etc. Les favoris qui ont su gagner le cœur du roi sont investis de charges officielles. La cour est itinérante. Le roi quitte souvent Paris afin de régler des crises locales. Louis XIV, qui renonce totalement à son intimité et est en représentation permanente, décide de stabiliser sa cour à Versailles, un lieu qui est alors éloigné de Paris. Il exerce un contrôle extrême sur la noblesse courtisane. Après la Fronde, la noblesse accepte l'absolutisme et renonce à la vieille idée médiévale de monarchie tempérée par une association de la haute noblesse du pouvoir. Versailles est un théâtre du pouvoir. L'architecture et les scènes représentées sur les murs intérieurs (fresques, tapisseries, tableaux) exaltent la grandeur du roi. Les symboles solaires sont associés au pouvoir royal (roi-soleil). Des fêtes somptueuses sont données à la cour. Le mécénat artistique permet également au roi de se mettre en évidence. Louis XIV soutient, entre autres, la carrière de Molière. Les académies scientifiques, littéraires, artistiques bénéficient de la protection royale. Aux académiciens littéraires incombe la tâche de faire l'éloge du roi.

Afin de garantir des rentrées rapides, les souverains absolutistes délèguent la collecte des impôts à des *fermiers généraux*. Ces grands financiers avancent la somme au roi puis vont récolter les impôts localement en se servant au passage. Ce nouveau système ne remplace pas le dispositif précédent : les deux systèmes cohabitent. Un véritable appareil fisco-financier (associant fiscalité publique et finances privées) s'impose. Les élites y trouvent leur compte. Elles participent au développement de l'État et s'enrichissent personnellement.

Les *officiers* royaux constituent à la fois un soutien et un frein pour la monarchie absolutiste. Soutien car ils encadrent la population et rendent le roi présent partout dans le royaume. Frein car, dans la mesure où leur fonction est locale, permanente et héréditaire, ils ont tendance à se créer des *clientèles* locales qu'ils défendent face aux pressions du pouvoir central. Afin de concurrencer les gouverneurs qui ont tendance à considérer leur circonscription comme un *fief*, les souverains absolutistes utilisent des *intendants*. Ces derniers ont les pleins pouvoirs et dépendent directement du roi. Leur statut reste fragile. Leurs missions sont temporaires et ils sont révocables, et donc plus obéissants. Les

gouverneurs restent cependant en place. Ici encore, les institutions obsolètes ne sont pas supprimées, les *offices* étant considérées comme une source de revenus importante pour l'État. En superposant ainsi les institutions, les monarques absolutistes compliquent encore davantage la situation administrative du pays. Sur ce point, leur action ne va pas dans le sens de l'unification et de la simplification.

Les *États généraux* ne sont plus convoqués, le roi étant supposé contenir en lui l'avis de la nation. Ils ne seront réunis qu'en 1789, par Louis XVI, pour tenter de résoudre la crise financière dans laquelle l'État est empêtré. Ce sera la première phase de la Révolution française.

Les communautés urbaines ont d'abord été soutenues par les rois afin de concurrencer les grands nobles (cf. *Supra*). Les souverains absolutistes du XVII<sup>e</sup> siècle, qui n'ont plus à craindre les grands nobles, tentent désormais de contrer l'autonomie des cités dont les finances sont soumises aux *intendants*. Les souverains tentent également de transformer les gouvernements des villes, au départ autonomes, en cellule administrative au service de l'État. Les magistrats urbains deviennent des agents du roi, soumis aux *intendants*. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'État tente de supprimer les *corporations*. Il n'y parvient pas mais des ateliers libres ne dépendant d'aucune *corporation* apparaissent dans les grandes villes. Les révoltes populaires antifiscales sont moins fréquentes. Elles ne sont plus soutenues par les élites locales, ralliées à l'absolutisme.

La guerre contribue à la gloire du monarque absolutiste et donc à celle de l'État. Le roi participe lui-même aux combats ou, du moins, rend visite à ses troupes. La victoire militaire qui permet l'agrandissement du royaume renforce le sentiment d'unité nationale et le caractère sacré du roi. La désacralisation de la monarchie au XVIII<sup>e</sup> siècle est en partie liée au fait que Louis XV et Louis XVI renoncent à la politique guerrière de leurs prédécesseurs. La guerre est également très chère et nécessite des ponctions fiscales importantes.

La France est cernée de toute part par les États des Habsbourg (Pays Bas, Espagne, Empire germanique, Italie). Contrairement à cet empire des Habsbourg, elle est un état central uniforme et non une accumulation de possessions. Cette configuration géostratégique permet de faire la guerre à domicile. Le transport des troupes ne pose donc pas de problème. Les rois Habsbourg d'Espagne doivent, eux, sans cesse opérer des transferts de troupes à travers toute l'Europe. La France est de plus le seul pays d'Europe à disposer de trois ouvertures maritimes (Méditerranée, Atlantique, Mer du Nord). L'encercllement de la France par les possessions des Habsbourg renforce le sentiment d'unité nationale. La France est une forteresse assiégée.

Au fil du XVII<sup>e</sup> siècle, la guerre prend peu à peu des allures modernes. Les stratégies se basent davantage sur l'art de combiner artillerie, cavalerie et infanterie, de combiner armée de terre et armée de mer et d'utiliser les fortifications. Les piques (longues lances) sont beaucoup moins utilisées ainsi que les cuirasses et les casques, définitivement dépassés par les progrès des armes à feu, ce qui permet une plus grande mobilité des unités. Le fusil à baïonnette se généralise. Les fortifications sont de plus en

plus élaborées. Des *glacis* de terre permettent de gêner l'adversaire. Les bastions et le plan polygonal permettent de multiplier les angles de tir. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Vauban, le plus grand ingénieur militaire de son temps, organise aux frontières un impressionnant réseau de forteresses (+ citadelle de Namur). Les soldats sont de plus en plus nombreux. Louis XIV parvient à mobiliser jusqu'à 600 000 hommes. Les rois sont contraints de recourir au système du recrutement national. Chaque communauté urbaine ou rurale est sommée de livrer un certain nombre de soldats tirés au sort. Les notables peuvent payer un remplaçant. Les armées coûtent cher, même en temps de paix. Leur entretien génère une énorme pression fiscale. La guerre est le premier poste de dépense dans le budget de l'État qu'elle contribue à endetter. La crise financière qui est une des causes de la Révolution française est en partie due à la politique militaire, même si le XVIII<sup>e</sup> siècle est plus pacifique que le XVII<sup>e</sup>.

Louis XIV est le roi guerrier par excellence. Il entreprend des campagnes militaires qui ont pour but d'agrandir le royaume au détriment des États des Habsbourg (conquête de l'Alsace, du Hainaut, d'une partie de la Flandre, etc.). (Pour le détail des campagnes militaires, cf. *Expansion européenne*). Louis XIV parvient à imposer la prédominance française en Europe à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'absolutisme s'épanouit en France mais tente aussi d'autres monarques européens, notamment les rois Stuarts en Angleterre et en Écosse, qui ne parviendront cependant pas à le pousser aussi loin que Louis XIV. Afin de tenter de s'imposer, les rois Stuarts s'appuient sur l'Église anglicane dont ils sont les chefs. Ils s'opposent ainsi à la fois aux parlementaires, opposés à un pouvoir royal fort, et aux calvinistes dissidents, opposés à l'Église anglicane. Cette situation explosive débouche sur les deux révolutions anglaises (1641-1649 et 1688-1689) qui elles-mêmes débouchent sur l'émergence d'un régime parlementaire fort sous la dynastie de Hanovre (1714-1901). Les pouvoirs du souverain sont considérablement réduits. Le **Parlement**, représentant la population, participe à toutes les décisions. (cf. *Christianisme*)

### La famille sous l'Ancien Régime

La famille est vécue comme une institution divine (dans la Bible, Dieu institue la famille en donnant Ève à Adam et en leur demandant de faire des enfants). Pour les catholiques, l'Église est d'ailleurs le lieu où se fondent les familles dans la mesure où l'aventure familiale commence par le sacrement du mariage. En ne comptant pas le mariage au nombre des sacrements, les protestants rompent avec cette conception et laïcisent le mariage qui devient une institution civile et non plus religieuse. Catholiques et protestants sont, par contre, d'accord en ce qui concerne le but du mariage : la procréation et la canalisation des énergies sexuelles. Le divorce n'est accordé qu'en cas exceptionnel, par exemple si un des deux conjoints entre en religion, devient hérétique, est convaincu de sorcellerie, etc. À l'Époque moderne, les États catholiques développent une législation matrimoniale (nombre des témoins, nécessité du consentement des parents, etc.) qui se superpose aux règles religieuses, préparant ainsi les esprits à accepter

une définition civile de l'institution matrimoniale et une distinction entre le mariage civil et le mariage religieux.

C'est donc le mariage, et non la construction d'un sentiment amoureux, qui constitue le point de départ des couples. L'existence de liens affectifs entre les époux n'est pas un préalable à l'union. La passion amoureuse est, bien au contraire, souvent considérée comme un danger pour le couple. De plus, aux yeux de l'Église, elle risque de valoriser la recherche du plaisir charnel au sein de l'union matrimoniale. Les parents des conjoints gardent d'ailleurs le contrôle et tentent d'éviter les mésalliances. Cette pression sociale exercée sur le futur marié en quête d'une épouse est plus forte chez les grands *bourgeois* ou les nobles, qui doivent avant tout penser au patrimoine et à la renommée familiale. Les stratégies matrimoniales permettent l'union de deux patrimoines familiaux et la constitution d'un réseau. Paysans et ouvriers ont davantage de libertés dans le choix de leur épouse. Dans une société cloisonnée socialement et géographiquement, les unions sont souvent endogames (= entre des conjoints proches géographiquement) et homogames (= entre des conjoints de condition sociale identique).

Le mariage est habituellement précédé d'une période pendant laquelle les futurs époux peuvent se fréquenter sous le contrôle des parents ou de la communauté qui ne tolèrent aucune intimité. Il est de coutume pour le garçon d'offrir un présent à sa promise, parfois une bague mais pas seulement. Les fiançailles, c'est-à-dire un engagement oral prononcé devant un prêtre, ne sont pas obligatoires. Dans certaines régions (Corse, Pays basque), les fiançailles ouvrent une période de cohabitation, un mariage à l'essai qui est, évidemment, combattu par l'Église. Les enjeux financiers peuvent être réglés par un contrat de mariage. La publication des bans, c'est à dire l'annonce officielle du mariage lors d'une messe, est obligatoire depuis le concile de Trente. Elle permet de faire émerger d'éventuelles oppositions.

La célébration religieuse se déroule dans la paroisse de la mariée. Cette dernière ne porte pas nécessairement de vêtements particuliers. Elle peut, par contre, porter une couronne de fleurs. Le repas de noce et le bal peuvent être ponctués de rituels, comme le vol de la chaussure de la mariée pour l'empêcher symboliquement de fuir. Le lendemain matin, les convives apportent, dans la chambre nuptiale, un repas copieux aux époux ce qui leur permet de vérifier que le mariage a été consommé. À la campagne, les noces se célèbrent plutôt en hivers afin de ne pas perturber les travaux des champs. La noce permet d'y rompre avec la frugalité ordinaire : on y consomme notamment de la viande.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, on se marie tardivement (25-28 ans). Le futur marié doit en effet déjà être capable de subvenir au besoin d'une famille et la future épouse doit être capable de fournir une dot. De plus, le mariage tardif permet de limiter drastiquement les naissances dans la mesure où l'âge moyen de la ménopause est alors de 45 ans. Le mariage tardif peut être ainsi considéré comme un contraceptif. Reste à gérer le problème de la canalisation des pulsions sexuelles de cette jeunesse condamnée théoriquement à la continence sexuelle. La situation des grands *bourgeois* ou des grands nobles est différentes. Les premiers doivent achever leur apprentissage dans le commerce ou la finance avant de convoler et se marient donc encore plus tard. Les seconds, obsédés par

la perpétuation du *lignage*, marient leurs enfants très tôt afin d'augmenter les chances d'obtenir un héritier male.

Le célibat est rare et perçu comme une anomalie, voire un échec personnel ou familial. Les unions se terminent avec la mort d'un des deux conjoints. La mortalité importante limite la durée d'une union à vingt ans en moyenne. Les femmes meurent souvent en couche mais, si elles passent le cap des quarante ans, elles ont beaucoup de chance de survivre à leur mari, miné par le travail manuel. La mortalité rend la condition de veuf ou de veuve assez commune. Le remariage est donc assez fréquent mais il est parfois mal perçu par la population, surtout lorsque les époux sont mal assortis (ex : un vieux veuf et une jeune célibataire). La communauté manifeste alors sa désapprobation par un charivari, sorte de tapage nocturne organisé pouvant parfois dégénérer et qui est donc combattu par l'Église et l'État.

Dans la mesure où la femme, en tant que fille d'un père, en tant que femme d'un époux ou en tant que religieuse encadrée par un confesseur, doit toujours demeurer sous le joug masculin, le veuvage féminin effraye. Il est la seule occasion pour les femmes de s'émanciper. Dans certains milieux, comme dans celui des imprimeurs, elles peuvent même reprendre la gestion de l'activité familiale. On préférerait alors les voir se remarier ou, mieux encore, entrer au couvent.

La supériorité masculine au sein du couple est incontestée. Un proverbe picard dit « Quand le coq a chanté, la poule doit se taire ». Si la vie de couple ne change rien au statut de la femme, qui passe de la tutelle de son père à celle de son mari, le marié, lui, s'émancipe totalement par le mariage et doit jouer son nouveau rôle de chef de famille. Les prérogatives masculines sont importantes : le mari choisit le domicile et gère les biens du ménage, y compris ceux que l'épouse a amené en dot. Depuis la fin du Moyen Âge, la femme est, de plus, frappée d'incapacité juridique. Ses actes officiels, y compris les achats et ventes, ne sont valides qu'avec l'aval de son mari.

La nature des relations conjugales semble évoluer au fil des siècles. Au début de l'époque moderne, l'amour conjugal est essentiellement vécu comme une bonne entente permettant le bon déroulement de la vie du couple. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles apparaissent, dans les textes privés (correspondances, journaux intimes) des expressions plus passionnées. L'adultère peut en principe entraîner une autorisation de séparation de corps. C'est principalement celui de la femme qui fait l'objet de procédures judiciaires car il laisse planer le doute sur la légitimité des enfants. L'époux ne risque pour sa part aucune poursuite.

La procréation est le but du mariage. La mise au monde d'enfants est une des rares choses qui valorise la femme au sein du couple. La stérilité, généralement attribuée à l'épouse, est un malheur ressenti comme une malédiction et qui entraîne souvent les moqueries de la communauté. La religion et les croyances populaires viennent au secours des femmes stériles ou prétendues telles : dévotion à la Vierge, à sainte Anne ou sainte Marguerite, consultation d'un rebouteux, ingestion de potions... ou rituels magiques plus étonnants (ex : frotter son ventre contre la cloche de l'Église du village). La pression

exercée sur l'épouse est donc énorme, d'autant que l'enfant doit être de préférence un garçon. Dans les familles nobles, il s'agit même d'une nécessité : seul un héritier mâle peut faire survivre le *lignage* et assurer la conservation du patrimoine familial.

Les familles de l'Époque moderne donnent en moyenne naissance à cinq enfants. Les familles de plus de dix enfants ne sont pas rares. La fécondité est plus élevée dans les villes où il est possible de trouver des nourrices et où les mères échappent ainsi à l'allaitement maternel qui retarde la possibilité de concevoir un nouvel enfant. La fécondité est fragile. Les famines la font chuter en fragilisant les corps et en diminuant les capacités des femmes à concevoir.

La fécondité baisse progressivement au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que la situation économique générale s'améliore. Il s'agit très probablement d'un indice d'un recours généralisé à la contraception (généralement par interruption du coït), en contradiction avec la doctrine de l'Église catholique. Les protestants qui estiment qu'il faut éviter à tout prix de faire des enfants qu'on ne peut pas nourrir, n'ont pour leur part pas de remords à recourir à la contraception. Les motifs de la réduction des naissances sont multiples : concentrer ses soins et son attention à un plus petit nombre d'enfants, émancipation des femmes qui ne souhaitent plus être soumises au rythme infernal des accouchements à répétition, éviter la paupérisation ou, pour les familles aisées, éviter la dispersion du patrimoine.

La grossesse et l'accouchement sont des moments périlleux. Afin de conjurer le sort, les femmes ont recours à la dévotion religieuse et portent des amulettes. Les accidents physiques interrompent fréquemment la grossesse. Les prématurés ne survivent pas. Les fausses couches sont nombreuses. Les mères meurent souvent en couche. L'accouchement se passe à la maison et est l'occasion de l'expression de la solidarité féminine. La future mère est assistée des femmes du village ou du quartier, encadrées par la sage-femme. Les hommes sont exclus. La sage-femme est étroitement surveillée par l'Église et l'État. Elle doit être capable, en cas de problème, de baptiser l'enfant en urgence et ne peut donc être bégue. Elle doit être d'une moralité irréprochable et ne peut être soupçonnée d'infanticide ou de substitution d'enfants. Le corps du nouveau-né est considéré comme faible et imparfait. La sage femme remodèle le crâne de l'enfant afin de l'arrondir. Dans la même optique, subvenir aux besoins d'un corps mou et imparfait, le nouveau-né est emmaillotté, presque momifié, dans des bandelettes de contention. Au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle, les familles aisées ont recours à un chirurgien accoucheur. Les progrès de l'obstétrique permettent de limiter les accidents.

Après l'accouchement, la femme reste alitée quelques jours. Son rétablissement complet et son retour à la vie sociale s'accompagne d'une cérémonie religieuse de purification, les « relevailles » (le prêtre verse de l'eau bénite sur le front de la jeune mère). Le baptême est la première étape importante dans la vie de l'enfant. Dans la mesure où il est nécessaire au salut et dans la mesure où les risques de mortalité infantile sont très élevés, il est habituellement pratiqué dans les vingt-quatre heures. En cas de danger avéré, il est pratiqué encore plus rapidement. On peut même baptiser *in-utero*. Il arrive cependant qu'on n'ait pas la possibilité de baptiser le nourrisson à temps. Dans certaines régions, on

amène l'enfant mort dans une chapelle consacrée à la Vierge. La mère de l'enfant demande alors à la mère de Dieu de redonner la vie au nourrisson. Lorsque, après plusieurs heures ou plusieurs jours de veilles et de prières, le cadavre semble bouger, on le baptise immédiatement. Un de ces *sanctuaires à répit* se situait à Moha (près de Huy). Certains *sanctuaires à répit* français ont fonctionné jusqu'en 1914. Les âmes des enfants morts sans baptême sont condamnées à errer dans les Limbes. Seuls les baptisés peuvent être enterrés au cimetière.

Les parrains et marraines qui transmettent leurs prénoms à l'enfant sont habituellement choisis dans la famille. Ce sont souvent les grands parents. Les prénoms peuvent ainsi se transmettre de génération en génération, ce qui empêche le renouvellement du stock (Pierre, Jean, François, Marie, Anne sont les plus fréquents). Parrains et marraines sont en théorie chargés de l'éducation religieuse. En pratique, il ne semble pas que des liens de nature particulière se tissent entre eux et l'enfant. Une petite fête profane accompagne la cérémonie religieuse, ce qui déplaît à l'Église qui y voit un risque d'affaiblissement de la dimension spirituelle du sacrement.

Les familles aisées placent leurs nouveaux nés chez une nourrice qui les allaite et s'occupe d'une première éducation. L'enfant y reste jusqu'à son sevrage, c'est à dire en moyenne deux ans. Les nourrices professionnelles qui s'occupent de plusieurs enfants à la fois sont souvent accusées de négligence. Elles font parfois progresser le taux de mortalité infantile.

L'enfant est avant tout considéré comme un adulte en devenir, un être imparfait qu'il faut sociabiliser, instruire, rendre autonome, etc. Le vocabulaire utilisé pour le décrire dans les textes théoriques sur l'éducation est assez méprisant. Privé de raison, l'enfant est vu comme un animal. Afin de mener à bien cette éducation, le père de famille dispose de tout pouvoir. Il est l'image de Dieu dans sa famille comme le roi est l'image de Dieu en son royaume. Il a notamment le droit d'infliger des châtiments physiques qui, selon les témoignages, pouvaient être d'une extrême violence. Selon certaines *coutumes* locales, la soumission à la tutelle paternelle peut continuer jusque soixante ans et n'est rompue que par le mariage.

Filles et garçons ne reçoivent pas la même éducation familiale. Les premières doivent se préparer à leur rôle de mère, d'épouse et de ménagère. Les seconds doivent se préparer à nourrir leur famille. L'éducation religieuse, par contre, s'impose à tous. L'accès à l'école varie selon les situations sociales et géographiques. Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les communautés rurales sont obligées de tenir une petite école, généralement gérées par le curé de la paroisse. Les parents peu aisés ne peuvent accéder à cette scolarité élémentaire, payante et non-obligatoire. Pour lutter contre cette situation, les Frères des écoles chrétiennes ouvrent, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des établissements spécialement destinés aux pauvres. Les collèges jésuites qui apparaissent dans toute l'Europe au XVII<sup>e</sup> siècle sont plus élitistes. Les familles très aisées, nobles ou *bourgeoises*, préfèrent confier leurs enfants à des précepteurs.

Au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle, les méthodes brutales sont de moins en moins prisées. Si de nombreux philosophes des Lumières s'opposent à l'éducation des masses, certains penseurs, comme Diderot, estiment que tous doivent y avoir accès. On se demande, par ailleurs, s'il est possible, utile ou convenable d'initier les femmes à la littérature ou aux sciences. L'alphabétisation progresse. À la fin de l'époque moderne, 50 % des français et 25 % des françaises parviennent à signer leur acte de mariage.

Le but de l'éducation masculine est essentiellement de permettre aux fils d'être en mesure de reprendre l'activité paternelle. Si la plupart des trajectoires professionnelles débouchent ainsi sur une reproduction sociale, on remarque également des élévations sociales spectaculaires mais particulièrement lentes. De génération en génération, une famille peut passer de l'état de paysan à celui d'artisan, de *maître* artisan, de commerçant, d'*officier* du roi et ainsi accéder à la noblesse. C'est le cas des Colbert. La mobilité sociale existe donc. Elle s'accélère au XVIII<sup>e</sup> siècle et est plus marquée dans les grandes villes.

Les enfants non-désirés, souvent né hors-mariage, sont de plus en plus nombreux au fil de l'époque moderne. On s'en débarrasse habituellement par abandon... mais l'infanticide et l'avortement sont parfois pratiqués. Encore une fois, les croyances populaires sont mobilisées : les femmes qui souhaitent avorter consomment des potions à base de plante ou à base de rouille de cloches. L'avortement n'est pas nécessairement perçu comme un acte grave. L'Église met du temps à l'interdire car personne ne sait à quel moment de la grossesse le fœtus reçoit une âme. Les infanticides sont bien plus graves dans la mesure où ils sont pratiqués juste après la naissance et condamnent ainsi aux limbes un enfant privé de baptême. Les femmes qui accouchent seules et dont l'enfant est mort risquent l'exécution capitale. L'abandon devient une pratique courante à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il permet d'évacuer le fruit d'une union hors-mariage mais est également utilisé par les couples mariés incapables de subvenir aux besoins du nouveau-né. Les institutions religieuses spécialisées dans l'accueil d'enfants abandonnés sont débordées. Les portes de ces institutions sont dotées de boîtes tournantes permettant un abandon discret et anonyme. La mortalité infantile dans ces établissements est effroyable (plus de 50 %). Rousseau, grand défenseur des valeurs familiales et de l'allaitement maternel, abandonna cinq enfants.

Les bâtards sont l'objet d'une réprobation sociale qu'expriment les traditions locales (ex : ne pas faire sonner les cloches lors de leur baptême). Les enfants abandonnés qui parviennent à survivre exercent souvent de petits métiers ou tombent dans la mendicité. Ils sont méprisés, ce qui explique qu'abandon, contraception et avortement (mais pas infanticide) sont tolérés.

Les structures familiales sont assez proches des nôtres. Le logis familial est le plus souvent *nucléaire*, c'est-à-dire qu'il n'héberge qu'un noyau familial composé des parents et de leurs enfants. Ces derniers quittent un jour la maison familiale et fondent à leur tour un foyer. Il faut donc tordre le cou au mythe du logis patriarcal qui accueille plusieurs générations soumises à l'autorité d'un patriarche, possesseur des biens familiaux. Ces *familles souches* sont minoritaires et localisées régionalement, surtout dans le sud de la France. Ce type de famille crée des frictions générationnelles et est nettement moins

stable que le modèle **nucléaire**, d'autant qu'il se base sur le principe de la transmission du patrimoine au fils aîné qui doit héberger les cadets dont le statut n'est pas éloigné de celui de domestique.

On retrouve des domestiques dans de très nombreux foyers. Les fermiers aisés cohabitent ainsi avec un personnel relativement nombreux (*valets* de ferme, servantes etc.). Les familles **nucléaires** peuvent aussi s'agrandir en accueillant des locataires, des parents désargentés, des enfants mis en nourrice, etc. La mortalité importante a pour conséquence la recomposition fréquente du foyer. Par contre, l'allongement de l'espérance de vie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle amène les familles **nucléaires** à accueillir des parents âgés ne pouvant plus subvenir à leurs besoins.

Les disparités sociales sont énormes. En ville, les familles nobles occupent de luxueux hôtels particuliers de plus de vingt pièces, parfois entourés d'un jardin et protégés des bruits et des odeurs de la ville par un mur. Les riches **bourgeois** disposent de logis confortables d'une dizaine de pièces. Les ouvriers et petits artisans doivent se contenter d'une ou deux pièces.

Les nobles et certains **bourgeois** disposent également de résidences de campagne où ils passent l'été et où ils peuvent fuir les épidémies qui frappent la ville. Les nobles divisent ainsi leur temps entre la gestion de leurs domaines seigneuriaux ruraux et le luxe tapageur de leur hôtel particulier où ils sont en représentation sociale permanente. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une quête d'intimité (cf. *ci-dessous*) pousse les nobles à réaménager leur espace de vie, notamment en aménageant des couloirs qui permettent à l'individu de rejoindre sa chambre sans passer par les espaces de vie intimes des autres membres de la famille. Les familles modestes n'ont pas la chance de pouvoir conquérir leur intimité. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les immeubles urbains populaires abritent habituellement dix familles. À Toulouse, vers 1800, un immeuble de cinq étages abrite trente-six familles disposant chacune d'une chambre minuscule.

L'habitat rural est très hétérogène. La taille et les matériaux utilisés varient selon les régions. Les murs peuvent être de pierre, de briques ou de bois. Les toits sont le plus habituellement en chaume. Les ardoises et les tuiles sont réservées aux demeures des paysans aisés. Le sol est le plus habituellement en terre battue qu'on peut tenter d'isoler grâce à de la paille. Les fenêtres sont peu nombreuses. La cheminée sert à la fois à chauffer (sans grand résultat), à éclairer et à cuisiner. Les plafonds sont bas. Le mobilier se réduit à peu de chose (lit, banc, coffre). Parfois, on ne dispose que d'une pièce polyvalente. Dans les cas extrêmes, animaux et humains cohabitent. Les lits, souvent à rideaux afin de garder la chaleur, accueillent souvent plus de deux personnes.

Les familles rurales ou artisanes sont le plus souvent des lieux de production. Toute la famille est sollicitée pour soutenir l'activité familiale. À la campagne, le mari se consacre aux gros travaux agricoles mais la femme n'est pas uniquement reléguée à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants. Elle doit également effectuer toutes les tâches agricoles secondaires (comme le **glanage**) et arrondit les fins de mois grâce à des activités textiles (**filage** ou **tissage** de la laine ou du lin). Les enfants sont mis à

contribution dès l'âge de sept ans. Ils apprennent peu à peu le métier (agriculture et élevage dans les campagnes, mais aussi artisanat dans les villes). Dès l'âge de dix ans, les fils sont parfois envoyés comme domestiques ou *apprentis* dans d'autres foyers. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les enfants constituent une grande part de la main d'œuvre de manufactures préindustrielles. En pays liégeois, la transition vers l'industrialisation se marque par une complémentarité entre activités agricoles et activités métallurgiques (les cloutiers des villages du plateau de Herve sont également agriculteurs).

La mortalité à la fin de l'Ancien Régime est quatre fois plus importante que de nos jours. La peste reste présente en Europe tout au long de l'Ancien Régime. Les famines sont nombreuses. Elles sont produites par une cherté des grains due à de mauvaises récoltes suivies d'hivers rigoureux qui rendent la *soudure* problématique (ex : à la suite de l'hiver rigoureux de 1709 : un million de morts). La mortalité se conjugue à la baisse de la natalité car la malnutrition rend les femmes temporairement stériles et retarde la date des noces. On assiste alors à des catastrophes démographiques. Les périodes difficiles sont propices aux migrations : les urbains fuient la ville en cas d'épidémie, les ruraux fuient la campagne afin de trouver du travail en ville en cas de famine.

Les enfants sont particulièrement fragiles. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, moins de deux tiers des enfants atteignent l'âge de dix ans. La situation est encore plus grave en ville où seul un enfant sur deux survit. Les causes de la mortalité infantile sont multiples : prématurité, condition d'accouchement, maladies du nourrisson, malnutrition, etc. La mise en nourrice et le passage à une alimentation solide sont deux moments à risque. L'amélioration des conditions d'accouchement au XVIII<sup>e</sup> siècle permet de relever un peu les chiffres. La forte mortalité infantile explique que l'espérance de vie n'est que de trente ans. Dans les faits, on meurt souvent à cinquante ou soixante ans. On connaît des centenaires.

La mort survient à la maison, au sein du monde familial. Le mort est lavé et exposé aux visiteurs. La pièce où l'on a trouvé le cadavre fait l'objet d'un rituel conjurant le mauvais sort : on tourne les miroirs, on voile les tableaux et on arrête les horloges. Lors de la veillée funèbre, les familles et les proches prient et évoquent ensemble la vie du défunt. Il est ensuite transporté vers le cimetière. Les nobles sont souvent enterrés directement dans l'Église. Les corps des non-catholiques peuvent être jetés à la voirie. Le deuil se poursuit après la mort du proche et se matérialise par le port de vêtements sombres.

La législation de la Révolution française modifie les conditions de vie familiale. En 1791, le mariage devient un contrat civil indépendant de la cérémonie religieuse. En 1792, l'état civil est laïcisé et le divorce est autorisé. En 1793, les bâtards sont mis sur un pied d'égalité avec les enfants légitime. Certaines familles rompent complètement avec les cérémonies religieuses. L'Église catholique perd ainsi un puissant moyen de contrôle des populations. Le désir de rompre avec l'emprise du christianisme sur la famille se traduit localement par l'emploi de prénoms républicains qui concurrencent les prénoms traditionnels (Rousseau, Liberté, Égalité, Fidèle, Thermidor, etc.).

La principale modification qui s'opère à la fin de l'Époque moderne est le passage d'une famille subie à une famille choisie. Les sentiments semblent jouer davantage dans la composition des couples. La baisse de la mortalité permet de diminuer le nombre de grossesses et incite à un usage accru de la contraception. La diminution de l'emprise de l'Église permet davantage de liberté dans les comportements.

### Vers les révolutions

Au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle, les finances royales se dégradent. Les financiers privés qui prêtent à l'État imposent des taux d'intérêt exorbitant (parfois 25 %). L'émergence d'une classe de financiers enrichis par la débâcle de l'État brouille encore plus le découpage traditionnel. La frontière entre haute *bourgeoisie* et noblesse est de plus en plus floue. Les mariages entre familles nobles et *bourgeoises* se multiplient. Les financiers accèdent systématiquement à la noblesse en achetant des *offices*. L'idée que l'honorabilité dépend du mérite personnel et non de la naissance progresse.

Les rois multiplient les tentatives, souvent malheureuses, pour renflouer les caisses de l'État. La tentative la plus spectaculaire est l'adoption du système de Law (1716-1720). Law est un financier écossais qui met en place un système de papier monnaie, ancêtre des billets de banque. Ces billets sont des parts (actions) d'une banque royale. Ils sont convertibles en or et peuvent servir à payer l'impôt. Cette banque gère les sociétés coloniales françaises (Amérique et Inde) qui fournissent le capital. Law, qui contrôle les finances et le commerce extérieur du royaume, essaie d'interdire l'usage des monnaies métalliques afin d'obtenir le soutien de toute la population. Les colonies n'attirent que peu de migrants et peinent à décoller économiquement. Les spéculateurs ont fait monter artificiellement le prix des actions alors que les rentrées réelles sont faibles. La banqueroute est inévitable. Elle provoque des émeutes sanglantes. Les initiés parviennent à revendre leurs billets. En tout, deux millions de personnes avaient acheté de ces billets. L'État a pu rembourser une partie des participants.

### "Révolution agricole" ?

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un ensemble de petits progrès permettent l'amélioration des rendements. Cette « Révolution agricole » n'est pas aussi brusque et impressionnante que le sera la « Révolution industrielle ». L'outillage se perfectionne : herse en métal, semoir mécanique. Les *jachères* sont abandonnées au profit de cultures intermédiaires (trèfles, luzerne) qui permettent une régénération du sol tout en contribuant à l'alimentation du bétail qui, mieux nourri et plus nombreux, fournit d'avantage de fumier. Les champs et les pâtures sont de plus en plus souvent encloses (*enclosure*). Ce mouvement se heurte à la pratique ancienne des *biens communaux*, ces terrains gérés par l'ensemble de la communauté villageoise. La propriété privée se développe. Des parcelles négligées sont mises en valeur. Les haies qui séparent désormais les propriétés permettent d'améliorer les rendements (protection contre le vent, protection du bétail, drainage grâce au fossé creusé

afin d'extraire la terre permettant de créer la butte sur laquelle se situe la haie, etc.). Ces innovations sont généralement originaires d'Angleterre.

## Les Lumières et l'absolutisme

Les Lumières menacent l'absolutisme car elles relativisent l'importance de Dieu et parce qu'elles soumettent l'État et la religion à la critique de la raison. Les critiques des Philosophes des Lumières sont relayées par l'opinion publique qui se développe alors (cf. *La Vie intellectuelle en Occident*). Les **bourgeois** se passionnent pour les questions religieuses ou politiques et s'estiment autorisés à commenter les décisions du roi.

Les Philosophes français des Lumières ne parviennent pas à imposer leurs idées en France mais influencent directement des monarques étrangers (Voltaire et Frédéric II de Prusse, Diderot et Catherine II de Russie). Ils ne remettent pas en cause le pouvoir absolu du souverain mais en propose une version radicalement différente. Le souverain devient un **despote éclairé**, c'est-à-dire un souverain agissant en philosophe et non en représentant de Dieu sur Terre. Il y a donc sécularisation de l'État. Le but du **despote éclairé** est le bien être de son peuple (« tout pour le peuple, rien par le peuple »). (cf. *Vie intellectuelle en Occident*)

Les Lumières proposent également un autre modèle inspiré du parlementarisme anglais qui fascine les philosophes (« anglomanie »). Influencé par Locke, Montesquieu propose ainsi de séparer le pouvoir absolu en trois entités (législatif, judiciaire, exécutif) et suggère de confier le pouvoir législatif à une assemblée représentative élue (un **Parlement** dans le sens anglais du terme) qui peut aussi, d'une certaine façon, évoquer les **États généraux**. C'est la naissance du libéralisme politique. (cf. *Vie intellectuelle en Occident*)

Rousseau envisage pour sa part un régime basé sur la participation directe des citoyens inspiré du régime démocratique athénien. Il ne s'agit cependant pas d'une démocratie moderne, dans la mesure où il n'y a pas de place pour une opposition politique, la minorité devant se ranger à l'avis de la majorité après le scrutin. Les théories de Rousseau et Montesquieu influenceront les systèmes politiques mis en place par la Révolution française. (cf. *Vie intellectuelle en Occident*)

Parallèlement au progrès du mouvement des Lumières, l'image royale se dégrade. Louis XV, malheureux sur les champs de batailles et incapable d'instaurer une politique fiscale profitant de l'enrichissement du pays et hésitant entre ouvertures au libéralisme économique et politique traditionnelles, devient impopulaire et est même victime d'une tentative de meurtre. Damiens, le coupable, sera, selon la coutume, écartelé. La société, de plus en plus laïque, a de plus en plus de mal à croire aux pouvoirs surnaturels du roi (**sacre, thaumaturgie**).

## Lumières et société d'Ancien Régime

La Philosophie des Lumières sape également, de façon plus large, les bases sociales de l'Ancien Régime. Elle place l'individu au centre de la société et rompt ainsi avec le corporatisme. Les *corporations* et, plus généralement, l'esprit de corps, par exemple au sein du clergé ou de la noblesse, sont le moteur de la société d'Ancien Régime. Ils permettent à chaque individu de trouver sa place. Par ailleurs, l'individualisme progresse effectivement. En témoignent l'importance désormais accordée à la toilette qui se traduit par l'aménagement, au sein des demeures des familles aisées, de lieux intimes. L'idée d'une séparation entre vie privée et vie publique s'affirme. L'individualisme s'affirme également par la rédaction de journaux intimes. Autre indice, les individus connaissent à présent leur âge exact.

La Philosophie des Lumière est également utilitariste. Une chose est bonne si elle se révèle utile à la société. Cette idée est incompatible avec la vision sociale de l'Ancien Régime qui peut valoriser l'inaction (moines, nobles rentiers).

Enfin, le progrès scientifique, auquel les philosophes des Lumières vouent un culte, devient de plus en plus palpable. En 1770, Joseph Cugnot met au point le fardier, un véhicule automobile mu par la vapeur (4 km/h). En 1783, les frères Montgolfier font une démonstration publique retentissante de leur machine volante (100 m d'altitude).

## Physiocratie et Libéralisme économique

Les théories mercantilistes dominent en France jusqu'à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont alors concurrencées par les théories libérales et *physiocratiques* qui trouvent écho dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Le libéralisme économique qui se développe, en tant que pensée, à la suite du libéralisme politique de John Locke (cf. *Vie intellectuelle*) grâce à des penseurs comme Adam Smith, prône une libre circulation des biens et des personnes. L'État n'a plus à intervenir en matière économique, par exemple en taxant les produits étrangers. La liberté d'entreprise et la liberté de consommation ne peuvent être freinées. La limitation des pouvoirs de l'État en matière économique prolonge la lutte menée par certains Philosophes des Lumières contre le pouvoir absolu (ex : Parlementarisme anglais, séparation des pouvoirs chez Montesquieu).

Les *physiocrates* veulent privilégier le secteur agricole qui constitue, pour eux, la véritable richesse d'un État. Ils souhaitent donc moderniser la production et aspirent, logiquement, à la fin des seigneuries. Ils tentent de développer en France les innovations agricoles venues d'Angleterre. Ils sont séduits par le libéralisme et veulent imposer la libre circulation des marchandises.

Paradoxalement, libéralisme et *physiocratie* sont peu compatibles avec le système du *despotisme éclairé*, pourtant soutenu par de nombreux Philosophes.

Parallèlement à l'évolution des pensées économiques, les progrès du capitalisme enrichissent une (petite) partie de la population. La France est un pays riche... mais géré par un appareil d'État de plus en plus pauvre qui, bloqué par les traditions, les *libertés* et

les *privilèges*, ne parvient pas à élaborer un système fiscal performant lui permettant de profiter de la croissance.

## Progrès des Lumières

La Philosophie des Lumières séduit de nombreux nobles (ex : Montesquieu est noble). Les vieux ressentiments anti-absolutistes des nobles basés sur la théorie d'une monarchie tempérée par l'association des nobles au pouvoir, d'une part, et la critique des Lumières, d'autre part, fusionnent. Les parlementaires sont, eux aussi, séduits par le discours des Lumières. Opposants traditionnels de l'absolutisme et influencés par le modèle parlementaire anglais, ils ont tendance à s'estimer, en l'absence des *États généraux* qui ne sont plus convoqués, comme les représentants de la société contre les abus de la monarchie.

Louis XVI tente de suivre l'exemple des *despotes éclairés* et se lance sans succès dans une politique réformatrice (ex : en 1787, les calvinistes sont de nouveau tolérés). L'autoritarisme du pouvoir central passe mal, même si les réformes sont « éclairées » (ex : abandon de la torture). Les *parlements*, parfois appuyés par des émeutes populaires, résistent. Les pamphlets contre le pouvoir se multiplient, tout comme les critiques issues des clubs d'intellectuels « éclairés » et des journaux qui paraissent alors de plus en plus librement. Les *privilèges* de la noblesse focalisent peu à peu le mécontentement du *tiers état*. Les mauvaises récoltes n'arrangent pas les choses. Des révoltes antifiscales éclatent dans tout le pays. En 1789, après l'échec successif de cinq ministres chargés de réformer le système fiscal, Louis XVI doit accepter de réunir les *États généraux*. Ce sera le premier acte de la Révolution...

### La Liberté contre les *libertés*

Le principe philosophique de la Liberté (au singulier) est une des bases du droit contemporain. L'individu est libre, c'est-à-dire qu'il a le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Cette liberté touche divers domaines : la pensée, le culte, l'entreprise, l'association, etc. Dans la mesure où l'ensemble des individus jouit de cette Liberté, il existe, en droit, une égalité universelle.

Sous l'Ancien Régime, le mot liberté renvoie d'abord aux *libertés* (au pluriel), c'est-à-dire à l'ensemble de *privilèges* accordés aux groupes sociaux (trois ordres, *corporations*, communauté rurale, etc.) et qui consacrent l'inégalité propre aux mondes médiéval et moderne. Les *libertés* (au pluriel) sont cependant acceptées et défendues par une grande majorité, dans la mesure où elles permettent à chacun de trouver sa place dans la société.

### CHRISTIANISME

L'importance culturelle du christianisme est, en Occident, écrasante. Aujourd'hui encore, dans notre univers **déchristianisé** ou **sécularisé**, les références au christianisme sont omniprésentes. Elles organisent le temps et meublent l'espace. Ainsi, nous comptons les dates à partir de la naissance du Christ. Notre calendrier est rythmé par des fêtes religieuses qui correspondent avec nos congés scolaires. Ce calendrier est dit grégorien en référence au pape Grégoire XIII qui réforma le calendrier julien hérité de la Rome antique. Les références au Christianisme sont omniprésentes dans la toponymie. Les noms de nombreuses agglomérations font référence à des lieux de culte (Oostduinkerke, Légglise, Chapelle-lez-Herlaimont) ou à des saints (Saint-Gilles, Saint-Hubert). La toponymie citadine (noms des rues et des places) est profondément marquée par l'histoire religieuse (rue des Augustins, place Saint-Lambert, rue **Cathédrale**, rue Saint-Gilles). Également très présentes dans notre quotidiens, les questions liées à la place à donner aux religions en général et au christianisme en particulier dans les sociétés occidentales actuelles (laïcité, réseaux scolaires, partis politiques d'obédience religieuse, etc.).

## L'Ère chrétienne

Au VI<sup>e</sup> siècle, Denys le Petit, un moine originaire d'Orient installé à Rome, élabore des tables pascales destinées à fixer la date de Pâques. Dans le cadre de ces recherches, il décide de compter les années à partir de la naissance du Christ qu'il fixe le 25 décembre de l'an 753 après la fondation de Rome. Son système remplace peu à peu les datations romaines basées sur la fondation supposée de Rome (753 ACN) ou sur le début du règne de l'empereur dioclétien (284 PCN, Ère dioclétienne). Denys le Petit s'est trompé de quelques années en fixant la date de la naissance de Jésus Christ qui serait plutôt né en 6 ACN (avant lui-même !).

Le christianisme compte actuellement plus de deux milliards d'adeptes. Un milliard d'entre eux sont des catholiques. Huit cents millions sont réformés (protestants). Trois cents millions sont **orthodoxes**. L'Église catholique est institutionnellement unifiée. Son chef est le pape. Le protestantisme se compose de nombreuses Églises développant des **dogmes** et des structures ecclésiastiques propres. L'**orthodoxie** se compose de nombreuses Églises autocéphales, c'est-à-dire autonomes, mais qui conservent plus ou moins le même bagage doctrinal. Les dénominations des trois principales confessions du christianisme sont piégées. Les noms catholiques (« universel »), **orthodoxe** (« qui détient la vraie foi ») et réformé (« qui est revenu à la vraie foi ») peuvent être réclamés par chacune des trois familles religieuses.

Comme l'**islam** et le judaïsme, le christianisme est une religion du Livre. Son texte de référence est la Bible, composée de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'Ancien Testament comprend des textes sacrés hébreux, notamment les cinq livres de la Torah juive, appelés « Pentateuque » par les chrétiens. Le Nouveau Testament contient les Évangiles qui décrivent la vie et la doctrine du Christ ainsi que des documents relatifs aux premières communautés chrétiennes et une **prophétie** concernant la fin du monde appelée Apocalypse (c'est-à-dire « révélation »).

Les trois religions du Livre sont des religions révélées. C'est-à-dire que leurs **dogmes** ont été transmis par Dieu à un moment de l'histoire humaine. Les trois religions du Livre sont ainsi historiques et s'opposent aux **paganismes** dont les mythes se déroulent en dehors du temps humain.

Elles sont également dites « abrahamiques » afin d'insister sur leurs origines communes. Abraham est le patriarche du peuple hébreu et, donc, des Juifs et des chrétiens qui s'estiment être les descendants réels ou spirituels des Hébreux. Selon l'**islam**, un fils d'Abraham nommé Ismaël est l'ancêtre des tribus nomades d'Arabie et, donc, d'une certaine façon, des Musulmans.

## ORIGINES

Le « christianisme » réunit tous les croyants qui se réclament du Christ. Le mot « Christ » signifie, en grec, « oint » (*krastos* : d'où le saint Chrême utilisé pour oindre les rois carolingiens puis français : cf. *Le Haut Moyen Âge*). Il s'agit d'une traduction du mot hébreu *mashiah* (oint [du Seigneur]) qui, en français, donne « messie ». L'**onction**, qui, dans l'Ancien Testament, consiste à verser de l'huile sacrée sur la tête de quelqu'un, symbolise le choix de Dieu. Le Christ est donc une personne choisie et rendue sacrée par Dieu. Le nom du Christ est, en hébreu *Yeshoua* ou *Yeboshoua* (d'où Jésus), c'est-à-dire, « Dieu sauve ».

L'historicité de Jésus-Christ est, aujourd'hui, communément acceptée. Il serait né en 6 ACN et mort en 30. Il ne nous est connu que par les textes qui forment le Nouveau Testament et qui furent rédigés par ses disciples entre 70 et 100 PCN. Il est également mentionné par des auteurs romains du II<sup>e</sup> siècle PCN (Pline, Tacite, Suétone). Jésus-Christ prêche sous le règne de l'empereur Tibère en Palestine soumise, depuis 6 PCN, à la domination romaine.

La Palestine romaine comprend les régions de Judée, Samarie et Galilée qui couvrent le territoire de la terre d'Israël, considérée par les Juifs comme la terre qui leur a été promise par Dieu. Les données archéologiques, bien qu'elles contredisent souvent le récit biblique, confirment l'existence de petits royaumes à l'âge du fer (dans la Bible, le royaume de David et Salomon) souvent menacés ou annexés par leurs puissants voisins (Égypte, Assyrie, **Perse**, royaumes **hellénistiques**). Les populations adoptent une croyance monothéiste et, peut-être vers le VI<sup>e</sup> siècle ACN, rassemblent leurs traditions dans une série de textes qui seront la base de la Torah juive et de l'Ancien Testament chrétien. Les textes décrivent les pérégrinations du peuple hébreu de Mésopotamie en Égypte sous la conduite de chefs comme Abraham ou Moïse. Ils laissent une grande place à la figure du **prophète** (Élie, Amos, Isaïe, Jérémie, etc.) qui vient, de la part de YHWH (Yahvé) leur Dieu, exhorter le peuple et les rois à la repentance.

À l'époque de Jésus-Christ, il existe de nombreux courants religieux juifs. Les sadducéens veulent réduire la source de la foi à la seule Torah. Les pharisiens veulent incorporer dans le **canon** les autres livres bibliques (ceux que les chrétiens, eux,

accepteront). Les zélotes prônent la résistance armée contre Rome. Les esséniens vivent en communauté et adoptent des pratiques qui ressemblent au futur *monachisme* chrétien. Les baptistes pratiquent des *rites* de purification qui préfigurent le *baptême* chrétien. De nombreuses sectes juives attendent l'arrivée du *messie*, l'envoyé de Dieu dont la venue annonce la fin des temps. De nombreux personnages sont assimilés au Messie. C'est notamment le cas du roi juif Hérode I<sup>er</sup>. La langue des textes sacrés est toujours l'hébreu mais le peuple parle le plus souvent araméen, une autre langue sémitique. Le grec, imposé depuis les conquêtes d'Alexandre, est la grande langue culturelle internationale.

Jésus-Christ se présente comme le continuateur de Moïse et des *prophètes* juifs. Il vient pour poursuivre l'œuvre législatrice de Moïse. Il intègre d'abord la communauté de baptistes menée par Jean le Baptiste. Ses disciples le suivent à travers le pays. Après trois années d'activités, il est arrêté et crucifié comme agitateur. Selon ses disciples, il aurait accompli une série de miracles et, après son supplice, serait revenu à la vie.

Après sa mort, des récits circulent au sein de cercles de disciples. Il existe plusieurs traditions orales différentes qui, une fois écrites, deviennent les Évangiles (en grec « bonne nouvelle »). Ces Évangiles reflètent les besoins des différentes communautés qui commencent déjà à essaimer dans le bassin méditerranéen (Rome, Alexandrie, Proche Orient). Ils insistent sur la résurrection du Christ, promesse d'une vie meilleure dans l'au-delà (religion du *salut*).

Les *Actes des apôtres*, un autre texte rédigé à la même époque qui sera, lui aussi, intégré dans le Nouveau Testament, décrit la vie des premières communautés et l'activité des deux principaux leaders chrétiens, Pierre et Paul, à travers le bassin méditerranéen. Une cérémonie rappelant le dernier repas de Jésus Christ avec ses disciples se met en place. On y consomme du pain et du vin. Les disciples du Christ conservent le *rituel* du *baptême* qui devient le symbole de l'entrée dans la communauté. La société chrétienne se structure. Des anciens (en grec « presbuteroi » d'où « prêtres ») président aux cérémonies. Des servants (en grec « diakonoi » d'où « *diacre* ») s'occupent de l'intendance. Des surveillants (en grec « épiscopoi » d'où « *évêque* ») dirigent les communautés. Ces responsables sont choisis par les fidèles. Les lettres (en latin « epistolae » d'où « épîtres ») des premiers grands responsables sont conservées et seront insérées, également, dans le Nouveau Testament.

Lors d'une importante réunion tenue à Jérusalem vers 50, les chrétiens décident d'ouvrir le christianisme aux non-juifs. Les païens (grecs, romains ou orientaux) peuvent avoir accès au christianisme sans passer par les obligations de la foi juive. Le christianisme devient une religion à visée universelle. L'influence de Paul, partisan de l'ouverture du christianisme aux païens, est de plus en plus forte. Dans ses épîtres, Paul fige, précise et synthétise le message de Jésus-Christ. Les premiers disciples sont parfois exécutés par les autorités romaines. C'est le cas de Pierre et Paul qui sont exécutés à Rome vers 65.

## DANS L'EMPIRE ROMAIN

### Une religion marginale

D'autres religions orientales connaissent un succès comparable à celui du christianisme et séduisent les Grecs et les Romains de l'Empire. C'est le cas des cultes isiaques qui se basent sur une version *hellénistique* du mythe d'Osiris et mettent en scènes les personnages d'Isis, d'Osiris, d'Harpocrate et de Sérapis. Le culte d'Isis et de Sérapis est établi dès le 1<sup>e</sup> siècle à Rome où, un siècle plus tard, l'empereur Caracalla construit un gigantesque temple de Sérapis. C'est également le cas du culte de Mithra, divinité iranienne qui connaît un certain succès dans l'Empire aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. C'est, enfin, le cas de la religion manichéenne, elle aussi originaire d'Iran, qui atteint l'Empire à la fin du III<sup>e</sup> siècle et dont les adeptes sont persécutés par les empereurs. Ces religions sont diffusées par les voyageurs, notamment par les militaires qui sillonnent l'Empire. Elles ont toutes des traits communs avec le christianisme. Elles proposent un *salut* après la mort ou, au moins, une amélioration du sort de l'humanité. Elles insistent sur le lien intime entre la divinité et le croyant. Le culte de Mithra se célèbre avec du pain et du vin symbolisant le corps et le sang du dieu. Le dimanche est le jour consacré au culte. Mithra serait né un 25 décembre. Les amalgames entre les différents cultes sont d'ailleurs fréquents. La première communauté des chrétiens d'Alexandrie adore indistinctement le Christ et Sérapis.

Les monothéismes juif ou chrétien sont peu compatibles avec la mentalité païenne. La cohabitation religieuse romaine fonctionne sur la base de l'échange de dieux. Les romains seraient disposés à adorer le dieu des Juifs ou des chrétiens à condition que ceux-ci acceptent leurs dieux en retour. Le refus des monothéistes est mal perçu et suscite des réactions. L'empereur Caligula tente ainsi d'imposer une statue de Zeus dans la synagogue d'Alexandrie. Le monothéisme juif est cependant plus facile à accepter que le monothéisme chrétien car il se limite à une seule ethnie au sein de l'Empire. La religion chrétienne, à portée universelle, est plus menaçante pour les religions traditionnelles. Les chrétiens rejettent les *rituels* sociaux et religieux des païens (fêtes religieuses, jeux du cirque, spectacles) et sont donc considérés comme un danger pour la cohésion sociale. De plus, cette attitude pouvant irriter les dieux, les malheurs qui s'abattent sur l'Empire peuvent être imputés aux chrétiens. Pratiquant leurs cultes uniquement au sein de leurs communautés, les chrétiens sont soupçonnés de s'adonner en secret à des *rites* criminels (infanticide, fornication).

Les persécutions sont, au départ, sporadiques et localisées. Ainsi, en 64, l'empereur Néron qui cherche un bouc émissaire pour expier l'incendie que vient de subir Rome décide de mettre à mort des chrétiens. À partir du III<sup>e</sup> siècle, lorsque l'Empire se fragilise et que le culte de l'Empereur, que refusent les chrétiens, semble être un moyen de consolider l'état, les persécutions sont étendues à tout l'Empire. La résignation des chrétiens devant les supplices étonne les païens. Le *martyre*, qui permet au croyant de subir ce que le Christ a subi, est considéré comme une voie directe vers le *salut*.

Contrairement aux Romains qui pratiquent l'incinération, les Juifs, les chrétiens et les adeptes des autres cultes orientaux enterrent leurs morts, peut-être pour créer un parallélisme entre le cycle de la résurrection et celui de la végétation (l'enfouissement de la graine permet la naissance de l'arbre). Les cimetières souterrains creusés dans le roc utilisés par ces communautés religieuses sont les catacombes. Contrairement à ce qu'on a

longtemps cru, les catacombes chrétiennes ne sont pas des cachettes permettant de survivre aux persécutions. À partir du IV<sup>e</sup> siècle, les chrétiens développent un culte de leurs défunts les plus prestigieux, notamment de ceux qui sont morts en *martyrs* lors des persécutions. Les catacombes abritent à partir de ce moment des éléments culturels. Elles fournissent donc des éléments archéologiques importants sur les premiers chrétiens et leur art que l'on nomme « paléochrétien » et dont on trouve des traces remontant à 200.

### La chapelle de Doura-Europos

La chapelle de Doura-Europos (Syrie) est le plus ancien lieu de culte chrétien connu (milieu du III<sup>e</sup> siècle). Il s'agit d'une maison particulière réaffectée. Elle comporte des *fonts baptismaux*, un emplacement où placer le pain et le vin, une table et une estrade qui servait probablement pour les lectures. Des *fresques* représentent des scènes bibliques (le bon pasteur, Adam et Ève, la guérison du paralytique, le Christ marchant sur l'eau, etc.). La ville comprend également un mithraeum (temple de Mithra) et une synagogue, eux aussi en très bon état de conservation.

### Une religion acceptée... puis imposée

Le christianisme touche au départ les couches populaires. À partir du III<sup>e</sup> siècle, certains notables (nobles, sénateurs, membres de familles impériales) vont se convertir, ce qui contribue à faire accepter davantage la nouvelle religion. Cependant, celle-ci reste très minoritaire. La persécution de Dioclétien (fin du III<sup>e</sup> siècle) n'est pas soutenue activement par les populations païennes, ce qui indique que le christianisme est désormais accepté. Constantin met fin à la *tétrarchie* de Dioclétien, accorde la liberté de culte à tous les citoyens de l'Empire (édit dit « de Milan » de 313), accède seul au pouvoir impérial en 324 et aménage une nouvelle capitale, Constantinople (cf. *Carrefour des civilisations*). Il se considère comme compétent en matière de religion chrétienne et prend plusieurs décisions importantes. Il établit ainsi le dimanche comme jour férié et réorganise la structure ecclésiastique chrétienne selon les provinces de l'Empire. Les chefs ecclésiastiques provinciaux sont les *métropolitains*. L'institution se maintiendra (archevêques). La foi de Constantin reste mystérieuse. Au départ, il est païen mais n'adore qu'un seul dieu, Sol Invictus (« monothéisme païen »). Ensuite, il semble s'être converti au christianisme. Il reste cependant *pontifex maximus*, c'est-à-dire responsable de la religion romaine païenne traditionnelle. Il ne sera baptisé que sur son lit de mort. Des raisons politiques ont certainement contribué à le pousser à prendre le contrôle de l'Église chrétienne qui, bien structurée, peut devenir un relais important pour le pouvoir.

### La « conversion » de Constantin

Une étape importante de la prise de pouvoir de Constantin est la bataille du Pont Milvius (312) qui lui permet de se débarrasser de son rival Maxence. Les historiens

contemporains ne donnent pas une version univoque de cet événement. Selon les historiens chrétiens, Constantin reçut l'ordre divin de marquer les boucliers de ses soldats du chrisme (signe composé des deux premières lettres grecques du mot Christ). Il aurait également vu la croix du Christ apparaître dans le ciel. Cette victoire décide Constantin à se convertir et à se mettre au service du christianisme. Selon les historiens païens, ce sont les dieux anciens qui ont aidé Constantin à battre Maxence. Le chrisme deviendra ultérieurement un symbole lié au pouvoir impérial. Constantin, qui est perçu par les chrétiens comme celui qui permet à la nouvelle religion de s'imposer et de sortir de la clandestinité, est souvent décrit sous les traits d'un grand héros chrétien.

Le christianisme, qui est à présent reconnu, est travaillé par des tensions internes. Les donatistes, disciples de Donat, *évêque* dans l'ouest de l'Afrique, tentent d'imposer une vision rigoriste de la religion. Ils sont très sévères quant aux *lapsi*, ces chrétiens qui, lors des persécutions, ont renié leur foi. Leur désaccord avec les autres chrétiens est donc disciplinaire et pas *dogmatique*. Les ariens, disciples d'Arius, prêtre d'Alexandrie, estiment que le Christ, fils de Dieu, n'est pas tout à fait de la même nature que son Père et qu'il lui est donc inférieur. Leur désaccord avec les autres chrétiens est *dogmatique*. Il s'agit d'un problème de *christologie*, c'est-à-dire qui concerne la nature du Christ. Constantin impose son pouvoir sur l'Église chrétienne en convoquant le *concile* d'Arles (314) qui condamne le donatisme et le *concile* de Nicée (325) qui condamne l'arianisme. Les deux « *hérésies* » continueront cependant de concurrencer la foi « *orthodoxe* » pendant plusieurs siècles. On connaît aujourd'hui l'histoire des querelles *christologiques* par ce qu'on bien voulu nous en dire les vainqueurs. Les noms utilisés pour désigner les deux camps ont, par exemple, été choisis par ces derniers. Aux « catholiques », partisans de la foi « universelle » s'opposent les « ariens » ou les « donatistes », qui ne sont que les disciples d'un homme. En ce qui concerne la querelle de l'arianisme, les camps étaient pourtant équilibrés. Constantin avait dans son entourage de nombreux ariens. La doctrine d'Arius a été, par moment, la religion officielle imposée par les empereurs. Les *conciles* retenus par les catholiques comme œcuméniques (universels) sont ceux qui ont condamné l'arianisme. Mais d'autres *conciles* ont été favorables à « l'hérésie ». Au IV<sup>e</sup> siècle, des missionnaires ariens ont converti les populations germaniques (→ cf. *Le Haut Moyen Âge*).

## Le canon des Écritures

Le *canon* des Écritures est la liste officielle des livres qui constituent l'Ancien et le Nouveau Testament. Cette liste se fixe peu à peu du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle et distingue les textes

authentiques des textes apocryphes, que l'on doit rejeter. Parmi les livres rejetés comme apocryphes, l'Évangile de Pierre, l'Évangile de Thomas et plusieurs versions alternatives de l'Apocalypse. Les éléments donnés par les Évangiles apocryphes influenceront cependant la tradition chrétienne. L'âne et le bœuf de la crèche sortent ainsi tout droit d'un texte rejeté.

Les successeurs de Constantin qui se disputent l'Empire sont tantôt païens, tantôt chrétiens ariens, tantôt chrétiens « nicéens ». L'Empereur Julien (361-363) que les chrétiens surnomment l'apostat (« celui qui a renié sa religion ») veut renforcer le **paganisme** au détriment du christianisme et rêve d'une église païenne organisée sur le modèle chrétien. L'Empereur Théodose (379-395) développe, au contraire, une législation antipaïenne qui impose, notamment, de fermer les temples. Le titre de *pontifex maximus* n'est plus porté. Les empereurs sont souvent nicéens et accentuent la pression contre les ariens qui, dans la mesure où leur religion est également celle des tribus germaniques, sont souvent considérés comme des traîtres.

D'autres « **hérésies** » apparaissent. Les pélagiens, disciples du moine de Grande Bretagne Pélage, estiment que l'homme a accès au **salut** principalement grâce à ses bonnes œuvres. Ils seront combattus par Augustin, **évêque** d'Hippone près de Carthage qui, lui, considère que seul Dieu peut sauver l'homme, indépendamment de ses mérites. Les hommes sont donc **prédestinés** et n'ont pas la liberté de choisir. Ces querelles qui concernent le **salut** de l'homme sont dites **sotériologiques**. En Orient, la **christologie** pose à nouveau problème. Les nestoriens, disciples de Nestorius, **évêque** de Constantinople, distingue tellement les deux natures du Christ, qui est à la fois Dieu et homme, qu'il fait presque du Christ (Dieu) et de Jésus (homme) deux personnes différentes dans un seul corps. Les monophysites, au contraire, estiment que la nature divine du Christ anéantit totalement sa nature humaine. L'empereur d'Orient Marcien réunit un **concile** à Chalcédoine en 451 qui condamne à la fois les nestoriens et les monophysites. Ces disputes abstraites ont un impact social. Des prêtres et des moines des différentes factions n'hésitent pas à mobiliser les populations et des émeutes se produisent. Les **conciles** permettent de définir les **dogmes** chrétiens, notamment celui de la **Trinité**. Ils produisent des formules résumant les points fondamentaux du **dogme** chrétien (**crédo**).

Le christianisme devenu respectable puis majoritaire s'impose dans la sphère publique, notamment par le biais de l'architecture. Les lieux de culte quittent la sphère privée et adoptent le modèle des basiliques romaines, ces grandes salles où l'empereur rend la justice. Ces églises sont décorées de mosaïques.

Depuis le début du IV<sup>e</sup> siècle, certains chrétiens rompent avec la vie mondaine et se réfugient, seuls ou en communautés, dans des lieux reculés. Ces moines (c'est-à-dire, en grec, « solitaires ») pratiquent l'**ascèse**, c'est-à-dire une série d'exercices spirituels ou physiques qui permettent de libérer l'âme. Ainsi, les stylites (« ceux qui vivent au sommet d'une colonne » en grec) s'isolent du monde en se réfugiant au sommet d'une colonne.

## Les Pères de l'Église

Les auteurs chrétiens des II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles sont appelés Pères de l'Église. Ils rédigent des **apologies** contre les critiques des païens et, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, combattent également les « **hérétiques** ». Ils rédigent leurs textes en grec (Justin, Irénée de Lyon, Origène, Basile de Césarée, Jean Chrysostome) ou en latin (Ambroise de Milan, Jérôme, Augustin). Ils sont souvent très influencés par la culture et la philosophie antique. Leurs textes deviennent des références pour toutes les **théologies** médiévales et modernes. C'est le cas de la *Cité de Dieu* d'Augustin qui influencera la philosophie politique pendant plus de mille ans.

## Après la chute de l'Empire d'Occident

Le clergé chrétien s'organise et se structure. Cinq **patriarches, évêques** des grandes villes de l'Empire (Constantinople, Rome, Alexandrie, Jérusalem, Antioche), s'imposent comme des chefs spirituels. Pendant les temps troublés de la fin de l'Empire d'Occident, l'Église chrétienne est un facteur de stabilité. Les **évêques** gèrent les communautés locales. Les tribus germaniques qui s'installent dans le territoire de l'Empire d'Occident sont souvent ariennes, contrairement aux populations indigènes, souvent « nicéennes ». Clovis s'impose comme l'ennemi des ariens et appuie son pouvoir sur le clergé.

L'empereur d'Orient s'impose comme chef de l'Église face aux quatre **patriarches** orientaux (Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem). En Occident, le **patriarche** de Rome a pour interlocuteur une série de rois germaniques et a donc davantage de liberté. Il est, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, systématiquement désigné par le titre « pape », ce qui, en grec, signifie « papa ». Ce titre affectueux pouvait, au départ, être utilisé par tous les **évêques**. Les papes vont profiter du prestige qu'apportent à la ville de Rome le **martyre** de Pierre et de Paul. Successeur de Pierre qu'ils considèrent comme le chef de l'Église universelle, ils estiment avoir un pouvoir étendu sur l'Église.

Mais ce pouvoir est avant tout symbolique. Les communautés jouissent d'une grande autonomie et élisent leurs **évêques**. L'usurpation des carolingiens permet au pape d'affirmer son pouvoir. Pépin et ses descendants ont besoin de lui pour asseoir leur autorité. Le pape couronne les rois et les empereurs carolingiens. Les souverains Francs utilisent les clergés séculier et régulier afin d'administrer le territoire. À la manière des empereurs romains, ils prennent des décisions de nature religieuse (→ cf. *Le Haut Moyen Âge*).

De nombreuses différences culturelles séparent peu à peu les christianismes occidental et oriental. Le second devient ce qu'on nomme aujourd'hui l'**orthodoxie** (→ cf. *Carrefour des civilisations*).

## UN PREMIER MOYEN ÂGE (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Le système féodal qui se met en place avec le déclin carolingien accompagne le développement d'une économie rurale (→ cf. *Villes et campagnes*). Le christianisme donne aux entités politiques qui apparaissent (France, Empire germanique, Angleterre, Écosse, royaumes hispaniques, principautés italiennes, royaumes scandinaves) une identité, c'est la *Chrétienté*.

## Papauté & pouvoirs

Otton I<sup>er</sup>, souverain de la *Francia orientalis* (→ cf. *Le Haut Moyen Âge*) restaure le titre impérial en 962. C'est la création de l'Empire germanique. Les souverains ottoniens (Otton I<sup>er</sup> et ses successeurs) veulent inclure l'Église dans leur programme de rénovation politique. L'empereur, bien qu'il n'ait pas d'autorité sur le royaume de France (*Francia occidentalis*), se considère comme un souverain universel. Il développe une politique *césaropapiste*. Son pouvoir *sacerdotal* qui en fait un roi-prêtre est encore plus accentué que chez les souverains carolingiens. Dans les représentations iconographiques, l'Empereur est presque assimilé au Christ. Il prend l'initiative de nommer les papes qui sont souvent ses créatures (ex : en 996, Otton III place sur le trône papal son cousin Grégoire V). Il peut également les déposer (ex : en 963, Otton I<sup>er</sup> réunit un *synode* à Rome pour déposer Jean XII qui avait comploté contre lui). Les pouvoirs du pape sont peu clairs. Tout le monde admet que l'Église de Rome est la plus ancienne et la plus prestigieuse d'Occident et que son chef jouit d'une autorité morale supérieure. L'étendue de cette autorité dépend essentiellement de la personnalité des papes.

Parallèlement, les *évêques* et les *abbés* obtiennent de plus en plus de pouvoirs civils. Les grandes fonctions administratives sont confiées à des ecclésiastiques. Le système de l'Église impériale se met peu à peu en place. L'empereur fait pression lors des élections *épiscopales* pour que son candidat soit choisi. Il remet lui-même la crosse, bâton symbolisant le rôle pastoral, à l'*évêque*. Peu à peu, cette cérémonie est assimilée à la cérémonie de l'hommage par laquelle les vassaux reçoivent un objet symbolisant le *fief* qu'ils reçoivent du suzerain. Des domaines sont attachés à l'*évêché*, que l'*évêque* administrera en prince (apparition des princes-*évêques*, par exemple à Liège dès 980). Il peut être secondé par un avoué, c'est-à-dire un protecteur *laïc* qui assume la défense militaire des domaines. Les tâches des *évêques* sont donc diverses : organiser le culte, gérer politiquement le territoire, participer à des campagnes d'évangélisation ou à des missions diplomatiques, lutter contre les nobles rivaux, promouvoir les productions artistiques ou littéraires, veiller à la moralité des *laïcs* et des clercs, etc. Le système de l'Église impériale permet à l'empereur de disposer de serviteurs fidèles et plus appliqués que les vassaux.

### La papesse Jeanne

Les papes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles ont mauvaise réputation. Les chroniqueurs médiévaux les accusent de tous les maux, notamment de dépravations et de sorcellerie.

Au fil du Moyen Âge s'est peu à peu constituée une légende mettant en scène l'état pitoyable de l'Église de Rome à l'époque. Elle veut qu'une femme travestie en homme nommée Jeanne soit parvenue à se faire élire pape, ait occupé le *siège apostolique* sous le nom de Jean VIII, ait fauté avec un cardinal et mourut en accouchant lors d'une *procession*, à la grande surprise de la foule. Le clergé romain aurait ensuite décidé de vérifier, par maniement et à l'aide d'une chaise percée, si les candidats papes étaient bien des hommes. Cette légende était acceptée des catholiques. Les auteurs qui relatent les aventures de la papesse sont d'ailleurs des ecclésiastiques. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Protestants utilisent l'histoire de la papesse. Jeanne est assimilée à la grande prostituée décrite dans l'Apocalypse et symbolise tout le papisme.

L'Empire germanique est en contact, à l'est et au nord, avec des populations païennes (Scandinaves et Slaves). L'effort d'évangélisation carolingienne allant de pair avec les conquêtes territoriales est maintenu.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, l'Église de Rome va réagir contre la confusion qui existe entre pouvoir spirituel et temporel au niveau des Églises locale qui est la cause de nombreux abus (*évêques* enfants, cumul des bénéfices ecclésiastiques, etc.). Elle va se lancer dans un vaste mouvement de *réforme* visant à purifier les mœurs du clergé. Elle tente notamment d'imposer le célibat aux prêtres et de lutter contre la *simonie*, c'est-à-dire le trafic commercial de biens ou de dignités ecclésiastiques. De façon plus générale, le fait que des *laïcs* puissent disposer de charges et de domaines ecclésiastiques dérange Rome qui va affermir sa position face à l'Empereur et aux Églises locales. Elle impose ainsi un pouvoir de plus en plus réel et interventionniste. Le pape Grégoire VII est un des principaux artisans de cette *réforme* qui prendra son nom (*Réforme* grégorienne).

Le conflit avec l'empereur concerne l'investiture des *évêques* (querelle des investitures, 1075-1122). Il oppose le pape Grégoire VII, l'empereur Henri IV et leurs successeurs respectifs. Afin de triompher, le pape n'hésite pas à *excommunier* le souverain, déliant ainsi les vassaux de leur serment de fidélité, ce qui ébranle la pyramide féodo-vassalique. Il soutient également les vassaux rebelles qui tentent d'élire un anti-empereur. L'empereur de son côté nomme un antipape, prend la ville de Rome et ravage les états pontificaux. Une des phases de cette querelle est la *pénitence* de Canossa (Henri IV s'humilie aux pieds de Grégoire VII et fait *pénitence*). Le *concordat* de Worms (1122) qui met fin au conflit interdit à l'empereur d'investir les *évêques* avec la crosse et l'anneau et réduit l'influence de l'empereur sur l'Église. Le système de l'Église impériale est affaibli. Les *évêques* deviennent des vassaux comme les autres et ne sont plus les officiers du pouvoir.

## Ré-forme

L'idée de *réforme* est une composante importante de l'idéologie chrétienne occidentale. La *réforme* peut concerner l'ensemble de la *Chrétienté* et être proposée par

l'autorité (ex : **Réforme** grégorienne) ou par des penseurs qui finissent par devenir des dissidents (ex : **Réforme** protestante). Elle peut aussi concerner des ordres monastiques (ex : **Réformes** monastiques de Bernard de Clairvaux). Dans tous les cas, il s'agit de revenir à la norme originelle et à un âge d'or. On fait alors référence à des ancêtres dont il faut retrouver la pureté et qu'il s'agit d'imiter (ex : les apôtres, le fondateur d'un ordre monastique, etc.). Le discours réformateur a tendance à noircir le présent et à fantasmer le passé (âge d'or).

Aujourd'hui, la **réforme** vise à adapter une institution à un nouveau contexte (ex : **réforme** de l'enseignement). Dans le sens chrétien (et ancien) du mot, elle vise au contraire à redonner sa *forme* originelle (*ré-forme*) à une institution qui a été *dé-formée* par un nouveau contexte.

La **Réforme** grégorienne tend à promouvoir une véritable **théocratie** qui impose le pape comme un souverain universel ayant également des prérogatives temporelles. Pour justifier ses prétentions temporelles, le pape dispose d'un faux document, la donation de Constantin, qui fixe l'étendue de son pouvoir sur l'Europe occidentale et qui en fait, notamment, le suzerain de nombreuses régions. Guide des chrétiens vers le **salut**, le pape peut sanctionner tous les hommes, y compris les rois et les empereurs. La théorie des deux glaives s'impose peu à peu. Le pape, vicaire du Christ, dispose des deux glaives, c'est-à-dire des pouvoirs, temporel et spirituels. Il délègue le glaive temporel aux souverains dont le but premier est de défendre l'Église contre ses ennemis, **hérétiques**, païens ou infidèles. Il garde le glaive spirituel qui lui permet de sanctionner les croyants par l'**excommunication**. Le pape, afin de défendre les états pontificaux, dispose d'une armée qu'il peut, le cas échéant, conduire en personne sur le champ de bataille (cf. Léon IX qui combat les Normands d'Italie du Sud).

L'expédition des Normands de Guillaume le conquérant contre l'Angleterre de 1066 (bataille de Hastings) est soutenue par le pape qui s'estime être le suzerain des terres conquises. Il agit de même avec les principautés hispaniques qui récupèrent des terres sur les **Arabes**. En Sicile normande, la **réforme** passe par le remplacement des **évêques** grecs installés par les Byzantins (**christianisme oriental**) par des **évêques** fidèles à Rome. Les **croisades** sont également à replacer dans ce contexte. Le pape, qui envisage de mener lui-même les troupes à Jérusalem, estime que les principautés installées en Orient sont les vassales de Rome. Par l'appel à la **croisade**, il s'adresse directement aux populations sans passer par les souverains et canalise ainsi les ardeurs de la noblesse contre les ennemis de l'Église. Il s'affirme ainsi comme le chef de la **Chrétienté**. Le **Schisme** d'Orient (1054) est également à replacer dans ce contexte : l'Église de Rome tente de s'imposer même en Orient.

Afin de réaliser son programme, le pape envoie vers les Églises locales des légats qui le représentent et ont des pouvoirs supérieurs à ceux des **évêques**. Il peut aussi compter sur les grands ordres monastiques qui prônent le renouveau (cf. *infra*). Il est parfois soutenu par la population qui subit les abus des Églises locales soumises au pouvoir **laïcs**. Une importante propagande écrite soutient la cause de la **réforme**. Enfin, le

pape, afin de faire passer le message, convoque et préside des *conciles* locaux. Ainsi, Urbain II préside le *concile* de Clermont d'où il lance l'appel à la *croisade*. La *papauté* devient une monarchie. Le pape, jadis grand voyageur, reste désormais à Rome d'où il gère la *Chrétienté* en s'appuyant sur une grande administration, la *curie*. Les cardinaux, titulaire des grandes églises de Rome et des environs, forment le *Sacré collège*. Ils sont choisis par le pape et, en retour, élisent les papes. Le *Sacré collège* rassemble des prélats issus de toute la *Chrétienté*. Ils forment des factions soutenant parfois les souverains français ou germaniques.

Les clercs, détenteur des savoirs, subdivisent la société de leur temps en trois ordres (les *oratores* prient, les *bellatores* guerroient, les *laboratores* travaillent). Cette division repose sur la distinction entre *laïcs* armés et *laïcs* désarmés. Elle succède à la répartition carolingienne (moines, clergé séculier, *laïcs*) élaborée à une époque où chaque homme libre était aussi un homme de guerre. Elle ne laisse pas de place pour un roi-prêtre comme prétend l'être l'empereur. Les souverains ne sont que les chefs des *bellatores*. Leur rôle, inférieur en dignité à celui des *oratores*, est de protéger l'Église. Il en va de même du rôle des *laboratores* qui ne fournissent que la nourriture terrestre aux deux autres ordres. Les *oratores* se chargent de la fonction essentielle qui est la communication avec Dieu. Ces ordres, qui rappellent la tripartition *indoeuropéenne*, formeront la base de la société française d'Ancien Régime. Les États généraux, qui représentent la population, seront, jusqu'en 1789, divisés selon les trois ordres (Clergé, Noblesse, Tiers-état). Les trois ordres ne peuvent **EN AUCUN CAS** être considérés comme des classes sociales. Il s'agit d'une représentation théorique (et *théologique*) de la société qui nous renseigne davantage sur la façon qu'avaient les hommes du Moyen Âge d'imaginer le monde que sur la réalité sociale de l'époque. Ainsi, la catégorie des *laboratores* comprend aussi bien les *serfs* misérables que les riches bourgeois qui, avec le développement des villes, auront bien plus d'aisance et d'influence que la plupart des curés de campagne où que certains petits nobles.

La *réforme* passe par l'apaisement de la violence des *bellatores* qui menacent sans cesse l'Église et les paysans. Dans ce but, l'Église développe dès la fin du x<sup>e</sup> siècle deux initiatives. La Paix de Dieu et la Trêve de Dieu. La Paix de Dieu est promue par l'intermédiaire d'assemblées (« *conciles* de paix ») de clercs et de nobles. Les *bellatores* turbulent y confessent leurs péchés commis contre la paix et la cohérence sociale de la *Chrétienté*. Les ennemis se réconcilient. Les pénitents s'engagent à éviter les débordements. En cas de récurrence, l'*évêque* local *excommunie* le fautif. Le but des assemblées est de réconcilier Dieu et son peuple et d'éviter les punitions célestes (épidémies, etc.). La Trêve de Dieu impose des périodes d'abstinence guerrière. Les *bellatores* doivent s'abstenir de combattre pendant le Carême et les dimanches. L'Église utilise ainsi l'éthique chevaleresque qu'elle pourra détourner contre ses ennemis (*hérétiques*, païens, infidèles).

Les efforts de la *papauté* pour dynamiser le christianisme sont couronnés de succès. Des clercs, comme Raoul Glaber, se félicitent du « blanc manteau d'églises » qui couvre à présent la *Chrétienté* (début XI<sup>e</sup> siècle).

## Clergé régulier

Alors qu'en Orient, les moines sont souvent des *ermîtes* solitaires (*érémitisme*), le *monachisme* d'Occident est plutôt communautaire (*cénobitisme*). Cette vie en commun suppose l'adoption de règles. Ces dernières sont très variées. Chaque monastère est libre de choisir son mode de vie. Deux règles connaissent un succès particulier. Celle que Benoît de Nursie rédige au milieu du VI<sup>e</sup> siècle pour la communauté du Mont Cassin est la plus diffusée. Elle impose la mise en commun des biens, l'obéissance des moines à un supérieur, l'*abbé* qui est élu à vie. Chaque moine prononce des vœux qui l'engagent à l'obéissance, à la stabilité et à la chasteté. Les membres de la communauté partagent leur vie entre la prière et le culte (4h) ; la lecture des Écritures et la méditation (4h) ; le travail manuel (8h) ; les repas et le sommeil (8h). Les souverains carolingiens tentent de l'imposer à tous les monastères. Les moines qui suivent cette règle sont les bénédictins. Une autre règle, attribuée à Augustin, sera plus tard utilisée par les ordres mendiants (cf. *infra*). Le *monachisme* d'Europe occidentale est également influencé par les moines missionnaires qui, comme Colomban ou Boniface, viennent d'Irlande ou de Grande Bretagne afin de convertir les populations restées païennes (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle) ; (→ cf. *Le Haut Moyen Âge*). Les monastères échappent à la structure séculière de l'Église (clergé séculier). Le seul pouvoir des *évêques* sur la vie monastique est leur droit de confirmer les nouveaux *abbés* choisis par les moines.

Les monastères sont adaptés à la vie rurale dont ils sont un des acteurs principaux. Les membres de la communauté sont collectivement propriétaires du domaine qui entoure l'*abbaye*. La culture de ce domaine doit suffire à l'entretien de la communauté qui vise l'autarcie. Les communautés bénéficient de dons de puissants protecteurs nobles qui, grâce à un don de terres, sont souvent à l'origine de la fondation de l'*abbaye*. Ils sont parfois considérés comme les possesseurs de l'*abbaye*, perçoivent des redevances et nomment l'*abbé*. De plus, les prières des moines ont un rôle social. Elles assurent la protection de Dieu sur le royaume et sur le roi. Les moines ne sont donc pas totalement « hors du monde ».

À la fin de l'époque carolingienne, les monastères et leurs biens deviennent des enjeux de pouvoir, ce qui nuit à l'accomplissement des projets initiaux du *monachisme*. De plus, ces centres de production mal défendus sont des cibles faciles pour les envahisseurs (*Slaves, Arabes, Vikings*) des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

Le renouveau monastique vient notamment de l'*abbaye* bénédictine de Cluny (Bourgogne). Fondée en 909 sur le domaine d'une *villa* cédée par Guillaume *duc* d'Aquitaine, elle ne dépend d'aucun prince séculier mais est directement placée sous la protection du pape, ce qui, vu les distances et les faiblesses du pouvoir de Rome, revient à dire qu'elle est autonome. Elle crée de nombreuses filiales à travers toute l'Europe. L'*abbé* de Cluny dirige toutes les communautés dépendant de la maison mère.

Sous l'influence de Cluny, on assiste partout à une *réforme* monastique. Les princes et les *évêques* renoncent à intervenir dans la vie des *abbayes*. Une architecture monastique particulière se développe. Les *scriptoria* et les bibliothèques monastiques font

l'objet de soins particuliers. Les écoles monastiques rayonnent à nouveau. Dans l'Empire germanique, ce mouvement va de pair avec celui de la restauration de l'Empire par les Otton.

La clôture qui entoure le monastère sépare les moines du monde. Le *cloître* carré représente le monde terrestre (quatre côtés pour quatre points cardinaux). Les clochers de l'*église abbatiale*, construite sur un plan en croix, symbolise l'élévation vers Dieu. Le monastère est ainsi un lieu isolé anticipant le paradis et permettant un passage vers le ciel.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles apparaissent des ordres monastiques que dérangent la puissance de Cluny et qui veulent revenir à une plus grande simplicité. Ils prônent une vie spirituelle plus individuelle à tendance *érémétique*. Les cisterciens qui doivent leur nom au monastère de Cîteaux (Bourgogne) adoptent la règle bénédictine mais se consacrent surtout à la prière, confiant les travaux manuels destinés à faire vivre la communauté à des moines d'un rang inférieur nommés « convers ». Ils développent une architecture et une *liturgie* épurée. L'ordre développe également une branche féminine. Un des fondateurs de l'ordre, Bernard de Clairvaux, s'implique dans la politique européenne, notamment en défendant le pouvoir du pape. C'est toute l'Église qu'il tente de *réformer*. Les chartreux, qui doivent leur nom à l'*abbaye* de la Grande Chartreuse (sud-est de la France, près des Alpes) fondée par Bruno choisissent un mode de vie encore plus proche de l'*érémisme*. Les moines s'installent dans des cellules indépendantes les unes des autres. La vie commune est réduite à peu de choses (messe, certains repas). Des convers s'occupent des tâches manuelles.

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les *chanoines*, qui, au départ, forment des communautés de clercs chargés de chanter la messe dans les *églises collégiales*, deviennent plus puissants. Les *chapitres canoniaux* des *cathédrales* deviennent des centres de pouvoir importants. Ils forment des institutions permanentes qui participent à la gestion du *diocèse*. À Liège, les *chanoines* de la *cathédrale* disposent de revenus considérables consistant en énormes domaines terriens.

## « Hérésie »

La *Réforme* grégorienne qui propose un remaniement de l'Église est soutenue par de nombreux penseurs et par la population. Des réformateurs monastiques qui, comme Bernard de Clairvaux, prônent le retour à la vie évangélique (« évangélisme ») la soutiennent tout en dénonçant les richesses accumulées par l'Église, notamment par les moines de la génération précédente (Cluny). Des mouvements plus radicaux rejettent à la fois la richesse de l'Église et certains points de la *Réforme* grégorienne, s'opposant par exemple aux innovations telles l'imposition du crucifix comme objet de prière. Les adhérents de ces mouvements se retrouvent dans toutes les couches de la population. Il ne s'agit donc pas d'un mouvement social. Ces groupes d'abord tolérés, voire encouragés par les autorités qui ont pu y voir des acteurs de leur *Réforme* de l'Église seront ensuite condamnés comme *hérétiques*.

Le plus célèbre de ces groupes est celui des vaudois, ou pauvres de Lyon, qui doit son nom à Vaudès ou Valdo, un Lyonnais du XII<sup>e</sup> siècle qui présente au pape ses revendications : lutte contre la richesse de l'Église, nécessité d'une large diffusion de la Bible et, donc, d'une traduction en langue vernaculaire, etc. L'autorité ne les rejette pas violemment. L'archevêque de Lyon tente même de les protéger. La radicalisation du mouvement, qui critique de plus en plus frontalement le clergé et rejette le *baptême* des enfants, entraînera sa condamnation puis sa persécution. Les Vaudois structurent leurs communautés. La prédication est confiée aux barbes (pasteurs). Les revendications des vaudois annoncent en partie celle des protestants qui les considéreront comme des prédécesseurs. L'Église évangélique vaudoise existe encore aujourd'hui.

Très différents sont les cathares qui, sous des influences orientales, adoptent une pensée à tendance manichéenne opposant deux principes, le bien et le mal. Le monde matériel, corps humain compris, est un piège dans lequel tombent les âmes. Ces dernières doivent remonter vers le principe du bien en évitant tout contact avec les tentations du monde. Les relations sexuelles et l'alimentation carnée sont, par exemple, proscrites. Les cathares demeurent chrétiens dans la mesure où ils parviennent à développer leurs doctrines dans le cadre du christianisme (rôle du Christ, des apôtres, des évangiles). Le catharisme connaît un grand succès en France du sud où il est protégé par une partie de la noblesse. Là, les cathares sont appelés « Albigeois » (de la ville d'Albi). Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le pape lance des *croisades* contre les Albigeois. Le roi de France en profitera pour affirmer son pouvoir sur les territoires ravagés. On perd la trace des cathares au XIV<sup>e</sup> siècle.

Afin de lutter efficacement contre ces mouvements, Rome crée, vers 1200, un tribunal d'exception destiné à remplacer la juridiction des *évêques* locaux débordés par « l'hérésie ». Il s'agit de l'*inquisition*.

## Vie intellectuelle

Au fil des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, apparaissent des *écoles cathédrales* organisées par les *évêques* et liées aux *cathédrales* des grandes villes. On y enseigne sept disciplines classiques héritées de l'antiquité gréco-romaine (les « sept arts libéraux ») que l'on regroupe en deux séries. Le Trivium, enseigné en premier, reprend trois disciplines littéraires (Rhétorique, Grammaire, Dialectique). Le Quadrivium reprend quatre disciplines mathématiques (Arithmétique, Musique, Géométrie, Astronomie). Cet apprentissage suppose la connaissance du latin qui reste la langue savante. Il repose sur les textes classiques de l'Antiquité que les moines ont recopiés et préservés. Les *écoles cathédrales* forment les clercs amenés à occuper de hautes fonctions mais peuvent également accueillir des nobles *laïcs*. L'*école cathédrale* de Liège est alors la plus célèbre d'Europe du nord et attire des étudiants venant parfois de très loin. De nombreux futurs *évêques* y sont formés.

## Sylvestre II

Haute École de la Ville de Liège  
Catégorie pédagogique  
Département secondaire

Histoire  
Olivier Donneau

198

Gerbert d'Aurillac (ca 945-1003) est un moine bénédictin intéressé par la philosophie et les mathématiques. Il voyage en Espagne où il découvre la numérotation arabe qu'il contribue à diffuser en Europe. Il rédige des traités de mathématique et de géométrie et tente de mettre au point une horloge mécanique et une maquette du cosmos représentant la Terre et les astres. Repéré par l'Empereur Otton I<sup>er</sup>, il devient précepteur de son fils, le futur Otton II puis de son petit fils, Otton III. Poursuivant son itinéraire international, il enseigne dans différentes écoles de France et d'Italie où il tente de restaurer l'enseignement antique. Il participe à des tentatives visant à reconstituer l'Empire de Charlemagne (union de la *Francia occidentalis* et de l'Empire germanique). Otton II le fait *abbé* de l'*abbaye* de Bobbio (Italie). Il devient ensuite archevêque de Rheims. En 999, Otton III le place sur le trône papal qu'il occupe sous le nom de Sylvestre II.

## Les voies du salut

Le rôle principal du clergé séculier est de donner aux fidèles l'occasion de gagner leur *salut*. Les prêtres administrent les *sacrements*. Deux *sacrements*, le *baptême* et l'*eucharistie*, sont connus dès l'Antiquité. Le rôle du *baptême* est de laver le péché originel de l'homme commis par Adam et Ève. Après le *baptême*, le chrétien n'a de compte à rendre que pour les péchés qu'il commet lui-même. Le *baptême* symbolise également l'entrée dans la foi chrétienne. Il s'agit donc d'un acte volontaire. Il est, au départ, conféré seulement aux adultes. Depuis le V<sup>e</sup> siècle, on l'administre parfois aux nouveaux nés. Le *baptême* des enfants deviendra ensuite la règle. Un parrain et une marraine sont alors nécessaires afin de s'engager à la place de l'enfant. Les « *hérétiques* » vaudois ou cathares souhaitent un retour au *baptême* des adultes.

Le *rituel* de l'*Eucharistie* commémore le dernier repas du Christ et symbolise le sacrifice de la croix (le Christ offre son corps et son sang pour donner le *salut* aux hommes). Le repas des premiers chrétiens se change peu à peu en un grand *rituel* d'autant plus impressionnant que, à partir des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les paroles du Christ (ceci est mon corps, ceci est mon sang) sont prises littéralement. Le Christ devient réellement présent dans le pain et le vin (*présence réelle*). Seul le prêtre peut dès lors toucher les aliments sacrés. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le vin n'est plus distribué aux fidèles. La séparation entre le *chœur* où se trouvent l'*autel*, le prêtre et les aliments et la *nef* où se tiennent les fidèles est de plus en plus marquée. La transformation du pain et du vin en chair et en sang de Dieu est expliquée scientifiquement (selon les critères de l'époque) par la scolastique. C'est la *transsubstantiation*. Ici encore, les « *hérétiques* » refusent d'accepter cette évolution. La fascination croissante pour le mystère de l'*Eucharistie* se retrouve dans les romans de chevalerie. Le graal que recherchent les chevaliers de la table ronde est la coupe *eucharistique*. Au XIII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de deux religieuses liégeoise, Julienne de Cornillon et Ève de Liège, une fête *liturgique* particulière est instituée afin de célébrer l'*eucharistie* et la *présence réelle*. L'hostie consacrée y est montrée lors d'une *procession*.

L'ancien *rituel* du *baptême* prévoit une cérémonie annexe lors de laquelle l'*évêque* (et non plus simplement le prêtre) bénit le nouveau chrétien. Ce *rituel* va se détacher du *baptême*, désormais réservé aux seuls enfants, et va devenir la *confirmation*. Il s'agit pour le chrétien, devenu grand, de confirmer l'engagement pris pour lui par ses parrain et marraine.

Afin de se purifier de ses péchés, le chrétien doit avouer les fautes qu'il a commises (*confession*) et accepter une peine réparatrice (*pénitence*). Dans l'Antiquité, la *confession* est publique et la *pénitence* est, souvent, une *excommunication* temporaire. Au Haut Moyen Âge, la *confession* devient secrète. Il s'agit alors de confesser ses péchés à un prêtre. La *pénitence* devient tarifée. À chaque péché correspond une *pénitence* plus ou moins lourde (prières, donation, pèlerinage, etc.). Cette justice ecclésiastique concurrence la justice civile. Le chrétien doit expier son crime auprès de l'Église et auprès des autorités civiles. Sur son lit de mort, le chrétien doit confesser l'ensemble de ses péchés. Seuls les chrétiens méritant peuvent accéder au *salut*. Mais peu à peu se développe l'idée que le chrétien est également en *pénitence* après sa mort. C'est la naissance du *Purgatoire*, un lieu de l'au-delà où les âmes continuent d'expier les péchés commis sur terre. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'au-delà devient officiellement composé de trois étages : l'Enfer où croupissent les méchants, le *Purgatoire* où font *pénitence* le commun des mortels et le Paradis peuplé uniquement des saints et des âmes qui ont accompli leur purification. Cette cartographie de l'au-delà inspire la littérature (Dante, *La divine comédie*). Il est nécessaire de recommander celui qui va mourir au Christ afin de lui faciliter l'accès du Paradis (ou de diminuer sa période d'attente au *Purgatoire*). À cette occasion, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, on pratique une *onction* (*extrême onction*).

Certains *rituels* sont réservés à une catégorie particulière de la population. Ainsi, la cérémonie de l'ordination lors de laquelle un *évêque* promeut quelqu'un à la prêtrise.

Le mariage est au départ un *rituel* privé qui va se christianiser peu à peu. L'Église veut moraliser les relations conjugales et, notamment, lutter contre l'inceste. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, la cérémonie religieuse s'impose. L'éthique sexuelle des couples est également contrôlée (ex : pas de relations sexuelles trois jours avant une cérémonie *eucharistique*).

Ces *rituels* s'ajoutent aux deux *sacrements* originaux. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Église fixe à sept le nombre des *sacrements* (*baptême*, *eucharistie*, *confirmation*, mariage, *extrême onction*, *ordination*, *pénitence*). Précédemment, on incluait parfois dans la liste d'autres *rituels*, la faisant monter parfois à dix ou douze *sacrements*.

La messe du dimanche qui rassemble obligatoirement tous les habitants d'une paroisse se déroule en latin et est donc incompréhensible pour la plupart des fidèles. La seule partie en langue vernaculaire est le sermon, c'est-à-dire l'explication d'un passage de la Bible. L'*eucharistie* est célébrée pendant la messe, souvent une seule fois par an (Pâques).

## Arts & Architectures

Haute École de la Ville de Liège	Histoire	200
Catégorie pédagogique	Olivier Donneau	
Département secondaire		

Les ottoniens vont stimuler la création d'édifices religieux monumentaux inspirés de l'héritage carolingiens et de l'art byzantin. Les églises ottoniennes sont caractérisées par la présence d'impressionnants massifs architecturaux à l'entrée de la *nef* (*narthex*) et/ou au niveau du *chœur* (*chevet*). Les clochers et les tours sont intégrés dans ces massifs afin de souligner la grandeur du bâtiment.

L'architecture ottonienne est une première manifestation de l'architecture romane. Cette dernière est plus difficile à caractériser. Cette étiquette est utilisée pour désigner des bâtiments très divers. De plus, on envisage la plupart du temps l'architecture romane en l'opposant à l'architecture gothique qui se développe ultérieurement (XII<sup>e</sup> siècle). Seraient donc romanes, toutes les caractéristiques qui s'opposent au gothique. Enfin, on considère aujourd'hui le gothique comme un prolongement naturel de l'art roman et non comme une révolution architecturale, ce qui ne facilite pas les choses.

Gothique (depuis le XII <sup>e</sup> siècle)	Roman (depuis le X <sup>e</sup> siècle)
Structure aérienne et élaborée	=> Structure massive et simple
Verticalité	=> Horizontalité
Bâtiments lumineux, nombreuses fenêtres	=> Bâtiments sombre, peu de fenêtres
<i>Arc brisé</i>	=> <i>Arc en plein cintre, voûte en berceau</i>
Impression d'ascension glorieuse vers le ciel	=> Impression de descente vers un endroit mystérieux

L'art roman se manifeste également dans la sculpture en *ronde-bosse* (statues) ou en *bas-relief* (chapiteaux). Les représentations « naïves » et hiératiques sont expressives et mettent en scène le sacré de façon frappante. Apparition de statue de vierge à l'enfant assise (*sedes sapientiae*).

Au fil du Moyen Âge, l'espace sacré des églises va peu à peu s'isoler de l'espace *profane* qui l'entoure. Les images (tableaux, statues, *fresques*) servent à l'instruction du peuple illettré mais, surtout, à signifier la présence du sacré. La lumière (vitraux, cierges), les odeurs (*encens*), les sons (cloches) sont particuliers et font entrer le visiteur dans un autre monde.

## Dévotions

Le culte des saints continue de se développer. À l'origine d'un culte il y a la ferveur populaire. La population se rend spontanément sur la tombe d'une personne exceptionnelle. L'*évêque* local peut alors décider de souligner la sainteté de cette personne en transférant ses *reliques* vers un site plus approprié et prestigieux. Ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle, après la *Réforme* grégorienne, que Rome va imposer des saints aux fidèles. On met alors en place le processus de *canonisation* qui comprend un procès lors duquel on enquête sur la sainteté du candidat en prenant, notamment, en compte les miracles qu'il a réalisés avant ou après sa mort. Des recueils *hagiographiques*, comme la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (XIII<sup>e</sup> siècle), compilent les différentes vies de saints.

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	201
---	-----------------------------	-----

## Saint Lambert, saint Hubert

La maison du village de Liège où a été assassiné l'*évêque* Lambert est rapidement visitée par des pèlerins (cf. le Haut Moyen Âge). Des miracles s'y produisent. Hubert, successeur de Lambert, décide d'y transférer les restes de l'*évêque* qui avait été enseveli à Maastricht, capitale du *diocèse* (ca 718). Les *reliques* sont installées dans une basilique construite à la place de la maison où fut commis le meurtre. La ville de Liège se développe autour de cette basilique et devient la capitale du *diocèse*. Saint Lambert devient le protecteur et le héros de la nation liégeoise. Il est également considéré comme le propriétaire céleste du territoire liégeois. Ses *reliques*, notamment celles placées, au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans un buste-*reliquaire* déposé à la *cathédrale* Saint-Lambert qui remplacera la basilique fondée par Hubert, manifestent la présence du saint *martyr* au cœur de sa capitale.

Hubert meurt lui-même en odeur de sainteté après avoir réalisé plusieurs miracles. Il est enterré à Liège et rapidement vénéré. Peut-être pour ne pas nuire au culte de Lambert, les carolingiens décident au début du IX<sup>e</sup> siècle de transférer le corps d'Hubert au monastère d'Andage en Ardenne. Le corps du saint attire les pèlerins qui n'hésitent pas à traverser la forêt. Le lieu de culte finit par prendre le nom du saint (Saint-Hubert, province de Luxembourg). La légende du saint devient plus « forestière » : Hubert est promu patron des chasseurs et protecteur contre la rage. À partir du X<sup>e</sup> siècle, une légende qui concernait jadis uniquement saint Eustache est appliquée à Hubert : il aurait été converti lors d'une partie de chasse pendant laquelle il rencontra un cerf crucifère. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les moines utilisent les pouvoirs guérisseurs d'Hubert grâce à la cérémonie de la taille qui consiste à insérer dans le front des enrégés un fragment de l'*étole* du saint.

Les saints sont vénérés en tant qu'intercesseurs, c'est-à-dire d'intermédiaires entre l'homme et Dieu. Il ne s'agit donc pas de transformer le monothéisme chrétien en polythéisme. Cependant, on attribue aux saints des pouvoirs guérisseurs ou protecteurs particuliers en rapport avec leur légende ou leur nom. Isidore le laboureur (Espagne, XI<sup>e</sup> siècle) préfère la prière au travail. Pour lui permettre de prier Dieu, deux anges viennent labourer à sa place. Il devient dès lors le saint protecteur des agriculteurs et des moissons. Le pape Corneille (III<sup>e</sup> siècle) est vénéré comme protecteur des bêtes à cornes (jeu de mot : corne-Corneille). Les patronages attribués aux *martyrs* sont souvent liés à l'instrument de leur supplice. Lors des persécutions, des *païens* brisent les dents d'Apolline d'Alexandrie (III<sup>e</sup> siècle). La sainte, représentée avec une tenaille, devient la guérisseuse des maux de dents. Etc.

## Saints & imaginaire populaire médiéval

Guinefort est, selon la légende, un lévrier à qui son propriétaire confie la garde d'un enfant en bas âge. De retour, le maître, constatant que le berceau, renversé, est vide

et que Guinefort a du sang autour de la bouche, tue son chien. Il découvre ensuite que le bébé est toujours en vie et qu'un serpent éventré gît à côté de lui. Il comprend alors que Guinefort a sauvé la vie de l'enfant. Pour expier sa faute, il plante un buisson commémoratif à l'endroit où il enterre Guinefort. Ce « tombeau » devient un lieu de prière pour les habitants de la région (Dombes, France). Guinefort est rapidement vénéré comme un saint protégeant la petite enfance. Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'inquisiteur Étienne de Bourbon, dénonce le culte et fait brûler l'arbuste et les *reliques*. L'Église, qui ne peut accepter qu'on vénère un animal, tentera d'étouffer le culte qui se maintient pourtant jusque dans les années 1930.

Wilgeforte est, selon la légende, une *martyre* chrétienne qui, pour échapper au mariage avec un roi païen ou, selon une autre version, à un viol, demande à Dieu de l'enlaidir. Une abondante barbe lui couvre alors miraculeusement le visage. Son père, un païen, la fera crucifier. Sur la croix, elle aurait donné son soulier ou son voile précieux à un musicien pauvre. Vénérée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, elle protège les filles des ardeurs des garçons trop entreprenants. La naissance de ce personnage légendaire est peut-être due à une confusion avec des représentations du Christ crucifié en tunique longue. Son culte n'a jamais été combattu par Rome.

## Marcher et combattre pour Dieu

Les *reliques*, c'est-à-dire des ossements ou des objets entrés en contact avec un saint, ont une importance cruciale. Elles rendent le saint présent. L'église qui les abrite devient sa maison et c'est le saint lui-même que le pèlerin va visiter. Les villes de Rome (tombeau de Pierre et Paul, centre de la *Chrétienté* occidentale), Jérusalem (tombeau du Christ) et de Saint-Jacques de Compostelle (tombeau d'un des deux apôtres Jacques) sont particulièrement prisées. Les lieux de pèlerinage sont également visités par des criminels qui expient ainsi leurs crimes. La personne du pèlerin et les biens qu'il laisse derrière lui sont protégés par des lois particulières. Les pèlerins sont également dispensés des taxes et des droits de passage. Ils voyagent en groupe en compagnie de marchands et recherchent la protection de militaires. Pendant leur voyage, ils adoptent un style de vie qui se rapproche du *monachisme* (pauvreté, *mortification*, prières, etc.).

Entre ces expéditions et les *croisades*, il n'y a parfois peu de différences. Les « troupes » de la première *croisade* sont composées de civils (« *croisade* populaire ») menés par Pierre l'Ermite et escortées par des militaires. Les mots *croisades* ou croisés, en lien avec la croix choisie comme symbole des expéditions, n'existe pas dans le vocabulaire de l'époque. On parle plutôt de « soldats du Christ ». Les expéditions sont de diverses natures : contre les infidèles (musulmans) au Proche-Orient ou en Espagne, contre les païens (polythéistes) en Europe de l'est, contre les « *hérétiques* » (cathares) en France. Les croisés qui meurent au combat sont assurés d'obtenir le *salut*. Ceux qui reviennent sains et saufs ont droit à la rémission de tous les péchés commis jusque là. Les ordres monastiques militaires (templiers, hospitaliers, chevaliers teutoniques, etc.) qui se créent dans le cas des *croisades* en Terre sainte synthétise le nouvel esprit des « soldats du Christ » qui christianise les idéaux chevaleresques.

Le miracle est un élément important de la religion médiévale. Tout événement inhabituel (phénomène astronomiques ou météorologiques, naissance d'enfants anormaux, etc.) peut être considéré comme un signe divin. Les batailles se gagnent grâce au soutien de Dieu. Une défaite peut être le signe d'une condamnation divine.

## La fin des temps

La fin du monde terrestre fait partie du plan de Dieu. Le Nouveau Testament qui en fait à plusieurs reprises mention contient un livre, l'Apocalypse, qui lui est entièrement consacré. Les spéculations apocalyptiques ou *eschatologiques* évoquent une période de mille ans de bonheur sur Terre avant de terribles cataclysmes. Les mille ans écoulés depuis la naissance (l'an 1000) ou, surtout, depuis la mort du Christ (l'an 1033) pourraient être cette période bénie. Le temps des cataclysmes est donc peut être venu. Les chroniqueurs guettent les signes (défaites militaires, comètes, mauvaises récoltes). L'Apocalypse mentionne également le retour du Christ, venu combattre le mal sur terre. Pour certains partisans de l'Empire germanique, ce rôle sera joué par l'empereur qui vaincra les ennemis du Christ. L'engouement pour les *croisades* en Terres Saintes est à replacer dans ce contexte. Les croyants peuvent se sentir investis d'une mission divine préparant le retour du Christ. Ils se sentent dès lors libérés des carcans moraux. Ainsi, les croisés commettent des *pogroms* afin d'éliminer des ennemis de Dieu. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Joachim de Flore donne une interprétation très complète de l'Apocalypse. Selon lui, tous les grands faits de l'histoire humaine survenus depuis la rédaction du Nouveau Testament sont annoncés dans la Bible. Il est également possible de déduire les faits à venir. (cf. *Expansion européenne*)

## UN SECOND MOYEN ÂGE (XIII<sup>e</sup> –XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

Les villes renaissent à parti du XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de sociétés isolées, se développant à un autre rythme et selon d'autres logiques que les campagnes. Elles parviennent souvent à se soustraire du système féodal. Ses habitants aspirent à l'indépendance (→ cf. *Villes et campagnes*). L'Église s'accommode de ces changements.

## Papauté & pouvoirs

Au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, en Italie du nord, région qui dépend encore de l'Empire germanique, deux factions politiques rivales, les guelfes et les gibelins, s'affrontent. Chaque faction soutient une famille qui prétend au titre impérial. L'une de ces familles,

Haute École de la Ville de Liège	Histoire	204
Catégorie pédagogique	Olivier Donneau	
Département secondaire		

celle soutenue par les Guelfes, est proche du pouvoir papal. Peu à peu, ce conflit va réveiller l'antagonisme qui oppose le pape à l'empereur (Guelfes, partisans du pape contre Gibelins partisans de l'empereur). Ce sera le dernier conflit de ce type. L'empereur qui a de moins en moins de pouvoir dans ses états renonce à ses prétentions universelles. Selon la **bulle** d'or publiée par l'empereur Charles IV (1338), le pouvoir impérial est conféré, non plus par un couronnement solennel à Rome, mais par une élection effectuée sur le sol germanique (les sept Grands Électeurs : archevêques de Cologne, Trèves, Mayence ; roi de Bohême, **comte** palatin du Rhin, margrave de Brandebourg, **duc** de Saxe). La charge impériale germanique se désacralise. Cependant, l'ancienne idée impériale survit en dehors des frontières (ex : le politicien romain Cola di Rienzo qui rêve d'unifier l'Italie et de restaurer l'Empire romain).

### Les symboles du pouvoir papal

Comme tous les souverains, le pape a une couronne. Cette **tiare** (haut couvre-chef fermé) est au départ l'insigne de son pouvoir sur ses propres états. Au fil du temps, on y voit le symbole de son pouvoir spirituel et temporel sur la **chrétienté**. Elle comporte trois étages qui sont interprétés différemment selon les époques (symbole des pouvoirs moraux, spirituel et temporels ; symbole des pouvoirs du pape sur l'Église sur Terre, au **Purgatoire** et au Paradis, etc.).

L'apôtre Pierre qui, selon l'Église de Rome, est le premier pape, a reçu du Christ un pouvoir sur l'Église qui s'étend à la fois sur la Terre et sur le Paradis. Ce pouvoir est représenté par deux clés. Les papes, héritiers de Pierre estiment détenir ce double pouvoir. Les clés de saint Pierre leur servent donc d'emblème.

C'est désormais la France qui se dresse contre la **papauté**. De 1296-1303, le roi de France Philippe IV le Bel s'oppose au pape Boniface VIII. Le roi qui a besoin d'argent afin de lutter contre l'Angleterre veut lever des taxes sur le clergé. Il prétend également pouvoir juger les **évêques**. Or, le clergé est en principe exempté d'impôt civil et relève de juridictions ecclésiastiques. Le pape délègue les sujets du roi de l'obéissance qu'ils lui doivent et prépare son **excommunication**. Par la **bulle** *Unam sanctam*, il rappelle les prétentions **théocratiques** de Rome. Philippe le Bel réagit vigoureusement. Un « commando » français enlève et séquestre le pape dans la ville d'Anagni. Le chef de l'expédition l'aurait même giflé. Le roi veut faire juger le pape par un **concile**. Le pape parvient à s'enfuir mais, physiquement affaibli par les événements, meurt peu après. Le **concile** de Vienne que Philippe le Bel parvient à faire réunir refuse de juger Boniface VIII de manière posthume mais satisfait le roi sur un autre point : la suppression de l'ordre des Templiers. Les moines-soldats de l'ordre du Temple gênaient la politique du roi de France, peut-être parce qu'ils formaient un état dans l'état et qu'ils avaient accumulé de grandes richesses. Le roi fait exécuter de nombreux templiers, dont le grand maître de l'ordre, et confisque tous les biens des templiers français.

Le conflit avec Philippe le Bel ouvre un nouveau chapitre de l'histoire des rapports entre Églises et États. Contrairement aux empereurs, le roi de France ne tente pas de concurrencer le pape sur le terrain de la monarchie universelle (qui, du pape ou de l'empereur, doit régir la *Chrétienté* ?). Il souhaite simplement affirmer l'autonomie de son État vis-à-vis de Rome, lutter contre l'intervention du pape dans la sphère de pouvoir française et participer à la gestion de l'Église en France. Au XIV<sup>e</sup> siècle, des théoriciens, comme Marsile de Padoue, appuient les prétentions des souverains contre le pape. Selon eux, le pouvoir des souverains vient du peuple et non de l'Église. Chaque souverain a le droit de veiller au salut matériel et spirituel de ses sujets. La défiance vis-à-vis des papes pousse certains auteurs à estimer que le *concile* doit être l'institution souveraine de l'Église.

Le nouveau pape, Clément V, est un français relativement favorable à la politique du roi de France. Rome et l'Italie étant soulevées par des guerres civiles (Guelfes et Gibelins), le pape décide de s'établir dans le Comtat Venaissin, un petit territoire pontifical enclavé dans le territoire français. Ses successeurs feront de même. Ils achèteront la ville voisine d'Avignon et y fixeront leur nouvelle capitale. Le déménagement procure de nombreux avantages. Avignon est une ville calme et occupe, en Europe, une position centrale. La *curie* et la *papauté* se francisent peu à peu. Les papes d'Avignon ont besoin d'argent afin de pacifier l'Italie et de transformer leur nouvelle ville en digne capitale de la *Chrétienté*. Ils accentuent donc la pression fiscale en développant de nouvelles taxes sur les Églises locales. La bureaucratie pontificale se développe.

L'apaisement des conflits italiens permet, en 1377, le retour à Rome. Le pape Urbain VI, réformateur autoritaire, mécontente les cardinaux qui mettent en cause sa santé mentale et élisent un autre pape (Clément VII). Les deux papes se font la guerre. L'armée de Clément VII perd. Ce dernier se réfugie naturellement en Avignon. C'est le début du Grand *Schisme* d'Occident (1378-1417) qui opposent deux lignées pontificales (Avignon contre Rome). Deux *papautés* concurrentes se mettent en place, organisant deux *curies* et deux *Sacrés collèges*. Elles se partagent l'Europe. L'obédience d'Avignon comprend la France, l'Écosse, l'Italie du Sud et les royaumes espagnols. L'obédience de Rome comprend l'Italie du Nord, l'Angleterre, les pays scandinaves et *slaves*. L'Empire hésite. Cette carte correspond à la géopolitique (ex : Angleterre ennemie de la France (Guerre de cent ans) et de l'Écosse). Au niveau local, c'est une double *Chrétienté* qui se met en place : deux systèmes de perception des taxes ecclésiastiques, parfois deux *évêques* pour un seul *évêché* ou deux *abbés* pour un seul monastère. Afin de financer les deux politiques papales, les ressources ordinaires ne suffisent plus. Il faut sans cesse émettre de nouvelles *indulgences*. Trois solutions sont successivement testées : la guerre (les deux papes s'affrontent militairement, ce conflit se confond avec les conflits civils déjà en cours (Guerre de cent ans), les guerriers des papes sont considérés comme des croisés) ; la cession (l'université de Paris demande aux deux papes de renoncer à leur titre afin de procéder à une troisième élection) ; la convention (les papes tentent d'arriver à un compromis). Chacune de ces tentatives échoue. On tente alors de résoudre le problème via un *concile*. Celui de Pise (1409) se tient à l'initiative des cardinaux des deux camps. Il aboutit à l'élection d'un nouveau pape... mais ne parvient pas à obtenir la déposition des deux anciens candidats. La *Chrétienté* est donc dirigée par trois papes. Un

second *concile* (Constance 1414-1418) convoqué par l'empereur Sigismond dépose les trois papes (deux acceptent et le troisième est rapidement marginalisé) et élit, enfin, un pape faisant l'unanimité (Martin V). Les *évêques* du *concile* en profitent également pour proclamer la primauté du *concile* sur le pape (décret *Haec Sancta*) et imposent la tenue fréquente de *conciles* (décret *Fréquens*). Le but de ces réunions est de *réformer* l'Église en contrebalançant le pouvoir du pape (*conciliarisme*).

Sur le long terme, le *conciliarisme* échouera, notamment parce qu'il n'est pas facile de réunir régulièrement tous les *évêques* d'Occident mais aussi parce que les papes parviendront à reprendre les choses en mains. Le *concile* de Bâle-Ferrare-Florence-Rome (1431-1441), au départ très *conciliariste*, est peu à peu dominé par le pape qui parviendra à s'attribuer les mérites des avancées dans la réconciliation avec l'Église d'Orient qui s'opèrent lors de ces réunions. La restauration papale est complète sous Pie II qui tente d'organiser la *croisade* pour sauver Constantinople des *Turcs* et publie, en 1460, la *bulle Execrabilis* qui condamne le *conciliarisme* et interdit au *concile* de casser les décisions du pape.

À l'issue de la crise des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le pouvoir des États est considérablement renforcé. Les souverains négocient directement avec la *papauté* des *concordats* qui fixent les droits de l'État et de l'Église, notamment en ce qui concerne la gestion des revenus ecclésiastiques (pour la France, *concordat* de Bologne en 1516). Les États se centralisent peu à peu. Les idéaux universalistes (Empire, *Chrétienté*) ne sont plus qu'un souvenir, comme le montrent les échecs des appels à la *croisade*. Les souverains tentent de s'imposer comme les gestionnaires des biens ecclésiastiques de leur pays. Les intellectuels leur emboîtent le pas et, dans une perspective nationaliste, considèrent que Rome n'a pas à imposer sa volonté aux Églises locales. Le courant intellectuel défendant l'indépendance de l'Église de France face à l'Église de Rome s'appelle le gallicanisme.

Les papes ont cependant retrouvé leur puissance et le montrent en se lançant dans de grands chantiers architecturaux qui transformeront Rome. Principaux mécènes de l'époque, ils contribuent au développement de la Renaissance italienne en embauchant Michel Ange, Bramante ou Raphaël. Ils remplacent la vieille basilique contenant les restes de saint Pierre par un énorme édifice (basilique Saint-Pierre). À proximité, ils font construire le palais du Vatican (qui comprend la Chapelle Sixtine) où ils s'installent. Ils soutiennent les lettrés, comme Lorenzo Valla qui, pourtant, démontrera la fausseté de la donation de Constantin (XV<sup>e</sup> siècle). Les papes de la Renaissance ont mauvaise réputation. Alexandre VI (1492-1503), membre de la famille des Borgia, entretient une cour somptueuse et organise des fêtes où les plaisirs de la chair ne sont pas exclus. Il place les enfants qu'il a eus lorsqu'il n'était que cardinal à des postes importants. Jules II (1503-1513) qui veut faire des États pontificaux une grande puissance entreprend de nombreuses campagnes militaires. La campagne d'*indulgences* contre laquelle réagit Luther en 1517 est destinée à financer la rénovation de la basilique Saint-Pierre. Ce luxe tapageur a pu choquer certains contemporains, tels Savonarole, un dominicain qui souhaite une *réforme* radicale de l'Église et qui, de 1494 à 1498, impose un régime *théocratique* à Florence. Il faut cependant admettre que ces « abus » peuvent être

expliqués par le contexte. Les papes sont amenés à se comporter comme des souverains. Le luxe est un attribut normal du pouvoir. De plus, les *concordats* concédés aux différents rois diminuent les revenus de l'Église de Rome. La *papauté* doit donc tirer ses revenus de ses états et se comporter en gestionnaire territorial (pression fiscale, guerres, etc.). Enfin, contrairement aux souverains profanes qui disposent d'une famille qui contrôle naturellement les postes clés du pays, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et ont donc tendance à compenser en pratiquant le *népotisme*.

## Clergé régulier

Au XIII<sup>e</sup> siècle apparaissent des ordres religieux mendiants comme les Frères mineurs (= Franciscains) et l'Ordre des Prêcheurs (= Dominicains). Leurs fondateurs (François d'Assise et Dominique de Gúzman) veulent retrouver la pauvreté évangélique. Les nouveaux moines renoncent à la propriété, même collective, et se contentent de mendier ce dont ils ont besoin. Ces ordres s'adaptent à la nouvelle réalité urbaine du « second » Moyen Âge. Les frères mendiants sont souvent universitaires et participent à la création de la scolastique (Thomas d'Aquin est dominicain). Insérés dans la vie de la cité, ils prêchent la parole de Dieu au peuple et confessent les pécheurs. Ils sont également prêtres, ce qui leur permet de nombreux contacts avec la population. Ils entrent fatalement en conflit avec le clergé séculier qu'ils concurrencent. Ils développent des branches féminines (« second ordre ») et proposent aux *laïcs* qui souhaitent suivre la vie régulière inspirée par François ou Dominique mais qui ne veulent pas prononcer de vœux de composer une troisième branche (« tiers ordre », tertiaires).

Cette troisième génération de religieux est contestataire. Le message de François d'Assise est radical. Rome tente d'encadrer les Franciscains en leur imposant de vivre en couvent et, donc, de gérer des biens. Une fiction juridique permet de sauver les apparences. Les revenus des couvents appartiennent au pape. Les religieux mendiants ne font que les utiliser. Aux Franciscains conventuels qui acceptent ce type de vie, s'opposent les Franciscains spirituels qui contestent l'Église établie et ses richesses. La pauvreté du Christ est la référence des contestataires qui, parfois considérés comme des « *hérétiques* », développent un *millénarisme* inspiré des travaux de Joachim de Flore qui exprime leurs espoirs d'une *réforme* de l'Église (→ cf. *Expansion européenne*). Une fois de plus, la *réforme* de l'Église est la cause de tensions.

## « Hérésie »

Deux mouvements « *hérétiques* » expriment des revendications qui annoncent la *Réforme* protestante. John Wyclif (XIV<sup>e</sup> siècle) est un universitaire anglais employé par le roi d'Angleterre. Protégé par le pouvoir, il rédige de nombreux livres critiquant l'Église. S'appuyant sur les textes d'Augustin, il insiste sur la *prédestination* : les fidèles sauvés le sont par Dieu seul et non par leurs œuvres. Il conteste la *présence réelle* du Christ dans l'*eucharistie*. Il aimerait que le peuple ait accès aux Écritures, ce qui suppose la diffusion de traduction de la Bible. Selon lui, les souverains *laïcs* doivent combattre les abus

tyranniques du pape. Au XV<sup>e</sup> siècle, ses écrits inspirent le mouvement anglais des Lollards qui développe un programme de révolte sociale contre la noblesse.

Jean Hus (XV<sup>e</sup> siècle) est un universitaire pragois qui adhère aux idées de Wyclif. Son message est moins radical mais connaît un succès d'autant plus grand qu'il rencontre les aspirations nationales de ses compatriotes. La Bohême, actuelle République tchèque, accepte mal l'influence allemande à laquelle elle est soumise. **Excommunié**, Hus comparait devant le **concile** de Bâle qui le condamne et le fait brûler. Les nobles de Bohèmes protestent et entrent en guerre contre l'Empereur qui, bien qu'il ait donné un sauf-conduit à Hus, l'a livré au **concile** et au bûcher. Le clergé de Bohême rétablit la communion sous les deux espèces pour les fidèles (pain et vin). Une faction **millénariste** extrémiste, les taborites, se réfugient sur une montagne de Bohême (le mont Tabor) où ils attendent la fin du monde. Apparaissent également des adamites, qui, vivant nus, tentent de recréer le paradis perdu. Ces tendances développent un message social contestataire et prônent l'égalitarisme. Des **croisades** sont organisées contre les différents groupes hussites. Rome qui, pour la première fois, doit faire face à une opposition dissidente importante finit par accorder à l'Église tchèque le droit de communier sous les deux espèces (1436).

## Vie intellectuelle

Au XII<sup>e</sup> siècle, on assiste à un vaste mouvement intellectuel que l'on nomme parfois « Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle ». La dialectique, c'est-à-dire la discipline qui examine la valeur des arguments des auteurs, prend une grande importance, notamment grâce au grand dialecticien Pierre Abélard. L'enseignement repose sur le commentaire d'un texte de référence (gloses). Les écoles urbaines, qui attirent un nombre croissant d'étudiants, se regroupent et deviennent des universités. Une catégorie d'intellectuels européens apparaît ainsi. Les étudiants, souvent décriés comme frondeurs et turbulents, forment, eux aussi, une nouvelle catégorie qui s'intègre non sans mal dans les cités. La culture et les **rituels** étudiants se développent. Les écoles monastiques disparaissent. La ville devient le centre de toutes les activités intellectuelles. Les centres d'intérêt sont divers. Le **Coran** est traduit en latin vers 1150. La scolastique devient peu à peu le langage unique du savoir. → cf. *La vie intellectuelle en Occident*

### Héloïse et Abélard

Pierre Abélard (1079-1142) est la figure la plus marquante de la « Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle ». Sa pensée audacieuse qui, selon ses ennemis, maltraite le christianisme en le soumettant aux concepts philosophiques hérités de l'Antiquité lui vaut d'être condamné comme **hérétique**. Il est surtout connu du grand public pour sa liaison amoureuse avec son élève Héloïse dont il aura un fils. Membre du clergé, Abélard doit épouser Héloïse en secret. Le mariage est découvert et Abélard est émasculé par l'oncle de son épouse. L'histoire inspire de nombreuses œuvres littéraires et artistiques. Les auteurs romantiques

du XIX<sup>e</sup> siècle en sont particulièrement friands et transfèrent les dépouilles des amants au cimetière du Père-Lachaise.

## Les Goliards

Les Goliards sont des clercs et des étudiants itinérants fréquentant les universités européennes (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Opposés à l'Église officielle, ils composent des poèmes satyriques et des pièces de théâtre tournant en dérision le clergé et le pape (dont le *Carmina burana*). Ils développent des **rituels** festifs singeant les grandes fêtes **liturgiques** officielles qui rappellent les **rituels** étudiants contemporains (ex : conduire un âne à l'**autel** des églises ; remplacer l'**encens** par de vieilles semelles afin d'obtenir une fumée puante ; transformer les lieux de cultes en tripots ; aller à la messe en **procession** en promenant un hareng au bout d'une corde, chaque participant devant marcher sur le hareng qui précède tout en essayant d'éviter à son propre hareng d'être piétiné).

## Les voies du salut

Les doctrines concernant le **Purgatoire**, la **confession** secrète et la tarification des **pénitences** s'approfondissent au moment où les effets du redémarrage urbain sont palpables. Elles aboutissent à la mise sur le marché d'**indulgences**. Il s'agit de documents émis par le pape dispensant ceux qui les achètent d'un certain nombre d'années de **Purgatoire**. Le pape qui affirme ainsi son pouvoir sur le **Purgatoire**, dispose grâce à ce système, d'une importante source de revenu. Le **salut** devient une valeur d'échange économique. Les opposants du système dénoncent un « commerce des âmes ». Le fait que ce système se développe à l'époque de l'épanouissement du commerce urbain n'est pas anodin. Soucis du **salut** individuel et épanouissement du capitalisme semblent liés. De riches personnages accumulent de véritables trésors d'**indulgences**. Frédéric le Sage, **duc** de Saxe (Empire germanique) a accumulé 17 413 **reliques** susceptibles de lui rapporter 128 000 années d'**indulgences**.

L'encadrement du peuple chrétien s'améliore. Le nombre de prêtres sans formation diminue. Certains curés sont passés par l'université où ils ont été initiés aux arts libéraux. Des manuels de formation circulent. Des livres religieux sont également destinés aux **laïcs**, nobles ou bourgeois. Les somptueux **livres d'heures**, richement enluminés, proposent des prières quotidiennes aux fidèles les plus riches. L'invention de l'imprimerie accélère le mouvement. La plupart des **incunables** sont des livres de piété. On publie également de très nombreuses images pieuses qui deviennent des supports de la piété populaire et peuvent toucher un public illettré. Mais l'imprimerie est également un moyen de diffusion des idées « **hérétiques** ». Dès 1501, Rome exige des auteurs et des imprimeurs qu'ils obtiennent la permission des autorités ecclésiastiques avant d'éditer un ouvrage traitant de la religion.

Dans un esprit proche de celui des Tiers-Ordres dominicain ou franciscains, des *confréries* proposent un encadrement religieux de la population. Les confrères se rassemblent afin de prier. Ils développent des dévotions particulières, à un saint, par exemple. Les *confréries* font dire des messes pour le *salut* de leurs membres et s'occupent des pauvres. En multipliant ces bonnes actions, elles accumulent un « trésor spirituel » destiné à limiter la durée du séjour en *Purgatoire* de leurs membres. Elles développent parfois le *dolorisme*. Les flagellants expient ainsi leurs péchés en se fouettant en public. Les *laïcs* consacrent parfois de longues heures à la prière. Des supports apparaissent (ex : *chapelets*).

La *confession* qui, depuis 1215 est obligatoire une fois par ans pour tous les fidèles, prend de plus en plus d'importance. Certains croyants très scrupuleux se confessent sans cesse de peur d'oublier de déclarer un péché. Les croyants se préparent à affronter le difficile moment de la mort. L'enjeu est de parvenir à mourir après la *confession* afin de pouvoir rejeter tous ses péchés. Il faut également éviter les pièges de Satan qui tente d'attirer l'âme du mourant à lui. Une mort lente est dès lors préférée à une mort brusque. Des ouvrages intitulés *Ars Moriendi* (« art de mourir ») expliquent aux fidèles comment mourir chrétiennement.

La Vierge s'impose définitivement comme un personnage important qui semble prendre parfois les attributs de la divinité. Ainsi, les Franciscains veulent imposer le *dogme* de l'immaculée conception qui veut que la mère de Dieu ait été, comme le Christ, conçue sans péché.

Le climat morbide et angoissant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (Grande peste, Guerre de cent ans, *Schisme* d'Occident) se reflète dans les préoccupations religieuses. Apparaissent des thèmes comme la danse macabre (des squelettes entraînent dans une farandole macabre tous les acteurs sociaux afin de rappeler que personne n'échappe à la mort) ou le pressoir *mystique* (le Christ est pressé, comme une grappe de raisin, afin de faire couler le sang qui sauve le monde) qui mettent l'accent sur le *salut* de l'homme. Les tableaux de Jérôme Bosch († ca 1516) mettent en scène des enfers peuplés de monstres grotesques et effrayants. Le monde apparaît souvent comme livré à Satan et à ses serviteurs. Des hommes et des femmes soupçonnés de sorcellerie montent sur le bûché. La répression de la sorcellerie s'étend du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Jeanne d'Arc en est une des victimes. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on publie des manuels expliquant les procédures permettant de reconnaître les sorcières. Les chercheurs actuels sont divisés quant à la nature de la sorcellerie. Pour certains, la sorcellerie n'existe pas et la chasse aux sorcières n'est que la projection des angoisses morbides d'une époque. Pour d'autres, la sorcellerie contre laquelle la société a alors réagi consiste en un reste de *paganisme*. Des *rites* et des croyances antérieures à la christianisation auraient survécu. Ces « secrets » se seraient transmis de générations en générations. Les *rituels* de guérisons traditionnels qui se sont transmis jusqu'à nos jours (arbres à clous, rebouteux, etc.) feraient également partie de cet héritage païen.

## Gisants et transis

Haute École de la Ville de Liège  
Catégorie pédagogique  
Département secondaire

Histoire  
Olivier Donneau

211

Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, les grands personnages se font représentés sur leur tombe. Ces **gisants**, étendus sur la pierre tombale, sont habituellement représentés les yeux clos dans une pose sereine (repos éternel). Depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les **gisants** deviennent des **transis**, des cadavres en décomposition adoptant parfois des poses torturées.

Ces tendances morbides impressionnantes ne peuvent pas être considérées comme les seules formes de vie religieuse de la fin du Moyen Âge. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la *Devotio moderna*, une spiritualité plus optimiste à l'attention des **laïcs**, se développe. Thomas A Kempis, un des promoteurs de la *Devotio moderna*, publie l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui sera longtemps le livre le plus lu après la Bible. Il propose une méthode simple adressée à toute personne désireuse de se rapprocher de Dieu. Le fidèle est invité à imiter le Christ au quotidien.

Des hommes et des femmes, souvent des religieux, tentent d'entrer en union avec la divinité par la méditation et la prière et, donc, sans passer par l'intermédiaire de l'Église qui s'est imposée comme la seule voie d'atteindre Dieu. Ces pratiques dérangent l'Église institutionnalisée qui ne sait trop comment réagir. Certains de ces **mystiques** sont bien accueillis par l'Église qui en **canonise** quelques uns. D'autres, soupçonnés d'**hérésie**, sont persécutés et, parfois même, exécutés.

D'autres mouvements demeurent suspects aux yeux de Rome. C'est le cas des béguins et des béguines, très nombreux dans nos régions. Il s'agit de **laïcs** qui ne prononcent pas de vœux religieux mais vivent cependant en communautés religieuses (à comparer avec les tertiaires franciscains). Selon la tradition, ce mouvement devrait son nom au liégeois Lambert le Bègue qui aurait fondé au XII<sup>e</sup> siècle une telle communauté (béguinage) près de l'église Saint-Christophe. Comme les franciscains, les béguins et béguines développent un idéal de pauvreté. L'Église hésite, là aussi, à condamner les adhérents de ce mouvement qui, ne prononçant pas de vœux, échappent à l'autorité ecclésiastique.

## Art et Architecture

L'architecture gothique s'affirme au fil du XII<sup>e</sup> siècle. Les édifices sont moins massifs. De nouvelles techniques (**contreforts** à **arcs-boutants** soutenant les murs extérieurs, **voûtes d'arêtes** permettant une meilleure répartition des forces) permettent l'élévation en utilisant moins de matériaux. Les structures deviennent des « dentelles de pierre » laissant de plus en plus de place au vide ou aux vitraux. L'**arc en plein cintre** disparaît au profit de l'**arc brisé**. Cet art nouveau se développe d'abord en région parisienne et au nord de la France puis conquiert l'Europe.

**La voûte d'arêtes** est obtenue en croisant deux *voûtes en berceau*. Les nervures soutenant la voûte et se croisant à la *clé de voûte* sont appelées **ogives**. Ces *ogives* répartissent les forces dans les piliers et non plus dans les murs. Ces derniers ne sont plus porteurs et peuvent être remplacé par des fenêtres.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les bâtiments gothiques se surchargent d'éléments décoratifs très élaborés. C'est le gothique flamboyant qui doit son nom aux *remplages* des fenêtres qui forment des flammes.

**La Sainte-Chapelle** de Paris (XIII<sup>e</sup> siècle) est souvent considérée comme le chef d'œuvre de l'art gothique. Elle fut construite à la demande de saint Louis (Louis IX, roi de France de 1241 à 1270) afin de protéger les *reliques* de la couronne d'épine et de la croix du Christ. Elle se compose de deux chapelles : une chapelle inférieure (rez-de-chaussée) ouverte à tous, et une chapelle supérieure réservée au roi. La chapelle supérieure n'a pas de murs : les parois sont uniquement composées de vitraux.

Les statues romanes hiératiques cèdent la place à des statues gothiques plus naturelles, réalistes et souples, parfois en mouvement, dotées d'un drapé soigné, souvent étirées afin d'exprimer la majesté du sujet représenté. L'art n'est plus anonyme. Des artistes se font connaître, tel Claus Sluter (originaire des Pays-Bas mais exerçant en France, XIV<sup>e</sup> siècle).

Le développement de la bourgeoisie, qui peut désormais se permettre de commander des œuvres aux artistes, permet à l'art de s'émanciper peu à peu de la sphère religieuse. Les peintres flamands du XV<sup>e</sup> siècle (« primitifs flamands ») représentent des scènes bourgeoises parfois totalement dégagées des modèles chrétiens (Jean Van Eyck, Hans Memling, Roger de la Pasture). Les représentations de personnages deviennent de véritables portraits où les caractéristiques physiques permettent l'identification. Précédemment, ce sont des attributs (couronne pour les rois, armes pour les soldats, etc.) qui permettaient de reconnaître les individus représentés. L'art entre dans la sphère du privé.

Le mouvement de la Renaissance, initié en Italie dès le XIV<sup>e</sup> siècle, va imposer un nouvel univers artistique à l'Europe. La redécouverte de la littérature et de l'art de l'Antiquité gréco-romaine permet de renouveler les techniques (perspectives, proportions, études anatomiques). L'homme est placé au centre de l'univers (« humanisme »). La beauté de son corps est exaltée, parfois dans sa nudité. La mythologie gréco-romaine inspire les artistes.

En architecture, on rompt avec le gothique en privilégiant l'horizontalité et la proportion harmonieuse des volumes. Le plan central à coupole, inspiré du Panthéon de Rome (temple antique) se répand.

## LE TEMPS DES RÉFORMES (XVI<sup>e</sup> –XVII<sup>e</sup> SIÈCLES)

### L'appel à la réforme

Aujourd'hui, la notion de *réforme* renvoie à l'adaptation d'une structure face à une pression externe (ex : une *réforme* de l'enseignement vise à rendre l'école plus adaptée au monde contemporain). Étymologiquement, le mot *réforme* signifie pourtant l'inverse. Il s'agit de redonner à une institution dé-formée la forme qu'elle possédait à l'origine (« reformer »). L'institution ne doit pas s'adapter aux pressions extérieures. Elle doit au contraire résister et garder sa forme d'origine. Si elle l'a perdue, elle doit la retrouver. Au Moyen Âge et à l'Époque Moderne, la *réforme* de l'Église fait référence au passé. Ceux qui souhaitent la *réforme* de l'Église ont tendance à idéaliser le passé - la période des origines pendant laquelle l'institution a conservé sa forme - et à noircir le présent - la période pendant laquelle l'institution s'est déformée.

Tout au long du Moyen Âge, de nombreux intellectuels réclament la *réforme* de l'Église. Cette tendance s'accroît au XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le *Schisme* d'Occident n'arrange pas les choses. Les critiques concernent la moralité et les capacités du clergé (négligence, absentéisme, cumul des charges, ignorance, concubinage, alcoolisme, violence) et le comportement des papes (désir de domination). Les papes, soucieux d'imposer leur pouvoir après les temps difficiles du *schisme* ne prennent pas l'initiative.

Parallèlement, la question du *salut* continue d'obséder de nombreux croyants. Quels sont les critères établis par Dieu ? Combien seront les élus ? La « décadence » de l'Église n'est-elle pas un obstacle au *salut* des croyants ? Des rumeurs circulaient sur les portes du paradis : elles n'auraient plus accueilli un seul humain depuis le début du *schisme*. Angoisse du *salut* et désir de *réforme* sont donc parfois liés.

Parmi les humanistes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles figurent de nombreux penseurs chrétiens qui, comme Érasme, désirent également la *réforme* de l'Église. Participant à la redécouverte de l'Antiquité (Renaissance), ils se spécialisent dans l'étude des textes de la Bible et des Pères de l'Église (qui font aussi partie de l'héritage antique). Leur vision de l'homme est fondamentalement optimiste. Ils estiment que Dieu sauvera ceux qui vivent en bons chrétiens. Leur message se diffuse surtout auprès des élites intellectuelles et ne touche pas le peuple.

Parallèlement, les livres deviennent accessibles à un plus grand nombre de lecteurs. L'imprimerie permet d'amoindrir les coûts. La littérature religieuse connaît un énorme succès. Les productions des humanistes chrétiens se diffusent. Réalisée par des humanistes espagnols en collaboration avec des Juifs convertis, la Bible polyglotte d'Alcala confronte les textes grec, latin et hébreu des textes sacrés (1502-1517). Érasme publie un Nouveau testament en grec (1516). Les traductions en langues vernaculaires sont de plus en plus nombreuses.

## Luther : une aventure personnelle

Martin Luther (1483 ?-1546) est le fils d'un paysan saxon (Empire germanique) devenu entrepreneur minier. En 1505, il faillit être foudroyé. Il réalise qu'il a échappé à une mauvaise mort (subite) et veut racheter ses péchés. Il entre donc contre la volonté de son père au couvent d'Erfurt (Saxe, Empire germanique) et devient moine augustin. C'est un moine zélé, scrupuleux et angoissé par son propre *salut*. En 1507, lorsqu'il dit sa première messe, il est terrorisé par l'idée de tenir le corps du Christ en main. En 1512, il devient docteur en *théologie* à l'université de Wittenberg (Saxe, Empire germanique) où il enseigne. Son enseignement se distingue rapidement de la scolastique. La Bible est pour lui la source unique de la foi. S'inscrivant dans une tradition qui remonte à Augustin, Luther développe et enseigne une conception pessimiste de l'homme qui, selon lui, est tellement corrompu par le péché originel qu'il ne peut se sauver par ses propres moyens. Dans la mesure où l'homme est incapable d'agir sincèrement pour le bien, même les bonnes actions deviennent des péchés. Mais, parallèlement, l'homme ne doit pas désespérer car Dieu peut décider de le sauver s'il lui accorde sa *grâce*. Le *salut* est donc un don gratuit de Dieu. Les bonnes œuvres qu'accomplissent les chrétiens de cette époque sont pour Luther semblables aux obligations légales stériles que suivaient les Juifs avant l'arrivée du Christ. La mort du Christ a racheté les hommes qui, désormais, reçoivent le *salut* et la foi gratuitement. La *théologie* de Luther est le reflet de ses angoisses personnelles. Mais elle trouve néanmoins une solution au problème du *salut*. Cependant, l'angoisse du *salut* n'a pas complètement disparu. Dieu seul sait qui reçoit sa *grâce*.

En 1517, Rome, qui peine à financer le chantier de la basilique Saint-Pierre, lance une grande campagne de vente d'*indulgences*. Le principe des *indulgences* est incompatible avec la *théologie* de Luther. Ce dernier réagit en rédigeant nonante-cinq thèses qu'il envoie au responsable de la vente et que, selon la tradition, il affiche sur la porte de l'église de Wittenberg. Le texte se diffuse et est bientôt imprimé. Le principe de rédaction du texte s'inscrit dans la tradition universitaire médiévale. Il s'agit de propositions (thèses) soumises à la discussion et devant servir à alimenter un débat. En 1518, Rome cite Luther à comparaître. Il refuse. La position de Luther semble proche de celle des humanistes (mais il y a aussi de grandes différences : sur la *grâce* notamment). De plus, en résistant aux ingérences de Rome dans les affaires allemandes, il entretient le sentiment national allemand. Il bénéficie dès lors du soutien d'humanistes et de nombreux Allemands, dont son souverain, Frédéric le Sage *duc* de Saxe. Selon Luther, le pape et les *conciles* ne sont pas infaillibles. Sa doctrine doit donc être jugée par les Écritures que chaque croyant est capable d'interpréter sans l'aide de l'institution (sacerdoce universel : chaque croyant est prêtre). En 1520, la *bulle Exsurge domine* le condamne. Il réagit en brûlant publiquement des ouvrages scolastiques et un exemplaire de la *bulle*. En 1521, il comparait à la *diète* impériale de Worms dirigée par l'empereur Charles Quint. Refusant de se rétracter, Luther est mis, par l'édit de Worms, au ban de l'Empire (déchéance des droits). Frédéric le Sage le sauve en l'accueillant dans le château de Wartburg où il se cache jusqu'en 1522. Luther rédige alors ses œuvres les plus importantes où il précise sa pensée concernant les divers points de la doctrine chrétiennes. Il ne reconnaît pas

l'autorité du pape et appelle la noblesse allemande à se charger de l'organisation de l'Église. Il rejette la *transsubstantiation* sans pour autant rejeter la *présence réelle*. Il considère que le culte doit se faire en langue vernaculaire et que la Bible doit être traduite pour que chacun puisse la lire et la comprendre. Il rejette le célibat des clercs et épouse Catherine de Bore, une ancienne religieuse. Ces prises de positions qui complètent le cœur de sa doctrine (à savoir le *salut* par la seule *grâce* de Dieu), ressemblent souvent à celles des humanistes et des partisans traditionnels d'une *réforme* de l'Église. Globalement, Luther et les autres réformateurs désirent instaurer un lien immédiat (in-média : sans média) entre Dieu et l'homme. Ils rejettent donc les média que l'Église médiévale a accumulés entre Dieu et l'homme (culte des saints et de la Vierge, images religieuses, hiérarchie cléricale, œuvres, *Purgatoire*, *confréries*, etc.). Seul le Christ est médiateur entre Dieu et l'homme... et le Christ seul peut sauver.

Parmi les disciples de Luther, des radicaux veulent aller plus loin que lui dans la *réforme* de l'Église. Ils estiment notamment que le *baptême* ne devrait pas être donné aux enfants et que la *présence réelle* est une illusion. En 1522, la petite noblesse rhénane se révolte contre les grands princes territoriaux (Révolte des chevaliers). Leur but est politique mais ils invoquent néanmoins la doctrine de Luther qui les désavoue. Peu après, Thomas Müntzer développe une *théologie* révolutionnaire à implications sociales et *millénaristes*. Il s'en prend aux nobles qui, selon lui, en maintenant les paysans dans la pauvreté, empêchent leur alphabétisation et donc leur accès aux Écritures. Il devient le meneur spirituel d'une révolte de paysans qui ravagera bientôt toute l'Allemagne (Guerre des Paysans 1525). Les revendications sociales (suppression des corvées, etc.) se mêlent aux revendications religieuses (droit de la communauté de choisir son pasteur). Luther réagit violemment à ce qu'il considère comme un détournement de sa doctrine et appelle les nobles allemands à écraser la révolte. Ces mouvements radicaux forcent Luther à se repositionner. Il n'est plus le meneur d'une révolte contre Rome, mais le constructeur d'une Église qui doit tenir le juste milieu entre les abus de l'Église de Rome et les excès des réformés radicaux.

Commence alors le travail pastoral de Luther, aidé par des disciples de qualité comme Philippe Melanchthon. Il publie des *catéchismes* (1529) et traduit la Bible en allemand. Il affronte, par ouvrages interposés, les ennemis de son Église. Parmi ceux-ci figurent Érasme (1525) qui, en bon humaniste chrétien, a une vision optimiste de l'homme et du *salut*... et développe une vision totalement opposée à celle du réformateur. Luther doit également organiser la structure de son Église. L'*épiscopat* est supprimé (il se maintiendra en Scandinavie). Les souverains sont en charge de la politique ecclésiastique. Les Églises luthériennes sont donc nationales. On retrouve ici une des tendances des monarchies opposées au pape au fil des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle. Peu à peu, le luthéranisme s'est ainsi institutionnalisé et est devenu une orthodoxie semblable au catholicisme.

En 1529, à la *diète* impériale de Spire, Charles Quint tente d'imposer l'application de l'édit de Worms à tous les princes de l'empire. Les princes luthériens protestent. C'est de là que vient le mot « protestant ». De nombreux princes allemands rejoignent la *Réforme* protestante, profitant des possibilités financière que leur offre la confiscation des

biens de l'Église catholique. C'est notamment le cas d'Albert de Brandebourg, dernier grand maître de l'ordre des chevaliers teutoniques qui transforme les territoires de l'ordre en un duché de Prusse qui sera la base du futur royaume de Prusse. En 1530, à la *diète* impériale d'Augsbourg, les luthériens présentent une *confession de foi* modérée dans l'espoir d'un rapprochement avec l'Église catholique qu'ils espèrent encore pouvoir *réformer* dans son ensemble. Les discussions échouent mais cette *Confession* d'Augsbourg devient la *confession de foi* luthérienne officielle. Entre princes d'empire catholiques et princes d'empire protestants, le conflit devient inévitable. Les luthériens, regroupés dans la ligue de Smalkalde, perdent la guerre (bataille de Mühlberg 1547). Les états luthériens sont cependant trop puissants pour être éradiqués. Il faut trouver un compromis : ce sera la paix d'Augsbourg (1555) qui précise que chaque état de l'Empire doit adhérer à la religion de son prince.

Plus de la moitié des territoires que compte l'Empire germanique est passé au luthéranisme. Les états scandinaves les ont suivi également (dans ces pays, la fonction d'*évêque* est maintenue). La Bohême, préparée par l'œuvre de Jean Hus, devient également luthérienne. Le luthéranisme se diffuse également (plus modestement) aux Pays Bas espagnols, en France et en Angleterre. Les premiers *martyrs* de la *Réforme protestante* sont deux moines anversois (1523).

### Réforme protestante et Moyen âge : rupture ou continuité ?

La *Réforme* protestante rompt en bien des points avec la *théologie* et les pratiques médiévales. Cependant, elle est également l'aboutissement de tendances médiévales. En plaçant l'accent sur le rapport entre le croyant et Dieu, elle prolonge le christianisme du second Moyen Âge qui est de plus en plus individuel.

### La Réforme protestante suisse et genevoise

Au cours du Moyen Âge, les petites entités territoriales couvrant le territoire actuel de la Suisse parviennent à se débarrasser du joug de la noblesse et se confédèrent en une ligue défensive (Confédération helvétique). Au XVI<sup>e</sup> siècle, la Confédération helvétique fait encore théoriquement partie de l'Empire allemand mais elle est, *de facto*, indépendante. Les mercenaires suisses sont appréciés et utilisés par les grandes nations européennes (cf. Garde suisse du Vatican). Genève ne fait pas partie de la Confédération (elle n'y entre qu'en 1815) mais est une alliée des confédérés.

Ulrich Zwingli (1484-1531) est, comme Luther, d'origine paysanne. Il a eu la chance de faire des études universitaires et devient curé et *aumônier* d'une armée de

mercenaires helvétiques avec laquelle il participe à la bataille de Marignan (1515 !). Plus que Luther, il est sensible aux idées des humanistes. À Zurich (Confédération helvétique), où il est curé, il tient d'ailleurs une école de grec. Comme Luther, il considère que la Bible doit être la base du christianisme et est angoissé par la question de son *salut*. L'*évêque* de Zurich ne résidant pas, il est, dans les faits, le chef de l'Église de Zurich. À partir de 1522, il *réforme* peu à peu cette Église et est suivi par les villes de Bâle et Berne. En 1529, il achève son travail de *réforme* en abolissant la messe. Son modèle de société s'approche de la *théocratie*. L'état surveille la piété de la population. Zurich doit être une ville sainte. La cohésion sociale et religieuse de la communauté s'exprime dans la *cène*. Contrairement à Luther, Zwingli exclut la *présence réelle*, ce qui l'amènera à polémiquer avec le réformateur allemand. En 1529, les cantons de la Confédération qui l'ont suivi affrontent les cantons restés catholiques. Zwingli qui participe aux combats meurt à la bataille de Kappel (1531). Aucun camp ne l'emporte. La confédération devra vivre avec ses divergences religieuses. Zwingli crée la première grande séparation au sein du protestantisme. En 1536, à l'occasion d'une tentative de rapprochement avec les Luthériens, les Zwingliens rédigent une *Confession de foi* helvétique. Le rapprochement échoue mais cette *Confession de foi* devient la base de la foi réformée helvétique.

Jean Calvin (1509-1564) est né à Noyon (nord de la France). Son père est un tonnelier devenu un des notables de la ville. Calvin étudie la *théologie* puis le droit à l'université de la Sorbonne (Paris). Dégoûté par la scolastique, il s'intéresse à l'humanisme et rencontre des luthériens. En 1533, il adhère à la *Réforme protestante*. En 1534, des agitateurs protestants affichent des *placards* critiquant la messe catholique à Paris, dans diverses villes de France et sur la porte de la chambre à coucher du roi François I<sup>er</sup> (affaire des *placards*). Le pouvoir réagit en traquant les protestants. Calvin doit fuir et visite Genève, Bâle et Strasbourg où il se marie avec une anabaptiste liégeoise exilée nommée Idelette de Bure. En 1536, il rédige l'*Institution de la doctrine chrétienne* qui résume sa doctrine. Il s'installe définitivement à Genève en 1541. Pour Calvin, tout sépare Dieu (qui est perfection) de l'homme (qui n'est que péché et corruption). On ne peut connaître Dieu que par ce qu'il veut bien nous dire de lui dans la Bible. L'Ancien et le Nouveau Testament ont une valeur égale. Le rejet des images religieuses est, chez Calvin, plus radical que chez Luther : même le crucifix est rejeté. Comme Zwingli, Calvin rejette la *présence réelle*. La rupture qu'il instaure avec le catholicisme est plus nette que celle de Luther. Les catholiques sont *idolâtres* dans la mesure où ils vénèrent les saints, les images, les *reliques*, etc. Calvin adhère à l'idée du *salut* par la *grâce* qu'il radicalise. L'homme hérite de la faute d'Adam qui le condamne dès la naissance. Dieu dans sa bonté décide cependant de sauver certains individus et, en conséquence, décide de condamner les autres. Les raisons de son choix sont inaccessibles à l'homme. Chaque homme est *prédestiné* au *salut* ou à la damnation et ne peut rien y changer (double *prédestination*). Ceux qui sont *prédestinés* au *salut* sentent en eux les effets de la *grâce* de Dieu. Calvin est un grand organisateur qui, comme Zwingli à Zurich, transforme Genève en une grande communauté chrétienne encadrée par les pasteurs. Les « *hérétiques* » sont expulsés ou, plus rarement, exécutés (comme Michel Servet, brûlé en 1553). Calvin doit aussi organiser les communautés réformées clandestines de France et des Pays-Bas. Genève accueille de nombreux exilés français. Beaucoup n'ont pas cette chance et sont exécutés. La mémoire de ces *martyrs* est honorée dans les Églises calvinistes. Contrairement à Luther, Calvin

considère que les pouvoirs civils n'ont pas à gérer l'Église. Les communautés sont dirigées par des pasteurs et des anciens. Des *synodes* régionaux ou nationaux peuvent réunir les responsables des différentes communautés pour régler les problèmes les plus importants.

Le zwinglianisme se diffuse largement au sein de la Confédération helvétique. Le calvinisme rayonne à partir de Genève vers la France, les Pays-Bas, l'Écosse et l'Empire germanique (principauté rhénane du Palatinat).

### Réformateurs et langues vernaculaires

Afin d'être compris du plus grand nombre, Luther et Calvin écrivent leurs ouvrages *théologiques* en allemand (Luther) et en français (Calvin), ce qui, à l'époque, est plutôt inhabituel. Ils ont dès lors joué un grand rôle dans la création de l'allemand et du français moderne.

### La Réforme protestante en Angleterre

Le roi d'Angleterre Henry VIII Tudor (1491-1547) n'a aucune sympathie pour le protestantisme. Avec son *chancelier* Thomas More (l'humaniste auteur de l'Utopie), il organise la répression du luthéranisme dans son état. En 1521, il écrit même un traité *théologique* contre Luther, ce qui lui vaut de recevoir du pape le titre de « défenseur de la foi ». Il épouse Catherine d'Aragon, la tante de Charles Quint, qui lui donne une fille, Marie. Il entre ensuite en guerre contre Charles Quint, ce qui rend son mariage inutile d'un point de vue diplomatique. Le pape, allié de Charles Quint, lui refuse le divorce. Il décide de passer outre et divorce avec le consentement des responsables ecclésiastiques anglais. Cette rupture plaît à certains de ses conseillers qui, favorables à la *Réforme* protestante, espèrent que le roi va s'orienter vers le protestantisme. En 1533, il épouse Anne Boleyn, une noble anglaise. De cette union naît une seconde fille, Élisabeth. En 1534, le pape *excommunie* Henry VIII qui réagit en obtenant de son *parlement* l'Acte de suprématie qui fait de lui le chef de l'Église d'Angleterre. Thomas More, qui n'accepte pas cette situation, est exécuté en 1535. Il s'agit d'un *schisme* qui est le prolongement logique de la tendance qu'ont les souverains à vouloir contrôler la politique religieuse de leur pays au détriment du pape. La doctrine, elle, ne change pas. Le roi reste fidèle au catholicisme. Peu à peu, des éléments réformés vont s'introduire. Après avoir fait exécuter Anne Boleyn, le roi épouse une autre noble anglaise, Jeanne Seymour, qui lui donne un fils, Édouard. Le roi épousera ensuite trois autres épouses qui ne lui donneront pas d'enfants.

Le jeune Édouard VI monte sur le trône en 1547. Les *régents* qui l'assistent sont protestants. La réformation de l'Angleterre s'accélère. En 1553, Marie succède à son frère cadet. Elle restaure la foi catholique, épouse Philippe II, fils de Charles Quint, et persécute ses sujets protestants. Elle meurt en 1558 et laisse le trône à Élisabeth qui règne jusqu'en 1603. Élisabeth reprend la politique de protestantisation. Elle opte pour une voie

moyenne. L'Église anglicane est, d'un point de vue *théologique*, proche du calvinisme, mais elle maintient les *évêques* et est soumise au souverain. Les attaques de l'Espagne catholique (Invincible Armada en 1588) confortent le protestantisme qui s'appuie sur le sentiment national anglais. Certains calvinistes anglais, les puritains, n'apprécient pas la politique religieuse de la souveraine. Ils considèrent que le maintien de l'*épiscopat* et la domination du souverain sont des restes de catholicisme. Ils refusent d'intégrer l'Église anglicane et forment des communautés indépendantes.

### Marie Stuart

Marie Stuart, reine d'Écosse, doit faire face à la montée du calvinisme sur ses terres (action du prédicateur John Knox). Le climat politique est détestable et la reine doit affronter de nombreux complots. Après une série de maladroites politiques dont une débouche sur l'assassinat de son mari, elle doit chercher refuge chez sa cousine Élisabeth d'Angleterre qui l'emprisonne et, craignant de nouvelles intrigues, la livre à la justice. Marie Stuart sera décapitée en 1587. C'est pourtant au fils de Marie Stuart, le protestant Jacques Stuart, qu'Élisabeth cèdera son trône. L'Écosse adopte une forme de calvinisme qualifiée de « presbytérien » car elle donne aux anciens (« presbuteroi » en grec) une place centrale dans la gestion des Églises. L'histoire tragique de Marie Stuart a inspiré de nombreux auteurs de fictions.

Les rois de la dynastie Stuart, les successeurs d'Élisabeth qui règnent au XVII<sup>e</sup> siècle, favorisent l'Église anglicane au détriment des communautés indépendantes. Des puritains quittent le pays pour aller s'installer dans les colonies anglaises (Treize colonies). Rome essaye de maintenir en vie le catholicisme en envoyant en Angleterre des missionnaires formés dans des séminaires installés sur le continent (notamment le Collège des Anglais de Liège). Les tensions religieuses entre anglicanisme et puritanisme mènent à la Guerre civile anglaise (1641-1660). L'armée royaliste anglicane s'oppose à l'armée parlementaire puritaine. Le roi Charles I<sup>er</sup> Stuart est décapité. La monarchie est abolie. Oliver Cromwell, leader puritain, prend le pouvoir et devient « Lord Protecteur » de la nouvelle république d'Angleterre. En 1661, Charles II restaure la monarchie. On le soupçonne d'être secrètement catholique. Son frère, Jacques II, le dernier roi Stuart, est ouvertement catholique, ce qui est peu apprécié par la population. En 1688, Guillaume III d'Orange, *stathouder* des Provinces Unies, qui a épousé Marie la fille de Jacques II, débarque en Angleterre et chasse le roi (Glorieuse révolution). Guillaume et Marie deviennent souverains conjoints d'Angleterre. Deux partis politiques représentés au **Parlement** apparaissent : les Whigs (pour la tolérance religieuse envers les églises protestantes dissidentes, contre l'absolutisme royal) et les Tories (pour une Église anglicane forte, pour un pouvoir royal fort).

### La « Réforme radicale »

Les grandes Églises réformées déçoivent de nombreux chrétiens qui veulent rompre avec Rome. Parmi eux, ceux que l'on surnomme anabaptistes (« ceux qui baptisent à nouveau ») considèrent que l'entrée dans la communauté chrétienne, c'est-à-dire le **baptême**, doit être volontaire et doit donc se pratiquer à l'âge adulte. Ils forment de petites communautés qui se veulent coupées du monde et que les sociologues des religions qualifient de « sectes ». Les anabaptistes rejettent l'usage des armes et la pratique du serment, ce qui, dans la société d'Ancien Régime, pose de nombreux problèmes. Ils sont persécutés à la fois par les catholiques et les protestants. Des communautés anabaptistes s'établissent en Suisse, aux Pays Bas espagnols et en Moravie (Est de l'actuelle République tchèque). Les anabaptistes de Moravie, les Huttérites, sont collectivistes (habitat rural collectif, mise en commun des biens, éducation communautaire des enfants, etc.). Aux Pays-Bas, le rejet du **baptême** des enfants est associé à un discours social et **millénariste** qui rappelle celui de Thomas Münzer. En 1535, les néerlandais Jean de Leyde et Jean Matthys organisent le soulèvement de la ville de Munster (Rhénanie) qui devient la nouvelle Jérusalem. Ils comptent y attendre la fin des temps. La population est rebaptisée. L'usage de la monnaie est interdit. La mise en commun des biens est instaurée. Munster devient la ville des élus. Comme ces derniers, selon l'Apocalypse, doivent être 144 000, la polygamie est permise afin de faciliter la procréation. Jean de Leyde devient le roi et le **prophète** de la communauté. L'**évêque** de Munster parvient à récupérer sa ville après quelques mois. Les meneurs de la rébellion sont exécutés. À partir de 1536, Menno Simons réorganise les communautés anabaptistes néerlandaises qui abandonnent les rêves **millénaristes** et la violence. Du mouvement mennonite proviennent les amish.

Fausto et Lelio Sozzini (ou « Socin », deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, Sienne, Italie) développent un christianisme original où les idées de mystère, de miracle et de sacrifice sont relativisées. Ces conceptions tendent vers une religion naturelle et rationnelle qui évacue notamment la **Trinité** et la divinité du Christ. La tolérance devient une valeur importante. La moralité chrétienne, plus que les spéculations **théologiques**, constitue le cœur du christianisme. Les « sociniens » et les autres « anti-trinitaires », souvent des italiens, ne trouvent de refuge qu'en Pologne où les autorités les tolèrent. Les sociniens finissent par être chassés de Pologne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils se dispersent à travers l'Europe où ils ont probablement contribué à la Philosophie des Lumières. La religion socinienne est d'ailleurs très proche de la religion naturelle des Lumières.

Au XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre apparaît la *Société religieuse des Amis* dont les membres sont plus connus sous le nom de quakers (« trembleur », en référence aux tremblements ressentis par les adeptes lors des cultes). Les quakers tiennent à établir un lien direct entre le croyant et Dieu et à développer la « lumière intérieure », ce qui les rapproche des **mystiques**. Ils rejettent toute idée de **dogme** et toute hiérarchie ecclésiastique et prônent la tolérance. Les quakers, comme les puritains, émigrent souvent en Amérique. Le quaker William Penn, fonde en 1681 la colonie de Pennsylvanie (une des Treize colonies). Le nom de sa capitale, Philadelphie (« Amour fraternel ») fait référence aux croyances quaker. Les quakers jouèrent un grand rôle dans le combat menant à l'abolition de l'esclavage.

→ cf. *Expansion européenne*

## La réaction défensive de Rome : la Contre-Réforme

La réaction catholique à l'arrivée du protestantisme est double. D'une part, Rome et les princes catholiques se défendent et tentent d'anéantir « l'*hérésie* » (c'est la Contre-Réforme). D'autre part, Rome tente de *réformer* son Église (c'est la *Réforme* catholique). La répression commence en 1523 (exécution de deux moines anversois) et s'étend jusqu'en 1775 (libération de protestants français condamnés aux galères). La tolérance ne s'impose qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'*inquisition* est rétablie (1542). Elle était précédemment tombée en désuétude car les différents souverains, désireux depuis la fin du Moyen Âge de contrôler les affaires religieuses, avaient organisé eux-mêmes la répression des « *hérésies* ». Ainsi, l'*inquisition* espagnole qui, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, traque les juifs et les musulmans après la *Reconquista* est une institution d'État et ne dépend pas de Rome. Certaines mesures répressives ont pour but de contrôler la diffusion des pensées « *hérétiques* ». Une liste de livres interdits, l'*index*, est publiée en 1564. Elle sera régulièrement mise à jour.

### Parmi les auteurs mis à l'*index* :

Érasme, Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Karl Marx, Victor Hugo, François Rabelais, Voltaire, etc. En 1559, on décide de mettre à l'*index*... la Bible (dans ses versions vernaculaires).

Les conflits armés qui opposent catholiques et protestants sont d'une rare violence. Combattre l'ennemi religieux par les armes devient une mission sacrée qui rappelle les *croisades*. Trois souverains (Henri III et Henri IV de France ; Guillaume d'Orange) seront assassinés par des fanatiques catholiques. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les réformés français et néerlandais détruisent un grand nombre d'images et d'objets sacrés qu'ils considèrent comme des supports de l'*iconolâtrie* (*iconoclasme*). De nombreuses églises et *abbayes* sont mises à sac. Il est parfois difficile de distinguer la violence religieuse de la violence sociale ou politique. Ainsi, les bourgeois de Hasselt qui se révoltent contre le prince-*évêque* de Liège en 1567 passent à la *Réforme* protestante et saccagent les églises. En France et aux Pays-Bas, les nobles opposés à la politique des souverains adhèrent à la *Réforme* protestante et utilisent le mouvement réformé comme un moyen de pression. La *Réforme* protestante y devient un parti.

En France, deux factions (les Guise, catholiques et les Bourbon, calvinistes) s'affrontent afin de contrôler le jeune Charles IX (1560-1574). Les guerres civiles qu'elles provoquent et qui se poursuivront pendant le règne suivant (Henri III, 1574-1589) sont également des conflits religieux (« Guerres de Religion » 1562-1598). Les réformés français sont surnommés huguenots (peut-être de l'allemand Eidgenossen qui signifie « partisans »). Le conflit commence en 1562 avec le massacre de Wassy (en Champagne : les Guise font massacrer 500 calvinistes pendant un culte). La *régente* Catherine de Médicis, mère de Charles IX et d'Henri III, tente en vain de protéger la royauté en

ménageant les deux partis, par exemple en publiant des édits de tolérance pour les calvinistes. En 1572, alors que l'on prépare les noces de la sœur du roi (Marguerite de Valois) et d'Henri de Bourbon (= Henri de Navarre), la *régente* et le roi Charles IX tentent de régler le conflit en assassinant les chefs du parti huguenots venus pour assister aux noces de leur chef. L'opération se transforme en massacre collectif. Les parisiens, souvent partisans des Guises, tentent de supprimer tous les réformés de la capitale (massacre de la Saint-Barthélemy). Henri III meurt sans héritier direct. Le parent le plus proche est Henri de Bourbon qui devient roi de France sous le nom d'Henri IV (1589-1610). Il se convertit au catholicisme et, en 1598, promulgue l'édit de Nantes qui organise la coexistence entre catholiques et protestants (qui représentent seulement 7% de la population). Ces derniers sont tolérés et bénéficient de la liberté de culte. En 1685, Louis XIV, petit-fils de Henri IV, veut rétablir l'unité religieuse de son royaume et révoque l'Édit de Nantes. Des dizaines de milliers de huguenots quittent alors la France pour rejoindre les pays protestants d'Europe. Les huguenots qui ne peuvent partir entrent dans la clandestinité. De 1702 à 1715, des calvinistes, les Camisards, se révoltent et défient l'armée royale lors d'une guérilla menée dans le massif montagneux des Cévennes. La tolérance ne sera accordée aux huguenots qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### La reine Margot

Un roman d'Alexandre Dumas (1845 ; adapté pour le cinéma en 1994), met en scène les intrigues de la cour, le mariage de raison entre Marguerite de Valois et le futur Henri IV, le massacre de la Saint-Barthélemy et ses suites. Il contribue à la légende noire de Catherine de Médicis, vue comme un être malfaisant utilisant le poison et les forces occultes pour parvenir à ses fins.

Aux Pays Bas espagnols, des nobles comme Guillaume d'Orange résistent à la politique centralisatrice de Philippe II, fils de Charles Quint. Philippe II tente, notamment, d'introduire l'*inquisition* royale espagnole pour réprimer « l'*hérésie* ». En 1567, le *duc* d'Albe devient gouverneur des Pays Bas et réprime durement les réformés et les nobles qui les soutiennent. En 1568, il exécute les *comtes* d'Egmont et de Hoorne, ce qui cause le début du soulèvement contre l'Espagne (Guerre de Quatre-vingts ans 1568-1548). Les opposants sont traités de « gueux ». Ils adopteront ce titre par provocation. Peu à peu, les révoltés catholiques se désolidarisent des réformés. Le soulèvement prend une teinte de plus en plus religieuse. Les Espagnols sont chassés des provinces du Nord qui, en 1581, font sécession et deviennent une république (Provinces Unies) dont le protecteur militaire (*stathouder*) est un membre de la famille d'Orange. L'Espagne reconnaîtra l'indépendance des Provinces Unies lors de la paix de Westphalie qui clôt la Guerre de Trente ans (1648). La religion officielle des Provinces Unies est, naturellement, le calvinisme. Les protestants francophones des provinces du sud rejoignent le nord où ils fondent des « Églises wallonnes ». Une forte minorité de catholiques subsiste néanmoins, tolérée par les magistrats.

Les provinces du sud des Pays-Bas (Belgique actuelle moins la principauté de Liège qui est un territoire impérial) restent espagnoles. Elles sont gouvernées par les archiducs Albert et Isabelle (Albert, un Habsbourg d'Autriche, fils de l'empereur et sa cousine Isabelle, une Habsbourg d'Espagne, fille de Philippe II). Avec l'aide des jésuites, le couple de souverains va restaurer partout dans le pays un catholicisme militant.

Dans leurs états héréditaires (Autriche, Hongrie, Bohême), les Habsbourg d'Autriche parviennent à restaurer le catholicisme. Par contre, ils sont incapables de l'imposer dans les parties de l'Empire dont ils ne sont pas les souverains directs. En 1618, les protestants de Bohême se soulèvent contre la politique religieuse des Habsbourg. Les émissaires protestants défenestrent des représentants des Habsbourg (défenestration de Prague). Les tchèques choisissent comme roi l'électeur palatin Frédéric V (souverain calviniste du Palatinat). Ce choix est inacceptable pour les Habsbourg. Le conflit qui s'ensuit dure trente ans (Guerre de Trente ans 1618-1648) et oppose, au sein de l'Empire germanique, les souverains protestants (luthériens ou calvinistes) aux souverains catholiques, dont l'empereur lui-même). De nombreux pays étrangers interviennent militairement (France, Espagne, Danemark, Suède, etc.). L'Allemagne est ravagée économiquement et démographiquement et mettra plus d'un siècle à s'en remettre. La paix de Westphalie met un terme au conflit. La **Réforme** protestante au sein de l'Empire a survécu mais n'a plus de perspectives d'accroissement. Le calvinisme est reconnu et mis sur le même pied que le catholicisme et le luthéranisme.

### La réaction constructive de Rome : la Réforme catholique

Le **concile** de Trente (1545-1563) convoqué en réaction à la **Réforme** protestante précise la doctrine catholique sur les points doctrinaux discutés et entreprend des mesures disciplinaires. Sur le plan doctrinal, la possibilité pour l'homme de travailler à son **salut** par les œuvres est confirmée. On confirme également le rôle central de la **vulgate** (la traduction latine de la Bible) et on rejette la promotion des traductions en langues vernaculaires. Contre les réformateurs qui voulaient rejeter toutes les pratiques et toutes les croyances qui ne sont pas dans la Bible, le **concile** déclare que la Bible n'est pas la seule source de la foi. Il faut ajouter la **tradition**, c'est-à-dire l'ensemble des éléments que les Christ et les apôtres ont transmis oralement sans les mettre par écrit. Le nombre de **sacrements** (sept), le culte des saints, de la Vierge et des images sont confirmés. Sur le plan disciplinaire, le cumul des charges ecclésiastiques est interdit. Les **évêques** doivent résider dans leur **diocèse**. Le **concile** organise la création de séminaires où seront formés les futurs prêtres (ex : Liège, 1592). Plus qu'une réaction à la **Réforme** protestante, c'est une véritable **Réforme** catholique. Les idéaux de la **Réforme** catholique sont incarnés par de grands personnages comme François de Sales ou Vincent de Paul, fondateurs d'ordres religieux et renommés pour leur vies exemplaires et pour leurs actions pastorales.

De nouveaux ordres de religieux réguliers apparaissent. La Compagnie de Jésus (les jésuites) est fondée en 1540 par le militaire espagnol Ignace de Loyola. Il s'agit d'une compagnie de prêtres engagés dans le monde qui devient rapidement le fer de lance de la **Réforme** catholique et qui se consacre à l'enseignement et aux **missions**. Les jésuites

fondent des dizaines de collèges à travers l'Europe où ils enseignent les humanités classiques. Les missionnaires jésuites (dont François Xavier) s'installent en Amérique, en Inde, en Chine et au Japon. Ils réalisent un grand effort d'adaptation et vont jusqu'à proposer aux populations locale un christianisme adapté à leurs cultures, ce qui créera une polémique au sein de l'Église catholique (Querelle des *rites* chinois, fin du XVII<sup>e</sup> siècle). Les Jésuites sont accusés par les états modernes de former un lobby politique occulte. Au fils du XVIII<sup>e</sup> siècle, les états bannissent l'ordre que Rome finira même par le supprimer en 1773. Il sera rétablit en 1814. → cf. *Expansion européenne* (missions au Paraguay)

L'art baroque, qui est un prolongement de l'art renaissant, devient le langage artistique de la *Réforme* catholique. Très expressif, il joue sur les registres du mouvement, de la courbure, de la surcharge, de l'exubérance, de l'émotion et de la dramatisation (ex : peinture : Pierre-Paul Rubens, sculpture et architecture : Gian Lorenzo Bernini). Afin de produire des effets impressionnants à moindre coût, un art du trompe-l'œil se développe (ex : objets évidés en métal doré dont seule la partie visible donne l'impression de l'or pur, faux marbre en bois peint, etc.). Cet art triomphal marque la *liturgie*, notamment dans le cadre de *processions* qui, grâce à des chars sur lesquels sont reproduites des scènes bibliques ou historiques et à des décors reproduisant des arcs de triomphes, se donnent des allures de *triomphe* impérial romain. En architecture, on constate le maintien de la coupole déjà utilisée par l'art renaissant et l'apparition de façades très ornées de forme triangulaire intégrant des éléments antiques (colonnes, *frontons*, niches à statues).

## Les querelles de la grâce au XVII<sup>e</sup> siècle

Aux Provinces Unies surviennent des tensions entre, d'une part, les partisans du calvinisme strict et, notamment, de la double *prédestination* et, d'autre part, les partisans d'une *Réforme* protestante plus souple en ce qui concerne la doctrine de la *grâce*. Le premier parti a pour porte-paroles un théologien nommé Gomarus (=> Gomaristes). Il regroupe de nombreux nobles (dont la famille d'Orange) et est soutenu par la population rurale. Le second a pour porte-paroles un théologien nommé Arminius (=> Arminiens). Il regroupe de nombreux membres de la bourgeoisie commerçante. Les arminiens pensent que l'homme peut participer à son *salut* et, s'approchant parfois des positions sociniennes, que la religion doit être rationnelle. La séparation entre arminiens et gomaristes survient au *synode* de Dordrecht (1618) où l'arminianisme est condamné.

La France connaît une situation similaire avec la crise janséniste. De nombreux catholiques français, à la suite d'un théologien louvaniste nommé Jansénius (=> jansénistes), estiment, contre la doctrine du *Concile* de Trente, que l'homme ne peut pas participer à son *salut* et qu'il n'est sauvé que par la *grâce* de Dieu. Les jansénistes sont condamnés par Rome et poursuivis par le pouvoir royal tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Parmi les auteurs qui prennent la plume pour défendre la cause janséniste figure Blaise Pascal (1623-1662 ; les *Provinciales* et les *Pensées*).

## Piétisme et Méthodisme

Haute École de la Ville de Liège	Histoire	225
Catégorie pédagogique	Olivier Donneau	
Département secondaire		

En Allemagne au XVII<sup>e</sup> siècle, une crise secoue les Églises luthériennes dont la foi, selon de nombreux luthériens, s'est desséchée et qui semblent trop soumises aux pouvoirs temporels. Jacob Spener (mort en 1705) tente de redynamiser le luthéranisme. Il organise des petites réunions de croyants désireux de méditer la Bible et s'attaque au **formalisme** des luthériens traditionnels. Il relativise l'importance du **dogme** et insiste sur la morale et le contact direct avec Dieu. Ses disciples sont nommés « piétistes ».

Un peu plus tard, en Angleterre, John Wesley (mort en 1791) tente de redynamiser les différentes Églises réformées anglaises. Lui aussi, il organise des réunions de prière et relativise l'importance du **dogme** au profit de la conduite morale. Bien que réformé, il s'inspire du **monachisme** catholique afin de proposer des exercices spirituels méthodiques. Il prêche auprès du peuple, notamment auprès du prolétariat industriel qui fait alors son apparition. Ses disciples sont appelés « méthodistes ».

## ÉGLISES ET MODERNITÉ (XVIII<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> SIÈCLES)

### Lumières et christianisme

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les puissances émergentes sont protestantes (Provinces Unies, Grande-Bretagne, Prusse). Le protestantisme libéral du XVIII<sup>e</sup> siècle, influencé par l'arminianisme ou le socinianisme, se confond souvent avec les idées des Philosophes des Lumières. Dans les pays protestants, les Lumières ne sont d'ailleurs pas incompatibles avec la foi chrétienne. La tolérance n'est plus perçue comme une valeur négative (« être bien obligé d'accepter l'autre ») mais comme une vertu utile.

Originnaire d'Écosse et d'Angleterre, la franc-maçonnerie se répand à travers l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle propose à ses adhérents, réunis en **loges**, des **rites initiatiques** et un enseignement **ésotérique** destiné à contribuer au progrès de l'humanité. L'univers maçonnique fait référence aux traditions des ouvriers bâtisseurs. La franc-maçonnerie, condamnée par Rome dès 1738, joue un rôle important dans la diffusion des idées des Lumières.

### Le monde contemporain : quelques jalons

Le catholicisme déstabilisé par le monde moderne (parlementarisme, liberté de la presse, libertés religieuses, développement du prolétariat), semble occuper une position défensive. Non sans une certaine nostalgie, le christianisme médiéval devient sa référence (architecture néogothique, retour à la scolastique, etc.). Le **concile** Vatican I (1870) exprime ce raidissement. On y proclame le **dogme** de l'infailibilité pontificale (= le pape lorsqu'il formule une proposition en matière de foi selon une procédure définie ne peut se tromper). À la même époque, dans le cadre de la réunification italienne, les papes perdent leurs états. L'**encyclique** *Rerum novarum* (publiée par le pape Léon XIII en 1891) rompt

avec la tradition conservatrice en prenant en compte le prolétariat industriel. Condamnant à la fois le libéralisme et le marxisme, elle développe la doctrine sociale catholique et sera la base de la démocratie chrétienne qui inspirera de nombreux politiciens catholiques (en Belgique, le PSC). Contre toute attente et grâce à l'action du pape réformateur Jean XXIII et de nombreux *évêques* progressistes, le *concile* Vatican II (1962-1965) organise une modernisation de l'Église catholique. Des démarches *œcuméniques* sont entreprises avec les réformés et les *orthodoxes*. La *liturgie* est modifiée afin de faire participer la communauté (abandon du latin, prêtre tourné vers l'assemblée, etc.). Ces mesures n'empêchent pas les processus de *déchristianisation* et de *sécularisation* en Occident (ne les auraient-elles pas d'ailleurs plutôt favorisés ?). Depuis les années 1980, une tendance plus conservatrice se manifeste.

Dans la foulée du méthodisme, des mouvements tentent épisodiquement de redynamiser le protestantisme, surtout aux USA (Revivals / Réveils). De plus, de nouveaux mouvements apparaissent. Leurs liens avec le protestantisme classique sont parfois très ténus. L'*Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours* dont les adeptes sont surnommés mormons est créée aux USA en 1830. Sa doctrine se base sur les révélations divines faites à Joseph Smith qui aurait retrouvé des plaques gravées enterrées par des *prophètes* juifs réfugiés en Amérique en 600 ACN. La foi et les pratiques mormones sont très particulières (polygamie, prêtrise, réécriture complète de l'histoire humaine). La cohabitation avec les autres chrétiens n'étant pas facile, les mormons participent à la conquête de l'Ouest et s'établissent à Salt Lake City.

Le mouvement des *Étudiants de la Bible*, initié aux USA par Charles Russel en 1871 est *millénariste* (attente du retour du Christ sur terre annoncé successivement pour 1914, 1925 et 1975). En 1931, ses adeptes prennent le nom de Témoins de Jéhovah. Les témoins se radicalisent peu à peu et adoptent des comportements qui les placent souvent en marge des sociétés occidentales (refus de la vaccination, de la transfusion, des fêtes, etc.). Les Témoins seront persécutés par le régime nazi.

### ***L'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours et la généalogie***

Les *sacrements* accomplis sur terre par les mormons bénéficient aux morts qui attendent le *salut*. Il est dès lors nécessaire de connaître ces morts. Dans ce but, des centaines de Mormons ont exploré les archives de leurs pays d'origines afin de composer un gigantesque arbre généalogique. Les dépôts d'archives européens ont bénéficié de leurs travaux. Ainsi les généalogistes mormons qui ont microfilmé tous les registres paroissiaux conservés aux Archives de l'État de Liège ont-ils laissé une copie de leur travail qu'exploitent quotidiennement les nombreux généalogistes liégeois.

Au Moyen Âge et à l'époque Moderne, on tente d'articuler les rapports entre Église et État entre deux pôles extrêmes, la *théocratie* qui tend à faire de l'État une filiale

de l'Église et le *césaropapisme* qui tend à faire de l'Église une filiale de l'État. Au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle, des penseurs des Lumières envisagent peu à peu une troisième solution, une séparation nette entre Église et État. La religion deviendrait dans cette optique une affaire personnelle qui n'engage que l'individu et non plus l'État. Ce projet de société se développe parallèlement à la notion de liberté de conscience. L'application de ce programme diverge selon les pays qui veulent l'appliquer. En France, une loi (1905) instaure une séparation très nette. En Belgique, une telle loi n'existe pas mais la constitution prévoit une certaine séparation. Dans ce contexte éclatent les guerres scolaires, conflits politiques et sociaux qui opposent, en Belgique (1879-1884 et 1950-1959) et en France, les partisans de l'école *laïque* aux partisans de l'école religieuse.

#### AU CARREFOUR DE TROIS CIVILISATIONS L'OCCIDENT CHRÉTIEN, BYZANCE ET L'ISLAM

**O**n utilise habituellement l'expression « civilisation » pour définir les trois entités qui occupent le pourtour de la Méditerranée au Moyen Âge (*Islam*, *Byzance*, *Occident*). Ce terme très vague permet d'appréhender trois entités qui sont de natures très différentes.

L'*islam* (sans majuscule) est une religion dont les adeptes sont appelés *musulmans*. L'*Islam* (avec majuscule) est l'ensemble des peuples convertis à l'*islam* ou la civilisation qui se développe dans les pays où ces peuples sont installés. L'*islam* se propage bien au-delà du Proche et du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (Asie centrale le long de la route de la soie, Indonésie, côte orientale de l'Afrique). L'*Islam* (ou l'*islam*) renvoie donc à une idée de communauté culturelle et non à une entité politique.

Les *califes* perdent le contrôle de l'ensemble des *musulmans* un siècle à peine après la mort de Mahomet. Il n'y a pas d'« Empire islamique ». Les mots « *arabe* » et « *turc* » renvoient à une réalité ethnique et non religieuse. Les *Arabes* sont les habitants de l'Arabie. Propagateur de l'*islam* via le *djihad*, ils s'installent sur tout le pourtour méridional et oriental de la Méditerranée (on parle aujourd'hui de « Pays *arabes* »). D'autres ethnies se convertissent, comme les *Perses* ou les *Turcs*.

Byzance est au départ une ville (aussi appelée Constantinople ou, depuis 1453, Istanbul). L'Empire byzantin, c'est-à-dire, l'empire dont Byzance est la capitale, est l'Empire romain d'Orient, reste de l'Empire romain ayant survécu aux invasions barbares. L'Empire byzantin est une entité politique dont la capitale est Byzance et dont le souverain est le *basileus*... Cette entité est dotée d'une culture propre (langue grecque, *christianisme oriental* (« *orthodoxie* »), etc.). L'empire Byzantin s'effondre en 1453 mais la culture chrétienne orientale subsiste encore aujourd'hui.

L'Occident chrétien est un ensemble d'états rivaux (France, Angleterre, Empire germanique, etc.) qui sont apparus à la suite de l'effondrement de l'Empire romain en Occident. Ces états sont unis par leur appartenance au *christianisme occidental* (« *catholicisme* ») dont le chef spirituel est le pape, installé à Rome. Ces états ont donc des traits culturels communs.

La Méditerranée occupe une place centrale (échanges commerciaux, culturels, militaires) et est le trait d'union (et de désunion !) entre ces trois civilisations. La Méditerranée perd cette place centrale aux XVe et XVIe siècles (expansion européenne via l'Atlantique vers l'Amérique, l'Afrique et l'Asie). Il faut noter cependant que depuis, au moins, l'époque carolingienne, le centre de gravité économique et culturel de l'Occident n'est plus le bassin méditerranéen (thèse de Henri Pirenne : cf. *Le Haut Moyen Âge* et *L'expansion de l'Occident*).

Chronologie générale		
Byzance	Islam	Occident
→ 476, chute de l'Empire romain en Occident : l'Empire romain d'Orient survit, → 527-565, règne de Justinien : on parle désormais d'« Empire byzantin »,	→ 622, <i>Hégire</i> : naissance de l' <i>islam</i> → 750, <i>califes</i> abbassides : fin de l'unité politique de l' <i>Islam</i> ,	→ 476, chute de l'Empire romain en Occident : formation d'états mêlant culture romaine et culture germanique (Mérovingiens, Carolingiens, etc.),
→ 1096-1204, premières <i>croisades</i> : expéditions de chrétiens occidentaux à l'initiative de l'Empire byzantin afin de combattre les états musulmans		
→ 1453, chute de l'Empire romain d'Orient : prise de Constantinople par les <i>Turcs ottomans</i> ,	→ 1453, prise de Constantinople par les <i>Turcs ottomans</i> qui deviennent la puissance politique musulmane principale (jusqu'au XX <sup>e</sup> siècle).	→ à partir de la fin du XV <sup>e</sup> siècle, expansion de la civilisation occidentale via l'Atlantique (colonisation) : la Méditerranée perd sa place centrale

400    600    800    1000    1200    1300    1400    1500    1600    1700

476

1453



622



## BYZANCE

### Naissance

Byzance est le nom grec du site où l'empereur romain Constantin fit construire, en 324, la nouvelle capitale de l'Empire. Il donne son nom à cette ville (Constantinople, « ville de Constantin » en grec), comme c'est la tradition (cf. tableau).

Ville	Personne en l'honneur de laquelle on a construit la ville	Nom actuel (si différent)	Localisation
Constantinople (Byzance)	Constantin	Istanbul	Turquie
Alexandrie	Alexandre le Grand		Égypte
Césarée	Octave Auguste César (= l'empereur Auguste)		Israël
Colonia Claudia Ara Agrippinensium	Claude (empereur romain) Agrippine (impératrice romaine)	Cologne	Allemagne
Augusta Vindelicorum	Auguste (empereur romain)	Augsbourg	Allemagne

La création de la ville suit la réunification de l'Empire romain par Constantin. Précédemment, l'Empire, de plus en plus difficile à gérer, avait été décentralisé (Dioclétien, 293) selon le principe de la **Tétrarchie**. Le territoire avait été divisé en quatre zones. Deux d'entre elles étaient dirigées par un **Auguste**. Les deux autres l'étaient par un **César**. Tous les vingt ans, les Césars devenaient **Augustes** et choisissaient deux nouveaux **Césars**. Le système était fragile. Il supposait que les quatre dirigeants collaborent et que les **Augustes** cèdent sans regrets leur pouvoir. Constantin met fin à ce système et parvient à s'imposer comme souverain unique (324). Rome, à l'époque, avait déjà perdu son statut de capitale. Milan était la capitale de la portion centrale de l'Empire.

Avec la création de Constantinople, le centre de gravité de l'Empire romain se déplace vers l'est. L'**hellénisation** de l'Empire s'accélère (cf. encadré). L'empereur devient un personnage sacré qui dispose d'un pouvoir absolu, à la manière des souverains orientaux. Les progrès du christianisme (religion orientale hellénisée) vont également dans ce sens (312 Constantin est le premier empereur chrétien, 313 Constantin par l'édit de Milan autorise le christianisme, 391 Théodose rend le christianisme obligatoire). La langue

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	230
---	-----------------------------	-----

grecque devient de plus en plus présente dans l'administration (notamment sur les monnaies).

Théodose, qui meurt en 395, est le dernier souverain unique. Après sa mort, l'Empire est divisé entre Orient (empereur Arcadius, capitale Constantinople) et Occident (Honorius, capitale Ravenne). En 476, le chef barbare Odoacre dépose le dernier empereur Romulus Augustule (au nom symbolique !), mettant fin à l'Empire romain d'Occident. L'Empire d'Orient résiste mieux que celui d'Occident aux invasions, mais il reste fragile : menace des Germains à l'ouest, des *Slaves* au nord, des *Perses sassanides* à l'est et, bientôt, des *Arabes* au sud.

### Hellénisation de l'Empire

Rome se développe dans le bassin méditerranéen au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, notamment grâce aux trois Guerres puniques (264 ACN-146 ACN). En Orient, Rome affronte les états descendants de l'Empire d'Alexandre (l'antigonide Philippe V de Macédoine, le séleucide Antiochos, etc.). La Grèce se soumet à Cynocéphales (197 ACN) puis devient province romaine (146 ACN). Toutes les composantes du monde *hellénistique* (Asie mineure, Syrie, Mésopotamie, Égypte, etc.) sont conquises.

La culture *hellénistique* fascine Rome et s'impose partout dans l'Empire. Selon certains, elle « corrompt » les valeurs traditionnelles de la République romaine. Le luxe oriental séduit les élites, ainsi que les arts plastiques grecs, les spectacles (théâtre) et la littérature *hellénistique*. La mythologie romaine se conforme à la mythologie grecque et les religions orientales (culte de Mithra, christianisme, etc.) auront beaucoup de succès.

Cf. la phrase du poète romain Horace « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur, et elle a introduit les arts dans l'agreste Latium » - *Épîtres*, II, 1, 156-157.

### Apogée

À partir du règne de l'empereur romain d'Orient Justinien (527-565), on parle d'Empire byzantin pour désigner l'empire d'Orient. Justinien fait la paix avec les *Sassanides* (532) et a donc les mains libres à l'ouest. Il reconquiert grâce aux généraux Bélisaire et Narsès une partie de l'ancien Empire d'Occident. L'Italie est reprise aux Ostrogoths, une partie de l'Espagne aux Wisigoths et l'Afrique du Nord (côte du Maghreb actuel) aux Vandales. Ces possessions s'ajoutent à ce que Byzance avait conservé à l'est : l'actuelle Turquie, le Proche-Orient et l'Égypte. Justinien est également à l'origine de la codification du droit romain (*Codex justinianus*) et de la construction de l'église Sainte-Sophie à Constantinople.

L'*hellénisation* se poursuit. L'empereur Héraclius (610-641) impose le Grec comme langue officielle et prend le titre de *basileus* (« roi » en grec). L'Empire romain d'Orient est un empire grec.

Comme les anciens empereurs romains, les *basileus* interviennent régulièrement dans les affaires spirituelles (convocation des *conciles*, prise de décisions concernant la *théologie* ou la discipline ecclésiastique). C'est le *césaropapisme*.

### Un lent déclin (VIIe-XVe siècles)

La situation de l'empire est périlleuse. Les *Perses sassanides* menacent Constantinople en 626. Les *Slaves* tentent de s'installer dans la péninsule balkanique dès le VII<sup>e</sup> siècle. Les *Arabes musulmans* sous la direction des premiers *califes*, annexent l'Égypte (642), et le Proche Orient (Jérusalem tombe en 638). Ils tentent en vain de s'emparer de Constantinople (plusieurs tentatives dès 667). Ensuite, les *Turcs seldjoukides* s'attaquent aux restes de l'empire (bataille de Manzikert 1071).

De 867 à 1025, sous la dynastie macédonienne, l'empire reprend de la vigueur. Les Byzantins repoussent les *Slaves* (Bulgares) et récupèrent la Syrie et l'Italie du Sud. Elle leur sera reprise par les Normands au XI<sup>e</sup> siècle. Le *christianisme oriental* (« *orthodoxie* ») rayonne bien au-delà de l'empire grâce au travail de missionnaires comme Cyril et Méthode (IX<sup>e</sup> siècle) qui évangélisent les *Slaves*. Afin de traduire la Bible en langue slave, Cyril, adaptant l'alphabet grec, invente l'alphabet qui porte son nom (cyrillique), aujourd'hui encore utilisé en Bulgarie, en Russie, en Ukraine, en Biélorussie, en Mongolie, en Macédoine, au Kazakhstan, etc. Les *Slaves* christianisés reconnaissent l'autorité du *patriarche* de Constantinople.

La société byzantine se féodalise. Comme en Occident, de grandes familles aristocratiques contrôlent les provinces (*thèmes*) et de grands domaines monastiques apparaissent.

L'arrivée des *Turcs seldjoukides* rend encore plus délicate la question de la survie de l'empire. Le *basileus* Alexis I<sup>er</sup> Comnène décide de faire appel à l'Occident. Le pape Urbain II utilise ce prétexte pour lancer les *croisades*. La quatrième *croisade* (1204) sera détournée contre Constantinople au profit des Vénitiens dont les intérêts commerciaux étaient gênés par l'empire. La prise de Constantinople par les croisés est le plus grand pillage du Moyen Âge. Se crée un Empire latin d'Orient (1204-1261) divisé en principautés féodales (royaume de Thessalonique, duché d'Athènes, duché de Naxos, principauté d'Achaïe, etc.). Baudouin, *comte* de Flandre et de Hainaut, en sera le premier empereur. Les Vénitiens mettent la main sur de nombreux points de comptoirs. Des portions de l'ancien empire restent aux mains des anciennes dynasties byzantines (empire de Nicée (près de Constantinople), despotat d'Épire (Albanie actuelle), empire de Trébizonde (sur la Mer noire)).

La restauration byzantine est l'œuvre de la dynastie des Paléologue (1261-1453). Les **Turcs** (*ottomans* et non plus *seldjoukides*) deviennent l'ennemi principal. Les différentes parties asiatiques (Turquie actuelle) ou européennes (Balkans, Grèce) de l'empire sont conquises. L'irruption des **Mongols** conduits par Tamerlan (bataille d'Angora contre les **Turcs** en 1402) donne un peu de répit à l'empire. L'Occident sollicité à de nombreuses reprises ne consent pas à l'effort massif nécessaire à sauver Constantinople. En 1453, le **sultan ottoman** Mehmed II prend la ville. Les **Turcs** en font leur nouvelle capitale et la nomment Istanbul.

L'Empire byzantin a protégé l'Occident contre les envahisseurs *slaves, arabes* ou *turcs*. Si son importance politique et militaire n'a fait que décroître, son influence culturelle s'est affirmée, notamment dans les pays *slaves* qui adopteront le **christianisme oriental** (*orthodoxie*) et s'imprèneront de culture grecque. Son rôle de conservateur des cultures antiques grecque et romaine est également important (art, littérature, architecture, etc.).

Après la chute de Constantinople, Moscou prétend au titre de troisième Rome. Le **patriarche** de Moscou remplace celui de Constantinople en tant que première autorité morale du monde *orthodoxe*. Le grand **duc** Ivan III a épousé une princesse de la famille Paléologue. Il prendra le titre de **tsar** (« *césar* ») afin de souligner la filiation romaine.

Après 1453, l'Occident est privé du bouclier que constituait l'empire et se retrouve face à face avec les **Ottomans** qui poursuivront leur avancée vers l'ouest et parviendront à deux reprises jusque Vienne (1529 et 1683). L'Empire **ottoman** devient un intermédiaire incontournable entre l'Occident et la route de l'Inde et de la Chine (route de la soie). Cela poussera les nations occidentales à chercher d'autres routes commerciales, notamment en contournant l'Afrique ou en traversant l'Atlantique (cf. *Expansion européenne*).

## L'ISLAM

L'*islam* (avec minuscule) est une religion. Le mot *arabe* « *islam* » signifie au départ « soumission [à Dieu] ». Dérivé du mot « *islam* », le mot « *musulman* » signifie « ceux qui se soumettent [à Dieu] ». L'*islam*, comme le christianisme, est une religion révélée, abrahamique et monothéiste.

-**Révlée**, car Dieu (Allah) se révèle à ses fidèles par le biais d'un **prophète** (Mahomet que la tradition musulmane nomme souvent « le **Prophète** ») et d'un livre (le **Coran**).

-**Abrahamique**, car, comme le christianisme, l'*islam* reconnaît l'héritage du judaïsme et considère Abraham comme un ancêtre spirituel. Les chrétiens et les juifs se considèrent comme les descendants spirituels d'un fils d'Abraham nommé Isaac. Les **musulmans** se considèrent comme les descendants spirituels d'un fils d'Abraham nommé Ismaël. Selon la tradition *musulmane*, Ismaël serait également

l'ancêtre direct du peuple *arabe*. Historiquement, *P'islam* est effectivement été influencé par le christianisme et le judaïsme. On trouve d'ailleurs des juifs et des chrétiens en Arabie au VII<sup>e</sup> siècle.

-**Monothéiste**, car les *musulmans* ne reconnaissent qu'un seul Dieu. Le monothéisme *musulman* est plus direct que le monothéisme chrétien. Chez les chrétiens, Dieu est composé des trois personnes de la *Trinité* (Père, Fils, saint Esprit). Le Fils (Jésus Christ) occupe une place comparable à celle de Mahomet dans la mesure où il révèle la religion aux fidèles. Mais il est Dieu et n'est donc pas un simple *prophète*. De plus, chez les chrétiens catholiques et orthodoxes (mais pas chez les chrétiens réformés ou protestants), les *saints* et la vierge Marie jouent également un grand rôle auprès de Dieu (*intercession*). Au contraire, Allah est seul et est donc « plus absolu ».

La pratique de *P'islam* repose sur cinq piliers : la prière, la profession de foi (« il n'y a de Dieu que Dieu est Mahomet est son *prophète* »), l'aumône, le jeûne pendant le mois de Ramadan et le pèlerinage à la Mecque. La foi de *l'islam* repose sur trois sources : le *Coran* (le livre contenant la révélation faite à Mahomet), la *sunna* (une série de préceptes non-contenus dans le *Coran*, dont les *hadiths*, c'est-à-dire des paroles de Mahomet reprises par la tradition) et l'*idjma* (le consensus des docteurs). La *charia*, la loi islamique, se base sur la *sunna*, l'*idjma* et sur les passages législatifs du *Coran*.

## Les Arabes

L'aventure de *l'islam* a pour cadre l'Arabie, un pays jusqu'alors resté à l'écart de l'évolution des grandes civilisations et peuplé de pasteurs nomades. Les *Arabes* sont des sémites et sont, pour la plupart, païens. Le message du *prophète* Mahomet (570-632) est d'abord mal reçu par les habitants de la Mecque, la ville principale de la péninsule. Les Mecquois tentent d'étouffer la nouvelle religion par la force. Mahomet doit fuir à Médine (*Hégire* 622). À la suite d'une série de batailles entre Mecquois et Médinois, Mahomet parvient à s'emparer de la Mecque. Ensuite, en quelques années, la nouvelle religion s'impose à toute la péninsule.

La propagation de la nouvelle religion est liée aux conquêtes obtenues grâce à la guerre sainte (*djihad*). Spiritualité et politique sont donc liées. Les *califes*, successeurs politiques et spirituels de Mahomet sont les chefs de l'*Oumma*, c'est-à-dire de l'ensemble des croyants. Ils vont poursuivre son œuvre. Les quatre premiers *califes* (632-661 : Abou Bekr, Omar, Othman et Ali) conquièrent le Proche et le Moyen Orient, prenant aux Byzantins la Palestine, la Syrie et l'Égypte. Ils prennent également une partie de la Perse *sassanide*. Les nomades du désert s'adaptent aux nouvelles réalités qu'ils rencontrent et n'hésitent pas à créer une flotte qui leur assure la maîtrise de la Méditerranée. Le règne d'Ali, cousin et gendre du *Prophète*, débouche sur une guerre interne qui est à l'origine du *schisme* Chiïte (cf. encadré). Après Ali, le califat devient dynastique.

La dynastie Omeyyade occupe le califat de 661 à 750. La capitale est alors flottante (Damas, La Mecque). L'extension se poursuit. L'Empire byzantin résiste. L'Empire *sassanide* se soumet (annexion de la Perse). Les *Arabes* atteignent l'Indus et Kaboul. À

L'ouest, la conquête de l'Afrique du Nord se poursuit (Carthage 698). L'Espagne est atteinte en 711. Les **Arabes** menacent les royaumes mérovingiens. Charles Martel les arrête à Poitiers (732, cf. *Le Moyen Âge*). Les conquêtes entraînent une expansion culturelle. Le **Coran** ne pouvant être traduit, l'**arabe** s'impose comme langue unique. Une certaine tolérance est pratiquée pour les chrétiens et les juifs qui refusent de se convertir. La fin de la dynastie Omeyyade sera également la fin de l'unité politique de l'**Oumma**.

### Sunnites et chiïtes

Comme le christianisme, qui est divisé en de nombreuses branches (catholicisme, **orthodoxie**, **Réforme** protestante, etc.), l'**islam** comprends de nombreuses tendances. Les deux tendances principales sont le **sunnisme** et le **chiïsme**. Le **sunnisme** tire son nom de la **sunna**. Les **sunnites** sont très largement majoritaires. Ils acceptent l'autorité de la **sunna** et celle des **califes**. Les chiïtes, minoritaires et essentiellement installés au Moyen Orient (Perse, aujourd'hui Iran et Irak), rejettent le califat et la **sunna**. Selon eux, les successeurs de Mahomet sont les douze **imams** issus de la famille du **prophète** via Ali, gendre et cousin du **prophète** qui est le grand héros du **chiïsme** et le premier **imam**. Les **imams** chiïtes ont davantage de pouvoirs spirituels que les **califes sunnites** dans la mesure où ils sont infallibles. Ils sont les seuls bons interprètes du **Coran** et les détenteurs des bons **hadiths**. Le dernier **imam** meurt en 874. Le mot « chiïte » signifie « partisan [d'Ali] ».

Sous les Abbassides (750-1258), la capitale est fixée à Bagdad (Irak actuel). L'influence des modèles **perse** et byzantin se fait sentir : « orientalisation » de l'appareil d'état, pompe, cérémonial, etc. Le gouvernement se fait souvent par l'intermédiaire du **vizir**. L'expansion se poursuit vers l'est (victoire de Talas contre les chinois 751). L'unité politique s'émiette. Des dynasties locales deviennent indépendantes, notamment dans les régions chiïtes qui rejettent l'autorité du **calife sunnite**. Les souverains locaux prennent eux aussi le titre de **calife**. Le **calife** de Bagdad n'a plus dès lors qu'un pouvoir spirituel symbolique. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, les **Turcs**, engagés comme mercenaires, sont de plus en plus présents et influents. En Égypte, avec d'autres étrangers, notamment des chrétiens convertis, ils forment les milices **Mameloukes**. Il s'agit d'une caste de soldats formée d'esclaves achetés ou capturés à l'étranger. Ces esclaves ne seront affranchis qu'après instruction militaire et religieuse. Parfois, les **Mameloukes** se débarrassent de leur maîtres et occupent réellement le pouvoir.

Parmi les dynasties **arabes** locales devenues indépendantes, mentionnons les Omeyyades qui se sont maintenus en Espagne (califat de Cordoue) et les Ayyoubides qui s'imposent en Égypte (1169-1250) et en Syrie et dont le représentant le plus connu est Saladin (1138-1193) qui luttera contre les croisés. Pris collectivement, les états **arabes** dominant clairement la Méditerranée jusqu'aux **croisades**.

### Les mille et une nuits

Haute École de la Ville de Liège  
Catégorie pédagogique  
Département secondaire

Histoire  
Olivier Donneau

235

Le recueil de contes orientaux qui sera connu sous le nom des *Mille et une nuits* circule probablement dès le X<sup>e</sup> siècle. Il va s'agrandir au fil du temps et se doter d'une trame narrative originale. Un roi *perse*, trahi par sa femme, décide d'épouser chaque jour une nouvelle compagne qu'il fait exécuter à la fin de la journée. Pour échapper à ce funeste destin, Shéhérazade, une de ces épouses, raconte au roi le début d'un conte et lui propose de lui raconter la suite le lendemain. Le lendemain, elle termine la narration du premier conte mais commence le suivant dans la foulée... et tient ainsi le roi en haleine pendant mille et une nuits. Le roi finira par gracier son épouse. Les histoires racontées par Shéhérazade mêlent éléments historiques et éléments fabuleux. On y retrouve, par exemple, le *calife* abbasside Haroun al-Rashid (786-809). Les contes les plus connus du recueil (Ali Baba, Aladin) ont été rajoutés par le premier traducteur occidental des *Mille et une nuits*, le français Antoine Galland (1704). Il s'agit bien d'authentiques contes *arabes* mais ils ne figurent pas dans l'œuvre originale.

## Les Turcs

Les *Turcs* ne sont pas des *Arabes*. Ce sont des nomades originaires d'Asie centrale qui migrent par vagues vers l'ouest. Ils sont peu à peu islamisés. Apprécies comme mercenaires et comme gestionnaires, ils parviennent parfois à s'imposer localement.

Les *Seldjoukides* sont des *Turcs* de culture persane qui, au XI<sup>e</sup> siècle, envahissent le Moyen et le Proche Orient. Ils créent une série d'états souvent soumis à un *sultan*. Le sultanat de Roum en Turquie actuelle se développe ainsi au détriment de l'Empire Byzantin (1077-1307). Les états *turcs* de la façade méditerranéenne seront attaqués par les croisés. Les états *arabes* sont en concurrence directe avec les *Turcs*. Ainsi, les états Zengides qu'affrontent les croisés sont également les ennemis de Saladin.

Les Osmanlis ou *Ottomans* (1300-1922) créent une petite principauté en Turquie actuelle qui débordera sur les Balkans et toute la Turquie. Les *Ottomans* prennent Constantinople en 1453 et vont bientôt diriger un des plus grands états mondiaux. L'armée est composée de *janissaires*, des étrangers, souvent des chrétiens enlevés dans les Balkans, convertis et soumis à un entraînement militaire. Ce système rappelle celui des *Mamelouks*.

## Les Mongols

Les *Mongols* sont eux aussi des nomades originaires d'Asie centrale. Leur établissement est moins durable que celui des *Turcs* mais leur arrivée est fracassante, notamment grâce à l'utilisation de l'artillerie. Ils déferlent en deux vagues sur le Moyen et le Proche Orient.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Gengis Khan crée un empire gigantesque en Asie centrale. Les **Mongols** attaquent les états **musulmans** orientaux. En 1258, ils détruisent Bagdad et mettent ainsi fin à la dynastie des Abbassides. Ils font des incursions en Syrie mais seront repoussés par les **Mamelouks**. Le petit-fils de Gengis Khan, Kubilaï Khan, accueillera Marco Polo en Chine (cf. *Expansion européenne*).

Un siècle plus tard, le **Mongol musulman** Timour-Lenk (ou Tamerlan, 1336-1405) qui se prétend descendant de Gengis Khan conquiert tout le Moyen Orient et pousse jusqu'en Turquie actuelle (1402 : bataille d'Angora contre les **Ottomans**). La dynastie fondée par Tamerlan, les Timourides, règnera sur la Perse jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Des descendants de Tamerlan créeront en Inde la dynastie Mogol qui règnera depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (colonisation de l'Inde en profondeur par les Britanniques).

## Les Perses

Les **Perses** (ou Iraniens) qui parlent une langue indo-européenne sont originaires d'Asie centrale et s'installent au Moyen Orient pendant l'Antiquité. Les **Perses sassanides** forment un empire qui domine le Moyen Orient du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle PCN. Les **Sassanides** sont écrasés par les **Arabes musulmans** en 642.

En 1501, la famille **perse séfévide** chasse les Timourides et jette les bases d'un empire **perse** chiite sur lequel ils règneront jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui se maintiendra sous la forme monarchique jusqu'à la révolution islamique de 1979 (Ayatollah Khomeini) qui jette les bases de l'Iran actuel. (cf. *Les Perses*)

## L'OCCIDENT (en bref)

Les royaumes créés par les peuplades germaniques dans l'ancien Empire romain d'Occident se stabilisent au X<sup>e</sup> siècle (traité de Verdun 843) :

- Royaume de France,
- Saint Empire romain de la nation germanique (Empire germanique) : Europe centrale et Italie du Nord,
- Royaumes scandinaves,
- États pontificaux (Rome + Italie centrale),
- Espagne (les petits royaumes chrétiens du nord entament la *Reconquista* face aux **Arabes musulmans** (Omeyyades)),
- Royaume d'Angleterre où règne, depuis 1066, une dynastie normande.

Le titre d'empereur, hérité des romains, est repris par les Carolingiens (800) puis par les empereurs germaniques (cf. *Le Haut Moyen Âge*). L'empereur germanique n'exerce de pouvoir qu'au sein de son empire. Les autres souverains (roi de France, etc.) sont indépendants. L'autre pouvoir à prétention internationale est celui du pape, **patriarche** de l'Église de Rome qui s'est imposé comme chef spirituel de l'Occident. Les relations entre les deux pouvoirs sont difficiles et aboutissent à la querelle des investitures (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle). Alors qu'à Byzance et en terre d'**Islam** les pouvoirs spirituels et temporels se confondent, en Occident, ils ont tendance à se séparer.

L'Occident n'a pas vraiment d'identité propre. Lorsque les Occidentaux doivent se définir par rapport à leurs voisins, ils utilisent le mot « **Chrétienté** », mot ambigu dans la mesure où les Byzantins sont, eux aussi, chrétiens. Le mot « Europe » n'est jamais utilisé dans ce sens.

## TROIS RELIGIONS

### Deux christianismes

Le christianisme se propage autour du bassin méditerranéen entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle. Les chefs spirituels des différentes communautés sont les **évêques**. Ces derniers se réunissent parfois lors de **conciles** afin de prendre des décisions importantes en matière de **théologie** ou de discipline ecclésiastique. Certains **évêques** siégeant dans des villes importantes, les **patriarches**, ont une autorité spirituelle plus grande. Les cinq **patriarches** (Rome, Antioche (Syrie), Alexandrie (Égypte), Jérusalem, Constantinople) sont indépendants les uns des autres. Seul le **concile** et, depuis la conversion de Constantin, les empereurs romains ont une autorité universelle sur l'Église.

La coupure politique entre un Empire d'Occident rapidement renversé par les peuplades germaniques et un Empire d'Orient qui se maintient encore pendant mille ans déteint sur la religion. Deux tendances se créent. Le **christianisme occidental** (« **catholicisme** ») accorde une grande autorité au pape (seul **patriarche** en Occident) qui fait souvent figure d'arbitre entre les différents états occidentaux. Cette position du pape créera de graves conflits entre pouvoirs spirituel et temporel. L'Occident est peu intéressé par les raffinements théologiques. La langue culturelle et liturgique est le latin. Parmi les grands auteurs chrétiens occidentaux (Pères de l'Église latins), citons Augustin et Ambroise de Milan. Le **christianisme oriental** (« **orthodoxie** ») accorde une grande autorité à l'empereur. Il est souvent secoué par des querelles théologiques très abstraites sur la **Trinité** ou sur les images utilisées lors de la prière. La langue culturelle et liturgique est le grec. Parmi les grands auteurs (Pères de l'Église grecque), citons Jean Chrisostome et Athanase d'Alexandrie. L'invasion **arabe** provoquera la fin des patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Seul le **patriarche** de Constantinople se maintient.

Les mots « **orthodoxie** » par lequel on désigne habituellement le **christianisme oriental** et le mot « **catholicisme** » par lequel on désigne habituellement le **christianisme**

*occidental* sont inappropriés. Orthodoxe signifie « à la doctrine correcte ». Catholique signifie « universel [par rapport aux sectes et aux *hérésies*] ». Or, bien évidemment, les catholiques se considèrent comme détenteurs d'une doctrine correcte et les orthodoxes considèrent leur religion comme universelle.

Parmi les crises théologiques qui ont touché l'Orient, la plus importante est celle de l'*iconoclasme* (730-843). Considérant qu'il est interdit de représenter Dieu et d'adorer des images (*iconolâtrie*), le *basileus* Léon III l'Isaurien et ses successeurs tentent d'imposer sans succès à l'Église et à la population l'abandon de l'usage d'images (icônes) comme supports de la prière. Ils tentent également de combattre le culte des saints. La population et le clergé résistent. Les partisans du *basileus* détruisent des centaines d'images à travers l'Empire. La situation crée une crise violente qui affaiblit l'Empire alors aux prises avec les *Arabes musulmans*. Certains historiens ont supposé que l'*islam*, qui interdit la représentation de Dieu et, dans une certaine mesure, de l'homme et des animaux, a influencé la politique *iconoclaste*. D'autres historiens supposent que le *basileus*, en supprimant les images et les saints, voulait créer, à un moment où l'ennemi était particulièrement menaçant, une religion impériale où le pouvoir serait étroitement associé à un dieu absolu.

La séparation entre le *christianisme occidental* (« *catholicisme* ») et le *christianisme oriental* (« *orthodoxie* ») ne devient définitive que lors du *Schisme* d'Orient (1054). Les points de désaccord sont des questions théologiques très abstraites, notamment le problème du *filioque* qui concerne la façon de concevoir la *Trinité*. Plus fondamentalement, les deux Églises ont développé deux cultures fort différentes et, surtout, deux conceptions du pouvoir totalement opposées. Le pape estime, par exemple, que son pouvoir spirituel s'étend sur l'Orient. En 1054, le pape et le *patriarche* de Constantinople s'*excommunient*. En 1204, le désastre de la quatrième *croisade* empêche toute possibilité de rapprochement.

## Christianismes et islam

	Islam	Christianisme oriental	Christianisme occidental
<b>Un socle commun</b>	-Monothéistes, -Abrahamiques : procédant l'une de l'autre (Judaïsme-Christianisme-Islam), -Centrées sur un livre, -Révélées, -Origines orientales puis diffusion méditerranéenne, -Religion du <i>salut</i> après la mort,		
<b>Un Dieu</b>	Un dieu indivisible, Sans intercesseurs,	Un dieu en trois personnes ( <i>Trinité</i> ), Avec intercesseurs : saints, Vierge, etc.	
<b>Théologie</b>	La nature de Dieu est peu débattue,	Sous l'influence de la philosophie grecque, nombreuses querelles théologiques (surtout en Orient),	
<b>Une révélation</b>	Religion révélée par le biais d'un <i>prophète</i> qui la reçoit progressivement et l'enseigne,	Religion révélée par une des personnes divine (qui n'a donc pas besoin de l'apprendre),	
<b>Un livre</b>	La révélation est mise par écrit après la mort du messenger ( <i>prophète</i> ou personne divine),		
	Livre unique contenant	Livre complexe reprenant la bible hébraïque (Ancien Testament), quatre	

	uniquement le message délivré : pas d'intermédiaires,	versions de la vie du Christ (Évangiles) et non directement son message, des lettres témoignant de l'activité des premières communautés, une <b>prophétie</b> (l'Apocalypse). Rédigés par des tiers,	
	Le livre ne peut être traduit (inimitabilité coranique) => diffusion de la langue <b>Arabe</b> ,	Le livre peut être traduit : mais la tradition donne des versions figées,	
		En Grec,	En Latin ( <b>Vulgate</b> ),
<b>Un clergé</b>	Chez les <b>sunrites</b> , pas de clergé : l' <b>imam</b> n'est que celui qui dirige la prière. Il est choisi par la communauté, révocable, et pas toujours attaché à une Mosquée particulière.	Structure cléricale : prêtre/ <b>évêque</b> / <b>patriarches</b> : le <b>patriarche</b> le plus important étant celui de Constantinople ; Clergé marié, grande importance du <b>monachisme</b> , césaropapisme.	Structure cléricale : prêtre/ <b>évêque</b> / archevêque/ Pape (monarchie ecclésiastique) ; <b>monachisme</b> (mais moins important qu'en Orient) ; clergé célibataire ; implications des papes dans la politique séculière.

## ÉCHANGES CULTURELS

### Des Frontières, des points de contact, des lieux de passage : Sicile et péninsule hispanique

L'Espagne **musulmane** sous la dynastie des Omeyyades puis sous celles des Almoravides et des Almohades sera progressivement reconquise par les chrétiens des petites principautés du nord (Léon, Castille, Navarre, Aragon, Catalogne, Portugal). Ces états s'unifieront progressivement. L'étape finale de l'unification et de la *Reconquista* est le règne d'Isabelle de Castille et de Fernand d'Aragon qui prendront Grenade (1492), dernier bastion **musulman** en Europe occidentale. Malgré sept cents ans de conflits, les cultures des Occidentaux chrétiens et des **Arabes musulmans** se mêleront. Ce point de contact permet à l'Occident de découvrir de nombreuses innovations techniques ou culturelles **arabes**. Parmi les fleurons de l'architecture **arabe** en Espagne, citons le palais de l'Alhambra (Grenade, forteresse du XIV<sup>e</sup> siècle) et la mosquée de Cordoue (IX-X<sup>e</sup> siècle, la plus grande mosquée du monde après celle de La Mecque, partiellement reconvertie en église après la *Reconquista*). L'influence orientale demeure dans l'architecture hispanique après la *Reconquista*. Les techniques agricoles **arabes** (irrigation, noria, etc.) vont également influencer l'Occident. Parmi les intellectuels **arabes** espagnols ayant marqué la pensée occidentale, citons Averroès (1126-1198, philosophe, juriste, médecin, astronome...). Averroès est un des transmetteurs vers l'Occident de la pensée d'Aristote. Il influença donc la **théologie** scolastique (Thomas d'Aquin, etc. cf. *La vie intellectuelle en Occident*). Son importance est reconnue des chrétiens occidentaux qui le représentent parfois dans leurs **cathédrales**. Le zéro, d'origine indienne puis intégré dans la culture **musulmane** par le mathématicien persan Al-Khawarizmi est introduit en Occident via l'Espagne et les travaux du moine Gerbert d'Aurillac, le futur pape Sylvestre II (X<sup>e</sup> siècle).

Les **Arabes** prennent la Sicile aux Byzantins au IX<sup>e</sup> siècle. Les Normands chassent les **Arabes** en 1091 et maintiennent leur domination pendant plus d'un siècle. Cultures occidentale, byzantine et **arabe** vont, là aussi, se mêler. La chapelle du palais normand de Palerme synthétise les trois influences. Des cartographes **arabes** travaillent pour les normands et contribuent au renouvellement de la géographie en Occident (cf. *Expansion européenne*).

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	240
---	-----------------------------	-----

## Des expéditions militaires : les croisades

On ne retient habituellement dans les manuels que les quatre premières *croisades*. Il s'agit pourtant d'un phénomène de longue durée qui s'étale pendant tout le Moyen Âge. Elles sont habituellement perçues comme des vagues militaires massives, mais de nombreux pèlerins armés gagnent la Terre Saintes entre les *croisades* « officielles ».

-**Première croisades 1096-1099** : Sous la pression des *Turcs seldjoukides* qui menacent Constantinople (sultanat de Roum), occupent les lieux saints et persécutent les chrétiens d'Orient, l'Empereur byzantin Alexis I<sup>er</sup> Comnène demande au pape un soutien militaire pour protéger l'Empire. Le pape Urbain II saisit la balle au bond et y voit l'occasion de canaliser l'énergie militaire des occidentaux rivaux, d'asseoir le pouvoir de la *papauté* sur l'Occident et de réunifier le Christianisme sous son autorité (le *Schisme* d'Orient vient à peine de commencer : 1054). Au *concile* de Clermont (1095), il appelle la noblesse chrétienne à la guerre sainte sous le signe de la croix du Christ (=> « croisés », « *croisades* », etc.). L'expédition qui est également un pèlerinage est menée par Godefroid de Bouillon et est une réussite. Les *califes* d'Égypte (Fatimides) et les *Seldjoukides* sont rivaux et ne parviennent pas à s'opposer à l'invasion. Se créent des principautés latines sur le modèle féodal. Elles sont souvent rivales. Ces établissements se font au détriment des intérêts byzantins. Les normands de Sicile et les Vénitiens profitent des *croisades* pour annexer des possessions byzantines en mer Égée.

-**Deuxième croisade** 1147-1149 : suite à la prise du comté d'Édesse par les *musulmans* afin de conserver les territoires conquis.

-1187 Saladin (chef des Ayyoubides qui renversent les Fatimides d'Égypte) reprend Jérusalem et écrase les croisés à Hattin : quelques principautés latines subsistent.

-**Troisième croisade** 1189-1192 (Richard Cœur de Lion, légende de Robin des Bois) : quelques gains territoriaux (mais pas Jérusalem).

-**Quatrième croisade** 1202-1204 : détournée au profit des Normands de Sicile et des marchands vénitiens : prise de Constantinople, création de l'Empire latin d'Orient.

-D'autres expéditions suivront...

-Les principautés latines sont prises les unes après les autres par les *musulmans* : la dernière ville croisée, Saint-Jean d'Acre tombe en 1291 : ne subsistent que les îles de Chypre (*fief* de la famille française des Lusignan) et Rhodes (administrée par l'ordre des Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, le futur Ordre des chevaliers de Malte) qui seront prises par les *Ottomans* aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Les *croisades* sont un échec car les intérêts particuliers ou nationaux l'emportent sur l'intérêt commun des chrétiens d'Orient et d'Occident. Elles ont cependant pour effet de stimuler l'activité économique des ports chrétiens de Méditerranée et de créer une demande de produits orientaux en occident. Grâce à elles, les occidentaux prennent conscience de leur civilisation et de leurs « retards » par rapports aux Byzantins et aux *Arabes*. Elles renforcent également l'idée d'une identité occidentale (« *Chrétienté* »). Des transferts culturels, parfois inattendus ont lieu (cf. encadré *Le culte de saint Nicolas*).

## Des échanges commerciaux

Venise puis Gènes établissement de comptoirs en Méditerranée et commercent avec les Byzantins et les *Arabes*. Le commerce occidental en Méditerranée se développe surtout à partir des *croisades* (fin de la suprématie navale *arabe*). La soie, les épices, les étoffes de Damas, le coton, l'ivoire, les parfums orientaux sont particulièrement recherchés. Cf. *Expansion européenne*.

## Des réfugiés

Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les Byzantins sollicitent l'aide des Occidentaux afin de combattre les *Turcs*. Au *concile* de l'Église occidentale de Bâle-Ferrare-Florence-Rome (1431-1441), où l'on envisage la réunion des Églises orientales et occidentales, des émissaires byzantins sont présents. Parmi eux, Gemiste Pléthon (1360-1454) est un savant spécialiste de Platon. Les érudits Byzantins et les humanistes italiens entrent en contact. La présence en Italie des émissaires et des réfugiés byzantins sera une des sources de la redécouverte de Platon à la Renaissance. Le byzantin Bessarion (1403-1472) rejoint l'Église d'Occident, devient cardinal et s'installe à Rome. Il rapatrie de dizaines de manuscrits antiques de Constantinople. Ces échanges favorisent la redécouverte de toute la littérature grecque antique et de la langue grecque elle-même.

## En guise de Conclusion : Aristote & Platon

Les deux « Renaissance » de l'Occident (XII<sup>e</sup> siècle & XV<sup>e</sup> siècle) doivent beaucoup à la redécouverte d'Aristote via l'Espagne *musulmane* et de Platon via l'Empire byzantin. Aristote, redécouvert à partir du XII<sup>e</sup> siècle, sera à la base de la scolastique et fournira le cadre de la pensée universitaire occidentale jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (cf. *La vie intellectuelle en Occident*). Platon, redécouvert au XV<sup>e</sup> siècle, inspirera les humanistes dont il sera la grande référence antique. Marsile Ficin (1433-1499), élève de Jean Argyropoulos, un des réfugiés byzantins en Italie, crée l'Académie platonicienne de Florence sous l'impulsion de Cosme de Médicis en écho à l'Académie d'Athènes, l'école philosophique créée par Platon. Dans son *École d'Athènes* (1509-1512), le peintre Raphaël rend hommage aux savoirs antiques redécouverts. Sur cette *fresque*, on voit, bien entendu, Platon et Aristote, mais aussi, plus discret (et en turban), Averroès.

### Encore quelques apports arabes...

-**Linguistique** : albatros, (al)chimie, alcool, algèbre, almanach, amalgame, amiral, arsenal, assassin, baldaquin, baobab, bougie, café, caramel, carafe, chiffre, coton, échec, élixir, estragon, fanfare, farde, gingembre, haschich, jupe, maboul, macramé, magasin, magazine, massage, massapain, matelas, momie, mousseline, nénuphar, niquer, nuque,

orange, ouate, pastèque, récif, safari, safran, sirop, sorbet, tabouret, tambour, toubib, zéro, etc., etc., etc.

-L'invention chinoise de la **poudre à canon** et l'usage des armes à feu a probablement transité par le monde *arabe* avant d'arriver en Occident au XIV<sup>e</sup> siècle.

-Autre invention chinoise, le **papier**, plus maniable et plus facile à travailler que le **parchemin**, sera utilisé par les *musulmans* pour diffuser l'*islam* et le **Coran**. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, le papier arrive en Occident via la Sicile qui joue, encore une fois, le rôle de point de contact.

-Les **conceptions médicales antiques** : le *Taqwim al-Sibbah* (« La préservation de la santé ») du médecin irakien Ibn Butlân (v. 1001-1066) est un traité médical inspiré de la théorie des humeurs d'Hippocrate, elle-même dérivée des théories physiques d'Aristote. Adapté en latin, l'ouvrage connaît un immense succès en Occident sous le titre, inspiré de l'*arabe*, *Tacuinum sanitatis*. En italien, le mot « taccuino » signifie aujourd'hui « calepin ».

### Le culte de saint Nicolas

D'après la tradition du *Christianisme oriental*, saint Nicolas, dont l'existence n'est pas totalement attestée, aurait été *évêque* de Mire en Lycie (Turquie actuelle) à l'époque de l'empereur Constantin. On connaît sur lui quelques fragments de légendes : il aurait frappé un hérétique lors d'un *concile*, il serait apparu en rêve à Constantin afin de décider celui-ci à relâcher trois détenus injustement emprisonnés, il aurait sauvé l'honneur de trois pucelles destinées par leur père ruiné à la prostitution en jetant anonymement dans leur chambre des bourses de pièces d'or.

Le culte de saint Nicolas se répand rapidement, mais reste limité à la zone du christianisme oriental. Saint Nicolas est notamment prié par les marins et devient une espèce de Poséidon chrétien. Les croisés ramèneront le corps de saint Nicolas à Bari (Italie). Le *sarcophage* est réputé miraculeux. De la myrrhe (du parfum) s'en écoule, en écho au lieu d'origine du saint (saint Nicolas de Mire). Le culte se développe en Occident, notamment grâce aux reliques du saint. Le gros orteil de Nicolas est conservé à Saint-Nicolas-de-Port (Lorraine) qui deviendra le centre de rayonnement du culte dans nos régions. Ce culte connaît un succès exceptionnel comme en témoigne le nombre de noms de familles dérivés du prénom Nicolas (Colin, Colpin, Colas, Nicolet, etc.). C'est en occident qu'apparaît la légende des trois enfants sauvés du boucher (cf. comptine ci-dessous) qui va faire de saint Nicolas le patron des enfants. Il

est possible qu'à la base de cette légende, il y ait une mauvaise interprétation d'une représentation montrant Nicolas accompagné des trois captifs : la tour des trois captifs pouvant ressembler à un saloir. La récurrence du nombre trois (trois captifs, trois pucelles, trois enfants, trois doigts au dessus du saloir) est en tout cas frappante. Il est ensuite possible que le saloir soit devenu la hotte à jouet.

Dans le Bénélux et dans quelques régions de France et d'Allemagne, saint Nicolas remplit le rôle du « gift bringer », ce personnage traditionnel qui apporte des présents aux enfant pendant l'hivers (tradition païenne). La légende des bourses jetées dans la chambre des trois pucelles le prédisposait à cet office. En Italie, c'est la sorcière La Befana ou sainte Lucie qui remplit ce rôle. Dans les pays protestants, hostiles au culte des saints, c'est une version laïcisée de saint Nicolas qui apporte des cadeaux aux enfants : Santa Claus (de l'allemand Sankt Niklaus) qui, en français, est nommé « Père Noël ». Chez les chrétiens orthodoxes actuels, saint Nicolas n'est pas le patron des enfants. C'est saint Basile, un autre grand saint oriental, qui distribue les cadeaux.

***Ils étaient trois petits enfants  
Qui s'en allaient glaner aux champs.***

Tant sont allés tant sont venus,  
Que sur le soir se sont perdus.  
S'en sont allés chez le boucher:  
Boucher voudrais-tu nous loger?  
2. Entrez, entrez petits enfants  
Il y a d'la place assurément.  
Ils n'étaient pas sitôt entrés,  
Que le boucher les a tués.  
3. Saint Nicolas au bout d'sept ans  
Vint à passer dedans ce champ,  
Alla frapper chez le boucher:  
Boucher voudrais-tu me loger?  
4. Entrez, entrez, Saint Nicolas,  
Il y a d'la place, il n'en manqu' pas.  
Il n'était pas sitôt entré

Qu'il a demandé à souper.  
5. On lui apporte du jambon.  
Il n'en veut pas, il n'est pas bon.  
On lui apporte du rôti.  
Il n'en veut pas il n'est pas cuit.  
6. Du p'tit salé je veux avoir,  
Qu'il y a sept ans qu'est au saloir.  
Quand le boucher entendit ça,  
Bien vivement il se sauva.  
7. Petits enfants qui dormez là,  
Je suis le grand Saint Nicolas.  
Le grand saint étendit trois doigts,  
Les trois enfants ressuscita.  
8. Le premier dit: J'ai bien dormi.  
Le second dit: Et moi aussi.  
A ajouté le plus petit:  
Je croyais être en paradis.

**LA VIE INTELLECTUELLE EN OCCIDENT  
DU MOYEN ÂGE AUX LUMIÈRES**

**LE MOYEN ÂGE : Un savoir dominé par la théologie reposant sur les autorités et la tradition**

Les universités apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle (Bologne 1088, Paris 1150... Louvain 1425) : lieux de formation au droit, à la philosophie, à la *théologie*, à la médecine. L'enseignement se fait en latin et est dominé par les grandes autorités de l'Antiquité. Au Moyen Âge, respect absolu pour l'Antiquité : le savoir se transmet sans s'améliorer. L'idée de progrès est absente.

Parmi ces grandes autorités s'impose Aristote (384-322 ACN) : philosophe grec, précepteur d'Alexandre le Grand, auteur d'une œuvre énorme portant sur tous les domaines du savoir humain (logique, physique, cosmologie, histoire naturelle, morale,

politique etc.) à tel point qu'il peut servir comme référence unique pour toutes les disciplines. Il est redécouvert en occident via des auteurs *arabes* comme Averroès (Espagne *musulmane*, XII<sup>e</sup> siècle).

La *théologie* est la reine des sciences (*Regina scientiae*). Les autres sciences sont considérées comme ses auxiliaires. L'histoire, les théories politiques, les sciences de la nature sont envisagées dans un cadre religieux. La fusion entre la *théologie* chrétienne et la philosophie d'Aristote est la *théologie* scolastique. Il s'agit d'un mode de pensée systématique basé sur un système de questions-réponses (on introduit une proposition, on donne les arguments pour et contre, on conclut) avec un vocabulaire technique très particulier et de nombreuses références à Aristote. Ex : Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, XIII<sup>e</sup> siècle.

## L'HUMANISME

À partir du XIV<sup>e</sup> siècle en Italie (et du XV<sup>e</sup> ailleurs), la passion pour l'Antiquité prend un autre visage. On accuse la tradition d'avoir défiguré les œuvres antiques que l'on veut redécouvrir dans leur pureté. On fouille le sol pour retrouver les œuvres d'art. On fouille les bibliothèques pour retrouver les textes antiques originaux. Le latin garde son statut de langue savante unique mais on s'attache à le purifier (le latin médiéval est supposé corrompu : « latin de cuisine »). L'idée de progrès n'est pas encore vraiment présente. Les sources de l'Antiquité restent la norme. Néanmoins germe lentement l'idée qu'en ajoutant leur génie à celui des anciens qu'ils ont fait revivre, les humanistes peuvent aller encore plus loin qu'eux (« des nains sur les épaules de géants »).

Par leur travail de restauration de l'Antiquité, les humanistes estiment mettre fin à ce qu'ils nomment la « barbarie scolastique ». Le savoir, selon eux, ne peut pas se résumer à des raisonnements abstraits et stériles. Il faut repartir des textes et les travailler, qu'il s'agisse de textes profanes (les grands classiques de l'Antiquité) ou sacrés (la Bible). L'esprit critique et les opérations de la critique historique (critique de documents) se développent.

### **Autorités, tradition et humanisme**

Les humanistes et les médiévaux ont donc le même respect pour les autorités antiques. Ce qui les différencie, c'est la manière d'exprimer ce respect. Les humanistes sont critiques : ils veulent être assurés que les sources antiques dont ils disposent sont pures et retranchent des textes tous les ajouts (gloses) faits au Moyen Âge.

La plupart des humanistes ne sont pas des universitaires, mais plutôt des savants « indépendants » qui ne sont pas attachés à une institution. Afin de créer leur « lieu propre », ils inventent le concept de « République des Lettres ». Ils désignent ainsi le réseau international qu'ils développent. La cohésion de ce réseau repose en partie sur la

correspondance. Les savants forment un petit monde virtuel (une « République ») qui demeure un peu isolé du reste du monde.

Malgré les critiques des humanistes, les universités survivent pendant tout l'Ancien Régime (et jusqu'à nos jours : cf. Université de Paris ou de Louvain). Elles restent plus ou moins attachées à la pédagogie médiévale et à Aristote.

### Quelques figures :

Marsile Ficin (Italie, 1433-1499) : Protégé de la famille Médicis de Florence, spécialiste de Platon, en contact avec les érudits byzantins venus négocier auprès du pape un soutien militaire à Constantinople contre les **Turcs**. Contribua au renouveau du platonisme en Europe.

Jean Pic de la Mirandole (Italie, 1463-1494) : Élève de Ficin, tente de concilier Platon, Aristote et foi chrétienne. Les savants du XVII<sup>e</sup> siècle feront de lui l'exemple de l'humaniste érudit accumulant les savoirs inutiles.

Érasme (Pays-Bas, 1469-1536) : Grand voyageur (Pays-Bas, France, Angleterre, Empire germanique), grand épistolier (des milliers de lettres adressées à des correspondants de toute l'Europe), grand auteur (des dizaines d'ouvrages). Ses *Colloques* sont de petits dialogues destinés à l'apprentissage du latin. Ils sont parfois très critique à l'égard de la société ou de l'Église. Son *Éloge de la folie* passe ironiquement en revue les différents acteurs de la société.

Thomas More (Angleterre, 1478-1535) : **Chancelier** du roi d'Angleterre Henri VIII qui le fera décapiter comme opposant (il désapprouvait le **schisme** anglican). Auteur de l'*Utopie*, récit mettant en scène une île imaginaire présentant une société idéale.

## LE XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

Comme les humanistes, les penseurs rationalistes du XVII<sup>e</sup> siècle tel le français René Descartes (*Discours de la Méthode*, 1637) s'opposent à la scolastique. Ils diffèrent cependant des humanistes en faisant de la logique mathématique l'outil scientifique par excellence. Le *Discours de la Méthode* propose une méthode universelle basée sur le modèle de la logique mathématique pour toutes les disciplines scientifiques. Les rationalistes sont méfiants vis-à-vis de l'érudition et de l'histoire (chères aux humanistes). Pour eux, raisonner est plus important que d'accumuler des connaissances (Montaigne 1533-1592 : « Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine »).

Deux conséquences :

- émancipation des sciences vis-à-vis de la **théologie**,
- émancipation des sciences vis-à-vis des « autorités » (y compris les grands classiques de l'Antiquité).

La réflexion sur la politique se libère également de la **théologie**. L'anglais Thomas Hobbes (*Léviathan*, 1651) considère que le pouvoir des rois ne vient pas de Dieu mais d'un contrat passé avec leurs peuples qui, afin de ne pas subir l'anarchie, leur ont confié un pouvoir absolu (absolutisme).

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des penseurs radicaux, souvent clandestins, diffusent des idées subversives sur le pouvoir royal (contestation de l'absolutisme) ou sur la religion chrétienne (déisme, panthéisme, voire athéisme). Le plus célèbre d'entre eux est le juif converti Baruch Spinoza (marrane d'Amsterdam). Ce penseur rationaliste inspiré par Descartes montre dans son *Traité théologico-politique* (1670) que les objectifs des religions sont en fait politiques. Chaque Église essaye d'imposer son pouvoir en utilisant la religion. Il arrive à ces conclusions après avoir appliqué la critique à la Bible. Selon lui la religion devrait être soumise au pouvoir politique et la liberté de penser et de s'exprimer devrait être absolue.

La République des Lettres connaît son âge d'or à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Se créent alors des périodiques savants (journaux) qui sont lus également par de simples curieux. Apparition du modèle de l'« honnête homme » : les bourgeois « honnêtes hommes » doivent avoir une culture générale leur permettant de vivre en société, c'est-à-dire de tenir des conversations sensées et agréables. D'où élargissement du lectorat : le monde savant ne fonctionne plus en vase clos. Il doit aussi se faire comprendre du public. Apparition des Salons, réunions de savants et d'« honnêtes hommes » tenues à l'invitation de puissants personnages (souvent des femmes nobles). On y converse sur des sujets savants... parfois de façon hardie sur la politique ou la religion.

## LES LUMIÈRES

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de lecteurs sont capables de comprendre l'actualité, la politique et les œuvres des savants. Le journalisme se développe. Les grandes affaires du temps font l'objet des conversations dans les clubs, des pubs ou des cafés. Création de l'« espace public ». Le savant doit à présent s'engager : naissance de la figure de l'Intellectuel. Le monde des savants n'est plus une bulle fermée sur elle-même. En France, les intellectuels engagés sont les « Philosophes » qui, pour faire passer leurs idées, utilisent le roman ou le théâtre et qui se lancent dans de grandes entreprises de vulgarisation comme l'*Encyclopédie* de Diderot.

### Quelques uns des Philosophes français

Montesquieu (1689-1755) : *De l'esprit des lois*, *Les lettres persanes*.

Voltaire (1694-1778) : *Candide*, *Le Dictionnaire philosophique*.

Rousseau (1712-1778) : *Du contrat social, Émile ou de l'éducation*.  
Diderot (1713-1784) : *L'Encyclopédie* (en collaboration avec de nombreux autres), *Jacques le fataliste, Le neveu de Rameau*.  
Helvetius (1715-1771) : *De l'esprit*.

L'anglais John Locke étudie les conditions de la connaissance (*Essai sur l'entendement humain* 1690). Il donne une grande place aux cinq sens qui selon lui permettent à l'homme de connaître toute chose (empirisme). Il développe une philosophie politique qui annonce le libéralisme :

- reconnaissance des droits et des devoirs naturels dont droit de l'homme à disposer de sa personne et de ce qu'il possède,
- pouvoir politique reposant sur le consentement de ceux qui le subissent et, donc, droit pour la communauté de contrôler le pouvoir,
- la religion est une question privée dont l'État ne doit pas s'occuper

Les idées de Locke ont une grande influence sur les Philosophes français qui les diffuseront.

Le français Montesquieu (*De l'esprit des lois* 1748) formule le principe de la séparation des trois pouvoirs. Il enquête sur les différents régimes politiques en utilisant la théorie des climats qui, selon lui, les explique (influence du milieu naturel). Il annonce les sciences sociales actuelles.

Moins radicaux que les penseurs clandestins (comme Spinoza), les Philosophes français ne remettent pas en cause les structures de la société d'Ancien Régime. Le despotisme éclairé est un de leur régime favori : le roi ne partage pas son pouvoir mais règne selon la raison pour le bien de son peuple. Les Philosophes conseillent dans ce sens Frédéric II (Prusse), et Catherine II (Russie). Joseph II (Autriche) qui règne sur les Pays-Bas méridionaux (Belgique actuelle) est également un despote éclairé.

Se développent alors clairement l'idée d'un progrès continu (social, scientifique, philosophique, économique). Le bonheur sur terre est possible et doit être recherché par tous. La tolérance doit être généralisée. Les gens « éclairés » par les Lumières doivent lutter contre la superstition et l'obscurantisme, parfois assimilés au catholicisme conservateur.

Les opinions religieuses des philosophes sont diverses. Les philosophes protestants (anglais, néerlandais, allemands, etc.) acceptent souvent l'idée d'un Dieu providentiel et demeurent donc chrétiens. **Réforme** protestante et Lumières sont, selon eux, en adéquation. Les français, soit rejettent toute religion (athéisme et matérialisme : Helvétius), soit acceptent l'idée d'un Être suprême qui organise l'univers mais qui n'intervient pas (déisme : Voltaire).

**Athéisme** : il n'y a pas de Dieu,

**Panthéisme** : Dieu se confond avec l'univers,

**Déisme** : il y a un Dieu distinct de l'univers dont il est le créateur mais qui n'y intervient pas,

**Providentialisme** : il y a un Dieu distinct de l'univers dont il est le créateur et il y intervient. Dieu peut révéler son message à ses fidèles (judaïsme, christianisme, *islam*).

Parmi les Philosophes français, Rousseau (*Du Contrat Social* 1762) fait exception. Ce genevois d'origine développe l'idée d'un « contrat » liant la société et le pouvoir (Contrat social) impliquant l'idée d'une participation directe du peuple au pouvoir (surtout applicable à des petits états comme Genève). Contre les autres Philosophes, il se méfie donc du despotisme éclairé. Il considère en outre la civilisation comme corruptrice (idée de la pureté naturelle et originelle).

## La Révolution

Lors de la Révolution française, les idées nouvelles dégagées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle vont être passées au banc d'essai : séparation des trois pouvoirs, tolérance religieuse, participation de la population au gouvernement, abolition de la monarchie absolue, etc. En ce sens, on peut considérer la Révolution comme l'application du programme des Philosophes... mais la formule finale (la République, la participation du peuple aux décisions) n'aurait certainement pas plu à tous les Philosophes.

Les révolutionnaires se revendiquent des Philosophes. Dans le Panthéon, ce « temple républicain » où sont enterrés les grands hommes qui ont marqué le destin de la France qui est conçu par les révolutionnaires en 1791, sont ensevelis Voltaire (1791) et Rousseau (1794). Les révolutionnaires ont également voulu y enterrer Descartes (projet non réalisé en 1792).

## L'EXPANSION EUROPÉENNE (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

**L**es programmes associent « processus de colonisation » à « phénomène migratoire », à « croissance et développement économique », à « processus de décolonisation et processus de type néocolonialiste », et à « politique impérialiste ». Ils distinguent plusieurs types d'organisations coloniales (peuplement, comptoir). Ils mettent l'accent sur la découverte des cultures extra-européennes.

Colon...

...isation : Occupation, exploitation, mise en tutelle d'un territoire sous-développé et sous-peuplé par les ressortissants d'une **métropole**.

...ie : Groupement de personnes, et lieu où les personnes sont établies. Groupe d'émigrants qui ont quitté leurs pays pour cultiver, peupler, exploiter une terre étrangère. *P. ext.* Population qui se développe à l'endroit où se sont fixés les premiers colons. Territoire étranger placé sous la dépendance politique d'une **métropole** qui a assumé la tâche de le mettre en valeur et d'en civiliser les habitants.

Ensemble des personnes de même nationalité ou venant d'une même province établies dans une ville ou une région d'un pays étranger ou dans une autre ville ou région de leur propre pays. (*La colonie française de Londres...*).

...*ialisme* : Doctrine politique qui prône l'exploitation par la **métropole** des territoires sous-développés qu'elle a pris en charge à son seul profit ou au profit unique des éléments **métropolitains** installés sur ces territoires.

...*ie de peuplement* : Colonie destinée à recevoir de nombreux ressortissants de la **métropole** ; s'oppose à « colonie d'exploitation » ou « **colonie de comptoirs** ».

Étymol. et Hist. :

en latin : de colere (cultiver) : « s'installer [ailleurs] pour cultiver la terre  
en français » : 1308 « territoire administré par un gouvernement ou un prince d'un pays étranger » ; 1579 « population s'établissant dans un pays conquis »  
; 1635 « peuplade des personnes allans habiter, et peupler nouveau país [...] le lieu où habite la nouvelle peuplade »

*Impérialisme (Empire)* : Tendence favorable au régime impérial, à tel empereur ou à telle impératrice. Tendence à constituer un empire; tendance d'un État à mettre d'autres États sous sa dépendance politique, économique, culturelle; doctrine correspondante.

(Définitions extraites du *Trésor de la langue française* (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)).

D'autres notions liées : Expansion (« expansion européenne »), Invasion, Conquête, Annexion, Exploration, Découvertes, etc. Le champ lexical est donc complexe. Il est souvent utilisé arbitrairement (ex : pourquoi des colonies grecques dans l'Antiquité, des colonies anglaises au XIX<sup>e</sup> siècle et pas des colonies de vikings au X<sup>e</sup> siècle ?)

## ANTIQUITÉ & MOYEN ÂGE

### Phéniciens et Grecs

Colonies Phéniciennes (à partir du X<sup>e</sup> siècle ACN) : les Phéniciens sont à l'étroit entre leurs puissants voisins (Égypte, empires mésopotamiens). Ils essaient à travers la Méditerranée méridionale.

Colonies grecques (à partir du VIII<sup>e</sup> siècle ACN) : à cause de la pression démographique ou économique, des guerres civiles, etc. Les voyages sont parfois planifiés selon la **prophétie** d'un **oracle**. Essaimage à travers tout le bassin méditerranéen (Mer noire comprise). L'installation se fait selon plusieurs modèles : création *ex nihilo* ou conquête d'un autre établissement. Les colonies forment un réseau de villes marchandes. Peu d'extension territoriale autour de chaque colonie (contrairement à la conquête

romaine qu'on peut considérer comme l'extension du territoire du Latium à tout le bassin méditerranéen).

Il s'agit donc d'un phénomène urbain tissant des liens entre deux villes (la **métropole** et la colonie). La colonie pouvant elle-même devenir **métropole** (ex : Carthage colonie de Tyr devient **métropole** d'Ibiza).

## Vikings et Normands (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)

### Les deux vagues de l'expansion des Normands

-IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles : Islande, Groenland, Vinland (au Canada : 500 ans avant Colomb), Îles Britanniques, Normandie, Russie

-XI<sup>e</sup> siècle : à partir de la Normandie :

-Angleterre : conquête de la couronne d'Angleterre par Guillaume le conquérant : 1066, bataille de Hastings,

-Sicile : Roger de Hauteville reprend la Sicile aux **musulmans** (1061-1091). Il est commissionné par le pape. Il s'agit d'une guerre sainte presque contemporaine des **croisades**. Fondation d'un royaume normand en Sicile qui durera jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Le mot Viking désigne seulement les aventuriers des mers (et non l'ensemble des Scandinaves). Les établissements vikings à travers toute l'Europe sont rarement qualifiés de colonisation. L'expansion viking est pourtant comparable à celle des Phéniciens ou des Grecs. Les causes des expéditions vikings sont peu claires. Elles sont peut-être la conséquence de la pression exercée par l'Empire franc (Charlemagne affronte les Danois) ou le résultat d'un décollage démographique et économique nordique qu'on pourrait expliquer par les hypothèses d'Henri Pirenne sur le développement d'un espace commercial septentrional (cf. *infra*). Les Vikings ont, effectivement, besoin d'espace et sont en quête de territoire où s'installer. Il ne s'agit pas que de pillage.

Les Carolingiens sont dépassés et jouent la carte de l'assimilation. Ainsi, Rollon, converti au christianisme, reçoit en 911 un territoire qui prendra le nom de son peuple : la Normandie. La Scandinavie elle-même est christianisée aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. L'« empire » viking est, bien entendu, dépourvu d'unité politique.

### Henri Pirenne

Dans son ouvrage *Mahomet et Charlemagne* (1937), l'historien belge Henri Pirenne postule que l'invasion **musulmane** va « créer » le Moyen Âge occidental. Entre les invasions germaniques et la conquête **musulmane**, la Méditerranée demeure le centre culturel et économique des anciennes provinces romaines. La conquête **musulmane** va obliger l'occident à se replier sur lui-même. Le cœur politique, culturel et économique de

l'empire de Charlemagne se situe au nord (importance des régions rhénanes et mosanes, capitale à Aix-la-Chapelle, etc.).

## Croisades

L'idée d'une guerre sainte contre le monde *musulman* est un phénomène de longue durée qui perdure pendant tout le Moyen Âge et l'époque moderne. Cependant, seules les premières grandes *croisades* retiennent habituellement l'attention. Les *croisades* sont habituellement vues comme des vagues militaires massives. Les quatre premières *croisades* (1096-1204) sont aussi des pèlerinages et, dans une certaine mesure, des expéditions de peuplement. Les croisés (les « latins ») créent des principautés au Proche Orient (États latins) et, en 1204, conquièrent l'Empire byzantin qui devient l'Empire latin d'Orient. Cette expansion est contemporaine d'une certaine croissance économique et démographique en Occident : renaissance des villes (Charte de Huy 1066), grands défrichements, etc.

**Les Croisades : cf. *Au carrefour de trois civilisations***

Les *croisades* ont eu pour effet de stimuler l'activité économique des ports chrétiens de Méditerranée et de créer une certaine demande de produits orientaux en Occident (stimulation du commerce au long cours). Elles permettent également aux occidentaux de prendre conscience de leur propre civilisation (affirmation de l'idée de *Chrétienté*) et de leurs « retards » culturels par rapports aux Byzantins et aux *Musulmans*.

## Vénitiens et Génois

Après les *croisades*, Venise et Gênes, deux républiques maritimes italiennes et rivales, établissent une série de comptoirs commerciaux dans le bassin méditerranéen. Il ne s'agit pas à proprement parler de territoires conquis, mais d'un réseau de bases navales permettant le commerce avec l'Orient. Ce commerce méditerranéen déclinera à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, éclipsé par l'exploitation des Amériques.

### Venise

La cité de Venise devient indépendante avec le déclin des Byzantins en Italie (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Elle contrôle rapidement le commerce en Adriatique en profitant des rivalités entre Byzantins et Normands de Sicile. Les *croisades* lui permettent de mettre la main sur plusieurs possessions byzantines en mer Égée et de développer son réseau de comptoirs. La république vénitienne est dirigée par un doge élu aux pouvoirs limités par des assemblées. Chaque année, le jour de l'ascension, le doge s'embarque sur le navire officiel

de la république (le Bucentaure) et préside une *procession* navale à l'issue de laquelle il jette un anneau dans l'eau afin de confirmer l'union entre Venise et la mer (« Mariage avec la mer »). Afin de produire les navires nécessaires aux expéditions navales, Venise se dote d'un gigantesque chantier naval, l'Arsenal.

### La Hanse (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

Le mot allemand « hanza » signifie à peu près « corporations » ou « guildes ». La ligue hanséatique (Hanse) est une association de villes maritimes marchandes situées sur la Baltique et en mer du Nord (Empire germanique, Pays-Bas) menée par la cité de Lübeck et disposant de comptoirs commerciaux dans d'autres villes (Londres, Anvers, Bruges, etc.). Le but de l'association est de sécuriser les échanges commerciaux contre les pillards et d'obtenir des princes territoriaux des privilèges et des monopoles. Parmi les produits acheminés : ambre, fourrures, métaux, etc. Les routes maritimes de la Hanse mènent jusqu'à Novgorod (Russie).

### L'AILLEURS AU MOYEN ÂGE

Les médiévaux héritent des grecs la division classique du monde en trois continents (Europe, Asie, Afrique) entourés par l'Océan (Schéma en « T-O » : le T figure les fleuves et la mer qui divisent les trois continents, le O figure l'Océan qui les entourent). La première carte occidentale du monde aurait été dressée par Anaximandre de Milet (VII<sup>e</sup> siècle ACN).

Les médiévaux plaquent sur ces conceptions antiques des éléments chrétiens. Jérusalem est le centre du monde. Les cartes (*Mappa mundi*) sont, en conséquence, « orientées », c'est-à-dire que l'Orient se trouve au dessus. Le paradis terrestre et l'arche de Noé sont souvent représentés. D'autres éléments s'ajouteront par la suite, comme le royaume du prêtre Jean, localisé en Asie puis assimilé à l'Éthiopie chrétienne. Ce pays légendaire peuplé de chrétiens aurait pu être un allié pour prendre par revers les territoires *musulmans*. Le but de ces cartes n'est pas le voyage ou la navigation mais la compréhension théologique du monde.

Des contacts avec des cartographes *musulmans* permettent une évolution dont profitent d'abord les royaumes du Sud : Sicile normande et royaumes hispaniques de la *Reconquista*. Le géographe Al Idrissi réalise ainsi, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, un atlas pour Roger II de Sicile (cf. *Au carrefour de trois civilisations*).

Les *croisades* permettent aux Occidentaux de mieux connaître le Proche Orient où Vénitiens et Génois installent leurs comptoirs commerciaux. Aventuriers, diplomates et commerçants entreprennent des voyages en Orient. Leurs récits mêlant vérité historique et éléments merveilleux connaîtront un succès important. Ils auront une grande influence sur les navigateurs des Grandes découvertes. Un des buts de ces voyages est, à nouveau, d'obtenir des alliances avec de lointains empires afin de lutter contre les *musulmans*.

### Voyageurs médiévaux

**-Guillaume de Rubrouck** est un franciscain flamand, envoyé par Louis IX (saint Louis) auprès du Khan des *Mongols* afin d'obtenir son alliance contre les *musulmans* (1253).

**-Marco Polo** est un marchand vénitien qui se met au service du Khan (1274-1291).

**-Jean de Mandeville** serait un noble anglais parti comme pèlerin en Orient où il aurait séjourné fort longtemps (1322-1356 ?). Il serait mort à Liège et enterré au couvent des Guillemins, non loin de l'actuelle rue Mandeville. Son récit, largement inspiré de ceux de ses prédécesseurs, laisse une grande place à l'élément merveilleux.

À la fin du Moyen Âge apparaissent les *portulans*, cartes à finalités pratiques permettant la navigation par *cabotage*. Ils répondent à un autre besoin que les cartes en « T-O » et ne les remplacent donc pas. D'autres instruments facilitent la navigation. La boussole, originaire de Chine et utilisée en Occident dès le XII<sup>e</sup> siècle, indique le nord. L'astrolabe, utilisé dès l'Antiquité mais perfectionné par les *Arabes*, permet d'établir la latitude selon la position dans le ciel de l'étoile polaire.

Deux modèles de navires coexistent. En Méditerranée circulent des bateaux légers, rapides et maniables à voile triangulaires ainsi que des galères. Ces dernières sont les héritières des vaisseaux grecs et romains. En Baltique et en mer du Nord circulent des bateaux se mouvant uniquement à l'aide de voiles carrées, plus trapus, moins maniables mais plus solides et capables de transporter de lourdes charges. C'est le cas de la *kogge*, le navire de transport utilisé par la ligue hanséatique. Synthèses des deux modèles, la caravelle portugaise (XV<sup>e</sup> siècle) et le galion espagnol (XVI<sup>e</sup> siècle) allient voiles carrées et voiles triangulaires et permettent d'affronter l'Océan et le long cours.

## DÉCOUVERTES

### Portugal et Espagne : de la reconquista à la conquista

Tout au long du Moyen Âge, les principautés hispaniques luttent contre les *Arabes* installés dans la péninsule depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. Grenade, le dernier bastion *musulman*, tombe en 1492, année de l'expédition de Christophe Colomb. La conquête de nouveaux territoires au-delà des mers est le prolongement de cette *Reconquista*.

Les rois du Portugal achèvent leur *Reconquista* dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais entreprennent des expéditions militaires en dehors de leur territoire. Une première étape est franchie en 1415, lorsqu'ils prennent la ville de Ceuta (côte africaine du détroit de Gibraltar) aux *Arabes*. Cette dynamique de conquête et d'exploration sera soutenue, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, par l'infant Henri (Henri le Navigateur) avec l'aide du cartographe juif Jehuda Cresques. L'exploration de la côte africaine progresse (conquêtes de Madère, des Açores, des îles du Cap Vert). Le cap de Bonne-Espérance est passé dès 1487. L'Inde est atteinte en 1497. Le Brésil sera découvert dans la foulée (1500). Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais disposent d'une route maritime longeant les côtes africaines, les rivages de l'Océan Indien et s'étirant jusqu'au Japon. Le long de cette route, ils établissent des dizaines de comptoirs.

Les différents royaumes qui vont constituer l'Espagne s'unissent peu à peu. La dernière étape est, en 1469, le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille (= « les rois catholiques »). Devancés par les Portugais sur la route orientale, les Espagnols tentent d'atteindre les Indes par l'ouest. Le continent américain est découvert en 1492. Le Pacifique est atteint via l'isthme de Panama en 1513 et via le détroit de Magellan en 1520.

### **Navigateurs I (Portugal, Espagne) :**

**-Barthélémy Diaz** (Portugal, 1487) : passe le cap de Bonne-Espérance et prouve qu'il est possible d'atteindre l'Océan Indien en contournant l'Afrique.

**-Christophe Colomb** (Génois au service de l'Espagne, 1492) : tente de rejoindre les Indes par l'ouest et découvre incidemment l'Amérique (Antilles).

**-Vasco de Gama** (Portugal, 1497) : passe le cap de Bonne-Espérance et atteint l'Inde.

**-Pedro Alvarez Cabral** (Portugal, 1500) : découvre le Brésil en dérivant de la route longeant l'Afrique.

**-Gaspar et Michel Corte-Real** (Portugal, 1500) : à la recherche d'un passage au niveau de l'Amérique du Nord (« découverte » du Groenland et de Terre-Neuve).

**-Amerigo Vespucci** (Florentin au service du Portugal, 1501) : tente de voir si le Brésil découvert par Cabral est un île : il découvre un continent qui se prolonge indéfiniment vers le sud et sera le premier à supposer que ces côtes sont celles d'un nouveau monde. Les côtes découvertes par Amerigo seront nommées « Amérique » par un cartographe. Cette appellation va s'étendre à tout le continent.

**-Ferdinand Magellan & Sebastien Del Cano** (Respectivement Portugais au service de l'Espagne et Espagnol, 1519) : à la recherche d'une route occidentale vers les Indes, ils contournent l'Amérique du Sud (détroit de Magellan) et accomplissent la première circumnavigation. Magellan meurt en cours de route aux Philippines. Au départ, 230 hommes répartis sur cinq navires. À l'arrivée, dix-huit hommes et un seul navire.

Le but de ces voyages est d'atteindre les « Indes », c'est-à-dire l'ensemble des pays orientaux décrits par les voyageurs médiévaux (Inde, Chine, Japon). Les motivations des Portugais et des Espagnols sont d'ordres économiques. Il s'agit de trouver la route des Indes permettant de s'approvisionner sans passer par l'intermédiaire des *Turcs ottomans* qui ont pris Constantinople en 1453 et qui profitent de leur position d'intermédiaires obligés. La demande en produits orientaux (épices, soieries, etc.) est notamment provoquée par l'émergence de la bourgeoisie. À cela s'ajoute la recherche d'alliés pour prendre les *Turcs* à revers (mythe du royaume du Prêtre Jean). Éléments culturels (attrait pour les pays supposés merveilleux de l'Orient, esprit de *croisade*, évangélisation) et économiques se mêlent.

### France, Angleterre, Provinces Unies

Dans le sillage des jeunes puissances hispaniques, la France et l'Angleterre vont être tentées par les découvertes. Français et Anglais exploreront les côtes de l'Amérique du Nord à la recherche, eux aussi, d'une route des Indes (« passage du Nord-Ouest »).

Henri VII, roi d'Angleterre, envoie une expédition dès 1497. L'Angleterre ne s'intéressera à nouveau à l'Amérique qu'un siècle plus tard. Après plusieurs tentatives infructueuses, elle parvient à implanter des colons à Jamestown en Virginie (1607). Ce sera le point de départ des colonies anglaises en Amérique du nord, les futurs USA.

### Pocahontas

Matoaka dite Pocahontas alias Rebecca Rolfe est la fille du souverain amérindien régnant sur les territoires où s'installent les Anglais menés par John Smith. Elle épousera un colon qu'elle accompagnera en Angleterre afin de promouvoir les colonies qui n'attiraient, au départ, que peu de candidats à l'émigration et peu d'investissements.

François Ier, roi de France, ordonne une série d'expéditions à partir de 1534, toujours dans le but de trouver le passage du Nord-Ouest. Ce n'est qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle que les Français parviennent à installer des colons (Samuel de Champlain). Le missionnaire Jacques Marquette (1672) puis René Robert Cavelier de La Salle (1682) explorent la vallée du Mississipi. La Nouvelle-France comprend le Canada français et la Louisiane, territoire immense, bien plus grand que l'actuel état américain, qui va des Grands Lacs au Golfe du Mexique (Nouvelle Orléans). Elle accueille des colons français.

## Imaginaire marin

Les conditions de vie en mer sont particulièrement rudes et angoissantes. L'imaginaire des marins est peuplé de créatures effrayantes, reflets de ces angoisses. Elles seront exploitées et développées par les œuvres de fictions (récemment : *Pirate des Caraïbes*). Le *Kraken* : pieuvre géante qui s'attaque aux navires : jadis accepté comme animal réel par les naturalistes (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) : figure probablement inspirée de monstres de la mythologie viking. Le *Hollandais volant* : navire hollandais condamné à errer pour l'éternité sur les Océans.

Les Provinces Unies (Pays-Bas actuels libérés de la tutelle espagnole depuis 1581), se lancent rapidement dans la course. À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les Néerlandais vont concurrencer puis supplanter les Portugais en Asie. Basés en Indonésie, ils explorent les régions environnantes (Australie, etc.), espérant trouver une grande Terre Australe dont ils soupçonnent l'existence et qu'ils assimilent à la « province dorée » dont parle Marco Polo. Ils découvrent ainsi l'Australie et la Nouvelle Zélande.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, Français, Anglais et Néerlandais n'hésitent pas à affronter les Espagnols et les Portugais. Ils s'installent notamment dans les Antilles et fondent des comptoirs en Inde.

<i>Les langues officielles des pays d'Amérique : reflet de l'héritage colonial</i>	
<b>Pays indépendants</b>	<b>Langue officielle</b>
Argentine, Chili, Uruguay, Pérou, Équateur, Colombie, Venezuela, Bolivie, Paraguay, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Mexique, Salvador, Cuba, République dominicaine, Puerto Rico	Espagnol
Brésil	Portugais
Canada, Haïti	Français
Guyana, Belize, USA, Canada, Jamaïque, Trinité et Tobago, Bahamas, Dominique, Sainte-Lucie, Barbade, Saint-Vincent et les Grenadines, Grenade	Anglais
Surinam	Néerlandais
<b>Régions dépendant encore d'un pays européen</b>	<b>Langue officielle</b>
France : Guyane française, Martinique, Guadeloupe	Français
Pays Bas : Antilles néerlandaise	Néerlandais

La révolution scientifique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (rationalisme, empirisme, développement d'institutions scientifiques spécifiques comme les Académies : cf. *La Vie*

Haute École de la Ville de Liège	Histoire	257
Catégorie pédagogique	Olivier Donneau	
Département secondaire		

*intellectuelle en Occident*) influence les explorations. L'avancée des connaissances devient un des motifs des expéditions. Géologues, naturalistes, astronomes se joignent aux explorateurs afin d'effectuer des observations. Des artistes, chargés de représenter les mœurs des populations découvertes, sont également embarqués. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes les côtes du monde navigable ont été relevées. Ne restent à explorer que les zones glaciaires.

Les navires sont alors deux fois plus grands que les caravelles du XV<sup>e</sup> siècle. Les expéditions durent plusieurs années. L'hygiène à bord s'améliore. On se protège du scorbut, maladie provoquée par une déficience en vitamine C, par la consommation d'agrumes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des scientifiques, comme le français Denis Papin, imaginent de propulser des navires grâce à la vapeur. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des navires à vapeur traversent l'Atlantique.

### Évolution des navires

- La Santa Maria** de Christophe Colomb (1492) : 220 tonneaux, 16 mètres de long,
- L'Astrolabe et la Boussole** de La Pérouse (1788) : 500 tonneaux, 42 mètres de long,
- Le Titanic** (1912) : 40 000 tonneaux, 270 mètres de long.

Explorer l'intérieur des terres est le défi suivant. Au XIX<sup>e</sup> siècle commence la colonisation en profondeur de l'Afrique. Des explorateurs entreprennent des voyages terrestres afin d'étendre les possessions européennes et de propager le christianisme. L'exploration des régions arctiques et antarctiques seront la dernière étape de ce processus (avant la conquête spatiale !).

### Navigateurs (et explorateurs) (II) :

**Jean Cabot (Vénitien au service de l'Angleterre 1497)** : cherche la « route du nord-ouest » et découvre Terre-Neuve.

**Jacques Cartier (France 1534)** cherche la « route du nord-ouest » et explore le Canada.

**Willem Barentsz (Provinces Unies 1594)** : à la recherche d'un « passage du nord-est » (atteindre les Indes en contournant l'Eurasie par le Nord), explore l'Océan Arctique. Il sera contraint d'hiverner en Nouvelle Zemble (Russie arctique actuelle) où il mourra.

**Abel Tasman (Provinces Unies 1642)** : découvre l'Australie, la Tasmanie (qui porte son nom) et la Nouvelle Zélande.

**Cook (Angleterre 1768-1779)** entreprend trois tours du monde à l'invitation de la Royal Society de Londres afin de réaliser des relevés astronomiques et cartographiques. On lui demande notamment de découvrir la mythique Terre Australe. Il meurt à Hawaï.

**Louis-Antoine de Bougainville (France 1766)** accomplit un tour du monde (c'est alors le quatorzième) et explore les îles du Pacifique. Par son récit de voyage, il contribuera aux mythes du « Paradis polynésien » et à celui du « Bon sauvage ».

**Jean François de Galaup, comte de La Pérouse (France 1788)** est commissionné par Louis XVI pour compléter la carte du Pacifique dans la foulée de Cook. Il explore notamment les côtes du Pacifique Nord. L'expédition disparaît mystérieusement. Un des compagnons de La Pérouse, Barthélémy de Lesseps, avait précédemment débarqué au Kamtchatka et avait entrepris une traversée de toute l'Eurasie afin d'apporter à Louis XVI les comptes-rendus des découvertes réalisées. Il sera le seul survivant de l'expédition.

**Henry Morton Stanley (Angleterre 1870)** explore l'Afrique équatoriale et, pour le compte de Léopold II de Belgique, jette les bases de l'État libre du Congo (futur Congo belge).

**Adrien de Gerlache (Belgique 1897)** mène une expédition scientifique belge sur les côtes de l'Antarctiques. Il sera le premier à passer l'hiver en Antarctique.

**Roald Amundsen (Norvège 1911, 1926)** est le premier homme à atteindre le Pôle Sud puis le Pôle Nord (l'américain Robert Peary lors de son expédition polaire de 1909 s'étant trompé dans ses relevés et ayant raté le Pôle Nord de quelques kilomètres).

### Contacts transocéaniques avant Colomb : mythes et réalités

De nombreuses hypothèses ont été formulées quant à l'existence de contacts entre Européens et Amérindiens avant Colomb. Seule l'implantation de Vikings à Terre-Neuve semble attestée. De nombreux autres candidats ont été proposés (Phéniciens, Égyptiens, Romains, etc.). Ces théories, souvent farfelues, s'appuient sur la présence prétendue de vestiges archéologiques européens sur des sites américains (tête romaine de Tecaxic-Calixtlahuaca (Mexique), statue phénicienne de Pedra de Gavea (Brésil) etc.). Dans certains cas, on a pu établir qu'il s'agissait de canulars. D'autres « objets hors contexte » (OOPArt : *Out of Place Artifacts*) du même type alimentent des fantasmes pseudo-historiques et sont parfois utilisés pour cautionner des théories fumeuses (Atlantide) ou des pseudosciences. Les créationnistes et les ufologues s'appuient par exemple sur les pierres d'Ica (Pérou) qui représenteraient des hommes, des dinosaures et des engins spatiaux.

## CONQUÊTES ET EXPLOITATIONS

### Le traité de Tordesillas : Portugais et Espagnols

Espagnols et Portugais entrent en concurrence dans l'Atlantique. Le pape, seule autorité internationale reconnue par les concurrents, tente à plusieurs reprises d'imposer son arbitrage. Le partage définitif a lieu à Tordesillas en 1494. La ligne de démarcation coupe l'Atlantique en deux à mi-distance des îles portugaises du Cap-Vert et des îles espagnoles des Antilles. Une partie du Brésil se trouve à l'est de la ligne. Les Portugais peuvent ainsi s'y installer. En 1529, le traité de Saragosse prolongera le méridien de Tordesillas dans le Pacifique.

La progression des Conquistadores (« conquérants » : souvent des nobles pauvres en quête d'aventures) espagnols en Amérique du Sud est fulgurante. Les Antilles découvertes par Colomb sont rapidement exploitées en réduisant en esclavage les amérindiens. Hernan Cortes (1519) et Francisco Pizzaro (1531) détruisent les empires

Aztèques et Inca en quelques années, soumettant avec quelques centaines d'hommes des millions d'individus. Ils utilisent habilement les conceptions religieuses des indigènes (croyance en un retour d'un dieu venu de l'Océan) et la crainte qu'inspirent les chevaux et les armes à feu. L'autorité du roi d'Espagne (Charles Quint à l'Époque) est assurée par des vice-rois. Le vice-roi de la Nouvelle Espagne (Mexico) gère l'Amérique centrale et septentrionale. Le vice-roi du Pérou (Lima) gère l'Amérique du Sud. Ils sont secondés par des *audiencias* (assemblées) qui gèrent l'administration et la justice. Ces territoires immenses, couverts de jungles et de déserts, ne seront pas administrés ni occupés en profondeur. Il faudra du temps à l'Espagne pour peupler ses colonies. L'exploration des zones forestières de l'Amérique du Sud est notamment motivée par la recherche des *cités d'or* décrites par Marco Polo (il s'agirait en fait des pagodes dorées de Birmanie) et de l'*El Dorado*, le pays légendaire de l'« homme doré », regorgeant de métaux précieux.

Les premières tâches des administrateurs coloniaux sont de contrôler les populations locales et d'acheminer les métaux précieux vers l'Espagne. L'or du Pérou chemine par bateau vers l'isthme de Panama où il est transporté vers la mer des Caraïbes et gagne l'Espagne par voie maritime (« Flotte de l'or »). La découverte des gisements d'argent du mont Potosi (Bolivie) va prolonger l'afflux de métaux vers l'Europe. Les Espagnols ne se contentent pas d'exploiter les ressources minières. Ils vont également créer des plantations. Les maladies apportées par les Européens décimeront les populations locales réduites en esclavage et travaillant dans les mines dans des conditions abominables. On parle de « choc viral » pour décrire l'impact qu'eut sur des populations non-immunisées des maladies bien connues des organismes des Européens (rougeole, variole, coqueluche, etc.). Les populations amérindiennes dominées par les Espagnols sont profondément touchées (90% de décès par endroit). Cette pénurie de main d'œuvre entraînera l'importation d'esclaves africains. Le commerce d'esclaves africains vers les possessions espagnoles d'Amérique est un monopole d'état nommé *asiento*. Cette tâche est sous-traitée à des étrangers (Portugais puis Néerlandais) qui achètent le droit de pratiquer ce commerce à l'Espagne. Mise en place du *commerce triangulaire* : les navires partent chargés de marchandises européennes qu'ils échangent contre des esclaves en Afrique. En Amérique, ils échangeront ces esclaves contre des produits coloniaux à destination de l'Europe. Les esclaves fugitifs, les *nègres marrons*, sont impitoyablement traqués. Ils parviennent parfois à recréer de petites sociétés marginales et clandestines à l'intérieur des terres dont l'organisation et le mode de vie n'est pas sans rappeler ceux des pirates avec lesquels ils collaborent parfois.

### Civilisations précolombiennes

De nombreuses civilisations amérindiennes se succèdent pendant notre Moyen Âge :

#### Dans les Andes

-Les Nazcas : civilisation andine (III<sup>e</sup> siècle ACN-VIII<sup>e</sup> siècle PCN) : géoglyphes (dessins tracés sur le sol atteignant parfois 200 mètres de long, probablement liés à des parcours *rituels*).

-Tiahuanaco : ville située au bord du lac Titicaca : a exercé une certaine influence politique sur les Andes du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Culte du soleil, statuaire rappelant les Moais de l'île de Pâques.

-Les Incas : civilisation andine (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) : Empire centralisé (capitale Cuzco) avec administration couvrant toutes les Andes et intégrant la diversité culturelle des populations soumises (l'Inca = l'Empereur). Temples et palais en blocs de pierre encastrés (sans mortier). Culte du soleil. Culture de la pomme de terre.

### **En Amérique centrale**

-Les Olmèques : XI<sup>e</sup> siècle ACN-VI<sup>e</sup> siècle PCN : statuaire étonnante (visages ronds ou très allongés).

-Les Mayas : apogée du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle PCN : intérêt pour les mathématiques et l'astronomie, écriture, architecture élaborée (temple pyramidaux).

-Les Aztèques : XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : empire centralisé dont la capitale est Tenochtitlan (Mexico) : écriture (*codex* avec *pictogrammes* ; *idéogrammes* et éléments phonétiques), sacrifice humains pour maintenir la course du soleil.

L'empire colonial portugais est d'une autre nature. Affrontant des civilisations moins fragiles (Inde, Chine, Japon), les Portugais ne peuvent effectuer de conquêtes territoriales (sauf au Brésil). Ils se contentent de réorganiser le commerce des produits orientaux (épices) en rendant obsolète l'ancienne voie terrestre contrôlée par les *Ottomans* (Route de la Soie, Levant).

### **Des intrus : Anglais, Français, Néerlandais**

Les autres nations de l'Europe n'accordent aucune valeur aux traités de Tordesillas et de Saragosse. Elles installent des colonies partout où elles le peuvent. Des compagnies privées secondées par les états organisent l'exploitation et le commerce des ressources. La plus connue d'entre-elles, la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC, 1602-1799), fut probablement l'entreprise capitaliste la plus puissante de tous les temps. Elle permet l'essor commercial des Provinces-Unies. Véritable état dans l'état, elle frappe sa propre monnaie, dispose d'une armée et a le droit de déclarer la guerre. La Compagnie fonctionne comme une société anonyme cotée en bourse. Ses premières expéditions sont militaires et ont pour but d'affaiblir le commerce espagnol. La capitale orientale de la Compagnie est Batavia (future Djakarta, Indonésie). Une *colonie de peuplement* est établie en Afrique du Sud.

Français et Anglais s'établissent en Amérique du Nord. Les premiers colons adoptent parfois le mode de vie des Indiens. Le mariage mixte n'est pas rare. Les

fourrures, ramenées par les « coureurs des bois », constituent le principal produit d'exportation. Les colons anglais des « Treize colonies » sont souvent des protestants dissidents de l'anglicanisme (« Puritains », « Quakers ») en quête de liberté religieuse.

Les Amérindiens d'Amérique du Nord seront, eux aussi, décimés par les maladies. Les rapports des premiers aventuriers français et anglais avec les Amérindiens ne sont pas nécessairement mauvais (cf. les colons puritains amenés sur le Mayflower qui sont secourus par les indiens qui leur apportent des dindes (« d'Inde ») d'où la fête de Thanksgiving). Les différentes tribus indiennes prennent parti pour la France (Algonquins, Hurons) ou pour l'Angleterre (Iroquois) et s'engageront dans les combats qui opposeront Français et Anglais pour le contrôle de l'Amérique du Nord. Après l'indépendance des États-Unis (1783), l'expansion vers l'Ouest des anciennes colonies britanniques changera la donne. Les autorités planifieront les déportations des populations amérindiennes afin de faire place aux pionniers.

La France et l'Angleterre organisent également un commerce d'esclaves africains vers leurs colonies. Ce dernier n'est pas destiné aux colonies espagnoles et échappe donc au monopole de l'*asiento*. Les Antilles françaises permettent à la France de devenir le principal importateur de produits coloniaux (sucre, *indigo*) jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La colonisation est parfois utilisée par la *métropole* comme une façon de se débarrasser de ses « mauvais éléments ». La colonie anglaise d'Australie (1788) est au départ un bagne peuplé de forçats.

### **Pirates, Flibustiers, Corsaires, Boucaniers**

Les Espagnols ne parviennent pas à imposer une présence militaire importante dans les Antilles. La flotte de l'or attire les convoitises de marins aventuriers qui s'emparent des galions espagnols. Basés sur de petites îles (ex : Île de la Tortue près d'Haïti), les *flibustiers* sont tolérés, voire protégés par l'Angleterre, les Provinces-Unies ou la France. Le déclin de l'Espagne et l'établissement de colonies anglaises, françaises ou néerlandaises dans les Antilles modifie la donne et les flibustiers sont contraints d'exercer des activités légales ou de passer à la clandestinité complète (piraterie). Les *boucaniers* sont des coureurs des bois d'origine française établis à Saint-Domingue et vivant au départ de la chasse. Inquiétés par les Espagnols, ils se reconvertissent dans la piraterie. Les *corsaires* sont, en temps de guerre, des marins autorisés par une *lettre de marque* à attaquer tous les navires ennemis, principalement les navires civils. Ces aventuriers des mers ont largement contribué à l'établissement des colonies Françaises, Anglaises et Néerlandaises dans les

Antilles qui, paradoxalement, mettront au XVIII<sup>e</sup> siècle, fin à leurs activités. Les pirates se replient alors vers l'Océan indien.

Henry Morgan (1637-1688), flibustier et pirate anglais basé aux Antilles.

William Kidd (1645-1701), pirate anglais qui opère dans l'Océan indien.

Barbe Noire (1680-1718), pirate anglais qui opère le long des Treize Colonies.

Robert Surcouf (1773-1827), corsaire français, attaque les navires anglais en Europe et dans l'Océan indien.

## La seconde colonisation (fin XIX<sup>e</sup> siècle)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre est la première puissance coloniale mondiale. Elle domine le Canada, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle Zélande, une partie de l'Indochine (Birmanie, Malaisie), une partie de la péninsule arabique, toute l'Afrique de l'Est (de l'Égypte à l'Afrique du Sud), etc. Les colonies espagnoles d'Amérique prennent rapidement leur indépendance. L'Empire colonial espagnol s'effondre. La France, qui a perdu la plupart de ses colonies suite à la Guerre de Sept ans (cf. tableau ci-dessous), va profiter de l'effondrement de l'Empire *ottoman* pour relancer une politique coloniale (Algérie, Tunisie, Maroc). L'Afrique noire et l'Extrême-Orient seront les deux zones d'expansion européennes. À partir de 1858, la France s'installe en Indochine (Viêt-Nam, Laos et Cambodge actuel). Lors de la conférence de Berlin (1884), les nations européennes se partagent l'Afrique. La France et l'Angleterre seront les principaux bénéficiaires. Léopold II, roi des Belges, exerce une souveraineté personnelle sur le Congo (1885-1908). L'État belge prend le relais jusqu'à l'indépendance du pays en 1960. La Russie s'étend vers l'est et atteint le Pacifique Nord. Cette course à la colonisation est à replacer dans le contexte des antagonismes nationalistes européens du XIX<sup>e</sup> siècle. La mainmise sur les points stratégiques (détroit de Gibraltar, canal de Suez (cf. encadré), etc.) est primordiale.

## L'Éthiopie

L'Empire chrétien d'Éthiopie, assimilé par les occidentaux au Royaume du prêtre Jean, est relativement isolé des influences européennes. Les Italiens, présents en Érythrée, rentrent en conflit. Les Éthiopiens les battent (1896). Les Italiens devront attendre la Seconde Guerre mondiale pour prendre, pendant quelques années, le contrôle du pays. Cette courte occupation occidentale est la seule que connut l'Éthiopie. Les empereurs, qui sont supposés descendre directement du roi Salomon, sont des personnages sacrés. Le dernier empereur, Haïlé Sélassié, aussi appelé Ras Tafari, sera renversé par une révolution communiste. Curieusement, le christianisme éthiopien fait des adeptes en Jamaïque. L'Éthiopie, pays de haute civilisation qui a résisté à la colonisation blanche, devient un symbole pour les mouvements d'émancipation noirs. Le « rastafarisme » prête à l'empereur d'Éthiopie le rôle de libérer tous les noirs africains et américains et de rapatrier les noirs américains en Afrique. Ses adeptes jamaïcains adoptent une apparence inspirée

des préceptes vestimentaires de l'Ancien Testament (barbe, dread locks) et consomment du cannabis. La musique Reggae est profondément imprégnée de rastafarisme.

La Chine doit accepter la présence de comptoirs occidentaux (français et britanniques) et concéder aux Européens des privilèges économiques. Les frictions sont nombreuses. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les occidentaux organisent le trafic de l'opium en Chine, ce qui mécontente les autorités chinoises pour des raisons économiques et sanitaires. La Chine intervient militairement et perd les conflits (Guerres de l'opium 1839-1842 & 1856-1860). La révolte des Boxers dirigée contre les Occidentaux échoue elle aussi (1899-1901). En pleine modernisation (Ère Meiji), le Japon participe, au côté des puissances européennes, à la colonisation (conquête de Taïwan, de la Corée, etc.). Surprenant les puissances occidentales, il vainc le puissant empire Russe en écrasant sa flotte à la bataille navale de Tsushima (1905).

### **Le canal de Suez (Égypte)**

Entre 1859 et 1869, le français Ferdinand de Lesseps, neveu de Barthélémy de Lesseps, entreprend le percement de l'isthme de Suez. Le canal qui unit la Méditerranée à la mer Rouge permet le commerce entre l'Europe et l'Asie sans contourner l'Afrique. Les Français nuisent ainsi aux intérêts commerciaux des Anglais qui dominent les échanges avec l'Inde. L'Angleterre tente à plusieurs reprises de faire interrompre les travaux, en vain. L'Égypte, alors dirigée par une dynastie locale rebelle à l'Empire *ottoman*, est au bord de la ruine et revend ses parts à l'Angleterre qui devient ainsi le principal actionnaire. L'Angleterre renforce sa présence en Égypte et au Moyen-Orient afin de garder la mainmise sur le canal. La Compagnie universelle du canal maritime de Suez, créée par Lesseps pour percer et administrer le canal, deviendra le groupe industriel Suez (GDF Suez) qui, actuellement, contrôle en grande partie le secteur énergétique belge.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale est créée la Société des Nations (SDN), ancêtre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). La SDN est notamment chargée des territoires confisqués aux perdants de la Première Guerre mondiale (Allemagne et Empire *ottoman*). La SDN les confie à des puissances coloniales (notamment la France et l'Angleterre) qui doivent préparer leur chemin vers l'indépendance (mandats). Dans les faits, les territoires à mandat sont gérés comme des colonies.

### **Conflits Européens et géopolitique coloniale (1500-1991)**

Les grands conflits européens ont une influence directe sur la géopolitique coloniale. Les territoires conquis outremer font l'objet de marchandages lors de la rédaction des traités mettant un terme aux conflits. L'évolution des empires coloniaux doit être replacée dans le contexte de la géopolitique européenne.

➔ : la situation européenne influence la situation coloniale		
⬅ : la situation coloniale influence la situation européenne		
Géopolitique européenne	Conflit	Géopolitique coloniale
<u>Prédominance espagnole</u>		
Au XVI <sup>e</sup> siècle, la famille des Habsbourg domine la politique Européenne. Charles Quint est à la fois empereur germanique, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas. Son seul adversaire, le royaume de France, est entouré de toutes parts par ses possessions. Il abdique en 1555. Philippe II, son fils, hérite de l'Espagne et des Pays-Bas. Son frère, Ferdinand I <sup>er</sup> , devient Empereur. De 1581 à 1640, l'Espagne et le Portugal sont réunis sous la domination des Habsbourg qui règnent donc sur l'ensemble des colonies espagnoles et portugaises.	Conflit continu entre la France et l'Espagne. Tentative de Philippe II pour mettre la main sur l'Angleterre (Invincible Armada).	➔ Sans respecter les traités de Tordesillas et Saragosse, la France et l'Angleterre explorent l'Amérique du Nord. Les corsaires anglais perturbent le trafic maritime espagnol.
Les Pays Bas se révoltent contre Philippe II : sept provinces prennent leur indépendance (Provinces Unies, 1581). Les autres provinces (Belgique actuelle) restent espagnoles.	<i>Guerre de Quatre-vingts ans</i> (1568-1648) entre les révoltés et l'Espagne	➔ La Compagnie néerlandaise des Indes Orientales tente avant tout d'affaiblir l'empire colonial hispano-portugais.
Diffusion du protestantisme : religion officielle de l'Angleterre, des Provinces-Unies, des pays scandinaves et de certaines principautés de l'Empire germanique.	Guerre de religion -En France (1562-1598) -Dans l'Empire ( <i>Guerre de Trente ans</i> : 1618-1648)	
Suite des rivalités franco-hispaniques : la France recherche l'alliance des puissances protestantes (Angleterre, Provinces Unies, princes allemands).		
<u>Prédominance française</u>		
Renversement d'Alliance	<i>Guerres anglo-néerlandaises</i> (1652-1654 & 1665-1667)	⬅ Rivalités maritimes (commerciales, coloniales) entre l'Angleterre et les Provinces Unies
Renversement d'Alliance : les expéditions françaises dans les Pays-Bas espagnols inquiètent les Provinces Unies qui se sentent menacées.	<i>Guerre de Hollande</i> (1672-1678) : France (Louis XIV) et Angleterre contre Empire, Espagne et Provinces Unies : la France s'impose comme la nouvelle grande puissance.	
Guillaume d'Orange <i>Stathouder</i> des Provinces Unies devient roi d'Angleterre (1688). Louis XIV poursuit ses projets d'invasion des Pays-Bas espagnols.	<i>Guerre de la ligue d'Augsbourg</i> (1688-1697) : France (Louis XIV) contre Empire, Espagne, Provinces Unies, Angleterre.	➔ Saint Domingue (futur Haïti) est cédée par l'Espagne à la France.
Les Habsbourg s'éteignent en Espagne. Louis XIV convoite le trône espagnol (il est le fils et l'époux de deux princesses espagnoles + son petit fils a été désigné comme héritier par le roi d'Espagne). Les Habsbourg d'Autriche (empereurs germaniques descendants de Ferdinand I <sup>er</sup> ) réclament également le trône d'Espagne.	<i>Guerre de succession d'Espagne</i> (1701-1714) : France et Espagne contre Autriche, Angleterre et Provinces Unies. <i>Traité d'Utrecht</i> : la France parvient à s'imposer (Philippe V, petit fils de Louis XIV monte sur le trône espagnol).	➔ En contrepartie, la France cède une partie de ses possessions canadiennes à l'Angleterre. L'Espagne cède le monopole de l'Asiento à l'Angleterre (qui, sans payer de droits, a donc le monopole de la vente d'esclave dans les colonies espagnoles).

Prédominance anglaise		
La Prusse, état de l'Empire Allemand, est une puissance émergente qui contrarie les Habsbourg d'Autriche.	<i>Guerre de Sept ans</i> (1756-1763) : Deux foyers : France contre Angleterre ; Prusse contre Autriche : doubles alliances : Angleterre et Prusse contre France et Autriche. L'Espagne, alliée naturelle de la France depuis que les Bourbons en sont devenus les souverains entre en guerre aux côtés de la France. En ce qui concerne le conflit anglo-français, il s'agit d'une véritable guerre mondiale : de nombreux combats ont lieu dans les colonies.	<p>← Rivalité en Amérique du Nord entre la Nouvelle-France et les Treize colonies anglaises (dont le développement vers l'Ouest est contrarié par la Nouvelle France).</p> <p>→ Effondrement de l'Empire colonial français et développement de l'Empire colonial britannique. L'Angleterre obtient le contrôle de l'Inde. Les rois Indiens interviennent dans le conflit, ce qui pousse les britanniques à conquérir des territoires (<i>passage de colonies de comptoirs</i> à des <i>colonies de peuplement</i>). L'Angleterre obtient, de la France, le Canada et tous les territoires à l'est du Mississipi ainsi que des îles des Antilles et le Sénégal.</p>
La France, humiliée par l'Angleterre à la fin de la Guerre de Sept ans, soutient les colons révoltés des Treize colonies avec l'aide de l'Espagne.	<i>Guerre d'Indépendance des États-Unis</i> (1775-1783) : Angleterre contre France (les troupes françaises en Amérique sont menées par le <i>marquis</i> de La Fayette), Provinces Unies, etc.	<p>← Pour rembourser la dette colossale créée par la Guerre de Sept ans, l'Angleterre exerce une pression fiscale sur les Treize colonies. La prospérité des colons inquiète l'Angleterre qui estime que le rôle de la colonie est d'abord d'enrichir la <i>métropole</i>.</p> <p>→ Indépendances des États-Unis (première décolonisation).</p> <p>→ Bien que perdante sur le sol américain, l'Angleterre bat les Provinces Unies et conquiert l'Afrique du Sud.</p>
La Révolution française inquiète les puissances européennes où vont s'établir les nobles français chassés de leur pays. L'Angleterre est, une fois de plus, la rivale directe de la France. Napoléon Bonaparte, premier consul puis empereur des Français, tente d'imposer la France comme première puissance mondiale.	<i>Guerre de la Révolution française et Guerre napoléonienne</i> (1792-1815) : France contre Angleterre, Prusse, Autriche, etc. Après la défaite de Napoléon, le Congrès de Vienne redessine la carte de l'Europe en maintenant en place les grands empires multinationaux.	<p>→ L'Angleterre s'affirme comme première puissance coloniale. Saint-Domingue devient indépendante sous le nom de Haïti (premier état non-blanc issu de la décolonisation). Napoléon vend la Louisiane aux États-Unis (fin de la présence française en Amérique du Nord).</p> <p>L'Espagne s'effondre. Les colonies espagnoles prendront leur indépendance dans les années qui suivent.</p>
Éveil des nationalités : les nations se révoltent contre les grands empires multinationaux (Autriche, Empire <i>ottoman</i> , Russie, etc.).	<i>Révolutions nationales de 1830 et de 1848</i> contre les empires multinationaux : indépendance de la Belgique vis-à-vis des Pays-Bas et de la Grèce vis-à-vis des <i>Ottomans</i> .	

	<i>Guerre américano-mexicaine</i> (1846-1848) : guerre entre deux anciennes colonies. Victoire américaine : fixation des frontières des USA.	← L'extension vers l'Ouest des États-Unis s'oppose à la présence mexicaine.
L'Empire <i>ottoman</i> se désagrège peu à peu (l'« homme malade de l'Europe ») : les nationalités soumises vont tenter de gagner leur indépendance. Les autres empires multinationaux (Autriche, Russie), tentent également d'en profiter pour étendre leurs territoires.	<i>Guerre de Crimée</i> (1853-1856) : afin de contrer l'expansionnisme russe, Français et Anglais viennent au secours de l'Empire <i>ottoman</i> .	
Éveil des nationalités : les nations éparpillées en différents états parfois soumis à des empires multinationaux tentent de s'unifier.	<i>Unification italienne (risorgimento)</i> : 1859-1870 : création du royaume d'Italie. <i>Unification allemande</i> : 1864-1870 : création de l'Empire allemand (à distinguer du Saint-Empire germanique dissous en 1806).	
Les souverains Européens ne renoncent pas à s'établir en Amérique. Profitant des crises financières et politiques du Mexique, Maximilien de Habsbourg, frère de l'empereur d'Autriche, accompagné de sa femme Charlotte de Belgique, fille de Léopold Ier de Belgique, tente de s'imposer comme empereur du Mexique. Il est accompagné de soldats français, espagnols, anglais et belges.	Expédition du Mexique (1864-1867) : échec de Maximilien de Habsbourg.	
L'Allemagne unifiée inquiète la France dirigée alors par l'empereur Napoléon III.	Guerre Franco-allemande de 1870 : victoire de l'Allemagne.	
	<i>Guerres des Boers</i> (1880-1881, 1899-1902) : Angleterre contre les Boers : victoire anglaise, recours à des camps de concentration.	← En Afrique du Sud, les colons néerlandais (Boers, Afrikaners) fuient l'administration anglaise en migrant vers le nord où ils établissent des états indépendants (Grand Trek). L'Angleterre poursuit son expansion vers le nord et veut annexer ces états.
	<i>Guerres hispano-américaine</i> (1898) : victoire américaine	← Les USA qui sont le partenaire économique privilégié de Cuba, dernière colonie espagnole d'Amérique, soutiennent les indépendantistes. → Indépendance de Cuba. Les USA s'emparent de Porto Rico et des Philippines. Affirmation des USA comme grande puissance et début de l'impérialisme américain.
	<i>Première Guerre mondiale</i> 1914-1918 : Angleterre, France, Russie etc. contre Allemagne, Autriche, Empire <i>ottoman</i> , etc.	→ Effondrement de l'Empire <i>ottoman</i> : l'Angleterre qui a conquis l'Égypte lors de la guerre, reçoit sous mandat de la SDN, la Jordanie, la Palestine, l'Irak. La France reçoit sous mandat de la SDN la Syrie et le Liban. → Les <i>métropoles</i> en guerre

		recrutent les colonisés. Érosion du mythe de la supériorité du <b>métropolitain</b> sur le colonisé. La « décolonisation mentale » est en marche.
	<i>Seconde Guerre mondiale</i> 1939-1945 : France, Angleterre, USA, etc. contre Allemagne, Italie, Japon, etc.	→ Le mythe de la supériorité du <b>métropolitain</b> est battu en brèche. Afin d'obtenir le soutien des colonisés, les <b>métropoles</b> ont multiplié les promesses d'émancipation.
	<i>Guerre froide</i> 1945-1991 : Bloc de l'Est sous égide de l'URSS contre Bloc de l'Ouest sous égide des USA.	→ Les USA et l'URSS organisent un monde bipolaire où les empires coloniaux n'ont plus leur place. Ils soutiennent les colonisés contre les colonisateurs et encouragent l'instauration de régimes idéologiquement proches d'eux.

Le phénomène « colonisation » est pluriel. Chaque situation est particulière :

- Conquête pure et simple de territoires peu peuplés par des populations dites primitives qu'il s'agit d'encadrer (Afrique, Amérique du Sud, etc.),
- Conquête pure et simple de territoires peu peuplés par des populations dites primitives qui seront exterminées ou extrêmement marginalisées (Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.),
- **Colonisation de comptoirs** exerçant une pression économique sur un territoire dominé par une civilisation structurée qu'il s'agit de dominer progressivement sans cependant conquérir son territoire (Chine),
- **Colonisation de comptoirs** exerçant une pression économique sur un territoire dominé par une civilisation structurée débouchant sur une domination territoriale (Inde),
- Mise en place d'un *protectorat* maintenant l'apparence d'une autonomie du territoire colonisé qui conserve son dirigeant (Maroc),
- Obtention de mandats de la SDN, officiellement pour accompagner le pays sous tutelle vers l'autonomie, Etc. Etc. Etc.

<b>Dynasties européennes et toponymie coloniale</b>	
Île Maurice	En hommage à Maurice de Nassau, protecteur militaire (Stadhouders) des Provinces-Unies.
Îles Bourbon (premier nom de l'Île de la Réunion)	En hommage à la dynastie régnante en France.
Virginie	En hommage à la « reine vierge » Élisabeth d'Angleterre.
Caroline	En hommage à Charles Ier, roi d'Angleterre.
Louisiane	En hommage à Louis XIV, roi de France.
Fleuve Orange (Afrique du Sud)	En hommage à Guillaume III d'Orange-Nassau, roi d'Angleterre à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle.
Nassau (capitale des Bahamas)	En hommage à Guillaume III d'Orange-Nassau, roi d'Angleterre à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle.
Léopoldville (Kinshasa)	En hommage à Léopold II des Belges.
Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau

Ces différentes situations débouchent sur des réalités sociales diverses qui entraîneront divers mode de décolonisation. Une colonie exclusivement peuplée de blancs ne se défera pas des liens qui l'unissent à la *métropole* de la même façon qu'une colonie peuplée majoritairement d'indigènes jugés inférieurs.

Dans tous les cas, l'économie capitaliste moderne est un des moteurs du processus. Les investissements européens orientent les diverses politiques coloniales. La colonisation s'accompagne d'une modernisation partielle du pays occupé (chemin de fer, écoles, etc.). Les colonisateurs évitent d'implanter dans les colonies des industries de transformation des produits coloniaux afin de ne pas concurrencer l'économie *métropolitaine*. L'inégalité est la règle. Colons et colonisés ne vivent pas sous le même régime juridique. La diffusion de la culture de la *métropole* dans les colonies (religion, langue, mœurs, sports, etc.) est systématique. La pression démographique ou, plutôt, la conviction que, selon les théories de Malthus (cf. encadré), l'Europe allait être surpeuplée, a également joué un rôle dans le processus de colonisation.

### Malthusianisme

L'économiste anglais Thomas Malthus (1766-1834) estime que la production d'un pays et sa population ne suivent pas la même courbe de croissance. Alors que la production suit une courbe arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, 6...), la population suit une courbe exponentielle (1, 2, 4, 8, 16, 32...) ce qui entraîne à terme des problèmes de pénurie. Il convient donc, soit de limiter les naissances (contraception), soit de conquérir de nouveaux territoires (guerre, colonisation).

Le discours légitimant la colonisation mentionne le devoir de l'homme blanc d'amener les autres peuples vers la civilisation (christianisme, modernité, démocratie, etc.). Dans le cas de la colonisation de l'Afrique noire, qui survient après l'abandon de l'esclavage par les pays occidentaux, le devoir de combattre les marchands d'esclaves *musulmans* est souvent mentionné. La philanthropie a pu être, dans certains cas, un des moteurs de la colonisation. Il serait, en tout cas, injuste de tout réduire aux seuls motifs économiques.

## COLONISATION ET SOCIÉTÉS OCCIDENTALES

### Économie

L'afflux de métaux précieux en Europe via l'Espagne dynamise l'économie européenne qui avait déjà amorcé un décollage à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les prix montent de façon spectaculaire. L'afflux des métaux américains accroît le volume monétaire. Les entrepreneurs et les investisseurs sont plus nombreux. Les cités italiennes et la Méditerranée dans son ensemble perdent leur rôle charnière dans la vie économique

européenne. Les ports atlantiques prennent leur essor (Séville, Cadix, Lisbonne mais aussi Anvers qui supplante Bruges ensablée et Amsterdam).

L'agriculture profite des échanges au long cours. Apparition du Chou-fleur (Orient), du haricot, du maïs, de la tomate et du tabac (Amérique). La pomme de terre (Amérique) met du temps à s'imposer. Il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour qu'elle démontre son utilité dans la lutte contre les famines récurrente. Ces nouveaux apports ne modifient pas l'économie agraire européenne qui demeure une économie de subsistance et qui a bien du mal à nourrir la population sans cesse grandissante.

La prospérité de l'Espagne, qui connaît son siècle d'or de 1530 à 1650, reste fragile. En 1597, malgré tout l'or d'Amérique, l'état Espagnol connaît la banqueroute. L'or et l'argent, immédiatement transformé en monnaie afin de payer les troupes manœuvrant dans des pays étrangers, profite d'abord aux autres pays européens. L'agriculture espagnole ne parvient pas à répondre aux besoins de la population.

La France qui parvient à exploiter habilement ses plantations antillaises prendra le relais de l'Espagne comme grande importatrice de produits coloniaux (1680-1750), avant de céder sa place à l'Angleterre qui dominera politiquement et économiquement le globe jusqu'à la Première Guerre mondiale.

La seconde colonisation (ca 1870-ca1960) permet de résoudre en partie la crise de surproduction dont souffrent les *métropoles* protectionnistes. L'Europe a besoin de nouveaux marchés et de nouveaux secteurs d'investissement. En colonisant, elle met également la main sur les matières premières et sur une main d'œuvre à bas prix.

## L'esclavage en question

À l'époque de la découverte des Amériques, l'esclavage ne fait plus partie de la tradition occidentale depuis longtemps. Il est d'ailleurs interdit par l'Église. Le pape rappellera à plusieurs occasions cette interdiction. Dès leur arrivée dans les Antilles, les Espagnols instaurent le travail forcé des indigènes. Cette situation interpelle Charles Quint qui ne sait comment réagir et organise la controverse de Valladolid (1550-1551) afin de régler le problème.

### La controverse de Valladolid (1550-1551)

La controverse de Valladolid est un débat théologique contradictoire dans la tradition scolastique dont la tenue est souhaitée par Charles Quint qui veut régler le problème éthique de l'asservissement et de la conversion forcée des Amérindiens. Elle oppose Bartholomé de Las Casas et Ginès de Sépulveda. Las Casas, missionnaire en Amérique, milite depuis longtemps pour l'amélioration des conditions de vie des Amérindiens, notamment en publiant des ouvrages dénonçant les sévices espagnols. Sépulveda, confesseur de Charles Quint, considère, lui, les conquêtes espagnoles en

Amérique comme relevant de la « guerre juste » contre les païens. Sépulveda l'emporte et la conquête se poursuit. Le sort des Amérindiens inquiète cependant les autorités. Paradoxalement, ces inquiétudes contribueront à l'utilisation d'esclaves africains afin de remplacer les Amérindiens. La qualité d'être humain des Amérindiens et leur aptitude à recevoir le christianisme avait été reconnue par le pape Paul III (*bulle Sublimis Deus* 1537). La plupart des théologiens scolastiques espagnols, s'appuyant sur la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, considéraient que l'asservissement des populations locales et leur conversion forcée est illicite. Les livres de Las Casas contribueront à la « légende noire » espagnole et seront réédités par les ennemis des Habsbourg, par les protestants notamment.

Le commerce triangulaire et l'esclavage seront pratiqués par toutes les nations colonisatrices qui seront ainsi amenées à légiférer. Le *Code Noir* élaboré sous Louis XIV (1661-1715) pour uniformiser les pratiques juridiques des Antilles française précise le statut des métis (la condition de l'enfant est celle du père : les enfants de père esclave et de mère libre sont esclaves ; les enfants de père libre et de femme esclave sont libres) et précise les droits des maîtres (punitions, etc.). La notion d'esclave étant étrangère au droit français, plusieurs *parlements* refuseront d'enregistrer le texte.

La contestation de l'esclavagisme (*abolitionnisme*) progresse au XVIII<sup>e</sup> siècle et est le fait d'intellectuels (Philosophes des Lumières). Les motifs sont moraux mais aussi économiques. Adam Smith, théoricien du libéralisme, considère que le travail libre génère davantage de richesse pour la société. L'abolitionnisme triomphe en France avec la Révolution française, mais Napoléon réinstaurera l'esclavage qui ne sera aboli qu'en 1848. La Grande-Bretagne interdit l'esclavage en 1833. Il faut attendre 1865 (fin de la Guerre de sécession) pour que l'abolition soit appliquée dans tous les états des USA. Certains milieux de protestants Quakers militaient pour l'abolition depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

## La terre promise

La conquête du nouveau monde est en partie motivée par des projets religieux utopiques. Pendant tout le Moyen Âge, l'espoir d'une régénération du monde terrestre et de l'Église corrompue a alimenté les spéculations *eschatologiques* de théologiens comme Joachim de Flore (moine cistercien du XII<sup>e</sup> siècle dont les textes formeront, après sa mort, une œuvre baptisée *L'Évangile éternel*) qui prédit l'arrivée sur terre d'un âge de l'Esprit qui verra la vie monastique régénérer l'humanité. Certains de ces théologiens sont *millénaristes*, c'est-à-dire qu'ils croient que le Christ va revenir sur terre pour y régner pendant mille ans (*millenium*). Ces théories connaissent un certains succès parmi les ordres mendiants (Franciscains et Dominicains) qui contribueront à l'évangélisation des Amérindiens. Christophe Colomb lui-même est persuadé de hâter le retour du Christ sur terre en accélérant, par ses découvertes, la christianisation globale. Las Casas craint que les exactions espagnoles ne provoquent la colère de Dieu. Ses adversaires, au contraire,

pensent qu'une conversion rapide, et donc forcée, des Amérindiens permettra l'arrivée du millénaire.

Le nouveau monde peut être pour certains, notamment pour les protestants anglais qui s'établissent dans les Treize colonies, un paradis terrestre où créer un monde régénéré. Ces protestants anglais sont souvent des dissidents (Quakers, Puritains) fuyant l'Église anglicane officielle. Ils s'identifient au peuple élu cheminant sous la conduite de Dieu (*providentialisme*). Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces conceptions sont à l'origine de la théorie du *destin manifeste* qui attribue au USA, pays totalement neuf débarrassé des défauts des vieux pays européens, une mission civilisatrice américaine. Cette théorie servira de base idéologique à l'extension des USA vers l'ouest et à l'impérialisme étasunien (guerre avec l'Espagne)... et influence peut-être encore la politique extérieure du pays...

### Les missions jésuites du Paraguay

Au Paraguay, les missionnaires jésuites qui s'installent chez les Guaranis au XVII<sup>e</sup> siècle créent de petites sociétés *théocratiques* et *utopiques*. Sous la surveillance des jésuites, les Guaranis y accèdent aux postes de pouvoir via des élections, ils ont le droit de porter des armes et forment une véritable armée. Les missions prospèrent grâce à l'agriculture et à l'artisanat, les Guaranis se révélant être d'habiles artisans (horlogerie, sculptures, etc.). Les populations des missions sont intégralement alphabétisées. La peine de mort n'y est pas appliquée. Le temps de travail est extrêmement réduit. Le fonctionnement social des missions anticipe, sur certains points, les utopies socialistes ou communistes du XIX<sup>e</sup> siècle (collectivisme). Les jésuites organisent une surveillance étroite des mœurs. Les missions ne manquent pas d'ennemis (intellectuels européens hostiles aux jésuites et colons espagnols opposés à cette concurrence). Les missions disparaissent en 1763 suite à la cession, par l'Espagne, du Paraguay au Portugal qui est, à l'époque, hostile aux jésuites.

### Culture : entre mépris et fascination

La découverte d'autres continents et d'autres civilisations a marqué les auteurs et les intellectuels européens. Dans leurs œuvres, le voyage est souvent l'occasion de descriptions de sociétés idéales (utopies) ou de réflexions philosophiques, souvent critique par rapport à leur propre civilisation. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Philosophes utilisent la figure du « bon sauvage » à la vie simple et à la morale saine afin de critiquer la corruption de la civilisation occidentale (Jean-Jacques Rousseau).

### Grandes découvertes et littérature

-Daniel DEFOE (1659-1731), écrivain anglais, *Robinson Crusoé* (1719) : un planteur anglais installé au Brésil portugais est le seul rescapé d'un naufrage sur un île au large de l'Amérique du Sud. Il apprend à vivre avec un indigène qu'il christianise.

-Jonathan SWIFT (1667-1745), écrivain irlandais, *Les voyages de Gullivers* (1721-1735) : un voyageur découvre une série de contrées merveilleuses situées dans le Pacifique peuplées, notamment, d'êtres de petite taille (Liliputiens). L'auteur utilise l'ailleurs pour réfléchir sur les différences culturelles, sur les dangers de la philosophie ou la nocivité des conflits armés.

-Denis DIDEROT (1713-1784), Philosophe français, *Supplément au voyage de Bougainville*, 1773 : Diderot rédige un supplément imaginaire au voyage de Bougainville mettant en scène des conversations entre les voyageurs et les Tahitiens. Les thèmes abordés sont l'illégitimité des colonies européennes, les différences culturelles et la relativisation des pratiques européennes, la nocivité du christianisme, etc.

Au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, la figure du « bon sauvage » s'efface. De nombreux auteurs, comme le français Joseph Arthur de Gobineau (1816-1882), théorisent les inégalités raciales. Le racisme en tant que doctrine « scientifique » se développe, en partie grâce à des « observations » réalisées dans les colonies. Les Africains, au mode de vie si différent, fascinent et révulsent à la fois. Les *zoos humains* sont à la mode. Des villages africains sont reconstitués dans des zoos européens. Leurs habitants deviennent des attractions. Le squelette de Truganini, la dernière aborigène de Tasmanie, sera exposé dans un musée.

La seconde vague de la colonisation (fin XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles) met cependant à la mode les objets d'art « primitifs » qui inspireront les artistes européens. À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, dans certains milieux artistique et intellectuels, les « cultures primitives » commencent à être appréciées.

### La Vénus Hottentote

Sawtche (1789 ?-1815) dont le nom occidental est Saartje Baartman et qui fut connue à travers toute l'Europe sous le surnom de la « Vénus hottentote » est une indigène Khoïkhoï (population d'Afrique du Sud baptisée « Hottentots » par les colons néerlandais). Les femmes Khoïkhoï ont la particularité de stocker de la graisse dans le fessier ce qui leur donne une silhouette particulière (« stéatopygie », présente sur les *Vénus* du *Paléolithique*). Sawtche est emmenée en Angleterre par un colon qui la vend à un « montreur » qui en fait une attraction de foire qui connaîtra un succès phénoménal à travers toute l'Europe. Elle aurait également été louée pour des prestations sexuelles. Les scientifiques qui se penchent sur son cas ne manquent pas d'établir des rapports entre son

anatomie et celle des grands singes. Ils la disséqueront après sa mort. Pour eux, la forme de son crâne confirme l'infériorité des races primitives africaines. Le squelette sera exposé dans un musée parisien jusqu'en 1974. Les Khoïkhoïs ne récupéreront les restes de Sawtche qu'en 2002 grâce à une intervention de Nelson Mandela auprès du gouvernement français.

## DÉCOLONISATION

Aux deux colonisations correspondent deux décolonisations. Si la décolonisation qui retient habituellement les manuels scolaires est celle du XX<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas oublier qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (USA) et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle (colonies espagnoles et portugaise d'Amérique), de nombreuses colonies blanches ont pris leur indépendance. La seconde décolonisation (XX<sup>e</sup> siècle) est donc souvent l'accession à l'indépendance de peuples colonisés lors de la seconde colonisation (deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle).

La seconde décolonisation est accélérée par les deux guerres mondiales qui écornent le prestige des *métropoles* et par les menées de l'URSS et des USA, opposés, pour des raisons idéologiques et, surtout, stratégiques, aux empires coloniaux. La formation d'une élite parmi les colonisés va également jouer un grand rôle (cf. Gandhi en Inde).

Les conditions de la décolonisation dépendent en partie des politiques que les *métropoles* ont voulu imposer. Dans l'Empire britannique, la règle est l'intégration, c'est-à-dire la coexistence de plusieurs communautés intégrées dans un ensemble multinational. Dans l'empire colonial français, le modèle retenu est celui de l'assimilation, c'est-à-dire la création d'une seule communauté sur la base des valeurs françaises jugées universelles. La décolonisation française sera dès lors plus difficile.

Aux deux modèles de colonisation (intégration britannique, assimilation française) correspondent deux politiques d'immigration. Dans les pays anglo-saxons, les étrangers, souvent originaires des anciennes colonies britanniques, sont encouragés à vivre en communautés sur le sol de l'ancienne *métropole*. En France, les immigrés, souvent originaires des anciennes colonies françaises, sont invités à s'assimiler à la population française et à respecter, notamment, le principe français de la laïcité (cf. les problèmes liés au voile ou à la Burqa).

### La fin de l'empire colonial britannique

À partir de 1907, les portions de l'Empire qui sont jugées aptes à prendre leur destin en main deviennent autonomes du point de vue de leur politique intérieure. C'est le cas des **colonies de peuplement** (Canada, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande) et de l'Irlande (« colonisée » par les Anglais dès le XII<sup>e</sup> siècle). C'est le Commonwealth, une communauté d'états constitués par la colonisation anglaise qui comprend également le Royaume-Uni lui-même. Après la Seconde Guerre mondiale, les états membres obtiennent une totale indépendance vis-à-vis de la **métropole** mais le Commonwealth est maintenu. Il compte aujourd'hui cinquante-trois nations. Les colonies « non-blanches » (Inde, Pakistan, Afrique, Asie du sud-est, etc.) prennent leur indépendance à partir des années 40 (Ex : Inde 1947, Kenya 1963). La décolonisation britannique se passe dans l'ensemble sans trop de violence.

Aujourd'hui encore, la reine d'Angleterre est également reine de certains pays du Commonwealth, notamment le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Jamaïque, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc.

### La fin de l'empire colonial français

Les colonies françaises ont parfois été occupées pendant la Seconde Guerre mondiale par les forces de l'Axe (Japon en Indochine). Cela a eu pour conséquence de fragiliser encore davantage le prestige de la **métropole**. En **Indochine**, le communiste Ho Chi Minh lutte contre le pouvoir français dès 1945 (Vietminh). Malgré le soutien des USA en lutte contre le communisme, la France reconnaît l'indépendance (1954) après la défaite humiliante de Dien-Bien-Phu. Le pays est partagé en deux (nord communiste (Vietcong), sud sous influence américaine). De 1965 à 1975, les USA s'opposeront aux communistes. Le Vietnam sera réuni en 1975 après la défaite des USA et la victoire des communistes.

### Décolonisation et contre-culture

La guerre du Vietnam mobilise les opinions publiques occidentales. La fin du conflit est une des revendications des mouvements qui participent, dans les années 60 et 70, à la contre-culture et qui défendent, notamment, de nouvelles conceptions du couple, de la famille et de l'éducation (Hippies, etc.) en utilisant de nouvelles expressions artistiques (musiques pop/rock, psychédéisme).

En **Algérie**, le Front de Libération Nationale (FLN dont les partisans sont les Fellaghas) lutte contre le colonisateur français. Cette guérilla sanglante (Guerre d'Algérie) fait un million de victimes et débouche sur l'indépendance (accord d'Évian 1962),

provoquant le retour en France de centaines de milliers de colons (Pieds-noirs) et d'indigènes fidèles à la France (Harkis). La rupture était d'autant plus violente que l'Algérie, dès 1847, avait été intégrée au territoire français (elle était notamment divisée en départements). La crise contribue à la disparition de la IV<sup>e</sup> République et l'émergence de la Ve (premier président, Charles de Gaulle). L'Organisation Armée Secrète (OAS), organisation terroriste française d'extrême droite poursuivra le combat contre les indépendantistes.

Les autres colonies françaises acquièrent leur indépendance dans la foulée. Les mouvements indépendantistes sont confortés par les précédents que constituent les indépendances vietnamiennes et algériennes.

### La fin de l'empire colonial belge

À la fin de la Seconde Guerre mondiale apparaissent au Congo des groupes indépendantistes souvent liés à des ethnies. En 1955, le plan Van Bilsen propose un processus d'indépendance étalé sur trente ans. Certains groupes indépendantistes, comme l'Abako de Joseph Kasa-Vubu, refusent d'attendre aussi longtemps. En 1959, des émeutes éclatent à Léopoldville (Kinshasa). La Belgique est contrainte d'accepter l'accélération du processus. Lors de la cérémonie d'indépendance (1960), le leader du Mouvement National Congolais, Patrice Lumumba, lit, en présence du roi Baudouin, un discours dénonçant les abus de la colonisation. Baudouin avait précédemment parlé de façon maladroite du génie colonial visionnaire de Léopold II. Kasa-Vubu est élu président et Lumumba, premier ministre (1960). En attendant un renouvellement des effectifs, les cadres de l'armée demeurent belges. La maladresse d'un officier belge provoque une mutinerie. La Belgique intervient militairement pour protéger ses ressortissants. La plupart des Belges évacuent le pays. Avec le soutien « discret » de la Belgique qui ménage ses intérêts économiques, la province minière du Katanga fait sécession. Lumumba, soutenu par l'URSS s'oppose à Kasa-Vubu et Mobutu, soutenus par les USA. En 1961, Lumumba est torturé puis assassiné. Le pays doit faire face à diverses tentatives indépendantistes (Kasaï, Kivu, etc.). En 1965, Mobutu appuyé par la CIA sort provisoirement le pays du chaos et instaure un régime dictatorial qui se maintient jusqu'en 1997. Il impose la zaïrianisation, politique culturelle destinée à effacer toute trace du colonialisme. Les villes portant des noms occidentaux sont rebaptisées. Le port du costume européen est interdit. Le Congo est appelé Zaïre de 1971 à 1997.

#### Des cas particuliers

Contrairement au Canada ou à l'Australie, l'**Afrique du sud** est une *colonie de peuplement* (néerlandaise puis anglaise) où la population indigène (Zoulous, etc.) est demeurée majoritaire. L'indépendance de la colonie au sein du Commonwealth (1910) se fait bien avant que l'on envisage l'indépendance des nations non-blanches dans les autres colonies. La décolonisation soumet donc paradoxalement les populations indigènes à la domination de la minorité blanche et aggrave considérablement le sort des noirs. Le

régime de l'Apartheid, instaurant une ségrégation raciale stricte, débute en 1948. Il ne disparaîtra qu'en 1991 (1990 libération de Nelson Mandela, 1994 premières élections multiraciales).

La **Rhodésie** est une colonie britannique qui doit son nom à Cecil Rhodes, colon anglais qui a joué un rôle important dans la colonisation britannique de l'Afrique. En 1965, la minorité blanche va proclamer l'indépendance du pays. La Rhodésie est alliée de l'Afrique du sud et pratique, comme elle, une politique d'exclusion raciale. En 1980, après quinze ans de guérilla, la majorité noire du pays obtient la fin du régime de domination blanc.

Dès 1822, un comité composé de Quakers opposés à l'esclavage et de riches propriétaires effrayés par la multiplication de noirs émancipés sur le sol des USA, installe des esclaves noirs américains affranchis sur un territoire d'Afrique occidentale qui prend le nom de **Libéria**. En 1847, le Liberia devient indépendant. Les libériens d'origine américaine vont se comporter en colons vis-à-vis de la population locale, considérée comme primitive. Les « colons » se considèrent comme des noirs américains et non comme des Africains. Le drapeau et la constitution du Liberia sont inspirés du modèle américain.

## Colonisation et conflits actuels

En Afrique, les nouveaux états indépendants héritent des frontières administratives coloniales. Ces dernières sont « tracées au cordeau » et ne respectent pas l'unité des différents groupes ethniques. Elles seront la source de nombreux conflits.

L'Inde accède à l'autonomie en 1947, notamment grâce à l'action pacifique de Gandhi. L'Angleterre divise son ancienne colonie en deux entités, l'Inde actuelle à majorité hindouiste et le Pakistan à majorité *musulman*. Le Pakistan se compose de deux territoires isolés géographiquement. Le Pakistan oriental prendra son indépendance en 1971 et deviendra le Bangladesh. Les frontières fixées à la hâte par les anglais sont supposées respecter l'appartenance religieuse des populations. Cependant, des zones mixtes, comme le Cachemire, vont poser problème. L'Inde et le Pakistan sont en conflit depuis plus de soixante ans à leur sujet.

Le territoire des **Touaregs** s'étend sur cinq pays (Algérie, Libye, Burkina Fasso, Niger, Mali) aux frontières rectilignes. Marginalisés, les Touaregs se soulèvent contre le Mali et le Niger dans les années 60 et 90.

## Tiers monde et non-alignement

La conférence de Bandung (Indonésie, 1955) réunit vingt-neuf nouvelles nations d’Afrique ou d’Asie. Ces dernières y condamnent la colonisation, la Guerre froide et tentent de créer un espace neutre de coexistence pacifique. Dans la foulée, le mouvement des non-alignés, initié par Nehru (Inde), Nasser (Égypte) et Tito (Yougoslavie), propose de constituer un troisième bloc distinct des deux blocs de la Guerre froide (Est communiste et Ouest libéral). Il est rejoint par de nombreuses nations d’Asie, d’Afrique et d’Amérique latine. Les pays émergent qui tentent de se créer une voie dans la politique mondiale bipolaire doivent affronter de graves problèmes économiques et financiers. Afin d’accélérer le processus d’industrialisation, ils sont souvent contraints de se tourner vers les anciens colonisateurs qui préservent ainsi une partie de leurs intérêts dans les anciennes colonies. Par ailleurs, les anciennes *métropoles* sont suspectées de maintenir leurs anciennes colonies sous leur dépendance par des moyens indirects, en gardant, par exemple, un contrôle sur la vie économique (néocolonialisme). L’instabilité et l’instauration de régimes autocratiques marque le paysage politique de nombreux pays.

L’expression « **Tiers monde** » est calquée sur celle de « Tiers état » qui désigne, sous l’Ancien régime, l’ensemble des sujets du roi qui ne sont ni membres de la noblesse, ni membres du clergé. Tiers veut dire ici « troisième » (cf. l’anglais « Third World »). Les deux premiers mondes étant les deux blocs de la Guerre froide (Est-Ouest).

## LEXIQUE

**A**bbaye : monastère.

**Abbé** : supérieur ecclésiastique exerçant sa juridiction sur une *abbaye* ou un monastère régulier. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Ablution** : action de se laver le corps par mesure d’hygiène ou à des fins religieuses.

**Absolutisme de droit divin** : théorie politique qui fait du roi, élu de Dieu, le détenteur du pouvoir absolu.

**Acropole** : partie la plus élevée d’une cité, servant de citadelle et ordinairement couronnée de sanctuaires. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>) (Grèce antique).

**Adoubement** : action de conférer à quelqu’un la qualité de chevalier en lui remettant rituellement ses armes (Époque féodale).

**Aède** : poète de l'époque des « Siècles obscurs » ou de l'Époque archaïque (Grèce antique).

**Ager publicus** : étym. (latin) : « champs public » : partie du territoire romain agrandi par les conquêtes appartenant de façon commune aux citoyens de Rome.

**Agora** : dans la cité grecque, lieu où à l'origine, se réunit l'assemblée des citoyens, puis qui devient la place principale de la cité : centre politique, économique, religieux autour duquel se range une partie des édifices publics. Elle est l'équivalent du *forum* romain. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>) (Grèce antique).

**Agglutinante** (langue) : langue dont les mots sont composés d'unités monosyllabiques qui se combinent (« s'agglutinent ») pour désigner les réalités complexes. (Ex : en sumérien : LUGAL.ANI = « son roi » : LU = homme, GAL = grand, ANI = marque de la troisième personne).

**Agriculteur-éleveur** : formule caractérisant les activités des hommes du *Néolithique*.

**Agriculture sèche** : agriculture pratiquée sans le recours de l'irrigation dans les régions où la pluviosité le permet.

**Aide** : impôt indirect sur les biens de consommation et les marchandises (Époque féodale).

**Alleu** : étym. (germ.) « terre libre » : d'où Baine-l'Alleud, Grand Halleux, etc. : terre possédée librement (en dehors de la pyramide féodo-vassalique).

**Alleutier** : possesseur d'*alleu*

**Ambre** : substance végétale (résine de conifère) fossilisée. Translucide et doré, il est utilisé comme une pierre précieuse.

**Amphithéâtre** : grand édifice de forme ronde ou ovale, garni de gradins et destiné aux jeux publics (Rome antique). (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Amulettes** : petit objet magique que l'on porte sur soi pour se protéger du danger.

**Ankh** : croix ansée symbolisant la vie (Égypte antique).

**Anthropomorphe** : qui a l'aspect d'un homme.

**Apella** : à Sparte, assemblée « populaire » regroupant les *homoioi* (Grèce antique).

**Apologie** : défense publique souvent écrite (ex : défense d'une croyance religieuse).

**Apothéose** : cérémonie de déification post-mortem d'un empereur ou d'un membre de la famille impériale (Rome antique)

**Apprenti** : personne qui apprend son métier en se plaçant au service d'un *maître* (Moyen Âge, Époque Moderne).

**Aqueduc** : canal aérien destiné à capter et à conduire l'eau d'un lieu à un autre.

**Arabe** : qualification ethnique (et non religieuse) : habitant de l'Arabie puis, après les conquêtes, habitant d'un pays arabe (Arabie, Afrique du nord, Proche Orient, Moyen Orient, etc.).

**Araire** : charrue primitive.

**Arc-boutant** : construction en arc dont l'extrémité s'appuie sur un *contrefort*, et servant à soutenir extérieurement un édifice en empêchant l'écartement des murs. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Arc brisé** : arc formé de deux segments de courbe se coupant à angle aigu.

**Arc en plein cintre** : arc formé par un demi-cercle.

**Archonte** : à Athènes, magistrat exerçant diverses fonctions politiques, religieuses et judiciaires (Grèce antique).

**Aréopage** : à Athènes, assemblée aristocratique dont, à l'époque classique, les pouvoirs sont réduits (Grèce antique).

**Armorique** : nom romain de la Bretagne actuelle (péninsule sur la côte ouest de la France).

**Arpenteur** : agent chargé de mesurer les terres à l'aide d'instruments de mesure.

**Ataraxie** : étym. (grec) : « absence de trouble » : bonheur résultant de l'absence de soucis visé à l'époque *hellénistique* par les philosophies épicurienne, stoïcienne et sceptiques (Grèce antique).

**Ascèse** : discipline que la volonté s'impose afin de tendre vers un idéal, par exemple spirituel.

**Asile** (droit d') : droit permettant aux fugitifs poursuivis par leur seigneur, leur créancier ou les forces de l'ordre de se réfugier dans certains endroits présumés inviolables (les églises, par exemple).

**Assolement** : technique agricole consistant à diviser le domaine agricole en parcelles (« *soles* ») et à les consacrer à la culture d'espèces végétales différentes.

**Astrolabe** : instrument permettant, en mesurant la hauteur des astres, de déterminer la latitude.

**Augure** : pratique divinatoire basée sur l'observation de signes (= *Auspices*) ou personnes chargée d'effectuer ces observations (Rome antique).

**Auguste** : étym. (latin) « sacré » : titre accordé par le sénat romain à Octave (= l'empereur Auguste) puis, dans le système de la *tétrarchie*, un des deux souverains principaux de l'Empire romain qui, assisté par un César, règnent sur une partie du territoire qu'ils défendent contre les envahisseurs.

**Aulique** (officiers) : *officiers* attachés au palais d'un souverain (Haut Moyen Âge, Moyen Âge).

**Aumônier** : religieux séculier attaché à un groupe de personnes particulier (par exemple des militaires).

**Aurignacien** : étym. (français) : « de Aurignac » (lieu de fouille) : culture et ensemble de techniques développées lors de l'arrivée de l'homme moderne en Europe (début du *Paléolithique* supérieur) et qui succède donc au *Moustérien*. Elles se caractérisent par un usage intensif des matières osseuses et par le débitage de lames.

**Auspices** : signes dont l'observation peut permettre des prédictions (Rome antique).

**Australopithèque** : étym. (grec) : « singe du sud » (car retrouvé en Afrique) : *hominidé* bipède apparu vers cinq millions d'années.

**Autel** : table sur laquelle on pratique des sacrifices aux dieux : chez les catholiques, table sur laquelle on célèbre la messe.

**B** a : « Âme » constituant le double immatériel de l'individu (Égypte antique).

**Ban** : étym. (germ.) « pouvoir royal » : d'où banal (moulin, four, etc.) : au départ pouvoir du roi délégué à ses fonctionnaires (*comtes*, *ducs*, etc.). Avec la féodalisation, pouvoir de tout seigneur féodal.

**Baptême** : *sacrement* que la plupart des Églises chrétiennes administrent à un enfant ou à un adulte par le symbolisme de l'eau et au nom de la *Trinité*, afin de l'introduire dans la communauté chrétienne. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Barbare** : étym. (grec) : « qui parle en faisant barbar » : non-Grec (Grèce antique).

**Barde** : poète chanteur chargé de la préservation de la tradition orale (chez les Celtes).

**Basileus** : étym. (grec) « roi » : d'où « basilique » (à l'origine « salle du roi ») : empereur byzantin

**Basilique** : grand édifice rectangulaire où l'on rend la justice et qui tient également un rôle commercial et économique (Rome antique).

**Bas-relief** : ouvrage de sculpture où les objets représentés ont peu de saillie et sont en partie engagés dans le bloc. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Basse cour** : cour basse d'un château qui, dans le cas d'une *motte castrale*, se situe en bas de la motte, protégée par une palissade (Moyen Âge).

**Beffroi** : tour urbaine équipées de cloches servant au départ de tour de guet et devenue un lieu emblématique de la vie sociale des habitants du bourg.

**Bélier** : machine de guerre formée d'une poutre parfois suspendue et servant à renverser les murailles.

**Bellatores** : étym. (latin) « qui fait la guerre » (guerre = *bellum*, d'où belliqueux, belligérant, etc.) : les nobles (guerriers par excellence) dans la typologie sociale du Moyen Âge classique.

**Biface** : outil préhistorique consistant en une pierre dont les deux faces sont aménagées.

**Bitume** : substance minérale composée de matières hydrocarbonées (hydrocarbure) diverses, utilisée notamment comme revêtement. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Boulè** : à Athènes, assemblée restreinte préparant le travail de l'*ecclesia* et administrant la cité (Grèce antique).

**Bourgeois** : habitant du bourg disposant d'une série de droits (Moyen Âge, Époque moderne).

**Broch** : tour massive (chez les Celtes, îles britanniques).

**Broigne** : cuirasse allongée (tunique) de cuir ou de toile recouverte de métal.

**Bronze** : alliage métallique de cuivre et d'étain résistant et peu altérable.

**Bulle** : sceau ou cachet le plus souvent de forme ronde, attaché à un acte pour en garantir l'authenticité. Par extension, l'acte lui-même (bulle impériale, bulle pontificale). (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>) ; petite boule de métal portée par les enfants afin d'éloigner les mauvais esprits (Rome antique)

**Butin** : ensemble des biens matériels et des esclaves ou prisonniers pris à l'ennemi au cours d'une guerre. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Cabotage** : navigation le long des côtes, sans perdre le rivage des yeux.

**Cairn** : monticule ou colline artificielle de pierres pouvant parfois recouvrir une sépulture, elle même éventuellement composée d'un *dolmen*.

**Calame** : roseau taillé permettant d'écrire sur divers supports (*papyrus* en Égypte, tablettes d'argile en Mésopotamie).

**Calculi** (bulle à) : sphères d'argile contenant des petits pions (« calculi ») et permettant le comptage et la conservation d'une donnée numérique. Système utilisé par les Sumériens.

**Calife** : successeur de Mahomet à la tête de l'*Oumma*. Chef politique et militaire qui a aussi des responsabilités spirituelles.

**Canon** [des Écritures] : liste des livres sacrés reconnus comme inspirés par Dieu par les Juifs ou les chrétiens.

**Canon** (droit) : ensemble de règlements édictés par l'Église catholique et s'appliquant aux fidèles et, plus particulièrement, aux membres du clergé.

**Canonisation** : déclaration solennelle par laquelle le pape inscrit un personnage au catalogue officiel des saints. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Canope** (vase) : vase destiné à recevoir les viscères lors de l'embaumement (Égypte antique).

**Capitulaires** : étym. (latin) : « divisé en chapitres » : lois promulguées par les souverains carolingiens.

**Carnyx** : longue trompe de guerre verticale dont le pavillon est en forme de tête d'animal (chez les Celtes).

**Carriers** : ouvrier dans une carrière.

**Cartouche** : (nom masculin) : encadrement où est inscrit le nom du pharaon (Égypte antique).

**Castrum** (plur. castra) : fortin, camp fortifié (Rome antique).

**Cataracte** : chute d'eau (en Égypte, rapides).

**Catéchisme** : enseignement des bases du christianisme par questions et réponses. Livre qui contient cet enseignement.

**Cathédrale** : église principale d'un *diocèse* où se trouve le siège (« cathèdre ») de l'*évêque*.

**Catholicisme** : cf. *christianisme occidental*

**Cène** : célébration *eucharistique* (surtout chez les protestants).

**Cénotaphe** : tombeau factice.

**Cénobitisme** : genre de vie monastique axé sur la vie en communauté.

**Cens** : *redevance* fixe payée par les paysans à leur seigneur (Époque féodale).

**Censeur** : magistrat chargé d'établir la liste des citoyens ainsi que de leurs biens et de veiller à leur moralité (Rome antique).

**Censitaire** : qui est fondé sur la fortune.

**Centurie** : unité militaire (mais aussi administrative) regroupant cent hommes (Rome antique).

**César** : étym. (latin) de Jules César : titre pris par les empereurs romains en souvenir de Jules César puis, dans le système de la *tétrarchie*, un des assistants des deux souverains principaux de l'Empire romain (*Augustes*) qui règnent sur une partie du territoire qu'il défendent contre les envahisseurs.

**Césaropapisme** : étym. (latin) « le fait que le *césar* (c'est-à-dire l'empereur) soit pape » : régime politique dans lequel les fonctions spirituelles (« papisme ») sont absorbées par le pouvoir civil et exercée par le chef de l'État (« *césar* »).

**Céréale panifiable** : céréale qui peuvent servir à la réalisation d'un pain (ex : froment, seigle, orge, etc.).

**Chadouf** : appareil à bascule servant à puiser l'eau destinée à l'irrigation. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Chalcolithique** : étym. (grec) : « de cuivre et de pierre » : désigne une période de transition entre le *Néolithique* et l'Âge des métaux pendant laquelle le cuivre a complété l'outillage de pierre.

**Chambellan** ou **Chambrier** : étym. (latin) : « celui qui s'occupe de la chambre » : officier royal mérovingien et carolingien chargé du trésor royal (partie immobilière du *Fisc*).

**Champart** : part de récolte payée par les paysans à leur seigneur (Époque féodale).

**Chancelier** : officier royal (au départ sous les carolingiens) chargé de la rédaction, de l'expédition et de la conservation des actes officiels du roi (remplace le *référendaire* mérovingien).

**Change** (lettre de) : document par lequel un créancier prescrit à un débiteur de payer à une date donnée une certaine somme à un tiers.

**Chanoine** : ecclésiastique membre d'un *chapitre* d'une *église collégiale* (ou *cathédrale*) chargé de chanter la messe.

**Chapelet** : support de piété composé d'un collier à grains enfilés qui représentent les prières à réciter.

**Chapitre canonial** : ensemble des *chanoines* attachés à une *église collégiale* ou *cathédrale*.

**Charge** : fait de se précipiter violemment contre l'ennemi.

**Charia** : loi islamique codifiant le comportement à suivre en public et en privé pour les *musulmans*.

**Chasseur-cueilleur** : formule caractérisant les activités des hommes du *Paléolithique*.

**Chef-d'œuvre** : ouvrage que doit réaliser un artisan pour accéder à la maîtrise au sein de sa *corporation* (Moyen Âge et Époque moderne).

**Chevet** : ensemble des éléments architecturaux d'une église se situant à l'extrémité du côté *chœur*.

**Chiisme** : étym. (arabe) « partisan [d'Ali] » : branche minoritaire de l'*islam* ne reconnaissant comme autorité spirituelle que celle des douze *imams* et rejetant ainsi la *sunna* et le *califat*.

**Chœur** : partie d'une église où se tiennent les ecclésiastiques procédant à la cérémonie.

**Chopper** : étym. (anglais) : « hachoir » : galet taillé grossièrement

**Chrétienté / Christianitas** : au Moyen Âge, ensemble des territoires d'Europe de l'Ouest trouvant dans le christianisme une identité commune.

**Christianisme occidental** : forme de christianisme qui se développe dans la zone anciennement dominée par l'Empire romain d'Occident.

**Christianisme oriental** : forme de christianisme qui se développe dans l'Empire romain d'Orient.

**Christologie** : partie de la *théologie* consacrée aux questions concernant la personne du Christ.

**Chrysléphantine** : étym. (grec) « d'or et d'ivoire » : composé d'or et d'ivoire.

**Cimier** : ornement fixé sur le sommet d'un casque.

**Cirque** : grand espace, souvent allongé, entouré de gradins, où se donnent des jeux publics (Rome antique).

**Civitas** : étym. (latin) : « ensemble des citoyens » d'où « cité » : circonscription administrative romaine centrée sur une cité.

**Clé de voûte** : pierre au centre d'un arc qu'elle vient fermer en maintenant à elle seule l'équilibre de toute la construction.

**Clayonnage** : treillis composé de branchages verticaux et horizontaux entrelacés.

**Clepsydre** : appareil qui servait à mesurer le temps par écoulement régulier d'eau d'un vase dans un autre muni d'une échelle horaire. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Cléros** : à Sparte, lot de terre finançant les frais militaire d'un *homoios* et exploité par un *hilote* (Grèce antique).

**Clérouquies** : lot de terre confié à un soldat en garnison (colonie militaire) (Grèce antique).

**Clientèle** : ensemble des personnes liées à un notable (« patron »).

**Clôître** : partie d'un monastère entouré par une clôture et interdit aux *laïcs*, partie d'un monastère composée d'une cour carrée entourée de galeries couvertes. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Cnémides** : jambières de *bronze* (arme défensive) (Grèce antique).

**Codex** (plur. codices) : Assemblage de feuilles reliées entre elles pour former un carnet (par opposition au *volumen* ou au *rotulus*).

**Colée** : lors de l'*adoubement*, coup donné de la main ou du plat de l'épée sur la nuque ou sur l'épaule du futur chevalier (Époque féodale).

**Colonie de comptoir** : établissement colonial essentiellement destiné au commerce.

**Colonie de peuplement** : établissement colonial durable formant une société (installation de populations).

**Comices (centuriates, curiates, tributes)** : assemblées répartissant les citoyens romains selon divers critères et qui exercent diverses compétences politiques.

**Compagnon** : ouvrier qui a terminé son apprentissage et qui, en attendant d'acquérir la maîtrise, continue de travailler pour un *maître* (Moyen Âge et Époque moderne).

**Composite** : qui associe des éléments d'origines diverses (ex : arc composite : arc à flèches composé de différents matériaux).

**Comptabilité à partie double** : comptabilité permettant de suivre au jour le jour les finances d'une société en prenant en compte le débit et le crédit.

**Comte** : étym. (latin) : « compagnon » : sous les Mérovingiens et les Carolingiens, noble chargé d'une fonction d'administration locale (administration fiscale, judiciaire et militaire d'un *pagus*). Par la suite, titre de noblesse sans rapport avec une charge précise.

**Comte du palais** : officier royal mérovingien et carolingien chargé de rendre la justice.

**Connétable** : étym. (latin) : « *comte* de l'étable » : officier royal mérovingien et carolingien chargé de superviser les écuries royales et donc chargé de la logistique militaire.

**Concile** : assemblée d'*évêques* chrétiens à l'échelle de la *Chrétienté* (*concile* œcuménique) ou à l'échelle locale (*concile* régional) réunie afin de statuer sur les *dogmes* ou la discipline ecclésiastique.

**Conciliarisme** : théorie selon laquelle l'institution gouvernant l'Église est le *concile* et non la *papauté*.

**Concordat** : transaction établie entre le Saint-Siège et le chef d'un État pour régler les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Confession** : aveu de péché que le fidèle fait à Dieu ou au prêtre. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Confession de foi** : proclamation publique (souvent écrite) énumérant les *dogmes* défendus par un courant religieux.

**Confirmation** : *sacrement* administré par l'*évêque* et qui consiste en une imposition des mains, une *onction* du chrême et une légère gifle symbolique, en vue de confirmer le chrétien dans la *grâce* et la foi reçues au *baptême*. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Confrérie** : association de *laïcs* fondée sur des principes religieux dans un but charitable ou de piété. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Conseil de la plèbe** : assemblée de la plèbe faisant contrepoids au Sénat (Rome antique).

**Consuls** : les deux magistrats suprêmes de la République romaine (Rome antique).

**Contrefort** : pilier de maçonnerie servant à consolider un mur. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Coran** : livre sacré des *musulmans* contenant la révélation faite au *prophète* Mahomet par le biais de l'ange Gabriel (Jibril).

**Corporation** : association de personnes exerçant le même métier, ou une branche de ce métier dotée de statuts définis, d'une hiérarchie, d'une police, de rites, de dévotions propres, avec en outre un ensemble de monopoles et de *privilèges* (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>) (Moyen Âge et Époque moderne).

**Corvée** : journées de travail due par les paysans à leur seigneur (Époque féodale).

**Cosmogonie** : étym. (grec) : « naissance de l'univers (cosmos) » : ensemble de récits mythique cherchant à expliquer la création de l'univers

**Courtois** : relatif aux règles de comportements, notamment amoureux (« amour *courtois* »), prescrites aux nobles du Moyen Âge et qui s'expriment notamment dans la littérature (« littérature *courtoise* »).

**Coutre** : lame d'acier placée verticalement en avant du *soc* d'une charrue pour fendre la terre (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Coutume** : droit, non-écrit ou codifié tardivement, propre à un peuple puis à un groupe social et formé par un ensemble de règles juridiques (régissant les affaires publiques comme les affaires privées) établies sur des usages locaux, règles qui ont force de lois, sans avoir été promulguées comme telles, pour autant qu'elles soient acceptées par tout le groupe intéressé (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Crannog** : île artificielle fortifiée au milieu d'un lac (chez les Celtes, îles britanniques).

**Crédo** : prière contenant un abrégé des principaux *dogmes* que l'Église catholique enseigne et constituant une *confession de foi*. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Croisade** : expédition dont les participants portaient une croix d'étoffe cousue sur leur habit, entreprise au Moyen Âge par les chrétiens d'Europe pour délivrer la Terre Sainte de l'occupation *musulmane* (TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)

**Cromlechs** : monument *mégalithique* composé d'un ou de plusieurs cercles de pierres dressées.

**Crue** : augmentation rapide et importante du volume des eaux sous l'effet de facteurs extérieurs. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Cunéiforme** (écriture) : étym. (latin) : « en forme de clous » : écriture mésopotamienne composée de signes en forme de clous.

**Curie** : ensemble des administrations dont se sert le pape pour gouverner l'église catholique. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Curie** : bâtiment situé sur le forum (Rome) où se réunit le Sénat (Rome antique).

**Curies** : subdivisions administratives des tribus romaines (Rome antique).

**Curio** : président patricien d'une curie surtout chargé de responsabilités religieuses (Rome antique).

**Cursive** (écriture) : écriture courante et rapide.

**Cursus honorum** : étym. (latin) : « course aux honneurs » : ordre d'accès aux magistratures romaines (Rome antique).

**Cyclopéen** : se dit d'une construction tellement impressionnante qu'elle semble avoir été faite par les cyclopes.

**Damas** : étym. : de la ville de Damas (Syrie actuelle) : étoffe de soie ornée de motifs satinés.

**Damos** : à rapprocher du grec « *démos* » (« peuple ») : composante « populaire » de l'organisation sociale mycénienne (Grèce antique).

**Déchristianisation** : processus qui mènent les individus à rompre avec les pratiques et la foi chrétienne.

**Delta** : zone, généralement de forme triangulaire, constituée par les alluvions apportées par les branches (deux ou plusieurs) d'un fleuve à son embouchure dans la mer. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Démagogie** : recherche de la faveur du peuple pour obtenir ses suffrages et le dominer. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Dème** : étym. (grec) : « peuple » : À Athènes, une des trois composantes d'une *tribu* après la réforme de Clisthène.

**Démos** : étym. (grec) : « peuple » : composante « populaire » de l'organisation politique des cités grecques (Grèce antique).

**Diacre** : personne chargée de l'administration matérielle d'une communauté chrétienne (chargé notamment de l'aide à apporter aux pauvres).

**Diadoques** : étym. (grec) : « successeur » : généraux d'Alexandre le Grand qui, après sa mort, se disputent son empire (Grèce antique).

**Diaspora** : dispersion des Juifs à travers le bassin méditerranéen (Rome antique) ou à travers le monde suite aux persécutions.

**Dictateur** : magistrat investi de tous les pouvoirs lors de circonstances graves (Rome antique).

**Diète** : au sein de l'Empire germanique (notamment), assemblée de notables qui discute des affaires de l'État.

**Dîme** : impôt (au départ un dixième des récoltes) prélevé par le clergé.

**Diocèse** : territoire dont l'administration spirituelle est confiée à un *évêque*.

**Dilatatio regni** ou **Dilatation imperii** : latin « dilatation du royaume/de l'Empire » : agrandissement des territoires francs par le biais de conquêtes.

**Djihad** : étym. (arabe) « combat » : pour l'*islam*, tout combat mené dans le cadre de l'expérience religieuse, y compris les combats spirituels menés contre soi-même afin de lutter contre ses penchants au péché (grande *djihad* ou « *djihad* par le cœur ») et les guerres de conquêtes menées afin de propager la foi *musulmane* (petite *djihad* ou « *djihad* par l'épée »).

**Dogme** : proposition théorique établie comme vérité indiscutable par l'autorité qui régit une certaine communauté. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Doléance** : plainte transmises au roi de France par certaines assemblées.

**Dolmens** : galerie *mégolithique* originellement recouverte d'un *cairn*, d'un *tumulus* ou d'un *tertre* et servant probablement de sépulture.

**Dolorisme** : exaltation de la douleur.

**Domaine royal** : cf. *Mouvance royale*

**Donjon** : tour constituant l'élément principal d'un château médiéval et abritant le logis seigneurial.

**Dot** : biens (ex : somme d'argent) qu'apporte une femme en se mariant.

**Douve** : fossé rempli d'eau entourant les murailles d'un château médiéval.

**Drachme** : type de monnaie, notamment athénienne (Grèce antique).

**Drang nach Osten** : étym. (allemand) : « ruée vers l'est » : expansion colonisatrice et militaire allemande à l'est des frontières de l'empire germanique.

**Druide** : prêtre (chez les Celtes)

**Dualisme** : système religieux opposant deux principes.

**Duc** : étym. (latin) : « chef » : sous les Mérovingiens et les Carolingien, noble chargé d'une fonction d'administration locale plus étendue que celle des *comtes* (administration fiscale, judiciaire et militaire de plusieurs *pagi*). Les ducs sont souvent installés aux frontières ou dans des régions instables. Par la suite, titre de noblesse sans rapport avec une charge précise.

**Écclesia** : Étym. (grec) : « assemblée » (d'où « Église ») : à Athènes, assemblée du *démos* (Grèce antique).

**Échevin** : magistrat urbain chargé de gérer les affaires communales (Moyen âge).

**Échiquier** : tableau composé de cases permettant une comptabilité (Moyen âge).

**École cathédrale** : école médiévale attachée à une *cathédrale*.

**Écrouelles** : plaies purulentes apparaissant dans le cou des personnes atteintes de l'adénopathie cervicale tuberculeuse chronique.

**Écu** : grand bouclier allongé utilisé par les militaires médiévaux.

**Édile** : magistrat assistant le tribun de la plèbe et chargé en outre de certaines matières de gestion urbaine (Rome antique).

**Église abbatiale** : église attachée à un monastère.

**Église collégiale** : église dotée d'un chapitre de *chanoines*.

**Email** : matière fondante composée de différents minéraux, rendue vitrifiée et très dure par l'action de la chaleur, destinée à recouvrir le métal, la céramique, la faïence, la porcelaine à des fins de protection ou de décoration, et prenant alors des couleurs inaltérables. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Encens** : résine aromatique d'origine orientale, qui dégage une odeur caractéristique en brûlant, notamment utilisée dans les cérémonies religieuses. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Encorbellement** : construction formant saillie sur le plan vertical d'un mur (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Encyclique** : lettre d'un pape destinée à l'Église et établissant des règles en matière dogmatiques ou disciplinaires.

**Enseigne** : indication apposée, par exemple, sur un établissement commercial pour le signaler au public et qui peut prendre l'aspect d'une pancarte de bois suspendue perpendiculairement au mur.

**Éphores** : à Sparte, magistrats formant le gouvernement de la cité (Grèce antique).

**Épiclèse** : étym. (grec) : « surnom » : surnom ou épithète accompagnant le nom d'un dieu et insistant sur une des caractéristiques de la divinité (Grèce antique).

**Épiscopat** : fonction de l'*évêque*.

**Épiscopal** : relatif à l'*évêque*.

**Épistate** : magistrat athénien chargé de présider les délibérations des assemblées (Grèce antique).

**Éponyme** : qui donne son nom à quelque chose.

**Épopée** : poème mettant en scène les exploits d'un ou de plusieurs héros.

**Eques (plur. Equites)** : « chevalier » ou « cavalier », membre de l'ordre équestre (Rome antique).

**Érémisme** : mode de vie propre à l'ermite.

**Ères géologiques** : système chronologique servant à délimiter les différentes étapes de l'histoire de la Terre

**Ermite** : personne retirée dans un lieu reculé pour y mener une vie de piété et de *mortification*.

**Eschatologie** : ensemble des théories concernant la fin du monde et au jugement des hommes par Dieu.

**Ésotérisme** : enseignement réservé aux initiés.

**Essart** : action de déboiser ou terrain que l'on a déboisé.

**États généraux** : en France sous l'Ancien régime, assemblées des représentants des trois ordres (clergé, noblesse, *tiers état*) convoquée par le roi.

**Étole** : ornement liturgique en forme de bande d'étoffe, longue et étroite, que le prêtre et l'*évêque* portent par devant, suspendue au cou. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Eucharistie** : *sacrement* évoquant le dernier repas du Christ avec ses disciples et consistant en la consommation par les fidèles de pain et de vin. Chez les catholiques, seul le pain est donné aux fidèles, les deux aliments contiennent réellement le corps et le sang du Christ (*présence réelle*) qui subissent donc une transformation (*transsubstantiation*). Chez les luthériens, il y a *présence réelle* mais pas par le biais de la *transsubstantiation*. Chez les calvinistes ou les zwingliens, il n'y a ni *présence réelle*, ni *transsubstantiation*.

**Évêché** : cf. *diocèse*.

**Évêque** : dignitaire ecclésiastique en charge d'un *diocèse*.

**Excommunication** : sanction qui retranche quelqu'un d'une communauté religieuse. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Exfestucatio** : action symbolique par laquelle le *vassal* rompt avec son seigneur (improprement appelé « *suzerain* ») en jetant un fétu de paille (Époque féodale).

**Exorcisme** : pratique religieuse ou magique, comportant certaines formules et certains gestes *rituels*, destinée à chasser le démon. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Extrême onction** : *sacrement* de l'Église catholique donné sous forme d'*onction* d'huiles saintes aux malades ou aux personnes en péril de mort. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**F**aide : justice privée mérovingienne débouchant sur une vendetta entre deux clans rivaux.

**Fermage** : location d'une exploitation agricole appelée ferme dont le loyer payé au propriétaire est fixe.

**Fermiers généraux** : financiers privés chargés par les rois français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de percevoir l'impôt pour leur propre compte après avoir avancé la somme des

recettes fiscales, somme considérée comme un bail, d'où le rapprochement avec le *fermage* (Époque moderne).

**Fibules** : agrafe métallique permettant de fixer les extrémités d'un vêtement.

**Fides** : étym. (latin) : « foi, confiance » (d'où « fidélité », etc.) : engagement qui lie patron et client (Rome antique).

**Fief** : bien (souvent foncier) concédé à un vassal par son seigneur (improprement appelé « *suzerain* ») (Époque féodale).

**Filage** : transformation d'une matière fibreuse en fil.

**Fisc** : trésor royal composé de biens fonciers (domaines royaux) et mobiliers (objets précieux, monnaies) alimenté par les conquêtes, les confiscations, les impôts, etc. (Haut Moyen Âge).

**Fœdus** : étym. (latin) : « pacte, traité » (d'où « fédération », « fédéralisme », etc.) : traité entre l'empire romain et une peuplade germanique, octroyant, par exemple, un droit d'installation dans l'Empire en échange d'une contribution à la défense de celui-ci contre des agresseurs « non-fédérés ».

**Fonts baptismaux** : bassin qui contient l'eau du *baptême*. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Formalisme** : (en contexte religieux) respect souvent exagéré des formes et des règles au détriment de ce qui est considéré comme le cœur du message.

**Formariage** : mariage contracté par un *serf* avec une femme résidant hors de la seigneurie et faisant par conséquent l'objet d'une taxe seigneuriale (Époque féodale).

**Forum** (plur. fora) : place publique des villes romaines où siégeaient les magistrats rendant justice et où avaient lieu les marchés publics. Elle est l'équivalent de l'*agora* grecque. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Foulage** : acte de presser des draps afin de les feutrer.

**Franchises (charte de)** : acte du seigneur obtenu, souvent moyennant finance, par une communauté de *serfs* qui obtient par elle un affranchissement total ou partiel et, dans tous les cas, une amélioration de sa condition (Époque féodale).

**Francia media** : portion de l'Empire carolingien issue du partage de Verdun (843) : Rhénanie, Italie, Suisse, Pays-Bas actuels, etc.

**Francia occidentalis** : d'où « Francie » puis « France » : portion de l'Empire carolingien issue du partage de Verdun (843) correspondant *grosso-modo* à la France actuelle.

**Francia orientalis** : portion de l'Empire carolingien issue du partage de Verdun (843) correspondant *grosso-modo* à l'Allemagne actuelle.

**Francisque** : étym. (germ.) : « hache des francs » : hache de jet utilisée par les peuplades germaniques.

**Francs saliens** : à l'époque des premiers Mérovingiens, population franque installée en Gaule du nord (Belgique actuelle).

**Francs rhénans** : à l'époque des premiers Mérovingiens, population franque installée le long du Rhin.

**Fresque** : peinture murale.

**Frise** : en architecture, bande horizontale destinée à recevoir une décoration (par exemple en *bas-relief*).

**Fronton** : ornement d'architecture, de forme triangulaire ou en segment de cercle, qui surmonte et couronne l'entrée principale d'un édifice (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Fuseau** : petit instrument servant à *filer* le fil descendant de la *quenouille*.

**Gabelle** : impôt indirect prélevé sur le sel.

**Gaffe** : long bâton parfois muni d'un crochet permettant de manœuvrer un petit bateau.

**Garum** : préparation à base d'intestins de poissons salés et aromatisés, utilisée comme assaisonnement dans l'Antiquité romaine (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Gens (plur. gentes)** : groupe familial issu d'un ancêtre commun, portant le même *gentilice* et appartenant au patriciat (Rome antique).

**Gentilice** : un des trois éléments composant un nom romain. Il rappelle le nom de la *gens* dont est issu l'individu (Rome antique).

**Géronte** : étym. (grec) : « ancien » : À Sparte, membre de la *Gérousia* (Grèce antique).

**Gérousia** : étym. (grec) : « assemblée des anciens » : À Sparte, assemblée aristocratique composée d'anciens et dont les deux rois de la cité sont également membres (Grèce antique).

**Geste** (chanson de) : poèmes en vers médiévaux racontant les exploits (= gestes) de héros souvent légendaires.

**Gisant** : statue funéraire représentant le défunt couché.

**Glacis** : talus artificiel servant à rendre l'accès d'une fortification plus difficile.

**Glanage** : collecte des épis qui ont échappé aux moissonneurs.

**Grâce** : don gratuit de Dieu permettant à l'homme d'être sauvé.

**Grande-Grèce** : entité géographique comprenant l'Italie du sud et la Sicile où sont établies de nombreuses colonies grecques (Grèce antique).

**Grégorien (calendrier)** : calendrier solaire avec année bissextile imposé par le pape Grégoire XIII en 1583 corrigeant le calendrier Julien.

**Gresham (loi de)** : (du nom d'un financier anglais du XVI<sup>e</sup> siècle) « la mauvaise monnaie chasse la bonne » : les agents économiques ont systématiquement tendance à thésauriser la monnaie de bonne qualité et à utiliser la monnaie de mauvaise qualité pour leurs transactions.

**Gilde** : cf. *Corporation*.

**Gynécée** : étym. (grec) : « appartement des femmes » : Partie d'une maison réservée aux femmes (Grèce antique).

**Hadith** : paroles de Mahomet transmises par la tradition.

**Hagiographie** : étude de la vie et des actions des saints.

**Halage** : action de tirer un bateau par des câbles à partir du rivage.

**Haruspice** : prêtres chargés d'observer et d'interpréter les *auspices* (essentiellement dans les entrailles d'animaux ou les catastrophes naturelles).

**Haubert** : cotte de maille (Moyen âge).

**Haut fourneau** : fourneau permettant, grâce à un système de soufflets et à une haute cheminée, de dégager assez de chaleur pour transformer le minerai de fer en fonte liquide.

**Hauturière** (navigation) : navigation en haute mer, loin des côtes.

**Heaume** : casque enveloppant la tête (Moyen âge).

**Hécatombe** : étym. (grec) : « cent bœufs » : Sacrifice de cent bœufs (dans la pratique, les animaux peuvent être moins nombreux et il peut s'agir d'autres races animales moins coûteuses) (Grèce antique).

**Hégire** : fuite de Mahomet à Médine (622).

**Héliée** : à Athènes, tribunal populaire (Grèce antique).

**Hellénisation** : fait de recevoir l'influence de la civilisation grecque.

**Hellénistique** : relatif à la culture grecque après sa diffusion par Alexandre le Grand en Orient et en Égypte.

**Henné** : poudre végétale colorante utilisée comme produit cosmétique.

**Hénothéisme** : système religieux polythéiste donnant une prédominance à une divinité sans pour autant atteindre le monothéisme.

**Hépatoscopie** : inspection du foie d'un animal afin de prédire l'avenir.

**Hérésie** : croyance qui diffère des croyances établies.

**Heures canoniales** : heures de prière du clergé catholique ponctuant la journée.

**Hilote** : à Sparte, membres d'une communauté asservie à la cité et servant les *homoioi* (Grèce antique).

**Hominidé** : famille de primates comprenant les espèces humaines (genre *homo*) et les grands primates supérieurs actuels (chimpanzé, gorille, bonobo) ou disparu (*proconsul*).

**Hommage** : cérémonie pendant laquelle le *vassal* s'offre à son seigneur (improprement appelé « *suzerain* ») et lui promet son dévouement.

**Homo** (genre) : genre d'*hominidés* comprenant l'homme moderne et les espèces apparentées (*homo habilis*, *homo erectus*, homme de Neandertal, etc.).

**Homo erectus** : étym. (latin) : « homme debout » : *hominidé* bipède du genre *homo* apparu vers deux millions d'années : ancêtre de l'homme de Neandertal et de l'homme moderne. Erectus fut découvert avant *habilis* et *ergaster*. On l'a donc nommé selon une caractéristique (la bipédie) qui ne lui était pas propre et que possédaient déjà ses prédécesseurs alors inconnus.

**Homo ergaster** : étym. (latin) : « homme artisan » : *hominidé* bipède du genre *homo* apparu entre trois et deux millions d'années : manipulation d'outils rudimentaires.

**Homo habilis** : étym. (latin) : « homme habile » : *hominidé* bipède du genre *homo* apparu entre trois et deux millions d'années : manipulation d'outils rudimentaires.

**Homo sapiens** : étym. (latin) : « homme sage » : homme moderne.

**Homo sapiens sapiens** : étym. (latin) : « homme sage sage » : ancienne dénomination (en cours jusque 2003) de l'homme moderne. L'utilisation d'un troisième terme (le deuxième « sapiens ») était nécessaire pour le différencier de l'homme de Neandertal qui était, lui aussi, intégré dans l'espèce *sapiens* et qui recevait la dénomination *Homo sapiens neanderthalensis*. Aujourd'hui, on considère que Neanderthal constitue une espèce particulière et que l'homme moderne est donc seul dans son espèce. Les troisièmes termes destinés à distinguer les sous-espèces sont donc devenus inutiles.

**Homoioi** (sing. homoios) : étym. (grec) « les semblables » : À Sparte, membres de la communauté d'hommes libres participant à la vie politique et militaire de la cité (Grèce antique).

**Honores** (sing. honor) : charge conférée par un souverain mérovingien ou carolingien à un noble (ex : charge comtale).

**Hoplite** : fantassin grec lourdement armé (Grèce antique).

**Houe** : outil primitif servant à travailler le sol.

**Hypogée** : vaste sépulture souterraine.

**Hypostyle** : dont le plafond est soutenu par des colonnes. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**I déogramme** : signe représentant une idée.

**Iconoclasme** : étym. (grec) « fait de casser des images » : mouvement prônant la destruction d'images religieuses (ex : à Byzance au VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècle, dans l'Europe réformée du XVI<sup>e</sup> siècle).

**Iconolâtrie** : étym. (grec) « fait d'adorer des images ».

**Idjma** : étym. (arabe) « le consensus [des docteurs] » : le consensus des spécialistes juridiques *musulmans* sur une question précise. Il s'agit d'une des sources du droit islamique (*Charia*).

**Idolâtrie** : adoration des idoles (représentations de dieux), principalement chez les païens.

**Imam** : chez les *sunnites*, responsable de la prière collective, souvent attaché à la direction d'une mosquée. Chez les chiïtes, un des douze successeurs de Mahomet qui se sont succédés depuis la mort de celui-ci jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle et qui sont les seuls bons interprètes de l'*islam*.

**Immixio manuum** : fait, pour le *vassal*, de placer ses mains entre celles de son seigneur (improprement appelé *suzerain*) pendant la cérémonie de l'*hommage* (Époque féodale).

**Imperium** : pouvoir de commandement suprême confié au départ au roi puis à certains magistrats puis, enfin, à l'empereur (Rome antique).

**Incantation** : formule magique appelée à agir sur les forces surnaturelles.

**Incunable** : étym. latin : « berceau » pour désigner la « petite enfance » du livre : livre imprimé avant le premier janvier 1501.

**Indigo** : colorant bleu-violet d'origine végétale.

**Indoeuropéens** : populations probablement originaires des steppes du nord de la Mer Noire qui s'imposent à partir du 2<sup>e</sup> millénaire ACN sur une large bande de territoire allant de l'Inde aux îles britanniques.

**Indulgence** : document émis par l'Église catholique permettant la rémission de péchés et permettant d'écourter le séjour au *Purgatoire*.

**Inlandsis** : calotte glaciaire, énorme glacier continental.

**Inquisition** : institution émanant de l'Église catholique ou d'un État chargée de la lutte contre l'*hérésie*.

**Intendant** : Magistrat français révocable placé à la tête d'une circonscription dans laquelle il représentait le pouvoir royal avec attributions administratives, financières et judiciaires. (Époque moderne).

**Intercession** : chez les chrétiens, médiation du Christ, de la Vierge ou d'un saint auprès de Dieu. Les intercesseurs sont des intermédiaires entre Dieu et l'homme.

**Investiture** : cérémonie pendant laquelle le *vassal* reçoit un *fief* de son seigneur (improprement appelé « *suzerain* ») (Époque féodale).

**Islam** (avec minuscule) : étym. (arabe) « soumission [à Dieu] » : religion fondée sur les révélations faites au *prophète* Mahomet.

**Islam** (avec majuscule) : étym. (arabe) « soumission [à Dieu] » : ensemble de la population résidant dans les pays convertis à l'*islam* ou civilisation de ces pays.

**Jachère** : État d'une terre labourable qu'on laisse reposer temporairement en ne lui faisant pas porter de récolte afin qu'elle produise ensuite abondamment (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Jacquerie** : révoltes paysannes au Moyen âge et à l'Époque moderne (le terme viendrait de « Jacques », surnom moqueur donné aux paysans).

**Joute** : Combat de parade où deux cavaliers armés de la lance essaient de se désarçonner en s'élançant l'un vers l'autre (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Julien (calendrier)** : calendrier solaire avec année bissextile imposé par Jules César en 46 ACN (Rome antique).

**Jurisprudence** : ensemble des règles de droit qui se dégagent des décisions rendues par les tribunaux dans un pays ou sur une matière; autorité qui en résulte comme source de droit. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Janissaire** : soldat *ottoman* souvent d'origines balkanique et chrétienne.

**Ka** : énergie vitale de l'être humain (Égypte antique).

**Khôl** : fard de couleur sombre qui s'applique sur les paupières, les cils, les sourcils, utilisé à l'origine par les orientaux. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Kogge** : navire de commerce de la Hanse (Moyen âge).

**Laboratoires** : étym. (latin) « qui laboure » (=» « labour »), « qui travaille », (=» « labeur ») : les paysans et les travailleurs manuels dans la typologie sociale du Moyen Âge classique.

**Laconisme** : façon de s'exprimer brièvement à la manière des Laconiens (Spartiates).

**Laïc** : qui n'est pas ecclésiastique.

**Lapis-Lazuli** : pierre précieuse de couleur bleue.

**Lares** : dieux domestiques protecteurs du domaine familial (Rome antique).

**Latifondiaire (domaine agricole)** : domaine agricole de très grande taille.

**Laus perennis** : étym. : latin « prière éternel » (*laus* = louanges (de Dieu)) : prière perpétuelle pour le *salut* du roi effectuée par les moines d'un monastère (qui se relayent !).

**Légion** : unité militaire de la Rome antique (Rome antique).

**Leudes** : nobles mérovingiens.

**Levallois** (technique) : étym. : de Levallois-Perret (site de fouilles) : technique de débitage de pierre du *Paléolithique* moyen (*Moustérien*, Neandertal). Elle nécessite une préparation minutieuse du *nucleus* et permet d'en extraire plusieurs lames.

**Libertés** : cf. *privilèges*.

**Licteurs** : officiers escortant les magistrats (Rome antique).

**Lignage** : Groupe de parents, formé d'ascendants et de collatéraux, dont les membres se considèrent comme descendants unilinéaires d'un ancêtre commun (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>).

**Limes** : frontières fortifiées de l'Empire romain.

**Limon** : ensemble de particules de terre mêlées de débris organiques déposées par les eaux courantes.

**Linéaire A** : écriture non-déchiffrée utilisée par les *minoens* (Crète) (Grèce antique).

**Linéaire B** : écriture déchiffrée utilisée par les mycéniens (Grèce antique).

**Lit de justice** : séance d'un *parlement* en présence du roi de France pendant laquelle ce dernier peut imposer l'enregistrement de lois (Moyen âge, Époque moderne).

**Lithique** : étym. (grec) : « de la pierre » : en pierre, qui a un rapport avec la pierre.

**Liturgie** : ensemble des cérémonies et des prières composant le culte public officiellement institué par une Église. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Livre d'heures** : livre de prière manuscrit richement enluminé destiné à un particulier.

**Loge** (maçonnique) : groupe de base de la franc-maçonnerie.

**Loi salique** : loi propre aux *Francs saliens*.

**Lotharingie** : étym. de Lothaire II : d'où « Lorraine » : partie septentrionale de la *Francia Media*

**M**ainmorte (droit de) : droit qu'a le seigneur de disposer des biens de ses *serfs* décédés.

**Maire du palais** : officier royal mérovingien chargé de l'administration des domaines royaux (partie immobilière du *Fisc*).

**Mamelouk** : soldat au service des royaumes de l'Égypte *musulmane*, souvent d'origines turque ou chrétienne.

**Maître** : dans le système des *corporations* (Moyen âge, Époque moderne), titre assorti de *privileges* accordés au chef d'une entreprise (artisan, marchand).

**Mambour** : magistrat qui assure, dans la principauté de Liège, les interrègnes.

**Manant** : paysan médiéval.

**Manse** : parcelle agricole suffisante à l'entretien d'une famille attribuée à un paysan (*serf*) par le seigneur dont il dépend. Synon. : *tenure*.

**Marquis** : « [*comte*] de la Marche », la marche étant en territoire frontalier susceptible d'être envahi, le *marquis* a le droit de mobiliser l'armée sans l'avis du pouvoir central (Haut Moyen Âge). Par la suite, titre de noblesse sans rapport avec une charge précise.

**Martyre** : mort endurée par quelqu'un parce qu'il n'a pas voulu renier sa foi.

**Martyr** : personne qui subit le *martyre*.

**Mastaba** : édifice funéraire quadrangulaire surmontant un caveau (Égypte antique).

**Mégalithisme** : étym. (grec) : « grosse pierre » : forme d'architecture propre au *néolithique* reposant sur l'usage d'énormes blocs de pierre.

**Ménestrel** : musicien ambulancier récitant ou chantant des poèmes (Moyen âge).

**Mégaron** (plur. mégara) : pièce centrale d'une habitation ancienne, notamment d'un palais mycénien (Grèce antique).

**Menhirs** : monument *mégalithique* consistant en une grande pierre dressée.

**Mense** : étym. (latin) : « table » : domaine réservé à l'entretiens d'un ou de plusieurs ecclésiastiques (*abbé, évêque, moines, chanoines*).

**Mésolithique** : étym. (grec) : « pierre moyenne » : période intermédiaire entre le *Paléolithique* et le *Néolithique* pendant laquelle le mode de vie se transforme (transition vers la sédantisation).

**Métayage** : location d'une exploitation agricole appelée métairie dont le loyer payé au propriétaire est une part de la récolte.

**Métèque** : étranger domicilié dans la cité, protégé par la loi et soumis, d'une façon générale, aux mêmes obligations militaires et fiscales que les citoyens, sans être admis, toutefois, à la citoyenneté. (Grèce antique) (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Métier** : cf. *Corporation*.

**Métropole** : étym. (grec) « mère cité » : Cité-mère, considérée par rapport aux colonies qu'elle a fondées et qui dépendent d'elle (Antiquité). État colonisateur considéré par rapport aux colonies qu'il a fondées et qui dépendent de lui.

**Microlithes** : étym. (grec) : « petites pierres » : pierres taillées de petite taille souvent utilisées comme pointes de flèche et caractéristiques du *Mésolithique*.

**Millénarisme** : ensemble des théories concernant la fin du monde et, plus particulièrement, le règne de mille ans du Christ sur Terre.

**Ministerialis** (plur. ministeriales) : *serf* investi par son seigneur de mission de gestion du domaine (Époque féodale).

**Minoen** : relatif à la culture minoenne qui se développe en Crète à partir de 2 000 ACN.

**Missi dominici** : sing. *missus dominicus* : étym. (latin) : « envoyés du seigneur » : officiers carolingiens chargés de surveiller les administrations locales (*comtes*).

**Mission** : charge confiée par une Église à certains de ses membres d'annoncer l'Évangile en pays de tradition non chrétienne. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Monachisme** : mode de vie des moines.

**Mongols** : représentant d'un peuple nomade originaire d'Asie centrale à l'origine du gigantesque empire du même nom qui, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, s'étendait de la mer de Chine à la Volga.

**Monogramme** : Symbole combinant les lettres d'un nom.

**Mortification** : acte volontaire par lequel on s'inflige une souffrance corporelle ou morale dans un souci de *pénitence* ou d'élévation spirituelle. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Motte castrale** : habitation fortifiée composée d'une tour en bois posée sur une motte de terre artificielle (Moyen âge).

**Mouchkinou** : dans le code d'Hammourabi, catégorie intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave.

**Mousseline** : étym. de la ville de Mossoul (Irak actuel) : toile fine et transparente.

**Moustérien** : étym. (français) : « de Moustier » (lieu de fouille) : culture et ensemble de techniques développées lors du *Paléolithique* moyen (âge néandertalien) et qui précède donc l'*Aurignacien*. Elles se caractérisent par la technique de débitage *Levallois*, par l'ensevelissement des défunts et par les premières préoccupations esthétiques.

**Mouvance royale** : ensemble des terres dépendant directement du roi de France en tant que *Suzerain* (Moyen Âge ; syn. *Domaine royal*).

**Mund** : pouvoir magique dont est investi le roi franc et qui lui garanti la victoire.

**Musulman** : étym. (arabe) « celui qui se soumet [à Dieu] » : adepte de l'*islam*

**Mystique** : croyant qui tente de s'unir à Dieu par la prière ou la méditation.

**Naos** : partie intérieure et centrale d'un temple où est située la statue du dieu.  
(Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Narthex** : ensemble des éléments architecturaux d'une église se situant à l'extrémité côté *chœur*.

**Natron** : carbonate naturel de sodium se rencontrant à l'état naturel dans les terrains désertiques servant à la conservation des momies. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Nef** : partie d'une église où se tiennent les fidèles.

**Néolithique** : étym. (grec) : « nouvelle pierre » : période suivant le *Paléolithique* caractérisée par l'emploi d'outils en pierre polie mais, surtout, par la sédentarisation, l'élevage et l'agriculture.

**Népotisme** : tendance à favoriser frauduleusement ses proches ou les membres de sa famille dans le cadre de l'administration de biens publics.

**Nomarque** : gouverneur d'un nome.

**Nome** : division administrative (Égypte antique).

**Nomos** : étym. (grec) « loi » : loi fondamentale d'une cité s'imposant à tous (Grèce antique).

**Nucléaire** (famille) : famille dont les membres cohabitants se répartissent sur deux générations (un couple et ses enfants).

**Nucleus** : bloc de pierre (*silex* mais pas seulement) dont on extrait des lames.

**Nutriti** (sing. nutritus) : étym. (latin) : « nourris » d'où nutrition etc. : jeunes nobles placés dans le palais des rois mérovingiens ou carolingiens afin d'y apprendre le métier (guerre, administration, etc.).

**Oblat** : étym. (latin) : « offert », d'où « oblation » etc. : enfant « offert » à un monastère pour y être élevé et, éventuellement, devenir un membre de la communauté monastique.

**Œcuménisme** : attitude de tolérance et d'ouverture d'une Église envers les autres Églises ou les autres religions.

**Office** : charge officielle, magistrature.

**Officier** : personne en charge d'un *office*.

**Oghamique** (écriture) : alphabet utilisé dans les îles britanniques adapté de l'alphabet latin et comprenant des caractères composés de traits diagonaux placés de part et d'autre d'un axe.

**Ogive** : nervures soutenant une *voûte d'arêtes* et permettant de répartir les forces dans les piliers.

**Oligarchie** : Système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus ou de familles, à une classe sociale restreinte et privilégiée. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Olympiade** : Période de quatre ans s'écoulant entre deux jeux olympiques (Grèce antique).

**Omphalos** : Étym. (grec) « nombril » : pierre symbolisant le centre de l'univers (« nombril du monde ») (Grèce antique).

**Onction** : geste *rituel* qui consiste à appliquer de l'huile sainte à une personne (ex : rois mésopotamiens, hébreux, carolingiens ou rois de France) pour lui conférer un caractère sacré.

**Oppidum** (plur. oppida) : entité urbaine (chez les Celtes)

**Oracle** : réponse d'une divinité à une question posée par un mortel.

**Orant** : figurine représentant une personne en prière.

**Oratores** : étym. (latin) « qui prie » : les membres du clergé (régulier ou séculier) dans la typologie sociale du Moyen Âge classique.

**Ordalie** : étym. (germ.) « jugement » : épreuve imposée aux parties d'un procès afin de déterminer, selon le jugement de Dieu, la partie ayant le droit pour elle. Ex : épreuve du fer rouge : Dieu donne raison à celui qui, après avoir tenu un fer rougi par le feu, cicatrise rapidement.

**Ordre équestre** : ensemble des *equites* (« cavaliers, chevaliers ») : groupe social composé de citoyens aisés qui combattent à cheval (Rome antique).

**Ost** : armée (Moyen Âge).

**Ostracisme** : étym. (grec) « coquillage » d'où « tesson » : procédure d'exclusion d'un citoyen d'Athènes (les bulletins de vote sont des tessons de poteries (Grèce antique)).

**Ostracon** (plur. ostraca) : fragment de poterie utilisé pour l'écriture.

**Orthodoxie** : cf. *Christianisme oriental*

**Ottomans** : membres d'une tribu *turque* qui s'installe en Turquie actuelle dès le XI<sup>e</sup> siècle et sera à la base de l'empire du même nom qui dominera le Proche et le Moyen Orient ainsi que l'Afrique du Nord et une partie de l'Europe Orientale du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

**Oumma** : communauté formée par l'ensemble des *musulmans*.

**Paganisme** : ensemble des religions polythéistes antiques

**Pagus** (plur. pagi) : étym. (latin) : « pays » d'où « paysans » et « païens » : à l'origine, subdivision de la *civitas*. Sous les Mérovingiens et Carolingiens, territoire administré par un *comte*.

**Palanche** : pièce de bois légèrement incurvée, placée sur l'épaule, pour porter deux fardeaux ou deux seaux accrochés à chacune de ses extrémités. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Paléolithique** : étym. (grec) : « ancienne pierre » : période précédant le *Mésolithique* caractérisée par l'emploi d'outils en pierre taillée mais, surtout, par le nomadisme, la cueillette et la chasse.

**Paléontologie** : science étudiant les être vivants des temps anciens à l'aide de leurs fossiles.

**Palette à fard** : objet plat servant de mortier à broyer le fard (Égypte antique).

**Panhellénique** : étym. (grec) « tous les grecs » : qui rassemble ou qui concerne tous les Grecs (Grèce antique).

**Panthéon** : étym. (grec) « tous les dieux » : ensemble des dieux d'une religion polythéiste.

**Papauté** : fonction, pouvoir du pape ; institution papale.

**Papyrus** : roseau composé d'une grosse racine rampante et d'une longue tige nue, à section triangulaire, portant une touffe de minces feuilles et une fleur en ombelle. Ou, support d'écriture constituée par la superposition de deux couches pressées de fines

bandes de tiges de cette plante, l'une horizontale, l'autre verticale, séchée et poncée. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Parchemin** : étym. (grec) « originaire de Pergame » : support d'écriture constitué d'une peau d'animal (mouton, chèvre, agneau ou veau), grattée, amincie, et doucie. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Pariétal** (art) : ensemble des œuvres d'art réalisées sur les parois de grottes.

**Parlement** : en France au Moyen âge et à l'Époque moderne, cours de justice chargées également de l'enregistrement des lois ; en Angleterre au Moyen âge et à l'Époque moderne, assemblée représentative jouant un rôle plus ou moins important dans la gestion du royaume et annonçant nos parlements modernes.

**Parthénon** : étym. (grec) « jeune fille vierge » : temple d'Athéna Parthénos situé sur l'*acropole* d'Athènes (Grèce antique).

**Pater familias** (plur. Patres familiarum) : étym. (latin) : « père de la famille ».

**Patricien** : membre du patriciat.

**Patriciat** : partie de la population romaine faisant partie des *gentes* et disposant de droits étendus (Rome antique) ; plus généralement, ensemble des grandes familles influentes dans un milieu donné.

**Patriarche** : chez les chrétiens, titre donné aux *évêques* des grands sièges épiscopaux (Rome, Antioche, Constantinople, Alexandrie, Jérusalem).

**Pax romana** : étym. (latin) : « paix romaine » : ère de paix perpétuelle voulue par Auguste et ses successeurs après les guerres civiles du I<sup>er</sup> siècle ACN.

**Pénates** : couple de divinités domestiques, protecteur du foyer familial, dont l'autel était le foyer (âtre) de la maison. (Rome antique)

**Pénitence** : *sacrement* catholique permettant au croyant de faire pardonner ses péchés prévoyant la confession et une punition pour réparation des péchés commis.

**Pentécontère** : Vaisseau de guerre à cinquante rameurs (Grèce antique).

**Peregrinatio pro deo** : (en latin « voyage pour Dieu ») : campagne d'évangélisation que doit accomplir un moine irlandais du haut Moyen Âge.

**Périèque** : Hommes libres qui, vivant dans les régions périphériques d'une cité, forment des cités autonomes où ils jouissent de nombreux droits civiques, mais restent subordonnés à la cité qu'ils entourent et à sa politique générale. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Perse** : peuple indo-européen apparu en Iran dès le premier millénaire ACN (empires Achéménide (Darius, etc.) puis *Sassanide*, *Séfévide*, etc.).

**Phalange** : corps d'infanterie rangé en un ordre compact (Grèce antique).

**Phonogramme** : signe représentant un son.

**Physiocratie** : étym. (grec) : « gouvernement par la nature » : école de pensée française du XVIII<sup>e</sup> siècle d'inspiration libérale qui privilégie l'agriculture qu'elle tente de promouvoir.

**Pictogramme** : dessin figuratif plus ou moins réaliste ou stylisé, utilisé à des fins de communication mais sans référence au langage parlé (signe représentant une réalité). (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Placard** : affiche.

**Plaid** : assemblée tenue par les souverains mérovingiens et carolingiens afin de consulter les nobles et les ecclésiastiques sur les affaires de l'état.

**Plèbe** : partie de la population romaine ne faisant pas partie des *gentes* et disposant de droits réduits (Rome antique).

**Plébéen** : membre de la plèbe (Rome antique).

**Pogrom** : émeute populaire contre une communauté juive (massacre).

**Poliade** (dieu) : étym. (grec) « de la ville » : divinité protégeant une ville en particulier qui lui organise un culte.

**Poliorcétique** : art d'assiéger les villes ou les forteresses.

**Polis** : étym. (grec) « ville » : communauté urbaine organisée autours de pratiques civiques (Grèce antique).

**Pontifex maximus** : « grand pontife » responsable de l'entretien des temples, de la supervision des prêtres de la surveillance du bon déroulement des cérémonies religieuses (Rome antique).

**Portulan** : type de cartes maritimes dressées en Méditerranée à la fin du Moyen âge facilitant la navigation.

**Pourpre** : (subst. fém.) Substance colorante d'un rouge vif et soutenu, à l'origine tirée d'un coquillage, le murex. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Prédestination** : détermination, par Dieu et dès le début des temps, du *salut* de chaque individu.

**Présence réelle** [du Christ dans l'*Eucharistie*] : *dogme* de certaines Églises chrétiennes (catholique, luthérienne) qui veut que le Christ soit réellement présent dans l'*eucharistie*.

**Préteur** : magistrat chargé de la justice (Rome antique).

**Principat** : régime politique instauré par Auguste caractérisé par la prédominance au sein de la République d'un prince (l'empereur) qui règne en théorie avec la collaboration des institutions républicaines mais qui, dans la pratique, concentre tous les pouvoirs (= Empire romain) (Rome antique).

**Privilège** : Droits, avantages matériels ou honorifiques, concédés à certaines personnes en raison de leur naissance, de leurs fonctions, de leur appartenance à certains corps (magistrature, clergé, *corporations*), ainsi qu'à certaines institutions, certaines villes ou provinces (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>) (Moyen âge, Époque moderne).

**Proletarius (plur. proletarii)** : citoyen pauvre (Rome antique).

**Procession** : défilé de prêtres et de fidèles à l'occasion d'une cérémonie religieuse.

**Proconsul** : *hominidé* apparu vers 18 millions d'années. Il a déjà une tendance à la bipédie.

**Pronaos** : étym. (grec) « avant le *naos* » : vestibule ou entrée d'un temple (Grèce antique).

**Prophète** : individu portant la parole de Dieu.

**Prophétie** : parole de Dieu portée par un *prophète* concernant des événements futurs.

**Propulseurs** : dispositif attesté dès le *Paléolithique* supérieur permettant d'augmenter la vitesse et donc la force de pénétration des lances.

**Prosimiens** : primates apparus sur terre vers 60-70 millions d'années. Ils sont les ancêtres des singes (*simiens*) et donc des *hominidés*.

**Proskynèse** : étym. (grec) « prosternation [devant les dieux] » : prosternation devant un souverain considéré comme un dieu ou un personnage sacré (par ex. à la cour byzantine).

**Protohistoire** : phase traversée par les peuples qui, après l'invention de l'écriture, n'utilisent pas l'écriture. On connaît ces populations par les biais d'auteurs d'autres civilisations qui les décrivent dans des textes.

**Prytanes** : à Athènes, dans le cadre du Conseil composé de représentants des dix *tribus* de la cité, chacun des cinquante représentants de la tribu dont le tour était venu de former

le bureau du Conseil et de l'Assemblée du peuple ainsi que d'assurer la présidence de ces assemblées (...). (Grèce antique) (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Purgatoire** : chez les catholiques, lieu intermédiaire de l'Au-delà où les âmes qui ont échappé à l'Enfer achèvent leur purification dans la souffrance avant de pénétrer au Paradis.

**Pythie** : Prêtresse d'Apollon qui rend les *oracles* à Delphes. (Grèce antique)

**Qanât** : système d'irrigation souterrain composé d'un canal et de puits verticaux.  
**Quenouille** : bâton vertical à l'extrémité duquel on attache des fibres destinées à être *filées* à l'aide du *fuseau* ou du *rouet*.

**Questeur** : magistrat chargé des finances (Rome antique).

**Quintaine** : poteau qui servait de cible aux cavaliers pour le maniement des armes et qui pouvait être surmonté d'un *écu* ou d'un mannequin mobile qui, en tournant, frappait celui qui l'avait touché maladroitement (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>) (Moyen âge).

**Quorum** : nombre minimum de membres, présents ou représentés, nécessaire pour qu'une assemblée puisse délibérer valablement. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Recommandation** : fait, pour un homme libre du Moyen âge, de se constituer l'homme d'un seigneur en s'engageant à le servir en échange de sa protection.  
**Rédemption** : *salut* du genre humain proposé par une religion.

**Redevance** : contribution en argent ou en nature due au seigneur par les *serfs* ou les paysans libres (Époque féodale).

**Référéndaire** : officier royal mérovingien chargé de la rédaction, de l'expédition et de la conservation des actes officiels du roi (remplacé par le *chancelier* carolingien).

**Réforme** : action visant à redonner à quelque chose sa forme initiale.

**Régaliens** (pouvoirs) : pouvoirs réservés au roi (ex : faire la guerre, frapper monnaie, exercer la justice, etc.).

**Régent** : personne chargée d'administrer provisoirement un état pendant la minorité de son souverain.

**Regnum** (plur. *regna*) : « royaume » : bien que souvent divisé en plusieurs *regna*, le territoire des Francs ne forme en théorie qu'un seul *regnum*.

**Reliquaire** : coffre ou coffret en matériaux précieux où sont enfermées des *reliques*.

**Relique** : ce qui reste, après sa mort, du corps d'un saint ou d'un *martyr*, objets ayant été à son usage, instruments de son supplice, considérés comme des objets sacrés et auxquels on rend un culte. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Remplage** : armature de pierre qui structure les vitraux dans une fenêtre de style gothique.

**Renovatio imperii** : restauration de l'Empire romain par les souverains carolingiens.

**Réserve** (seigneuriale) : cf. *Terra indominita*.

**Res Publica** : latin « chose publique » d'où « république » : bien commun, intérêt général à la base de l'administration publique romaine.

**Rex sacrorum** : prêtre de la Rome républicaine héritier des fonctions religieuses des rois.  
**Rite, Rituel** : pratique religieuse souvent liée à un culte ou à une cérémonie.  
**Rite initiatique** : *rite* permettant d'initier les adhérents à une vérité cachée.  
**Ronde-bosse** : se dit d'une statue exécutée en plein relief et dont on peut, souvent, faire le tour. La statue en ronde-bosse s'oppose au *bas-relief* qui présente des motifs émergeant d'une paroi.  
**Rotation triennale** : technique agricole consistant à alterner, sur un cycle de trois ans, différents types de culture sur un lot de parcelles (*soles*).  
**Rotulus** : rouleau (souvent de *papyrus*) se déroulant verticalement servant de support d'écriture sous l'antiquité.  
**Rouet** : machine à roue servant à *filer* le fil descendant de la *quenouille*.  
**Rupestre (art)** : ensemble des œuvres d'art réalisées sur des rochers en plein air.

**Sacerdotal** : qui concerne la fonction de prêtre.  
**Sacre** : cérémonie religieuse qui confère à un souverain un caractère sacré.  
**Sacré collège** : organe de l'Église catholique comprenant tous les cardinaux et procédant à l'élection du pape.  
**Sacrement** : signe sacré institué par le Christ et pratiqué dans les Églises chrétiennes.  
**Salique (loi)** : loi franque rédigée au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle pour les Francs saliens dont un article fut exhumé par les juristes royaux français du XIV<sup>e</sup> siècle pour interdire la succession des rois de France par les femmes.  
**Salut** : fait d'être délivré du péché et de pouvoir accéder au Paradis.  
**Sanctuaire à répit** : chapelle ou église où la Vierge était supposée faire revivre quelques instants les morts nés qu'on lui présentait afin qu'on puisse les baptiser (Époque moderne).  
**Sape** : tranchée ou tunnel creusé afin de faire s'effondrer une muraille.  
**Sarcophage** : réceptacle (souvent en pierre) destiné à recevoir le corps d'un défunt.  
**Sassanide** : dynastie *perse* fondatrice de l'empire du même nom (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles).  
**Satrape** : gouverneur d'une *satrapie*.  
**Satrapie** : province (Perse antique)  
**Sceau-cylindre** : en Mésopotamie, cylindre gravé de motifs permettant l'impression de ces motifs sur de l'argile.  
**Schisme** : séparation entre deux Églises  
**Scriptorium** (plur. scriptoria) : étym. (latin) : « endroit où on écrit » : atelier monastique où sont rédigés et enluminés des manuscrits.  
**Scrofuleux** : personnes atteintes de l'adénopathie cervicale tuberculeuse chronique.  
**Sécularisation** : processus qui mènent les individus à accorder de moins en moins de poids à la vie religieuse.  
**Séfévide** : dynastie *perse* (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)  
**Seldjoukides** : membres d'une tribu *turque* qui s'impose au Proche et au Moyen Orient du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle.  
**Sénat** : assemblée des *patriciens* qui exerce la réalité du pouvoir sous la République (Rome antique).  
**Sénéchal** : officier royal mérovingien et carolingien chargé de l'intendance du palais (chef du petit personnel).

**Serf** : malgré l'étymologie (latin : « esclave »), le *serf* n'est pas un esclave mais un « homme à liberté réduite » lié à un noble selon un contrat rappelant le contrat vassalique : échange de bien (la *tenure* ou *manse*) contre des services (corvées et redevance).

**Shaman** : dans certaines sociétés traditionnelles, personnage sacré qui exerce des fonctions de médiations entre le monde des hommes et celui des esprits de la nature.

**Shérif** : en Angleterre au Moyen âge et à l'Époque moderne, magistrat représentant le roi dans les différents comtés.

**Sibyllins (livres)** : livres d'oracles consultés par le Sénat en cas de crise (Rome antique).

**Siège apostolique** : « siège des apôtres » : appellation utilisée par la *papauté* pour désigner le lieu d'où ils exercent leur pouvoir.

**Silex** : roche dure dont on peut prévoir le fractionnement lors de la taille.

**Simiens** : primates descendants des *prosimiens* : famille dont font partie les *hominidés*.

**Simonie** : vente de biens, d'objets ou de dignités ecclésiastiques.

**Slaves** : représentants d'un groupe ethnique parlant une langue indo-européenne qui s'installe dans les Balkans et en Europe orientale dès le VI<sup>e</sup> siècle PCN.

**Soc** : élément de la charrue, souvent en métal, qui pénètre en profondeur dans le sol et rejette la terre vers le *versoir*.

**Sole** : parcelle dédiée à un type de culture particulier.

**Somptuaire (loi)** : qui vise à réduire les dépenses de luxe des citoyens.

**Sophistes** : Maître de rhétorique et de philosophie enseignant la sagesse, l'art de parler en public, la science du raisonnement orientée vers des fins utilitaires. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Sotériologie** : étude du *salut* de l'homme par Dieu.

**Souche (famille)** : famille dont les membres cohabitent se répartissent sur plus de deux générations et qui sont soumis à l'autorité d'un patriarche.

**Soudure** : moment de transition entre l'épuisement des réserves issues des récoltes précédente et la mise en grenier de la récolte suivante.

**Souk** : ensemble de rues commerçantes, parfois couvertes, d'une ville *arabe*.

**Spatha** : longue épée du haut Moyen Âge (utilisée à la fois par les Francs et les Romains)

**Stathouder** : gouverneur d'une ou de l'ensemble des provinces composant les Provinces-Unies.

**Stèle** : monument monolithique généralement plat portant des inscriptions ou des motifs iconographiques.

**Stoïcisme** : courant philosophique d'origine grecque prônant la soumission à la raison qui dirige le monde.

**Stratège** : Magistrat élu, chargé du commandement de l'armée et de la flotte (recrutement de l'armée, contrôle du budget militaire et des Affaires étrangères, pouvoirs judiciaires en matière de discipline militaire et de sûreté de l'État), et, en temps de guerre, de la direction des opérations sur terre et sur mer. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Sultan** : étym. (arabe) « souverain » : titre pris par les souverains *musulmans* qui ne veulent pas usurper le titre de *Calife*. Titre particulièrement prisé des souverains *turcs*.

**Sunna** : Recueil des préceptes tirés des pratiques du *Prophète* et des quatre *califes* orthodoxes (TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

**Sunnisme** : étym. (arabe) de *sunna* : branche majoritaire de l'*islam* acceptant la *sunna* comme une des sources de la foi et l'autorité des **califes**.

**Suzerain** : en principe, seigneur dont dépendent des *fiefs* desquels dépendent d'autres *fiefs*. Le suzerain est donc le seigneur du seigneur du *vassal*. Dans le langage pédagogique habituel, il est simplement le seigneur d'un *vassal*.

**Synallagmatique** (contrat) : contrat qui lie deux personnes par des obligations réciproques.

**Syncrétisme** : fusion de différentes croyances religieuses fondant une nouvelle religion.

**Synode** : réunion d'*évêques* (catholiques) ou de pasteurs et d'anciens (calvinistes) afin de prendre des décisions dogmatiques ou disciplinaires.

**Taille** : impôt direct prélevé par un seigneur médiéval puis par le roi de France.

**Tauromachie** : jeu (courses, combats, acrobaties) opposant l'homme et le taureau.

**Tenure** : cf. *manse*.

**Terra indominitata** : réserve seigneuriale : partie d'un domaine servant directement à l'entretien du noble propriétaire et entretenue par les *serfs* occupants les *manses* ou *tenures*. La *terra indominitata* est à distinguer du *manse* et à rapprocher de la *mense* (synon. Réserve).

**Tertre** : (ou *Tumulus*) butte artificielle de terre recouvrant une sépulture.

**Tétrarchie** : étym. (grec) « quatre dirigeants » : système de gouvernement de l'Empire romain mis en place par Dioclétien (293) afin de résister aux invasions et confiant le pouvoir à deux *Augustes* secondés par deux César administrant chacun un quart de l'Empire.

**Thaumaturge** : personne possédant des pouvoirs magiques de guérison.

**Thème** : province de l'Empire byzantin.

**Théocratie** : régime politique dans lequel les pouvoirs civils sont absorbés par le pouvoir spirituel.

**Théologie** : science de Dieu, de ses attributs, de ses rapports avec le monde et avec l'homme. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Tholos** : Construction monumentale (souvent religieuse) de forme circulaire (Grèce antique).

**Tholos** (tombe à) : vaste tombe mycénienne consistant en une coupole enterrée.

**Tiare** : couronne fermée et allongée (souverains mésopotamiens, papes, etc.).

**Tiers état** : ensemble des personnes ne faisant partie ni de la noblesse ni du clergé (Moyen âge, Époque moderne).

**Tissage** (tisser) : confection d'un tissu (en entrecroisant des fils).

**Tisserand** : personne dont l'activité professionnelle consiste à *tisser*.

**Tonlieu** : impôt royal indirect, notamment droit de passage fluvial ou droit d'entrée dans certaines villes.

**Torque** (nom masc.) : collier métallique formé d'une tige courbe pouvant se terminer aux extrémités par des boules.

**Tournoi** : combat sportif en champs clos lors duquel plusieurs chevaliers s'affrontent par deux ou en groupe (Moyen âge).

**Tradition** (selon le *concile* de Trente) : ensemble des enseignements du Christ et des apôtres qui ont été transmis oralement sans passer par les Écritures.

**Transe** : État d'exaltation d'une personne qui se sent comme transportée hors d'elle-même et en communion avec un au-delà. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Transi** : *gisant* représentant le défunt sous forme de cadavre.

**Transsubstantiation** : chez les catholiques, transformation du pain et du vin en corps et en sang du Christ.

**Trébuchet** : machine de jet à contrepoids.

**Triade capitoline** : trio de dieux adorés sur le capitol (Jupiter Junon Minerve) (Rome antique).

**Triade pré-capitoline** : trio de dieux adorés par les anciens avant l'apparition de la triade capitoline (Jupiter Mars Quirinus) (Rome antique).

**Tribu** : division élémentaire de la cité, probablement fondée à l'origine sur la parenté de certaines familles, devenue division territoriale (Grèce et Rome antiques). (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Tribun de la plèbe** : représentant élu de la plèbe chargé de la défense des droits et des intérêts des plébéiens contre les patriciens et les consuls. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Trière** : vaisseau de guerre à trois rangs de rameurs superposés (Grèce antique). (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Trinité** : chez les chrétiens, ensemble des trois personnes divines (Père, fils, Esprit)

**Triomphe** : honneur suprême décerné à un général ayant remporté une grande victoire, consistant en une entrée solennelle dans la ville, monté sur un char, à la tête de son armée et suivi des prisonniers et du *butin*. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Triscèle** : motif décoratif composé de trois jambes humaines ou trois branches repliées dans le même sens, réunies en un centre d'où elles rayonnent. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Triumvirat** : association de trois citoyens puissants qui se partagent le pouvoir (Rome antique).

**Troubadour** : poète médiéval.

**Trouvères** : cf. *Troubadour*.

**Truste** : garde noble des rois mérovingiens (ses membres sont les « Antrustions »). À rapprocher de l'anglais « trust ».

**Tsar** : étym. (latin) « César », Jules César : titre pris par les empereurs romains en souvenir de Jules César. Le titre est repris par les grands-*ducs* de Moscou à la chute de Constantinople.

**Tumulus** : cf. *Tertre*.

**Turc** : population originaire de l'Asie centrale qui s'installe au Moyen et au Proche Orient. La Turquie actuelle fut fondée par les Turcs *ottomans*. Aujourd'hui encore, on trouve de nombreuses autres peuplades turques dans de nombreux pays d'Asie.

**Tyran** : chef politique, généralement d'origine populaire, qui a usurpé le pouvoir dans une cité ou un État libre (Grèce antique). (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Umbo** : élément métallique saillant fixé au milieu d'un bouclier afin de parer les coups.

**Valet** : domestique à gages pouvant également participer aux activités familiales de production (ex : valet de ferme).

**Vassal** : homme libre s'étant, par *recommandation*, mis entre les mains d'un seigneur (improprement appelé *suzerain*) (Moyen âge, Époque moderne).

**Vassalité** : liens personnels liant le *vassal* à son seigneur (improprement appelé *suzerain*).

**Vate** : responsable religieux chargé de la divination (chez les Celtes).

**Vénalité des offices** : système permettant, sous l'Ancien Régime, l'achat, la revente et l'héritage des *offices*.

**Vénus** : étym. (latin) : « Vénus » (déesse de l'amour) : statuette féminine caractéristique du *Paléolithique* présentant souvent des caractères sexuels ou maternels très affirmés.

**Versoir** : pièce de la charrue servant à rabattre vers le côté la terre fendue et délogée par le *coutre* et le *soc*.

**Vicomtes** : à l'origine (sous les Carolingiens), assistants du *comte*.

**Vilain** : paysan médiéval.

**Villa** (plur. *villae*) : vaste domaine entretenu par des esclaves (période romaine) puis, sous les Mérovingiens et Carolingiens, de plus en plus souvent entretenu par des paysans (futurs *serfs*) qui en cultivent les *manses* et la *terra indominitata*.

**Vis d'Archimède** : (d'Archimède de Syracuse, savant grec du III<sup>e</sup> siècle ACN) procédé permettant d'élever de l'eau à une faible hauteur grâce à un cylindre placé obliquement à l'intérieur duquel tourne une vis à spirale actionnée manuellement ou par un moulin.

**Vizir** : conseiller principal des monarques *arabes* et *perses* exerçant les fonctions de premier ministre. Par analogie, conseiller principal du Pharaon de l'Égypte antique (le mot n'existe pas en égyptien ancien).

**Volumen** : Rouleau (souvent de *papyrus*) se déroulant horizontalement servant de support d'écriture sous l'antiquité

**Votif** (objet) : (du latin *votum*, « vœu ») objet offert à la divinité que l'on sollicite (en exprimant un vœu).

**Voûte d'arête** : voûte obtenue en croisant *deux voûtes en berceau*.

**Voûte en berceau** : voûte continue formée par la succession d'arcs et supportée par deux murs parallèles. (Selon le Trésor de la langue française <http://atilf.atilf.fr/>)

**Vulgate** : version latine de la Bible utilisée par l'Église catholique.

**Wergeld** : étym. (germ.) « prix de l'homme » : montant à verser pour réparation d'un crime : le montant dépend du rang social de la victime.

**Z**iggourats : pyramide à degré mésopotamienne comportant un temple en son sommet.  
**Z**oomorphe : qui a l'aspect d'un animal.

## BIBLIOGRAPHIE

- Michel BALARD, Jean-Philippe GENET & Michel ROUCHE, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2008.
- Hans BOTS & Françoise WAQUET, *La République des Lettres*, Paris, 1997.
- Christian BONNET & Christine DESCATOIRE, *Les Carolingiens (741-987)*, Paris, Armand Colin, U, 2001.
- Jean-Claude CHENET, *Byzance : l'Empire romain d'Orient*, Paris, Armand Collin, 2006.
- Jean DELUMEAU & Sabine MELCHIOR-BONNET, *Des religions et des hommes*, Paris, Le livre de poche, 1999.
- Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, 2003.
- Alain DUCELLIER, Michel KAPLAN & alii, *Le Moyen Âge en Orient : Byzance et l'Islam, des Barbares aux Ottomans*, Paris, Hachette, 2006.
- Véronique GRANDPIERRE, *Histoire de la Mésopotamie*, Paris, Folio, 2010.

- Henri GRIMAL, *La décolonisation*, Bruxelles, Complexe, 1999.
- John HAYWOOD, *Atlas historique des Celtes*, Paris, Autrement, 2002.
- Venceslas KRUTA & Dario BERTUZZI, *Les Celtes*, Paris, Le Chêne, 2004.
- Régine LE JEAN, *Les Mérovingiens*, Paris, PUF, Que sais-je?, 2006.
- Jacques LE GOFF, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1985.
- Nicole LEMAÎTRE, Marie-Thérèse QUINSON & Véronique SOT, *Dictionnaire culturel du christianisme*, Paris, Cerf & Nathan, 1994.
- Liège : *histoire d'une Église*, Strasbourg, s. d., 4 vol.
- Robert MANDROU, *Des humanistes aux hommes de sciences XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1973.
- Jean-Pierre MARTIN, Alain CHAUVOT & Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI, *Histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Jean MEYER, *L'Europe et la conquête du monde (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, U, 2009.
- André MIQUEL, *L'islam et sa civilisation*, Paris, Armand Collin, 2003.
- Stéphane MONVIELLE, *La famille en France à l'Époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Claude MOSSE & Annie SCHNAPP-GOURBEILLON, *Précis d'histoire grecque*, Paris, Armand Collin, collection U, 2009.
- Marcel OTTE, *Vers la Préhistoire : une initiation*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- Marcel OTTE & alii, *La Préhistoire*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- Marcel OTTE & alii, *La Protohistoire*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- Jacques PAUL, *L'Église et la culture en Occident*, Paris, PUF, 1994 (1<sup>e</sup> éd. 1986), 2 vol.
- Francis RAPP, *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge*, Paris, Puf, 1999 (1<sup>e</sup> éd. 1971).
- Guy SAUPIN, *La France à l'Époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Trésor de la langue française* en ligne (<http://atilf.atilf.fr/>).
- Micheline ZANATTA, *Notes sur la préhistoire*, Liège, Haute école de Liège, 2009.

## TABLE DES MATIERES

Préhistoire.....	3
Mésopotamie.....	20
Égypte antique.....	36
Les Perses.....	54

Haute École de la Ville de Liège Catégorie pédagogique Département secondaire	Histoire Olivier Donneau	307
---	-----------------------------	-----

Les Celtes.....	58
Grèce antique.....	65
Rome.....	90
Le Haut Moyen Âge.....	112
Villes et campagnes (1000-1800).....	139
Christianisme.....	184
Au carrefour de trois civilisations (Islam, Byzance)...	229
La vie intellectuelle en Occident.....	245
L'expansion européenne.....	250
[Le monde contemporain]	
Lexique.....	279
Bibliographie.....	307